This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

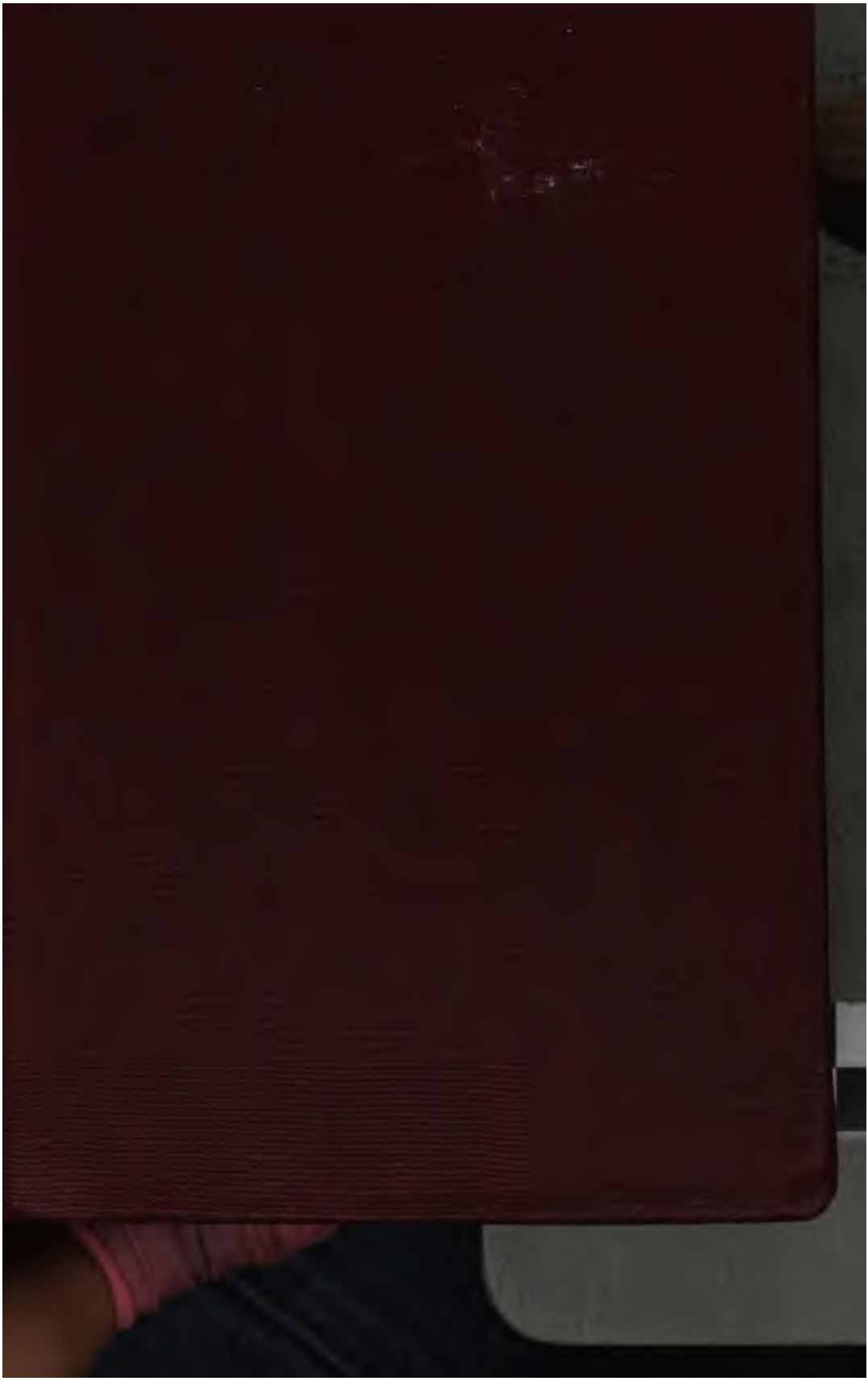

N. Y

Jerusalem 1893

# CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

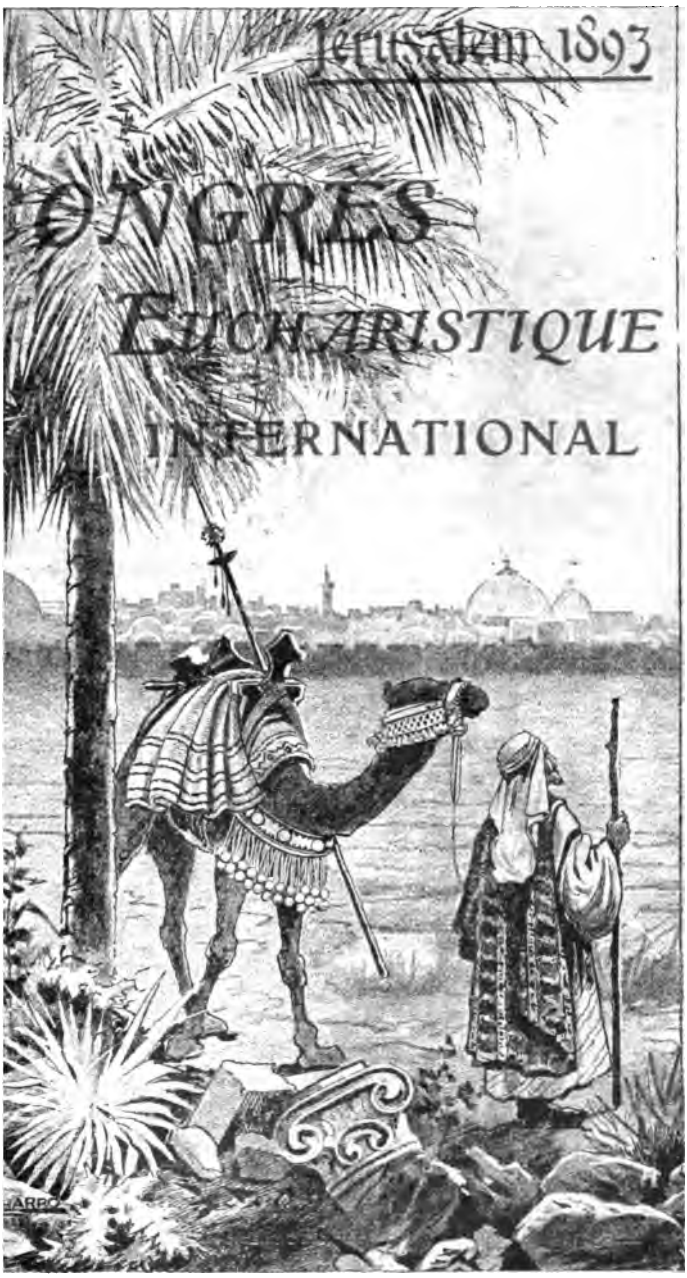

1

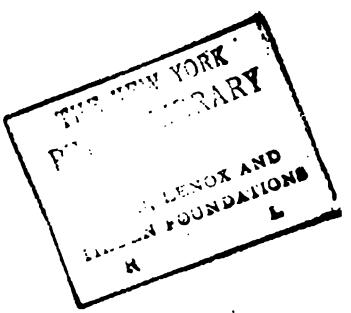
THE NEW YORK
LIBRARY
LENOX AND
FOUNDATIONS

Surge illuminare
Jerusalem
venit lumen tuum: gloria
Domini super te orta est (Isaiae)
Leo P. P. XIII

Hélio. Dupont Lith. Paris

# CONGRÈS

## ŒUVRES [illegible]

# CONGRÈS

DES

# ŒUVRES EUCHARISTIQUES

1893

# CONGRÈS

DES

# ŒUVRES EUCHARISTIQUES

tenu à Jérusalem

les 28, 29 et 30 Juin 1893

PARIS

IMPRIMERIE PAUL FERON-VRAU

5, rue Bayard, 5

—

MDCCCCVI

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
391555A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1928 L

IMPRIMATUR

Parisiis, die 28a novembris 1905.

H. ODELIN,
v. g.

# CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE JÉRUSALEM

## DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES

### I

### PRÉPARATION DU CONGRÈS

A diverses reprises le T. R. P. Picard, supérieur général des Augustins de l'Assomption, avait fait proposer au Comité permanent des Congrès eucharistiques de choisir pour lieu du Congrès Constantinople, où toute liberté était laissée et où la présence des congressistes latins pourrait avoir un résultat utile à la grande œuvre de l'union des Églises. Ce plan avait été chaque fois repoussé comme un peu hardi. C'était en effet affronter le Phanar grec en son centre.

Mais les Pèlerinages populaires de Pénitence à Jérusalem conduisaient déjà depuis plusieurs années sans inconvénient un grand nombre de pèlerins et parmi eux beaucoup de prêtres et parfois des évêques. Ils avaient un navire spécial, et la pensée que le Congrès du Saint-Sacrement pour l'Orient, difficile à Constantinople, aurait sa place tout indiquée dans la Ville Sainte et près du Cénacle fut mise en avant : sur le conseil du T. R. P. Picard, M. de Pèlerin, grand ami de l'œuvre des Pèlerinages, se chargea de l'appuyer au Comité.

Les pèlerinages populaires avaient été inaugurés presque en même temps que les premiers Congrès eucharistiques. L'union de ces deux œuvres (1) allait permettre le Congrès de Jérusalem.

Le jour où, pour la première fois, M. de Pèlerin parla de son projet au Comité permanent, la surprise fut générale et on l'accueillit d'abord avec un sourire doucement ironique. On réfléchit, et, peu de temps après, à l'unanimité des suffrages, Jérusalem était désignée comme siège du VIII[e] Congrès eucharistique.

Passant aussitôt à l'exécution le Comité pria son vénéré président, M[gr] Doutreloux, évêque de Liége, d'aller à Rome soumettre le projet au Pape. Il chargeait en même temps M. de Pèlerin de se rendre à Jérusalem pour y étudier les conditions dans lesquelles il pourrait être réalisé.

M[gr] Doutreloux exposa le projet à Léon XIII le 23 avril 1892.

Sa Sainteté, le 3 mai 1892, daignait écrire à l'évêque de Liége que le projet de rehausser le XII[e] Pèlerinage de Pénitence par des solennités eucharistiques à Jérusalem en 1893 lui paraissait un dessein très sage, dont l'exécution ne pouvait que produire des fruits très salutaires.

*A Notre Vénérable Frère Victor-Joseph, évêque de Liége.*

## LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Il vous est facile de comprendre qu'il n'est, pour ainsi dire, aucun genre de consolation qui Nous

(1) Le Comité permanent des Congrès eucharistiques, depuis son origine, tenait ses réunions à Paris, chez les Pères de l'Assomption, directeurs des pèlerinages.

apporte plus de soulagement, au milieu des tristesses des temps actuels, que de voir l'ardeur des fidèles à honorer et à prier le Pasteur éternel de l'Église, principalement dans l'auguste Sacrement où il nous favorise de sa présence et se tient toujours prêt à accueillir les prières de son troupeau.

Aussi avons-Nous été grandement réjoui par la lettre que vous Nous avez adressée, le 23 avril dernier, au nom du Comité permanent chargé de convoquer et de préparer les Congrès des Œuvres eucharistisques, lettre qui Nous apprend qu'après les sept Congrès tenus jusqu'aujourd'hui dans diverses villes de l'Europe un huitième s'assemblera l'année prochaine, et que la ville de Jérusalem a été désignée pour en être le siège.

Ce dessein nous paraît très sage et Nous pensons que son exécution produira des fruits très salutaires.

Il n'est point, en effet, d'endroit qui convienne mieux aux solennelles assises d'un Congrès de ce genre que la Cité Sainte, où le Christ Notre-Seigneur a institué ce gage admirable de son amour, et l'on peut en attendre de précieux avantages par l'impulsion qui sera donnée à la piété des fidèles d'Orient pour l'accroissement du culte du plus saint de tous les sacrements.

Nous sommes, d'autre part, convaincu que tous ceux qui se rendront dans la Cité Sainte, ou qui prendront part à ce Congrès, demanderont par-dessus tout à Dieu de réunir dans l'intégrité d'une même

foi et de Nous rattacher par les liens d'une charité parfaite les peuples de ces régions qui, bien que séparés de Nous, portent le nom de chrétiens.

Au reste, les faveurs spirituelles, puisées dans les trésors de l'Église, que Nous avons accordées, il y a deux ans, aux membres du Congrès d'Anvers, ainsi qu'aux fidèles à l'occasion de cette réunion, Nous les accordons volontiers et aux mêmes conditions, comme vous Nous l'avez demandé, pour le huitième Congrès qui se tiendra à Jérusalem.

Entre temps, Nous prions Dieu de couvrir de sa protection et de combler de l'abondance de ses grâces cette noble entreprise et la pieuse sollicitude que vous et le Comité permanent déployez pour en assurer le succès. Nous vous donnons, très affectueusement, à vous, vénérable Frère, à Nos chers fils les membres du Comité, au clergé et à tous les fidèles confiés à votre vigilance, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 3 mai de l'année 1892, la quinzième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Bientôt après le Souverain Pontife donnait à ces pacifiques assises un témoignage tout spécial de son vif désir de les voir couronnées de succès, en s'inscrivant le premier sur la souscription ouverte pour en couvrir les frais.

D'autre part, M. de Pèlerin revint de Jérusalem enchanté de l'accueil qu'il y avait partout reçu, et convaincu de la facilité tout au moins relative avec laquelle, grâce au

Pèlerinage de Pénitence, pouvait s'accomplir ce lointain voyage.

Le 24 juillet, le Comité permanent se réunissait sous le toit hospitalier de la Bonne Presse, 8, rue François Ier. Le projet était acclamé et les deux œuvres du Congrès et des Pèlerinages allaient travailler à sa réalisation. Il faut recruter les adhérents, préparer les travaux des réunions eucharistiques.

Mgr l'évêque de Liége communique aux évêques la lettre d'approbation du Souverain Pontife.

Loué et adoré soit à jamais Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel.

Liége (Belgique), le 2 octobre 1892.

FÊTE DE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT ROSAIRE

Nous sommes heureux de vous annoncer que la huitième Assemblée générale des Œuvres eucharistiques se tiendra l'année prochaine à Jérusalem. Elle y coïncidera avec le séjour du XIIe Pèlerinage de Pénitence.

Le premier de nos actes sera d'offrir à Léon XIII, à notre passage à Rome, l'hommage de notre filiale et profonde vénération, à l'occasion de ses noces d'or épiscopales: le second, de placer nos pacifiques assises sous la triple protection de la Bienheureuse Vierge Marie dans le sanctuaire de l'Incarnation, à Nazareth; de Jésus Enfant, à Bethléem; dans la *Maison du Pain* et de Jésus dans l'Eucharistie, sur le mont Sion, aussi près que possible du Cénacle. Le

Cénacle est au pouvoir des Turcs, qui l'ont converti en mosquée.

Nos réunions auront lieu à Jérusalem, dans l'église du Patriarcat, sous la haute direction de l'éminent patriarche de Jérusalem, Sa Béatitude Mgr Piavi.

La lettre de Sa Sainteté que nous avons l'honneur de vous communiquer vous dira mieux que toute parole l'excellence de l'Œuvre à laquelle nous vous convions.

Les difficultés d'exécution qu'elle eût autrefois rencontrées n'existent plus aujourd'hui, soit que l'on aille à Jérusalem isolément ou par groupes, soit que l'on s'y rende avec le Pèlerinage de Pénitence, dont l'organisation semble défier toute nouvelle amélioration.

Le départ du XIIe Pèlerinage de Pénitence aura lieu de Marseille, très probablement le 12 avril 1893; la fête de Pâques se célèbre l'année prochaine le 2 avril. Le bateau du Pèlerinage s'arrêtera à Naples, d'où les pèlerins iront à Rome en chemin de fer. Ils en reviendront par la même voie et reprendront, à Naples, le bateau qui les conduira directement à Caïffa. Sur ce même bateau s'embarqueront, à Naples, ceux d'entre eux qui, au lieu de faire sur mer le trajet de Marseille à Naples, auront préféré le faire à leurs frais en chemin de fer. D'autre part, on nous annonce que l'inauguration du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem vient d'avoir lieu. Ajoutons que les cérémonies et les réunions eucharistiques à Jérusalem

seront distribuées de manière à favoriser la visite de tous les lieux et sanctuaires que les pèlerins ont le si légitime désir de vénérer en Terre Sainte.

Il nous reste à prier, à agir et à subvenir aux frais considérables d'une telle entreprise.

La prière est le plus puissant levier du monde : nous vous demandons avec instances de prier avec nous, afin que la bénédiction de Dieu s'étende sur nos travaux et nos démarches et qu'elle leur fasse produire des fruits abondants pour l'union des âmes, par le triomphe de la Sainte Eucharistie.

A la prière, permettez-nous de vous demander d'ajouter l'action. Si vous le pouvez, venez avec nous, nous vous en prions, et portez à nos frères d'Orient l'édification de votre exemple, le religieux tribut de vos études, de vos travaux et de votre parole. Si vous ne le pouvez, daignez toujours vous faire l'apôtre de cette belle œuvre et en assurer le succès par la générosité de votre offrande. Dieu saura bien la reconnaître par une générosité plus grande encore.

Pourquoi ne vous le dirions-nous pas, en effet? Jérusalem est pauvre et pays de mission. Si élevées que soient les dépenses que doit entraîner la réalisation de nos projets dans ses murs, nous ne pouvons lui rien demander. Et cependant, qui de nous ne sait le prestige qu'exercent sur les Orientaux l'éclat et la splendeur du culte? Les évêques et les missionnaires orientaux, dont la présence à nos réunions est si désirable et nous sera si précieuse à tous égards,

ne vivent, pour la plupart, que du pain de la charité; pouvons-nous ne pas contribuer, aussi largement que possible, à leurs frais de déplacement et de séjour à Jérusalem?

Quelle que soit, d'ailleurs, la générosité de notre réponse à l'appel fait à chacun de nous, du fond de son tabernacle, par notre Souverain Seigneur et Maître, nous ne saurions oublier qu'à Jérusalem il ne s'agit pas seulement pour nous de réparer les outrages faits à Dieu et à la Sainte Église et de propager la dévotion au Très Saint Sacrement, mais aussi et surtout de témoigner à nos frères d'Orient la vive sympathie que nous avons pour eux, et notre désir plus vif encore de ne former avec eux tous qu'une seule et même Église, aux pieds de Jésus dans l'Eucharistie.

Veuillez agréer, etc.,

*Au nom du Comité permanent,*

✝ VICTOR-JOSEPH,
*Évêque de Liége, Président du Comité.*

DE PÈLERIN,
*Délégué du Comité pour le Congrès de Jérusalem.*

Cette lettre est adressée en même temps à tous les anciens pèlerins de Jérusalem. Ceux-ci, convoqués en assemblée générale au siège des Pèlerinages, le 22 septembre 1892, avaient promis de se faire les ardents propagateurs du futur Congrès, qui est prêché jusqu'en Amérique. Tous les évêques d'Orient sont spécialement convoqués à Jérusalem comme pour une solennelle et fraternelle rencontre avec l'Occident.

La revue des *Questions Actuelles* consacre chaque semaine un supplément à des *Etudes préparatoires* pour le Congrès (1).

Enfin le Comité permanent sollicite du Souverain Pontife l'honneur inappréciable de faire présider le Congrès par un représentant spécial, par un légat officiellement accrédité.

Léon XIII accueillit favorablement la supplique. Le 18 novembre 1892, il nommait comme son légat S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, le chargeait de *tenir sa place* aux solennités eucharistiques de Jérusalem *et d'y assister en son nom.*

S. Em. le cardinal Langénieux faisait aussitôt part à Mgr Doutreloux de cette heureuse nouvelle.

Reims, le 24 novembre 1892.

MONSEIGNEUR,

Voici la traduction de la lettre du Souverain Pontife qui m'est arrivée hier.

Vous la trouverez répondant à tous vos désirs et elle sera, pour les solennités eucharistiques du XIIe Pèlerinage de Pénitence, le gage d'un succès complet. Le Pape, en l'écrivant, semble avoir voulu y épuiser sa puissance et sa bonté. Et qui peut prévoir ce que notre bon Maître daignera y ajouter de grâces et de bénédictions, au milieu des triomphes que Votre

(1) Ces *Etudes* étaient un vrai programme : elles ont inspiré les principaux vœux du Congrès; elles contenaient un résumé très apprécié des divers rites de la liturgie orientale; elles ont été réunies en un fort volume : 1 franc, Paris, 5, rue Bayard.

Grandeur lui prépare dans cette ville, témoin de ses humiliations et de sa mort? Les Grecs, nos frères, ne seront-ils pas touchés, comme le fut l'apôtre Pierre, par un regard de Jésus qu'ils aiment, eux aussi, mais ne savent pas suivre et reconnaître dans la personne de son Vicaire?

Prions donc et que prient avec nous toutes les âmes chrétiennes, pour que, de ces solennités, sortent toutes les conséquences providentielles que nous en espérons et qui s'offrent à nous, si nous savons traduire fidèlement les volontés de Dieu.

Mes vœux les plus ardents vous suivront, Cher et Vénéré Seigneur, dans vos labeurs et vos démarches pour la préparation de cette grande Œuvre.

Veuillez agréer, Cher et Vénéré Seigneur, l'assurance de mon entier dévouement et me croire de Votre Grandeur, le serviteur et le frère en Notre-Seigneur.

† B. M., card. Langénieux,
*Archevêque de Reims.*

*A Notre Très Cher Fils Benoît-Marie Langénieux, cardinal de la Sainte Église romaine du titre de Saint-Jean Porte-Latine, archevêque de Reims.*

## LÉON XIII PAPE

Très Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Dans une pensée excellente, le Comité directeur des Œuvres eucharistiques a résolu de choisir, cette année, pour le lieu de ses solennités eucharistiques

la ville de Jérusalem où fut institué, par le Christ Notre-Seigneur, le plus saint de tous les sacrements. Afin d'imprimer à ces solennités un caractère plus auguste, il Nous a exprimé combien il souhaitait que vous fussiez, Très Cher Fils, désigné, avec le titre et le rang de Notre Légat, pour les présider. Dans la conviction où nous sommes que votre présence en cette qualité rehaussera l'éclat et l'importance de ces solennités, et que les résultats que Nous en attendons seront d'autant plus féconds, c'est de tout cœur que Nous confions à votre sagesse la charge d'y tenir Notre place en Notre absence et d'y assister en Notre nom.

D'ailleurs, Nous connaissons trop bien votre piété envers la Sainte Eucharistie et votre expérience des affaires, pour n'être pas assuré que vous apporterez tout votre zèle à remplir cette mission et que vous la conduirez à bonne fin.

En attendant, comme gage de la grâce du ciel qui peut seule assurer l'heureux succès de nos entreprises, Nous accordons, avec un sentiment de paternelle affection dans le Seigneur, à vous, Très Cher Fils, à votre peuple et à tous ceux qui prendront part à ces solennités, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 18 novembre de l'année 1892, de Notre Pontificat la quinzième.

LÉON XIII, PAPE.

Mgr Doutreloux communiqua ce nouveau Bref à ses collègues dans l'épiscopat dans les termes suivants :

Loué et adoré soit à jamais Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel.

Liége (Belgique), le 29 janvier 1893.

*Fête de saint François de Sales.*

JÉRUSALEM
1893

COMITÉ PERMANENT
DES
ŒUVRES EUCHARISTIQUES

MONSEIGNEUR,

Sa Sainteté, après avoir loué et approuvé comme très sage le dessein de rehausser le XII^e^ Pèlerinage de Pénitence à Jérusalem par des solennités eucharistiques, vient de nous accorder, dans le Bref que j'ai l'honneur de vous transmettre, la plus insigne des faveurs, en désignant l'un des plus illustres Princes de l'Église, S. Ém. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, *pour y tenir sa place et y assister en son Nom.* .

Le Souverain Pontife ne s'est pas contenté de donner à l'Orient ce témoignage exceptionnel de sa puissance et de sa bonté. Se préoccupant des frais considérables d'une telle entreprise, il a voulu, malgré son auguste détresse, s'inscrire le premier sur la souscription que nous avons ouverte pour les couvrir. Le Père ne pouvait plus délicatement inviter ses fils à suivre son exemple.

Plusieurs de nos Vénérables Collègues, et à leur tête l'éminent et regretté cardinal Lavigerie, ont déjà

bien voulu nous envoyer leur aumône; nous leur en adressons une nouvelle fois tous nos remerciements. Cette aumône nous est indispensable, nous le déclarons en toute simplicité à nos Vénérés Frères dans l'Episcopat. Nous nous permettons même de demander humblement à ceux d'entre eux qui disposent d'une *Semaine religieuse* de vouloir bien s'y mettre à la tête d'une souscription; si modeste qu'en soit le résultat, il nous sera très précieux.

Le mouvement qui se produit en Orient est merveilleux; nul ne voudra que le défaut de ressources nous prive d'y répondre.

Nous appelons en même temps Votre attention, Monseigneur, sur l'itinéraire ci-joint et, en particulier, sur le départ de Brindisi, fixé au 9 mai, avec retour le 27 du même mois, après un séjour de dix jours à Jérusalem. Abrégeant considérablement la durée du voyage, ce départ engagera, nous l'espérons, plusieurs évêques d'Occident à honorer nos solennités eucharistiques de leur présence. Le billet *circulaire* en Italie (Milan, Rome, Naples, Bari, avec retour par Lorette, Ancône), diminue beaucoup les frais de cette partie du voyage. Valable pour cinquante jours, ce billet coûte, en 1re classe, 218 francs, et en seconde 153 francs.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de notre plus profond et tout dévoué respect,

† VICTOR-JOSEPH,
*Évêque de Liége, Président du Comité.*

En même temps, l'évêque de Liège adressait ce nouvel appel en faveur du Congrès de Jérusalem :

Loué et adoré soit à jamais Notre-Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel

Liége (Belgique), le 29 janvier 1893.

*Fête de saint François de Sales.*

JÉRUSALEM
1893
—
COMITÉ PERMANENT
DES
ŒUVRES EUCHARISTIQUES

M

Nous avons l'honneur de vous adresser, avec l'itinéraire de Marseille, Naples et Brindisi à Jérusalem, l'horaire des solennités et réunions eucharistiques qui doivent, cette année, donner au XII[e] Pèlerinage de Pénitence une si particulière importance. Nous sommes heureux d'ajouter que S. S. Léon XIII, mettant le comble à ses premières faveurs, a daigné désigner l'un des plus illustres princes de l'Église, S. Ém. le cardinal Langénieux, pour les présider en son nom.

D'autre part, le Secrétariat des pèlerinages, désireux de se mettre à la portée de toutes les bonnes volontés, organise trois départs pour Jérusalem. Le premier aura lieu de Marseille, le 12 avril prochain, avec arrêt à Rome; le second, de Naples, le 21 avril, et le troisième, de Brindisi, le 9 mai. Les pèlerins des deux premiers seront à Jérusalem le 5 ou le 8 mai, suivant qu'ils feront ou ne feront pas le voyage de la Samarie. Ceux qui prendront le troisième arriveront à Jérusalem le 13 mai, y assisteront aux fêtes

et réunions eucharistiques, en repartiront le 23 et seront de retour à Brindisi le 27, et à Paris, s'ils le veulent, le 29.

L'heure de se décider est donc venue. Aussi engageons-nous vivement toutes les personnes qui désirent se rendre à Jérusalem à le faire connaître le plus tôt possible à M. Laverrière, secrétaire de l'Œuvre des pèlerinages, 8, rue François Ier, à Paris.

A ceux qui nous ont déjà donné le concours de leurs prières et de leurs aumônes, au nom de Notre-Seigneur, nous redisons merci.

A ceux qui ne l'ont pas fait encore, au nom de ce même Jésus, souverain dispensateur des biens qu'ils possèdent comme de ceux qu'ils espèrent, nous tendons la main avec confiance et nous demandons prière, sacrifice et aumône. Les frais qui nous incombent, à l'intention surtout des évêques et des missionnaires orientaux qui témoignent en grand nombre du désir de se rendre à Jérusalem, sont considérables et nous n'avons pour y faire face que le produit de la charité des fidèles. Vous avez des charges nombreuses, mais les plus onéreuses ne sont-elles pas pour le Souverain Pontife, et cependant, il a voulu figurer le premier sur notre souscription. Le Père pouvait-il plus délicatement inviter ses enfants à suivre son exemple?

L'Orient nous attend, ne trompons pas son attente. Allons à lui; rappelons-nous que nous en avons reçu la vie et la foi, et, agenouillés au pied du même tabernacle, pleins d'une juste admiration pour les antiques gloires de ses Églises, prouvons- ui par nos paroles, et surtout par nos actes, combien nous serions

heureux de les voir, sous la houlette du même Pasteur, resplendir de leur premier éclat.

Veuillez agréer, M , l'hommage de notre religieux dévouement en Notre-Seigneur.

*Au nom du Comité permanent des Œuvres eucharistiques,*

† VICTOR-JOSEPH,
*Évêque de Liége, Président du Comité.*

DE PÈLERIN,
*Délégué du Comité de Jérusalem.*

Enfin, le 1er février 1893, un nouveau Bref est adressé au T. R. P. Picard, Supérieur général des Augustins de l'Assomption, promoteur du XIIe Pèlerinage de Pénitence. Le Pape profite de cette occasion pour manifester officiellement une fois de plus sa volonté et il le fait en sanctionnant en même temps lui-même l'union qui existe entre le XIIe Pèlerinage de Pénitence et les solennités eucharistiques à la veille d'avoir lieu à Jérusalem.

*A Notre Cher Fils François Picard,*
*Supérieur général des Augustins de l'Assomption.*

LÉON XIII, PAPE.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Nous éprouvons une grande joie de la lettre dans laquelle vous annoncez qu'un Pèlerinage à Jérusalem aura lieu prochainement, sous votre conduite, dans les mêmes conditions et selon les règles instituées aux années précédentes. Aussi Nous formons pour

vous et pour tous ceux qui partiront avec vous les souhaits les plus heureux que peut Nous inspirer Notre affection paternelle, d'autant plus que ce pèlerinage, par le nombre et la distinction des pèlerins, paraît devoir offrir une plus grande importance. Nous considérons aussi comme louable et opportun le dessein arrêté de tenir, cette année, au milieu des monuments sacrés de la Palestine, des solennités eucharistiques. Cette circonstance, Nous en avons la confiance, attirera de plus précieuses bénédictions divines sur le Pèlerinage entrepris, selon la coutume, par un motif de pénitence et de piété. Aussi, voulant Nous-même prendre part d'une certaine manière à ce Pèlerinage, Nous avons désigné pour Notre Légat et pour Nous représenter à ces solennités eucharistiques Notre cher Fils Benoît-Marie Langénieux, cardinal-prêtre de la Sainte Église romaine, archevêque de Reims. En outre, pour accéder à vos demandes, et dans le désir de nourrir et d'augmenter leur piété, Nous accordons, à tous ceux que vous conduirez prochainement aux Lieux Saints de la Palestine, les mêmes privilèges et les mêmes indulgences que Nous avons concédés par nos Lettres, datées du 6 mars de l'année 1882, et renouvelés l'année dernière, sous la réserve que les mêmes conditions seront remplies. Nous confirmons, de plus, les pouvoirs et privilèges dont les lettres en question vous revêtaient comme directeur du Pèlerinage, et nous vous donnons la faculté de choisir, s'il en est besoin, un prêtre capable, en usant des pouvoirs à vous nommément attribués, de tenir votre lieu et place. Que Dieu, dans sa bonté, daigne regarder vos religieux désirs et tourner heureusement au bien

commun l'œuvre pieuse projetée. Comme augure de la faveur divine, et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous envoyons, à vous et à tous les pèlerins, notre très affectueuse bénédiction dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1er février 1893, 15e année de notre Pontificat.

LÉON XIII.

Le nouveau légat du Pape adressa, lui aussi, à ses diocésains, une lettre magistrale dans laquelle il relève l'importance des solennités qui se préparent en Terre Sainte.

Nos Très Chers Frères,

Dans quelques semaines, vous le savez, de solennelles manifestations de foi et de piété auront lieu à Jérusalem pour glorifier Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie et porter jusqu'au sein des Églises orientales un gage nouveau des sentiments du Saint-Siège, qui n'a cessé de les poursuivre à travers les siècles de sa sollicitude et de son amour.

« Le dessein de réunir à Jérusalem une assemblée eucharistique Nous paraît très sage, écrivait naguère Léon XIII. Il Nous a grandement réjoui, et Nous pensons que son exécution produira des fruits très salutaires. Il n'est point de lieu, en effet, qui convienne davantage à une manifestation de ce genre, et l'on peut en attendre de précieux résultats par l'impulsion qui sera donnée à la piété des fidèles d'Orient pour l'accroissement du culte du Très Saint Sacrement.

» D'autre part, Nous sommes convaincu que tous ceux qui se rendront en Terre Sainte à cette occasion demanderont à Dieu, par-dessus tout, de réunir dans l'intégrité d'une même foi et de Nous rattacher par les liens d'une charité parfaite les peuples de ces régions qui, bien que séparés de Nous, portent le nom de chrétiens (1) ».

A maintes reprises, le Souverain Pontife a renouvelé ses encouragements et exprimé ses espérances. Il a voulu prendre une part effective à cette œuvre de paix et d'union. Il l'a rattachée par les liens les plus étroits à Lui-même en désignant pour la présider un légat chargé « d'y tenir sa place en son absence, d'y assister en son nom, *Nostri absentium nomine et vice* (2) », et « d'y représenter sa propre personne, *qui personam Nostram ad solemnia eucharistica gerat* (3) ».

C'est sur nous, nos très chers Frères, que Léon XIII, dans sa bienveillance paternelle, a daigné jeter les yeux; c'est à nous qu'il a réservé cet honneur et cette charge. Touché de sa confiance, comptant sur la grâce de Dieu, nous avons accueilli avec une sainte fierté l'occasion que la Providence nous accordait de témoigner au Vicaire de Jésus-Christ notre filiale affection, de le consoler dans ses épreuves, de seconder ses desseins et de mettre au service de l'Église notre dévouement le plus absolu.

Nous avons passé à Rome le mois de février dernier, afin de conférer avec le Pape et de recevoir de

(1) Bref de Léon XIII, en date du 3 mai 1892.
(2) Du 18 novembre 1892.
(3) Du 1er février 1893.

Lui les instructions qui nous sont nécessaires pour remplir selon ses vues notre mission de légat. Nous nous rendons à Lourdes pour préparer dans la prière les questions qui devront être traitées à Jérusalem, et mettre sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge l'œuvre qui nous est confiée. De là, nous gagnerons la Palestine, où, il y a plus de quarante ans, nous abordions déjà en pèlerin, avec la caravane qui a eu la gloire de reprendre, la première, les traditions oubliées des grands Pèlerinages de Terre Sainte.

Mais, nos très chers Frères, en quittant notre diocèse et avant d'entreprendre ce long voyage, nous voulons attirer votre attention sur les événements qui vont réveiller à Jérusalem, au mois de mai prochain, les plus beaux souvenirs des âges passés, afin qu'associés plus intimement à notre pensée vous puissiez demander à Dieu de bénir les desseins pacifiques de Léon XIII pour le triomphe de l'Eucharistie et l'exaltation de la Sainte Eglise.

Rendre hommage à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, servir l'Église, c'est, en effet, notre seule ambition et le but unique de nos efforts. Nous n'allons rien innover : ce qui se prépare maintenant à Jérusalem a eu lieu depuis quinze ans à Liége, à Avignon, à Toulouse, à Lille, à Fribourg, à Anvers, à Paris, sur l'initiative du même Comité international des œuvres eucharistiques, dont Mgr l'évêque de Liége est actuellement le président.

C'est une pensée de foi qui a inspiré, cette année, le choix de Jérusalem, la ville eucharistique par excellence, pour tenir cette assemblée toute de piété,

qui a provoqué, partout où elle a passé, avec une impression profonde d'édification, les démonstrations les plus touchantes de dévotion au Très Saint Sacrement.

Organisée avec le concours des Pèlerinages de Pénitence qui ont, depuis douze ans, droit de cité en Palestine, l'œuvre garde néanmoins son caractère international. Non seulement des étrangers se joindront aux pèlerins français, mais nous serons entouré nous-même d'évêques et de prélats venus de Belgique, d'Angleterre, de Suisse, d'Italie, d'Amérique, etc...., auxquels doivent s'associer les patriarches et les évêques orientaux, qui ont répondu en grand nombre à l'invitation de Mgr Doutreloux, président du Comité.

Car, nos très chers Frères, c'est avec enthousiasme que les catholiques de rites divers répandus dans la Syrie, l'Égypte, la Turquie et toute l'Asie occidentale, ont accueilli l'annonce des solennités religieuses dont ils attendent les plus douces consolations et les plus puissants encouragements.

Quant aux Églises orientales, grecque, arménienne, copte, etc., qui ne sont point encore revenues à l'unité, elles ne pourront qu'être profondément touchées, lorsqu'elles verront avec quelle mansuétude, avec quelle bonté et quelle délicatesse le Vicaire de Jésus-Christ les convie à reprendre leur place dans la hiérarchie catholique, afin de s'unir à nous et de donner au monde, qui nie et qui blasphème, le spectacle de l'unanimité de la foi au Très Saint Sacrement de l'autel. C'est, en effet, au pied du tabernacle, que Léon XIII leur a donné rendez-vous. C'est un acte d'amour conforme à leur foi que nous allons faire au

milieu de ces peuples, avec eux s'ils le veulent, là même où le Christ a institué l'Eucharistie pour qu'elle fût à jamais le lien et le symbole de l'unité, de la charité et de la paix parmi les chrétiens, *Symbolum unitatis et charitatis;* là même où il exhala de son cœur cette prière qui exprimait la pensée, l'espérance, la volonté de toute sa vie : « O Père saint, que tous ceux qui croiront en moi, *qui credituri sunt in me,* demeurent unis entre eux, *sint consummati in unum,* comme vous et moi nous sommes unis »; là même où il a versé son sang pour consommer dans l'amour, en les réconciliant avec Dieu, le Père de tous, l'union fraternelle des hommes qu'il mettait sous la garde de son Église : « *Sicut dilexit me Pater et ego dilexi vos;* comme mon Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés : demeurez unis dans mon amour, *manete in dilectione mea.* Demeurez unis dans mon amour! »

Prions, nos très chers Frères, pour que se réalise enfin ce désir, ce vœu, ce commandement du Cœur de Jésus! Prions pour que tous ceux qui l'adorent et qui l'aiment dans son Sacrement soient unis entre eux par une commune obéissance à son Vicaire ici-bas! C'est le Père de la grande famille catholique qui nous demande cette prière dans les termes que nous avons rappelés plus haut, afin de provoquer une effusion plus grande de cette même grâce qui réconcilia jadis, dans le sang de la Rédemption, les enfants avec leur Père et les frères entre eux.

Et c'est précisément pendant la semaine liturgique de l'Ascension à la Pentecôte, anniversaire de la retraite des Apôtres au Cénacle et de la descente du Saint-Esprit, que vont avoir lieu ces solennelles

manifestations : « *Omnes erant perseverantes unanimiter in oratione.* Ils persévéraient tous d'un même cœur dans la prière! »

Or, nos très chers Frères, depuis des mois entiers, non seulement en France, mais dans tous les pays catholiques, on prie au fond des cloîtres, dans des foyers chrétiens, à cette intention. Nous savons que durant le Pèlerinage, depuis le premier jour jusqu'au dernier, du 14 au 21 mai surtout, la prière sera fervente, à Bethléem, à Nazareth, à Gethsémani, au Calvaire, au Saint Sépulcre, et nous venons vous demander, à vous qui n'aurez point la consolation de parcourir et de vénérer les Saints Lieux, et qui n'assisterez point aux réunions eucharistiques de Jérusalem, de vous associer avec toute votre foi, avec toute votre piété, à la prière de Jésus-Christ Notre-Seigneur, à la prière du Pape, à la prière de l'Église, afin que notre mission, bénie du ciel, réveille les glorieuses traditions catholiques des nations orientales et serve pleinement les desseins miséricordieux de la Providence sur ces peuples, nos frères dans la foi, que rien d'essentiel ne retient aujourd'hui hors de l'unité.

† Benoît-Marie, Card. Langénieux,
*archevêque de Reims.*

## II

### ARRIVÉE A ROME ET A JÉRUSALEM

Le rendez-vous des pèlerins congressistes était fixé à Rome.

Le 15 avril, ils étaient aux pieds du Souverain Pontife, et le P. Picard lisait en leur nom l'adresse suivante :

TRÈS SAINT PÈRE,

Les paroles de Votre Sainteté sont toujours fécondes en victoires.

Il y a douze ans, je me permettais de soumettre à Votre Sainteté le projet d'un Pèlerinage populaire de Pénitence à Jérusalem. L'entreprise était difficile. Elle passait même pour audacieuse et téméraire. Malgré sa témérité, Votre Sainteté daigna la bénir et la combler de faveurs. Aussitôt, les obstacles tombèrent comme d'eux-mêmes, et plus de mille pèlerins se précipitèrent joyeux vers la Terre Sainte. On leur annonçait qu'ils mourraient tous : ils revinrent tous bien portants. Depuis lors, Jérusalem attend chaque année avec une joyeuse impatience le retour des pèlerins de la Pénitence, et voilà douze ans que les pèlerins répondent aux espérances des catholiques de la Palestine. Grâce à Votre Sainteté, l'œuvre est fondée.

Votre parole est encore victorieuse aujourd'hui, Très Saint Père. Elle donne à notre Pèlerinage de Pénitence une grandeur nouvelle. Elle en fait un pèlerinage eucharistique et unit le monde entier en un même acte de solennelle réparation et d'immense amour.

La pensée de Votre Sainteté a été comprise, et, de toutes parts, accourent les pèlerins, heureux de manifester sur la terre du Christ leur amour pour la divine Eucharistie et leur ardent désir d'unité.

L'Orient s'unit à l'Occident. Sous la conduite de leurs évêques, des catholiques de la Syrie, de l'Égypte et de l'Asie se donnent rendez-vous avec les catholiques de la Turquie d'Europe, de la Belgique, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Italie, de la France,

de l'Autriche et de l'Amérique, pour répondre à la confiance de Votre Sainteté qui daigne les honorer d'un incomparable honneur en leur donnant pour chef un cardinal de la Sainte Église romaine, un légat de son auguste Personne.

Ces pèlerins viennent d'abord au centre de l'unité; ils viennent à Rome, en vos fêtes jubilaires, pour vous dire leur admiration, leur dévouement et leur respectueuse tendresse.

Dans leur voyage à travers les mers, en Palestine, à Jérusalem, ils prieront, ils obéiront, ils souffriront, et. si Dieu veut des victimes, ils sont prêts à mourir, pour toutes les intentions de Votre Sainteté.

Parmi ces intentions, ils distinguent surtout celles qui regardent l'Orient.

Puissent les événements répondre aux sollicitudes de Votre Sainteté pour l'Orient.

Puisse le Sacrement de l'unité accomplir et consommer l'unité, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur!

Puissent la Vierge toute sainte et les anges et les saints protecteurs de l'Orient, docteurs, pontifes, martyrs, unir leurs supplications aux nôtres!

Puisse l'Orient reconnaître en nos solennités eucharistiques, en cette incomparable procession qui ira de Rome à Jérusalem, du tombeau des apôtres au tombeau du Christ, un témoignage et comme une note visible des saintes expansions et de la vitalité puissante et véritablement divine de notre Sainte Église catholique, apostolique et romaine.

A plusieurs passages de l'adresse, surtout lorsque le P. Picard a déclaré que les pèlerins étaient prêts à s'offrir

en victimes et à mourir aux intentions du Souverain Pontife, les mille pèlerins présents ont souligné ces paroles par des applaudissements prolongés.

Sa Sainteté s'en est montrée vivement émue et a marqué plusieurs fois son approbation. Puis, prenant la parole, elle a répondu en français par le discours suivant :

Nous ne pouvons qu'être vivement touché, très cher Fils, des nobles et religieux sentiments que vous venez d'exprimer et qui, depuis douze ans, inspirent vos pieux Pèlerinages à Rome et à Jérusalem. Oui, ce Nous est une grande consolation de voir avec quelle persévérance, malgré tant d'obstacles, vous les renouvelez chaque année depuis que, de tout cœur, Nous en avons béni la première pensée. Dès lors, Nous Nous en promettions les plus heureux fruits, et l'expérience n'a pas déçu Notre attente.

Déjà les prières publiques qu'annuellement vous faites monter au ciel des lieux mêmes où a prié le Sauveur, les actes de pénitence que vous accomplissez là où il a pleuré et souffert, ont attiré d'en haut des grâces précieuses, en réveillant l'esprit chrétien chez un grand nombre et en fortifiant d'autres dans la pratique des solides vertus.

En Orient, la venue périodique de ces légions de pèlerins, leur piété, leur maintien digne et recueilli, leurs bons exemples n'ont pas laissé de produire une impression très salutaire et contribuent puissamment à dissiper les antiques préjugés qui retiennent tant de chrétiens loin de l'unité catholique.

Vos Pèlerinages Nous apparaissent comme autant de pacifiques Croisades pour reconquérir ces brebis errantes et les ramener au bercail, et ce caractère

providentiel semble marquer plus particulièrement encore le Pèlerinage que vous faites en ce moment. Vous allez cette fois en Terre Sainte dans le but spécial d'y célébrer, au lieu même de son institution, le Sacrement de l'amour qui est par excellence « le Sacrement de l'unité, en lequel tous les chrétiens sont une même chose en Jésus-Christ ».

Ce Congrès eucharistique de Jérusalem, en même temps qu'il augmentera chez les catholiques l'amour du Dieu de nos autels, sera pour les chrétiens séparés une muette mais éloquente invitation à venir se fusionner avec vous dans un seul et même sentiment de foi, d'espérance et de charité.

C'est dans cette pensée et comme pour prendre une certaine part, Nous-même, à vos réunions, que Nous avons délégué pour les présider un membre éminent de Notre Sacré Collège.

C'est aussi afin d'en mieux assurer l'heureux succès que vous avez voulu, de votre côté, très cher Fils, venir solliciter, au préalable, Notre bénédiction, et renouveler devant Nous l'expression de votre ferme et inviolable attachement à la Chaire de Pierre, au seul centre divinement constitué de l'Église universelle. Nous vous félicitons de ces louables dispositions; Nous agréons vos hommages et les vœux que vous formez à l'occasion de Notre Jubilé épiscopal; et comme gage de notre particulière affection Nous vous accordons bien volontiers, à tous ici présents, à tous les membres de ce Pèlerinage et de votre Congrès eucharistique, la Bénédiction apostolique.

Les 1 100 pèlerins s'embarquent à bord de deux navires, *le Poitou* et *la Ville-de-Brest*. La plus belle des

processions eucharistiques se déroule sur la mer pour aller dresser à Jérusalem le plus solennel des reposoirs.

C'est le 13 mai que le cardinal légat fit à Jérusalem son entrée solennelle. De la gare à la porte de Jaffa il fit le trajet monté sur un cheval blanc, escorté du consul, de prélats à cheval, précédé du porte-croix et suivi du porte-crosse également à cheval. Plus de mille pèlerins lui formaient cortège ; la cavalerie turque précédait et suivait.

A la porte de Jaffa le légat fut reçu par le patriarche de Jérusalem, Mgr Piavi, et par trente-huit évêques orientaux et occidentaux. Il prit la mitre et la chape, puis, la crosse en main, il se dirigea vers le Saint-Sépulcre au milieu d'une foule innombrable de toute race et de toute religion, mais unanimement sympathique.

## III

### ÉCHOS DU CONGRÈS

Sans retard, le Congrès allait commencer ses travaux.

Le lieu qu'eussent désiré tous les cœurs pour y tenir séance, c'était le Cénacle, le lieu même où fut instituée la Sainte Eucharistie. Le Cénacle est, hélas! aux mains des Turcs depuis quatre siècles.

C'est dans la grande église paroissiale de Saint-Sauveur que s'ouvrit, le 15 mai 1893, la première séance générale.

Quel spectacle! C'était, en raccourci, tout l'univers chrétien :

Un cardinal légat du Saint-Siège;

Deux patriarches catholiques, latin et grec;

Dix archevêques et évêques du rite latin d'Orient et d'Occident;

Quinze archevêques et évêques des rites orientaux : melchite, maronite, arménien, syrien, chaldéen et bulgare;

Dix prélats, supérieurs d'Ordre, abbés mitrés;

Deux délégués officiels des Églises copte et abyssinienne;

Cinq cents prêtres environ, séculiers et réguliers, d'Asie, d'Europe, d'Afrique et d'Amérique ;

Enfin une multitude de fidèles venus avec le Pèlerinage de Pénitence ou accourus de divers points de la Palestine.

Comme au jour de la Pentecôte, « il y avait alors à Jérusalem des hommes religieux venus de toutes les nations qui sont sous le ciel ». (1)

Pendant six jours, les séances et les cérémonies liturgiques se succédèrent au milieu d'une immense affluence et avec la plus grande piété. Au lendemain même du Congrès, le R. P. Emmanuel Bailly en retraçait le magnifique tableau en ces termes :

A bord du *Poitou*, mercredi 24 mai.

Nous avons eu de magnifiques assises à Jérusalem que nous avons quittée hier matin.

Toutes les séances du Congrès ont été remarquables par les travaux, l'entente, la solennité et, tout ensemble, l'enthousiasme des congressistes venus de tous les points du monde ; la dignité et le nombre des personnages, évêques, clergé, etc., qui y prenaient part, leur donnaient une grandeur singulière ; mais les dernières journées ont été encore plus admirables.

NN. SS. les évêques d'Orient, par eux-mêmes ou leurs représentants, ont fait des rapports très appréciés, très remarquables, qui ont ouvert les yeux aux Occidentaux sur la beauté et l'antiquité des rites orientaux. Ils ont, à plusieurs reprises, affirmé très énergiquement le dévouement des Églises orientales unies pour le Saint-Siège et leurs sympathies pour leurs frères de l'Église latine.

(1) *Act.* II, 5.

D'autre part, les rapports des Occidentaux, affirmant l'amour du Saint-Siège et de l'Église romaine pour les catholiques d'Orient, provoquaient les enthousiasmes très sincères des Grecs, Arméniens, Maronites et Slaves unis.

Le cardinal légat a assisté à toutes les séances, entouré des quarante à quarante-cinq patriarches, archevêques, évêques, abbés mitrés, protonotaires d'Orient ou d'Occident, et des autres personnages éminents qui couvraient l'estrade.

Des délégués de l'épiscopat français, allemand, anglais, américain, des vicaires généraux, quatre curés de Paris, des laïques de la plus haute distinction se remarquaient dans l'assistance. On a tenu les séances à Saint-Sauveur, à Sainte-Anne, à Notre-Dame de France, qui en a eu de très belles. Le Saint Sacrement est resté exposé tout le temps au patriarcat.

Son Éminence a gagné tous les cœurs : elle a agi avec une prudence, une délicatesse et surtout une bonté inexprimables.

Au cours des séances, le légat n'est sorti pour la première fois de sa grande mission que pour se rendre, en un appareil très modeste, à la léproserie et là se dévouer aux rebuts de l'humanité, comme s'il en était le plus humble serviteur. Cet acte d'humilité et de charité a rempli les pèlerins et toute la population d'une profonde impression.

La séance de clôture du Congrès, tenue le samedi soir, a dépassé toutes les autres. Après de remarquables discours, entre autres celui de l'archevêque de Bagdad, qui a demandé à l'assemblée de voter des remerciements au Pape, au cardinal, à la France et

aux Pèlerinages de Pénitence, avec une éloquence qui a provoqué des applaudissements réitérés, le cardinal légat a fait un magnifique appel à l'union et à l'unité dans un rapprochement saisissant entre le Congrès eucharistique et la fête de la Pentecôte.

A la fin de cette mémorable séance, il y a eu le chant des *Laudes* ou acclamations liturgiques à tous les évêques du Congrès; elles ont produit un grand effet et réjoui tous les cœurs.

Mais ce ne sont pas seulement ces réunions, si fécondes en révélations précieuses, en démonstrations d'union, en actes d'amour pour Notre-Seigneur dans le Très Saint Sacrement et de docilité pour le Saint-Siège, qui ont donné au Congrès eucharistique un cachet incomparable; ce sont encore toutes les solennités qui se sont accomplies entre les séances dans les différents rites.

Chaque matin a eu lieu, présidée par le cardinal légat, une messe solennelle en un rite différent. On y a ajouté, à certains jours, des ordinations. Tous les rites se sont déroulés successivement, et, le dernier jour, le cardinal légat a officié pontificalement dans l'église du patriarcat, entouré de tous les évêques avec leurs mitres, leurs ornements et leurs insignes. C'était un spectacle de toute beauté.

Chaque soir, après la réunion de l'après-midi, avait lieu une procession splendide du Saint Sacrement dans les communautés de Jérusalem.

Chose étonnante! la fraîcheur a été telle pendant le Congrès, et ces processions ont été facilitées par une température si froide, qu'on y a gagné des rhumes.

Le cardinal a assisté à toutes avec un grand nombre d'évêques et des centaines de prêtres. Les pèlerins, les fidèles, les établissements catholiques, leurs musiques rehaussaient la pompe de ces grandes manifestations de foi et d'amour au Saint Sacrement, faites en plein air, aux yeux de tout Jérusalem qui les admirait tous les jours de cette grande semaine. A Notre-Dame de France, c'est l'évêque arménien d'Adana qui portait le Saint Sacrement.

En outre, pendant trois jours, ont eu lieu des réunions sacerdotales très vivantes et très nombreuses. Le cardinal a présidé la dernière, où le patriarche de Jérusalem a dit des choses fort intéressantes sur la situation des catholiques en Palestine.

Ajoutez à tout cela le chemin de croix solennel à travers les rues de Jérusalem, le vendredi de cette semaine du Congrès. Deux grandes croix y furent portées. Les évêques, au nombre de douze, en portèrent une autour du Saint-Sépulcre.

Des adorations nocturnes, faites en divers sanctuaires, à Gethsémani, à la Flagellation, etc., s'ajoutèrent à l'adoration diurne continue qui se faisait à l'église du patriarcat. Les dames en firent une à l'*Ecce Homo*, chez les Dames de Sion.

Tant de ferveur, tant d'entrain, de si grandes séances, des travaux si remarquables, des solennités si éclatantes, une fusion si fraternelle de l'Orient et de l'Occident catholiques, avec tant d'évêques et de fidèles de toutes les parties du monde, ayant le Pape à leur tête, dans la personne de son légat, et se jetant tous ensemble, en des rites divers, aux pieds de Notre-Seigneur, adoré dans le même Sacrement, sur le

même autel, avec une même foi, voilà le spectacle sans pareil qu'a vu Jérusalem et qui ne s'y était jamais vu, sans doute, avec un tel éclat et un caractère aussi cosmopolite et aussi universel.

La paix, le respect des infidèles et orthodoxes, l'ordre public ont entouré ces grandes assises des circonstances les plus favorables.

Aussi le Congrès a-t-il rendu hommage aux autorités turques et à Sa Majesté le sultan, pour la liberté et la protection accordées à ces solennités religieuses.

Le soir de la Pentecôte fut chanté, au milieu d'une pompe éclatante, le *Te Deum* d'actions de grâces au Saint-Sépulcre.

Le légat présidait, entouré des évêques et d'une foule considérable qui chantait l'hymne de la joie et de la reconnaissance avec un élan saisissant.

La bénédiction du Saint Sacrement termina.

Mais la vraie séance de clôture eut lieu le lendemain, lundi de la Pentecôte; voici comment :

Le cardinal légat vint, à 10 h. 1/2 du matin, poser la première pierre de l'église de Notre-Dame de France et bénir l'hôtellerie. Il avait accepté de déjeuner ensuite avec le Pèlerinage. Les patriarches, archevêques, évêques, le consul général de France, les membres du Comité du Congrès, les supérieurs des communautés, les personnes notables de Jérusalem et de divers pays, etc., étaient invités. Tous furent fidèles à ce rendez-vous général.

Mais quand le moment du banquet fut arrivé et quand le légat parut, accompagné du consul et suivi de tous les évêques qui prirent place avec Son Éminence à la table élevée au fond de l'immense réfec-

lier quand il rappela la nécessité et les bienfaits de son protectorat.

Le R. P. Bailly proposa, en ce moment, d'avoir un souvenir et de former des vœux bienveillants pour nos frères séparés; il fut très acclamé.

Un jeune Syrien chanta ensuite en arabe une poésie composée par un évêque maronite, et qui fut traduite par un autre évêque, aux applaudissements du peuple.

Enfin le cardinal se leva et, en des termes d'une distinction parfaite, où le cœur et l'éloquence éclataient à chaque mot, se faisant entendre à tous, remercia ceux qui l'avaient loué à l'excès, disait-il. Puis, après avoir rendu hommage à Sa Majesté le sultan, il remercia en particulier le consul général de France: il annonça qu'en vertu des facultés que lui avait données le Saint-Siège il lui décernait la décoration exceptionnelle de grand'croix de Saint-Grégoire, et Mgr Péchenard lut aussitôt le diplôme qui confère cette distinction.

Une explosion d'acclamations retentit sur tous les points. Le consul répondit en quelques mots très heureux et très applaudis. Les cris de : « Vive Léon XIII! Vive le consul! Vive la France! » éclatèrent de toutes parts.

Rien ne peut vous dire la dilatation, la joie, les sympathies mutuelles qui se manifestèrent, sous l'action de la grâce, en ces agapes magnifiques.

Le légat, les évêques et le consul furent longuement acclamés à leur sortie.

Je n'ai point à parler ici de ce qui s'est passé dans les réunions épiscopales que le cardinal légat a présidées.

Je puis seulement dire qu'elles ont été la source d'une grande satisfaction pour NN. SS. les évêques et Son Éminence qui en paraissaient tous très heureux.

La conclusion qu'on rencontre sur toutes les lèvres est celle-ci :

« Le Congrès eucharistique a dépassé toutes les espérances. C'est un immense événement; il ne peut manquer d'avoir ultérieurement des conséquences très importantes pour les relations religieuses de l'Occident et de l'Orient. Il a beaucoup appris aux Latins sur les Églises orientales, et il a donné à celles-ci une dilatation et un élan singuliers. Il est, au point de vue de l'union et du retour possible des orthodoxes, une semence, une préparation précieuse. On a compté jusqu'à 30 évêques des Églises orthodoxes assistant aux réunions du Congrès. »

Dans ses lettres antérieures, le P. Emmanuel Bailly, qui avait, à Rome, comme Procureur général, servi d'intermédiaire entre le Comité permanent et le Vatican, disait les difficultés qu'avait soulevées contre le Congrès de Jérusalem la diplomatie au nom des puissances inquiètes de l'importance donnée à la France par le choix d'un cardinal-légat français.

Ces difficultés se compliquaient de sourdes oppositions suscitées par les orthodoxes du Phanar et de la Russie et d'un courant d'alarmés ou d'alarmistes qui avait groupé même quelques Orientaux unis. La France elle-même, qui avait envoyé sa flotte à Jaffa pour y saluer le cardinal-légat, effrayée de l'émoi des uns et des réclamations des autres, télégraphia l'ordre à l'amiral de stationner à Beyrouth et de n'envoyer qu'une représentation de notre marine à Jaffa.

Mais ces contradictions et ces difficultés, auxquelles le

cardinal-légat fait allusion dans le rapport qu'on va lire, furent providentiellement impuissantes : elles ne troublèrent en rien la sérénité avec laquelle le Congrès fit son œuvre selon le vœu de Léon XIII.

## IV

### RAPPORT SUR LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE JÉRUSALEM PRÉSENTÉ A SA SAINTETÉ PAR LE CARDINAL LANGÉNIEUX, ARCHEVÊQUE DE REIMS, LÉGAT DU SAINT-SIÈGE

TRÈS SAINT PÈRE,

Parmi les gages de paternelle sollicitude que le Saint-Siège a donnés à l'Orient, il n'en est point qui ait frappé les esprits et touché les cœurs autant que ce Congrès eucharistique de Jérusalem, dont Votre Sainteté a voulu, en la personne de son légat, prendre la direction et la présidence.

L'action de la Providence se révèle manifestement dans l'histoire intime de cette œuvre, complexe et délicate, qui s'est accomplie malgré tout et malgré tous, pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église d'Orient.

La politique s'était alarmée, les communautés orthodoxes étaient anxieuses, les passions s'agitaient dans tous les camps, et les prévisions humaines, qui ne manquaient point de fondement, s'accordaient à juger une pareille entreprise pour le moins téméraire.

Mais ces contradictions et ces difficultés ne servirent qu'à rendre plus éclatantes les bénédictions que

Dieu réservait au Congrès. Elles attirèrent l'attention publique et firent de ces réunions eucharistiques, avant même qu'elles eussent commencé, un événement.

## I

Dès le premier jour, toutes les préventions tombèrent; et, comme autrefois la voix de la multitude étouffait souvent les passions et les intrigues qui s'agitaient autour de Notre-Seigneur, ce peuple de Jérusalem, au sein duquel tant de races se mêlent avec leurs susceptibilités nationales et religieuses, ce peuple si mobile et si vite monté, dont on pouvait tout craindre, fit au légat du Pape une réception si enthousiaste et si grandiose, que désormais tout était sauvé.

Ce fut pour l'Église catholique et pour Votre Sainteté un triomphe incomparable dont l'impression n'est pas près de s'effacer.

Déjà, à Jaffa, la population, d'un élan tout spontané, nous avait entourés d'honneurs et de prévenances; mais à Jérusalem, c'est tout un peuple qui se lève et se porte à notre rencontre.

A la gare, l'envoyé de Léon XIII est salué par le corps consulaire tout entier ayant à sa tête le consul général de France, par les autorités locales, par les délégations de tous les établissements religieux, par une délégation des communautés dissidentes au nom de leurs patriarches, etc.

Puis, au milieu d'une multitude innombrable, pressée sur la route, sur les rochers, jusque sur les arbres, le légat, à cheval, précédé de la croix et suivi du cortège officiel, gagne la porte de la ville, où le

patriarche, avec tout son clergé, entouré des évêques, le reçoit selon les prescriptions canoniques.

La procession se fraye à grand'peine un passage à travers la foule jusqu'au Saint-Sépulcre. Les toits, les fenêtres, les balcons, les terrasses même de la basilique sont envahis; et partout les marques les plus touchantes de respect et de sympathie : les musulmans se découvrent, les juifs en font autant. La foule est immense et le silence est profond comme dans une église. Ce qu'on lit sur ces physionomies, ce n'est pas de la curiosité, c'est plus que du respect, c'est de la vénération inspirée par le sentiment religieux pour la personne du Vicaire de Jésus-Christ; et chaque fois que je fus en contact avec le peuple, jusqu'au dernier jour, j'ai retrouvé ces dispositions et cette attitude.

Au Saint-Sépulcre, le chant solennel du *Veni Creator*, la publication des Lettres pontificales et la bénédiction papale couronnèrent ce premier acte des fêtes eucharistiques inaugurées sous les meilleurs auspices.

La presse a pu rapporter de différentes façons cette entrée vraiment triomphale et d'un triomphe plus populaire encore qu'officiel de votre légat à Jérusalem, elle n'a pas pu en exprimer toute la grandeur ni en exagérer la portée.

Dès le lendemain, pour se continuer durant huit jours entiers, commencèrent les travaux du Congrès. Les rites orientaux étaient représentés par dix-huit patriarches et évêques, dont plusieurs venus des contrées les plus lointaines, et l'Église latine, par quinze prélats de Belgique, de France, d'Italie, d'Angleterre,

de Suisse et d'Amérique. Plusieurs des Émes cardinaux et plus de quarante évêques avaient en outre envoyé des délégués ou leur adhésion.

Sans entrer dans le détail de nos laborieuses réunions où des études du plus haut intérêt, sous la sage direction de Mgr l'évêque de Liége, se déroulaient en des rapports écrits qui seront tous publiés, j'indiquerai seulement à Votre Sainteté le programme de nos journées.

Le matin, une messe pontificale, célébrée successivement en chacun des rites grec, maronite, arménien, syrien, bulgare, etc., rassemblait tous les congressistes dans l'un des principaux sanctuaires de la Ville Sainte.

La journée tout entière était consacrée aux travaux du Congrès; et, le soir, un salut, avec procession solennelle du Très Saint Sacrement, nous réunissait de nouveau au pied d'un autel de rite latin ou de rite oriental.

Les prêtres tinrent en outre plusieurs assemblées spéciales, pour traiter plus particulièrement les questions eucharistiques au point de vue du ministère pastoral.

Et à chacune de ces réunions, Très Saint Père, votre pensée était présente et votre bénédiction ranimait la ferveur et soutenait les courages.

Durant toute la semaine, le Saint Sacrement fut exposé dans l'église du patriarcat latin, et pèlerins et fidèles acceptèrent avec joie l'heure d'adoration. La nuit, elle se continuait à l'*Ecce Homo*, au Gethsémani, etc....., et des pèlerins, prêtres et laïques, sacrifiaient volontiers, pour cette adoration nocturne, un repos pourtant bien nécessaire.

Là est le secret des bénédictions si sensibles qui préservèrent notre œuvre de tout écueil et lui assurèrent un succès inespéré. La prière a été fervente, non seulement à Jérusalem, mais dans le monde catholique et principalement dans les cloîtres. Des actes héroïques de vertu et de pénitence ont été faits, des vies se sont offertes à Dieu pour que les desseins apostoliques du Pape sur l'Orient fussent réalisés, et nous savons que plusieurs de ces victimes volontaires ont été agréées.

Tels sont, Très Saint Père, avec quelques cérémonies particulières : chemin de croix public sur la Voie douloureuse, messes en plein air au mont des Oliviers le jour de l'Ascension, près du Cénacle, à la Pentecôte, visite du légat aux lépreux, etc., ce que l'on pourrait appeler les dehors du Congrès eucharistique de Jérusalem.

## II

Quels en furent à ce même point de vue extérieur les résultats pratiques?

Tout d'abord, sous les regards du monde entier, une imposante manifestation de foi catholique en Orient qui consola grandement les chrétiens et conquit le respect de ceux qui ne partagent pas nos croyances : puis, comme une prise de possession pacifique et solennelle des Lieux Saints par la papauté, dont le souvenir sera pour longtemps une force morale précieuse pour la sauvegarde des droits du Saint-Siège sur les grands sanctuaires.

A l'occasion du Congrès, un courant puissant de

sympathies, déjà bien préparé par la longue série des Pèlerinages de Pénitence, s'est déclaré non seulement entre l'Orient et l'Occident catholiques, mais même entre les unis et les dissidents de tous rites.

L'esprit de charité et de bienveillance qui n'a cessé d'animer le Congrès, les déclarations pacifiques qu'on y a faites, les entrevues que des prêtres et plusieurs évêques se sont ménagées avec les patriarches et les prélats dissidents, et la paternelle bonté de Votre Sainteté, dont je me suis personnellement efforcé en toute occasion de traduire les sentiments, tout cela a jeté dans l'âme de nos frères séparés un trouble salutaire, une émotion profonde qu'ils n'ont pas dissimulés.

Dans ces entretiens, la question de l'union a été abordée volontiers, des préjugés ont été dissipés, et, plus d'une fois, des vœux formels ont été exprimés pour le retour à l'unité.

Mais c'est l'Église unie d'Orient qui s'est sentie renaître en ces jours de bénédictions. Elle s'est révélée, en la personne de ses évêques qui ont produit dans nos assemblées des travaux remarquables, supérieure à la réputation qu'elle avait en nos pays d'Occident. Dénués de ressources, avec un clergé trop peu nombreux, dont la formation sacerdotale est insuffisante, en face d'une tâche énorme et d'adversaires puissants, ces évêques s'épuisaient en une lutte stérile et décourageante : ils ont vu dans ce Congrès, dans ces avances paternelles du Saint-Siège, dans cette visite du Pape, les signes d'une ère nouvelle pour leurs pauvres chrétientés. Ceux qui sont venus ne savaient comment témoigner leur joie et leur

reconnaissance, et les autres, ceux qui n'ont pas pu se rendre à Jérusalem ou qui n'ont pas cru devoir le faire, ne dissimulent pas aujourd'hui leurs regrets.

Ce fut, pendant cette semaine, une fraternelle émulation d'amour envers l'Eucharistie, une édification réciproque entre les deux Églises, à tel point qu'on ne saurait dire laquelle demeure redevable à l'autre.

D'autre part, il est certain que l'attention du monde catholique s'est portée plus que jamais, à l'occasion des événements qui viennent de se passer à Jérusalem, sur l'Orient chrétien beaucoup trop oublié. Les pays d'Occident, les œuvres d'apostolat et de charité feront une part plus large dans leurs sollicitudes et dans leurs aumônes à ces chrétientés si intéressantes que l'histoire ne permet pas de rendre responsables du schisme dont elles sont la victime.

Enfin, les cérémonies religieuses qui ont mis successivement en relief et honoré, en la présence du légat du Pape, les liturgies orientales ont été un grand enseignement. C'était le commentaire vivant des constitutions pontificales sur le maintien des rites orientaux, l'affirmation par le fait du respect que le Saint-Siège entend leur conserver et la plus éloquente démonstration de l'unité et de l'universalité de la foi de l'Église romaine, sous la variété des formes liturgiques consacrées par la tradition.

On peut donc dire, Très Saint Père, que le Congrès eucharistique de Jérusalem marque une date dans l'histoire des Églises d'Orient.

La question de l'union est désormais posée devant l'opinion publique; elle entre, après plusieurs siècles de *statu quo*, dans une phase nouvelle qui aboutira,

à l'heure de Dieu, si des actes et des institutions que Votre Sainteté jugera opportuns répondent aux désirs et aux besoins manifestés par les Églises d'Orient, à des résultats sérieux et peut-être définitifs. Il n'entrait pas dans le rôle du Congrès, Très Saint Père, d'aborder cette question délicate, autrement qu'en passant et par ses grands côtés; les vœux qu'il a émis ne sont donc que l'expression incomplète et discrète des besoins des Orientaux. Je veux néanmoins les soumettre à Votre Sainteté, pour qu'elle y trouve l'écho des préoccupations dont j'ai recueilli, dans des entretiens plus intimes, l'expression plus complète et plus précise.

Le Congrès a donc émis les vœux suivants :

1° Que les prières si belles des liturgies eucharistiques orientales soient insérées dans les manuels de piété à l'usage des fidèles de l'Occident;

2° Que de ce Congrès sorte la *Somme eucharistique de l'Orient*, au triple point de vue de la théologie, de la liturgie et de l'histoire;

3° Que, dans le but de faire honorer davantage Jésus-Hostie, des secours plus abondants soient procurés aux églises pauvres de l'Orient. Le Congrès est heureux de rendre en même temps un juste hommage au zèle et au dévouement des œuvres qui les ont aidées jusqu'à ce jour;

4° Que les écoles catholiques de l'Orient, destinées à sauvegarder la foi des enfants si aimés de Jésus, soient développées là où elles existent, créées là où elles n'existent pas encore, et que, pour atteindre ce résultat capital, l'*Œuvre des Écoles d'Orient*, tant de fois bénie par Pie IX et Léon XIII, soit propagée et plus abondamment secourue;

5° Que des Séminaires, où sera formé un clergé oriental de liturgie, de coutumes et d'usages, soient établis pour chacun des rites, sur place autant que possible; et que les établissements de cette nature déjà existants soient encouragés et soutenus, afin que, nouveaux cénacles, ils donnent à l'Orient les apôtres qui lui feront retrouver son antique splendeur;

6° Que les revues théologiques et scientifiques s'occupent également des questions religieuses orientales en vue de l'union des Églises;

7° Que les associations de piété pour l'union des Églises se développent et se multiplient;

8° Que les relations si cordiales et si intimes amenées par le Congrès eucharistique entre les fidèles d'Orient et ceux d'Occident et entre leurs pasteurs respectifs se continuent et se resserrent de plus en plus;

9° Que, pour perpétuer la mémoire de ces solennelles assises eucharistiques tenues pour la première fois dans la Ville Sainte, un tabernacle soit placé, aux frais du Congrès, à l'autel du Saint-Sacrement, dans l'église de Saint-Sauveur, qui a été substituée au saint Cénacle pour les privilèges et les indulgences des trois autels qu'il renfermait;

10° Que l'office de sainte Julienne de Cornillon, promotrice de l'institution de la Fête-Dieu, concédé par le Souverain Pontife aux évêques qui en ont fait la demande, soit introduit, sur une démarche analogue, dans les diocèses qui ne jouissent pas encore de cette faveur;

11° Que le Pèlerinage populaire de Pénitence et ses vaillants organisateurs, dont le concours a rendu pos-

sibles les solennités et réunions eucharistiques de Jérusalem, trouvent en elles l'élément d'un accroissement progressif;

12° Enfin le Congrès ne saurait se séparer sans exprimer en outre le désir que, avec l'autorisation bienveillante des évêques, les résultats du Congrès et spécialement les vœux qui précèdent, soient portés à la connaissance des fidèles par les revues et *Semaines religieuses*, et que, s'il est possible, le compte rendu général du Congrès soit, au moins en abrégé, publié dans les différentes langues représentées si heureusement à ces réunions.

Les plus importants de ces vœux, Très Saint Père, ont fait l'objet d'un mémoire confidentiel qui est aux mains de Votre Sainteté; j'insisterai seulement sur le sixième qui a trait à l'apostolat par la presse.

Des hommes particulièrement voués aux œuvres d'Orient regrettent de n'avoir pas à leur portée les documents suffisants pour poursuivre avec autorité sur le terrain scientifique, dans les revues savantes ou dans des ouvrages spéciaux, l'étude des questions orientales et exercer ainsi dans le monde intelligent, au profit de cette cause, une influence aussi discrète que profonde.

Ils souhaitent vivement qu'un centre d'études soit créé, à Rome par exemple, avec une bibliothèque où seraient rassemblés tous les documents historiques, liturgiques et théologiques nécessaires à ceux qui voudraient se consacrer par l'enseignement ou la propagande à cet apostolat.

Il me reste, Très Saint Père, puisqu'elle a, aux yeux des Orientaux, une signification particulièrement

importante, il me reste à mentionner ici la distinction dont S. M. le sultan Abdul Hamid a voulu honorer votre légat en ma personne. Les dispositions de la cour ottomane à l'égard du Congrès sont demeurées jusqu'au dernier moment pour le public un problème. On disait que le caractère officiel du légat n'était pas reconnu par la Porte, que des complications étaient à redouter du côté de Constantinople, que des évêques avaient dû renoncer au voyage de Jérusalem pour ne pas déplaire au gouvernement, etc.; et parmi les évêques présents, plusieurs n'étaient pas sans appréhensions sur l'accueil qui les attendait dans leurs diocèses. En présence de ces incertitudes, les personnages officiels ne savaient quelle attitude garder et n'osaient point prendre d'initiative; les patriarches dissidents prétextaient, pour excuser leur abstention et leur réserve, la préoccupation qu'ils avaient de n'être pas blâmés en haut lieu et ils cherchaient des voies détournées pour avoir avec le légat, sans se compromettre, une entrevue désirée. Et ce nuage a plané jusqu'à la fin du Congrès.

Aussi, quand on sut à Jérusalem que le sultan venait de donner un témoignage officiel de sa satisfaction au représentant du Pape, non seulement cette nouvelle releva encore aux yeux de la population le caractère des fêtes eucharistiques déjà si imposantes, mais elle apporta à tous ceux qui dépendent du gouvernement un véritable soulagement.

Au retour, Très Saint Père, en vous quittant, je suis revenu à Lourdes d'où j'étais parti deux mois auparavant, demandant à la Vierge Immaculée de bénir et de protéger ma mission. J'apportais à Marie

le témoignage public de ma reconnaissance et je confiais à sa puissante intercession l'œuvre de régénération dont Votre Sainteté venait de jeter les bases en Orient.

Enfin, Très Saint Père, l'Église de Reims, justement fière de l'honneur que le Pape avait daigné lui faire en choisissant son archevêque pour le représenter au Congrès de Jérusalem, avait tenu à lui préparer une réception solennelle, et j'ai eu la consolation, en rentrant dans mon diocèse, de chanter, dans la cathédrale parée comme aux plus grands jours, au milieu d'un immense concours de peuple, avec tout mon clergé, un *Te Deum* d'actions de grâces.

Avec le récit de ces événements, Très Saint Père, voici que s'achève la mission dont votre confiance a daigné m'honorer; j'en conserve en mon cœur le plus doux et le plus précieux souvenir, tout prêt à servir encore la Sainte Église, si mon dévouement pouvait être utile au Saint-Siège et procurer quelque bien aux peuples d'Orient.

C'est dans ces sentiments, Très Saint Père, que, prosterné à vos pieds, en implorant la bénédiction apostolique, j'aime à me redire

De Votre Sainteté
Le très reconnaissant, très humble et très obéissant fils et créature,

✝ B. M., card. LANGÉNIEUX,
*archevêque de Reims.*

**Reims, le 29 juillet 1893,**
**en la fête du bienheureux Urbain II.**

## V

## LISTE DES ÉVÊQUES, ABBÉS ET PRÉLATS PRÉSENTS AU CONGRÈS

### *Rite latin*

S. Ém. le cardinal LANGÉNIEUX, archevêque de Reims, légat de Sa Sainteté.

S. B. Mgr Piavi, patriarche latin de Jérusalem.

Mgr Doutreloux, évêque de Liége, directeur du Congrès.

Mgr Menini, archevêque de Gangra, vicaire apostolique de Sophia et Philippopoli.

Mgr Stonor, archevêque titulaire de Trébizonde.

Mgr Pampirio, archevêque de Verceil.

Mgr Castelli, évêque de Tinos et Micon.

Mgr Soler, évêque de Montévidéo.

Mgr de Goesbriant, évêque de Burlington.

Mgr Haas, évêque de Bâle.

Mgr Montès de Oca, évêque de Saint-Louis de Potosi (Mexique).

Mgr Appodia, vicaire général du patriarcat latin de Jérusalem.

### *Rite grec melchite uni.*

S. B. Mgr Grégoire Joussef, patriarche d'Antioche, Alexandrie et Jérusalem.

Mgr Euthyme Zoulhof, archevêque de Tyr.

Mgr Nicolas Cadi, archevêque de Bostra et Hauran.

Mgr Basilios Haggiar, évêque de Saïda (Sidon).

Mgr Pierre Geraigiry, évêque de Panéas (Césarée de Philippe).

Mgr Etienne Zoulhof, archevêque de Sour (Tyr).

### *Rite maronite.*

Mgr Elias Hoyek, archevêque d'Acra, vicaire patriarcal, délégué de S. B. Mgr le patriarche maronite.

Mgr Joseph Debs, archevêque de Beyrouth.
Mgr Etienne Aouad, évêque de Tripoli de Syrie.
Mgr Jean Mourad, évêque de Baalbeck.
Mgr Nématallah Sélouan, évêque de Chypre.

*Rite syrien.*

Mgr Rahmani, archevêque de Bagdad, délégué de Mgr le vicaire apostolique du patriarcat syrien.
Mgr Mamarbachi, archevêque de Damas.
Mgr Kandelaft, évêque de Tripoli de Syrie.

*Rite chaldéen.*

Mgr Adamo, archevêque de Kerkuk, délégué de S. B. Mgr le patriarche de Babylone.

*Rite arménien.*

Mgr Paul Terzian, évêque d'Adama et Tarse.

*Rite slave.*

Mgr Michel Petkof, vicaire apostolique des bulgares-unis de Thrace.

*Prélats et Abbés.*

Mgr Péchenard, protonotaire apostolique, vicaire général de Reims.
Mgr de Costa-Rosa, protonotaire apostolique, Abbé de Grotta-Ferrata.
Mgr Redon, vicaire général d'Avignon.
Le Rme Jacques de Castelmada, Custode de Terre Sainte.
Mgr Michel Chereïm, économe de l'Église grecque melchite de Jérusalem.
Le Rme P. Benoît Motaïssi, Supérieur général des moines Antonins.
Le Rme P. Augustin Marre, Abbé de la Trappe d'Igny (diocèse de Reims).

Le Rme P. Arsénio Pellégrini, Abbé de Grotta-Ferrata (rite grec), près de Rome.
Deux Abbés d'Amérique.

## VI

### PRÉSIDENCE DES SÉANCES

### *Composition du bureau.*

S. Em. le cardinal Langénieux, président.
S. B. Mgr Piavi.
S. B. Mgr Youssef.
S. G. Mgr Doutreloux.
Le Rme P. Custode de Terre Sainte.

### *Assesseurs.*

M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, à Paris.
M. l'abbé Rivié, curé de Saint-François-Xavier, à Paris.
Le T. R. P. Durand, de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement.

### *Secrétaires.*

M. de Pèlerin, secrétaire général.
Le R. P. Michel, des Missionnaires d'Alger.
Le R. P. E. Bouvy, des Augustins de l'Assomption.
Le R. P. Tondini de Quarenghi, Barnabite.
M. l'abbé Cartuyvels, curé de Sainte-Foy, à Liége.

### *Représentants des rites orientaux.*

Rite maronite : Mgr Hoyeck.
Rite syrien : Mgr Rahmani.
Rite chaldéen : Mgr Adama.
Rite bulgare : Mgr Petkof.
Rite arménien : Mgr Terzian.

## VII

### ORDRE DES SÉANCES

### 15 MAI

*Matin. — Première assemblée générale tenue à Saint-Sauveur.*

Discours d'ouverture par S. Em. le cardinal LANGÉNIEUX.
Discours de S. G. Mgr DOUTRELOUX.
Mémoire de S. B. Mgr GRÉGOIRE Ier sur *le culte de l'Eucharistie dans l'Église grecque.*
Rapport de S. B. Mgr PIAVI sur *la liturgie dite de saint Jacques.*

*Soir. — Deuxième assemblée générale à Saint-Sauveur.*

*Etude sur les liturgies grecques*, par S. G. Mgr GERAÏGIRI.
*La liturgie syriaque*, par S. G. Mgr KANDELAFT.
*Les liturgies du rite copte*, par Dom ATHANASE SABA-EL-KAÏL, au nom de Mgr Macaire, évêque copte du Caire.
A l'issue : procession du Saint Sacrement au couvent de Saint-Sauveur.

### 16 MAI

Messe pontificale du rite grec à Sainte-Anne, célébrée par S. B. le patriarche Grégoire Ier et ses suffragants, en présence de S. Em. le cardinal légat et du consul de France, M. Ledoulx.

*Matin. — Première réunion sacerdotale à Saint-Sauveur, sous la présidence de M. l'abbé* LE REBOURS.

*L'Association des Prêtres adorateurs*, par M. KUNZLE, curé d'Amden (Suisse).

*Les œuvres eucharistiques de Lille*, par le R. P. LEFÈVRE, des Frères Prêcheurs.

*La Garde d'honneur du Sacré-Cœur*, par M. l'abbé LAPLACE, du diocèse de Belley.

## *Soir. — Troisième assemblée générale à Sainte-Anne.*

*La liturgie slave*, par M. l'abbé MARTIN, curé d'Ansage (Drôme).

*La liturgie syrienne d'Antioche*, par Mgr RAHMANI.

*Les rites orientaux*, par le R. P. MICHEL, des Missionnaires d'Alger.

A l'issue : procession du Saint Sacrement, selon le rite grec, à Sainte-Anne.

## 17 MAI

Messe du rite syriaque à Saint-Etienne, sanctuaire des Dominicains.

## *Matin. — Deuxième réunion sacerdotale à Saint-Sauveur.*

*L'Adoration nocturne et l'Association de la Sainte-Face au Canada*, par M. le Dr JACQUES.

*La prière des enfants*, par le R. P. DURAND.

*L'Archiconfrérie de Saint-Jean l'Evangéliste à Albi*, par le T. R. P. CLAUSADE, supérieur du Tiers-Ordre régulier de Saint-François, à Albi.

*L'Œuvre de Marie-Réparatrice*, par M. l'abbé LEGRAND, secrétaire du patriarcat latin.

## *Soir. — Quatrième assemblée générale à Notre-Dame de France.*

*Le dogme de la présence réelle dans les liturgies de langue syriaque*, par S. G. Mgr DEBS.

*Le même dogme dans les églises de rite grec,* par Mgr Cadi.

*Les deux dernières catéchèses mystagogiques de saint Cyrille,* par M. le chanoine Jaspar, curé de Saint-Jacques de Douai.

Procession du Saint Sacrement à l'établissement Saint-Pierre, des Pères de Notre-Dame de Sion.

## 18 MAI

Messe du rite arménien à l'église du Spasme.

### *Matin. — Troisième réunion sacerdotale sous la présidence de S. Em. le cardinal légat.*

*Les psaumes et l'Eucharistie.*

*La communion fréquente et quotidienne de la jeunesse,* par le R. P. Lambert, de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement.

*L'Association réparatrice de Grotta-Ferrata,* par le Rme Abbé Arsenio Pellegrini.

*Les œuvres catholiques et eucharistiques du patriarcat latin de Jérusalem,* par Mgr Piavi.

### *Soir. — Cinquième assemblée générale à Notre-Dame de France.*

*La Fête-Dieu au Liban,* par Mgr Mourad.

*La discipline de l'Arcane,* par le R. P. François-Joseph, Franciscain.

*Une découverte eucharistique,* par le R. P. Cré, des Missionnaires d'Afrique.

*Les œuvres eucharistiques de l'Occident,* par M. le baron de Livois.

*La foi eucharistique dans l'Eglise russe,* par le R. P. Tondini de Quarenghi, Barnabite.

Procession du Saint Sacrement à Notre-Dame de France.

## 19 MAI

*Messe du rite slave à l' « Ecce Homo »*, au sanctuaire des Sœurs de Notre-Dame de Sion.

### *Matin. — Sixième assemblée générale à Sainte-Anne.*

*La présence eucharistique*, par Mgr HAGGIAR.

*Usages eucharistiques chez les Maronites*, par Mgr AOUAD.

*Les mêmes usages chez les Bulgares*, par Mgr PETKOF.

*Les processions du Très Saint Sacrement*, par le T. R. P. LAGRANGE, directeur de l'Ecole biblique de Saint-Etienne.

*La liturgie arménienne*, par Mgr TERZIAN.

*Les Azymes*, par le R. P. MICHEL.

Chemin de croix solennel.

Procession du Saint Sacrement chez les religieuses de Marie-Réparatrice.

## 20 MAI

Messe du rite maronite au patriarcat latin.

### *Matin. — Septième assemblée générale à Saint-Sauveur.*

*La doctrine et le culte eucharistiques à Jérusalem*, par le Rme P. Custode.

*Les œuvres eucharistiques en Amérique*, par le R. P. MARCELLIN, des Augustins de l'Assomption.

*Le Cénacle*, par Dom J. MARTA, du patriarcat latin de Jérusalem.

### *Soir. — Huitième et dernière assemblée générale à Saint-Sauveur.*

*Rapport sur la Russie*, par le R. P. TONDINI DE QUARENGHI.

Discours de Mgr Hoyek, de Mgr Rahmani, de Mgr Piavi, du Rme Abbé de Grotta-Ferrata et de Mgr Doutreloux.
Discours de clôture de S. Em. le cardinal légat.

## 21 MAI

Fête de la Pentecôte au mont Sion, près du Cénacle.
*Te Deum* au Saint-Sépulcre.

## 22 MAI

Banquet de clôture à Notre-Dame de France. Discours.

# PREMIÈRE PARTIE

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

+ B. M. Card. Langénieux
Arch. de Reims,
Légat du St. Siège

Phot. Otto, Paris

Helios

[illegible]

[illegible]ENCES,
[illegible]EURS,
[illegible],

[illegible] C'est ainsi que le Christ Jésus saluait [illegible] eux-mêmes, à son exemple, saluaient [illegible] chrétiennes. Partout où il se manifeste [illegible] après sa résurrection, il leur apporte la [illegible] *Ego sum! Pax vobis* (1)! Maintes [illegible] retrouve sous la plume des hommes apos- [illegible] en tête des épîtres, ce salut pacifique qui [illegible] la transformation profonde opérée [illegible] dans les mœurs du genre humain. [illegible] d'ailleurs la grande promesse que les anges [illegible] au monde, aux portes mêmes de Jéru- [illegible] la nuit de Noël : « Dieu va être glorifié [illegible] connaîtront la paix : *Gloria Deo! Pax* [illegible]

[illegible] exprimer, en ce moment, les [illegible] lesquels je viens représenter au milieu [illegible]

# DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ PAR S. ÉM. LE CARDINAL LANGÉNIEUX,

Archevêque de Reims, Légat du Saint-Siège, Président du Congrès.

EXCELLENCES,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

*Pax vobis!* C'est ainsi que le Christ Jésus saluait ses apôtres et qu'eux-mêmes, à son exemple, saluaient les assemblées chrétiennes. Partout où il se manifeste aux siens après sa résurrection, il leur apporte la paix : *Nolite timere! Ego sum! Pax vobis* (1)! Maintes fois on le retrouve sous la plume des hommes apostoliques, en tête des épîtres, ce salut pacifique qui exprimait si bien la transformation profonde opérée par la divine charité dans les mœurs du genre humain.

C'était d'ailleurs la grande promesse que les anges avaient faite au monde, aux portes mêmes de Jérusalem, dans la nuit de Noël : « Dieu va être glorifié et les hommes connaîtront la paix : *Gloria Deo! Pax hominibus!* »

Je ne saurais mieux exprimer, en ce moment, les sentiments avec lesquels je viens représenter au milieu de vos assemblées le Pontife Suprême qui consacre les puissances de son génie et les délicatesses de son

(1) *Luc.* XXIV, 36; *Joan.* XX, 21, 26.

cœur à tout pacifier au nom de Jésus-Christ, non seulement dans l'Église, mais dans le monde du travail et jusque dans les régions si troublées de la politique contemporaine : *Annuntians pacem per Jesum Christum* (1).

Si donc vous me demandiez, comme jadis les vieillards de Bethléem à Samuel, dans quel esprit je viens à vous, *pacificusne est ingressus tuus?* délégué de celui que l'Histoire appellera le grand pacificateur des temps modernes, je vous répondrai avec le prophète : *pacificus! ad immolandum Domino veni* (2), je viens vous convier à rendre gloire à Dieu dans le Très Saint Sacrement de l'autel et vous redire les paternelles sollicitudes de Léon XIII pour ces nobles Églises qui gardent, sur la terre d'Orient, les saintes traditions du passé : *Gloria Deo! Pax hominibus!*

## I

Du moment qu'une œuvre s'était créée, universelle comme l'Église, avec la mission de promouvoir la dévotion au Très Saint Sacrement, de provoquer partout de solennelles manifestations de foi et d'amour à l'Eucharistie, de réparer les outrages et les profanations dont l'impiété poursuit le Christ, Notre-Seigneur, jusque sur ses autels et de travailler ainsi, par l'expansion de la charité, par l'action de la prière et du sacrifice, à développer le règne de Dieu sur la

---

(1) *Act.* x, 36.
(2) *I Reg.* xvi, 4.

terre: il était indubitable qu'un jour ou l'autre cette œuvre tournerait ses regards vers Jérusalem, la ville eucharistique par excellence; il était indubitable que, après avoir, depuis douze ans, ranimé dans les centres catholiques les plus importants la piété des fidèles et le zèle des pasteurs, elle aurait la sainte ambition de venir se retremper elle-même à la source de toutes grâces, au Cénacle, au Calvaire, au Saint-Sépulcre, de rapprocher sa foi de la foi antique de l'Orient qui, sur ce point, n'a jamais connu d'éclipse; d'éclairer ses croyances à la lumière des traditions primitives si fidèlement conservées et de ménager à l'Eucharistie, pour répondre aux blasphèmes et aux négations d'un siècle qui ne prie plus, l'hommage imposant de l'Orient et de l'Occident, associés dans une adoration commune au pied du même autel.

Vous savez comment la Providence a béni ces desseins; et Mgr l'évêque de Liége pourrait vous dire combien de fois nous avons senti, dans la marche des choses, que Dieu était avec nous. De précieuses sympathies se sont affirmées; les difficultés se sont aplanies, la haute et souveraine bienveillance de Sa Majesté Impériale, dont le Pape, il y a quelques semaines seulement, louait encore devant nous « le sens élevé, l'équité, la prudence », nous a ouvert les voies, et voilà qu'il nous est donné de réaliser, dans un sentiment de fraternelle émulation, le projet conçu il y a un an, dans une pensée de foi, pour la plus grande gloire de Dieu et pour le triomphe de la Sainte Église.

Telle est, Vénérables Frères, l'histoire de cette pieuse entreprise; tel est son but.

Le monde a paru s'étonner, il n'aura qu'à s'édifier et à s'instruire.

Si maintenant Léon XIII, qui ne l'avait point fait pour d'autres, a réservé de pareils honneurs aux solennités eucharistiques de Jérusalem, s'il a voulu y prendre une part active, s'il les a rattachées aussi étroitement à sa propre personne, en en confiant la présidence à un Légat qui tiendrait sa place et agirait en son nom, *Nostri absentium nomine et vice, personam nostram gerat,* c'est qu'elles empruntent aux circonstances particulières du lieu où elles se tiennent et de la présence de ces illustres prélats de l'Orient, que je salue avec vénération, un caractère de grandeur exceptionnel qui les distingue parmi toutes les autres; c'est qu'elles attireront davantage l'attention du monde catholique; qu'elles parleront plus haut et qu'elles rendront, à la face de l'incrédulité moderne, un témoignage plus éclatant au plus saint de nos dogmes.

C'est enfin — et j'insiste sur cette considération parce qu'elle n'est pas la moindre — qu'elles offraient au Souverain Pontife l'occasion de donner solennellement un gage nouveau de son admiration et de sa sympathie aux chrétientés orientales, ces filles premières-nées de l'Église de Dieu.

Voilà pourquoi, confident de ses pensées, chargé de vous exprimer ses propres sentiments, comme il aurait aimé à le faire lui-même, *Nostri absentium nomine et vice,* je voudrais que, dans ma parole et dans mes actes, quelque chose vous apparût de sa bonté et de sa bienveillance; et je vous répète, pour que les dispositions intimes de mon âme vous soient

connues dès la première heure, ce que je disais naguère à Léon XIII dans une audience d'adieu : « Je serai le Légat de votre cœur pour leur faire connaître votre amour! »

## II

Comment, en effet, le Siège apostolique n'aurait-il pas une prédilection marquée pour cette terre d'Orient où Dieu, pendant des siècles, a concentré et manifesté avec tant d'éclat son action dans le monde : terre des patriarches et des prophètes; terre des vrais sacrifices figuratifs; terre natale du Sauveur qui a porté et encadré sa vie mortelle; autel sacré de la rédemption; source divine de l'Eucharistie; berceau de la Sainte Église de Dieu d'où se sont répandus sur le genre humain, avec la lumière de la foi et le feu de la charité, les bienfaits de la civilisation chrétienne?

Béni entre tous les peuples par son passé biblique, comme Marie le fut entre toutes les femmes par sa maternité, l'Orient s'est acquis encore une gloire incomparable à l'origine du christianisme.

Il a fourni à l'Église naissante tous les éléments essentiels pour affermir sa constitution et assurer son développement : ses premiers pasteurs, sa langue liturgique, ses apôtres, ses premières institutions et ses premiers fidèles. Il a vu germer les premières chrétientés pour lesquelles saint Paul a écrit toutes ses épîtres ou à peu près. Il a été le foyer de l'apostolat; à lui seul, il a fait tressaillir le monde entier aux accents de sa prédication, *in omnem terram exivit*

*sonus eorum* (1), et les nations catholiques, quelle que soit d'ailleurs leur histoire, la France plus que d'autres, puisqu'elle fut privilégiée dans cette répartition des dons de la Providence aux temps apostoliques, lui demeurent redevables des fruits merveilleux que l'Évangile et les sacrements ont opérés chez elle, *de plenitudine ejus nos omnes accepimus* (2).

Quand l'homme ennemi sortit pour semer la zizanie dans le champ du Seigneur, l'Orient a rassemblé ses Conciles, à Jérusalem d'abord, puis à Nicée, à Ephèse, à Constantinople, à Chalcédoine; et, sous l'anathème de ses évêques, l'hérésie a été confondue! Il s'est levé avec ses grands docteurs. Il a donné à nos dogmes leur formule précise et exposé dans d'immortels écrits les splendeurs de la doctrine : c'est Justin de Naplouse, dont les apologies contiennent des pages précieuses sur le Saint Sacrifice; c'est Clément d'Alexandrie, avec ses lumineuses expositions dogmatiques; Origène et ses savants traités; Eusèbe de Césarée, le Père de l'histoire ecclésiastique; l'intrépide Athanase, la terreur de l'arianisme; l'évêque Épiphane, véritable « bouclier de la foi » au IVe siècle; les Basile de Cappadoce, les deux Grégoire, de Nysse et de Naziance; saint Cyrille de Jérusalem, dont les catéchèses parlent si éloquemment de la présence réelle; saint Éphrem, le chantre inspiré des gloires de Jésus et de Marie; saint Jean, la Bouche d'or, autre champion de l'Eucharistie, à Antioche et à Constantinople. C'est l'oracle du Concile d'Éphèse, Cyrille d'Alexandrie, le docteur de

(1) *Rom.* x, 18.
(2) *Joan.* I, 16.

l'Incarnation ; Jean Damascène, de la laure de Saint-Sabas, l'orgueil de l'Orient, le théologien et le poète du Saint Sacrement; Cyrille et Méthode, les apôtres des Slaves; Josaphat, en Pologne, et cent autres qui ont fait l'honneur de ce pays et demeurent nos pères et nos maîtres dans la foi!

Quand il fallut rendre à la vérité le témoignage du sang, l'Orient offrit ses martyrs : Etienne, le premier de tous; le Collège apostolique tout entier : Jacques, le frère du Seigneur, ici, à Jérusalem; Pierre, à Rome, avec Paul, l'Apôtre des nations; les autres, aux quatre coins du monde; et, après eux, Ignace d'Antioche, « le froment du Christ »; Polycarpe de Smyrne, Cosme et Damien, etc..... Puis, des saintes femmes, parmi lesquelles Thècle, la protomartyre; sainte Barbe, Catherine d'Alexandrie, la docte vierge qui rendit hommage à la foi de l'Évangile autant par l'éclat de sa science que par l'héroïsme de sa mort; et, enfin, l'innombrable légion des chrétiens que les soldats de Chosroès ont immolés en masse dans toute cette région!

Et, dans le même temps, saint Théodose jetait dans les déserts de Juda les premiers fondements de la vie cénobitique. Paul l'ermite, Antoine et Pacôme en Egypte, Hilarion en Palestine, Basile en Cappadoce, se faisaient les grands initiateurs de l'ascétisme qui passa plus tard avec saint Benoît en Occident. La Thébaïde, le Liban, l'Arménie, la Chaldée, la Grèce, l'empire d'Orient tout entier se peuple d'anachorètes; les laures se multiplient; et, dans la solitude, la prière des moines pénitents achève les conquêtes que l'ardeur des apôtres, la science des docteurs et le sang des martyrs avaient

commencées pour l'expansion du règne de Jésus-Christ sur la terre.

Enfin, cet Orient à la sève si féconde, qui a fixé la tradition, défini le dogme, inauguré les rites primitifs du culte et formulé les règles premières de la discipline; cet Orient qui a pris toutes les initiatives et recueilli toutes les prémices; qui a si noblement donné l'exemple en prêchant la loi; où l'héroïsme, le génie et la grâce ont suscité une si admirable éclosion de vie surnaturelle pour l'enseignement et l'édification du monde catholique jusqu'à la fin des temps, il a eu la gloire encore de fournir de nombreux pontifes à l'Église de Dieu : vingt-deux papes pendant les huit premiers siècles.

Est-ce assez, Vénérables Frères, pour justifier l'amour, l'admiration et la reconnaissance du Siège apostolique?

Sans doute, des événements sont venus, dans la suite des temps, qui ont douloureusement éprouvé l'Orient chrétien. Mais l'histoire ne permet pas de rendre responsables de ces malheurs les peuples qui en furent victimes. Elle atteste, au contraire, que, livrées à elles-mêmes, les Églises orientales sont restées fidèles à leurs traditions essentielles; qu'elles ont su sauvegarder leur constitution intime; qu'elles n'ont point laissé entamer le dépôt de la foi; que les doctrines hérétiques de la Réforme au XVI^e^ siècle, malgré une perfide insistance, n'ont pas pu mordre sur elles; et qu'enfin, grâce à la prière et aux sacrements, à la dévotion à Marie et au culte des saints, le sentiment religieux est toujours profondément enraciné au cœur des populations. Et à cet enseignement de l'histoire,

théologie répond que l'œil de Dieu discerne encore
s élus là où les regards de l'homme n'ont plus de
nes pour les reconnaître.
La vérité, Vénérables Frères, c'est que l'Orient
de son glorieux passé et que ses épreuves lui
quièrent un titre de plus à la constante sollicitude
s papes, dont Léon XIII poursuit en ce moment
uvre pacifique avec une délicatesse qu'aucun d'eux
jamais poussée plus loin. Que de fois, dans les
mes les plus touchants, il a exprimé sur ce point
pensée intime de son cœur : « Oh ! combien Nous
ıt chères les Églises d'Orient. Combien Nous admi-
ıs leurs antiques gloires et comme Nous serions heu-
ıx de les voir resplendir de leur premier éclat (1) ! »

## III

Voyez-vous maintenant, Vénérables Frères, dans
els sentiments de paternelle mansuétude le Souverain
ntife « a voulu prendre part, ainsi qu'il le dit lui-
me, à cette manifestation eucharistique, *participes*
*e aliquo modo nosmetipsi velimus?* » (2) Voyez-vous
urquoi il a tenu à en rehausser la solennité et
nportance, à lui imprimer un caractère plus auguste,
*gnitas, celebritas, decus!* (3) C'est qu'il veut,
us cette forme, honorer l'Orient chrétien et faire
tendre, sous le symbole délicat du sacrement de

---

1) Allocution du 16 avril 1879.
2) Bref du 1er février 1893.
3) Lettre du 8 novembre 1892.

l'amour, une parole de paix aux chrétientés orientales.

Donc, mes Frères, puisque nous sommes appelés à traduire des pensées si élevées et à réaliser des desseins aussi graves, *sursum corda!* Montons sur les hauteurs! plus haut que les intérêts du temps! plus haut que les rivalités et les passions humaines, pour nous recueillir en la présence de Dieu, car, *ad immolandum Domino veni*, c'est pour sacrifier avec vous au Seigneur que je suis envoyé; pour rendre hommage au Christ Jésus réellement et substantiellement présent sur les autels de tous rites, où le sacerdoce de l'Orient et de l'Occident répète, en mémoire de lui, les paroles toutes-puissantes qui sont tombées de ses lèvres, au Cénacle, la veille de sa mort.

Ce n'est point œuvre de diplomatie ni œuvre de polémique, mais œuvre de piété et d'adoration; l'Eucharistie en est le principe, elle en est l'âme : tout pour elle et tout par elle! Notre zèle est ardent, notre dévouement est absolu, mais nos espérances dans l'accomplissement de cette mission reposent uniquement sur l'action de la divine charité qui réconcilia jadis, dans le sang de la rédemption, les enfants avec leur Père et les frères entre eux.

Au pied du Très Saint Sacrement, gage d'amour, et, par conséquent, gage d'union, la foi est la même, l'harmonie des sentiments est parfaite, la prière sera fervente : Pourquoi Dieu ne bénirait-il point des vœux qui tendent à sa gloire, à l'exaltation de son Église et au salut des âmes?

*Amen, amen, dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis*, c'est la parole même du

Fils de Dieu qui nous donne confiance : « En vérité je vous le déclare, ce que vous demanderez en mon nom à mon Père, il vous l'accordera. » Puis il explique d'où viendra à cette prière son efficacité : « Ce n'est pas, dit-il, que j'intercéderai, moi, auprès de mon Père pour vous, *et non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis;* non, la raison en est plus simple : *Ipse enim Pater amat vos,* c'est que mon Père vous aime ! Et pourquoi ? Parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru que je viens de Dieu, *quia vos me amastis et credidistis quia ego a Deo exivi* (1). »

Or, n'est-ce pas un sentiment de foi et d'amour qui vous amène ici, des extrémités de l'Orient, des confins de l'Afrique, des provinces de l'Asie occidentale, de France, de Belgique, des diverses contrées de l'Europe, et même des rives lointaines de l'Amérique ? Si vous êtes réunis à Jérusalem en ce moment, pèlerins, prêtres, religieux, pontifes de toutes langues et de toutes tribus, n'est-ce pas dans le but unique de témoigner à Jésus-Christ que vous l'aimez et d'affirmer que vous croyez en sa divinité ? J'en conclus, sur la foi de l'Évangile, que le Père vous aime, *ipse enim Pater amat vos,* et que, si vous priez, vos vœux seront exaucés, *si quid petieritis Patrem, dabit vobis!*

Pendant cette semaine liturgique de la retraite du Cénacle, en union avec le Collège apostolique, recueillons-nous donc sous le regard de Dieu : mettons en commun et nos supplications solennelles et nos prières intimes, nos pensées, nos efforts, nos sacrifices, *omnes unanimiter perseverantes in oratione, cum Maria*

(1) *Joan.* XVI, 23-27.

*Matre Jesu!* (1) Pour que l'action divine soit plus manifeste, effaçons, dans un désintéressement parfait et surnaturel, nos propres personnalités, et laissons la grâce d'en haut agir librement dans nos âmes. Prêtons un esprit attentif aux lumières de l'Esprit Saint, un cœur docile à ses inspirations; car, ce que nous pouvons, nous ne le pouvons qu'en lui, et ce que nous obtiendrons, nous ne l'obtiendrons que par lui *Spiritus autem adjuvat infirmitatem nostram..... ipse postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus* (2).

C'est ainsi, Vénérables Frères, que nos assemblées eucharistiques de Jérusalem, « en même temps qu'elles augmenteront chez les catholiques l'amour du Dieu de nos autels, seront pour les chrétiens séparés, selon le désir qu'exprimait Léon XIII le 15 du mois passé, dans son allocution aux pèlerins français, une muette mais éloquente invitation à venir se fusionner avec nous dans un seul et même sentiment de foi, d'espérance et de charité! »

---

(1) *Act.* II.
(2) *Rom.* VIII, 26.

SA GRANDEUR MGR. VICTOR JOSEPH DOUTRELOUX.

EVÊQUE DE LIÈGE.

PRÉSIDENT DU COMITÉ PERMANENT DES CONGRÈS EUCHARISTIQUES

Héliog. Dujardin Paris

+ Victor Jos. Evêq. de Liège

perpétuellement nuit et jour pour vous. Aimez-le mieux, aimez-le davantage. » Certes, l'opportunité de ce but ne sera contestée par personne en ce temps, car, comme Notre-Seigneur le disait encore à sa servante : « Il arrivera un temps où la foi sera affaiblie, où la charité sera refroidie, et où cette foi devra se raffermir et devenir plus vigoureuse, où cette charité devra s'enflammer comme à nouveau. » Ce temps n'est-il pas le nôtre? Si nous considérons en particulier l'esprit public, non seulement dans le gouvernement des peuples, mais jusque dans l'industrie et le commerce, ne voyons-nous pas que ce n'est plus la foi qui est la reine des pensées, le guide des sentiments; que la charité, la charité pour Dieu qui nous le fait aimer en tout et par-dessus tout, la charité pour le prochain qui descend de l'amour de Dieu, s'est refroidie; que les hommes ne se traitent plus comme des frères, comme les fils d'un Père commun?

Il est donc opportun, dans la situation actuelle du monde, que pasteurs et fidèles prennent les moyens de montrer aux peuples, d'une manière qui attire leur attention et surtout leur amour, le mystère de foi par excellence, ce mystère qui montre quelle charité Dieu a eue pour les hommes de leur donner son Fils unique, non pas une fois, mais tous les jours, sur tous les points de la terre, aux fidèles de tout âge et de toute condition.

Oui, il faut attirer l'attention et éveiller l'amour des peuples pour l'Eucharistie, et quel est le moyen qu'emploie dans ce but l'œuvre des Congrès eucharistiques? C'est de provoquer des réunions destinées à appeller cette attention des peuples sur la Sainte

Eucharistie et à les enflammer d'amour pour elle.

Mais quelle faveur nous est accordée aujourd'hui! Nous tenons ces réunions à Jérusalem, à l'endroit même où Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué la Sainte Eucharistie, nous les inaugurons en cette église du Saint-Sauveur qui a été substituée par le Souverain Pontife à l'église du Cénacle, dans tous ses privilèges et indulgences!

Digne récompense accordée aux fils de saint François d'Assise, ce grand saint qui, par ses prières, avait mérité que, peu d'années après son passage à Jérusalem, le Cénacle fût remis aux mains de l'Église catholique.

Nous inaugurons ces séances comme sous la présidence même du Souverain Pontife, qui a choisi pour le représenter un prince de l'Église romaine, particulièrement cher à tous ceux qui connaissent ses vertus, sa science, sa charité, placé à la tête d'une des plus illustres Églises de France, de cette Église de Reims dont nous voyons le front ceint d'un diadème de gloires nationales et chrétiennes qui forment incontestablement un des plus précieux joyaux du trésor si riche de la Fille aînée de l'Église.

Et voyez les admirables voies de la divine Providence. Ce Prince de l'Église a été amené par elle, il y a quarante ans, aux premières années de son sacerdoce, sur cette terre de Palestine, comme si, en prévision de la misson si importante dont nous le voyons aujourd'hui investi, Dieu avait voulu dès lors allumer dans son cœur l'ardent amour dont il brûle pour l'Orient, cet amour dont naguère encore il donnait la preuve manifeste au monde, en restituant avec éclat les hon-

neurs des autels à Urbain II, l'un des papes les plus célèbres par son dévouement à la Terre Sainte, et fils du diocèse de Reims.

Eminence, permettez donc que nous vous disions le bonheur que nous ressentons en ce moment. Nos âmes se réjouissent dans leur foi, en se rappelant la parole de saint Ambroise : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.* (1) *Ubi Ecclesia, ibi Christus;* elles se réjouissent dans une confiance plus assurée de voir l'assistance divine et la protection du Seigneur accompagner nos travaux ; elles se réjouissent dans leur amour de Dieu, du divin Sauveur considéré surtout dans la Sainte Eucharistie ; elles se réjouissent dans leur amour pour nos frères de l'Église entière, spécialement dans leur amour pour nos frères bien-aimés de l'Orient.

Ah ! que Dieu soit loué ! que le Souverain Pontife soit remercié ! Et vous, Éminence, daignez agréer également, avec l'expression de notre joie, l'hommage de notre reconnaissance. Puissiez-vous recevoir dans sa plénitude la récompense que vous ambitionnez par-dessus tout, et que j'exprimerai en rappelant un vœu de la bienheureuse Eve à sainte Julienne, la promotrice de la fête du Saint Sacrement : « O Julienne, lui disait-elle, prie donc le Seigneur pour que j'aime le Saint Sacrement autant que toi ! » C'est notre vœu pour tous. Tenons haut les cœurs par la prière, pour que Dieu daigne par elle nous accorder l'abondance des grâces qu'il nous a préparées.

---

(1) *In. ps. 40*, 30.

SA BÉATITUDE MGR LUDOVIC PIAVI

PATRIARCHE LATIN DE JÉRUSALEM

Heliog Dujardin

+ Fr Ludovicus Piavi

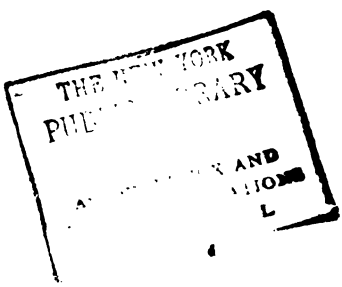
THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
AND
L

# LA LITURGIE DE SAINT JACQUES

PAR S. G. MGR PIAVI

Patriarche latin de Jérusalem.

Jérusalem, cette cité sainte dont le nom résume à lui seul l'histoire, non seulement du christianisme, mais de l'humanité tout entière, est aujourd'hui le théâtre d'un événement qui fera époque dans les annales de l'Église et qui s'annonce comme le prélude d'autres événements non moins heureux ni moins glorieux.

Dieu choisit les moments opportuns pour apporter au mal les remèdes salutaires que la prudence humaine ne saurait seule deviner ni employer. L'un de ces moments solennels est, ce me semble, le moment présent où l'Église d'Occident, représentée dans sa splendeur et son autorité, se trouve réunie dans cette assemblée aux illustres chefs de l'Église d'Orient. Le but de cette réunion ne pouvait être mieux choisi, puisque c'est le sacrement de l'amour et de l'union qui sera le sujet de nos discours et de nos entretiens, sans parler de la convenance du lieu qui est cette sainte cité de Jérusalem où le christianisme prit naissance et où il atteignit sa perfection, là, près de nous, au Cénacle, grâce à l'institution de l'Eucharistie.

Je remercie donc avant tout la divine Providence qui a disposé les choses de manière que cette cité sainte, dont je suis l'évêque malgré mon indignité,

soit le théâtre de ce consolant spectacle d'union et de charité. Sous la présidence de l'illustre cardinal qui représente le chef de tous les fidèles, se trouvent réunis les chefs des anciennes et toujours jeunes Églises orientales; et les peuples de l'Occident et de l'Orient peuvent voir et admirer dans la concorde et la soumission de leurs chefs au Pasteur suprême les gloires de leur propre foi.

Car c'est précisément en cela que consiste l'honneur de l'Église catholique, de réunir les différentes nations du monde dans une seule famille, sans que cette union trouve un obstacle dans la diversité des caractères, des mœurs, des langues et des usages particuliers, pas plus que ces divergences ne s'opposent à l'unité de l'espèce humaine. L'Église de Dieu n'est pas l'Église d'une nation, mais de toutes les nations, de l'humanité entière. *Ite prædicate Evangelium omni creaturæ*. Dans tous les temps, les hommes apostoliques ont compris cette prérogative de l'Église; en allant porter aux peuples les lumières de l'Évangile, ils ne se sont point arrêtés devant des différences accidentelles, mais leur but a été de présenter une seule et même foi, comme le lien des intelligences, une seule et même obéissance à un même chef, comme le lien des volontés.

Cette suprême gloire de l'Église catholique nous apparaît dans toute sa magnificence et d'une manière toute particulière dans le sublime mystère de l'Eucharistie. Les divers peuples chrétiens se trouvent tellement unis dans la foi à ce sacrement qu'ils ne forment plus qu'une seule chose, qu'un seul corps mystique, comme le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ est un.

Aussi les diverses liturgies dont l'Église se sert pour honorer ce divin sacrement, bien loin d'être un obstacle à l'unité de foi qui doit régner entre nous, sont, au contraire, la preuve la plus belle, la plus splendide de la commune charité de nos cœurs. A l'école catholique, le fidèle apprend à ne pas s'arrêter à la diversité des langues ou des usages pour juger de son union avec le reste du peuple chrétien; ou plutôt, trouvant le fond même de sa foi dans cette différence de choses purement accidentelles, il ne voit dans cette différence qu'une preuve de plus pour la vérité de sa foi.

Saint Jacques, apôtre, qui fut le premier évêque de cette illustre Église, a laissé une liturgie propre du Saint Sacrement. L'authenticité de cette liturgie a été révoquée en doute; mais, quelle que soit la valeur d'un tel doute, on ne peut lui ôter le mérite de la plus haute antiquité. Il nous appartenait de traiter ce sujet de préférence à toute autre partie du programme, parce qu'il s'agit d'une liturgie qui fut propre à ce siège épiscopal de Jérusalem. Veuillez nous prêter votre bienveillante attention.

### LA LITURGIE DE SAINT JACQUES

En se séparant du reste du peuple chrétien, les protestants, pour justifier leur conduite, ont avancé comme principal motif que l'Église, tant en Orient qu'en Occident, avait abandonné le culte pur institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ et pratiqué par les apôtres et les premiers chrétiens. Ce culte aurait disparu entièrement, étouffé sous un amas de pratiques superstitieuses, retenues ou reprises des paganismes

d'Athènes et de Rome. La célébration de l'Eucharistie, la messe, comme on dit en Occident, et, suivant l'expression de l'Orient, la *liturgie*, a eu surtout à subir leurs attaques acharnées. N'est-elle pas le point central du culte chrétien qui résume tout le reste ? Ces attaques, les fils de Luther et de Calvin sont venus les apporter en Orient; ils voudraient y introduire le protestantisme qu'ils appellent le culte apostolique primitif, le culte vrai.

Les chrétientés de l'Orient leur opposent un fait : la liturgie que, parmi les diverses dont elles font usage, elles désignent du nom de *saint Jacques*, le frère du Seigneur et le premier évêque de la Ville Sainte. Cette liturgie est, en substance, on le verra par l'exposé que d'autres en feront, absolument identique à toutes et à chacune des liturgies tant occidentales qu'orientales. Comme toutes, elle se célèbre avec un appareil extérieur de vêtements sacrés, de luminaires, d'encensements, dans un local spécial et orné ordinairement d'images représentant le Sauveur du monde, la Vierge Marie, les apôtres ou d'autres saints personnages. Pour le fond, ce sont les mêmes idées, les mêmes sentiments dans les prières. On y constate les mêmes gestes, la même suite générale; elle est basée tout entière sur les mêmes doctrines et les mêmes principes : le culte extérieur et public, le sacerdoce et les ministres sacrés, le signe de la croix, la transsubstantiation, la vénération de la Vierge Marie et des saints, l'invocation de leurs noms comme intercesseurs près de Dieu, la prière pour les morts. Toute la différence entre cette liturgie et les autres est dans les détails secondaires : les prières sont exprimées par

des formules plus ou moins longues, l'action est plus ou moins mouvementée, certaines parties se trouvent à d'autres endroits. Comme toutes les autres, elle est à l'opposé du système protestant. Elle en est la condamnation la plus ancienne et la plus solennelle, si elle est réellement de saint Jacques, comme l'indique son nom. Nos frères dissidents doivent le nier, on le comprend ; mais nous, nous avons l'intérêt et le devoir d'examiner de près quelle est la valeur de cette dénomination. Écoutons d'abord nos adversaires.

La liturgie dite de saint Jacques est l'expression d'un culte tout extérieur et tout matériel, objectent-ils: le culte professé par les apôtres et la primitive Église de Jérusalem ne peut avoir été que le culte établi par leur Maître, le culte « en esprit et en vérité ». Les idées doctrinales et les sentiments qui sont la base de cette liturgie n'existèrent pas au temps des apôtres. Les catégories des confesseurs, des anachorètes ou autres pareilles qui y sont mentionnées n'ont été connues que bien après. Les mots de *omousios, théotocos*, etc., qu'elle renferme ont été forgés et employés pour la première fois aux Conciles de Nicée et d'Éphèse; cette liturgie ne peut donc venir des apôtres ni de leur époque.

Il y a là trois chefs d'objections que nous avons à examiner.

Le culte extérieur et matériel qu'exprime la liturgie nommée de saint Jacques, dit-on premièrement, est tout différent du culte professé par les apôtres. Est-ce l'affirmation de l'Écriture et de l'histoire ?

Les apôtres ont pratiqué, prêché et établi un culte essentiellement spirituel, comme l'a voulu

Jésus-Christ, personne ne le nie. Mais le culte spirituel n'exclut pas nécessairement le culte extérieur. L'homme a besoin d'exprimer à l'extérieur les actes intérieurs de son âme. Jésus-Christ a-t-il vraiment donné à ses apôtres la mission d'abroger cette loi de la nature ? Il a condamné la prière et le culte extérieur des pharisiens, c'est vrai; mais en tant que dépouillés du culte spirituel et intérieur qui est leur âme, leur vie. Il exige celui-ci, mais il recommande de ne pas omettre l'autre (1). Jésus ne l'omet pas lui-même. Nous le voyons assidu à venir au temple, à fréquenter les synagogues, où il prend part avec les autres aux cérémonies du culte, prescrites par la loi. La sainte Cène est instituée dans une grande salle, choisie tout exprès et ornée, au milieu des prières, des hymnes, des pratiques extérieures requises pour la manducation de l'Agneau pascal. Les apôtres font-ils différemment ? Nous les voyons après l'Ascension de leur Maître et après la descente du Saint-Esprit monter au temple, réunir les fidèles au portique de Salomon, s'unir à la prière et aux cérémonies publiques. Ils convoquent les disciples en réunions, dans lesquelles, après la prédication, se pratiquent la *fraction du pain* et la prière en commun (2). Le même mode de faire est établi chez les Gentils, qui embrassent la foi de Jésus-Christ. Le premier jour après le sabbat, c'est-à-dire le dimanche, est le jour ordinaire et régulier des assemblées pour la *fraction du pain* (3), que l'on

---

(1) *Luc.* XI, 42.
(2) *Act.* I, 13, 14; II, 42, 46; III, 1; V, 12.
(3) *Act.* XX, 7.

appelle encore la *Cène du Seigneur* (1). Elle s'accomplit avec des *bénédictions;* elle est le sacrifice des fidèles; la table sur laquelle elle s'opère est un véritable autel (2). Elle se pratique ordinairement dans le *cœnaculum* ou *l'yperôon*, *l'aliah* des Hébreux, considéré comme l'oratoire de la maison (3); il est éclairé, comme il se fait toujours chez les juifs, d'un luminaire abondant (4). Voilà, selon les Saints Livres, le culte professé par les apôtres : ce sont les mêmes lignes que nous trouvons seulement amplifiées dans la liturgie de saint Jacques et dans les autres.

La seconde objection : « Les doctrines exprimées dans la liturgie de saint Jacques, croyances et sentiments, sont païens et n'ont rien de commun avec ceux des apôtres », est-elle plus exacte que la première? Les réponses sont faciles. 1° Le plus grand nombre des points exprimés dans la liturgie de saint Jacques, comme la transsubstantiation, la rémission des péchés, la communion des saints, et beaucoup d'autres, sont clairement énoncés pour qui veut voir, dans les divers livres du Nouveau Testament lui-même. Les théologiens l'ont surabondamment démontré. 2° S'il y a similitude de principes sur quelques sujets, dans les croyances de la liturgie et celle des Gentils, c'est que, malgré la profondeur de leur dépravation, ceux-ci avaient conservé un certain nombre de vérités de raison ou de la révélation primitive, les

---

(1) *I Cor.* XX, 20.
(2) *I Cor.* X, 16.
(3) *Act.* I, 13; *Dan.* VI, 10, etc.
(4) *Act.* XX, 8.

apôtres eux-mêmes le reconnaissent; il n'en résulte pas que ces croyances ne peuvent pas se retrouver dans le peuple de Dieu. 3° Le Nouveau Testament ne contient pas toute la doctrine et toutes les croyances des apôtres : eux-mêmes nous en ont maintes fois avertis; il ne s'ensuit donc pas qu'une doctrine qui n'est pas dans le Nouveau Testament n'est pas des apôtres. 4° Dans toute la liturgie de saint Jacques, on ne peut montrer un point réellement contredit par le Nouveau Testament. 5° Les points spéciaux : la légitimité du culte de la Sainte Vierge et des saints et de l'usage des images, l'utilité de la prière pour les morts, sont des croyances se retrouvant, au moins en principes, dans la synagogue. Les Hébreux de tous les temps ont toujours eu une profonde vénération pour les patriarches, les prophètes, tous les saints personnages, sans en excepter les saintes femmes. Ils ont exprimé cette vénération non seulement par des paroles, mais par des actes extérieurs, par la construction de monuments qu'ils ont toujours visités, allant y répandre leurs prières. La superbe enceinte des tombeaux des grands patriarches à Hébron, non loin de Haram-Ramet-el-Khalil à la place du térébinthe de Mambré, le tombeau de Rachel, ici tout près, sur la route de Bethléem, sont des preuves vivantes et éclatantes de ce culte et de sa perpétuité. Les Livres Saints abondent en passages où la mémoire de ces saints est invoquée devant Dieu, pour en obtenir ses grâces à cause de leurs mérites. Les anges de Dieu étaient représentés dans le Tabernacle.

Le témoignage célèbre du IIe livre des Machabées, qu'il faut au moins recevoir comme témoignage histo-

rique, nous montre la prière et le sacrifice pour les morts offerts dans le temple même.

Les apôtres et les chrétiens de Jérusalem appartiennent au peuple qui suivait ces pratiques ; ils les ont reconnues et professées avec lui, puisque nous ne trouvons nulle part qu'ils les aient condamnées ou répudiées.

Non, on ne peut mettre la liturgie de saint Jacques, ses pratiques, ses doctrines, ses principes, en opposition avec les apôtres et l'Église primitive qu'en donnant de ceux-ci une peinture tout autre que celle que nous présentent l'Écriture et l'histoire.

Mais, nous réplique-t-on, un ouvrage écrit, comme un homme, parle le langage de son temps et des choses qui existent, et il y a dans la liturgie de saint Jacques des expressions et des classifications qui sont de deux ou trois siècles postérieurs à celui des apôtres : c'est la troisième difficulté à laquelle il faut répondre.

Une œuvre quelconque qui marche avec les générations est sujette à des modifications. Un édifice subit des remaniements, une version habille les idées anciennes de mots nouveaux; aucune espèce d'écrit ne peut échapper aux erreurs des copistes, aux corrections plus ou moins adroites, aux interpolations. Lorsque ces altérations sont rares, elles ne modifient pas l'œuvre d'une manière sensible, qui continue à être regardée comme réellement et strictement de son auteur : c'est le cas des divers livres de la sainte Bible. Si l'ouvrage a été plus ou moins refondu, abrégé, augmenté, tant que la substance avec toutes les grandes lignes demeurent les mêmes, il est encore

réellement l'œuvre de l'auteur primitif. Mais ce serait à tort et d'une manière purement fictive qu'on le lui attribuerait, s'il avait été modifié de telle sorte, qu'il eût fini par n'avoir plus rien ou fort peu de chose de l'idée et de la forme originelles. Il s'agit de savoir si la liturgie dite de saint Jacques peut lui être légitimement attribuée, et dans quelle mesure.

En Orient, généralement, on tient qu'elle est strictement de lui, comme les divers livres de la Bible sont des personnages dont ils portent les noms. Plusieurs, en Occident, dont quelques-uns, comme Baronius et Bellarmin, ont des noms illustres, soutiennent le même sentiment, avec cette différence que quelques-uns, n'osant prétendre que la rédaction est de l'apôtre lui-même, se contentent de penser que, transmise fidèlement pendant un certain temps, de mémoire en mémoire, elle a été un peu plus tard exactement consignée par écrit. Ce sentiment s'appuie sur trois chefs d'arguments : le caractère des Orientaux, immobile comme le roc, dans une pratique une fois embrassée, le grand respect des Églises d'Orient pour les anciens usages ecclésiastiques, et leur horreur de toute innovation, enfin et surtout l'affirmation formelle d'une tradition ancienne et générale en Orient, digne de tout respect. Examinons brièvement chacun d'eux.

L'Oriental, à proprement parler, c'est le Sémite; le Juif, le Syrien, le Chaldéen, l'Arabe. Les tendances conservatrices de leur race sont incontestables. Le Grec n'est Oriental que dans un sens restreint par rapport au latin. Si son voisinage des Orientaux proprement dits et ses relations fréquentes avec eux lui ont fait prendre sur quelques points quelque chose

d'oriental, fils de Japhet comme les races latino-germaniques de l'Occident, il a conservé en général le caractère de sa souche d'origine. Comme le latin, nous le voyons modifier et changer assez fréquemment ses usages et ses modes, aux temps anciens comme aujourd'hui, dans le monde ecclésiastique comme dans le monde séculier. On persuadera difficilement, par exemple, que les apôtres, les premiers évêques et les premiers prêtres étaient vêtus de noir, coiffés du chapeau ou callouseh. Au IVe siècle, saint Épiphane reproche à certains hérétiques de porter les cheveux longs et de se raser la barbe, malgré la défense des constitutions apostoliques, et de se donner par là des airs de femmes légères; ces usages n'existaient donc pas alors. Cyrille de Scythopolis, dans sa *vie de saint Euthyme*, nous montre les patriarches grecs de Jérusalem, au VIe siècle, vêtus de blanc, ce qu'ils ont cessé de faire depuis. Les populations grecques ne peuvent donc, pas plus que les latines, se réclamer de l'immobilité orientale. Or, les Syriens, les Chaldéens et tous les autres chrétiens orientaux ont dû subir la prépondérance de l'Église grecque; c'est par elle qu'ils ont reçu la liturgie de saint Jacques, sur ses livres qu'ils l'ont traduite, et il est inutile d'arguer de leur caractère propre.

Un peuple aurait pu nous offrir la garantie de cet esprit conservateur, le peuple indigène, formé des diverses races qui habitent la Terre Sainte depuis les temps anciens : restes des Juifs, chrétiens primitifs, d'une part; d'autre part, Chananéens, Philistins ou Samaritains qui avaient embrassé le christianisme dès le principe. Soumis aux évêques judaïsants de Jéru-

salem, ils suivirent la même liturgie. Après la guerre d'Adrien, en 137, ils passèrent sous la juridiction de Marc, le premier des évêques de la gentilité, et de ses successeurs. Ce peuple paraît avoir conservé sa manière propre de célébrer. Au VI^e^ siècle, la relation dite de sainte Sylvie nous le montre à part. L'évangéliaire syriaque hiérosolymitain, qui doit avoir été en usage dans sa liturgie, ne se rattache pas aux autres groupes de versions. Les Croisés mirent ce rite sous la juridiction des patriarches latins, mais sans lui enlever sa liturgie, puisqu'un grand nombre de relations de cette époque nous signalent la cérémonie d'une liturgie syriaque. C'est après les Croisades que la liturgie et les usages de Constantinople durent prévaloir complètement, et que disparut cette liturgie spéciale qu'avaient respectée les anciens patriarches grecs et latins. Malheureusement, le texte original nous reste inconnu.

L'attachement de l'Église grecque et des autres Églises orientales aux coutumes sacrées et l'horreur de toute innovation en cette matière me semblent également des qualités un peu surfaites. Tout en étant certainement plus attaché aux formes que ne l'est l'Occident, l'Orient même ne paraît pas y avoir tenu tellement, qu'il ne se soit souvent permis d'introduire dans la liturgie elle-même d'assez larges modifications. Dans son *Hymnographie grecque*, le cardinal Pitra constate que les hymnes et les chants ont été plus d'une fois remaniés. Au temps de saint Cyrille, on donnait la Sainte Communion aux fidèles sur la main; l'usage de la cuillère est donc postérieur au IV^e^ siècle. La liturgie de saint Jacques en particulier,

si elle était demeurée intègre, devrait être identiquement la même chez les Grecs et les Syriens, aux temps présents et aux temps passés, dans la description de saint Cyrille de Jérusalem et dans les *Constitutions apostoliques*, alors qu'il existe entre elles des différences notables. Il est même assez curieux de constater que, sur plus d'un point, les liturgies latines se rapprochent plus de celles décrites par saint Cyrille et les Constitutions apostoliques que les liturgies modernes de saint Jacques. La prière pour les empereurs, le salut de leurs armées, le triomphe de leurs armes me paraît un contresens dans la bouche de saint Jacques. Les mots *d'omoousios* et *théotocos* ou d'autres, comme le *Filioque* chez les latins, sont évidemment des protestations des temps postérieurs contre les erreurs surgissantes.

Au sujet du troisième argument, nous concédons que la question actuelle, affirmant l'intégrité absolue de la liturgie de saint Jacques, a dû, comme il arrive quelquefois aux traditions, devenir plus affirmative dans la suite qu'elle n'était dans le principe. Saint Basile était moins formel. Il conteste, *Traité du Saint-Esprit*, ch. XXVII, que les paroles mêmes de l'Invocation, c'est-à-dire du Canon, aient été transmises par écrit, ce que la tradition actuelle affirme cependant. Si l'on eût cru que la liturgie était une institution intégrale des apôtres, personne ne se fût permis d'y ajouter, d'y retrancher, d'y modifier une seule parole.

On ne peut donc pas dire que la liturgie de saint Jacques est de lui, comme les évangiles sont de Matthieu, Marc, Luc et Jean. Mais lui appartient-elle au moins dans sa substance ? c'est assurément ce

qu'ont cru les anciens, et l'examen attentif de la liturgie ne les dément pas.

Tout l'Orient a toujours attribué la liturgie en question à saint Jacques. Le premier témoignage que nous en ayons est celui des *Constitutions apostoliques,* desquelles l'époque la plus tardive de rédaction qui puisse leur être assignée, est le commencement du IVe siècle. Les anciens, avons-nous remarqué, ne l'attribuaient pas à l'apôtre d'une manière stricte; ils ne pouvaient pas non plus la lui attribuer d'une manière purement nominale et fictive. La seule lecture des *Constitutions* en fait foi. Les Pères, à partir du IVe siècle, acceptent généralement le témoignage des *Constitutions* comme véridique. Ils attribuaient donc réellement cette liturgie à saint Jacques, quant à la substance. Rapprochés des origines, guère moins critiques, quoi qu'on en dise, que les plus perspicaces d'aujourd'hui, ils étaient à même de se rendre compte de sa provenance et de son développement, d'en porter un jugement sûr. Il y aurait un peu plus que de la témérité à le rejeter.

La liturgie elle-même justifie l'assertion des Pères et de la tradition. Si nous comparons la liturgie de saint Jacques, des *Constitutions Apostoliques,* ou celle que décrit saint Cyrille, dans sa cathéchèse Ve, avec la liturgie en usage au IIe siècle, dont saint Justin nous trace les lignes générales et nous indique les parties dans sa célèbre *Apologie Ire pour les chrétiens,* nous constatons qu'elles sont identiques, au moins pour la disposition générale et la substance. Par la place où se trouve le baiser de paix, qui est la même que dans la liturgie de saint Jacques, on voit qu'il décrit la

liturgie que l'on pratique en la Terre Sainte, où ce docteur est né avant la guerre d'Adrien, et qu'il a habitée. Il n'y a aucun motif pour supposer que, depuis la mort de saint Jacques, après l'an 60 jusque vers l'an 130, les chrétiens de Terre Sainte aient altéré leur liturgie; en comparant l'exposé de saint Justin à ce que les Saints Livres nous apprennent des apôtres, nous constatons identité de lignes et de dispositions.

A part les développements dont nous avons parlé et qu'y ont fait germer des circonstances et des besoins nouveaux, tout, en général, dans la liturgie de saint Jacques, ne trahit-il pas la main et le cœur dont elle est sortie? Les formes, le ton, les accents de la prière, jusqu'aux expressions elles-mêmes, tout n'y est-il pas biblique et hébraïque? Le nom de pères, donné aux patriarches et aux fils d'Israël, n'est-il pas caractéristique? Comment a-t-on pu y voir des sentiments sortis du cœur des fils de Rome et d'Athènes?

Par cet exposé rapide, on voit que la liturgie de saint Jacques, décrite dans les plus anciens témoignages : la catéchèse V^e^ de saint Cyrille et les *Constitutions Apostoliques,* doit être dans son essence et dans sa forme la liturgie même dont faisait usage l'Église primitive de Jérusalem, dont saint Jacques fut le pasteur. Elle doit lui être attribuée comme un édifice auquel on a bien ajouté quelques pierres, quelques ornements, dont on a retouché quelques parties, mais dont l'ensemble, resté intact, doit être attribué à l'architecte primitif. Les liturgies actuelles de saint Jacques, étant dans leurs traductions, sans

doute identiques au texte original, peuvent lui être attribuées tout aussi légitimement.

Toutes les liturgies, de l'Occident comme de l'Orient, étant pour le fond les mêmes que la liturgie de saint Jacques, sont toutes également apostoliques, sorties toutes de cette sainte Église du Cénacle, la mère de toutes les Églises. Il n'y a pas lieu aux rivalités; toutes les liturgies sont également respectables et, surtout dans ce qui en est la substance, dignes de l'attachement zélé des chrétiens. Pour ce qui est du peuple de cette Terre Sainte, l'antique héritier de la liturgie de l'Église de Jérusalem, la Sainte Église, avec cette sagesse d'en haut que le Seigneur lui départit pour la conduite des peuples, tenant compte de son histoire, de son caractère et de ses intérêts spirituels, a réglé comme on sait le mode de servir Dieu qui lui convient.

S. G. Mgr ÉPHREM RAHMANI, archevêque syrien de Bagdad.

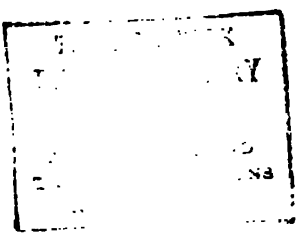

# LA LITURGIE SYRIENNE D'ANTIOCHE

## comparée avec les autres liturgies orientales,

PAR S. G. MGR ÉPHREM RAHMANI

Archevêque syrien de Bagdad.

Qui ne se sent tressaillir le cœur de joie à la vue de cette auguste assemblée? Quel sujet d'admiration, de sublimes pensées et de salutaires considérations pour tout esprit chrétien de se trouver au milieu de cette multitude que les mêmes sentiments de foi et de religion ont attirée des extrémités de la terre, dans ces Lieux Saints près du Cénacle, près du lieu même où s'est accomplie l'admirable institution de l'ineffable et grand sacrement d'amour!

Qu'il m'est doux de répéter devant cette illustre assemblée les paroles théologiques et poétiques à la fois avec lesquelles saint Éphrem, le grand docteur de l'Église syrienne, célèbre le mystère de l'Eucharistie, institué au Cénacle de Sion : « O lieu fortuné! s'écrie-t-il, toi qui as vu ce qu'aucun autre n'a jamais vu ni ne verra! tu as vu Notre-Seigneur fait autel véritable et à la fois prêtre, pain et calice salutaire! Lui qui, seul, suffit à toute chose, s'est fait holocauste, agneau, sacrifice, sacrificateur, pontife et nourriture! Lieu bienheureux, dont la petitesse est un contraste avec l'immensité du monde entier! Car ce monde entier est rempli du mystère qui a été opéré en toi, ou plutôt il est étroit pour contenir un si grand

mystère! O lieu fortuné dans lequel Notre-Seigneur a rompu son corps! tu as été pour toute la terre le miroir fidèle, quoique petit, de son sacrifice; le petit Testament a été donné par l'entremise de Moïse sur la montagne glorieuse; le grand Testament est sorti de l'humble Cénacle et a rempli la terre: O Cénacle bienheureux, dans lequel fut rompu le pain fait avec la gerbe bienheureuse et fut exprimée la grappe cueillie dans le sein de Marie! »

Or, comme les différents rites qui ornent l'Église universelle se trouvent ici représentés pour s'unir et s'associer dans la célébration des louanges de la divine Eucharistie, qu'il me soit permis de rappeler à cet illustre auditoire la tradition sur ce sublime mystère de l'Église syrienne d'Antioche à laquelle j'appartiens. A cet effet, je me propose:

1° De donner un résumé de la liturgie syrienne en la comparant avec celle des autres Églises pour en faire ressortir l'origine apostolique.

2° De citer, pour notre instruction et notre commune édification, quelques passages les plus remarquables de notre liturgie.

3° D'indiquer quelques cérémonies particulières à l'Église syrienne et aux autres Églises d'Orient.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que l'Église syrienne, fondée par le Prince des apôtres, se loue, à juste titre, de primer toutes les autres Églises par sa langue liturgique. Le syriaque, c'est-à-dire le syro-chaldéen, ainsi que les savants le constatent, a été consacré par la bouche du divin Sauveur qui en a fait usage, en opérant les miracles *Epheta* et *Talita Kumi;* en établissant son Église lorsqu'il nomma Simon

*Cepha;* en mourant sur la croix lorsqu'il cria : *Eli, Eli, lama sabactani,* et, par conséquent, en instituant le saint sacrement de l'Eucharistie. Le syriaque a été aussi consacré par l'usage qu'en firent les apôtres en célébrant d'abord à Jérusalem la Sainte Messe dans cette même langue.

## I

### ÉTUDE SUR L'ORIGINE APOSTOLIQUE DES LITURGIES ET DE LA LITURGIE SYRIAQUE EN PARTICULIER

Le saint Concile œcuménique tenu à Trente (1) enseigne que le canon ou liturgie de la Messe se compose des paroles de Notre-Seigneur, des traditions des apôtres et des pieuses institutions des saints Pontifes.

Cette doctrine, sur l'ensemble des parties dont la sainte Liturgie est formée et sur la connexion qui existe entre elles, est fort ancienne. Nous reproduisons ici, en abrégé, le précieux document que le célèbre écrivain syrien du VII^e^ siècle, Jacques d'Édesse, nous a conservé sur le rite de la Messe depuis l'âge apostolique jusqu'à son temps.

Dans sa lettre adressée à un prêtre nommé Thomas, il écrit ce qui suit :

Voici ce que nos ancêtres nous ont transmis sur cette liturgie mystique pour la célébration de l'adorable Sacrifice : après les leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament on récite trois prières, la première sur

(1) Sess. XXII, ch. IV.

les *catéchumènes*, terminée par cette proclamation du diacre : « Partez, ô catéchumènes..... »; la seconde, sur les *énergumènes*....., et la troisième sur les *pénitents*. A la suite de ces prières, le diacre ordonne de fermer les portes de l'église.....

Quand le symbole de foi fut défini par les trois cent dix-huit Pères de Nicée, un décret ordonna qu'il serait récité par l'ensemble des fidèles, après quoi le prêtre dirait trois prières sur les fidèles, les portes de l'église étant toujours fermées.

Un peu plus tard, quand les rites, les canons et les usages ecclésiastiques ont été réglés, on ordonna que l'une de ces trois prières fût pour la demande de la paix mystique et spirituelle, la seconde pour l'imposition des mains, la troisième pour découvrir les *oblata*.

Les Pères ordonnèrent ensuite que les diacres devraient avertir les fidèles de se tenir debout dans une attitude religieuse, leur annonçant que le prêtre est sur le point d'offrir le sacrifice et qu'il va commencer la liturgie mystique. Les fidèles se tenant ainsi recueillis, les canons prescrivent que le célébrant se tourne vers eux, leur donne la paix en disant : « Que la paix soit avec vous tous », et forme sur eux le signe de la Croix....., les fidèles répondent : « Et avec ton esprit. »

Les Pères ont été d'avis, plus tard, de substituer à cette première formule de bénédiction la suivante ainsi conçue : *La charité de Dieu, la grâce du Fils unique et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous.* En la prononçant, le prêtre fait trois signes de Croix sur le peuple au lieu d'un seul.

Après la bénédiction, le prêtre dit aux fidèles : « Qu'en haut soient vos intelligences et vos cœurs. » On lui répond : « Ils sont auprès du Seigneur. » Le prêtre s'écrie : « Remercions le Seigneur. » Le peuple répond : « Il est digne et juste qu'il soit remercié. » Le prêtre poursuit : « Vraiment il est digne et juste que nous vous louions..... » Et, en peu de mots, il mentionne tout le but de la divine grâce envers l'homme, sa création au com-

mencement et sa rédemption à la fin, ainsi que tout l'amour de Jésus qui a souffert pour nous la passion, la mort; il demande en même temps la descente du Saint-Esprit et fait ensuite les *memento* par lesquels il achève l'oblation du sacrifice.

En terminant cette partie de la liturgie, l'officiant donne aux fidèles la paix en formant sur eux le signe de la Croix; puis il accomplit le rite dit de la fraction et de la consignation, en divisant l'Hostie en parcelles et en la marquant avec le sang du Sauveur.

Les Pères ont ordonné qu'après cela les fidèles réciteraient ensemble l'Oraison dominicale; quelques Pères ont établi aussi par usage et par écrit que le prêtre ferait ensuite sur le peuple trois fois le signe de la croix, en prononçant les paroles : « Que la grâce de la Trinité soit avec vous. » Et le peuple répond : « Et avec ton esprit. » Le prêtre avertit alors le peuple que les *choses saintes sont données aux saints et aux purs*. Pendant cette proclamation, il élève en l'air les Saints Mystères et les montre à tous les fidèles. Le peuple émet sa profession de foi.

Après la Communion, les Pères décrétèrent la récitation de la prière d'action de grâces, puisque ceux qui ont reçu le Corps et le Sang de Dieu ont été sanctifiés par la grâce et rendus dignes du grand mystère. Il est ordonné aussi de dire la prière de l'imposition des mains, et le diacre, immédiatement après, renvoie le peuple en prononçant ces mots : « Allez en paix. »

Voilà, conclut Jacques d'Édesse, la tradition que j'ai reçue des ancêtres et que je transmets, moi aussi, aux autres.

Le même auteur résume, en ces termes, toute la liturgie du Saint Sacrifice après l'Évangile ou la Messe des fidèles :

Elle se divise, dit-il, en cinq parties : la première est celle qui contient l'acte de donner la paix; la seconde,

des Constitutions apostoliques, nous constatons un rapprochement très remarquable et presque l'identité d'expression.

### LITURGIE D'ALEXANDRIE

Passons du patriarcat d'Antioche à celui d'Alexandrie. Nous savons que la liturgie principale qu'on y a adoptée est celle qui porte le nom de saint Marc l'évangéliste, son fondateur. Or, en comparant, par une étude personnelle, cette liturgie avec celle de saint Jacques le Mineur, nous avons découvert, à notre grande satisfaction, un tel rapprochement entre les deux, qu'on les dirait calquées l'une sur l'autre presque mot pour mot, surtout dans les passages d'institution divine ou de tradition apostolique.

Ainsi, dans les deux liturgies, les prières suivantes, qui font partie du canon, sont identiques :

1° La secrète après le *Sursum corda*.

2° La préface de l'hymne triomphal.

3° Les paroles de la consécration.

4° Le *quotiescumque ex hoc pane manducaveritis*.

5° La prière qui suit : *Mortem Filii tui annuntiamus*.

6° L'invocation du Saint-Esprit.

7° La prière de l'offrande du Saint Sacrifice pour le salut de nos âmes.

8° Quelques-uns des *memento*, et surtout celui pour les patriarches, les prophètes, les apôtres et particulièrement pour la Sainte Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Étienne, ainsi que celui pour les évêques et les Pères de l'Église.

9° La préface de l'Oraison dominicale qui, dans la liturgie de l'Église d'Alexandrie, est désignée pour la fraction de la Sainte Hostie.

Il résulte de cette comparaison que la liturgie de saint Jacques *ab immemorabili* a été en usage dans trois patriarcats : Jérusalem, Antioche et Alexandrie.

Il est à remarquer aussi que la liturgie d'Alexandrie, malgré son identité pour les parties essentielles, diffère cependant de celle de l'Église d'Antioche et de celle de l'Église de Jérusalem pour la disposition et l'ordre des prières ; ainsi les *memento* dans la liturgie d'Alexandrie se trouvent, comme Jacques d'Édesse l'indique, avant la préface et l'hymne triomphal, tandis que dans celle d'Antioche ils sont placés après l'invocation du Saint-Esprit.

En outre, la liturgie de saint Marc paraphrase quelques prières communes aux deux liturgies. Le célèbre Jacques d'Édesse avait déjà signalé ce fait en écrivant « que, au commencement, chez les anciens, les rites de l'Église s'accomplissaient par de courtes prières, ainsi que l'attestent les anciens manuscrits : plus tard, ces rites reçurent peu à peu des accroissements ».

La liturgie abyssinienne suit celle de saint Marc.

### LITURGIE DE CONSTANTINOPLE

Quant à la liturgie de l'Église de Constantinople, qui porte le nom de saint Jean Chrysostome, nous aimons à signaler aux amateurs des études liturgiques qu'après avoir fait les recherches les plus minutieuses sur l'origine de cette liturgie, nous avons découvert

qu'elle est la même que celle de l'Église syrienne d'Antioche, connue sous le nom des douze apôtres, et qu'elle est d'une époque très reculée.

Cette liturgie syrienne, qui porte le nom des douze apôtres, nous l'avons trouvée citée dans deux manuscrits très anciens du musée britannique à Londres (1), avec le titre : *Canon des douze apôtres*

Parmi les preuves qui démontrent que cette liturgie est d'une époque très reculée, nous nous contentons d'indiquer les suivantes :

1° Le célébrant, chez les Syriens, en invoquant le Saint-Esprit, s'incline profondément ; Jacques d'Édesse le dit explicitement. Mais, d'après un passage de saint Éphrem, le célébrant alors se prosternait par terre. Or, dans la liturgie des douze apôtres, il est prescrit au célébrant, au moment de cette prostration, de dire : « Seigneur, nous vous prions en nous prosternant devant vous la face contre terre, etc..... »

De plus, les prières que le prêtre récite pendant les *memento* des vivants et des défunts, chez les Syriens, étaient, comme chez les Latins, au nombre de deux seulement, tandis que depuis Jacques d'Édesse et même avant lui, par imitation des Grecs, les deux prières et les deux *memento* ont été morcelés en six. Or, dans la liturgie des douze apôtres, les prières pour les *memento* ne sont toujours qu'au nombre de deux.

2° Saint Jean Chrysostome, dans ses homélies prononcées à Antioche avant que d'occuper le siège de Constantinople, fait des allusions au Saint Sacrifice

(1) 17, 128-14, 493.

qui ne peuvent s'appliquer qu'à cette liturgie, telle qu'elle existe chez les Syriens et qui ne conviennent plus à la liturgie de Constantinople qui porte son nom. Ainsi, par exemple, dans l'homélie LXXXII, sur l'Évangile de saint Matthieu, il dit que Jésus-Christ a bu son sang dans l'institution, *suum ipsius sanguinem ipse bibit*. Or, précisément, dans la liturgie syrienne des douze apôtres, et non pas dans la liturgie de Constantinople, qui porte son nom, les paroles de la consécration du calice sont ainsi conçues : « Ainsi, après avoir soupé, il prit le calice et y mêla du vin et de l'eau, et il remercia, et bénit, et sanctifia, et, l'ayant goûté, il le donna à ses disciples, les saints apôtres, disant : « Prenez et » buvez tous, ceci est mon Sang, le Sang du Nouveau » Testament, etc..... »

3° De plus, pour les *Memento*, le même saint docteur énumère les dyptiques d'après l'ordre de la liturgie des douze apôtres, et non pas d'après l'ordre de la liturgie grecque, dans laquelle le *Memento* des défunts précède celui des vivants. Voici le texte de saint Jean Chrysostome (1) : « En présence des fidèles, nous devons prier le Seigneur pour les évêques, les prêtres, les rois, les empereurs, pour la terre et la mer, pour la salubrité de l'air, enfin pour tout l'univers. »

4° Saint Jean Chrysostome, dans sa XXXVI^e^ homélie sur la I^re^ Epître aux Corinthiens, parlant de la salutation du célébrant, *Pax vobis*, dit que le peuple répond « et à ton esprit », ainsi que porte la liturgie syrienne, et non pas *et cum spiritu tuo*.

(1) Hom. III, sur la I^re^ Épître aux Corinthiens.

Nous avons ainsi lieu de croire que la liturgie de Constantinople qui porte le nom de saint Jean Chrysostome est plus ancienne que saint Jean Chrysostome lui-même, qu'elle est d'origine syrienne et qu'elle fut portée par le même saint d'Antioche à Constantinople, où elle a été un peu modifiée. Tout ceci prouve l'antiquité de cette liturgie. Nous savons de plus qu'au v^e^ siècle les nestoriens ont traduit en syriaque cette liturgie de Constantinople et l'ont adoptée dans leur Eglise, où elle porte le titre de liturgie de Nestorius. Elle répond mot à mot à la liturgie grecque à l'exception de quelques passages qui ont été paraphrasés.

### LITURGIES CHALDÉENNE ET MARONITE

La liturgie principale de l'Eglise chaldéenne est celle qui porte le nom des apôtres ou bien des disciples saints Adée et Maris, qui évangélisèrent les contrées de la Mésopotamie. En étudiant cette liturgie et en la comparant avec les autres, nous avons constaté que les prières qui constituent le corps du Canon de la Messe sont identiques à celles de la liturgie de saint Pierre, qui était propre aux Syriens maronites.

Voici les prières qui sont identiques dans les deux liturgies :

*a*) La réponse des fidèles après le *Sursum corda,* qui est ainsi conçue : « Auprès de toi, ô Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob, Roi glorieux et saint. »

*b*) La prière qui précède la Préface : « Gloire à toi, ô nom glorieux et adorable, etc..... »

c) La Préface : « Des milliers et milliers d'anges adorent votre Majesté, etc..... »

d) La prière qui suit la Préface : « Nous, tes serviteurs fidèles, te remercions, ô Seigneur, etc..... »

e) Le *Memento* des défunts : « Souviens-toi donc, ô Seigneur, par la multitude de tes miséricordes, de tous nos pères, etc..... »

f) L'invocation du Saint-Esprit : « Que ton Esprit vivant et saint vienne, etc..... », avec sa conclusion.

g) La prière de la fraction de l'Hostie.

h) La préface de l'Oraison dominicale, etc.....

Après avoir constaté ce fait, il est facile, au moyen de la liturgie de saint Pierre, adoptée par les maronites, de suppléer dans celle des nestoriens les paroles de la consécration qui manquent aujourd'hui à ses manuscrits, mais qui, autrefois, s'y trouvaient.

### CONCLUSION

Les prêtres trouveront dans l'étude comparée des liturgies un sujet abondant d'instruction et d'édification, et, dans leurs discours, ils en feront bénéficier les fidèles.

## II

## QUELQUES PASSAGES DE NOTRE LITURGIE

Nous allons maintenant citer quelques passages de la liturgie syrienne; ils nous révèlent la doctrine de cette Église concernant le dogme de la présence

réelle de la transsubstantiation et de la vérité du Sacrifice de la Messe et de ses effets.

Et d'abord voici un extrait de la magnifique prière que l'officiant récite le Jeudi-Saint après l'Évangile; elle célèbre les louanges du Sacrifice de la Messe : « En contemplant, dit-il, cette divine et spirituelle Victime, nous nous écrions avec des transports de joie : c'est la Victime divine qui contient l'Agneau de Dieu qui porte les péchés du monde : c'est la Victime divine par laquelle nos souillures sont blanchies;..... c'est la Victime divine qui est immolée, sans effusion de sang, pour la vie du monde;..... c'est la Victime divine qui nous fut donnée en gage des promesses célestes;..... c'est la Victime divine qui donne aux fidèles le Corps vivifiant et le Sang propitiatoire : c'est la Victime divine devant laquelle les chérubins se tiennent en tremblant, les séraphins avec frayeur. »

Elle est touchante aussi cette prière de la liturgie de saint Jacques adressée au Père éternel dans le *Memento* des saints pour obtenir les grâces demandées par les mérites du Sacrifice de la Messe et l'intercession des saints : « Nous vous supplions, ô Seigneur de miséricorde, de nous inscrire au nombre de cette bienheureuse assemblée : comptez-nous parmi les membres de l'Église céleste, rangez-nous parmi les élus. Nous faisons leur mémoire à cette intention, nous les prions de se souvenir de notre misère et de nos besoins, tandis qu'ils se tiennent devant votre sublime trône, et d'offrir avec nous ce Sacrifice terrible et non sanglant pour la conservation des vivants, pour notre soulagement et pour le repos de ceux qui sont morts dans la vraie foi, etc. »

Cette prière se trouve mot pour mot dans la liturgie de saint Marc de l'Église d'Alexandrie.

Dans la liturgie de saint Jean Chrysostome, cette même prière est conçue dans les termes suivants : « Nous faisons surtout la mémoire de la Très Sainte Marie, Mère de Dieu, des divins apôtres, des saints prophètes, des victorieux martyrs et de tous les saints qui vous ont plu, afin que par leurs prières et leur intercession nous soyons préservés du mal et que la miséricorde nous soit faite dans les deux mondes. » Le sens de ces deux prières se trouve exprimé dans la liturgie latine à la Secrète : *Nobis quoque peccatoribus famulis tuis,* etc., ainsi que dans le *Communicantes.*

Quant au *Memento* des défunts, nous ferons remarquer à ceux qui ont du goût pour les études liturgiques que, chez les Syriens, on tient au maître autel un tableau contenant la liste des défunts pour le repos desquels le célébrant a été prié d'offrir le Saint Sacrifice pendant toute une année; à partir du jour des morts, le célébrant récite tout bas, à la messe conventuelle, les noms contenus dans ce tableau au moment où le diacre proclame les dyptiques des défunts. Un usage pareil existait dans l'Église latine (1).

Comme nous ne pouvons donner ici toutes les belles prières de la liturgie syrienne, nous nous contentons de produire la touchante et sublime prière que le célébrant adresse au Père Éternel, en marquant la Sainte Hostie du Précieux Sang, au moment de la

(1) Cf. MARTÈNE, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, lib. I. cap. IV, art. 8.

fraction. En voici la traduction : « O Père de vérité, voici votre Fils fait victime pour vous satisfaire. Acceptez-le, il a subi la mort pour moi, et par lui j'obtiendrai le pardon de mes péchés. Recevez de mes mains cette offrande, et apaisez-vous à mon égard, et ne vous souvenez point des péchés que j'ai commis devant votre Majesté. Voici que son Sang répandu pour mon salut sur le calvaire prie pour moi. Par son mérite acceptez ma prière. Que de dettes pèsent sur moi! mais aussi que vous êtes riche de miséricordes! Si vous les contrebalancez, votre miséricorde l'emporte de beaucoup! Vous regardez les péchés, mais en même temps portez vos regards sur l'holocauste qui est offert pour leur expiation : car l'holocauste et la victime surpassent de beaucoup les fautes. Votre Fils bien-aimé a souffert pour mes péchés le tourment des clous et de la lance; certes, la Passion qu'il a subie est suffisante pour vous satisfaire et pour que j'obtienne la vie par ses mérites. » Citons encore la prière que le Célébrant récite en se communiant, tandis qu'il a les yeux fixés sur la Sainte Hostie. « Je te tiens, ô Dieu qui tiens les extrémités de la terre; je te saisis, ô toi qui gouvernes les profondeurs, je te mets dans ma bouche; par toi j'éviterai le feu qui ne s'éteint pas. »

Dans le rite syro-maronite, le célébrant, en se communiant, récite une prière analogue à la précédente.

Encore quelques passages tirés de la liturgie syrienne ou des livres liturgiques. A la communion des fidèles, le jour de l'Épiphanie, le chœur chante ces deux versets : « Jean-Baptiste vit le Fils de Dieu; mais il ne le mangea point; nous pourtant qui fûmes baptisés

en son nom, approchons-nous de lui pour le manger. Jean-Baptiste imposa la main sur la tête de son créateur: mais, nous, appliquons nos lèvres à la source de la grâce. »

L'Église syrienne, dans l'hymne qui se trouve au premier nocturne de l'office du IVe dimanche après Pâques, chante le verset suivant: « Les maris et les femmes se séparent les uns des autres par la mort; mais cette épouse glorieuse s'est renouvelée avec son divin Époux par la mort; oui, il est mort sur la croix, mais elle porte chaque jour son Corps, elle le divise, le mange, elle en jouit et l'adore. »

Saint Isaac, disciple de saint Éphrem, dans son hymne, parle ainsi du mystère de l'Eucharistie:

J'ai vu dans la Cène une coupe qui, au lieu de vin, était remplie de son Sang, et également j'ai vu sur une table au lieu de pain placer son Corps. Voyant le Sang, je fus saisi de frayeur, voyant le Corps, je fus frappé d'étonnement. La foi alors me fit un signe en disant: Mange et tais-toi; bois, ô enfant, et ne cherche point à approfondir.

Le même saint docteur ajoute:

La foi me fit voir son Corps immolé, et, en l'approchant de mes lèvres, elle me dit doucement: Regarde ce que tu manges, et en me remettant une plume spirituelle, me demanda de consigner ma profession de foi. Prenant la plume j'écrivis, confessant que c'est le Corps de Dieu. Pareillement en prenant le calice, et le buvant; l'odeur du Corps que j'avais mangé me frappa, et je répétai alors à propos du calice la même profession que j'avais émise à propos du Corps, c'est-à-dire que ceci est le Sang de notre Rédempteur.

Les Syriens monophysites ont conservé les mêmes textes liturgiques, les mêmes ouvrages des Pères concernant le dogme eucharistique. Nous nous bornons à remarquer seulement que l'un de leurs écrivains du VI^e^ siècle, Maruthas, métropolitain de Tagrit, dans son commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu, dit :

Jésus-Christ ne l'appela point figure ou type de son Corps, mais il dit : « Ceci est véritablement mon Corps. »

Et Jean de Dasa, au VIII^e^ siècle, en parlant des paroles de l'institution de l'Eucharistie, les appelle les prières qui font le Dieu, c'est-à-dire le Corps et le Sang de Dieu.

Ce dernier passage est d'autant plus précieux qu'il démontre que, d'après la tradition de l'Église syrienne, la forme de l'Eucharistie consiste dans les paroles de l'institution et non pas dans la prière de l'invocation du Saint-Esprit, comme aussi saint Jean Chrysostome l'avait enseigné dans son homélie sur la trahison de Judas :

Ce n'est pas l'homme qui fait des oblations le Corps et le Sang du Christ, mais c'est le Christ lui-même, car les paroles sont prononcées par le prêtre, mais les oblations sont consacrées par la puissance et la grâce de Dieu qui a dit : « Ceci est mon Corps ».

Ces paroles consacrent ces oblations.

Ces passages sont une preuve plus que suffisante pour affirmer la croyance de l'Église syrienne au dogme de la transsubstantiation de la présence réelle, et de la vérité du Saint Sacrifice de la Messe; il ressort non moins clairement de tous ces textes que

ce n'est pas seulement un Sacrifice d'adoration et d'action de grâces, mais aussi un Sacrifice impétratoire et expiatoire en faveur des vivants et des morts.

Nous ne pouvons mieux finir qu'en exprimant le désir de retrouver les belles prières que nous avons citées dans les manuels de piété à l'usage des fidèles. Comme leur foi se raviverait et comme leurs âmes s'uniraient au Sacifice offert par le prêtre!

## III

## CÉRÉMONIES LITURGIQUES PARTICULIÈRES A L'ÉGLISE SYRIENNE

### I. — Fraction.

En troisième lieu, nous indiquons ici quelques cérémonies particulières au rite syrien. Et d'abord la cérémonie dite *Fractionis et separationis*, qui a lieu avant le *Pater*. Le célébrant divise la Sainte Hostie en deux moitiés; d'une des deux moitiés il sépare une parcelle qu'il dépose dans le calice, et de l'autre il sépare également une parcelle qu'il trempe trois fois dans le calice. Il forme ensuite trois signes de croix sur l'Hostie avec le précieux Sang en récitant la prière : « O Père de Vérité » que nous avons reproduite plus haut.

La même cérémonie est en usage chez les chaldéens, les maronites et les coptes.

Saint Éphrem, dans son XI[e] hymne sur la naissance de Jésus-Christ, fait allusion à cette cérémonie en disant :

**De même que la foi peint ton image, ô Jésus, sur nos cœurs, ainsi le suc du raisin, devenu ton Sang, sert à la peindre sur ton pain. Béni soit celui qui, par sa propre image, a remplacé les simulacres de l'idolâtrie.**

## II. — Élévation.

Une seconde cérémonie à mentionner est celle de l'Élévation des Saintes Espèces. Chez les latins, depuis quelques siècles, la grande Élévation se fait immédiatement après la Consécration, et la petite se fait avant la préface de l'Oraison dominicale, au moment où le célébrant dit : *Omnis honor et gloria.*

Dans les rites orientaux, l'Élévation se fait avant la Communion. Dans le rite syrien, le célébrant élève des deux mains la patène contenant le Précieux Sang en disant à haute voix : « Les choses saintes doivent être données aux saints et à ceux qui sont purs », et avec la patène il forme une croix. Il applique ensuite le bord de la patène sur ses yeux et sur ses lèvres pour la baiser et finalement il la dépose sur l'autel. Il répète la même cérémonie en élevant le calice. Prenant alors la patène de la main droite, et le calice de la main gauche, il met la droite sur la gauche en forme de croix et dit : « Un est le Père qui nous a créés, etc. »

Il est à remarquer que pendant cette Élévation solennelle le diacre encense le Très Saint Sacrement, deux autres diacres agitent les flabelles autour du Saint-Sacrement, tandis que les sous-diacres portent des cierges. On déploie aussi pendant cette cérémonie le rideau attaché à l'autel, afin de signifier que les fidèles, saisis de profonde vénération pour les Saints Mystères, n'osent point y fixer les regards.

La cérémonie que nous venons d'indiquer, et qui consiste à appliquer les Saints Mystères aux yeux et aux lèvres, est très ancienne. Dans l'hymne de saint Éphrem, que le célébrant récite après la Messe, nous avons le verset suivant : « Que mes yeux auxquels j'ai appliqué votre Corps voient votre miséricorde. » Chez les maronites, le célébrant dit après la Communion : « Le feu dévorant que nos doigts ont saisi, et la braise vivante que nos lèvres ont baisée, le séraphin ne les a pas touchés de ses mains. »

Nous savons que, dans le rite latin, on baisait aussi la Sainte Hostie dans les temps primitifs (1).

Nous observerons également que dans l'Église latine après le *Pater* et avant les paroles : *Hæc commixtio et consecratio,* le célébrant faisait la proclamation suivante : *Sancta sanctis.* En outre, on n'ignore pas que l'usage qui consiste à mettre la main droite sur la main gauche en forme de croix était aussi en vigueur dans l'Église primitive, alors que les fidèles, s'approchant de la Sainte Table, étendaient les deux mains l'une sur l'autre pour recevoir la Sainte Communion dans le creux de la main droite.

### III. — Communion.

En dernier lieu, il nous reste à parler de la Sainte Communion chez les Syriens. Le célébrant s'éloigne de l'autel et s'incline profondément au pied des gradins de l'autel en récitant les prières préparatoires

(1) Cf. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, lib. I. cap. IV, art. 9.

à la Communion. Il monte ensuite à l'autel et, avec une petite cuillère, retire du calice la petite parcelle de l'Hostie qu'il y avait déposée pour la consommer. De même, il remplit la petite cuillère à deux reprises pour prendre le Précieux Sang. Il communie ensuite les diacres avec la cuillère en donnant à chacun une parcelle de la Sainte Hostie qu'il trempe dans le calice.

Quant à la Communion des fidèles, elle se fait depuis le x^e^ siècle sous l'espèce du pain marqué du Précieux Sang au moment de la cérémonie de la fraction, que nous avons indiquée plus haut.

J'ajoute seulement que les fidèles, s'ils ne sont pas nombreux, communient de la même Hostie que le célébrant. Cette Hostie a une forme ronde, est épaisse d'un demi-doigt et porte une empreinte partagée en douze parties dont chacune porte une croix en relief.

Au lieu de la cuillère, on avait anciennement dans certaines Églises latines l'usage de boire le Précieux Sang avec le *calamus*. Bien que depuis le x^e^ siècle on ait cessé dans l'Église syrienne de faire boire le Précieux Sang aux fidèles dans le calice, le célébrant a néanmoins continué jusqu'à aujourd'hui d'observer le rite suivant dans toutes les Messes, même les Messes privées et celles où les fidèles ne communient point. Il tient la patène de la main droite et le calice de la main gauche; il se tourne vers le peuple en formant sur eux le signe de la croix avec les Saints Mystères, et il descend ainsi jusqu'à la porte du sanctuaire, comme s'il devait distribuer la Communion aux fidèles. Pendant cette cérémonie, le diacre encense les Saints Mystères, deux autres diacres agitent les *flabelles*

autour du Saint Sacrement et les sous-diacres portent les cierges.

Autrefois le célébrant ainsi accompagné faisait avec les Saints Mystères la *procession* dans le temple et rentrait au sanctuaire, à la porte duquel il distribuait la Sainte Communion aux fidèles. Ainsi le culte que l'Église latine, depuis quelques siècles seulement, rend à l'Eucharistie en portant le Très Saint-Sacrement en procession, nous le trouvons en usage dans l'Église syrienne depuis les temps les plus anciens.

CONCLUSION

A présent, pour conclure, je m'adresse à vous, antiques Églises d'Orient, et je vous invite à vous réjouir en ces jours qui sont, pour la chrétienté entière, des jours de fête et de triomphe. En tous les siècles, les Souverains Pontifes ont ordonné le maintien des rites et des cérémonies vénérables que vous ont donnés les apôtres et les anciens Pères. Aujourd'hui, le Souverain Pontife fait davantage : il a voulu se faire représenter au milieu de vous par son digne Légat, l'Éme cardinal Langénieux, et assister ainsi à ce Congrès eucharistique où l'Occident vient écouter l'exposé de vos traditions, contempler vos rites, entendre les louanges et les hymmes de vos pères en l'honneur de l'Eucharistie.

L'Éme cardinal-légat, dans son éloquent discours d'ouverture, a fait, ô illustre Orient, l'énumération de tes gloires et des bienfaits dont l'Occident t'est redevable.

Or, tu dois à ton tour te rappeler que l'Occident, de

son côté, n'est pas ingrat. Au contraire, l'Occident n'a cessé de te témoigner son estime, sa reconnaissance, son dévouement et sa sympathie. Et c'est surtout après les erreurs qui ont déchiré l'Orient, les persécutions et les malheurs qui l'ont décimé, que l'Occident est venu généreusement à son aide et qu'il n'a reculé devant aucun sacrifice.

Souviens-toi surtout de la sollicitude des Souverains Pontifes pour te faire ressaisir ton ancienne gloire et rentrer dans le sein de l'Église. C'est pour cela que, depuis plusieurs siècles, les Papes t'ont envoyé des missionnaires, illustres par leur zèle et leur science, dans le but de te procurer un clergé capable et à la hauteur de sa tâche, et qu'ils ont fondé de nombreux Séminaires dans la Ville Éternelle.

Et ici, permettez-moi de vous signaler un fait que la Providence seule a pu ménager et qui vous parle manifestement de cette sollicitude des Souverains Pontifes pour l'Orient : c'est que tous et chacun des représentants, dans ce Congrès, des divers rites orientaux, Mgr Grégoire Joseph; S. B. le patriarche melchite, d'Antioche; LL. GG. Mgr Hoyek, le représentant du patriarche des maronites, Mgr Adamo, le représentant du patriarche des Chaldéens; Mgr Tezian, le représentant du patriarche arménien. Mgr Petkof, le représentant des Bulgares, et votre humble serviteur, le représentant du vicariat apostolique du patriarcat syrien, nous avons été élevés à l'ombre du Vatican.

Regarde enfin, ô Orient, *Leva oculos in montes unde veniet auxilium tibi*, regarde comme dans la pensée du glorieux Léon XIII tu l'emportes en quelque sorte sur l'Occident, tant sont nombreux et

éclatants les témoignages de sa sollicitude à ton égard. C'est grâce à son appel que tu vois déjà ton sol couvert de ces institutions, chefs-d'œuvre de charité, qui te font connaître que là où l'action du Pape est plus puissante, dans la même mesure est puissante la charité.

Et parmi les nations qui ont répondu à la voix du Pontife suprême, nous saluons avec reconnaissance et bonheur la fille aînée de l'Église, la France, qui, non contente de nous ouvrir ses trésors, nous envoie encore un grand nombre d'ouvriers apostoliques.

Jadis, au Concile de Chalcédoine, tu acclamais en un Léon le docteur de la vérité. Acclame aujourd'hui, en un autre Léon, l'apôtre de l'union, par la charité puisée à sa source même, l'Eucharistie, *Vinculum charitatis et unitatis.* Aujourd'hui comme alors : *Petrus per Leonem locutus est.*

# LA LITURGIE SYRIENNE

PAR MGR THÉOPHILE-ANTOINE KANDELAFT

Évêque syrien de Tripoli (Syrie), vicaire patriarcal de Beyrouth.

ÉMINENCE,

TRÈS VÉNÉRÉS MESSEIGNEURS,

La croyance au dogme du Très Saint Sacrement
l'Eucharistie a toujours été, dans notre Église syrien
d'Antioche, d'une parfaite conformité avec celle de
Sainte Église catholique, apostolique et romain
Ce dogme, enseigné à notre Église par les apôtr
n'a pas cessé de s'y conserver dans toute sa pur
jusqu'à nos jours, en dépit de toutes les hérésies et
toutes les persécutions qui déchirèrent l'Église dep
les premiers siècles et formèrent diverses sectes. L'u
de ces hérésies est le nestorianisme, dont on trou
jusqu'à aujourd'hui un grand nombre de sectate
dans nos contrées, sur les confins de l'empire ot
man et de la Perse. C'est du nestorianisme que
Chaldéens catholiques sont revenus au giron de
Sainte Église, formant ainsi le rite chaldéen, so
l'autorité du patriarche de Babylone.

La deuxième secte est celle des monophysites, c
furent appelés plus tard jacobites, à cause de Jacq
Al-Baradaï. Le premier patriarche qui se fit le p
tecteur du monophysisme fut Sévère, patriarc
d'Antioche et maître de Jacques Al-Baradaï. No

Mgr **MAMARBACHI**, archevêque de Damas.

syriens catholiques, nous avons abandonné le jacobitisme au commencement du XVIIe siècle, pour retourner à l'Église romaine. Or, nous ne nous appelons nullement *jacobites unis*, ainsi que nous sommes qualifiés quelquefois, mais nous nous nommons syriens catholiques, puisque la qualification *jacobite* n'appartient qu'aux monophysites, sectateurs de Jacques Al-Baradaï, dont l'erreur consiste à dire que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'avait qu'une seule nature.

La troisième secte est celle des monothélites, qui n'existent plus, mais qui, en refusant autrefois d'adhérer au Concile de Chalcédoine, furent cause que les catholiques de ces contrées prirent le nom de melchites. Ceux-ci, en effet, conservèrent la foi de l'Église catholique, se soumirent au Concile de Chalcédoine et obéirent ainsi à l'empereur; c'est de là que leur est venu le nom de melchites ou royalistes. Les maronites conservent notre langue syriaque et nos rites, sauf quelques changements survenus avec le temps.

L'Église syrienne, qui se glorifie d'avoir religieusement conservé sa liturgie ancienne au milieu des vicissitudes des temps qui en ont seulement terni un peu la beauté primitive, a toujours eu une croyance saine et éclatante à la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie. Cette croyance est restée pure et sans corruption chez les catholiques aussi bien que chez nos frères dissidents. Nous en avons pour témoins la doctrine des savants de notre Église, ses livres liturgiques et la déclaration vivante de ses enfants qui confessent que l'Eucharistie est un sacrement saint et

un sacrifice réel quoique non sanglant. Notre Église a gardé la liturgie de l'Église d'Antioche avec toutes ses cérémonies.

Étant, par la grâce de Dieu, un des humbles prélats de cette Église, je me permettrai ici de prouver l'orthodoxie de sa foi, fondée sur sa liturgie et ses rites.

L'Église syrienne, non moins que la grecque et la copte, accomplit, depuis son origine, le sacrifice de l'Eucharistie avec du pain fermenté. Il n'y a que les syriens maronites qui, depuis des siècles, ont adopté le pain azyme. Pourtant, toutes les communions syriennes croient que le pain fermenté, aussi bien que l'azyme, est matière valide de ce sacrement; elles ne diffèrent donc en rien de la croyance catholique. Elles mélangent un petite quantité d'eau au vin, contrairement aux arméniens monophysites. Les jacobites, qui partagent leur erreur sur Notre-Seigneur, leur reprochent cependant l'omission de ce mélange.

Quant à la croyance traditionnelle de notre Église syrienne que la Sainte Eucharistie est un sacrement, outre qu'elle est démontrée péremptoirement dans les écrits théologiques de ses savants et dans la formule de foi des jacobites et des syriens catholiques, on en trouve des preuves irrécusables dans les prières liturgiques. En effet, cette Église chante à la fin de la Messe, au moment où le prêtre donne la communion aux fidèles et purifie les vases sacrés, le verset suivant :

Viens en paix, ô pontife, qui portes les sacrements de ton Seigneur et qui distribues la vie aux hommes avec ta main.

Elle entonne, le Jeudi-Saint, après l'Évangile, cette hymne syriaque :

Notre Rédempteur, le Fils qui est venu et qui nous a sauvés par sa croix, dit: « Le sacrement est à moi et aux enfants de ma maison. »

Les apôtres ont accompli ce sacrement saint dans le Cénacle. Le Sacrement de Pâques se renouvelle dans les églises.

Il est dit dans la deuxième strophe :

Grand est le sacrement que Notre-Seigneur a divisé à ses apôtres dans le Cénacle, leur disant : « Prenez, mangez-en tous et buvez le calice du salut. Toutes les fois que vous vous assemblez, souvenez-vous de ma mort jusqu'à ma venue. »

Nous trouvons dans l'office de la semaine de la Passion plusieurs textes semblables, qui prouvent incontestablement que l'Église syrienne, depuis les temps apostoliques, a toujours cru que l'Eucharistie est réellement un des sacrements de la Sainte Église.

Quant à sa croyance que l'Eucharistie est un sacrifice réel, elle ne peut être contredite.

Ici, permettez-moi, Messeigneurs, de vous faire observer que notre Eglise syrienne divise la Messe en deux parties,

La première partie contient deux services.

1° Celui de l'oblation du pain et du vin que le prêtre accomplit à l'autel avec ses habits ordinaires, sans porter les ornements sacerdotaux. Notre Église se distingue par cette rubrique (qui lui est commune avec les jacobites) de tous les autres rites. Cependant, chez les grecs, le prêtre accomplit ce service en portant la chasuble pliée et attachée à son cou, et ne la déroule qu'au second service. Le sens mystique de ce service,

avec les habits ordinaires, fait allusion au sacrifice du pontife Melchisédech, lors de la loi de nature, et à celui d'Abraham, qui immola l'agneau à la place de son fils Isaac. En effet, à cette époque on ne portait pas d'habits pontificaux. Après l'oblation du pain et du vin et après certaines prières, selon les rubriques, le prêtre se revêt de ses ornements sacerdotaux, et alors commence le second service qui est :

2° Celui de l'encens, en imitation du service d'Aaron et de ses descendants dans la loi écrite. Ce service terminé, le prêtre commence la deuxième partie qui contient deux services :

Le premier se compose de la lecture des Épitres et de l'Évangile, qui est suivie d'un second encensement et du *Credo*.

Le deuxième comprend la liturgie désignée pour la Messe du jour d'après les rubriques. Le prêtre commence en donnant la paix au peuple et en récitant les oraisons préparatoires à la consécration; puis il consacre le pain et le vin, ensuite il fait l'invocation au Saint-Esprit et les bénédictions usitées. Après quoi il fait la commémoraison des supérieurs vivants des fidèles, des rois, de la Sainte Vierge, des grands saints et des fidèles trépassés. Ici le prêtre rompt l'hostie et l'imbibe de sang, puis il dit le *Pater*, expose les espèces, communie lui-même, donne la communion aux clercs et au peuple, enfin il termine la Messe et congédie le peuple. Dans la troisième partie, il consomme ce qui reste des espèces et purifie la patène, le calice et la cuillère.

Quant à notre croyance que ces services accomplissent un sacrifice réel et non sanglant, nous en

tirons la preuve des prières que nous récitons dans la Messe elle-même. Le prêtre, à l'oblation du pain qu'il fait à l'autel dans le premier service de la première partie, dit ce verset de l'Écriture Sainte : *Sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tondente se obmutescet, et non aperiet os suum* (1). Après le mélange de l'eau avec le vin, le prêtre dit :

Notre-Seigneur Jésus-Christ fut sacrifié entre deux larrons; son côté fut percé avec la lance; il en jaillit du sang et de l'eau, pour le pardon de tout le monde.

Dans la liturgie de saint Jacques, le prêtre dit, dans l'oraison qui précède l'enlèvement du grand voile de dessus les espèces :

Ne détournez pas de nous votre visage, puisque nous accomplissons le sacrifice redoutable et non sanglant.

Ces paroles se disent avant l'invocation au Saint-Esprit, d'où il suit que les syriens croient que la transsubstantiation est opérée par les paroles de la consécration, puisqu'ils l'appellent déjà un sacrifice redoutable et non sanglant, et implorent par son intercession la rémission des péchés du peuple.

Nos patriarches ont jugé bon de laisser la liturgie telle qu'elle est, à cause de son antiquité, et parce qu'on peut interpréter les termes de l'invocation dans un sens catholique; ils se sont fondés sur ce que la Sacrée Congrégation a écrit aux Grecs de la Syrie et de la Palestine, à l'époque du pontificat de Benoît XIII, d'heureuse mémoire, de n'apporter aucune modification sur ce point.

(1) *Is.* LIII. 7.

Voici la décision de la Sacrée Congrégation :

Il ne faut pas retrancher de la liturgie des Grecs la prière qui s'emploie après la forme de consécration du sacrement que Notre-Seigneur a admise, puisque le Concile de Florence a examiné cette prière, l'a interprétée dans un sens catholique et que le Saint-Siège ne l'a point rejetée.

Le colloque que le prêtre adresse à Notre-Seigneur Jésus-Christ à la fin de la Messe nous est une preuve de la croyance de l'Église syrienne que le Sacrifice de la Messe est utilement applicable aux âmes du Purgatoire non moins qu'aux vivants. Voici la traduction de ce colloque :

Puisque j'ai mangé votre Saint Corps, le feu ne me consumera pas, et puisque j'ai oint mes yeux avec votre calice, ces yeux, Seigneur, verront votre miséricorde. Je vous ai pris, ô Fils de Dieu, en viatique dans mon chemin, et quand j'ai eu faim, j'ai mangé votre Corps, ô Rassasiateur de l'univers. Faites que le feu ne s'approche pas de mes membres, quand l'odeur de votre Corps et de votre Sang s'exhale de moi.

Dans les prières du service funèbre, on chante aussi :

L'âme dit : Offrez des sacrifices pour moi, puisque rien ne m'est plus profitable que le Corps du Fils. Les pleurs et les gémissements ne me profitent pas comme me profite le Corps du Christ.

On chante dans la deuxième strophe :

Agréez, Seigneur, le sacrifice que la Sainte Église offre pour ses enfants trépassés de ce monde, etc.

Disons maintenant quelques mots sur les liturgies en usage chez nous, syriens catholiques.

Les savants appellent notre Messe : Messe de saint ıques, comme ils appellent celle des coptes : Messe saint Marc ; celle de Milan, Messe de saint Ambroise ; lle des Grecs, Messe de saint Jean Chrysostome. is sur cette liturgie de saint Jacques beaucoup utres ont été calquées dans notre rite, c'est pour la que les savants nous qualifient de nation aux mbreuses liturgies. Voici ce qu'en dit l'abbé Pascal, ré de Mende, dans son *Dictionnaire des Liturgies*, blié par l'abbé Migne, en 1863, à la page 783 :

Il n'est pas de nation chrétienne qui possède un plus and nombre de liturgies que les jacobites, puisqu'on en mpte jusqu'à quarante, sous divers titres. Mais chacune ces liturgies ne présente point, comme on serait tenté le croire, un ordre de Messe différent. Il n'y a de riation que dans les paroles, et souvent en ce que telle lesse, eu égard à la fête ou à la cérémonie qu'on fait, est us longue ou plus courte. Pour comprendre ceci, faut savoir que les syriens disent la Messe, en adminis- ant le baptême, le mariage, et dans les bénédictions olennelles. Ils usent en chacune de ces circonstances une liturgie dont les prières ont un rapport direct avec cérémonie. Mais ces différents ordres de Messes ont us un type commun.

On trouve dans ces paroles la raison de cette multiplicité.

Dans les rubriques de la Messe, nous avons : 1° des articularités qu'on ne trouve pas dans les autres tes ; 2° des rubriques nouvellement adoptées du rite tin ; 3° nous avons aboli certains usages des jacobites. J'ai dit :

I. — des particularités : 1° le prêtre, avant le *ater*, rompt le Corps et le trempe dans le Sang en

récitant des prières touchantes ; 2° le prêtre communie, avec la cuillère, sous les deux espèces ; également avec la cuillère, il donne la Communion aux diacres et aux sous-diacres ; quant au clergé des Ordres mineurs et au peuple, il leur donne la Communion du corps trempé seulement dans le Sang, et avec la main ; 3° on doit ordinairement communier du Sacrifice auquel on a assisté ; 4° il n'est pas d'usage chez nous que deux ou plusieurs prêtres consacrent un même Sacrifice, comme chez les grecs et les maronites ; 5° il n'est pas permis à un prêtre de célébrer plus d'une Messe dans le même jour ; 6° il est défendu à l'évêque de lever le capuchon pendant la Messe et les autres cérémonies ; 7° le prêtre n'accomplit la troisième partie de la Messe, qui consiste à consommer les Saintes Espèces et à purifier les vases sacrés, qu'après avoir congédié le peuple et terminé la Messe ; 8° le Jeudi-Saint tous les prêtres de la paroisse célèbrent la Messe sur une même table, qu'on élève provisoirement dans le chœur, devant le maître autel. L'officiant se met seul au fond de la table, la face vers le peuple, et les prêtres se mettent des deux côtés, face contre face, ayant chacun devant soi tout le nécessaire de la Messe. L'officiant célèbre à haute voix et les autres suivent à voix basse ; chacun communie de son propre Sacrifice. On donne la communion au peuple à la fin. L'usage, chez les jacobites, était que l'officiant, ce jour-là, célébrât au maître autel et chaque prêtre à un autel secondaire, pour célébrer ensemble ; 9° il est d'usage de célébrer la Messe, le soir, la veille de Noël et de Pâques, en mémoire de l'ancien rite.

II. — Quant à ce que nous avons pris du rite latin et adopté dans nos rubriques, touchant la Sainte Eucharistie, le voici : 1° l'usage de conserver l'Eucharistie dans le Saint Tabernacle, pour donner la communion au peuple quelquefois et surtout aux femmes qui sont, dans quelques diocèses, séparées des hommes à l'église; 2° celui de donner la bénédiction du Saint Sacrement plusieurs fois dans l'année, le soir, surtout la plupart des dimanches et des fêtes solennelles : 3° l'usage de la Fête-Dieu, de la procession et des bénédictions pendant les huit jours suivants; 4° l'obligation, pour ceux qui doivent communier, d'observer le jeûne naturel depuis minuit.

III. — Les usages jacobites que nous avons abolis, sont : 1° la communion des enfants, après les sacrements de Baptême et de Confirmation, pour éviter les cas où les petits enfants laisseraient tomber les Saintes Espèces, ne pouvant les avaler; mais pour les adultes baptisés, nous avons conservé cet usage; 2° nous nous servons à l'autel de livres reliés en peau, quoique les jacobites le défendent; 3° nous avons repris l'usage de la Messe des présanctifiés que les jacobites ont complètement abandonnée, quoiqu'elle soit ordonnée dans leurs livres liturgiques, et que Sévère, le premier patriarche monophysite, en ait fait une liturgie spéciale. Cette Messe se célèbre le Vendredi-Saint dans la matinée, et se compose surtout d'oraisons tirées de la liturgie de saint Jacques; 4° nous avons abandonné l'usage de mêler un peu d'huile, en pétrissant la farine, mais nous continuons à mettre un peu de sel; 5° nous ne faisons plus cas de savoir si le nombre des hosties que le prêtre consacre est pair ou

impair, les jacobites n'en consacrent qu'un nombre impair, une, trois ou cinq, etc.; 6° il n'est plus d'usage chez nous de mettre un vase d'eau sur l'autel, afin que le prêtre puisse se purifier les doigts toutes les fois qu'il touche les Saintes Espèces pendant la Messe : nous gardons les bouts des doigts réunis comme les latins.

Voilà, Messeigneurs, ce que j'avais à dire sur notre rite syrien catholique, touchant le culte de l'Eucharistie. Quoique notre nation ne compte aujourd'hui qu'un petit nombre de fidèles et quoique les moyens lui fassent défaut, non moins que les hommes apostoliques, cependant, elle a toujours confiance de voir briller de nouveau en elle son ancienne et primitive beauté, de voir entrer dans le sein de l'unité catholique la population jacobite. Oui, nous l'espérons, par la haute bienveillance et la protection du Saint-Siège apostolique. La gloire de notre Église consiste à conserver avec ponctualité et respect les usages liturgiques les plus rapprochés de ceux de l'ancienne Église apostolique d'Antioche, et à garder la langue syriaque qu'a parlée notre divin Sauveur et ses apôtres. Par son antiquité, notre rite confond et humilie les ennemis de notre sainte religion et de nos divins sacrements. Ces ennemis n'oseraient jamais nous accuser de nouveautés ou d'innovations dans les siècles postérieurs puisque tous les dogmes de la Sainte Église romaine, surtout en ce qui concerne la Sainte Eucharistie dont nous parlons, ressemblent dans leur essence à ceux mêmes des syriens dissidents, séparés de l'unité catholique depuis le v^e^ siècle.

Les syriens d'aujourd'hui ressemblent à cette pierre

antique que notre souverain le sultan Abdul-Hamid, glorieusement régnant, a offerte à Sa Sainteté le Souverain Pontife Léon XIII, heureusement régnant, à l'occasion de son glorieux jubilé épiscopal. Car, quoique cette nation n'ait pas une grande valeur si on en considère le nombre, cependant elle a un grand prix, en ce qu'elle constate l'authenticité et l'ancienneté de notre croyance dans le sacrement de la Sainte Eucharistie. Nous nous en glorifions donc, autant que nous nous glorifions de notre attachement intime et filial et de notre profonde et parfaite obéissance au Saint-Siège apostolique et romain, lesquels attachement et obéissance datent de deux cent cinquante ans, époque de notre conversion au catholicisme.

Que le Très-Haut accorde son secours divin au chef visible de la Sainte Église, Sa Sainteté notre Pontife le Pape Léon XIII, pour procurer la plus grande gloire de Dieu, travailler sous l'égide divine au salut des âmes et au bonheur de toute l'humanité.

# LES LITURGIES GRECQUES

PAR MGR GÉRAIGIRY

Évêque grec catholique de Panéas, exarque d'Antioche

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Évêque grec uni de Panéas ou Césarée de Philippe, où le Seigneur dit à Simon, fils de Jean : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle », j'éprouve une joie singulière de pouvoir offrir, de concert avec le vénérable chef de l'Église grecque catholique d'Orient et avec tous mes frères dans l'épiscopat, à l'illustre Pontife dont la sagesse fait aujourd'hui briller le siège de Pierre d'un nouvel éclat, les sentiments de soumission, de reconnaissance et d'amour, dont mon cœur est rempli, sentiments que je dépose humblement aux pieds de l'éminent Légat qu'il a daigné envoyer en Orient pour le représenter dans cette imposante assemblée où les gloires de la divine Eucharistie sont célébrées par tant de bouches éloquentes.

Le Psalmiste invitait toutes les nations et tous les peuples à louer le Seigneur. Son appel n'était, hélas! entendu que par un seul peuple, au moment où il sortait de son cœur consumé du désir de voir Jéhovah honoré et béni par tous.

**Mgr PIERRE GÉRAIGIRY,**
**évêque grec catholique de Panéas, exarque d'Antioche.**

Il était réservé à l'ère évangélique de réaliser le vœu du saint roi David. Depuis que la lumière de la foi a rempli le monde, la louange du Seigneur retentit partout à la fois, dans les temples élevés partout à la gloire du Très-Haut, et elle y retentit dans une multitude de langues dont la diversité forme comme un harmonieux concert qui s'élève de la terre pour s'unir au concert plus harmonieux encore des troupes célestes.

Ce concert terrestre, formé de liturgies diverses que nos pères dans la foi ont composées en l'honneur de la Sainte Eucharistie, et qu'ils nous ont transmises comme un héritage d'amour envers l'auguste Victime de nos autels, n'a jamais peut-être été aussi complet que dans les solennités dont la Ville Sainte est actuellement le théâtre.

Et puisqu'il entre dans le programme de ces réunions eucharistiques de donner à tous ceux qui ne les connaitraient qu'imparfaitement une connaissance un peu plus complète des rites des diverses Églises orientales, je demande à Mgr le Légat et à toute l'honorable assistance la permission de les entretenir quelques instants des liturgies de l'Église grecque.

Après avoir parlé d'abord de leur origine, je ferai connaître ensuite quelques modifications qui y ont été introduites depuis que leurs saints auteurs les eurent établies.

## I. — Origine des liturgies grecques.

Trois liturgies sont en usage depuis une très haute antiquité dans notre rite grec. Elles sont connues

sous les noms de saint Basile le Grand, archevêque de Césarée de Cappadoce; de saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, et des *Présanctifiés*. Cette dernière est ainsi nommée parce que, les jours où elle est célébrée, le prêtre n'offre point le Saint Sacrifice, mais communie et distribue, s'il y a lieu, la Sainte Communion, au moyen de Saintes Espèces consacrées dans une messe précédente : l'office du matin du Vendredi-Saint, dans le rite latin, peut donner une idée de cette troisième espèce de liturgie.

Bien qu'usitées tous les trois dans le rite grec, ces liturgies ne peuvent être célébrées indifféremment l'une pour l'autre. Elles ont chacune leurs jours fixés par une tradition de plus de dix siècles, puisque saint Nicéphore, patriarche de Constantinople de 806 à 815, indique les jours où elles doivent être employées, comme le font les euchologes actuels, à peu d'exceptions près (1).

Alors comme aujourd'hui, celle de saint Jean Chrysostome était la liturgie commune, c'est-à-dire celle qui est habituellement célébrée; les autres ne le sont qu'en des circonstances exceptionnelles. Celle de saint Basile, dix fois dans l'année : aux vigiles de Noël et de l'Épiphanie; au 1er janvier, jour où dans l'Église grecque se solennise la fête du saint docteur de Césarée, concurremment avec celle de la Circoncision de Notre-Seigneur Jésus-Christ; tous les dimanches de Carême, à l'exception de celui des Rameaux, et enfin le jeudi et le samedi de la Semaine-Sainte. Du temps de saint Nicéphore, elle était célébrée de plus le jour

(1) PITRA, *Juris Ecclesiæ Græcæ Historia*, etc., t. II, p. 321.

de l'Exaltation de la Sainte Croix, le 14 septembre. Celle des Présanctifiés, d'après le LII[e] Canon du Concile *in Trullo*, doit être célébrée tous les jours du grand Carême, excepté le samedi et le dimanche et le jour de la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge. C'est encore ce qui se pratique aujourd'hui dans toutes les églises où le Saint Sacrement peut être décemment conservé.

Le témoignage de saint Nicéphore, déjà indiqué, démontre la vénérable antiquité de ces liturgies de l'Église grecque. Mais il faut remonter bien plus haut dans le cours des siècles pour arriver à leur origine première.

Je n'apprendrai rien à personne en disant que toute la tradition orientale attribue au premier évêque de Jérusalem, l'apôtre saint Jacques, *frère du Seigneur*, la composition d'une liturgie longtemps suivie dans la Ville Sainte et dans beaucoup d'autres églises d'Orient, sous sa double forme grecque et syriaque, selon que l'une ou l'autre de ces langues était d'un usage plus commun.

Mais comme le programme de ces assemblées nous fait espérer un travail sur cette première liturgie de l'Orient, je laisse à la plume plus exercée qui nous en retracera l'histoire l'honneur de nous faire connaître à tous ce monument liturgique des premiers temps chrétiens, pour parler tout de suite des trois liturgies que l'Église grecque lui a substituées, tout en la conservant dans ses principales lignes, et même dans un grand nombre de ses parties.

C'est que, en effet, saint Basile le Grand, l'auteur de la première de nos liturgies grecques par ordre

de date, n'a point rompu, en nous transmettant la forme liturgique connue sous son nom, avec l'ancien usage de l'Église grecque.

Saint Proclus, un des successeurs immédiats de saint Jean Chrysostome sur le siège de Constantinople, nous dit, en effet, en parlant de la liturgie de saint Basile :

> Le grand docteur, voyant que la longueur des liturgies de saint Jacques et de saint Clément causait de l'ennui au peuple, en rédigea une plus courte et la donna à l'Eglise pour y être célébrée (1).

Il résulte de ce témoignage que saint Basile s'est contenté d'abréger l'ancienne liturgie, sans en composer une nouvelle de toutes pièces. C'est ce qui permet de s'expliquer la grande ressemblance qui existe entre sa liturgie et celle de saint Jacques, ressemblance qui se rencontre, non seulement dans l'ensemble, mais aussi dans une multitude de détails et qui, en bien des endroits, devient de l'identité.

Saint Grégoire le Théologien ou de Nazianze, qu'une amitié si parfaite unissait au saint docteur, semble indiquer le même fait lorsqu'il dit dans son deuxième discours : *Louange de saint Basile :* « *Qu'il disposa l'ordre des saintes prières pour l'autel.* » C'est bien dire le rôle particulier que s'attribue saint Basile lorsqu'il donna à l'Église une liturgie nouvelle.

Les deux témoignages qui précèdent, en même temps qu'ils font connaître la part qu'eut le saint docteur dans l'arrangement de la liturgie, démontrent aussi avec évidence que l'Église grecque a raison de

---

(1) *De liturgiæ divinæ traditione.*

faire remonter jusqu'à lui la première des messes dont elle fait usage.

Il ne manque pas d'autres autorités pour appuyer cette tradition que le Concile *in Trullo* confirme dans son XXXII[e] Canon.

Le grand docteur se donne lui-même comme l'auteur d'une liturgie, dans ses lettres LXI[e], LXVIII[e] et CCLXI[e].

Saint Amphiloque, évêque d'Icone, contemporain, ami et historien de saint Basile, lui attribue de même une liturgie composée par ordre du Seigneur.

Léontius, au livre III de son traité *contre Nestorius*, est encore un témoin de cette même tradition :

> Nestorius, dit cet auteur, sans respect pour celle qui est venue des apôtres et celle que le grand Basile avait composée dans le même esprit, composa une autre messe différente de celle que les Pères avaient transmise à l'Eglise.

Elle est donc bien de l'illustre docteur saint Basile le Grand, la première des liturgies dans laquelle tant de millions de chrétiens de rite grec chantent encore aujourd'hui, en un grand nombre de langues diverses, les louanges de la divine Eucharistie.

La seconde des liturgies grecques et la plus usitée, comme j'ai eu l'honneur de le dire déjà, est attribuée, par la tradition de l'Église grecque et de toutes les autres Églises orientales, au docteur non moins illustre que les fleuves de son éloquence ont fait nommer la Bouche d'or.

Saint Proclus qui, comme on l'a vu plus haut, a suivi de bien près saint Jean Chrysostome sur le siège de Constantinople, et qui, de plus, avait été le disciple

de ce grand patriarche, se présente comme un témoin irrécusable de cette tradition.

Il ajoute, en effet, après les paroles relatives à saint Basile déjà citées, celles-ci qui ne peuvent convenir qu'à son illustre maître :

> Peu de temps après, notre bienheureux P. Jean retrancha aussi beaucoup de choses de l'ancienne liturgie, et prescrivit une manière plus courte de célébrer les Saints Mystères.

Une comparaison tant soit peu attentive des deux liturgies rend évidente la vérité de ce témoignage. La liturgie de saint Jean Chrysostome est, en effet, manifestement calquée sur celle de saint Basile, dont elle reproduit l'ordre entier, toute la première partie jusqu'au renvoi des catéchumènes, et un certain nombre d'autres prières qui s'y présentent avec une forme plus abrégée.

Il n'est pas inutile de noter ici que ce renvoi des catéchumènes, conservé jusqu'à nos jours dans les liturgies grecques, est à lui seul un témoin permanent de leur antiquité et de leur invariable conservation à travers les siècles. Quelques auteurs, se fondant sur ce que le Canon XXXII[e] du Concile *in Trullo* ne mentionne que les liturgies de saint Jacques et de saint Basile, sans rien dire de celle de saint Jean Chrysostome, ont voulu rejeter l'authenticité de cette dernière.

Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit aisément que ce Canon, loin de pouvoir être invoqué contre l'authenticité de la liturgie dont nous parlons, la confirme au contraire par une allusion manifeste qu'il y fait. Car il y est dit, à propos de l'eau à

ajouter au vin du Sacrifice : « Que le saint docteur a prescrit à son Église de pratiquer ce rite. »

Or, où se trouve cette prescription, sinon dans la liturgie que l'Église grecque tient de saint Jean Chrysostome et qu'elle lui attribue avec raison?

Il n'est pas si aisé de fixer la véritable origine de la liturgie des *Présanctifiés*, à défaut de documents positifs sur la date de cette origine et le nom de celui qui l'a composée.

Un grand nombre de sentiments divers ont été émis, à ce sujet, par les liturgistes tant de l'Orient que de l'Occident.

Comme il serait trop long de les discuter tous, je me contenterai de mentionner ici ces divers sentiments, en indiquant celui qui présente le plus de probabilités.

Mais, auparavant, établissons des principes qui nous permettent de rejeter d'un mot plusieurs de ces sentiments. Il est certain d'abord que la liturgie des Présanctifiés était en usage dans l'Église grecque avant le Concile *in Trullo*, puisque ce Concile, ainsi que nous l'avons dit plus haut, détermine les jours où elle doit être célébrée et en parle comme d'une institution déjà existante et parfaitement connue de tous.

Il est également certain que le Concile de Laodicée, en 367, défend de célébrer le Saint Sacrifice pendant le grand Carême, excepté le samedi et le dimanche. On ne peut pas en conclure que la Messe des *Présanctifiés* était déjà en usage, puisque ce Concile ne dit pas que le Saint Sacrifice doive être remplacé par une cérémonie quelconque.

D'autre part, l'absence de la liturgie des *Présanctifiés* des autres rites orientaux, si semblables en tant d'autres points au rite grec, porterait à croire qu'elle est postérieure aux Conciles d'Éphèse et de Chalcédoine, époque où les nestoriens et les jacobites se sont séparés de l'Église. Cette induction n'est cependant pas décisive; il pourrait très bien se faire qu'usitée d'abord dans le patriarcat de Constantinople, cette liturgie n'eût pas encore, bien qu'antérieurement existante, pénétré dans les patriarcats de l'Asie, à l'époque où se produisirent ces premières divisions.

Ces principes posés, venons-en à l'examen des diverses opinions. Certains auteurs grecs l'ont attribuée à saint Grégoire de Nazianze parce que, dans plusieurs livres de Messe, elle était désignée sous le nom de *liturgie de saint Grégoire*. Ce titre est trop indéterminé pour prouver quelque chose, et, à défaut d'autres documents, on ne saurait rien en conclure. Or, ces documents manquent absolument.

D'autres, se basant sur ce même titre et sur le texte de saint Nicéphore, cité plus haut, l'ont attribuée à saint Grégoire le Grand, Pape.

Mais le texte de saint Nicéphore, loin de corroborer cette opinion, démontre bien plutôt le contraire, puisqu'il dit, en propres termes, qu'avant ce vénérable Père la liturgie des Présanctifiés, qu'il lui attribue, était célébrée le mercredi et le vendredi. D'où l'on doit évidemment conclure que l'œuvre de saint Grégoire le Grand se serait bornée, comme le dit le *Pidalion*, à y introduire quelques modifications et à indiquer les jours où elle serait célébrée.

D'autres ont voulu en faire honneur à saint Sophrone,

riarche de Jérusalem; mais, outre que ce Saint
celui lui-même dans un passage que nous signale-
is tout à l'heure, il est certain que cette liturgie était
usage avant lui.

Le même motif doit faire rejeter également l'opinion
i en a attribué la composition à saint Germain de
nstantinople ou à saint Grégoire II, Pape, postéi-
urs tous les deux au Concile *in Trullo*.

Reste l'opinion qui donne saint Épiphane comme
uteur de la liturgie des Présanctifiés. Sans être
solument certaine, c'est celle qui a en sa faveur le
us de probabilités.

Saint Épiphane vivait, en effet, dans le IVe siècle,
oque à laquelle Benoît XIV, dans deux Bulles adres-
es en 1743 au patriarche grec uni d'Antioche, fait
monter l'origine de la liturgie des Présantifiés. Le
ntiment de ce grand Pape est partagé par le cardinal
ona et Léon Allatius, si compétent en tout ce qui
ncerne les rites grecs.

Cette liturgie se rencontre dans plusieurs manus-
rits des œuvres du saint évêque de Salamine et lui
st formellement attribuée par un manuscrit très
ncien de la Bibliothèque Vaticane, n° 1 213, découvert
ar le savant cardinal Maï. Le contenu du manuscrit
ntitulé : *Divine liturgie de notre saint Père, le grand*
*Épiphane, archevêque de Chypre,* est bien la liturgie
es *Présanctifiés*, telle que la célèbre encore mainte-
ant l'Église grecque, mais avec des variantes que le
octe cardinal estime peu importantes.

Un passage de saint Sophrone de Jérusalem, éga-
ment trouvé en grec par le même savant, vient cor-
borer la force de l'argument précédent, en attribuant

à saint Épiphane une liturgie qui ne peut être que celle des Présanctifiés, puisque parmi toutes les autres liturgies connues aucune ne porte nulle part le nom du docteur de Chypre (1). Tout porte donc à croire que saint Épiphane est bien l'auteur de la liturgie des *Présanctifiés*.

Basile, Chrysostome, Épiphane, tels sont les hommes illustres entre tous qui ont fourni à l'Église grecque les formules de prières qu'elle a continué, depuis le IVe ou le Ve siècle, à faire monter tous les jours vers le ciel, à la plus grande gloire du *pain vivant* qui en est descendu et en descend tous les jours par amour pour les hommes.

## II. — Modifications qui y ont été introduites dans la suite.

Ces trois liturgies, invariables dans le fond et l'ordre général des cérémonies et des prières, et restées, dans l'ensemble, telles que nous les ont transmises leurs saints auteurs, ont subi cependant, dans la suite des siècles, certaines modifications que nous allons maintenant faire connaître.

Certains auteurs ont attribué à l'empereur Justinien la prière qui suit la seconde antienne du commencement de la liturgie, dans laquelle sont affirmées la maternité divine de Marie toujours vierge et la personnalité divine et unique de Notre-Seigneur, le Verbe de Dieu. Cette innovation se serait produite après la restauration, par l'empereur, de la grande église de

(1) Migne, *Patr. gr.*, t. XLIII, p. 534 et suiv.

Constantinople, et comme une protestation permanente contre l'hérésie de Nestorius.

*Le trisagion* doit son introduction dans la liturgie grecque, à laquelle les autres liturgies l'ont emprunté, à un événement miraculeux qui se produisit au temps où saint Proclus était archevêque de la nouvelle Rome.

Au rapport des historiens, en particulier de Théophane, un épouvantable tremblement de terre désolait Constantinople. Les habitants, affolés, abandonnèrent la cité impériale pour se réfugier dans la campagne environnante, où en union avec leur saint pasteur ils adressèrent au ciel des prières ferventes pour en obtenir la cessation du fléau.

Tout à coup, un petit enfant est élevé et transporté vers le ciel en présence de toute la multitude. Trois heures après, les anges le rendent à la terre, et l'enfant, s'adressant au saint patriarche, lui ordonne, au nom de Dieu, de chanter avec le peuple l'hymne qu'il lui avait été donné d'entendre dans la cour céleste.

Le patriarche et tout son peuple se conforment aussitôt à cet ordre : pour la première fois, le *trisagion* est chanté, et le fléau disparaît.

En reconnaissance de la protection si visible de Dieu, saint Proclus introduit dans la liturgie l'hymne céleste, et un ordre impérial prescrit à toutes les Églises d'imiter cet exemple. L'Église latine elle-même adopta le trisagion et le chante encore dans sa liturgie du Vendredi-Saint.

L'antienne appelée *chérubicon*, qui est chantée par le chœur avant la grande entrée ou le transfert solennel des offrandes sur l'autel, aurait été introduite dans la liturgie grecque, au rapport de Cédrénus, au temps

de l'empereur Justin. Cependant, comme on la trouve dans la liturgie grecque de saint Jacques et dans les autres liturgies orientales, il faudrait, ce semble, conclure que, loin d'être une innovation, cette prière est une des plus anciennes de la liturgie.

On a également regardé comme un rite postérieur à saint Jean Chrysostome celui qui consiste à verser un peu d'eau chaude dans le calice, après la Consécration, pour signifier la ferveur de la foi communiquée par le Saint-Esprit.

Le principal motif sur lequel s'appuie ce sentiment est l'absence de ce rite dans les autres liturgies orientales. Quelques-uns ont voulu y voir une protestation en acte contre la pratique des Arméniens, qui consacraient sans avoir mêlé de l'eau au vin du sacrifice.

Quoique le Concile *in Trullo* n'en fasse pas mention dans le Canon où il condamne la pratique des Arméniens, ce rite doit être assez ancien, puisque Moïse, patriarche des Arméniens au VIe siècle, y fait une allusion manifeste dans une lettre par laquelle il refuse l'invitation qu'il avait reçue de se rendre à Constantinople et dans laquelle il dit : « A Dieu ne plaise que je passe le fleuve Azas pour aller manger du pain cuit au four et pour boire chaud. »

On a voulu aussi donner, comme des rites introduits après saint Jean Chrysostome, la manière de distribuer la Sainte Communion aux fidèles au moyen de la cuillère et la cérémonie de la préparation du Saint Sacrifice ou prothèse, mais sans en fournir aucune preuve vraiment concluante.

Il est certain, en effet, que l'usage de la cuillère dans certains autres rites orientaux, quoique différent, dans

la manière de s'en servir, du rite grec, en atteste la très haute antiquité, ainsi qu'un diptyque très ancien qui représente le saint abbé Zozime donnant la Sainte Communion à Marie l'Égyptienne, au moyen de cet instrument liturgique. Rien n'empêche donc de l'attribuer à saint Jean Chrysostome comme le font les historiens grecs qui rattachent son origine à un miracle, arrivé du temps de ce Saint, et dont Sozomène donne le récit au livre IV, ch. v de son histoire.

Une femme, attachée à l'hérésie de Macédonius et voulant faire croire à son époux qu'elle était catholique, se présenta à l'église pour y recevoir le pain consacré dans le linge qui servait alors à cet usage. Mais au lieu de s'en communier, elle substitua au pain consacré un autre morceau de pain qu'une servante lui présenta furtivement. Ce pain fut à l'instant transformé en pierre; la malheureuse avoua sa coupable conduite, et saint Jean Chrysostome, pour éviter, à l'avenir, de pareilles fraudes, aurait adopté et imposé l'usage de la cuillère.

Quant à la manière de préparer le pain du Sacrifice, la seule raison qu'on pourrait donner pour la regarder comme une innovation est son absence des autres liturgies orientales. Mais comme on ne possède, à ce sujet, aucun document ancien, on est obligé de s'en tenir à des conjectures qui n'ont pas et ne peuvent avoir une sérieuse valeur.

On voit, par cette énumération des particularités introduites après coup dans les liturgies grecques et pour les raisons si légitimes que nous avons fait connaître dans les cas où cette introduction postérieure est certaine, combien peu importantes sont les addi-

tions faites à l'œuvre de saint Basile, de saint Jea Chrysostome et de saint Épiphane; et combien, pa suite, doivent nous être chères ces prières et ces cér monies saintes, qui nous font chanter les louanges c l'Éternel et de son Verbe fait chair dans les mêm termes et avec le même apparat extérieur, lorsqu notre pauvreté nous le permet, que les saints docteu qui nous les ont transmises.

Puissent tous les membres de l'Église grecque, q depuis tant de siècles redisent tous les jours les parol enflammées de leurs pères dans la foi, se pénétrer d leurs sentiments et trouver dans la Sainte Eucharisti le lien de charité qui les réunira tous ensemble dan l'unique bercail du Seigneur, avec leurs autres frèr d'Orient et ceux de l'Occident, dans la parfaite co formité d'esprit et de cœur dont Jésus-Hostie est centre, la source, le gage!

Mgr NICOLAS CADI, archevêque grec catholique de Hauran.

# LA LITURGIE GRECQUE ET L'EUCHARISTIE

PAR MGR NICOLAS CADI

Archevêque grec catholique de Hauran.

EMINENCE,
MESSEIGNEURS ET MES FRÈRES,

En considérant cette auguste assemblée, je ne puis m'empêcher de me porter par la pensée vers ces siècles écoulés où le christianisme brillait d'un si vif éclat sur cette terre bénie; où les pasteurs de l'Église se comptaient par centaines; où des pléiades d'apôtres et de docteurs surgissaient partout dans notre cher Orient. Où sont maintenant ces cités populeuses et magnifiques? ces superbes monuments aux coupoles dorées? Où sont ces innombrables monastères qui abritaient tant de légions d'anges à la forme humaine? Où sont ces écoles célèbres qui ont donné à l'Église tant de docteurs et tant de saints? Qu'est-elle devenue, cette Église orientale si belle et si féconde, si brillante et si glorieuse? Cette vigne sacrée qui répandait sur l'univers entier le vin généreux de la science et de la vertu? Le vent de l'orgueil a soufflé sur elle, le schisme l'a touchée de sa main glacée, et aussitôt le cours de la sève vivifiante d'autrefois s'est immédiatement arrêté! Cet arbre si vigoureux, dont les fleurs embaumaient le monde, dont les fruits délectaient l'Église, cet arbre divin s'est desséché jusqu'à la racine.

Mais, que dis-je, toute vie n'est pas éteinte sur ce vieux tronc paralysé, une tige reste vivante, la sève de la foi l'a heureusement toujours vivifiée. Frêle et sans appui, elle a su résister sans jamais faiblir aux efforts violents de la tempête. La hache des persécutions, la bise de l'indifférence ont pu la meurtrir et la tourmenter, mais jamais l'abattre.

Cette tige, si éprouvée et cependant toujours vivace, c'est l'Église grecque catholique. Au milieu de l'entraînement universel, elle est restée fidèle à l'Église romaine, et, au prix de mille et mille sacrifices, elle a gardé intacte la foi des Athanase, des Basile, des Grégoire, des Jean Chrysostome. Pour ne parler ici que de sa croyance au dogme de la présence réelle, je me contente de citer seulement quelques passages de notre antique liturgie, qui établit clairement la foi de l'Église orientale sur ce point de la doctrine.

Dans l'oraison qui précède le transport des oblations qui doivent servir au Saint Sacrifice de la prothèse à l'autel, le célébrant dit :

Seigneur, par la vertu de ton Esprit-Saint, rends-moi capable, après m'avoir revêtu de la grâce du sacerdoce, de me présenter à la Table Sainte et de consacrer ton Corps saint et immaculé et ton Sang précieux. C'est à toi que j'adresse ma prière, le front incliné devant toi; je t'en supplie, ne détourne pas de moi ton visage, mais accorde que ces dons te soient présentés par moi, pécheur et ton indigne serviteur. Car c'est toi qui offres et qui es offert, qui reçois et es reçu, ô Christ, notre Dieu.

Après les paroles de la Consécration, le prêtre fait le signe de la croix d'abord sur le pain consacré en disant : « Fais ce pain le Corps précieux de ton Fils. »

Puis sur le vin consacré : « et ce qui est dans le calice le Sang précieux de ton Christ ». Enfin sur tous les deux : « les transsubstantiant par ton Saint-Esprit ». Un peu avant la Communion, le célébrant fait en silence l'oraison suivante :

Seigneur Jésus-Christ, notre Dieu, regarde de la sainte habitation et du trône glorieux de ton royaume et viens pour nous sanctifier, toi qui sièges en haut avec le Père et qui es ici avec nous, quoique invisible; fais-nous la grâce de recevoir de ta main toute-puissante ton Corps immaculé et ton précieux Sang, et de le donner à tout le peuple.

En rompant l'Hostie, il dit :

Est rompu et partagé l'Agneau de Dieu, le Fils du Père, lui qui est rompu sans division, lui qui est mangé partout et jamais consommé, mais qui sanctifie ceux qui le mangent.

Avant la Communion, le prêtre fait l'acte de foi suivant :

Je crois, Seigneur, et je confesse que tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant, qui est venu dans le monde sauver les pécheurs dont je suis le premier.

Puis cette autre prière :

Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres dans le toit sordide de mon âme; mais comme tu as daigné être couché dans la grotte et dans la crèche des animaux, et venir en la maison de Simon le lépreux, comme tu as reçu la pécheresse qui venait, souillée comme moi, vers toi, daigne aussi venir en la crèche de mon âme peu raisonnable et entre en mon corps souillé, corps cadavérique et lépreux. Et comme tu n'as pas été dégoûté de la bouche souillée de la pécheresse baisant tes pieds

immaculés, ainsi, Seigneur, mon Dieu, ne sois pas dégoûté de moi, pauvre pécheur. Comme tu es bon et ami des hommes, rends-moi digne de recevoir ton Corps très saint et ton Sang divin.

Voilà pour les liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome: celle de la Messe des Présanctifiés n'est pas moins explicite; avant de porter à l'autel les Saintes Espèces, le prêtre dit l'oraison suivante :

Seigneur saint, souverainement bon et riche en miséricorde, nous vous supplions de nous être favorable, à nous pécheurs, et de nous rendre dignes de recevoir votre Fils unique, notre Dieu, le Roi de gloire.

En effet, voici l'heure ou son Corps immaculé et son Sang précieux et vivifiant doivent être transportés et déposés sur cette table mystique, accompagnés d'une multitude d'anges. Accordez-nous d'y participer sans encourir la condamnation, afin qu'éclairés par eux nous devenions les enfants de la lumière.

Telle est, Messeigneurs et mes Frères, la foi de l'Église grecque sur le Sacrement de nos autels. Elle est claire, lucide et sans équivoque.

Puisse cette foi à Jésus-Hostie être la cause efficiente du ralliement de tous ceux qui se nourrissent comme nous du Pain eucharistique. Hélas! beaucoup de chrétiens, ayant tous nos sacrements, les mêmes rites, je dirai aussi tous nos dogmes, n'éprouvent pas les effets vivifiants de cette auguste croyance! Cependant, malgré ces sublimes rapprochements qui les font nôtres, et par la même liturgie, par les mêmes us et coutumes, la langue et même le sang, ne les croirait-on pas très éloignés de nous par le cœur?

Que le Dieu d'amour fasse tomber cette aversion

fatale, réelle ou imaginaire, qui sépare des frères faits pour s'aimer! Que le Tout-Puissant, qui a fait tomber les remparts de Jéricho, fasse écrouler le mur de séparation que les passions humaines ont élevé entre les enfants d'un même Père !

Alors Jérusalem se lèvera plus glorieuse et plus belle. Notre Orient reprendra son ancienne splendeurs nous n'aurons plus, comme autrefois nos frères qu'un cœur et qu'une âme pour nous aimer mutuellement, adorer et glorifier Dieu.

*Fiat! Fiat!*

dans les termes où la formulent nos prières liturgiques de la Messe. Ces prières, ajoutaient-ils, ont été composées par nos Pères, et nous nous en servons tous les jours. Ainsi, du même coup, vous ferez connaître la doctrine de nos Pères et notre croyance personnelle; et, par là, vous mettrez au plus grand jour l'identité de la confession de notre Église à travers les siècles pour la confusion des hérétiques et l'édification du saint Congrès.

Éminence, Messeigneurs et mes Frères, nous nous acquittons de notre mission en toute fidélité en la foi de notre Église.

Nous possédons trois liturgies différentes. La première nous vient de saint Marc l'Évangéliste, notre premier patriarche; mais elle a été rédigée par saint Cyrille et nous l'appelons, tantôt liturgie de saint Marc, tantôt liturgie de saint Cyrille. La seconde est due à saint Basile le Grand : c'est la liturgie dont nous faisons journellement usage. La troisième est l'œuvre de saint Grégoire de Nazianze; nous nous en servons, comme de celle de saint Cyrille, dans certaines grandes solennités.

Peut-être, si Dieu nous en fournit les moyens, livrerons-nous un jour au public une traduction française ainsi qu'une étude complète de ces trois liturgies que nous étudions ici au seul point de vue eucharistique.

Malgré leurs divergences souvent accusées dans les détails, elles s'accordent d'une manière frappante dans les traits principaux, et il est facile d'en faire une étude comparée.

Nous examinerons successivement les trois parties essentielles de la Messe : l'Offrande, la Consécration

et la Communion. Ces parties sont explicitement indiquées dans la prière de l'iconostase, que récite le prêtre avant de commencer le Saint Sacrifice.

Faites, dit-il au Seigneur, que je commence (voilà l'Oblation), que j'accomplisse (voilà la Consécration) et que j'achève (voilà la Communion) cet auguste ministère avec l'aide de votre grâce.

L'Oblation nous enseignera le *but* du Sacrifice eucharistique; la Consécration nous en révélera la *nature;* la Communion nous en dira les *admirables effets.*

## I. — L'Oblation.

Vous nous demanderez, sans doute, quel est chez nous le caractère général du Sacrifice eucharistique. A cette question, nous répondrons par un mot : la Messe a, dans notre Église, un caractère éminemment social. Assurément le prêtre est la personne consacrée et destinée par office pour la célébration des Saints Mystères : c'est lui qui, levant les yeux au ciel, offre à Dieu les dons sacrés, priant la divine Majesté de les agréer en expiation des péchés du peuple. C'est lui qui, par la parole de la Consécration, change le pain et le vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ. C'est lui qui distribue la nourriture céleste à l'assemblée des fidèles. En un mot, c'est lui qui commence, qui continue et qui achève l'auguste Sacrifice. Mais en tout cela, quel est son rôle? Celui de représentant, de lieutenant et de délégué du peuple chrétien. C'est le peuple qui lui fournit et qui lui présente à l'autel la matière du Sacrifice; c'est au nom du peuple qu'il

offre, qu'il célèbre et qu'il prie; son langage traduit toujours sa mission. A l'Oblation, il dit :

*Nous* vous supplions, Seigneur, d'avoir pour agréable le sacrifice que *nous* vous offrons.

A la Consécration :

*Nous* faisons, Seigneur, mémoire de votre sainte Passion.

A la Communion :

Rendez-nous, Seigneur, dignes de participer au Corps et au Sang de votre Christ.

Mais, de plus, la Messe est chez nous un dialogue non interrompu entre le prêtre et le peuple. Celui-ci prend continuellement la parole pour offrir le Sacrifice en union avec le prêtre, pour implorer de la miséricorde divine le pardon de ses péchés, pour témoigner de sa foi aux mystères qui s'accomplissent et pour adorer le Dieu sauveur devenu le Dieu eucharistique. Il ne se tait pas même au moment de la Consécration, où il crie plus fort que jamais :

*Amen, Amen, Amen :* nous le croyons, nous le confessons. Nous annonçons, Seigneur, votre mort; nous vous adorons, ô notre Dieu.

Telle est donc l'idée que nos pères nous ont laissée de la Messe et du prêtre. La Messe est l'acte religieux par lequel le peuple chrétien adore le Dieu qui l'a acquis par son sang et qui l'a choisi pour être un peuple saint, un *sacerdoce* royal. Et le prêtre est le médiateur établi entre Dieu et son peuple.

Maintenant que nous connaissons le caractère général de notre Messe, nous pouvons en examiner

les différentes parties. Commençons par l'Oblation, qui se présente à nous la première.

Dans la liturgie romaine, l'Oblation suit l'Épître et l'Évangile; dans la nôtre, sa place est marquée au commencement de la Messe. Elle est pourtant précédée d'une prière préparatoire à tout le Sacrifice : les rubriques nomment cette prière, ici, *préparation de l'autel*, là, *prière de l'iconostase*. La voici d'après la liturgie de saint Basile : Préparation de l'autel :

O Dieu, vous qui connaissez le cœur de tous les hommes, vous êtes la sainteté même et vous vous reposez dans vos saints. Vous seul êtes sans péché et possédez le pouvoir de remettre les péchés. Vous savez, Seigneur, que je suis indigne de m'approcher de votre ministère; je n'ose paraître devant vous ni ouvrir la bouche devant votre gloire sacrée. Selon votre grande miséricorde, pardonnez-moi mes péchés et faites que je trouve à cette heure grâce devant vous; envoyez à ma faiblesse la force d'en haut, pour que je commence, accomplisse et achève, comme il convient, ce redoutable ministère. Oui, Seigneur, soyez avec nous; aidez-nous dans cette action, bénissez-nous.

Vous êtes la rémission de nos péchés, la lumière de nos âmes, notre force et notre vie.

C'est vous, Seigneur, qui nous avez enseigné ce grand mystère de salut; c'est vous qui nous avez appelés, malgré notre indignité et notre misère, pour être les ministres de votre autel. O notre roi, rendez-nous dignes d'accomplir ce ministère avec la force du Saint-Esprit, et que, sans encourir la condamnation devant Votre Majesté, nous vous offrions ce Sacrifice de bénédiction, pour reconnaître votre gloire et la splendeur de votre sainteté.

Cette prière est si belle que nous ne pouvons résister à l'envie de citer encore la liturgie de saint Marc et de saint Cyrille. Prière de l'iconostase :

O Créateur de tout l'univers, des choses visibles et des choses invisibles, vous qui prenez soin de tous les êtres parce qu'ils vous appartiennent, Seigneur, qui aimez les âmes, je vous en conjure, Dieu tout-puissant, moi, le plus faible, le plus indigne et le plus inutile de tous vos ministres, au moment où j'approche du Saint des saints pour toucher ce sacré Mystère, donnez-moi votre Esprit-Saint, ce feu immatériel qui dévore toutes nos iniquités..... qu'il me mette en état de parfaire ce don déposé sur votre autel, le Mystère des mystères, en société et en communion avec votre Christ..... Vous savez, ô Créateur de notre nature, qu'aucun fils de la femme ne sera justifié devant vos yeux : rendez-nous dignes, ô notre Roi, de paraître devant vous avec un cœur pur et une âme remplie de votre grâce, et de vous offrir ce Sacrifice saint, raisonnable, spirituel, non sanglant, en propitiation pour mes péchés et pour les ignorances de votre peuple; car vous êtes un Dieu compatissant et miséricordieux.

Ce sont là des prières tracées de main de maître, des prières vraiment apostoliques, Nos Pères nous ont appris que le ministre de Dieu doit bien se garder d'approcher de l'autel avec une conscience coupable. Ils nous ont enseigné que si c'est un devoir pour le simple fidèle qui participe au Saint Sacrifice d'être exempt de toute faute mortelle, cette obligation devient infiniment plus pressante pour le prêtre qui *approche du Saint des saints, qui touche l'Hostie immaculée, qui est le ministre du Mystère des mystères.*

Une fois la prière de l'iconostase terminée, le prêtre se lave les mains en disant :

Vous m'aspergerez avec l'hysope et je serai purifié ; vous me laverez et je deviendrai blanc comme la neige ; vous me ferez entendre votre joie, et mes os, humiliés,

tressailliront d'allégresse. Je lave mes mains dans l'innocence et j'entoure Votre autel, ô mon Dieu, pour écouter la voix de vos louanges et publier toutes vos merveilles.

Vient ensuite l'Oblation solennelle du pain et du vin. Toute l'assistance est debout. Le prêtre tient l'Hostie élevée à la hauteur de la tête; le servant en fait autant pour le vin; et, précédés tous les deux d'un diacre qui marche devant eux un cierge allumé à la main, ils font le tour de l'autel. Voici la formule de l'Oblation qui est identique dans nos trois liturgies :

Faites, Seigneur, que notre Sacrifice soit agréable à votre majesté; acceptez-le en propitiation pour mes propres péchés et pour les ignorances de votre peuple : qu'il devienne pur comme le don du Saint-Esprit. Par Jésus-Christ notre Seigneur. — Souvenez-vous, Seigneur de N..., votre serviteur, introduisez-le dans le lieu du repos, du rafraîchissement et de la paix, dans la demeure de vos saints, dans le sein de nos pères Abraham, Isaac et Jacob, dans le paradis de la joie. — Gloire et honneur, honneur et gloire à la Sainte Trinité, au Père, au Fils et au Saint-Esprit. — Paix et prospérité à l'une, unique, sainte, catholique et apostolique Église de Dieu. *Amen.*

Suit, comme faisant une même chose avec l'Oblation, une longue prière d'action de grâces.

Cette formule dit assez quelle est la précision de notre foi concernant la fin du Sacrifice eucharistique. Nous offrons la Messe comme un hommage et une gloire à la Très Sainte Trinité, comme une action de grâces pour tous les bienfaits de Dieu, comme une propitiation pour nos péchés, comme un secours pour les âmes souffrantes des fidèles trépassés, comme une prière pour la paix et la prospérité de la Sainte Église

391555A

catholique. De sorte que ce Sacrifice est pour nous tout ensemble un Sacrifice d'adoration ou de louanges, un Sacrifice eucharistique ou d'action de grâces, un Sacrifice impétratoire ou de supplication, un Sacrifice expiatoire ou de propitiation pour les vivants et pour les morts. Nous croyons devoir rapprocher de cette confession de l'Offrande la confession de la Consécration.

Nous annonçons votre mort vivifiante, Seigneur ; nous vous adorons, nous vous rendons des actions de grâces, nous vous adressons des supplications, ô notre Dieu.

Les quatre fins apparaissent les mêmes. Il n'en peut être autrement, car la Consécration est la perfection et la forme de l'offrande.

## II. — La Consécration.

L'Oblation nous a fait connaître la fin du Sacrifice eucharistique; la Consécration va nous en apprendre la constitution et la nature.

Aussitôt après les prières de l'Offrande se trouve une prière bien singulière, et par le titre qu'elle porte, et par la place qu'elle occupe. On dirait un pont jeté entre la première et la seconde partie du Sacrifice, entre l'Oblation et la Consécration. Séparée du Canon par le *Confiteor*, l'Épître et l'Évangile par le *Credo* et la prière du baiser de paix, elle en est cependant la préparation immédiate : les rubriques la nomment *proœmium* de la Consécration du pain et du vin. Nous la reproduisons dans toute son intégrité :

Seigneur Dieu Jésus-Christ, Fils éternel de Dieu et Verbe immaculé du Père, consubstantiel à lui avec le Saint-Esprit, vous êtes le Pain vivant descendu du ciel; vous avez daigné devenir un Agneau sans tache pour la vie du monde; nous implorons et nous conjurons avec instance votre bonté, ô l'Ami du genre humain : révélez votre face sur ce pain et sur ce vin que nous avons déposés sur votre table sacerdotale. Bénissez-les, sanctifiez-les, purifiez-les, convertissez-les : que ce pain devienne votre saint Corps, que le mélange de ce calice devienne votre précieux Sang, afin qu'ils puissent être le remède et le salut de notre âme, de notre corps et de notre esprit (1).

Je fais remarquer en passant avec quelle netteté et quelle force d'expression notre liturgie formule le dogme de la transsubstantiation : le pain, le vin, la *substance* du pain et du vin se convertit, se change, pour devenir le Corps et le Sang de Jésus-Christ. Cette observation faite, je m'abandonne à la considération que me fournit cette admirable invocation à l'Agneau sans tache immolé pour la vie du monde : elle nous donne la mesure de l'offrande, elle nous fait connaître la nature de la Consécration, elle nous révèle toute la sublimité du Sacrifice eucharistique.

Qu'est-ce que l'Offrande? C'est le sacrifice de l'homme. J'ai dit sacrifice, car elle en porte tous les caractères. En offrant à Dieu le pain et le vin, prémices des aliments où réside notre vie, elle reconnaît dans une profonde adoration son domaine souverain sur la vie et sur la mort; elle lui dit, dans un langage symbolique et reconnaissant :

---

(1) S. Basile.

blés, depuis l'instant où il nous a donné l'existence pour nous placer dans le paradis, jusqu'au jour où il nous a laissé l'Eucharistie, le miracle de l'excès de sa tendresse.

Cette doctrine est commune à nos trois liturgies : nous regrettons de ne pouvoir les citer toutes. Mais nous avons hâte d'arriver à la Consécration.

— La nuit même (1) où il se livra à ses ennemis, il prit du pain en ses mains saintes, immaculées, bienheureuses et vivifiantes.

— Nous croyons qu'il en est ainsi. *Amen.*

— Il éleva son regard au ciel, vers vous, ô Dieu, son Père et Seigneur de tout être; il rendit grâces.

— *Amen.*

— Il le bénit.

— *Amen.*

— Il le sanctifia.

— *Amen, Amen, Amen;* nous croyons, nous confessons, nous glorifions.

— Il le rompit et le donna à ses saints apôtres, disant : Prenez et mangez tous : *Ceci est mon Corps*, rompu pour vous et donné pour plusieurs en rémission des péchés : faites ceci en mémoire de moi.

— Nous croyons qu'il en est ainsi. *Amen.*

— Pareillement après le souper, il prit le calice, il y versa un mélange d'*eau* et de vin; il rendit grâces.

— *Amen.*

— Il le bénit.

— *Amen.*

— Il le sanctifia.

— *Amen, Amen, Amen;* nous croyons, nous confessons, nous glorifions.

— Il en *goûta* et le donna à ses saints apôtres, disant

(1) Cette circonstance est de la liturgie de saint Grégoire.

le prêtre demande avec larmes, lorsque, aussitôt après l'Oblation, il prie en ces termes :

Seigneur, nous vous en conjurons, révélez votre face sur nos dons déposés devant vous, bénissez-les, sanctifiez-les, *changez-les ; que ce pain devienne votre saint Corps : que ce vin devienne votre précieux Sang.*

C'est pour disposer le peuple à cette déification, *par la pureté*, c'est pour le rendre à même « d'offrir à Dieu un Sacrifice spirituel, un Sacrifice de bénédiction », que le prêtre descend au pied de l'autel et prononce sur l'assistance agenouillée l'*Absolution du Fils.*

C'est pour disposer le peuple à cette déification par l'*illumination du cœur* qu'il fait entendre à ses oreilles l'enseignement immaculé de l'*Épître* et de l'*Évangile.*

C'est pour disposer le peuple à cette déification par la *perfection de la foi* qu'il fait réciter tout haut et publiquement le *Credo* ou la *Confession orthodoxe.*

Enfin, c'est pour disposer le peuple à cette déification par la *perfection de la charité* qu'il lui ordonne de se donner mutuellement un saint baiser. Pour l'édification générale nous citons cette dernière prière :

Elles sont au-dessus de toute expression de la parole et de toute conception de l'esprit, les richesses de vos dons, ô notre Roi ! Ce que vous avez caché aux prudents et aux sages, vous l'avez révélé à nous, les petits enfants. Ce que les patriarches et les rois ont souhaité voir et n'ont pas vu, vous avez daigné nous l'accorder, à nous, pauvres pécheurs, pour que nous en soyons les ministres et qu'il soit la sanctification de nos âmes. Vous nous l'avez donné le jour où vous nous avez révélé la tendresse de votre Fils en instituant le mystère de ce Sacrifice non sanglant ; car ici, il y a, non le sang de la loi ou la sanctification de

blés, depuis l'instant où il nous a donné l'existence pour nous placer dans le paradis, jusqu'au jour où il nous a laissé l'Eucharistie, le miracle de l'excès de sa tendresse.

Cette doctrine est commune à nos trois liturgies : nous regrettons de ne pouvoir les citer toutes. Mais nous avons hâte d'arriver à la Consécration.

— La nuit même (1) où il se livra à ses ennemis, il prit du pain en ses mains saintes, immaculées, bienheureuses et vivifiantes.

— Nous croyons qu'il en est ainsi. *Amen.*

— Il éleva son regard au ciel, vers vous, ô Dieu, son Père et Seigneur de tout être; il rendit grâces.

— *Amen.*

— Il le bénit.

— *Amen.*

— Il le sanctifia.

— *Amen, Amen, Amen;* nous croyons, nous confessons, nous glorifions.

— Il le rompit et le donna à ses saints apôtres, disant : Prenez et mangez tous : *Ceci est mon Corps*, rompu pour vous et donné pour plusieurs en rémission des péchés : faites ceci en mémoire de moi.

— Nous croyons qu'il en est ainsi. *Amen.*

— Pareillement après le souper, il prit le calice, il y versa un mélange d'*eau* et de vin; il rendit grâces.

— *Amen.*

— Il le bénit.

— *Amen.*

— Il le sanctifia.

— *Amen, Amen, Amen;* nous croyons, nous confessons, nous glorifions.

— Il en *goûta* et le donna à ses saints apôtres, disant

(1) Cette circonstance est de la liturgie de saint Grégoire.

Saint, Saint, continue le prêtre, Saint en vérité est le Seigneur notre Dieu, qui nous a créés et nous a placés dans le paradis de délices. Quand nous avons transgressé votre loi par la déception du serpent, nous avons été déchus de la vie éternelle et nous nous sommes vus exilés du paradis de la joie. Vous ne nous avez pas délaissés : vous vous êtes hâté de nous visiter par vos saints prophètes; et, dernièrement, vous vous êtes manifesté à nous qui étions assis à l'ombre de la mort, par votre Fils unique, notre Seigneur et notre Sauveur Jésus-Christ, qui est né du Saint-Esprit et de la Sainte Vierge Marie, qui s'est incarné, s'est fait homme et nous a enseigné le chemin du salut; qui nous a accordé la grâce de la naissance céleste par l'eau et l'Esprit; qui nous a réunis en une même Église; qui nous a sanctifiés par son Esprit-Saint; qui a aimé les siens qui étaient en ce monde et s'est livré pour nous à la mort afin de détruire l'empire de la mort; qui est descendu aux enfers par sa croix; qui est ressuscité des morts le troisième jour; qui est monté aux cieux et s'est assis à la droite du Père; qui a fixé le jour de la rétribution, où il paraîtra pour juger l'univers dans la justice et rendre à chacun selon ses œuvres. — Selon votre miséricorde, Seigneur, et non selon nos péchés. — Et il nous a laissé ce grand sacrement de la piété, le jour où il a résolu de se livrer à la mort pour la vie du monde. — Nous croyons, nous confessons qu'il en est ainsi. *Amen* (1).

Vous le voyez, Éminence, Messeigneurs et mes Frères, le Sacrifice eucharistique, tout en étant le mémorial du Sacrifice de la croix, est aussi pour nous le mémorial et l'abrégé de toutes les choses admirables que Dieu a faites en notre faveur. C'est pour cela qu'un instant avant la Consécration nous passons en revue tous les bienfaits dont le Seigneur nous a com-

(1) S. Basile.

blés, depuis l'instant où il nous a donné l'existence pour nous placer dans le paradis, jusqu'au jour où il nous a laissé l'Eucharistie, le miracle de l'excès de sa tendresse.

Cette doctrine est commune à nos trois liturgies : nous regrettons de ne pouvoir les citer toutes. Mais nous avons hâte d'arriver à la Consécration.

— La nuit même (1) où il se livra à ses ennemis, il prit du pain en ses mains saintes, immaculées, bienheureuses et vivifiantes.

— Nous croyons qu'il en est ainsi. *Amen.*

— Il éleva son regard au ciel, vers vous, ô Dieu, son Père et Seigneur de tout être; il rendit grâces.

— *Amen.*

— Il le bénit.

— *Amen.*

— Il le sanctifia.

— *Amen, Amen, Amen;* nous croyons, nous confessons, nous glorifions.

— Il le rompit et le donna à ses saints apôtres, disant : Prenez et mangez tous : *Ceci est mon Corps*, rompu pour vous et donné pour plusieurs en rémission des péchés : faites ceci en mémoire de moi.

— Nous croyons qu'il en est ainsi. *Amen.*

— Pareillement après le souper, il prit le calice, il y versa un mélange d'*eau* et de vin; il rendit grâces.

— *Amen.*

— Il le bénit.

— *Amen.*

— Il le sanctifia.

— *Amen, Amen, Amen;* nous croyons, nous confessons, nous glorifions.

— Il en *goûta* et le donna à ses saints apôtres, disant

(1) Cette circonstance est de la liturgie de saint Grégoire.

Prenez et buvez tous : *Ceci est mon Sang*, le Sang de la nouvelle alliance, répandu pour vous et donné pour plusieurs en rémission des péchés : faites ceci en mémoire de moi.

— *Amen;* nous croyons qu'il en est ainsi.

— Toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de ce calice, vous annoncerez ma mort, vous confesserez ma résurrection et vous ferez mémoire de moi jusqu'à ce que je vienne.

— *Amen, Amen, Amen;* nous annonçons, Seigneur, votre mort, nous confessons votre Résurrection et votre sainte Ascension. Nous vous louons, nous vous adorons, nous vous rendons des actions de grâces, ô Seigneur; nous vous adressons des supplications, ô notre Dieu (1).

Longtemps nous avons prié Dieu de révéler sa face sur notre offrande; longtemps nous l'avons supplié de surnaturaliser, de diviniser notre Sacrifice. Nous sommes enfin exaucés; c'est ici le bienheureux moment. Par les paroles toutes-puissantes de la Consécration, le pain est devenu le Corps du Fils de Dieu, le vin est devenu le Sang du Verbe éternel; notre offrande est devenue le Christ immolé. La parole sacramentelle est le couteau qui le sacrifie, non en répandant le sang, mais en le réduisant à l'état de nourriture et de breuvage, comme enseigne saint Cyrille, notre Père; en anéantissant son humanité, comme s'exprime saint Denys, notre patriarche; en immolant les forces vitales de son corps, comme dit divinement Origène, la gloire de notre école d'Alexandrie. Cette immolation eucharistique se rapporte essentiellement à l'immolation sanglante du Calvaire, dont elle nous représente vivement les douleurs ineffables et dont elle

(1) Nos trois liturgies.

nous applique les mérites infinis. Ainsi donc, la Victime terrestre est devenue Victime céleste, le Sacrifice humain est devenu Sacrifice divin; l'hostie du peuple et l'hostie du Christ ne font plus qu'une seule hostie. Tout à l'heure, c'était l'offrande du pain et du vin, prémices de nos aliments terrestres; maintenant, c'est l'offrande du Verbe de Dieu, du premier-né du Père et de toute la création. Tout à l'heure, ce n'était qu'une offrande pauvre, chétive, incapable de nous sauver et de nous déifier; maintenant, c'est la Victime dont le Sang salutaire lave toutes les souillures du monde et nous transforme en la divinité. O mystère où toute la religion se trouve admirablement concentrée! Nous sommes pécheurs : Dieu exige un sacrifice. Nous l'offrons : il nous fait comprendre notre impuissance. Nous pleurons sur notre misère : il prend notre offrande et l'élève à une hauteur divine; il l'identifie avec l'offrande de son Fils. Nos adorations, nos actions de grâces, nos expiations, nos prières signifiées et exprimées par le pain et le vin s'unissent et se confondent avec les adorations, les actions de grâces, les expiations et les prières du Verbe victime. Notre culte, auparavant imparfait et inefficace, devient le culte par excellence, le culte en esprit et en vérité.

Oui, et c'est la parole sacramentelle du Christ qui opère ce grand miracle, qui divinise notre offrande, en convertissant le pain et le vin au Corps et au Sang du Fils de Dieu. Je sais que des savants de renom ont jeté le doute sur notre orthodoxie par des dissertations téméraires et hasardées. A les en croire, c'est l'invocation au Saint-Esprit, qui chez nous opère la

Mgr **STONOR**, archevêque titulaire de Trébizonde.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R

transsubstantiation des éléments du Sacrifice. Une pareille assertion montre que ces illustres auteurs n'ont pas pénétré l'esprit de notre liturgie et qu'ils n'ont apporté dans son étude qu'une attention légère.

Pour parler comme ils le font, sans doute ils n'ont pas remarqué qu'aussitôt après les paroles sacramentelles notre liturgie avertit expressément que déjà sur l'autel il y a *le Corps et le Sang* du Seigneur. En effet, aux mots solennels : « Ceci est mon Corps..... ceci est mon Sang : faites ceci en mémoire de moi », nous ajoutons immédiatement : « Toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de ce calice, vous annoncerez ma mort, vous confesserez ma résurrection et vous ferez mémoire de moi jusqu'à ce que je vienne. » Or, en prononçant ces dernières paroles de l'institution conservées par l'Apôtre, nous indiquons de la main les dons sacrés, et les *rubriques* nous avertissent positivement que ces dons sont déjà *le Corps et le Sang d'Emmanuel*. Voici les termes de la *rubrique :* « Le Prêtre dit en indiquant de la main *le Corps et le Calice* (saint Basile), *le Corps et le Sang*. » (Saint Grégoire, saint Cyrille et saint Marc). Nous avons consulté la liturgie de nos frères séparés : elle est en tout point conforme à la nôtre.

Ils n'ont pas remarqué qu'aussitôt après les paroles sacramentelles le peuple et le prêtre font tour à tour un acte de foi à l'immolation du Christ et à sa mort mystique :

*Amen, Amen, Amen ;* nous annonçons votre mort et votre Passion (1).

(1) Nos trois liturgies.

Aussitôt après les paroles sacramentelles et avant l'invocation au Saint-Esprit, le diacre crie au peuple : « Adorez *Dieu* avec crainte et tremblement. » (Saint Basile, saint Cyrille et saint Marc.) « Adorez l'*Agneau*, Verbe de Dieu (saint Grégoire); et que le peuple, docile à cet ordre, se prosterne devant son Dieu-Hostie, devant le Verbe Agneau, disant : « Nous vous louons, » nous vous bénissons, nous vous servons, nous vous » adorons. » (1)

Il n'est pas jusqu'à l'invocation au Saint-Esprit où la présence réelle ne soit clairement reconnue comme tant déjà opérée, car notez bien ces mots :

Vous seul, Seigneur, par votre parole, changez pour nous ces offrandes saintes ; vous déjà *présent avec nous* (2).

Les auteurs que nous attaquons ici nous demanderont peut-être : Que signifie alors l'invocation au Saint-Esprit ? Nous leur répondrons : comprenez-en le mystère en même temps que la haute économie de notre liturgie. Pour nous, les trois parties de la Messe, l'Oblation, la Consécration et la Communion, se lient et s'enchaînent d'une manière intime et parfaite; la première prépare la seconde, la seconde prépare la troisième; la seconde est la perfection de la première et la troisième est la perfection de la seconde. C'est pour cette haute raison qu'aussitôt l'oblation faite nous avons prié en ces termes :

Seigneur, révélez votre face sur ce pain et ce vin déposés sur votre table sacerdotale : sanctifiez-les, con-

(1) Nos trois liturgies.
(2) S. Grégoire.

vertissez-les ; que ce pain devienne votre Corps, et que ce vin devienne votre Sang.

Rattachant ainsi l'Oblation à la Consécration, comme au but où elle court, c'est pour cette même raison qu'immédiatement après la Consécration, nous rattachons dans nos prières cette seconde partie de la Messe à la Communion qui en est le complément et qui est la raison finale de tout le Sacrifice.

Seigneur, disons-nous, seul par votre parole, changez *pour nous* ces offrandes saintes, vous déjà présent avec nous ; tournez *à notre avantage* ce redoutable mystère ; imprimez *en nous* la mémoire de ce ministère sacré ; envoyez *sur nous* la grâce de votre Esprit, afin qu'il convertisse ses dons au Corps et au Sang de *notre salut ;* qu'il convertisse ce pain en ce Corps de Jésus-Christ, qui est *pardon et vie à ceux qui y participent ;* qu'il convertisse ce calice en Sang précieux, qui est *pardon et vie à ceux qui y participent* (1).

Je vous prie de remarquer cette précaution de langage. L'auguste mystère est accompli ; ici, nous prions pour qu'il nous soit profitable et pour que le souvenir en demeure gravé dans nos âmes par les effets salutaires que le Sacrifice doit produire en nous. Nous prions le Saint-Esprit de convertir l'offrande, non au Corps et au Sang de *Jésus-Christ*, mais au Corps et au Sang de *notre salut ;* non au Corps et au Sang de Jésus-Christ, *purement et simplement*, mais à ce Corps et à ce Sang qui sont *pour les communiants le pardon et la vie.*

---

(1) S. Grégoire.

La liturgie de saint Marc énumère avec complaisance les propriétés de ce Corps et de ce Sang que l'invocation au Saint-Esprit supplie Dieu de nous donner.

**Que ce Corps et ce Sang nous soient une foi sincère, une espérance inébranlable, une charité parfaite, une joie sainte, un renouvellement pour l'âme, pour le corps et pour l'esprit; une gloire rendue à votre saint nom; une bienheureuse participation à la vie éternelle et à l'incorruptibilité. Pardonnez-nous nos péchés, Seigneur.**

La liturgie de saint Basile met dans un jour plus grand encore le rapport qui lie cette invocation au Saint-Esprit avec la Communion.

**Faites, Seigneur, que vos saints mystères soient une source de pureté pour notre âme, pour notre corps, pour notre esprit: qu'ils nous sanctifient et nous fassent devenir un même corps et un même esprit avec vous, et qu'ainsi nous ayons part à l'héritage des saints qui vous ont plu dès l'origine.**

Sagesse profonde de nos Pères! admirable synthèse qui embrasse dans une seule vue tout l'ensemble de l'auguste mystère! L'Oblation se rapporte à la Consécration et la Consécration se rapporte à la Communion. A l'Oblation, tout en offrant à Dieu notre sacrifice, nous le prions de lui donner son complément, de le changer au Corps et au Sang de Jésus-Christ, de le déifier. A la Consécration, qui opère la déification de notre offrande, nous prions Dieu de pousser cette déification jusqu'à son dernier terme, qui est la déification de notre âme, de notre corps et de notre esprit.

## III. La Communion.

Notre liturgie nous enseignait tout à l'heure que tout se tient dans le Sacrifice eucharistique; elle nous montrait que de même que la Consécration est la perfection de l'offrande, de même aussi la Communion est le complément de la Consécration et le but de tout le Sacrifice. Cette haute économie de la Messe, notre liturgie la déclare sans détour dès le début quand elle dit à Dieu au moment de l'Oblation :

Seigneur, convertissez ces dons au Corps et au Sang de Jésus-Christ, *afin qu'ils* puissent être la guérison et le salut de notre âme, de notre corps et de notre esprit.

En effet, à quoi nous servirait-il d'offrir à Dieu par l'Oblation le pain et le vin, suppliant sa bonté de les sanctifier et d'en faire un Sacrifice divin? A quoi nous servirait-il que Dieu, exauçant notre prière, surnaturalise par la Consécration notre offrande, la divinise et y renferme la source de toute expiation et de toute rédemption, si cette source nous reste étrangère, si l'expiation et la sanctification, en coulant, n'arrivent jusqu'à nous? Le but de toute l'œuvre de Dieu est de laver nos souillures et de nous rendre participants de la divinité. Le Sacrifice est donc inachevé, tant que la Victime n'a pas fait passer en nous le remède et le salut qu'elle renferme. Or, comment fera-t-elle passer en nous le remède et le salut renfermés en elle? Par la communion, en devenant notre nourriture, en s'unissant à nous de la manière la plus étroite.

Tous les effets salutaires que produit en nous la participation à la Victime eucharistique sont résumés

dans cette prière qui suit la Consécration et prépare la Communion :

Faites, Seigneur, que la participation à vos saints mystères soit la pureté de notre âme, de notre corps et de notre esprit; qu'elle nous fasse devenir un même corps, un même esprit avec vous, et qu'elle nous assure une part dans l'héritage des saints qui vous ont plu dès l'origine (1).

Vous êtes sans doute frappés de cette division de l'être humain en trois parties, division que notre liturgie ne se fait pas faute de répéter plusieurs fois. A l'Oblation elle avait dit :

Convertissez ces dons au Corps et au Sang de Jésus-Christ afin qu'ils puissent être le remède et le salut de *notre âme*, de *notre corps*, de *notre esprit*.

Et ici, après la Consécration, elle répète invariablement :

Que la participation à vos Saints Mystères soit la pureté de *notre âme*, de *notre corps*, de *notre esprit*.

De tout temps cette division a été chère à notre Église; elle est seule, à ses yeux, l'expression adéquate de l'homme; toute autre division le laisse incomplet. L'homme n'est pas seulement corps et âme, il est encore esprit, en ce sens qu'il n'est pas seulement vie corporelle et vie raisonnable, mais encore vie spirituelle, vie divine. L'esprit, la vie spirituelle, l'être divin, c'est cette vie mystérieuse, cet être nouveau que le Fils de Dieu a apporté à l'humanité

(1) Nos trois liturgies.

le jour où il a paru dans la chair, et que chaque homme reçoit le jour où il renaît de l'eau et de l'Esprit.

L'Eucharistie est le salut de l'être humain tout entier. Elle est le salut de l'âme : elle lave ses souillures, elle la purifie de ses vices, elle l'orne de toutes les vertus morales.

Elle est le salut du corps : elle lui donne le gage de la résurrection glorieuse et de la bienheureuse incorruptibilité.

Elle est le salut de l'esprit : elle est pour lui la lumière, aurore de l'éternelle lumière ; la vie, arrhes de l'éternelle vie ; la voie sûre et radieuse qui mène au Père et à la patrie.

Comment l'Eucharistie opère-t-elle ce triple salut? En nous faisant devenir, dit notre liturgie, un même corps et un même esprit avec la Victime eucharistique qui est corps glorieux et immortel, âme infiniment pure et souverainement sainte, divinité, essentiellement lumière, vérité et vie.

Purifiés, sanctifiés, déifiés, unifiés avec le Christ, nous devenons un avec tout ce qui est pur, saint, divin, un avec le Christ et Dieu.

Nous devenons un avec la Sainte Église militante, qui est l'Église, « une, sainte, catholique et apostolique ». (1)

Nous devenons un avec l'Église triomphante ; et « par l'ordre du Fils nous en faisons mémoire au saint autel ». (2)

Nous devenons un avec la Sainte Eglise souffrante ;

---

(1) Nos trois liturgies.
(2) *Ibid.*

et nous prions Dieu de lui donner l'unité parfaite avec lui et « la joie dans la lumière des bienheureux ». (1)

Nous devenons un avec Dieu qui est un substantiellement avec le Christ Sauveur (2).

Et cette immense et universelle unité a lieu, pour que « par elle et en elle Dieu soit tout en tous, pour qu'en tout et en tous le nom de Dieu soit glorifié, béni et exalté! » (3)

Ayant ainsi passé en revue tous les effets salutaires que doit produire en nous la participation au Corps et au Sang du Fils de Dieu, nous nous recueillons et nous nous disposons à la réception des Saints Mystères.

Nous rompons les espèces du pain en disant cette touchante prière :

O Dieu, qui nous avez prévenus dans votre tendresse et avez daigné nous accorder la filiation par Jésus-Christ pour l'honneur et la gloire de la grâce que vous nous avez communiquée par votre Bien-Aimé dont le Sang pur a lavé nos péchés et nous a procuré le salut, nous vous remercions mille fois de ce que vous nous avez rendu dignes, nous, pécheurs, de nous tenir debout en ce saint lieu et d'accomplir ce mystère céleste. Comme vous nous avez rendus dignes de l'accomplir, que nous soyons également dignes d'y participer. Vous qui avez ouvert les yeux des aveugles, ouvrez les yeux de nos cœurs. Vous qui avez purifié les lèvres d'Isaïe par un charbon ardent, daignez purifier notre âme, notre corps, notre cœur, nos lèvres. Donnez-nous du charbon véritable, qui procure la vie de l'âme, du corps et de l'esprit; qui est le Corps

(1) Nos trois liturgies.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

saint et le Sang précieux de votre Christ. Que nous n'y participions pas pour notre honte et notre condamnation ; sauvez-nous du malheur de communier indignement et d'être coupables envers vos Saints Mystères (1).

Puis nous récitons dévotement le *Pater*, la prière des enfants, et nous ajoutons :

Elles ont surabondé, Seigneur, les grâces de votre Fils unique, notre Dieu et notre Sauveur. Nous avons confessé sa Passion vivifiante, nous avons annoncé sa mort, nous avons cru sa Résurrection et l'accomplissement du mystère. Nous vous remercions, ô Seigneur Dieu, de ce que vous avez fait éclater sur nous votre miséricorde avec magnificence : vous nous avez préparé ce que les anges souhaitent contempler. Nous en conjurons votre bonté, purifiez-nous, incorporez-nous à vous par notre participation à vos mystères divins; remplissez-nous de votre Saint-Esprit; affermissez-nous dans la véritable foi; que notre cœur déborde d'amour pour vous, et que notre bouche publie sans cesse votre gloire. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur (2).

Mais le moment tant désiré de la Communion est arrivé. Tout le peuple s'est prosterné la face contre terre pour demander une dernière fois à Dieu le pardon de ses péchés. Le prêtre élève une parcelle consacrée en criant :

Τα αγια τοις αγιοις : les choses saintes aux saints ! Béni est le Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui les a sanctifiées par son Esprit-Saint.

— *Amen.*

— *Amen, Amen*, un est le Père saint, un est le Fils saint, un est l'Esprit saint.

---

(1) S. Marc.
(2) S. Basile.

— *Amen.*
— La paix soit avec vous.
— Et avec votre esprit (1).

Sur le point de nous unir au Corps et au Sang de Jésus-Christ, nous sentons le besoin de faire un acte de foi en la présence réelle, et nous récitons ce que notre liturgie appelle « la confession sainte ».

Corps sacré et Sang précieux *véritable* de Jésus-Christ, Fils de Dieu.
— *Amen.*
— Sacré et précieux Corps et Sang *véritable* de Jésus-Christ, Fils de Dieu.
— *Amen.*
— Le Corps et le Sang d'Emmanuel notre Dieu, le même en vérité.
— *Amen*, je crois.
— *Amen, Amen, Amen;* je crois, je crois, je crois et je confesse jusqu'au dernier soupir que c'est bien là le Corps vivifiant de votre Fils unique, notre Sauveur et notre Dieu Jésus-Christ : il l'a pris de notre Dame et Reine, la Mère de Dieu, la Vierge Marie; il l'a uni à sa divinité sans mélange, sans confusion, sans changement ; il l'a livré volontairement pour nous sur l'arbre de la sainte croix ; je confesse que sa divinité n'a jamais été séparée de son humanité, même l'espace d'un moment ou d'un clin d'œil; il est immolé pour nous sur cet autel comme salut et rémission des péchés et il donne la vie éternelle à tous ceux qui le reçoivent. Je crois, je crois, je crois qu'il en est ainsi. *Amen.*

Et, embrassant l'autel, pour montrer où aboutit l'œuvre de la sanctification de l'homme, il dit :

Toute gloire, tout honneur, toute adoration est due éter-

(1) Nos trois liturgies.

nellement à la Sainte Trinité, au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Enfin nous communions en disant :

Le Corps, le Sang, le Corps et le Sang d'Emmanuel, les mêmes en vérité. *Amen.*

Suit un grand silence; nous ne le rompons que pour dire au Dieu qui habite au dedans de nous :

Notre bouche a été remplie de joie, et notre langue a tressailli d'allégresse, par suite de notre participation à vos mystères immortels, ô Dieu! L'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur n'a pas ressenti, ce que vous avez préparé, Seigneur, à ceux qui aiment votre saint nom. Vous nous l'avez révélé, à nous, les petits enfants de votre Église. Oui, ô Père, il a plu ainsi à votre amour, parce que vous êtes un Dieu de compassion et de tendresse..... Vos serviteurs, qui invoquent votre saint nom et humilient leur front devant vous, Seigneur, habitez en eux, soyez parmi eux, aidez-les en toute action sainte. Élevez leurs cœurs au-dessus de toute pensée terrestre; qu'ils vivent, et que leur vie soit divine et céleste. Par Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Seigneur.

Puis, transportés tout à coup par l'enthousiasme et la reconnaissance, nous chantons le triomphe du Christ Sauveur, l'Ascension glorieuse de l'Agneau immolé.

Au triomphe du Christ que la terre applaudisse.
Cieux, ouvrez vos parvis au Sauveur des humains,
Que de joyeux concerts l'univers retentisse ;
Peuples, battez des mains !

C'est Dieu, c'est le Très-Haut, le Puissant, le Suprême,
Rois, baissez devant lui vos fronts humiliés.
Peuples et nations, et sceptre et diadème,
Il met tout à nos pieds.

Il nous a réservé son céleste héritage :
A l'antique Israël nous avons succédé ;
De Jacob qu'il aimait, le glorieux partage,
Dieu nous l'a concédé.

Dieu monte, il fend la nue, il s'élève..... les anges
De leurs ailes de feu l'entourent dans les airs
Et la terre répond par ses chœurs de louanges
Aux célestes concerts.

Oui, devant le Très-Haut toute hauteur s'abaisse.
Chantons le Roi des rois, chantons le Dieu des dieux.
Mortels, prosternez-vous : chantez avec sagesse
Le monarque des cieux

Toutes les nations adorent sa couronne.
Il règne..... l'univers s'incline devant lui ;
La justice et l'amour de son sublime trône
Sont l'immuable appui.

Les rois, que lasse enfin leur inutile guerre,
Du grand Dieu d'Abraham deviennent les enfants :
Et par le Dieu des dieux, tous les dieux de la terre
Sont heureux et puissants.

**Mgr PAUL TERZIAN,**
**évêque arménien catholique d'Adana et de Tarse**

liturgie devint l'objet des études de plusieurs liturgistes en Europe.

Quelques auteurs ont voulu en faire remonter l'origine aux apôtres Barthélemy et Thaddée, qui, dans notre liturgie, sont appelés *anciens premiers illuminateurs des arméniens;* elle a plus probablement commencé avec saint Grégoire l'Illuminateur, et elle a reçu son perfectionnement au v^e^ siècle. Saint Grégoire naquit vers l'an 240 de notre ère, de parents idolâtres; mais, élevé dans la sainte foi catholique par sa tante qui était Romaine, il a arrosé de ses sueurs et de son sang les contrées où nos ancêtres immolaient encore aux idoles des victimes sacrilèges. Il eut à subir les plus horribles traitements, mais sa foi ne fut jamais vaincue. On le jeta dans une citerne profonde et obscure, où le généreux martyr resta pendant quatorze ans; il en fut enfin retiré et vint prêcher l'Évangile dans toute la province, où il baptisa les arméniens. Il ne cessa de travailler à l'agrandissement et à l'organisation de notre Église. Les sages règlements liturgiques qu'il nous a donnés sont suivis avec une fidèle ponctualité. Non seulement l'Église arménienne honore saint Grégoire avec une dévotion particulière, mais encore l'Église latine a institué une fête pour ce Saint le 30 septembre.

La liturgie arménienne se rattache étroitement aux autres liturgies orientales, par son origine aussi bien que par l'ensemble des rites et des cérémonies. Cependant, elle a emprunté quelques rubriques à la liturgie latine. Ainsi, outre l'usage du pain azyme qui remonte chez nous à la plus haute antiquité, nous donnons la Communion au peuple sous une seule espèce, et à la

fin de chaque Messe nous lisons l'Évangile de saint Jean : *In principio.*

Dans la liturgie arménienne il y a beaucoup de prières qui attestent la réelle présence de Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie; ainsi, après avoir fait la confession et fini l'*Introït* au commencement de la Messe, le célébrant monte à l'autel en récitant cette prière :

**Dans ce tabernacle de votre sainteté, dans ce lieu de louange, qui est l'habitation des anges, lieu d'expiation et de propitiation pour les hommes, devant ces divins et splendides signes, nous nous prosternons au pied de l'autel sacré ; saisis de crainte, nous adorons et glorifions votre sainte, admirable et victorieuse résurrection et nous vous offrons la louange et la gloire avec le Père et le Saint-Esprit, maintenant et jusqu'à la fin des siècles. *Amen.***

Si le célébrant est évêque, après cette prière il ne monte pas tout de suite à l'autel, mais il ôte la mitre, il se met à genoux avec tous les assistants et les chantres et récite une longue prière très touchante, tandis que le chœur chante un hymne faisant allusion au prophète Moïse qui priait Dieu sur la montagne, les mains ouvertes, pour le salut de son peuple et pour sa délivrance de l'ange exterminateur.

Après avoir préparé l'hostie et le vin avec quelques gouttes d'eau (1), le célébrant commence à encenser le peuple, et le chœur chante l'hymne suivant :

La Sainte Église reconnaît et confesse sa foi en la très

(1) On sait que les arméniens non unis ne mêlent pas d'eau au vin du Sacrifice.

pure Vierge Marie, Mère de Dieu, par laquelle s'est communiqué à nous le pain de l'immortalité, le calice consolateur. A elle rendez hommage par un cantique spirituel.

Ensuite on chante cette prière :

Dans ce temple du Seigneur, ouvert aux offrandes et aux vœux, nous, assemblés pour accomplir avec humilité et avec prière le mystère de l'auguste Sacrifice qui va s'offrir; tous ensemble, allons pleins de joie autour de la tribune du saint temple avec les plus précieux encens. Recevez avec bonté, ô Seigneur, nos prières comme cette vapeur odoriférante de suave myrrhe et de cinnamome, et gardez-nous, nous qui vous l'offrons, en sorte que toujours et chaque fois nous puissions saintement vous servir par l'intercession de votre Mère et Vierge. Acceptez les supplications de vos ministres.

O Christ, notre Seigneur, qui, par votre Sang, rendîtes votre Sainte Église plus radieuse et plus splendide que le ciel, et sur le modèle des chœurs célestes établîtes en elle les chœurs des âpotres, des prophètes, des saints docteurs, en ce moment unis, nous, les prêtres, les diacres, et tous les clercs, nous offrons l'encens en votre présence, ô Seigneur, à l'imitation de l'ancien Zacharie. Que nos prières vous soient agréables à travers ses parfums qui s'élèvent, comme le sacrifice d'Abel, de Noé et d'Abraham.

Et, ce qui est plus touchant encore, le chœur adresse le chant suivant à l'Église catholique :

Tressaille de joie et glorifie-toi sans mesure, ô Sion, fille de la lumière, ô sainte mère catholique, avec tes enfants. Pare-toi, ô épouse choisie; orne-toi, brillant tabernacle de lumière, pareil au ciel, parce que le Dieu oint, l'Être des êtres se sacrifie pour toi toujours, sans pour cela se consumer, et pour nous réconcilier avec le Père, ainsi que pour notre expiation, il distribue sa Chair et son Sang très saint et en vertu de ce Sacrifice accorde le pardon à ceux qui lui ont érigé ce temple.

Pendant que les clercs chantent le trisagion, le prêtre, incliné vers l'autel, récite dévotement, pour se préparer à la Consécration, la prière suivante :

Aucun de nous, souillé de passions charnelles et de cupidité, ne peut être digne de s'approcher de votre autel et de servir votre royale gloire, car vous servir est un office grand et terrible pour les armées célestes. Néanmoins, ô vous, incompréhensible Verbe du Père, qui par votre immense bonté vous êtes fait homme et avez apparu comme notre souverain Prêtre, et qui, protecteur de tous, nous avez confié le sacerdoce, pour ce ministère, dans la non sanglante immolation, parce que vous êtes le Seigneur notre Dieu qui régnez sur tous les êtres du ciel et de la terre, qui siégez sur les chérubins, qui sont votre vrai trône, Seigneur des séraphins et Roi d'Israël, qui êtes le seul Saint et reposez sur les saints, je vous supplie, vous qui êtes seul plein de bonté et prompt à exaucer nos prières, jetez un regard de compassion sur moi qui suis un pécheur et votre inutile serviteur, et purifiez mon âme et mon cœur de toute malice impure par la vertu de votre Esprit-Saint; rendez-moi, puisque je suis revêtu du caractère sacerdotal, rendez-moi digne de me placer devant votre saint autel et d'y consacrer votre Corps immaculé et votre Sang précieux. Je vous en conjure, en toute humilité et en inclinant mon front, ne détournez pas de moi votre face, ne me séparez pas du nombre de vos serviteurs, mais faites-moi digne de vous présenter cette oblation, tout pécheur et très indigne serviteur que je suis. Puisque vous êtes et le Prêtre et la Victime, celui qui reçoit et qui donne, ô Christ notre Dieu, à vous nous offrons la gloire avec le Père, qui n'a point de commencement et avec le Saint-Esprit très saint et très bienfaisant, maintenant et jusqu'à la fin des siècles. *Amen.*

Après la Consécration, le prêtre prend l'Oblation de ses deux mains et, se tournant vers le peuple, le béni avec la Sainte Hostie qu'il tient sur le calice en disant :

Goûtons saintement du saint, du saint et précieux Corps et Sang de notre Seigneur et Rédempteur Jésus-Christ qui, descendu du ciel, se distribue à nous; il est la vie, l'espérance, la résurrection, l'expiation et le pardon des péchés. Psalmodiez au Seigneur notre Dieu. Psalmodiez à notre céleste et immortel Monarque, assis sur un char tiré par des chérubins.

Et se retournant vers l'autel, il ajoute :

Je confesse et je crois que vous êtes le Christ, Fils de Dieu, qui avez effacé le péché du monde.

En même temps les clercs chantent avec enthousiasme :

Le Christ sacrifié se distribue à nous. *Alleluia.*
Son Corps se donne en nourriture et son Sang sacré se répand sur nous. *Alleluia.*
Approchez-vous du Seigneur et soyez remplis de sa lumière. *Alleluia.*
Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux. *Alleluia.*
Bénissez le Seigneur dans les cieux. *Alleluia.*
Bénissez-le dans les lieux élevés. *Alleluia.*
Bénissez-le tous, ô vous ses anges. *Alleluia.*
Bénissez-le toutes, ô vous ses vertus. *Alleluia.*

Voilà, Messeigneurs, quelques prières de notre liturgie qui prouvent la présence réelle de Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie.

Mais le Corps réel de Notre-Seigneur a toujours quelque analogie avec son Corps mystique. Je me permets d'attirer tout particulièrement votre attention sur ce point, que dans la liturgie arménienne neuf fois par jour on prie pour l'union des Églises. De plus, nous chantons dans notre hymnologie la suprématie du Souverain Pontife, car nous disons expressément,

avec les arméniens non unis, que Jésus-Christ a institué son Église dont le fondement est saint Pierre. Dans plusieurs cantiques, saint Pierre est appelé Prince des apôtres, fondement de la foi, le pasteur suprême de l'Église. Ailleurs, on mentionne Rome la sainte ville où on a jeté les fondements de la foi. Enfin, partout est mentionnée l'Église romaine, la principale Église et son évêque, le chef suprême des chrétiens. Saint Grégoire l'Illuminateur lui-même dans ses livres atteste cette vérité; il affirme que le successeur de Pierre possède toute juridiction. Lui-même personnellement nous a instruits sur ce point, car après avoir illuminé les arméniens, il se serait rendu à Rome, d'après une tradition, pour recevoir la bénédiction de saint Sylvestre le Pape, qui l'aurait honoré du pallium. Il aurait fait ce voyage pour confier son peuple au représentant de Notre-Seigneur sur la terre. Il est bon de remarquer ici que les arméniens non unis fêtent avec nous tous les ans saint Sylvestre le Pape, instituteur du patriarcat arménien. Nous savons aussi par la tradition que saint Grégoire, après avoir longtemps gouverné son Église, s'est retiré à la fin dans une solitude pour y passer le reste de sa vie comme anachorète. A ses derniers moments, il a prié Dieu que son peuple reste toujours fidèle à la sainte foi catholique.

O Frères séparés, enfants comme nous d'un même Père, de l'illustre patriarche qui continue pour nous au ciel cette même prière qu'il a commencée sur la terre, pourquoi faut-il que le malheur d'une séparation passagère se prolonge plus longtemps? Avons-nous donc cessé jamais de nous aimer comme des frères? Ne répétons-nous pas les uns et les autres,

dans notre liturgie aimée, cette même supplication de saint Grégoire demandant à Dieu de conserver intacte la foi de son peuple? Et votre bonne volonté si touchante, et les grâces nombreuses dont Dieu se plaît à vous combler en ce moment, ne sont-elles pas des fruits bien évidents de cette prière ininterrompue? Oh! oui, Église arménienne! une ère de grandeur et de gloire s'ouvre pour toi. Le Pontife romain, le Vicaire de Jésus-Christ, te regarde avec amour; il est ici présent par son Légat, dont le cœur et l'âme reflètent l'ardente charité. Et nous qui, les premiers, sommes rentrés au bercail, nous tendons les bras vers toi. Vois cette illustre assemblée, et lis au fond de tous ces cœurs les ardents désirs qui les dévorent; entends leur invitation muette et laisse sortir de toutes ces poitrines ce cri de joie et de bonheur répété plusieurs fois dans ces jours bénis : « Un seul troupeau, un seul pasteur. »

Ne croyez pas, Éminence et Messeigneurs, qu'ils soient sourds à ces douces invitations à la réconciliation, nos frères encore séparés; oh non! il me semble que chacun d'eux, dès qu'il entend au fond de son cœur la voix de Dieu, s'empresse de répondre à sa grâce et lui dit : « Parlez, Seigneur, votre enfant vous écoute. » Aussi cette marche de notre Église vers l'unité a-t-elle une rapidité qui tient du miracle. Il y a cent ans, notre communauté existait à peine : aujourd'hui, grâce à Dieu, nous sommes des centaines de mille, et partout dans nos missions nous avons le bonheur de rencontrer les plus vives sympathies de la part de nos frères! Chaque fois que j'ai eu le bonheur de pouvoir accomplir avec la solennité con-

venable, en leur présence, ces rites sacrés de la liturgie arménienne qui sont notre commun patrimoine, ils ont été nombreux, ceux qui sont revenus à l'unité. Mais très souvent, hélas! j'ai dû célébrer sous la tente ou en plein air les Saints Mystères, n'ayant pas toujours une chambre assez haute pour pouvoir m'y tenir avec la mitre sur la tête. Quels fruits heureux ne pourrons-nous pas attendre le jour où nous aurons des chapelles et où il nous sera donné, comme à vous, de conserver jusque dans les plus humbles villages le Dieu caché de l'Eucharistie, qui est la seule consolation du missionnaire.

Il est temps que je m'arrête, Éminence, car je crains d'avoir abusé déjà de la bienveillance de ce sympathique et pieux auditoire. Que le Pontife romain, Père de toutes les Églises, que son digne et illustre Légat daignent agréer les actions de grâces de l'Église arménienne! Merci mille fois à S. M. le sultan, notre aimable souverain, qui a permis que tant de joies nous fussent données en ces fêtes eucharistiques!

Et vous tous, Messeigneurs, vous, prêtres zélés, et vous, pieux fidèles, qui n'avez reculé devant aucune fatigue pour accomplir le pèlerinage eucharistique, soyez bénis! Vous êtes venus de l'Occident pour nous édifier par le spectacle de votre ardent amour pour le Très Saint Sacrement, par votre foi vive, par votre touchante piété, par votre attitude si recueillie dans les sanctuaires. Le cœur ému, l'âme enflammée, les évêques d'Orient sauront redire ces choses à leurs peuples auxquels ils vous proposeront pour modèles. Je ne saurais vous exprimer ce que ressent mon âme, mais j'élève mes regards vers le Seigneur, le priant

d'acquitter envers vous tous la dette de notre reconnaissance.

Éminence, permettez-moi, en terminant, de remercier la France tant aimée en Orient et si dévouée aux œuvres de l'apostolat, et ce remerciement part du plus profond de notre cœur.

Et vous, Monseigneur l'évêque de Liége, apôtre de l'Eucharistie, dites à la Belgique que notre gratitude nous oblige à la confondre dans un même amour avec sa sœur la France.

**Mgr MICHEL PETKOFF,**
**vicaire apostolique des Bulgares unis de Tarse.**

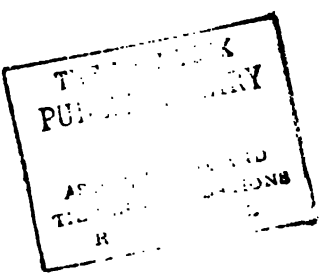

# LA LITUGIE SLAVE

PAR M. L'ABBÉ MARTIN

Curé d'Ansage (Drôme), France.

Le martyre a toujours le don de faire palpiter de joie le cœur du prêtre et du chrétien, parce qu'il est l'expression du plus sublime héroïsme. Toutefois, en venant vous entretenir de la vaillante Bulgarie, qui a tant souffert pour la conservation de sa foi, je ne vous ferai pas la description de ses luttes héroïques; je me bornerai, pour entrer dans l'esprit du Congrès, à vous parler de sa liturgie; j'en parlerai avec d'autant plus de bonheur que je suis encouragé ici par la présence de S. G. Mgr Petkoff, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de la Thrace pour les bulgares unis, résidant à Andrinople, et en présence de quatre de ses dignes et vénérables prêtres qui sont comme les témoins de la fidélité des bulgares à une liturgie toujours approuvée par Rome.

On entend par liturgie slave la traduction pure et simple de la liturgie de Constantinople en langue slave. Cette traduction, qui eut lieu au IXe siècle, est l'œuvre commune des moines saint Cyrille et saint Méthode. Comme ils entendaient l'idiome des pays qu'ils évangélisaient, avantage que n'avaient pas leurs devanciers apostoliques, ils crurent que leurs efforts seraient couronnés de plus de succès s'ils traduisaient en la langue du pays toute la Sainte Écriture, la

liturgie, le missel et le bréviaire de Constantinople. On était alors sous le pontificat de Nicolas Ier.

Sur les plaintes qui lui furent adressées par ses délégués et surtout par l'archevêque Formose, le Pape manda Cyrille et Méthode à Rome, pour leur faire rendre compte de cette innovation; obéissants à la voix du Pape, les deux apôtres des slaves se rendirent à son appel et vinrent à Rome pour se justifier. Quand ils y arrivèrent, Nicolas était déjà mort. Cependant, favorablement accueillis par Adrien II, son successeur, ils n'eurent pas de peine à réfuter les calomnies dont ils étaient l'objet, au point que le Souverain Pontife, pour leur donner un témoignage solennel de son approbation, leur fit célébrer la Messe en langue slave, en sa présence et en présence de toute sa cour.

On démontre encore, par des documents historiques manifestes, que le Souverain Pontife Jean VIII, successeur d'Adrien II, invita l'évêque Méthode à venir à Rome se justifier d'avoir changé la langue liturgique et d'y avoir introduit des erreurs, double faute dont l'accusaient à leur tour les archevêques de Salzbourg et de Mayence.

On était en l'an 879. L'année précédente, le Souverain Pontife en avait écrit au comte de Moravie, Toventare, et défense était faite aux inculpés d'employer une autre langue que celle jusqu'alors adoptée.

En 879, Méthode arriva à Rome. Il n'eut pas de peine à se justifier. Aussi, loin de maintenir sa première décision, Jean VIII approuva complètement la manière d'agir de l'évêque grec devenu slave, et voulut que son évêché fût distrait de la juridiction archiépis-

copale de Salzbourg, afin de lui laisser une plus grande indépendance.

Nous avons la preuve de cette suprême approbation dans la lettre que le Pape envoya au comte Suatopulk, prince des Slaves.

Nous avons interrogé, dit-il, votre vénérable archevêque Méthode, en présence de nos frères les évêques, s'il croyait le symbole de la foi et le chantait à la Messe comme le tient l'Église romaine et tel qu'il a été reçu dans les six Conciles universels. Il a déclaré qu'il le tenait et le chantait selon la tradition de l'Église romaine. Ainsi, l'ayant trouvé orthodoxe dans sa doctrine et capable de servir l'Église, nous vous le renvoyons pour gouverner celle qui lui a été confiée, et vous ordonnons de le recevoir avec l'honneur convenable, car nous lui avons confirmé le privilège d'archevêque, en sorte que, selon les Canons, c'est à lui de régler toutes les affaires ecclésiastiques.

Ces derniers mots sont à retenir : c'est à lui de régler toutes les affaires ecclésiastiques : donc, dans le cas présent, c'est à lui de régler de l'opportunité et de la nécessité d'une traduction liturgique nouvelle.

Continuons :

Enfin, nous approuvons les lettres slavonnes inventées par le philosophe Constantin (autrement Cyrille), et nous ordonnons de publier en la même langue les actions et les louanges de Jésus-Christ, puisque l'Écriture Sainte nous avertit de louer le Seigneur non dans trois langues seulement, mais dans toutes les langues, disant : « Louez le Seigneur, vous, toutes les nations, louez-le ensemble, vous, tous les peuples », et que saint Paul dit encore que toute langue doit confesser que Notre-Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père. Il n'est point contraire à la foi d'employer la même langue slavonne

pour célébrer la Messe, lire l'Évangile et les autres Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Celui qui a fait les trois langues principales, l'hébreu, le grec et le latin, a fait aussi toutes les autres pour sa gloire. Nous voulons toutefois que, pour marquer plus de respect à l'Évangile, on le lise premièrement en latin, puis en slavon, en faveur du peuple qui n'entend pas le latin, comme il se pratique en quelques églises : et si vous et vos officiers aimez mieux entendre la Messe en latin, qu'on vous la dise en latin. (Juin 880.) (1)

Un des savants auteurs des études préparatoires au Congrès cite dix-huit Souverains Pontifes, en dehors de Léon XIII, qui ont conseillé et même prescrit aux Orientaux, par conséquent aux Slaves eux-mêmes, de conserver en toute liberté leurs rites respectifs sans que personne pût les en détourner. Que pensent de ces témoignages les critiques de Jean VIII, sur l'opportunité de sa lettre et des permissions qu'elle accorde. Les Papes, ses successeurs, ont suivi les traces de Jean VIII, ils ont également prohibé le passage d'un rite à un autre et formellement et expressément défendu toute innovation à ces rites.

Pour ne nous occuper que de la liturgie slave, nous devons rapporter les deux faits qui suivent :

En 1631, le missel slave est revisé par l'ordre d'Urbain VIII, comme nous le prouve le Bref approbatif de ce Pape mis en tête du missel imprimé à Rome en l'année 1645, aux frais de la Propagande.

En 1688, on imprima encore à Rome, sous l'impulsion d'Innocent XI, le bréviaire slave en le faisant

(1) Hanzius, t. Ier. *Germania Sacra*, p. 163. *Épist.* 247. Joseph Assemani, *Orig. Eccl. slav.* t. III, p. 173.

précéder de l'approbation d'Innocent X. L'usage où sont les Slaves de faire l'office en leur langue a été approuvé par le Synode de Zamoski en 1720 et confirmé par Innocent XIII et plus tard par Benoît XIV, comme nous le voyons par diverses constitutions pontificales (1).

Passons à Léon XIII. N'a-t-il pas eu des attentions spéciales et particulières pour la liturgie slave? Les études préparatoires en rendent assez témoignage. On peut lire l'Encyclique du 30 septembre 1880, l'allocution du 13 décembre de la même année.

Léon XIII, nous a-t-on dit, pensait depuis six ans à donner aux maronites une preuve éclatante de sa sollicitude à l'égard des Églises de ce rite; on peut dire qu'il pensait aussi à toutes les Églises orientales, et, partant, à celle des Bulgares. Comment en douter? alors qu'au milieu de vous tous, Messeigneurs, est assis son illustre et bienveillant Légat. Il vient vous visiter tous, vous consoler tous, vous fortifier tous et vous encourager tous; les bienfaits qu'il vous apporte sont ceux du Souverain Pontife, qui ne vous a jamais oubliés et ne vous oubliera jamais. Il vous aime tous d'une affection toute particulière, il aime sa petite Bulgarie catholique. Il en a donné la preuve la plus grande quand il a étendu à toute l'Église le culte des saints Cyrille et Méthode. Les Slaves furent si flattés de cette marque distinctive d'attention, que Mgr Nil de Constantinople dut faire tout exprès le voyage de Rome pour en remercier

(1) *Const. 98 : Inter plures, an 1744 au Bull., t. I, p. 376. — Const. 66 : Etsi dubitare non possumus, an 1742. — Cons. : Ex pastorali munere, an 1754, an Bull., p. 217.*

vivement Sa Sainteté. Il était accompagné dans cette circonstance de trente représentants slaves.

La liturgie slave telle qu'elle est sortie des mains des saints Cyrille et Méthode, étant la traduction exacte de celle de Constantinople, il serait facile d'y trouver des preuves manifestes sur les dogmes de l'Eucharistie, de son institution et de la croyance des fidèles à son égard. Mais nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point; nous répéterions inutilement ce qui a déjà été dit de la liturgie grecque.

Arrivons à la conclusion. Voilà deux Églises qui acceptent les mêmes dogmes, qui les croient et les chantent, et, malgré cela, le plus grand nombre des membres de l'une ne sont pas unis avec Rome. Qu'il est regrettable qu'on ne se soit pas encore donné la main et que les frères séparés de l'Église slave n'épanchent pas encore leurs cœurs dans le cœur de l'Église romaine.

Ah! je le vois bien, et, après un diplomate qui connaissait bien l'Église slave, je puis redire :

> On est mené aujourd'hui par ce qu'on a fait hier, on suit par habitude, même en contredisant par système; enfin, les préjugés à la fois les plus aveugles et les plus incurables sont les préjugés religieux. Ah! si du moins nous comprenions la nécessité d'un retour à l'unité chrétienne, si nous sentions combien le besoin s'en fait vivement sentir.

Que les membres non unis de l'Église slave deviendraient grands aux yeux du monde entier! Quelle ère de prospérité et de gloire s'ouvrirait devant eux, si, alors que toutes les nations de la terre repoussent comme contraire au bien public le puissant levier de

la religion, elle mettait à profit la paix et l'unité que lui offre l'Église romaine par la voix du Congrès. Le monde entier s'écroule parce qu'il a perdu la seule base sur laquelle il pouvait sûrement être assis; la nation qui donnera l'exemple du retour religieux sera certainement la première à relever son peuple.

Et le clergé qui aura tenté d'obtenir ce résultat aura bien mérité de tous.

« Je vous donne ma paix, a dit Jésus-Christ, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je vous l'accorderai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. » Or, ceux qui prient pour la réunion des Églises non unies avec l'Église de Rome ne sont pas seulement deux ou trois, ils ne sont pas dans l'Église latine, ou dans l'Église orientale déjà unie, mais ils sont en grand nombre dans l'Église d'Orient tout entière; leur prière s'unit à celle du Christ, elle est vraiment une prière en son nom. « Là ou deux ou trois se trouvent réunis en mon nom, là je me trouve aussi. » Ne savons-nous pas tous, qui que nous soyons ici, que la France doit les gloires de son passé à son titre de Fille aînée de l'Église; de nos jours, la nation qui viendra la première s'unir à l'Église romaine, sa Mère, s'ouvrira une ère de prospérité qu'elle conservera autant qu'elle sera fidèle à ses engagements.

# LES RITES ORIENTAUX

## Approuvés par les Souverains Pontifes et vigoureusement maintenus par eux,

PAR LE R. P. MICHEL

Missionnaire d'Afrique des Pères Blancs.

*« Jam vero catholicæ Ecclesiæ unitati nihil planæ adversatur multiplex sacrorum legitimorumque rituum varietas, quin imo ad Ecclesiæ dignitatem, majestatem, decus ac splendorem augendum maxime conducit. »*

PIE IX, *Amantissimus*, 8 avril 1862.

« La multiplicité et la variété des rites sacrés, pourvu qu'ils soient légitimes, non seulement ne nuisent en rien à l'unité de l'Eglise catholique, mais servent au contraire beaucoup à accroître sa dignité, sa majesté, son éclat et sa splendeur. »

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Les travaux dont la lecture a été déjà faite dans les précédentes réunions de ces assemblées eucharistiques, où l'Orient et l'Occident célèbrent de concert les gloires de la divine Eucharistie et chantent à l'envi Jésus-Hostie dans toutes les langues liturgiques que l'usage des siècles a consacrées, vous ont fait connaître la splendeur des rites orientaux, la majestueuse beauté de leurs cérémonies saintes, la foi et la piété ardente des formules antiques de leurs prières, composées par

les grands docteurs qui ont à jamais illustré les Églises orientales, et dont la voix puissante retentira jusqu'à la fin des siècles comme un écho lointain, mais toujours vivant, de leur amour pour l'auguste Victime de nos autels.

C'est plus qu'il n'en faut pour rendre dignes de toute vénération et de tout respect ces liturgies, ces rites sacrés qui portent le nom de saint Jacques, frère du Seigneur, de saint Basile le Grand, de saint Jean Chrysostome, de saint Athanase et de tant d'autres illustres docteurs de l'Église orientale.

Et cependant, à cette consécration que le génie chrétien le plus pur et le plus élevé leur a donnée, à celle que des siècles de paisible possession et d'usage constant leur confèrent aussi, à celle qui leur vient encore de l'attachement si vif et si ferme des peuples divers dont elles sont la gloire la plus sainte et la plus digne de leur amour, il faut en ajouter une autre qui les surpasse toutes en importance, et qui leur confère une dignité qu'on peut, à bon droit, appeler inviolable. C'est celle qui leur est venue de la sanction de l'autorité apostolique des Pontifes romains, qui, comme s'exprime le programme des réunions eucharistiques de Jérusalem, les ont approuvés et vigoureusement maintenus, et ont montré, en toutes rencontres, la sollicitude la plus vive pour la conservation de ces rites orientaux, persuadés, comme le disait Pie IX, que « la multiplicité et la variété des rites sacrés, pourvu qu'ils soient légitimes, non seulement ne nuisent en rien à l'unité de l'Église catholique, mais servent au contraire beaucoup à accroître sa dignité, sa majesté, son éclat et sa splendeur ».

L'Église paraît ainsi dans toute la perfection de son unité et tout l'éclat de sa variété, comme cette reine dont parle David : « Debout, à la droite du grand Roi, revêtue d'un manteau d'or et enveloppée d'ornements variés » (1), unissant en elle tous les éléments du beau : unité, variété, splendeur dans l'ordre, l'harmonie et la vérité.

C'est de cette sollicitude des Souverains Pontifes pour la conservation des rites orientaux que je demande la permission d'entretenir quelques instants la vénérable assemblée qui se presse dans cette enceinte.

Nos vénérables Pères et Frères d'Orient y verront une nouvelle preuve de la touchante affection qu'ont toujours eue pour eux ceux que Jésus de Nazareth, notre commun Maître et notre Dieu à tous, a chargés de veiller à la garde de ses brebis et de ses agneaux, en leur confiant son Épouse bien-aimée, la Sainte Église, qu'il s'est acquise par son Sang, et qu'il nourrit tous les jours de sa Chair sacrée.

Nous y verrons tous, Éminence, Messeigneurs et mes Frères, les sentiments dont nous devons être animés, comme fils soumis de la Sainte Église et respectueux de ses moindres ordres, envers ces vénérables rites des Églises orientales que désormais nous connaîtrons mieux et que, par suite, nous aimerons davantage.

Pour procéder avec quelque ordre dans cette matière si importante et si complexe, je montrerai d'abord : 1° que les Souverains Pontifes ont ordonné l'entière

(1) *Ps.* XLIV, 11.

conservation des rites orientaux; 2° qu'ils ont défendu aux fidèles le passage d'un rite à un autre, et 3° comme conséquence, qu'ils ont défendu aux missionnaires d'attirer les Orientaux au rite latin.

Il est bon de remarquer, avant d'aller plus loin, que le mot *rite* ne signifie pas seulement telle ou telle manière particulière de célébrer les Saints Mystères ou de chanter les louanges de Dieu. Il comprend encore tout ce qui se rapporte à l'administration des sacrements, et tout l'ensemble des règles et usages canoniques qui constituent la discipline ecclésiastique en Orient. En un mot, le rite, dans son sens le plus large, embrasse toute la forme extérieure de la religion chrétienne chez telle ou telle nation orientale déterminée.

Or, pour qui connaît un peu l'Orient, cette forme extérieure de la religion se compose d'une multitude de points et d'usages particuliers qui donnent à l'Église orientale une physionomie absolument à part, une sorte de caractère distinctif qui unit entre eux les membres d'une même communauté chrétienne, en même temps qu'elle la différencie de toutes les autres.

C'est du rite entendu dans ce sens qu'il faut comprendre les décrets et les actes du Saint-Siège dont l'énumération va suivre.

### I. — Les Souverains Pontifes ont ordonné l'entière conservation des rites orientaux.

Au moment même où s'accomplissait pour l'Orient la funeste séparation, source de tant de ruines, le pape Léon IX, dans sa réponse à Michel Cérulaire, donne

une preuve éclatante des sentiments qui animeront toujours, dans la suite des siècles, les Souverains Pontifes, relativement à la conservation des rites orientaux.

**Combien, écrit-il, l'Église romaine est pour vous plus discrète et plus clémente! Nous avons ici, dans Rome et hors de Rome, beaucoup de monastères et d'églises grecs. Nulle part, ils n'ont été contrariés dans les traditions et les coutumes de leurs pères. Tout au contraire, on leur conseille, on les avertit de les bien conserver. Car l'Église romaine n'ignore pas que la diversité des usages, selon les temps et les lieux, n'est pas un obstacle au salut des fidèles, lorsque la même foi, opérant par la même charité tout le bien dont nous sommes capables, nous recommande tous au même Dieu.**

Benoît XIV, qui cite ces paroles de Léon IX, au paragraphe 8 de sa Bulle *Allatæ sunt*, Bulle dont on ne saurait trop recommander la lecture à tous ceux qui s'intéressent aux Églises orientales, parce qu'elle est comme un traité complet sur le maintien des rites orientaux, y joint, dans les paragraphes suivants, des témoignages non moins clairs et non moins précis d'Innocent III, d'Honorius III, d'Innocent IV, d'Alexandre IV, de Nicolas III, de Léon X, de Clément VII, de Pie IV, de Grégoire XIII, de Clément VIII et de Paul V.

Tous ces Pontifes furent amenés à prendre la défense des rites orientaux à la suite de certains agissements regrettables que motivait l'influence prépondérante, en certaines contrées de l'Orient, des peuples occidentaux. Les Orientaux, lésés dans leurs droits séculaires, firent parvenir jusqu'à Rome leurs justes

réclamations, et ces réclamations furent entendues.

Il semble que, dès lors, la question eût dû être définitivement tranchée et les rites orientaux désormais à l'abri de toute atteinte. Et cependant telle est la force du préjugé, une fois qu'il s'est emparé des esprits, que les agissements qui avaient déterminé les Orientaux à recourir à Rome et amené l'intervention des Souverains Pontifes ne devaient pas tarder à se reproduire, fournir matière à de nouvelles plaintes, et motiver de nouveaux décrets, plus explicites et plus énergiques encore que les précédents.

Pour ne pas prolonger outre mesure cette étude, nous nous contenterons de mentionner quelques décrets de Benoît XIV, de montrer que ces décrets ont été, depuis ce grand Pape, maintenus en vigueur et qu'ils ont par conséquent encore force de loi.

Il est bon de noter cependant, avant d'en venir à la citation de ces décrets, que les deux Conciles œcuméniques dans lesquels l'union, trop peu durable, hélas, avait été signée avaient tranché la question rituelle dans le sens indiqué, en décrétant à Lyon, en 1275, comme à Florence, en 1439, que les grecs conserveraient leurs antiques rites et la discipline qui les régissait avant la division.

Aussi Benoît XIV écrit-il au paragraphe 7 de sa bulle *Demandatam*, du 21 décembre 1743 :

Nous avons décrété, en ce qui concerne les rites et les usages des grecs, comme un point qu'il fallait établir avant tout, qu'il n'a jamais été permis et qu'il n'est permis à personne, sous quelque titre ou couleur que ce soit, de quelque autorité ou dignité qu'il soit revêtu, fût-ce même de la dignité patriarcale ou épiscopale, de

rien innover ou d'introduire quoi que ce soit qui diminue leur entière et exacte observation.

Et dans la Bulle *Allatæ sunt*, écrite à l'occasion d'une question posée à la Propagande par un missionnaire de Bassorah, le même Pontife disait, à la date du 26 juillet 1755 :

Ce n'est point seulement pour répondre à la question du missionnaire de Bassorah que cette Bulle est écrite, mais pour rendre manifeste à tous la bienveillance avec laquelle le Saint-Siège embrasse les catholiques orientaux. Il prescrit, en effet, la conservation entière de leurs anciens rites, qui ne sont contraires ni à la religion catholique ni à l'honnêteté ecclésiastique; il ne demande pas à ceux des Orientaux qui reviennent à l'unité catholique l'abandon de leurs rites, mais seulement d'abjurer et de détester leurs hérésies; il désire vivement que leurs diverses nations soient conservées et non détruites; et pour comprendre beaucoup de choses en peu de mots, il désire que tous soient catholiques, mais non qu'ils deviennent tous latins.

Telle est la conclusion de cette Bulle remarquable dans laquelle sont cités, comme nous l'avons dit plus haut, les décrets de douze Papes, et une multitude d'actes émanés du Saint-Siège, tous également favorables aux rites orientaux et à leur absolue conservation.

Certaines critiques des rites orientaux étaut parvenues jusqu'aux oreilles du grand Pape, voici comment il juge et condamne leurs téméraires auteurs dans la Bulle *Ex quo primum* du 1er mars 1756, dans laquelle il impose aux grecs unis la nouvelle édition de leur euchologe, après l'avoir soigneusement revisée :

Elle est injuste, dit-il au paragraphe 8, et erronée en même temps qu'opposée à la paix et à l'union, la manière de juger de ceux qui, connaissant seulement les livres liturgiques latins, et puisant d'ailleurs uniquement leur science dans les seuls écrits de certains de nos auteurs, fort au courant sans doute des choses qui nous concernent, mais ignorant les coutumes des grecs et la conduite constante du Saint-Siège apostolique à leur égard, n'ont pas hésité à condamner, dans les rites sacrés des grecs, tout ce qui n'est pas conforme au rite latin et ne concorde pas avec lui.

Si la Bulle *Ex quo primum* impose aux pasteurs du rite grec leur euchologe revisé à Rome avec le plus grand soin, d'autres décrets, comme le rapporte Benoît XIV, au paragraphe 18 de la Bulle *Allatæ sunt*, avaient déjà imposé aux autres rites orientaux leurs livres liturgiques respectifs, lorsque leur retour à l'unité les avait de nouveau mis en rapport avec les successeurs de saint Pierre.

C'est là un fait qu'il importe de ne pas perdre de vue dans la question qui nous occupe. A l'époque où se constituent définitivement, avec leur hiérarchie propre et leur gouvernement respectif, les nouvelles communautés catholiques de l'Orient, c'est-à-dire aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, loin de leur prescrire un changement quelconque de rite, les Souverains Pontifes, respectueux des décisions de Lyon et de Florence, leur imposent au contraire l'obligation rigoureuse de rester dans leur rite propre, et de suivre leurs livres liturgiques, en leur intimant la défense d'y rien changer.

Nous avons vu précédemment Benoît XIV intimer cette défense aux grecs unis eux-mêmes. Il l'intime,

avec non moins de force, aux missionnaires qui travaillent, en Orient, au bien de l'union.

Que les missionnaires, écrit-il, aient soin de veiller à ce que toutes les institutions louables de l'Église grecque, émanées de l'antique tradition des Pères et confirmées par l'approbation apostolique, restent dans toute leur vigueur, et soient fidèlement observées par les grecs de cette nation; qu'ils n'aient pas l'audace de leur suggérer ou conseiller rien de ce qui pourrait leur en inspirer du mépris ou en amoindrir l'observance; encore moins doivent-ils avoir la présomption d'innover en cela quelque chose, ou même d'accorder ou permettre quelque dispense de leur autorité privée (1).

Mais il y a plus encore, quelques changements ayant été introduits dans le rite des grecs unis d'Orient par un archevêque de Tyr, la Propagande, par un décret du 8 juillet 1729, décret approuvé par Benoît XIII et renouvelé plus tard par Benoît XIV, exige qu'avant de recevoir le pallium, le patriarche élu des grecs unis fasse le serment « de ne rien changer, ni pour lui-même ni pour ceux qui sont soumis à son autorité, aux rites et aux louables coutumes de l'Église grecque, approuvés par les Pontifes romains et en vigueur chez les grecs catholiques, et de mettre tous ses soins et son application à rétablir dans leur premier état les rites qui avaient été modifiés par Euthyme, archevêque de Tyr ».

Auparavant, un décret de Paul V, du 9 mars 1610, avait annulé certaines innovations introduites par le patriarche des maronites et ordonné de tout rétablir dans le premier état.

---

(1) *Demandatam*, § 19.

Ces décrets indiquent clairement la ligne de conduite que le Saint-Siège avait toujours suivie relativement aux rites orientaux. Aussi, à toutes les demandes de changement qui sont adressées à Rome, est-il fait constamment une réponse identique : *nihil innovetur*, « qu'aucune innovation ne soit introduite ».

Et, lorsque les Souverains Pontifes donnent leur approbation aux Conciles tenus en Orient, ils le font toujours avec cette clause restrictive :

Que par la présente approbation il ne soit dérogé en rien aux Constitutions des Pontifes romains et aux décrets des Conciles généraux relatifs aux rites des grecs, lesquels doivent toujours conserver toute leur force nonobstant la présente approbation (1).

Rien ne manque, comme on le voit, à la clarté, à la précision, à la force de ces décrets émanés du Saint-Siège. On pourrait, tout au plus, pour en éluder l'obligation, arguer de leur antiquité et prétendre que des décrets plus récents en ont atténué la portée. Nous allons montrer que, loin de revenir sur ces décisions, les Souverains Pontifes venus après Benoît XIV les ont énergiquement maintenues et se sont constitués, eux aussi, comme leurs prédécesseurs, les défenseurs des rites orientaux.

Voici ce qu'en disait Pie VI, le 24 mai 1787, dans son Encyclique *Catholicæ communionis*, par laquelle il recommande aux chefs et aux prêtres des Églises d'Orient l'édition arabe du catéchisme du Concile de Trente :

---

(1) Benoît XIII, *Apostolatus officitum*, approuvant le Concile ruthène de Zamosc.

Mais parce que ce catéchisme contient beaucoup de choses relatives aux rites et aux cérémonies de l'administration des sacrements conformes à la discipline de l'Eglise latine, et, par suite, différentes, la plupart du temps, de vos usages et des règles en vigueur dans vos Eglises, nous ne voudrions pas qu'il vint à la pensée de quelqu'un d'entre vous que Nous désirons vous voir abandonner les très saintes coutumes que l'Eglise orientale tient de ses Pères, et que ce Siège apostolique a approuvées. Ceci est très certainement loin de la conduite et des ordonnances du Saint-Siège de Rome et des Pontifes romains nos prédécesseurs.

Autant, en effet, ils ont mis de soins et de sollicitude, dans tous les temps, à ramener à l'unité de foi et à la Communion les peuples de l'Orient que les hérésies et les schismes avaient éloignés de l'Église romaine, autant ils ont fait d'efforts pour que les vénérables rites de l'Église orientale qui ne sont pas opposés à la foi catholique, qui ne font courir aux âmes aucun danger et ne nuisent pas à l'honneur de l'Église, fussent conservés de la façon la plus constante, selon les usages particuliers de chaque Église.

Pour ne pas multiplier outre mesure des citations qui se ressemblent d'ailleurs, parce qu'elles expriment uniformément la même pensée, passons immédiatement à Pie IX. Ce grand Pape adressait aux Orientaux, dès la deuxième année de son long pontificat, l'Encyclique *In suprema Petri* dans laquelle on peut lire ces paroles remarquables :

Nous garderons absolument intactes vos liturgies catholiques particulières à chaque peuple; ces liturgies, pour lesquelles nous professons véritablement la plus grande estime, bien qu'elles diffèrent en plusieurs points de la liturgie latine. Nos prédécesseurs ont, eux aussi, estimé beaucoup ces liturgies si recommandables par leur véné-

rable antiquité, et écrites en des langues dont ont fait usage les apôtres et les Pères. Elles contiennent, d'ailleurs des rites d'une splendeur et d'une magnificence incomparables qui portent les fidèles à la piété et au respect envers les Saints Mystères.

Ces mêmes sentiments, Pie IX les exprimait encore dans son allocution de décembre 1853; dans son Encyclique aux arméniens de 1854; le 6 janvier 1862, dans la Bulle de canonisation de saint Josaphat; le 29 juin 1867 et dans son Bref *Omnem sollicitudinem*, du 13 mai 1874, qui est un monument complet sur la question, digne de prendre place à côté de la Bulle *Allatæ sunt* de Benoît XIV.

Et pour faire mieux comprendre à tous l'importance capitale qu'il attachait à la conservation absolue des rites orientaux, le même Pontife avait établi, le 6 janvier 1862, une Congrégation spéciale, avec le titre caractéristique : *Pour les affaires des rites orientaux*. L'Encyclique *Amantissimus*, du 6 avril 1862, disait, dans les termes suivants, aux patriarches et aux évêques de l'Orient, les espérances que cette institution nouvelle faisait naître dans le cœur du Pontife.

Nous avons la ferme confiance que cette Congrégation spéciale que nous venons tout récemment d'établir ne négligera rien, selon nos désirs, en traitant les affaires qui vous concernent, de ce qui peut promouvoir de jour en jour davantage l'union catholique, accroître la prospérité de vos Églises, sauvegarder l'intégrité de vos rites légitimes et procurer le plus grand bien spirituel des fidèles.

Personne ne peut ignorer que le grand et immortel Pontife Léon XIII, loin de modifier cette législation

de l'Église relativement aux rites orientaux, l'a maintenue avec une nouvelle vigueur et a montré, en toutes rencontres, par ses paroles comme par ses actes, que les institutions des Églises d'Orient avaient trouvé en lui leur plus ferme et leur plus dévoué défenseur. Ne l'a-t-on pas vu ordonner, par un décret de 1884, aux néo-latins de retourner au rite grec qu'ils avaient abandonné en devenant catholiques? Aussi ne peut-on s'étonner de le voir prescrire, en fondant les écoles destinées à former pour l'Orient un clergé pieux et instruit, l'absolue conservation des rites de ces Églises pour les élèves qui y sont admis. Qu'on nous permette de citer ici, comme modèle du genre, le Bref relatif à la fondation du Séminaire de Sainte-Anne :

> Que des prêtres grecs unis, d'une vertu éprouvée, recommandables par leur zèle pour l'Église et connaissant parfaitement leur rite et leur langue, y soient adjoints aux missionnaires, avec la charge d'y célébrer le Saint Sacrifice de la Messe et autres fonctions ecclésiastiques selon leur rite, et d'instruire soigneusement les élèves, par leurs paroles et leurs exemples, de tout ce qui concerne la liturgie sacrée.

C'est plus qu'il n'en faut pour montrer que la conservation des rites orientaux est imposée à tous par une loi de l'Église, solennellement promulguée et rappelée en une foule de circonstances, et qui, comme toutes les autres lois de l'Église, oblige et obligera tant qu'elle sera maintenue en vigueur par l'autorité d'où elle émane.

Que nos frères d'Orient ne craignent donc pas de voir leurs usages liturgiques supprimés ou amoindris.

Mgr KANDELAFTE, évêque de Tripoli de Syrie.

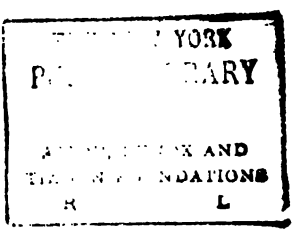
YORK
RARY
X AND
NDATIONS
L

Ils ont pour garant de leur conservation l'autorité des Conciles généraux et celle de tous les Souverains Pontifes qui se sont succédé à Rome depuis le moment où l'homme ennemi sema la zizanie dans le champ du Seigneur. Que si, quelquefois, ils ont entendu manifester en leur présence le désir de cette suppression, ils sauront, à n'en pouvoir douter, qu'un désir pareil ne peut être que le fait de certains esprits préoccupés d'une unité sans variété, mais qu'il ne trouvera jamais d'écho auprès de la chaire de Pierre.

### II. — Les Souverains Pontifes ont défendu le passage d'un rite a un autre.

A la rigueur, tout en maintenant les rites orientaux et en décrétant leur conservation entière, les Souverains Pontifes auraient pu laisser aux fidèles la liberté de passer à un autre rite, puisque le rite n'est pas essentiel à la profession sincère de la religion chrétienne.

Toutefois, connaissant, comme ils le faisaient, l'attachement passionné des Orientaux pour leurs usages liturgiques, attachement d'ailleurs si légitime et si naturel, les Souverains Pontifes, dans la haute sagesse qui préside à leurs décisions, et dans l'intérêt des Églises orientales, qu'une trop grande liberté accordée à ce sujet aurait aisément conduites à la ruine, ont voulu écarter d'elles ce danger, en défendant absolument le passage des Orientaux au rite latin, malgré de nombreuses sollicitations en sens contraire.

Ce n'est pas la ruine de ces Églises qu'ils veulent, mais leur édification, leur prospérité et leur retour à

leurs antiques gloires. Or, ils n'ignoraient pas que la condition absolument indispensable de ce retour est le maintien, non seulement en général, mais pour chaque particulier, du rite dans lequel il est né et a été élevé. Et c'est pour cela qu'ils ont édicté tant de décrets dont nous allons citer quelques passages pour montrer à ce point de vue plus restreint le véritable sentiment du Siège apostolique.

Nous défendons expressément, dit Benoît XIV, au paragraphe 15 de la Bulle *Demandatam*, à tous et à chacun des melchites catholiques qui professent le rite grec de passer à l'avenir au rite latin.

Quant à ceux qu'on appelle latinisants, parce que, nés de parents grecs et baptisés par des prêtres latins dans ce même rite, par suite du manque de prêtres grecs, ils ont conservé jusqu'à ce jour le rite latin, sans qu'il soit bien défini à quel rite ils devaient appartenir, nous décrétons et nous déclarons qu'ils devront se prononcer, une fois pour toutes, devant la personne que nous députerons à cet effet, sur le choix du rite qu'ils préfèrent et que, à l'avenir, ils seront obligés d'y rester, sans pouvoir user de la faculté d'en changer.

Que si, à l'avenir, certains grecs, poussés par la nécessité et dans le cas où il n'y aurait pas de curé grec catholique, reçoivent le baptême ou les autres sacrements d'un prêtre latin, ils n'en seront pas pour cela censés avoir embrassé le rite latin; mais, sans qu'il puisse y avoir en cela aucun sujet de doute, ils seront tenus de conserver le rite grec dans lequel ils sont nés, et même, tant que durera la nécessité dont il a été question ci-dessus, ils seront tenus de se conformer au rite grec dans toutes les choses qu'ils pourront observer, surtout pour les jeûnes; quant aux autres choses, ils devront en reprendre l'observance dès qu'il y aura auprès d'eux un évêque ou un prêtre grec.

Le même Pape rapporte, dans la Bulle *Allatæ sunt*,

au paragraphe 3, un décret de la Propagande du 21 janvier 1702, décret plusieurs fois confirmé et renouvelé dans la suite, dans lequel il est dit :

De plus, cette même Congrégation est d'avis qu'il n'a pas été, et qu'il n'est pas permis aux catholiques de l'Orient de s'écarter en rien des usages et de l'observance de leur rite, approuvé par la Sainte Église romaine.

Aussi tire-t-il, un peu plus loin, après avoir énuméré les actes des Souverains Pontifes, ses prédécesseurs, la conclusion suivante :

En procurant le retour à la religion catholique des grecs et des orientaux non unis, les Pontifes romains se sont attachés grandement et uniquement à déraciner tout à fait de leurs âmes les erreurs d'Arius, de Macédonius, de Nestorius, d'Eutychès, de Dioscore, des monothélites et autres, dans lesquelles ils étaient malheureusement tombés..... mais sans jamais leur demander, en effectuant leur retour à l'unité catholique, d'abandonner leur rite pour embrasser le rite latin : cela aurait, en effet, entraîné la ruine de l'Eglise orientale et des rites des grecs et des orientaux; ce qui, non seulement n'a jamais été entrepris, mais a été et est toujours aussi opposé que possible aux sentiments de ce Saint-Siège.

Et, un peu plus bas, il ajoute :

Il résulte de ce qui précède que, pour ramener les grecs et les autres orientaux dans la voie de l'unité, non seulement il n'est pas nécessaire d'altérer leurs rites, ce qui a été toujours contraire aux sentiments du Saint-Siège qui, en cette matière des rites sait, lorsque la chose est opportune, séparer la zizanie du bon grain; mais agir autrement serait se faire l'adversaire de l'union tant désirée.

De sorte que le missionnaire qui désire ramener un Oriental non uni doit se garder de toute manière de le

pousser à embrasser le rite latin : la seule charge confiée à ce missionnaire est de ramener l'oriental dont il s'agit à la foi catholique, mais non pas de le porter à devenir latin.

Ces décrets de Benoît XIV et autres, qu'on trouve en abondance dans son Bullaire, ne faisaient que proclamer de nouveau une loi qui existait avant lui. Une lettre du P. Aquaviva, général des Pères de la Compagnie de Jésus, constatait, en effet, dès 1608, l'existence de cette loi.

Les nôtres, y est-il dit, n'ont pas le pouvoir de recevoir au rite latin, après leur union, ceux qui n'ont jamais appartenu à ce rite ; il y a, en effet, un précepte de l'Eglise, promulgué spécialement dans les lettres d'union de Clément VII, en vertu duquel chacun est tenu de conserver le rite de son Eglise (1).

Antérieure à Benoît XIV, promulguée de nouveau par lui, cette loi ne devait pas disparaître avec lui. Constamment maintenue en vigueur par les Souverains Pontifes qui ont suivi Benoît XIV, et par les Congrégations romaines, elle a conservé et conserve encore toute sa force. Il nous sera aisé de nous en convaincre par la lecture de quelques textes plus récents.

Un décret de la Propagande, approuvé par Pie VII le 13 juin 1802, renouvelle les décisions édictées par Urbain VIII et confirmées par Clément XIV et relatives aux rites des ruthènes; puis il ajoute :

Sa Sainteté a ordonné de faire connaître aux évêques

(1) Nilles, *Symbolæ ad illustrandam Historiam Eccl. Orientalis*, t. I, p. 115.

le décret ainsi renouvelé et de leur déclarer : qu'il ne leur sera plus permis à l'avenir, sous quelque prétexte que ce soit, d'admettre au rite latin les ruthènes, soit moines, soit clercs, soit même laïques, avant d'en avoir référé au Saint-Siège; et cela, malgré les permissions précédemment obtenues peut-être de vive voix ou par écrit, permissions qui sont toutes révoquées par la teneur des présentes.

Ces sortes de passages d'un rite oriental au rite latin étaient quelquefois motivés par le prétexte d'une plus grande piété. Grégoire XVI, dans ses lettres *Inter gravissismas*, du 3 février 1832, déclare que ce motif ne peut légitimer un pareil changement :

Les choses qui regardent la piété, dit-il, ne sauraient être pour personne une raison suffisante d'abandonner son propre rite pour passer à un autre, même approuvé par le Siège apostolique. Tout le monde sait, en effet, qu'un tel changement est défendu par des constitutions apostoliques; un Indult émané du Saint-Siège peut seul conférer à quelqu'un la faculté de l'opérer.

Un décret de la Propagande, approuvé par Pie IX le 6 octobre 1863, n'est pas moins explicite :

Chacun, y est-il dit, est tenu de rester dans le rite dans lequel il est né, et le passage arbitraire d'un rite à un autre, tant de fois réprouvé par des constitutions et des décrets adressés aux missionnaires et aux fidèles de l'Orient, est de nouveau très sévèrement défendu et déclaré nul et sans effet, de quelque façon qu'il se produise. C'est pourquoi il n'est permis à personne, sans en avoir obtenu la faculté du Siège apostolique, de passer d'un rite à un autre.

Quelques décrets particuliers par lesquels est accordée la dispense de passer au rite latin, dans certains cas spéciaux, et que nous trouvons dans l'ouvrage

déjà cité du P. Nilles (1), vont nous montrer plus clairement encore, si c'est possible, combien le Souverain Pontife Léon XIII presse vigoureusement l'observation de la loi générale.

Un prêtre maronite adresse, en 1881, à la Propagande, la demande de passer au rite latin, afin de pouvoir faire profession dans la Congrégation de la Mission. Le Souverain Pontife accorde, mais seulement pour le temps du noviciat, que ce prêtre puisse suivre en tout le rite latin.

Au mois de juin de la même année, le procureur des missions des Pères Capucins demande d'admettre au noviciat deux jeunes orientaux : « Le Souverain Pontife, en raison des circonstances particulières du cas présent, et par faveur spéciale, accueille favorablement la demande, mais à la condition expresse que les jeunes gens dont il s'agit resteront attachés au rite auquel ils sont légitimement liés. »

Un décret du 24 avril 1882 permet aux Révérends Pères Assomptionistes de recevoir dans leur Congrégation des jeunes bulgares, mais à condition que ces jeunes gens conserveront leur rite oriental.

Un autre décret de 1881 accorde à un jeune homme d'origine grecque revenu à l'unité, et postulant chez les RR. PP. Franciscains de Jérusalem, « de se conformer en toutes choses au rite latin, mais pendant la seule durée du noviciat ».

Outre cette loi générale, qui oblige les fidèles aussi bien que les clercs appartenant à un rite d'y rester et de ne pas l'abandonner pour passer à un autre,

(1) *Symbolæ*, t. I. p. 94-95.

il y a encore des décrets qui descendent davantage dans le détail de la question, et qui proscrivent, entre autres choses, la permixtion des rites, défendant, même pour les cas particuliers, et en dehors de la nécessité, de célébrer la Sainte Messe et les offices religieux dans un autre rite et de distribuer la Sainte Communion aux fidèles selon le rite latin, par exemple lorsque ces fidèles appartiennent à un rite qui fait usage du pain fermenté, et réciproquement.

Écoutons encore sur ce point Benoît XIV :

Il est statué par le droit canon, dit-il au paragraphe 33 de la Bulle *Allatæ sunt*, qu'il ne doit pas y avoir mélange d'un rite oriental ou du rite grec avec le rite latin, comme on peut le voir dans les décrétales de Célestin III, *cap. cum secundum*, d'Innocent III, *cap. quanto*, et d'Honorius, *cap litteras*.

Or, cette permixtion des rites aurait lieu, ajoute Benoît XIV, au paragraphe suivant, si un prêtre latin consacrait avec du pain fermenté et distribuait la Sainte Communion aux fidèles en se servant du même pain consacré. Il en serait de même des orientaux qui n'ont point adopté l'usage des azymes, s'ils usaient de ce pain dans la célébration des Saints Mystères et distribuaient la Sainte Eucharistie à leurs peuples de la même manière. Car, selon qu'il est prescrit dans notre Bulle *Etsi pastoralis*, les Ordinaires des lieux, quoique latins, auxquels sont soumis les italo-grecs, doivent veiller à ce que les fidèles de rite latin communient toujours avec du pain azyme, et ceux de rite grec avec du pain fermenté là où ils ont une paroisse de leur rite.

Le décret déjà cité de la Congrégation de la Propagande (6 juin 1863) remet cette législation en vigueur :

Que personne, y est-il dit, ne reçoive la Sainte Communion dans un autre rite que le sien : les latins sous une seule espèce et avec du pain azyme, les ruthènes catholiques sous les deux espèces et avec du pain fermenté.

L'usage contraire est déclaré abusif dans un décret du 25 janvier 1864 :

Il faut regarder comme abusif l'usage en vertu duquel un prêtre latin distribue la Sainte Communion aux fidèles de rite grec avec du pain azyme, et réciproquement, lorsqu'un prêtre ruthène la distribue aux fidèles du rite latin avec du pain fermenté; ceci ne peut être fait arbitrairement, mais seulement dans le cas d'une grave nécessité.

Il serait aisé de multiplier les citations et d'en produire d'autres qui s'appliquent à l'administration des sacrements du Baptême, de la Confirmation, de l'Extrême-Onction, de l'Ordre et du Mariage. Mais celles qui précèdent suffisent abondamment à démontrer que nous sommes encore ici en présence de toute une législation spéciale dont doivent évidemment se pénétrer tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont à traiter les affaires toujours délicates qui tiennent de si près à la vie religieuse des peuples chrétiens.

III. — Comme conséquence, les Souverains Pontifes ont défendu aux missionnaires de faire passer les orientaux au rite latin.

Quand même il n'existerait pas sur ce dernier point de défense formelle du Saint-Siège, il serait toujours

d'une rigoureuse logique de l'inférer des textes et des propositions qui précèdent. Il ne peut être, en effet, permis aux missionnaires de pousser les fidèles à des actes que la suprême autorité de l'Église leur défend d'accomplir. Il y aurait là un acte de coopération formelle que rien ne saurait légitimer.

Mais nous n'en sommes pas réduits sur ce point à une simple induction, quelque rigoureusement légitime qu'elle puisse être; vu l'importance de la matière et les funestes conséquences que la conduite contraire devait nécessairement entraîner pour les Églises orientales unies et non unies, les Souverains Pontifes ont jugé opportun de se prononcer de façon à ne laisser subsister aucun doute, et ils l'ont fait avec une énergie et une vigueur peu communes.

C'est dans le but de faire connaître à tous la loi de l'Église, écrit Benoît XIV au paragraphe 4 de sa Bulle *Allatæ sunt*, que tend Notre présente Encyclique, afin que plus évidente désormais elle soit plus fidèlement observée à l'avenir. On peut conjecturer, en effet, avec raison, que c'est le manque de connaissance des décrets, depuis longtemps fulminés, qui a dicté la consultation du missionnaire de Bassorah. Mais il ne manque pas d'autres indices nombreux qui Nous amènent à penser qu'en travaillant à ramener du schisme et de l'erreur à l'unité les orientaux, les missionnaires latins mettent leurs pensées et leurs soins à supprimer ou à amoindrir les rites de l'Orient, et poussent les orientaux catholiques à embrasser le rite latin, sans autre motif, sans doute, que le zèle d'étendre la religion et d'accomplir une œuvre bonne et agréable à Dieu. C'est pour cela que, Nous étant déterminé à écrire, Nous avons cru utile de renfermer dans cette présente Encyclique, aussi brièvement que possible, tout ce qui, d'après ce Siège apostolique, doit être tenu

comme règle, toutes les fois que certains orientaux reviennent à la religion catholique, et qu'on doit également observer envers les catholiques de l'Orient.

Ce préambule nous montre déjà toute l'importance que Benoît XIV attache à la question qu'il traite et l'obligation qu'il entend imposer à tous les missionnaires pour lesquels la Bulle *Allatæ sunt* fera désormais loi, comme on le verra dans les documents postérieurs émanés du Saint-Siège.

Aussi ne s'étonne-t-on pas de l'entendre tirer, au paragraphe 19, la conclusion suivante :

Il résulte, en troisième lieu, de tout ce que Nous avons dit, que les missionnaires doivent se garder absolument d'entreprendre de faire passer au rite latin l'oriental non uni qu'ils désirent ramener.

Et au paragraphe 32 :

Il semble peut-être que Nous devions ici mettre fin à Notre lettre, puisqu'il a été répondu aux questions posées par le missionnaire de Bassorah, et que, d'autre part, les règles très stables que doivent suivre les missionnaires qui travaillent à ramener les orientaux du schisme et de l'erreur à la sainte foi catholique y ont été indiquées. Il est clair, en effet, qu'il ne se guide pas d'après le droit canonique et les constitutions apostoliques, celui qui, en ramenant les orientaux, s'efforce de détruire leurs rites et le rite grec dans les choses permises et acceptées par le Siège apostolique, ou qui travaille à conduire l'oriental qui se convertit à l'abandon du rite qu'il a pratiqué jusqu'à ce moment, pour le faire passer au rite latin.

Un peu plus haut, au paragraphe 21, Benoît XIV se réfère à sa propre Bulle *Demandatam* du 24 décembre 1743. Or, dans cette Bulle, le savant Pape s'exprime ainsi :

Nous ordonnons expressément à tous les missionnaires, sous les peines formulées ci-dessus et autres qu'il Nous plaira de fulminer, qu'ils ne conseillent à aucun grec de passer de son rite propre au rite latin, et même qu'ils n'aient point la présomption de le lui permettre, lorsque celui-ci le désire, sans avoir consulté préalablement le Siège apostolique.

Les peines dont il est question sont édictées de la manière suivante, au paragraphe 19 de la même Bulle :

Qu'ils sachent qu'en agissant autrement, outre le compte rigoureux qu'ils auraient à rendre à Dieu, à Nous-même et à leurs supérieurs (que nous chargeons tout particulièrement de presser l'observation du présent décret), ils encourraient, par la teneur des présentes lettres, *ipso facto*, la privation de toute voix active et passive, et l'inhabileté à quelque degré supérieur ou charge dans leurs Ordres ou Congrégations respectifs.

Les prescriptions si énergiques de Benoît XIV n'ont pas cessé d'avoir force de loi dans l'Église qui les a remises en mémoire, toutes les fois que des tendances en sens contraire se sont manifestées.

Clément XIV les renouvelle par un décret du 16 avril 1774, Pie VII, par un autre décret du 3 juin 1802.

Grégoire XVI en presse l'exécution par ses lettres apostoliques du 17 juillet 1841, dans lesquelles il s'exprime ainsi :

Les Pontifes romains n'ont pas cessé de reprendre la conduite imprudente de ceux qui attiraient les catholiques orientaux à embrasser le rite latin. Notre prédécesseur, d'immortelle mémoire, Benoît XIV, éclaire et explique longuement dans ses lettres *Allatæ sunt* du 26 juillet 1755, par des documents nombreux et de toute sorte, l'économie entière de l'Église romaine dans le soin

que cette a eu de permettre, de défendre et d'honorer les rites des ruthènes et des autres orientaux. Celui qui lira attentivement ces lettres aura certainement de quoi confondre l'ignorance de ceux qui prétendent que les Souverains Pontifes n'ont pas traité avec toute l'équité voulue les liturgies orientales.

C'est assez dire que pour Grégoire XVI les enseignements de la Bulle *Allatæ sunt* n'avaient rien perdu de leur autorité.

Un décret de la Propagande du 6 octobre 1863, décret confirmé par Pie IX, remet en vigueur les pénalités édictées par Benoît XIV dans la Bulle *Demandatam* et en édicte de nouvelles contre les prêtres séculiers qui entraîneraient les fidèles à changer de rite.

Si un prêtre, est-il dit dans ce décret, de rite latin ou de rite ruthène unit à son rite quelqu'un qui effectuerait ce passage d'un rite à un autre, d'une manière illégitime (c'est-à-dire, comme il est mentionné un peu plus haut, sans en avoir obtenu la permission du Siège apostolique), et cela sciemment et volontairement, un tel passage sera nul et sans effet, et, de plus, le prêtre qui se sera rendu coupable de cette grave faute *qui hoc grave piaculum admiserit*, sera, s'il est régulier, soumis aux peines stuatuées par Benoît XIV dans sa constitution *Demandatam cœlitus;* s'il fait partie du clergé séculier comme curé ou auxiliaire, il sera soumis pour la première fois à une retraite de huit jours; pour la seconde fois, à quatorze jours; enfin, à la troisième fois, il encourra *ipso facto* la suspense, et même, selon la gravité du cas, la privation de son bénéfice, après jugement, s'il est curé; et s'il est auxiliaire, l'inhabileté pour trois ans à recevoir un bénéfice curial.

Quelques années plus tard, le 13 mai 1874, Pie IX

Mgr PAMPIRIO, archevêque de Verceil.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

revenait encore sur cette même question dans son Bref *Omnem sollicitudinem* où il déclare que « les décisions de Benoît XIV contenues dans les Encycliques *Demandatam* et *Allatæ sunt* constituent les principes de droit sagement établis pour toutes les Églises du rite oriental ».

Nous avons vu plus haut quel était à cet égard le sentiment de Léon XIII, glorieusement régnant; inutile d'y revenir.

Permettez-moi de conclure ce rapport déjà bien long par les sages paroles du R P. Nilles, dont les ouvrages sur les liturgies orientales méritent, à juste titre, d'attirer l'attention de tous ceux qui ont à cœur de ramener l'Orient à son antique splendeur.

Les missionnaires de l'Orient, dit le savant professeur (1), doivent veiller soigneusement à distinguer entre les choses qui concernent la foi divine et celles qui appartiennent aux rites de l'Église, entre les dogmes de foi qu'il faut croire et les lois disciplinaires qu'il faut observer. La foi doit être la même dans l'une et l'autre Église, orientale et occidentale; il est, en effet, nécessaire que tous les membres de l'Église soient unis les uns aux autres dans la profession de la même foi.

Quant à ce qui est de la discipline ou du rite ecclésiastique, il peut y avoir variété entre les diverses Églises, puisque cette variété s'allie parfaitement avec l'unité de foi.

Donc, que les missionnaires déclarent clairement et ouvertement aux grecs qui désirent revenir à l'unité de l'Église catholique que non seulement l'Église romaine ne rejette point les rites grecs et ne les change pas, mais que, au contraire, elle les estime grandement et les recom-

(1) *Symbolæ ad illustrandam hist. Eccl. Orientalis*, t. I, p. 113.

mande, de toutes manières et que, pour cette raison, les Pontifes romains ont toujours ordonné de la façon la plus claire aux catholiques orientaux de conserver et de pratiquer, dans toute leur intégrité et leur pureté, les rites particuliers de l'Église orientale.

Que les missionnaires veillent encore à ce que les orientaux déjà unis observent fidèlement les jeûnes, les fêtes, les coutumes, les cérémonies, les prières et les exercices de piété de leur propre rite; en un mot, tout ce qui est reconnu appartenir à l'intégrité de leur antique discipline.

Telle est bien la conclusion qui découle des actes nombreux par lesquels les Souverains Pontifes ont montré leur constante sollicitude pour le maintien des rites orientaux. La mise en pratique des conseils du P. Nilles fera tomber bien des préjugés qui existent malheureusement encore, et contribuera pour une large part à ramener à l'unique bercail ceux qui s'en sont autrefois écartés. Une ligne de conduite différente, outre qu'elle serait en opposition avec les ordonnances formelles du Saint-Siège, entretiendrait au contraire les malentendus qui divisent, et serait un obstacle permanent à l'union désirée par le divin Maître : *Ut sint unum sicut et nos unum sumus, ut sint consummati in unum* (1).

Nota. — Les textes des décrets du Saint-Siège, à l'exception de ceux des Bulles *Demandatam* et *Allatæ sunt,* pris directement du Bullaire de Benoît XIV, sont tirés du tome II du grand ouvrage : *Conciliorum recentium collectio Lacencis,* édité à Fribourg en Bade.

---

(1) *Joan.* VIII, 21 et suiv.

# LES MISSIONNAIRES LATINS EN ORIENT [1]

PAR S. B. MGR PIAVI

Patriarche latin de Jérusalem.

*Justitia et pax osculatæ sunt.*
« Point de paix sans justice. »

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Les journaux de France et d'Italie ont reproduit une correspondance venant de Jérusalem, qui a fait quelque bruit. Elle avait trait au présent Congrès eucharistique, et, après avoir dit que le Congrès doit être plus qu'une pieuse manifestation, plus qu'un simple pèlerinage aux Lieux Saints de Jérusalem, elle ajoute ces paroles :

Le Congrès doit servir à hâter l'heure bénie où les membres des Eglises orientales, encore séparés de leurs frères catholiques, s'uniront à ces derniers dans la profession de la même foi et dans la soumission au Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais, pour produire ces résultats si ardemment désirés par Léon XIII et par tous

(1) Ce discours n'étant pas tout à fait en harmonie avec l'impulsion donnée par S. S. Léon XIII au Congrès et aux missionnaires, on hésitait à l'insérer dans le compte rendu officiel du Congrès. C'est même la raison pour laquelle ce compte rendu avait été différé jusqu'à ce jour.

les catholiques, le Congrès aura à faire œuvre de vérité. Ses travaux n'aboutiront à rien relativement à l'union s'il ne met à néant certains préjugés déplorables de tous points. Le plus funeste et le plus répandu est celui qui consiste à dire que « pour être bon catholique, il faut être latin ». Cette affirmation, entièrement fausse, est souverainement odieuse aux orientaux, catholiques ou non ; elle a fait un mal incalculable. Au fond, la plupart des prétendues impossibilités à l'union viennent de là.

Puis donc qu'il est dit dans cette correspondance que le Congrès doit faire œuvre de vérité, je crois nécessaire d'apporter ici, en présence de tous, quelques éclaircissements de nature à prévenir la formation d'une opinion peu exacte et peu favorable aux missionnaires, opinion que la correspondance dont nous parlons tendrait à favoriser. Il semble en vérité, au premier coup d'œil, que ce serait une triste récompense pour les sacrifices, les fatigues, les intentions droites de tant d'hommes apostoliques qui, jouissant d'une mission du Saint-Siège, consument leur vie à travailler à l'accroissement du règne de Jésus-Christ, que de les rendre responsables ou même coupables de ce fait que les dissidents ne rentrent pas dans le sein de l'unité catholique, attendu que ce serait par suite de cette fausse maxime prêchée par les missionnaires que, « pour être bon catholique il faut être latin », que les dissidents, attachés comme ils le sont à leur rite, restent loin de l'unité. Certainement, celui qui a écrit ces choses et ceux qui les ont reproduites par la voie de la presse étaient animés d'un saint zèle pour le complet triomphe de l'Église, et c'est à ce zèle que j'attribue les paroles en question ; mais il n'en est pas moins vrai que ces mêmes paroles et expressions

voilent la vérité des faits et laissent les missionnaires sous le poids d'une imputation injuste dont j'ai le devoir de les justifier.

Tout d'abord il faut nous rappeler que la question du rite, comme celle de la liturgie, est une chose accidentelle relativement à la foi et à l'obéissance au Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ. La foi et l'obéissance à l'Église sont deux choses nécessaires au salut, et, sur ces deux points, il n'y a pas de transaction possible, mais on ne peut pas en dire autant du rite. Un illustre missionnaire, le R. P. Michel, faisant écho à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire le jour de l'ouverture du Congrès, vous a clairement démontré que la nécessité de garder le rite propre tire son origine des préceptes, des constitutions apostoliques des Pontifes romains, et, de fait, c'est le chef de l'Église qui, pour le bien de l'ordre et pour des raisons de haute économie ecclésiastique, a toujours ordonné que les dissidents, lors de leur conversion, restent dans le rite oriental. Faites bien attention, Messieurs, à la teneur des préceptes pontificaux; car ils ne disent pas que l'Oriental dissident, en se faisant catholique, devra suivre le rite dans lequel il est né, non; mais le Saint-Siège a concédé, ordonné et déclaré que le dissident, hérétique ou schismatique, peut, lors de sa conversion à l'unité catholique, choisir entre les rites orientaux le rite qui lui plaît.

Si donc, par exemple, un arménien schismatique veut se faire catholique, il n'est pas obligé à rester dans son propre rite arménien; il faut en dire autant des grecs, des nestoriens, etc.; mais ils peuvent embrasser, parmi les rites orientaux, le rite qui leur

plaît. Donc les grecs peuvent aussi, quand ils se convertissent, se faire maronites, arméniens, syriens, chaldéens, coptes, tout comme ils peuvent, s'ils le veulent, rester grecs. Quant aux Orientaux catholiques, le Saint-Siège a fait distinction entre les rites qui emploient le pain fermenté et ceux qui usent de pain azyme et a décrété que les orientaux peuvent passer d'un rite à un autre des rites orientaux, avec la seule permission de leurs propres supérieurs ecclésiastiques, quand il n'y pas entre ces rites la différence du pain azyme au pain fermenté; mais que, s'il y a cette différence, ils ne peuvent faire ce passage sans la permission de Rome. Quand donc on invoque les constitutions apostoliques dans cette matière, il convient de les invoquer telles qu'elles sont, et déjà vous voyez que ces Bulles ont une signification beaucoup plus large et plus généreuse que celle que voudraient leur donner certains zélateurs de la conversion des hérétiques et des schismatiques. De fait, quand les Papes disent aux dissidents : Choisissez parmi les rites orientaux, y compris le vôtre, le rite oriental qui vous plaira, ils leur font une concession beaucoup plus large que ceux qui prétendent que les dissidents n'ont pas cette liberté de choisir, mais qu'ils doivent rester dans le rite où ils sont nés.

Pour moi donc, qui ai l'honneur d'assister à ce Congrès, je ferai œuvre de vérité en disant et en répétant que le Saint-Siège ne regarde pas seulement au rite grec, ou copte ou syrien, mais en général au rite oriental, qu'il divise en deux catégories, suivant qu'il use d'azyme ou de pain fermenté. La seule exception faite par le Saint-Siège a été contre le rite latin, parce

qu'aucun oriental, catholique ou schismatique, ne peut embrasser le rite latin sans une permission spéciale de Rome. Et ainsi les Souverains Pontifes ont donné la plus grande, la meilleure garantie aux rites orientaux contre les abus possibles des missionnaires.

Mais toute cette ligne de conduite est, selon toute évidence, observée par l'Église pour le bon ordre, pour la paix, et encore parce qu'il est du plus haut intérêt, pour l'Église universelle, de conserver ces anciens rites orientaux qui, sans parler de la beauté qui résulte de leur variété, sont de plus une preuve vivante de la vérité de l'Église. Mais on comprend aussi qu'une mesure disciplinaire ne peut avoir la valeur d'un dogme immuable, qu'en conséquence elle peut admettre des exceptions particulières, et le Saint-Siège qui a fait la loi peut encore établir l'exception parce qu'il a la divine mission de gouverner le peuple chrétien en apportant à ses lois les modifications qu'il jugera expédientes pour le salut des âmes, car, retenez-le bien, dans l'Église, tout est subordonné au salut des âmes. *Salus animarum suprema ratio.* S'il arrive que, dans quelques cas, ce salut soit compromis à raison du rite, le Souverain Pontife peut, dans ce cas, dispenser, et il est clair que ne pas lui reconnaître ce pouvoir serait une hérésie.

Étant donc admis que le Pape peut dispenser et permettre de passer d'un rite oriental au rite latin et du rite latin à un rite oriental, il faut bien retenir que quand de pareils changements ont lieu, ce qui est assez rare, ils se font à la suite de la dispense pontificale, et se soulever contre ce fait serait un acte de véritable rébellion. Comment! on admire, on loue les

Bulles pontificales, parce qu'elles ordonnent que les orientaux restent orientaux et que les latins restent latins, et l'on n'admettrait pas la même autorité suprême qui a créé ces Bulles, quand, poussée par une extrême nécessité, elle y fait un changement? Comment! on voudrait donc que le Pape restreignît son pouvoir de ses propres mains! Mais alors le Pape ne serait pas le chef suprême de l'Église, ce chef qui a reçu tout pouvoir de lier et délier, comme vous le savez tous, soit en Orient, soit en Occident.

Il est bon d'ajouter ici que le cas des latins qui quittent leur propre rite pour un rite oriental, et cela moyennant une dispense pontificale, n'est pas si rare qu'on le croit, et il y en a ici qui pourraient vous dire que ce changement se voit. Si donc il est permis au Pape de faire passer des latins au rite grec pour des raisons qu'il connaît, est-ce qu'il ne sera pas permis au même Pape de faire passer un grec ou un syrien, pour des raisons également connues de lui, au rite latin ?

Je vous dirai ici une chose que vous ne soupçonnez peut-être même pas, et qui vous prouvera l'extrême délicatesse du Saint-Siège à l'égard des orientaux et sa sévérité à l'égard des latins. C'est que le Saint-Siège accorde ordinairement aux délégués apostoliques, comme à moi, patriarche de Jérusalem, le pouvoir de dispenser, dans un certain nombre de cas, les latins qui veulent embrasser un rite oriental ; et quand, au contraire, il s'agit d'un oriental qui veut se faire latin, cette dispense est réservée au Souverain Pontife.

On a dit que les missionnaires font une propagande de latinisme. Messieurs, j'ai vieilli en Orient,

e dirai plus, j'ai vieilli dans les affaires d'Orient. Je pourrais donc répondre longuement à l'accusation portée contre les missionnaires, et je suis certain que vous resteriez édifiés de mes explications. Je me borne à vous dire ou mieux je vous prierai de penser et de croire que les missionnaires latins ont pleine conscience de leur devoir, et je n'ai pas encore trouvé un missionnaire de quelque nation ou de quelque Ordre que ce soit, qui, pour faire du zèle en faveur de son propre rite, consente à trahir son ministère.

Et qu'on ne vienne pas dire que les missionnaires font cela par ignorance : les missionnaires apostoliques partent de Rome bien instruits de leurs devoirs. J'ajouterai que, supposé le cas où un missionnaire manquerait à son devoir, il y a en Orient les délégués apostoliques, obligés de surveiller la conduite des missionnaires, et ils ne permettraient certainement jamais qu'on transgressât les constitutions apostoliques. Dira-t-on peut-être que les délégués apostoliques n'ont ni conscience ni savoir? Mais ce serait une supposition injurieuse. Et enfin supposé que les délégués apostoliques manquent à leur devoir, Rome est-elle si loin que les orientaux qui se croiraient blessés ne puissent y recourir? La Propagande a-t-elle fermé l'oreille aux justes réclamations de ceux qui seraient tyrannisés? Et qui ne sait qu'à l'époque où nous sommes, tous peuvent faire parvenir une lettre entre les mains du Pape?

L'auteur de la correspondance dont je vous ai donné lecture finit sa lettre en disant que, pour faciliter l'union (il parle des grecs), les missionnaires latins devraient être disposés à passer au rite grec avec la

permission du Saint-Siège. C'est là une idée qui peut certainement avoir son mérite, et, en certains cas, le Saint-Siège l'a permis, ce qui prouve une fois de plus que la question de rite est une chose accidentelle et que le Saint-Siège le règle diversement dans sa sagesse, suivant les cas particuliers. Cependant, jusqu'à présent, l'Église romaine n'a pas adopté un tel système, elle ne l'a pas conseillé, elle ne lui a donné aucune impulsion, bien moins encore l'a-t-elle commandé aux missionnaires. Quand le Saint-Siège prendra une disposition à ce sujet, soyez bien certains que les missionnaires latins obéiront; mais, jusqu'à ce que le Saint-Siège ait rien conseillé ou ordonné là-dessus, c'est faire une injustice et une injure aux missionnaires, tant qu'ils continuent de faire ce que leur commande le Saint-Siège.

Donc, chers Messieurs, *nolite omni spiritui credere*. Soyez attentifs à ne pas vous laisser surprendre et croyez bien que si les dissidents ne reviennent pas à l'unité de l'Église, ce n'est pas la faute des missionnaires, mais c'est plutôt par un impénétrable dessein de Dieu que nous avons le devoir de fléchir par la prière, l'humilité, la charité mutuelle, le respect réciproque, nous jetant tous aux pieds de Celui que nous adorons sous les apparences mystérieuses du pain et du vin, et qui vit dans les siècles des siècles.

R. P. PELLEGRINI, abbé de Grotta-Ferrata.

# LE RITE GREC

## Au monastère de Grotta-Ferrata.

PAR LE RME P. ARSENIO PELLEGRINI

Abbé de ce monastère.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Parmi les orateurs qui ont pris la parole dans ce Congrès, beaucoup ont dit l'amour du Saint-Siège et tout particulièrement du Souverain Pontife Léon XIII pour les rites orientaux. Il en est qui ont rappelé les nombreuses et graves décisions du Siège apostolique interdisant le passage à un autre rite à ceux qui sont nés dans un rite oriental. Ces rites orientaux, l'Église de Jésus-Christ les regarde, à juste titre, comme son rite propre : ces cérémonies saintes, elle les considère comme un magnifique ornement dont elle se revêt pour rendre à son Chef invisible, Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans la variété des expressions, le témoignage d'un seul culte, d'un seul amour, d'un seul cœur.

Qu'il me soit permis, à moi qui suis né dans la Rome des Papes, et en qualité de fils de saint Basile du monastère de Grotta-Ferrata, né dans le rite latin, mais ayant embrassé celui de l'Orient, qu'il me soit permis de produire ici un éloquent témoignage de l'amour du Siège apostolique pour les antiques et

vénérables rites de l'Orient, non moins que de la vigilance avec laquelle il veille à leur conservation comme il le fait pour les autres gloires de l'Église.

Ce témoignage, le monastère de Grotta-Ferrata, dont je suis l'abbé et que je représente ici, nous le fournira.

L'abbaye de Grotta-Ferrata fut érigée, il y a neuf siècles, aux portes mêmes de Rome et soumise immédiatement au Saint-Siège auquel elle doit ses gloires et son existence. Jean XXII en consacra lui-même l'église, et les Pontifes romains l'ont toujours entourée de leur amour jusqu'à Léon XIII qui, aux premiers jours de son pontificat, a daigné l'appeler « une perle orientale ornant la tiare pontificale ».

Notre monastère fut fondé par saint Nil et saint Barthélemy, fils de ceux des Pères de la laure voisine de Saint-Sabas qui passèrent en Calabre à l'époque des persécutions des iconoclastes. Ils y apportèrent le rite grec avec un typique spécial, dit de saint Barthélemy, typique bien connu des savants et dont nous conservons le manuscrit avec un soin jaloux. Ce typique règle toutes les cérémonies de l'office et de la liturgie grecque et est accompagné d'un ménologe des saints vénérés par l'Église orientale avant le schisme.

Le fait que nous, qui sommes nés latins et qui vivons au milieu de populations latines, le fait aussi de la formation d'une paroisse latine dans notre église qui est la seule de Grotta-Ferrata, ces faits n'ont pas empêché le maintien du rite grec dans notre monastère, et cela sans mélange, sans confusion et sans collision d'aucune sorte, durant tant de siècles.

Permettez-moi de voir en cela un dessein de la Providence qui a voulu conserver ainsi, en Italie et

près de Rome, ce monastère oriental, afin qu'au jour que nous appelons de tous nos vœux, il soit comme un anneau qui servira à réunir à l'Église romaine l'Église d'Orient séparée du centre de la vie et de la vérité.

Je ne dirai rien de la sollicitude des autres Pontifes romains pour la conservation du rite grec dans le monastère de Grotta-Ferrata; je me bornerai à rappeler ce qu'a fait pour nous Léon XIII.

Au cours de tant de siècles, et surtout à partir du Concile de Florence, où siégea l'abbé de Grotta-Ferrata, et où il avait porté l'Eucologe de notre monastère comme étant pur de toute addition erronée, à dater de cette époque, dis-je, la forme primitive du rite grec avait peu à peu subi quelques altérations dans notre abbaye. Peu à peu, en effet, nos religieux avaient adopté les ornements latins, le pain azyme et quelques cérémonies latines dans la célébration de la liturgie, qui était cependant restée grecque ainsi que l'office.

L'œil vigilant de Léon XIII s'aperçut vite des altérations introduites, et son génie perspicace comprit que ce rite grec, ainsi modifié, pouvait être un sujet de scandale à nos frères séparés; il pensa que de telles modifications pouvaient confirmer en eux ce préjugé que l'Église romaine veut altérer les rites orientaux. C'est pourquoi, et bien que les modifications latines introduites dans la liturgie eussent la sanction des siècles et même d'un décret pontifical, Léon XIII, par un nouveau décret du mois d'août 1881, ordonna que le rite grec fût rétabli dans toute sa pureté et son intégrité dans le monastère de Grotta-Ferrata.

Ce décret abolissait du même coup l'usage du pain azyme, celui des ornements latins et toute cérémonie latine dans la liturgie, qui devait être désormais rigoureusement conforme aux prescriptions du rite grec.

La naissance, les habitudes prises, les inclinations, tout en nous s'opposait à l'ordre du Souverain Pontife. Mais, quand le Pape commande, ne devons-nous pas tout sacrifier à sa parole, s'agirait-il de notre sang et de notre vie?.....

Nous nous mîmes à l'œuvre sans retard : l'église fut rendue à sa forme primitive, les ornements furent renouvelés, nous nous instruisîmes des cérémonies. Le 26 septembre 1882, fête de saint Nil, fondateur de notre monastère, j'inaugurai par une messe pontificale solennelle le retour du monastère à la pureté du rite grec, aux applaudissements des plus hauts dignitaires de l'Église latine, parmi lesquels se trouvait S. Ém. le cardinal secrétaire de Sa Sainteté, qui était venu pour représenter Léon XIII lui-même.

A dater de ce jour, tous ceux qui visitent l'église de Grotta-Ferrata, située en plein Occident et près de la Rome des Papes, peuvent voir une église grecque et assister aux splendides cérémonies de notre rite. Ils peuvent lire sur l'iconostase relevée une inscription attestant que tout cela est dû à l'amour de Léon XIII pour les rites et les Églises de l'Orient. Cette inscription, l'avant-dernier patriarche non uni de Constantinople, Joachim IV, a voulu la transcrire de sa propre main.

Messeigneurs et mes Frères, voilà ce que je voulais vous dire, et ce que je tiens à dire surtout à nos bien-aimés frères encore séparés, pour montrer l'amour de l'Église romaine, l'amour des Papes, de Léon XIII

pour l'Orient et pour ses rites. Je considère comme une gloire pour moi d'être ainsi, en plein Orient, comme un temoignage vivant de cet amour et de cette sollicitude.

Le rite grec étant rétabli parmi nous dans toute sa pureté pour le bien de l'Église orientale, nous avons compris qu'il fallait faire quelque chose de plus pour l'avantage de cette Église. Depuis dix ans, notre monastère a accueilli dans son enceinte seize jeunes gens appartenant presque tous aux colonies grecques d'Italie. L'abbaye les a nourris et formés gratuitement dans l'espoir de fonder un établissement en Orient et de travailler, nous aussi, à l'union de nos bien-aimés frères. Le Seigneur a béni nos efforts. Mes fils ont correspondu à nos soins et à nos désirs: deux d'entre eux sont prêtres, deux autres ont reçu le diaconat, trois autres le sous-diaconat. Si la charité de ceux qui aiment la pauvre Église orientale vient à notre aide, nous pourrons faire davantage. Pour nous, nous sommes décidés à ne reculer devant aucun sacrifice, devant aucune fatigue pour faire réussir cette œuvre.

Seigneur, faites luire bientôt le jour où je pourrai voir mes fils établis en Orient! Les moines de saint Basile sont nombreux en Orient; nous, leurs frères, nous viendrons à eux pour leur tendre la main dans la charité de Jésus-Christ, heureux si nous pouvons concourir à les ramener à notre mère commune, sur le cœur du Vicaire de Jésus-Christ qui leur ouvre ses bras pour les accueillir avec amour.

Prions, mes Frères, prions et travaillons afin d'obtenir cette gloire au règne de Jésus-Christ, sur la terre.

Sur ce sol, où les lèvres du Rédempteur les proférèrent pour la première fois, disons, nous aussi, ces paroles : *Adveniat regnum tuum !* Fils de saint Basile et du monastère de Grotta-Ferrata, destinés d'une façon spéciale à l'Orient, nous ne refuserons pas notre humble concours. Nous tenterons tout, nous ferons tout, et si l'union devait être cimentée par le sang, à l'exemple de notre saint Josaphat, Basilien et martyr de l'union, ce sang, nous sommes prêts à le donner pour hâter l'accomplissement du désir de Jésus-Christ.

*Ut ipsi in nobis unum sint.*

**Mgr JOSEPH DEBS, archevêque maronite de Beyrouth.**

# LE DOGME DE LA PRÉSENCE RÉELLE

dans les Églises syriaques catholiques et non catholiques.

PAR MGR JOSEPH DEBS,

Archevêque maronite de Beyrouth.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Permettez à un humble évêque oriental de prendre la parole au milieu de votre honorable et imposante assemblée, pour vous souhaiter la bienvenue et vous témoigner notre vive gratitude. Certes, Messeigneurs, vous avez acquis un droit immense à notre amour et à notre reconnaissance, en affrontant les périls et les fatigues d'un long voyage pour venir de l'Occident vers cet Orient, le berceau du genre humain, le théâtre de la révélation divine, le foyer des lumières de notre sainte religion, le témoin de l'accomplissement du mystère de la Rédemption et de l'établissement du sacrement de l'Eucharistie, qui est, par excellence, le lien le plus intime d'amour et d'union entre le ciel et la terre.

Vous êtes venus visiter cette terre qu'ont foulée jadis les pieds du Sauveur, vous avez pénétré dans cette cité sainte, témoin *oculaire* de l'immolation sanglante du Fils de Dieu et de l'immolation mystique de l'Eucharistie. Ici vous vous êtes réunis entre le

Calvaire et le Cénacle, afin d'obtenir du ciel une surabondance de grâces pour toute l'Église, par les mérites du Sang divin répandu sur le Golgotha, et par la vertu du sacrement admirable de l'Eucharistie, source des dons et des faveurs célestes. Vous êtes venus prouver pratiquement et proclamer aux yeux du monde entier l'unité de foi, de sacrements et d'autorité dans le bercail de notre Mère l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Vous êtes venus encore, chefs de l'Église d'Occident, visiter et consoler votre sœur aînée, l'Église d'Orient, que les hérésies et les schismes ont, hélas! mutilée et affaiblie, réveiller dans le cœur de ceux qui se sont séparés de la communion de l'Église le désir de rentrer dans le bercail que leurs ancêtres ont abandonné depuis des siècles, rallumer enfin le feu de l'amour envers le Saint Sacrement, propager et répandre son culte.

Nous n'ignorons point, Messeigneurs, que le Père commun de ces deux sœurs, séparées, il est vrai, quant à l'espace, mais unies dans la même foi, a dirigé votre noble élan vers notre cher pays d'Orient. Ce centre de l'unité catholique, ce dépositaire de toute autorité spirituelle, ce successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ a reçu de la Providence divine la mission sublime d'éclairer les peuples et de leur montrer le chemin de la justice, de la vérité et du salut. Aussi, honneur à vous qui avez si vaillamment répondu à sa voix paternelle et qui, pour arriver à cette fin si élevée et réaliser ces généreux desseins, avez tout méprisé : les périls et les fatigues du voyage.

Comment donc pouvons-nous garder le silence? Comment ne pas vous remercier de votre honorable

visite et vous souhaiter la bienvenue? Aussi supplions-nous le Très-Haut d'accorder une longue et heureuse vie au Souverain Pontife le pape Léon XIII qui, par son étonnante sagesse, a excité l'enthousiaste admiration des deux mondes. Orné de l'éclat de la gloire la plus haute qu'un homme puisse envier sur la terre, il fait, à juste titre, l'orgueil, non seulement de ses fidèles enfants, mais encore de tout le XIXe siècle. Puisse le ciel préserver ses jours précieux contre tout malheur, pour le plus grand bien de l'Église et de la société entière, et couronner sa vie par le triomphe de la cause de l'Église.

Puisse aussi le ciel combler de ses dons magnifiques, Votre Éminence Monseigneur le cardinal, qui représentez si dignement Sa Sainteté au milieu de nous, ainsi que chacun de vous, Messeigneurs, et vous tous, Messieurs, dans ce monde et dans l'autre.

Il est un autre devoir sacré que nous ne devrions pas oublier et que nous rappelle le drapeau ottoman à l'ombre duquel nous nous réunissons en ce lieu : c'est de remercier notre puissant souverain, le sultan Abdul-Hamid Khan, qui, dans sa haute bienveillance, a donné son adhésion à la réunion de ce Congrès dans une ville de son empire, et laissé entière liberté au clergé de son gouvernement d'y prendre part. Sa bienveillance ne s'est pas arrêtée là: mais Sa Majesté a recommandé à ses gouverneurs d'avoir les plus grands égards envers le représentant de Sa Sainteté aussi bien qu'envers tous les pèlerins, et de veiller à leur sûreté et à leur bien-être dans cette ville et partout ailleurs.

Quant à nous, chefs spirituels d'Églises dont les

fidèles sont, ainsi que nous, sujets ottomans, nous sommes portés à témoigner notre vive et sincère gratitude à Sa Majesté Impériale, pour bien d'autres privilèges encore que nous ne pouvons énumérer ici. Le gouvernement reconnaît en nous les intermédiaires entre le peuple et l'État: il veille à l'exécution de nos sentences ecclésiastiques; il nous donne le droit d'élire nos membres dans les tribunaux et les postes administratifs, et respecte la liberté de notre culte. Enfin, son inépuisable sollicitude ne recule devant aucun sacrifice dans la recherche des moyens qui peuvent servir à l'avancement et au progrès de tous ses sujets, sans distinction de culte et de nationalité.

## I. — Sujet de ce rapport.

Je ne trouve pas de sujet plus conforme au but de ce Congrès que celui de démontrer la présence réelle du vrai Corps et du vrai Sang de Notre-Seigneur dans le sacrement de l'Eucharistie par le témoignage des Églises syriaques, catholiques ou non catholiques.

Cela ne veut point dire que cet article de notre foi, si clairement énoncé dans les livres du Nouveau Testament, et si solidement établi par les traditions de toutes les Églises, ait besoin encore d'être démontré par de nouvelles preuves. Mon dessein serait donc d'exposer seulement à vos yeux une de ces lumières éclatantes qui projettent leurs rayons sur cette vérité acquise à notre foi, dans l'espoir de porter les fidèles à redoubler de zèle pour le culte de ce sacrement d'amour et de charité. Puisse aussi ce travail faciliter

tant soit peu les recherches pénibles de certains savants qui voudraient écrire sur le même sujet.

J'entends par les Églises syriaques :

1° Notre Église maronite, c'est-à-dire l'ensemble des syriens qui ont persévéré dans la sainte foi catholique grâce aux prédications de saint Maron et de ses zélés moines, contrairement aux monophysites et aux monothélites anathématisés au Ve et au VIIe siècle :

2° L'Église des syriens catholiques ;

3° L'Église des chaldéens catholiques ;

4° L'Église des chaldéens nestoriens, sectaires de Nestorius, qui a enseigné qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ ;

5° L'Église des syriens jacobites, appelés ainsi du nom de Jacques Barradœus, disciple d'Eutychès, qui n'a reconnu qu'une seule nature en Notre-Seigneur.

Les liturgies, les offices de ces différentes Églises et les écrits de leurs grands auteurs antérieurs au calvinisme me serviront de mine féconde pour traiter mon sujet.

Nous n'empruntons rien à la liturgie des grecs catholiques ou non catholiques, parce que ceux-ci suivirent depuis des siècles le rite de l'Église grecque et en adoptèrent les liturgies traduites en arabe. Nous nous bornons donc aux seuls témoignages des Églises syriaques.

Les liturgies des Églises syriaques aussi bien que leurs livres d'offices abondent en preuves palpables et en textes clairs qui prouvent péremptoirement que toutes ces différentes Églises croyaient et croient toujours, depuis le premier siècle de l'Église jusqu'à nos jours, à la présence réelle du Corps et du Sang de

Notre-Seigneur sous les apparences du pain et du vin, dans le sacrement de l'Eucharistie. Les Pères de l'Église syriaque, de même que les écrivains syriens, catholiques, nestoriens ou jacobites, sont d'accord sur ce sujet, et proclament hautement que c'était là la croyance générale de toute l'Église, leur croyance à eux et celle de leurs nations en tout temps et en tout lieu. Voilà ce que nous allons confirmer en prenant d'abord les documents de notre Église maronite.

## II. — Témoignages de la liturgie maronite.

Vous n'ignorez point, Messeigneurs, que deux opinions partagent les écrivains ecclésiastiques relativement au temps de la rédaction des anciennes liturgies attribuées aux apôtres et à d'autres : les uns sont pour dire que ces liturgies ont été rédigées du temps même de leurs auteurs; les autres soutiennent que ces liturgies n'ont été rédigées que vers la fin du IVe siècle et le commencement du Ve. Les auteurs desdites liturgies, disent ceux-ci, les ont transmises oralement aux prêtres de leur temps conformément à la loi du secret imposée par les circonstances de ce temps-là. Néanmoins, soit que ces liturgies aient été rédigées du temps de leurs auteurs, soit encore qu'elles aient été transmises oralement, la force probante de leurs textes est la même dans les deux cas.

La plupart des Pères et des écrivains ecclésiastiques attribuent à la liturgie de saint Jacques, premier évêque de cette ville de Jérusalem, plus d'ancienneté qu'à toutes les autres liturgies, comme on peut le voir dans *Ex. Liturg*, du cardinal Bona (l. II, C. S.) et dans

l'ouvrage du P. Le Brun (*tract. IX*, art. 1) Barhebrœus, dans son histoire des *Patriarches jacobites*. Le savant Mgr J. Simon Assemani, ainsi que son neveu J. Louis Assemani, confirmèrent la même chose, le premier, dans sa *Bib. or.* (t. Ier, p. 479), le second, dans son *Codex liturgicus* (t. Ier).

Saint Jean Maron, notre premier patriarche, commenta cette liturgie de saint Jacques, et ce commentaire fut traduit en latin par J.-Louis Assemani, comme on peut le voir dans le quatrième volume de son ouvrage ci-dessus mentionné. Cette même liturgie est en usage dans toutes les Églises syriaques. Le P. Pierre Le Brun expliqua la susdite liturgie et en traduisit plusieurs passages dans son traité où il l'appelle : *Liturgie des syriens orthodoxes et jacobites*. Il commenta et traduisit la même liturgie selon qu'elle est employée chez les grecs. J'ai pu confronter les oraisons de cette liturgie dans notre missel avec celles du missel des syriens catholiques, et j'ai constaté qu'elles sont les mêmes.

Or, cette liturgie dont nous venons de parler renferme un grand nombre de textes où la présence réelle du vrai Corps et du vrai Sang de Notre-Seigneur est clairement énoncée. En voici quelques-uns : on lit dans l'oraison qui précède la Consécration ces paroles :

Noli, Domine, avertere faciem tuam a nobis, cum illud tremednum et incruentum sacrificium exequimur..... Gratiam tuam rogamus et deprecamur ne sacramentum hoc, quod propter nostram salutem instituisti, sit signum damnationis populi tui, et det remissionem peccatorum, etc.

Dans la prière qui se dit après la Consécration, on lit :

Tibi, Domine, sacrificium hoc incruentum et tremendum offerimus, ne nobiscum secundum peccata nostra agas, sed secundum misericordiam tuam, etc.

Dans l'oraison qui suit l'invocation du Saint-Esprit, on lit encore ces mots:

Ut adveniens efficiat panem istum corpus vivificum, corpus salutare, corpus cœleste, corpus animabus et corporibus salutem præstans, corpus Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi, in remissionem peccatorum, et vitam æternam illud accipientibus..... Et mixtum quod est in hoc Calice, efficiat Sanguinem Testamenti Novi, Sanguinem salutarem, Sanguinem vivificum, Sanguinem cœlestem, Sanguinem animabus et corporibus salutem præstantem, Sanguinem Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi, etc.

Dans la prière suivante, le prêtre dit :

Ut sint nobis et omnibus qui ex illis accipient, iisque communicabunt ad sanctitatem animarum et corporum, ad fructificationem operum bonorum, ad confirmationem Ecclesiæ tuæ sanctæ, quam super veræ fidei petram fundasti, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam, etc.

Dans la prière qui suit l'Oraison dominicale, le prêtre dit :

Et sanctifica animos, corpora, spiritusque nostros ut digni simus communicare Corpori et Sanguini Christi Salvatoris nostri, etc.

Dans la prière qui suit :

O Domine, quos (homines) admittere dignatus es ad participationem mensæ tuæ cœlestis, ne damnes ob susceptionem mysteriorum tuorum sanctorum et immaculatorum. Verum, o bone, custodi nos in justitia et sanctitate, etc.

On peut citer plusieurs autres exemples pareils aux précédents, pris dans cette liturgie que les Églises syriaques et autres ont admise depuis saint Jacques l'apôtre jusqu'à nos jours.

Notre patriarche, le savant Étienne Eddouïhi, évalua à vingt-cinq les *Anaphoras* ou Canons admis par les syriens catholiques (Exp. Mis. Syr.). Quatorze d'entre ces *Anaphoras* ont été imprimées dans notre missel édité à Rome en 1635. Dans l'édition dont nous nous servons actuellement, on en trouve huit. L'*Anaphora* que nous récitons tous les jours est appelée : *Anaphora* de l'Église romaine. Les autres portent les noms suivants : de saint Pierre l'apôtre, des douze apôtres, de saint Jacques l'apôtre, de saint Jean l'apôtre, de saint Luc l'évangéliste, de Xiste, qualifié de pape de Rome, et enfin de saint Jean Maron, premier patriarche de notre nation, après sa formation en nation distincte.

Toutes ces *Anaphoras* sont remplies de textes qui prouvent aussi bien que les précédents la présence réelle du vrai Corps et du vrai Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. Néanmoins, nous les passons sous silence pour n'être pas trop long.

Parmi les prières de la première partie de notre Messe on trouve plusieurs passages qui viennent à l'appui de la vérité catholique. Nous pouvons citer les hymnes que nous récitons avant l'Épître, et qui sont appelées éphrémieets, du nom de saint Éphrem, parce qu'elles ont été pour la plupart composées par ce Saint ou par d'autres auteurs sur la mesure de ses vers.

En voici quelques exemples : la première hymne commence en ces termes :

Sempiterne et ineffabilis Deus.....

On lit ensuite :

Ecce manibus hominum dividitur, Sibi enim placuit pro peccatoribus sacrificium esse, ut illos vivificet. Quiaque bonus sacerdotibus auctoritatem tribuit Corpus ejus frangendi, ac sanguinem Ecclesiæ ejus sponsæ distribuendi, Potestates cœlorum splendore majestatis ejus stupent, cum ministerium præbent, dum filiis hominum mirabiliter distribuitur. Ecclesiæ suæ præclara et inenarrabilia dedit mysteria, eamque passione sua salvam fecit, morte vivificavit, occisione liberavit. Corpus ejus fidens manducat, Sanguinemque sine dubio bibit. Profetæ, viri justi, ardenter cupiebant videre hoc sacramentum quod in Ecclesia ad remissionem delictorum fideliumque salutem permanet. Moyses et Aaron, mysteria Domini, sacrificiis repræsentaverant; Abraham Melchisedec et Seth, imaginem Corporis et Sanguinis Filii Dei præfiguraverant, etc.

Dans une autre hymne qui commence ainsi : *Christe qui ortus es ex Maria Virgine*, on lit ces paroles :

Ora quæ Corpus tuum fide manducant, sanguinemque bibunt, non reprobentur in die tremenda judicii, etc.

On trouve aussi dans une troisième hymne commençant en ces termes : *Gloria sit Trinitati,* ce qui suit :

Ecce satisfactionis mysteria super Altare caste efficiuntur et in remissionem omnium peccatorum exultatione consecrantur. Angeli et omnes Potestates cœlorum, cum timore coram eo stant, Sacerdotes autem Christo qui est absconditus majestatis causa, ministerium fidenter exhibent. Ecce omnis creaturæ Salvator, tollensque peccata mundi, omnibus fidelibus in ecclesiis distribuitur. Ordinator omnium ineffabile donum nobis fecit in remissionem peccatorum, etc.

A la fin de notre Messe, le célébrant récite l'hymne suivante en quittant les habits sacerdotaux :

Qui Corpus tuum, Domine, manducavi, non me absorbeat ignis..... Quemadmodum a te hic (in hac vita) remotus non fui sic tibi alienus non sim illic (in altera vita)... Tanquam cibum viæ, Salvator mundi, ego te sumpsi quotiesque fame coactus fueram, Corpus tuum manducando famem depellebam. Sedeat in sensibus meis accensa cupiditas, cum spiritus Corporis et Sanguinis tui in corde meo vehementius spirant.

Les deux dernières strophes de cette hymne appartiennent à saint Éphrem; on les trouve dans le recueil de ses œuvres imprimées à Rome avec leur traduction latine (t. III, p. 355). Nous sommes portés à leur attribuer les deux premières parties aussi, puisque les unes et les autres sont tellement unies pour le sens qu'elles ne forment qu'un seul tout.

Le cérémonial du servant de Messe est beaucoup plus long dans notre rite syriaque que dans celui des latins. Le servant de Messe récite, de manière à être entendu par le peuple, des prières et des hymnes pendant tout le temps où le prêtre récite les secrètes d'office. Or, ces prières et ces hymnes sont aussi anciennes que celles que récite le célébrant. D'abord, comme elles sont les mêmes en substance, dans toutes les Églises syriaques catholiques ou non, il résulte donc qu'elles sont antérieures aux hérésies qui divisèrent ces Églises au v^e^ siècle; car il est impossible que l'une de ces Églises ait emprunté à l'autre ces prières après leur séparation, et les prières récitées par les prêtres se lient avec celles du servant, lesquelles complètent à leur tour les premières. Enfin ceux qui

ont commenté les anciennes liturgies, comme saint Jean Maron, parmi les catholiques, et Jean de Dara, parmi les jacobites, ont mentionné le cérémonial du servant de Messe et l'ont commenté aussi bien que le reste de la liturgie.

Le R. P. Pierre Le Brun a traduit la plus grande partie de ce cérémonial du servant de Messe (t. III, tr. IX, *Lit. syr., cath. et jac.*). D'ailleurs, les missels que nous avons jusqu'à présent indiquent bien que le peuple récitait avec le servant de Messe un certain nombre desdites prières. Ici aussi les textes qui montrent la foi à la présence réelle sont en très grand nombre. Nous nous contentons de citer quelques mots de l'hymne qui précède le psaume *Miserere :*

Pavor et mœstitia non incessant animos vestros, mortui propter corruptionem et dissolutionem corporum : Corpus enim quod manducastis, Sanguinemque immaculatum quem bibistis a mortuis vos excitabunt, corporaque vestra gloriose induent.

Ensuite on lit dans l'oraison qui précède l'Oraison dominicale :

Ministri Ecclesiæ, tremite, quia ignem vivum administratis. Potestas quæ vobis data est, excellentior est illa quam habent Seraphim.

Avant l'Élévation, le servant de Messe chante ces paroles :

Inclinate capita vestra coram Deo misericordi, coram Altari propitiationis, et coram Corpore et Sanguine Salvatoris Nostri, in quo vita posita est suscipientibus illa, et suscipite benedictionem a Domino.

Au moment de la fraction du pain, le servant de Messe chante :

Virtutes cœlorum stant nobiscum in medio Sanctuarii et ministerium exhibent Corpori Filii Dei qui immolatus est coram nobis. Accedite, accipite ex eo remissionem peccatorum et delictorum. Alleluia.

Nous bornons là nos citations du cérémonial du servant de Messe, quoique nous puissions les multiplier encore.

III. — Témoignages des offices des maronites.

Les offices sont fort anciens dans l'Église syriaque, comme vous le savez, Messeigneurs. Aussi est-il très probable que saint Jérôme, lors de son séjour en Palestine au IVe siècle, ait indiqué la manière de coordonner le bréviaire syriaque après avoir coordonné le bréviaire latin.

Nous avons une autre preuve irrécusable de l'ancienneté de ces offices dans les Églises syriaques, la voici : Il est de fait que la plupart de ces offices sont partout les mêmes, quant au sens, lorsqu'ils ne le sont pas quant à la lettre chez les maronites, les syriens et les chaldéens catholiques, et chez les jacobites hérétiques. Nous devons donc conclure de là que ces mêmes offices furent coordonnés et employés comme tels, dans lesdites Églises, avant leur séparation qui eut lieu au Ve siècle, car il est impossible que l'une ait emprunté ses offices à l'autre après la séparation.

Le savant Assemani fait ressortir cette identité des offices dans plusieurs endroits de sa célèbre bibliothèque orientale. La plupart des prières de ces offices sont dues à la plume de saint Éphrem, qui vécut au IVe siècle, et assista, avec son maître saint Jacques

de Nisibe, au Concile de Nicée. Les autres prières ont été composées par saint Isaac le Grand, disciple de Zénobius, disciple de saint Éphrem, par saint Maroutha et par d'autres Pères de l'Église syriaque. (Pour plus de détails sur cette matière, on peut voir les préfaces que j'ai ajoutées à la dernière édition de notre grand bréviaire imprimé dans notre imprimerie générale à Beyrouth, 1890. Ces préfaces ont été traduites en français.)

Ce qui donne plus de poids à la force probante des témoignages de ces offices, c'est que les prières que nous prendrons à témoin pour la vérité catholique ne se trouvent pas seulement depuis une époque si lointaine dans les livres de nos offices, mais encore dans les ouvrages de leurs auteurs recueillis dans la Bibliothèque Vaticane par Assemani et d'autres de l'Égypte, de la Syrie et de la Chaldée, et dont une partie se trouve dans les manuscrits du musée britannique. Or, ces manuscrits datent du VI^e^ siècle et au delà. D'où il résulte que ces manuscrits, et, par suite, la croyance à la présence réelle, sont antérieurs de plusieurs siècles à l'hérésie de Bérenger de Tours au XI^e^ siècle, et à plus forte raison au protestantisme.

Notre bréviaire abonde en textes affirmant la présence réelle du Corps et du Sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Il nous faudrait un gros volume pour contenir tous ces textes qui ont trait à l'Eucharistie. J'ai pu, en récitant mon bréviaire férial, en relever soixante-seize qui affirment plus clairement le dogme catholique.

En voici la liste :

Office du dimanche, 7; du lundi, 13; du mardi, 13;

du mercredi, 14; du jeudi, 12; du vendredi, 5; du samedi, 12; soit 76.

Pour donner une idée de la teneur de ces textes, nous en citons trois seulement :

D'abord la première strophe de la première hymne des Nocturnes du mardi :

Super altare tuum sanctum scribe, Fili Viventis, defunctorum nomina, qui mortui sunt ex Ecclesiæ filiis. Quia corpora eorum Corpori tuo et Sanguini tuo commixta fuerunt : ignis Inferi extinguatur et non ad eos accedat, os enim tuum promisit et dixit : qui manducat meam Carnem et bibit meum Sanguinem, in me manet et ego in illo et habet vitam æternam.

Puis les deux premières strophes de l'hymne du IIIe Nocturne du mercredi :

Fac, Domine, ut sacerdotum manus, quæ pro peccatoribus sacrificia obtulerunt, inter ordines glorificantium te applaudant! digitique eorum qui corpus et sanguinem vivum fregerunt, ramos gloriæ magnæ gestent et coram te exeant, etc.

Ensuite la sixième strophe de la première hymne des Vêpres du samedi :

Ignis membris meis minas intendet, Corpus autem tuum vivificum, Salvator meus, in eis absconditur; Gehenna instat ut me cruciet, venerandus autem Sanguis tuus, sanguini meo mixtus est; removeatur igitur ignis et non ad me accedat.

Notre grand bréviaire et les autres livres de nos offices anciens contiennent plusieurs textes pareils aux précédents, notamment les offices du Jeudi-Saint.

## IV. — Témoignages des liturgies et des offices des syriens catholiques.

Nous avons dit déjà que les liturgies et les offices sont presque les mêmes chez les maronites et chez les syriens catholiques, et que certaines Anaphoras sont identiques dans les missels de ces deux nations. En outre, sauf un petit nombre de variantes, nous pouvons ajouter que ces liturgies et ces offices sont aussi les mêmes que chez les syriens non catholiques ou jacobites. Aussi le P. Pierre Le Brun dit dans son *Exp. litur.* (t. II, p. 582-583) :

> Ces monophysites syriens conservèrent en leur langue syriaque la liturgie qu'ils avaient auparavant, de même que les coptes ou égyptiens avaient conservé la leur en copte. Ceux de la Syrie, plus modérés que les Égyptiens dont le patriarche Dioscore avait été anathématisé par le Concile, n'affectèrent pas d'insérer dans la liturgie leur erreur sur l'union hypostatique, en sorte que les liturgies des syriens catholiques et des jacobites se sont trouvées uniformes. Les uns et les autres se sont servis de la liturgie de saint Jacques qui était en usage à Jérusalem, et lorsque les uns et les autres ont écrit d'autres liturgies, ils ont toujours exprimé les mêmes sens, quoique en des termes différents, en sorte qu'on ne peut connaître qu'elles aient été à l'usage des jacobites que par le nom de quelques hérétiques qu'elles portent en tête, par des noms analogues qui se trouvent dans les diptyques, ou par l'addition au Trisagion : *qui crucifixus es*, etc.

Parmi toutes les hymnes et presque dans toute l'Asie, on trouve le même ordre dans les liturgies, et presque les mêmes prières, du moins pour le sens, si elles ne sont pas exprimées dans les mêmes termes. Les syriens, les maronites, tous se sont servis de la

liturgie de l'Église de Jérusalem, qu'ils ont attribuée à saint Jacques. Celle-là a été toujours reconnue comme la première de toutes, et elle a été regardée comme le Canon ou la règle commune, à laquelle on a rapporté les autres liturgies.

Quelques textes, tirés des livres syriens catholiques, vont nous donner une idée de la croyance de cette nation à la présence réelle de Notre-Seigneur dans le sacrement de l'Eucharistie.

La prière que le prêtre récite en communiant est conçue en ces termes :

Deus, obsecro Te, ut dignum me efficias manducare Corpus tuum, et Communione hac sedeant animi mei motus indomiti; bibendo autem Sanguinem tuum extinguantur cupiditates meæ; itaque per te dignus ero remissione peccatorum, veniaque delictorum, Domine Deus noster.

Cette prière est suivie d'une autre identique à celle qui se trouve dans notre missel au même endroit, à savoir :

Præsta, Domine, ut sanctificentur corpora nostra per Corpus tuum sanctum, et purificentur animæ nostræ per Sanguinem tuum propitiatorium, sintque ad veniam delictorum et remissionem peccatorum nostrorum, Domine Deus tibi gloria in sæcula.

Lorsque le prêtre communie sous les deux espèces, il récite l'oraison suivante :

Pruna purificans, pruna Corporis et Sanguinis Christi Domini nostri datur mihi, servo humili et peccatori, in veniam delictorum et remissionem peccatorum in utroque sæculo.

Après la communion le célébrant prie :

**Extende, Domine, dexteram tuam invisibilem, et benedic populo tuo te adoranti qui Corpus tuum sanctum manducat et Sanguinem venerandum bibit in veniam delictorum et remissionem peccatorum.**

Voici enfin la troisième oraison que le célébrant récite :

**Os tuum immaculatum ac sanctum promisit et dixit : qui manducat meam Carnem, et bibit meum Sanguinem et in me credit, in me manet, et ego in illo, et ressuscitabo eum in novissimo die. Nos autem, Domine, Carnem tuam manducavimus, et sanctum Sanguinem tuum bibimus, te rogamus ne mihi populoque fideli, sint in judicium et ultionem.**

Le missel des syriens, imprimé à Rome en 1843, renferme sept Anaphoras. Ces mêmes Anaphoras sont attribuées dans le missel à Xiste, qualifié de pape de Rome, bien qu'il soit plus probable qu'il ait été un évêque syrien catholique (1), à Jacques l'Apôtre, à l'apôtre saint Pierre, à saint Jean Chrysostome, à Mathieu pasteur (compté au nombre des soixante-dix disciples), à Basile de Césarée et à saint Jean l'Évangéliste. On trouve la traduction de toutes ces Anaphoras dans l'ouvrage de Renaudot (*Lit. orient.*). Chacune de ces Anaphoras contient plusieurs textes qui confirment la présence réelle; nous les passons cependant sous silence dans la crainte d'être trop long.

Néanmoins, nous faisons remarquer que les Anaphoras de Xiste et des apôtres Pierre, Jacques et Jean, contenues dans le missel des syriens, sont absolument les mêmes que celles qui se trouvent dans le

(1) Cf. Assemani, *Bibl. or.*, t. I", p. 323.

nôtre. En un mot, la liturgie des syriens ne diffère en rien de celle des maronites, sauf que les maronites consacrent l'azyme de temps immémorial, tandis que les syriens consacrent le pain fermenté, et vous verrez plus loin que ce n'était pas l'ancien usage.

Le bréviaire des syriens renferme, comme le nôtre, plusieurs témoignages sur le dogme catholique de la présence réelle. Souvent même ces témoignages sont identiques dans les deux bréviaires. En voici quelques exemples :

Beata es Ecclesia quia vox Verbi te consiliis regit, Beatusque est qui sese pro te immolat, tibique dat Corpus in cibum et Sanguinem in potum ad remissionem peccatorum omnium filiorum tuorum (Vêpres du dimanche).

Cette même strophe se trouve dans notre office aux Complies du dimanche.

Dans les Nocturnes du dimanche, on lit la strophe que voici :

Ecclesia omnesque ejus filii magnas gratiarum actiones agunt Filio vivo qui a mortuis resurrexit deditque defunctis Corpus suum sanctum et Sanguinem in pignus resurrectionis ultimo die ut coram illo exeant.

Dans le troisième Nocturne du dimanche on lit la prière suivante :

Defuncti, qui in fide mortui sunt, adventum tuum adspectant ut promissum quod eis fecisti solvas, nempe : qui manducat meam Carnem et bibit meum Sanguinem, creditque in me, in me manet, et ego in illo et ressuscitabo eum in novissimo die.

Les Vêpres du lundi contiennent la strophe suivante :

In judicium et ultionem nobis non sint Corpus tuum et Sanguis tuus quem accipimus, sed in remissionem et veniam peccatorum et per eos digni simus ad dexteram tuam secure sedere. (Cette strophe se trouve encore dans notre bréviaire.)

## V. — Témoignages des Pères catholiques de l'Église syriaque.

On ne peut vraiment compter les témoignages de saint Éphrem, le plus célèbre d'entre les Pères de l'Église syriaque, en faveur du dogme de la présence réelle. Nous sommes donc astreints à ne citer qu'un petit nombre de ces témoignages si clairs et si précis.

Dans son commentaire sur l'exode où l'auteur sacré parle de l'Agneau pascal, saint Éphrem applique ces paroles à l'immolation de la croix et à celle de l'Eucharistie, car il dit :

Assatum igni : id connotat irreprehensibiles et peccati expertes passiones. Azymum vero significat, nos debere a vetustis operibus ad novæ vitæ conversationem transire, deinde ad sacram solemnitatem accedere. *Nihil ex eo remaneat :* id est, ne tanquam simplex cibus contemnatur. *Neque ex eo sedens comedat;* nam si Seraphim cum tremore ei adstant, quis eum audebit sedendo manducare? *Alienigena ne comedat ex eo :* nimirum qui Baptismo caret..... Illud demum, *ne quid ex carne ejus extra domum tuleritis*, significat, non debere sancti Sacrificii Eucharistiam extra Ecclesiam fieri.

Ces paroles de saint Éphrem sont tirées d'un ancien manuscrit conservé dans la Bibliothèque Vaticane, et copié en 861, et, par conséquent, plusieurs siècles avant la négation du dogme de la présence réelle.

Saint Éphrem dit encore dans l'un de ses beaux cantiques de la virginité :

Tuam priores Sacerdotes concupierunt pulchritudinem, nec viderunt : odierunt posteriores, teque indignis tractaverunt modis : postremi qui in Ecclesiis inaugurantur sacerdotes te suis complexi sunt ulnis, o Panis vitæ, qui ad nos delapsus nostris te sensibus immiscuisti.

Dans le trente-septième de ces mêmes cantiques saint Éphrem dit :

Corpus ejus nova ratione nostris corporibus immistum est: ipsius quoque Sanguis purissimus in venas nostras diffusus..... Totus ipse nos totos pervasit : Et quia Ecclesiam suam dilexit nimis, non illi dedit æmulæ ejus (hoc est Synagogæ) manna, sed ipse panis vitæ factus est illi, ut ipsum comederet.

Les deux dernières phrases se trouvent dans un ancien manuscrit syriaque qui est le septième parmi les manuscrits rapportés de Nitrie à la Bibliothèque Vaticane. Ledit manuscrit a été copié en 834 des Grecs ou en 523 de notre ère.

Le savant Assemani ajoute immédiatement après la dernière citation :

En præclarissimum testimonium de reali Christi Domini præsentia in augustissimo nostri Altaris Sacramento. Sancto Ephræmo omnes Syrorum liturgiæ, aliaque publica monumenta mira consensione suffragantur (*Bib. or.*, t. I^er^, p. 97).

On lit encore ce qui suit dans le dixième cantique de saint Éphrem sur la foi :

In pane tuo latet Spiritus qui non comeditur. In vino tuo ardet ignis qui non bibitur, Spiritus in pane tuo, et ignis in vino tuo. Duo mirabilia, quæ ab animis nostris

**percipiuntur..... En ignis et Spiritus in sinu Genitricis tuæ. En ignis et Spiritus in flumine, in quo baptizatus fuisti. Ignis et Spiritus in nostro baptismo. Ignis etiam et Spiritus Sanctus in pane, et Calice. Panis tuus voracem necat qui suum nos panem fecerat. Calix tuus mortem perdit, quæ nos absorbuerat. Te, Domine, comedimus, te bibimus, non ut consumamus Te, sed ut per Te vivamus** *(Bib. or.*, t. Ier, p. 101*)*.

Mgr T. Y. Lamy, le célèbre professeur de la Faculté de Louvain, publia, à différentes reprises, plusieurs hymnes et plusieurs discours inédits de saint Éphrem. Il publia en outre un article fort remarquable dans la revue appelée : *Lettres chrétiennes*, 2e année, no 10, novembre-décembre 1881. Dans ce savant article, le professeur si distingué fait ressortir les témoignages de saint Éphrem sur la présence réelle du vrai Corps et du vrai Sang de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Nous lui empruntons quelques textes avec sa traduction française, puisqu'il ne nous a pas donné le texte original.

En parlant de l'institution de l'Eucharistie, dit-il, le saint docteur s'exprime ainsi :

Prenez, mangez tous de ce que ma parole a consacré; ce que je vous ai maintenant donné, ne croyez pas que c'est du pain, recevez-le, mangez-le, ne le brisez pas en miettes. Ce que j'ai appelé mon Corps l'est en réalité. La plus petite de ces parcelles peut sanctifier des milliers d'âmes et suffit pour donner la vie à ceux qui la reçoivent. Recevez, mangez avec foi, sans hésiter, car c'est mon Corps, et celui qui le mange avec foi mange en lui le feu de l'Esprit divin (mot à mot : le feu et l'esprit.....). Celui qui le repousse, le méprise et l'outrage, celui-là, qu'il tienne pour certain qu'il outrage le Fils, qui a appelé et a fait réellement le pain son Corps. *Prenez-en et mangez-*

*en tous*, et par lui mangez l'Esprit-Saint : car c'est véritablement mon Corps, et celui qui le mange vit éternellement..... Prenez et mangez-en tous ; par ce pain vous mangez mon Corps, vraie source de la rémission. *Je suis le Pain de vie.....*

Après que les disciples eurent mangé le Pain nouveau et saint et qu'ils eurent compris par la foi qu'ils avaient mangé le Corps du Christ, Jésus continua à expliquer et à développer tout le sacrement. Il prit le calice de vin et le mêla, puis il le bénit, fit le signe de la Croix dessus, le consacra et confessa que c'était son Sang qui allait être versé.

En leur donnant le calice à boire, le Christ leur expliqua que le calice qu'ils buvaient était son Sang : *Ceci est mon vrai Sang qui est versé pour vous tous : prenez, buvez-en tous.....* Notre-Seigneur donna à ses disciples son dernier enseignement de vie le soir où il leur distribua son Corps et leur fit boire son Sang. Ce fut un soir parfait que celui où le Christ accomplit la vraie pâque.

Il serait difficile, ajoute Mgr Lamy, d'affirmer la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et la transsubstantiation en termes plus clairs, plus précis et plus explicites que ne le fait saint Éphrem dans ce discours.

Un peu plus loin, le savant professeur dit encore :

Le sublime poète syrien avait écrit vingt et une hymnes sur les Azymes. Nous en avons retrouvé quinze dans deux manuscrits du musée Britannique, dont l'un porte la date de l'an 519 et l'autre est à peu près de la même époque. Il en traduisit quatre, dont les témoignages révèlent plus clairement la croyance des syriens à la présence réelle du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie.

En voici quelques textes :

*Hymne VI^e^ sur les Azymes.*

1. Entre l'Agneau et l'agneau se tinrent les disciples : ils mangèrent l'agneau de pâque et l'Agneau de vérité.....

2. Les apôtres se tinrent au milieu entre la figure et la vérité. Ils virent la figure retranchée et la vérité présentée.....

4. Le Seigneur a mangé la pâque avec ses disciples. En rompant le pain, il a aboli les azymes.

5. Son pain qui vivifie tout a vivifié les peuples, tandis que les azymes laissaient mourir ceux qui les mangeaient.

6. L'Église nous a donné le pain vivant.

Au lieu des azymes que donnait l'Égypte.

*Hymne XIX.*

1. L'Agneau de vérité s'est levé et a rompu son corps pour les disciples purs qui avaient mangé l'agneau de pâque.

2. Il a immolé et mangé l'agneau pascal, et il a rompu son corps ; il a fait disparaître l'ombre et donné la réalité.

Refrain : Gloire au Christ qui, par son Corps, a aboli les azymes du peuple avec le peuple lui-même.

*Hymne II.*

7. Il a rompu le pain de ses propres mains pour signifier le sacrifice de son corps ; il a mêlé le calice de ses propres mains pour signifier le sacrifice de son sang. Le prêtre propice envers nous s'est offert à lui-même en sacrifice.....

Nous avons une preuve irréfragable de la croyance explicite des syriens au dogme catholique de la présence réelle, dans les paroles de saint Maroutha, évêque de Miaferkin, qui vivait au commencement du v^e^ siècle. Ce témoignage est tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane sous le numéro 3 parmi les manuscrits syriaques d'Assemani, et porte la date de l'an 861 ; il contient un commentaire sur les Évangiles.

Voici les paroles de saint Maroutha :

Hoc, inquit, facite semper in meam commemorationem. Necessum erat, et valde consentaneum, ut istud fieret. Nam si perpetua Sacramentorum participatio haud tradita fuisset, undenam posteri partam a Christo salutem agnovissent? aut quis eis persuadere, eosve ad tanti mysterii cognitionem adducere potuisset? Hoc etenim frequenter, et compluribus creditu difficillimum erat. Præterea cæteri subsequentium temporum Fideles a communione Corporis et Sanguinis extorres fuissent. Verum nunc quotiescumque ad Corpus et Sanguinem accedimus, eaque super manus nostras accipimus, sic credimus, nos Corpus amplecti, et Carnem ex Carne ejus, osque ex ossibus ejus fieri, sicut scriptum est. Non enim Christus *figuram et speciem hoc ipsum appellavit*, sed dixit, *hoc vere est Corpus meum, et hic* est *Sanguis meus.*

Après cette belle citation, Assemani ajoute (*Bib. or.*, t. I^er^, p. 180) :

Præclarum hoc de Sacramento Eucharistiæ testimonium recentiorum Hæreticorum audaciam infrigit, Maruthas siquidem sub juniore Theodosio vivebat, et Codex noster exaratus est anno Christi 861, uti ad calcem ejusdem adnotatur. Non igitur novum dogma est, quod de vera ac reali Corporis Christi præsentia in Eucharistia prædicamus; sed potius novam hæresim producunt Calviniani qui talem præsentiam negant.

Saint Maroutha est encore l'auteur d'une Anaphora qui existe dans presque tous les anciens missels et qui fut éditée dans notre missel, imprimé à Rome en 1594. Le patriarche Étienne Édouaïhi (Édenensis) en fait mention (dans le chapitre second de son ouvrage : *de Orthodoxis Anaphorarum Auctoribus*). Renaudot a traduit cette Anaphora en latin (t. II, *Lit. orient.*, p. 261). Cette même Anaphora contient plusieurs témoignages en faveur de la présence réelle.

Saint Isaac le Grand, qui fut le disciple de Zénobius, disciple de saint Éphrem (décédé en 460), nous donne un témoignage fort remarquable sur la présence réelle dans son neuvième discours sur la foi. Voici ces magnifiques paroles, tirées d'un ancien manuscrit de la Bibliothèque Vaticane, numéro 5 des manuscrits d'Assemani :

Vidi lagenam ejus mistam, et pro vino Sanguine plenam, et pro pane positum Corpus in medio mensæ. Vidi Sanguinem, et expavi; vidi Corpus, et obstupui. Innuit illa (fides), Comede, inquit, et sile; bibe, non scrutare puer.

Et un peu plus loin :

Ostendit mihi Corpus interfectum ex quo in labiis meis ponens, placide dixit: Vide, quid comedis. Porrexit mihi calamum Spiritus, et ut subscriberem, exigit. Accepi scripsi, et confessus sum : hoc esse Dei Corpus. Item Calicem sumens, bibi in ejus convivio et ex Calice odor Corporis illius, quod comederam, me perculit. Et quod de Corpore dixeram, ipsum nimirum Dei Corpus esse illud etiam de Calice dixi, nempe, hunc esse Redemptoris Nostri Sanguinem.

Saint Jacques de Saroug (nommé évêque de Saroug en 519 et décédé en 521) était, croyons-nous, orthodoxe. Nous appuyons notre assertion sur les preuves décisives qu'a données Assemani sur son orthodoxie dans sa *Bibl. or.* (t. Ier, p. 290-299), sur ce qu'a publié le savant Abellos, professeur à la Faculté de Louvain dans son ouvrage intitulé : *De Vita et scriptis S. Jacob Sarugi in Mesopotamia episcopi* (Louvain, 1867) enfin sur la futilité des preuves de l'opinion contraire. D'ailleurs, dans les préfaces dont j'ai fait précéder le commencement de notre grand bréviaire, j'ai analysé et réfuté l'opinion de M. l'abbé Martin relativement

à l'orthodoxie de saint Jacques de Saroug. J'ai démontré dans lesdites préfaces que les lettres sur lesquelles M. l'abbé Martin a fondé son opinion (*Revue des Sciences ecclésiastiques*, 1879) sont falsifiées pour les unes; quant aux autres, elles ne portent que le nom de Jacques, sans que l'on sache si c'est Jacques Saroug ou un autre. Assemani avait nié avant moi l'authenticité de ces mêmes lettres. Quoi qu'il en soit de l'orthodoxie de Jacques de Saroug, cela n'infirme en rien la force de son témoignage en faveur de la présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie.

On attribue à saint Jacques de Saroug deux Anaphoras dont la première, qui commence ainsi : *Deus universorum conditor*, paraît ne pas être due à sa plume ; mais la seconde, qui s'ouvre en ce terme : *Deus Pater qui es tranquillitas*, est certainement due à ce Saint. Renaudot a traduit cette dernière Anaphora en latin (t. II, *Lit. orient.*, p. 356). On trouve dans cette Anaphora plusieurs textes affirmant le dogme de l'Eucharistie.

Saint Jacques de Saroug composa 231 hymnes sur des sujets différents. On en trouve la liste dans Assemani (*Bibl. or.*, t. Ier, p. 305-339). Deux d'entre ces hymnes, à savoir la cent dixième et la cent soixante-dix-huitième, sont sur l'Eucharistie. Remarquons que celle-ci se trouve dans un ancien manuscrit, le cinquième d'entre les manuscrits syriaques nitriens. Il porte la date de l'an 1100 et fait savoir qu'il a été copié sur un autre plus ancien encore. Le missel des syriens contient quelques strophes de cette hymne que l'on chante au moment de la Communion du peuple. En voici des exemples :

Qui igneos in sublimi regione sua inflammat, eum sub pane et vino super mensam intueris.

Il est de l'avis de saint Jacques de Saroug que le Sauveur a donné à Judas, dans la Cène, du pain ordinaire et non son Corps, car il ajoute dans la même hymne :

Qui invidia et fraude in proximum suum plenus est, Judam imitatus, cui Corpus suum Dominus nequaquam tradidit. Fregit enim ille, Corpusque et Sanguinem suum super mensam distribuens, porrexit undecim Discipulis, ut ex eo sancte manducarent : et quia Judas fraudem animo meditabatur, a Sancto eum prohibuit, quia sumere illud cum Discipulis haudquaquam dignus erat.

Cette opinion que Judas n'a point reçu le Corps de Notre-Seigneur n'est point celle de saint Jacques de Saroug seulement, mais elle est encore partagée par plusieurs Pères syriens. Saint Éphrem et même quelques Pères latins, entre autres Innocent III, dans son livre du Saint Mystère de l'autel, sont du même avis. Cependant, l'opinion commune des Pères grecs et latins est que Judas a reçu, comme les autres disciples, le Corps du Christ. Le savant Étienne Édouaïhi (Édenensis), notre patriarche (l. III, *Apologiæ maronitarum*, cap. II), dit que l'évêque de Saroug n'entend point autre chose par ces paroles, si ce n'est que Judas n'a point reçu l'effet du sacrement de l'Eucharistie, qui est la rémission des péchés.

Mgr Lamy rapporte dans le susdit article que Jacques, évêque de Batna, applique à l'Eucharistie la vision du charbon qu'a vue Isaïe (VI, 6). Voici ses paroles :

Le charbon ardent qu'un des séraphins présenta à Isaïe représente la perle (autre nom de l'Eucharistie chez les

syriens) placée ici sur l'autel. Le séraphin, de sa main embrasée, prit la pince ardente, enleva le « charbon mystique » de l'autel; le prophète a vu la figure complète de l'avenir, comment et par qui les péchés du monde seraient expiés. L'ange n'a pas pris « ce charbon » dans la main, de crainte de se brûler, et le prophète ne l'a pas pris dans sa bouche, pour ne pas être consumé. Celui-ci n'a pas mangé, et celui-là n'a pas touché le charbon de gloire, parce que, étant incorporel, il ne pouvait être ni touché ni mangé. Mais depuis que ce même charbon a apparu revêtu d'un corps, on le prend sur l'autel divin et on le mange.

C'est ainsi encore que saint Éphrem expliqua la vision du charbon, comme le dit Assemani (*Bibl. or.*, t. Ier, p. 79).

Nous fondant sur les fortes preuves qu'en donne Assemani (*Bibl. or.*, t. Ier, p. 470, 475), nous soutenons encore l'orthodoxie de Jacques d'Édesse (nommé évêque de cette ville en 651 et décédé en 710).

Jacques d'Édesse composa une *Anaphora* que l'on trouve dans le troisième et le quatrième des manuscrits syriaques nitriens rapportés de l'Égypte à la Bibliothèque Vaticane par Élie Assemani.

Renaudot a traduit en latin (*Lit. orient.*, t. II, p. 371) cette même Anaphora qui renferme, aussi bien que toutes les autres, plusieurs témoignages en faveur du dogme catholique de l'Eucharistie.

Cornelius Schultingius attribue à cet évêque la traduction de la liturgie de saint Ignace, martyr, du grec en syriaque.

L'évêque d'Édesse est l'auteur d'une lettre au prêtre Thomas sur l'explication du rituel de la Messe syriaque. Dans cette missive, Jacques explique la liturgie de

l'apôtre saint Jacques. Voici ses propres paroles par lesquelles il commence ladite lettre :

**De Mystica hac rationalis et incruenti sacrificii administratione, hoc est, Oblatione, nempe Liturgia, hæc nobis Patres nostri tradiderunt..... Verba sua ad Deum Patrem dirigit (Sacerdos), cui sacrificium Corporis et Sanguinis Unigeniti in propitiationem animarum Fidelium offertur; his peractis tradiderunt debere Sacerdotem populum contestari, eumque his verbis admonere: Hæc sancta Corporis et Sanguinis sanctis ac puris dantur, non iis qui sancti non sunt..... Post Communionem autem, præceperunt fieri confessionem et gratiarum actionem, eo quod digni facti sunt participatione Corporis et Sanguinis, etc.**

Le même évêque d'Édesse dit encore en commentant certains passages de l'Écriture Sainte :

**Jussit nos celebritatem non agere in fermento malitiæ et amaritudinis, sed in azimo puritatis et sanctitatis : hoc est, ut non offeramus sacrificium Domini..... illud nimirum Corporis et Sanguinis Christi..... quum pleni sumus veteri fermento peccati, aut turpium operum, aut immundarum cogitationum.**

Le premier patriarche des maronites, après leur organisation en nation distincte, saint Jean Maron, qui succéda, en 685, à Théophane sur le siège d'Antioche et mourut en 707, composa aussi une Anaphora. On la trouve dans l'ancien manuscrit syriaque conservé dans la Bibliothèque Vaticane sous le numéro 5 parmi les manuscrits d'Abraham El-Hakeli (Ecchellensis) copiés à Chypre en 1535. Notre patriarche Étienne Édenensis fait mention de cette Anaphora (cap. II, *Orthodoxis Anaph. Auctor.*). On peut la voir dans toutes les éditions de notre missel : à Rome, au couvent de Cozhaïa (Liban) et à Beyrouth.

Saint Jean Maron débute ainsi :

Deus misericors et bone qui per Filium tuum Unigenitum Dominum Nostrum Jesum Christum nobis convivium sanctum spiritualeque præparasti.

Au moment de l'invocation du Saint-Esprit, le saint patriarche dit encore :

Veniat et illabatur ab excelsis cœlestibus, maneatque super me ac Sacrificium hoc, sitque in veniam delictorum et remissionem peccatorum accipientibus illud..... et super mysterium quod est in Calice hoc, sitque in veniam delictorum et remissionem peccatorum accipientibus illud.

Dans les mémoires, il ajoute :

Memento, Domine, omnium fratrum nostrorum fidelium, sintque illis Corpus tuum et Sanguis tuus quæ susceperunt, pignus resurrectionis, ignisque delicta consumens, ac pruna peccati spinas comburens.

Saint Jean Maron est également l'auteur d'un commentaire sur la liturgie de l'apôtre saint Jacques. Le savant J.-Louis Assemani traduisit ce commentaire en latin (*Cod. Lit.*, t. IV). J'ai démontré au long l'authenticité de ce commentaire dans mon livre *Summa confutationum*, p. 193-203. Saint Jean Maron y affirme la présence réelle dans plusieurs endroits; il dit même en commençant :

Postquam de Sacerdotio locuti sumus, scribendum est nunc de sacrificio incruento.

Voilà tout ce que nous avons choisi de témoignages des plus célèbres Pères catholiques de l'Église syriaque, laissant de côté les témoignages des autres Pères dans la crainte d'être trop long.

## VI. — Témoignage des rituels des jacobites et de leurs écrivains.

J'ai dit plus haut, Messeigneurs, que les liturgies et les offices des syriens catholiques et non catholiques sont presque identiques; j'ai démontré cette uniformité entre nos offices et ceux des syriens catholiques : mais cette uniformité est encore plus grande entre les offices des syriens catholiques et ceux des jacobites, ce qui a porté le P. Le Brun à dire qu'on ne peut connaître quelles liturgies ont été à l'usage des jacobites que par le nom de quelques hérétiques dont elles portent le titre, ou par des noms analogues qui se trouvent dans les diptyques. C'est pourquoi nous ne rapportons point les témoignages de leurs liturgies, ni ceux de leurs offices, et nous nous contentons de citer ici les paroles d'Assemani (*Bibl. or.*, t. Ier., *Dissert. de Monophystis*) :

Les sacrements chez les jacobites sont au nombre de sept, comme dans l'Église catholique; cela est clairement indiqué dans leurs rituels et leurs livres pontificaux. Leur croyance au dogme de la présence réelle ne diffère en rien de celle des catholiques; néanmoins ils croient, comme les grecs dont ils ont adopté la doctrine en ces derniers siècles, que la consécration eucharistique ne s'accomplit point par les paroles de la Consécration seulement, mais encore par l'invocation du Saint-Esprit.

Des écrivains jacobites, nous mentionnons en premier lieu Xenajas de Maboug, qui fut nommé évêque de cette ville en 488; il essaya de convoquer un Synode à Sidon en 512. C'est alors qu'il accusa saint Flavien et réclama sa destitution. L'empereur Justin

le Grand relégua Xenajas, en 518, dans la ville de Philippopoli, où il est mort.

Cet écrivain est l'auteur d'une Anaphora qui commence ainsi : *Domine Deus fortis*, et où l'on constate sa croyance à la présence réelle. Sa foi au dogme de l'Eucharistie se révèle aussi dans la lettre qu'il adressa au moine Asnoun, et que l'on trouve dans le 27e des manuscrits syriens nitriens dans la Bibliothèque Vaticane; il porte la date de l'an 932 (1).

En voici un extrait :

Atque idcirco etiam vivum Dei vivi Corpus confitemur nos accipere, non autem nudum et simplex hominis mortalis corpus : similiter et vivum vivi Sanguinem in omnibus sacris haustibus accipimus, non nudum hominis corruptibilis nostri similis sanguinem..... Non enim panem sanctificatum Corpus suum appellavit, neque vinum solummodo benedictione cumulatum Sacrum Sanguinem suum nuncupavit, sed dixit unumquodque eorum vere suum Corpus, et Sanguinem esse, sicut scriptum est : Accepit Jesus panem, et benedixit, et fregit, deditque discipulis suis, dicens : Accipite et manducate : Hoc est Corpus meum, quod pro vobis frangetur, in remissionem peccatorum. Similiter, accipiens Calicem, gratias super eum egit, et dixit : Accipite, et bibite ex eo omnes : Hic est Sanguis meus, qui pro vobis effundetur in remissionem peccatorum. Ubi panem Corpus, et Sanguinem appellavit, non quidem hominis alterius, sed suum.

Ces paroles sont un témoignage fort clair et fort précis en faveur du dogme de l'Eucharistie.

Jean, évêque d'Asie Mineure, qui vivait au VIe siècle, dit encore en racontant l'histoire de certains hommes :

Eâ propemodo tempestate excogitavit Diabolus in

(1) Assemani, *Bibl. or.*, t. II, p. 39.

regione Perrhorum errorem quorumdam, qui nec pai comedere, nec aquam bibere sese jactabant : necessi autem cibi et potûs, sumptione Sanctorum Mysterioi per summam impietatem succurrebant. Sacra ergo o tione plerumque sustentabantur. Eâpropter buccell quam ipsi conficiebant, diû fermentabant, et data op candiebant, ut fieret eis in cibum potiusquam in mysteri Corporis Christi, quod in Azymis manducatur. Cœteri quandocumque necessitas instaret, panem simplicem ( est, communem, et vulgarem) offerebant super alter a rius manibus, deinde comedebant. Iter præterea agen aut longam peregrinationem suscipientes, binis, terni vicibus eodem die de ipso Corpore et Sanguine Chi Domini naturalem famem sitimque depellebant. Ubi v ad terminum suscepti itineris perveniebant, ad vespei Oblationem celebrabant, sumebantque, quasi jejuni : que facere audebant homines, qui nec Deum timebant homines verebantur, etiam sacris diebus jejunii quadra narii..... Calicem vini Sanguinis aqua ferventi temper solitos fuisse, ex quo singuli bibebant quantum voleba mox plenum alter alteri porrigebant. In hunc porro ei rem insurrexere S. Paulus Edessenus, et S. Gamali Episcopus Perrhorum.

Denis, patriarche des jacobites, rapporte le mê récit dans son histoire, l'an 821 des Grecs, ou 510 notre ère. Ce même récit est un témoignage décisif la croyance des jacobites à la présence réelle du v Corps et du vrai Sang du Christ dans l'Euchari puisqu'on traite de novateur, qui ne craint pas D et ne rougit point des hommes, quiconque manque sacrement de l'Eucharistie. Il résulte aussi des paro citées que, jusqu'alors, on consacrait chez les syri le pain azyme.

Vous n'ignorez point, Messeigneurs, que compo une Anaphora, c'est croire pratiquement à la préser

Cur ante jejunamus, quam sacramenta sumamus? Dicimus, quia propter gulam et cibum e ligno vitæ excidimus, per jejunium quidem gulam superamus, deinde fructum vitæ, quod est Corpus Christi sumimus.

Il continue dans le même livre :

Dicuntur Corpus et Sanguis, quia non id sunt quod videntur. Nam oculis quidem videntur panis et vinum esse; verum intelliguntur et sunt Corpus et Sanguis Dei. Et quemadmodum ipse Jesus non videbatur nisi homo, et Deus erat; sic ista videntur panis et vinum, sunt autem Corpus et Sanguis.

Dans son commentaire sur l'Évangile, Dionysius parle ainsi :

Dixitque : Accipite, et comedite : Hoc est Corpus meum. Quomodo eum panem Corpus suum vocat, quûm ipsius Corpus caro sit animata et mente prædita? Virtus Spiritus Sancti, quæ in Virginem illapsa, eamdem mundavit et ex ea purum Corpus Verbo Deo formavit; ipsa hodie in panem Altari superimpositum descendit, eumque sanctificat, et facit Corpus Verbi Dei. Quum autem ipse suum id Corpus appellet, ecquis pro certo id non habeat, in dubium revocet? Duplici siquidem nos oculo præditos esse oportet, animæ scilicet et corporis, ita ut dum panem altari superimpositum per sacerdotem oculo animæ contemplemur, qui vere est caro anima et mente prædita Verbi Dei, quam ex Virgine sibi univit, quemadmodum et ipse dixit. Hoc est Corpus meum. Similiter de vino, quod suum Sanguinem appellavit, nos intelligere et credere oportet.

Pour ne pas abuser de votre attention, Messeigneurs, nous nous bornons à mentionner ici Bar-Hebrœus ou Aboul-Farage (né en 1226 et décédé en 1286). Ce savant écrivain jacobite est l'auteur d'une Anaphora

que Renaudot a traduite en latin (*Lit. orient.*, t. II, p. 456).

Il y a dans cette Anaphora, comme dans toutes les autres, plusieurs textes qui prouvent la présence réelle. Cependant, dans certains de ses écrits, Bar-Hebræus dit qu'on ne peut appeler le pain et le vin le Corps et le Sang du Christ par la nature, mais à cause de l'union avec la divinité, de même qu'on ne donne au Christ le nom de Dieu que quant à la nature divine. Néanmoins, ceci ne regarde que le comment de la chose ; et, par suite, il ne contrarie point sa croyance à la présence réelle qu'il confessa d'ailleurs dans plusieurs passages de ses œuvres. Dans son histoire des patriarches jacobites, le célèbre écrivain syrien fait mention d'une controverse qui eut lieu du temps de Georgius (élu patriarche en 759).

Cette controverse roulait sur cette phrase de l'Anaphora que le prêtre récite à la fraction de la Sainte Hostie : *Panem cœlestem frangimus in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* Les uns prétendaient qu'il fallait la retrancher de l'Anaphora de la Messe, puisqu'elle laisse entendre que ce Pain céleste n'est point le Verbe et le Fils de Dieu. Les autres tenaient à la conserver sous prétexte qu'elle ne renferme rien qui donne lieu à une pareille interprétation. On posa un jour la question au patriarche Georgius, qui répondit en ces termes :

Quandonam ea verba in Ecclesiæ ritum inducta fuerunt ignoro : quandonam vero rejecta sint, scio. Jacobus enim episcopus primus et Marcus Petri ex disciplina filius consecrationem mysticam Corporis et Sanguinis Dei Verbi nobis tradidere, in quorum tamen Anaphoris minime

reperiuntur illa verba : panem cœlestem frangimus. Et paucis interjectis subdit : Væ nobis, si in nostra confessione sit panis, qui de cœlo descendit, neque sit ipsum Verbum et Filius Dei.

Assemani le rapporte dans sa *Bibliothèque orientale* (t. II, p. 341), et les deux savants Abeloos et Lamy en font mention dans leur histoire de Bar-Hebrœus (Ire p., p. 331).

## VII. — Témoignages des rituels des nestoriens et de leurs écrivains.

Nous avons parlé plus haut de la parfaite ressemblance des rituels et des offices dans toutes les Églises syriaques, grâce à l'unité de leur origine. Aussi, les rituels et les offices des deux Églises chaldéenne catholique et nestorienne contiennent-ils un grand nombre de textes affirmant la présence réelle dans l'Eucharistie. Pour être complet, nous citons quelques textes des rituels des nestoriens et des ouvrages de leurs écrivains, sans nous arrêter sur les livres des chaldéens catholiques; car tout ce que les nestoriens ont gardé de bon dans leurs rituels, ils le doivent aux chaldéens catholiques.

Les nestoriens, dit le P. Le Brun (1), n'ont pas conservé avec moins de soin la liturgie de ces premières Églises, qui a toujours été leur liturgie ordinaire; et l'attachement qu'ils ont eu pour la doctrine de Théodore de Mopsueste et de Nestorius leur a fait aussi retenir leurs liturgies; en sorte que le missel

(1) *Exp. litt.*, t. III, ch. x, p. 447.

des nestoriens contient trois liturgies : la première intitulée des Apôtres, la seconde de Théodore l'Interprète et la troisième de Nestorius.....

L'abbé Renaudot (t. II, *Lit. orient.*) a donné une traduction latine de ces trois liturgies, sur d'autres manuscrits, et il remarque judicieusement que la première liturgie intitulée des apôtres, composée par saint Adée et saint Maris (*Composita a sancto Adæo et S. Mari orientalium doctoribus*), est l'ancienne liturgie des Églises de Syrie avant Nestorius : qu'elle est comme le Canon universel auquel les deux autres renvoient. Les jacobites syriens croient aussi que la liturgie des Églises de Mésopotamie leur a été donnée par Adée et par Agi, son disciple. Les nestoriens ne font qu'y ajouter le nom de Maris.

Le savant Assemani ajoute (*Bibl. or.*, t. IV, p. 291)

In liturgia communi, quæ Apostolorum nomine inscribitur, tam perspicua de veritate Corporis et Sanguinis Christi in sacramento testimonia continentur, ut nihil possit esse clarius. Quum Sacerdos calicem hostia signat dicit : Signatur Sanguis pretiosus Corpore sancto Domini nostri Jesu Christi; etc.; et signans sanguine hostiam dicit : Signatur Corpus sanctum Sanguine propitiatorii Domini nostri Jesu Christi, etc. Quum populo Eucharistia porrigitur, dicunt cantores : Fratres, suscipite Corpus Filii, clamat Ecclesia : Et bibite Calicem ejus in fide

Le P. Le Brun a traduit, dans l'endroit cité, ch. XIII plusieurs passages de la liturgie de Théodore. Voici d'abord l'oraison qui précède les paroles de la Consécration :

Vere, Domine, sanctus es..... Ipse (Jesus) per Spiritum æternum se ipsum obtulit sacrificium immaculatum

**Mgr CASTELLI, évêque de Tinos et Micon.**

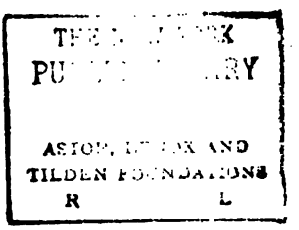
PU
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R
L

Deo..... Qui cum Apostolis suis ea nocte qua traditus est, celebravit Mysterium hoc magnum, tremendum, sanctum et divinum : accipiens panem benedixit et fregit..... et ita facite quotiescumque congregabimini in mei memoriam. Sicut præceptum nobis est ita congregati sumus, nos servi tui humiles, imbecilli, et infirmi, ut cum bona venia gratiæ tuæ, celebremus Mysterium magnum, tremendum, sanctum et divinum, per quod facta salus est magna universo humano generi nostro.

A l'invocation du Saint-Esprit, le célébrant prie :

Et veniat super nos et super oblationem hanc, gratia Spiritus Sancti..... Fiatque panis, per virtutem nominis tui, panis, inquam, iste, Corpus sanctum Domini nostri Jesu Christi : Et calix iste Sanguis Domini nostri Jesu Christi : ut quicumque cum fide vera ederit ex hoc pane, et biberit ex hoc calice, fiant illi, Domine, ad veniam delictorum et remissionem peccatorum, ad spem magnam resurrectionis a mortuis, ad salutem animæ et corporis, et ad vitam æternam in regno cœlorum.

Assemani (1) rapporte de la liturgie de Nestorius l'oraison que le prêtre récite après la Communion. La voici :

Corpus tuum, Domine, vivum, quod comedimus, et Sanguis tuus purus, quem bibimus, ne sit nobis ad nocumentum aut infirmitatem, sed ad expiationem delictorum et remissionem peccatorum, Domine omnium.

Et à la dernière bénédiction :

Ei, qui expiat delicta nostra per Corpus suum, et delet peccata nostra per Sanguinem suum, laus sit in Ecclesia ejus.

Le Brun mentionne aussi plusieurs autres passages de cette liturgie qui révèle la croyance de l'auteur à

(1) *Bibl. or.*, t. IV, p. 291.

l'Eucharistie. Nous citons, entre autres, l'oraison que le célébrant récite après la Consécration.

Et offerimus tibi sacrificium hoc vivum, sanctum, acceptabile, præclarum et incruentum, pro omnibus creaturis, et pro Ecclesia sancta.

Parmi les écrivains nestoriens, nous mentionnons d'abord Nestorius lui-même, de qui ils tiennent leur nom. Or, Nestorius ne nia point la présence réelle: mais il l'affirma clairement dans le Concile d'Éphèse qui l'anathématisa avec son erreur en 431. Il dit en effet (act. Ier, Concil. Ephes) :

Qui manducat, inquit (Christus), meam Carnem et bibit meum Sanguinem, in me manet, et ego in eo.

Un peu plus bas, il ajoute :

Qui manducat me, et ipse vivet. Quid, quæso, manducamus? Divinitatemne an humanitatem?

Dans un autre endroit, Nestorius dit :

Neque Deitas Jacobum fratrem habuit, neque Dei Verbi mortem annunciamus, dum Corpore et Sanguine Dominico reficimur.

Il résulte de là que Nestorius affirmait clairement la présence réelle. Cependant, comme il croyait qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, il prétendait qu'on ne reçoit point, dans la Communion, le Corps de Dieu, mais le Corps du Christ, auquel il attribuait une personne humaine distincte de la personne divine bien qu'elle lui soit unie.

Les écrivains nestoriens, en effet, affirment unanimement la présence réelle. Leur patriarche Jean, appelé fils du boiteux (élu patriarche en 900), dans

la vingt-septième de ses questions en langue arabe, s'exprime ainsi :

Christianus quidam de Oblatione minus recte sentiens dicit eam esse meram legem, seu ritum quemdam. Respondetur, communione privandum esse, donec a peccato suo resipiscat, et pœnitentiam ostendat, atque confiteatur Oblationis excellentiam, et convenientem eidem reddat honorem, illamque esse Corpus et Sanguinem Christi, quibus peccata delentur et debita remittuntur.

Nous avons un autre témoignage de Ebedjésus Assoubaony (Sobensis), nommé évêque d'Arabie en 1285, puis évêque de Soba en 1290. Celui-ci, après avoir parlé de l'institution de l'Eucharistie, dit encore dans son livre intitulé : *Liber Margaritæ de veritate Fidei* (pars IV, cap. v) :

Hoc itaque præcepto Dominico mutatur panis in sanctum ejus Corpus, et vinum in pretiosum ejus Sanguinem, et fiunt in remissionem peccatorum; et in emundationem, et illuminationem, et propitiationem, et spem magnam resurrectionis a mortuis, et in hæreditatem regni cœlorum. et in vitam novam illis qui, in fide non hæsitantes, hæc percipiunt. Quotiescumque enim ad hæc mysteria accedimus in ipsum Christum occurrimus, ipsumque in manibus nostris gestamus et osculamur, et eorumdem perceptione cum ipso unimur. Miscetur enim sanctum ejus Corpus cum nostris corporibus, ejusque pretiosus Sanguis nostro cum sanguine contemperatur. Unum namque corpus atque idem per finem novimus, illud quod in cœlo, et hoc quod est in Ecclesia.

Élie, métropolitain de Damas (connu sous le titre de Geauhary), qui fut transporté de Jérusalem à l'évêché nestorien de Damas en 893, dit aussi dans son livre arabe intitulé : *Concorde de la foi entre les syriens nestoriens, melchites et jacobites*, ce qui suit :

Illos quidem secum convenire deprehendo in religiosa Dominicorum dierum Festorumque christianorum observatione : necnon in oblatione Eucharistiæ, quam Christi Corpus et Sanguinem esse profitentur, etc.

Nous citons enfin le témoignage du patriarche Élie III, connu encore sous le titre d'Abi-Alim (élu patriarche en 1179, décédé en 1190). Dans son livre, *Exp. de la foi*, cet écrivain nestorien parle ainsi : « Les deux substances du pain et du vin deviennent la substance du Corps et du Sang du Christ (1). »

Certains écrivains nestoriens sont en contradiction avec l'enseignement de l'Église catholique dans ce qu'ils nomment l'explication du sacrement de l'Eucharistie. Ils prétendent, en effet, que le pain et le vin deviennent, après la Consécration, le Corps et le Sang du Christ, non pour la nature, mais à cause de l'union de la personne divine avec la personne humaine. Tandis qu'ils se trouvent en contradiction les uns avec les autres, de même qu'ils le sont avec l'Église catholique, ils affirment néanmoins que le Corps du Christ, qui se trouve dans l'Eucharistie, et son Corps, qui est au ciel, ne font qu'un.

Nous citons parmi ceux-ci Babœus le Grand, qui vivait au x^e^ siècle :

Et quemadmodum, ait (Libro de unione), Corpus quod in Ecclesia est, et Corpus, quod in cœlo, unum Corpus sunt in duabus quidem differentiis et in duabus naturis, in una vero virtute, in una propitiatione, et in uno pane, non in duobus : ita unus Filius et unus Dominus Jesus Christus.

---

(1) Cf. Assemani, *Bibl. or.*, t. III, p. 291, et Renaudot, *Lit. orient.*, t. II, p. 577.

C'est ainsi que parle aussi un auteur nestorien de l'exposition du symbole de Nicée dans son traité, contre ceux qui prétendent que nous (nestoriens) nous croyons en deux Fils; je dis, en effet :

Quemadmodum unum esse Corpus credimus Sacramenta, quæ in remissionem distribuuntur, cum eo Corpore, quod est in cœlo ad dexteram Patris. Non enim dicimus duo esse Corpora, sed unum Corpus..... unum Corpus esse confitemur et hoc visibile, et illud invisibile, non duo Corpora propter differentiam naturæ uniuscujusque.

CONCLUSION

Toutes ces citations que nous venons de faire des traditions des Églises syriaques catholiques et non catholiques ne sont qu'une faible partie des témoignages clairs et précis renfermés dans leurs livres liturgiques, leurs offices, les ouvrages de leurs Pères et de leurs écrivains sur la présence réelle du vrai Corps et du vrai Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, sous les apparences du pain et du vin et sur la transsubstantiation. De plus, si nous jetions un regard sur les traditions des autres Églises orientales : grecque, arménienne, copte et éthiopienne, unies au Siège apostolique ou séparées de sa communion, nous trouverions encore des témoignages qui ne le cèdent en rien à ceux des Églises syriaques ni pour le nombre, ni pour la clarté, ni pour l'importance.

Mais que serait-ce si nous réunissions à ces témoignages ceux de l'Église latine, que plusieurs savants théologiens ont recueillis pour chaque siècle jusqu'au XI^e^ où Béranger nia ce dogme de notre foi, et jusqu'au

XVIe siècle, époque de l'apparition du novateur Calvin et de ses adeptes. Certes, la vérité de notre croyance apparaîtrait alors aussi claire et aussi lumineuse que le soleil en plein midi.

Saint Paul ne disait-il pas déjà (Ire aux Corint., ch. x, 16) :

Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne communicatio Sanguinis Christi est, et panis, quem frangimus, nonne participatio Corporis Domini est?

Dans la même épître, l'Apôtre des nations ajoute (ch. xi, 27-28-29) :

Itaque quicumque manducaverit panem hunc vel biberit Calicem Domini indigne, reus erit Corporis et Sanguinis Domini. Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat, et de Calice bibat : qui enim manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans Corpus Domini.

Ces textes si clairs de l'Écriture, l'enseignement continuel et universel de l'Église entière, l'accord des hérétiques eux-mêmes à confesser la foi au dogme de l'Eucharistie jusqu'à Calvin, tout cela est de nature à confondre les protestants et à les convaincre d'erreur et d'opiniâtreté. Mais tout cela aussi est bien fait pour exciter les fidèles à redoubler de zèle et de ferveur envers l'admirable sacrement de l'Eucharistie et à rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces pour ce don ineffable que nul n'aurait osé ni pensé demander.

En terminant, Messeigneurs, nous supplions le Père des lumières de dissiper, par ses rayons, les ténèbres dont sont enveloppés ceux qui ne croient plus à ce dogme, et de les ramener à la foi de leurs ancêtres.

Que le Tout-Puissant, Père de la miséricorde, daigne nous combler, nous, ses fidèles enfants, des grâces abondantes dont ce sacrement est la source et enflammer nos cœurs et ceux de tous les hommes de ce feu divin qu'il est venu allumer sur la terre!

Cet accord unanime des traditions des Églises donnerait une pleine évidence à cette vérité lorsque surtout ces traditions sont fondées sur les textes les plus clairs des Saintes Écritures. Matthieu, ch. XXVI; Marc, ch. XIV, et Luc, ch. XXII, en parlant de l'institution de l'Eucharistie, rapportent les paroles mêmes de Jésus-Christ:

Hoc est Corpus meum..... Hic est calix novum testamentum in Sanguine meo qui pro vobis fundetur.

Saint Jean, ch. VI, 54 et suiv..... nous rapporte aussi que Notre-Seigneur a dit:

Amen, amen dico vobis: nisi manducaveritis Carnem Filii hominis et biberitis ejus Sanguinem, non habebitis vitam in vobis. Qui manducat meam Carnem, et bibit meum Sanguinem habet vitam æternam, et ego ressuscitabo eum in novissimo die. Caro enim mea vere est cibus, et Sanguis meus vere est potus. Qui manducat meam Carnem et bibit meum Sanguinem, in me manet et ego in illo.

# LES DEUX DERNIÈRES CATÉCHÈSES MYSTAGOGIQUES

## de saint Cyrille de Jérusalem,

### ou témoignage de la foi traditionnelle de la plus ancienne des Églises à la Très Sainte Eucharistie.

PAR M. L'ABBÉ EDMOND JASPAR

Chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Jacques à Douai (Nord) France.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MES VÉNÉRÉS CONFRÈRES,
CHERS PÈLERINS,

A l'heure où je m'arrachais à ma bien-aimée paroisse de *Saint-Jacques* et du *Saint-Sacrement-de-Miracle*, à Douai, pour aller revoir une seconde fois la *terre* à jamais *sanctifiée* (1) par les souvenirs et les trophées de notre Rédemption, S. G. Mgr Marie-Alphonse Sonnois, nouvellement promu au siège archiépiscopal de Cambrai, daignait ratifier en ces termes la mission que Messieurs les Vicaires capitulaires avaient bien voulu me donner d'aller représenter notre diocèse aux solennités eucharistiques de Jérusalem :

A la tête de ceux de nos prêtres qui vont avec vous s'associer aux travaux de cette illustre assemblée, vous irez dire aux membres qui la composent combien a toujours été vive la foi de nos pères aux divins Mystères de

(1) *Et possidebit Dominus Judam partem suam in* terra sanctificata *et eliget adhuc Jerusalem.* (*Zach.* II, 12.)

nos autels, et de quel amour dévoué tous les fidèles du diocèse de Cambrai entourent le Dieu de l'Eucharistie.

Avec quelle joie reconnaissante je m'acquitte aujourd'hui près de vous du mandat que je tiens de la trop bienveillante confiance de mon archevêque, vous le devinez bien mieux que je ne saurais le dire, Messieurs; d'autant plus qu'à l'honneur d'appartenir au diocèse qui a inauguré à la gloire de Jésus-Hostie la série d'ovations triomphales dont celle-ci forme le couronnement splendide, je joins celui d'être le pasteur d'une église qu'un grand prodige eucharistique, sous le patronage duquel je demande la permission d'abriter ma parole, a fait surnommer l'église du *Saint-Sacrement-de-Miracle*.

Le 14 avril 1254, le curé de l'ancienne collégiale de Saint-Amé, à Douai — dont l'emplacement fait partie de ma circonscription paroissiale actuelle, — distribuait à ses ouailles la communion pascale. Tout à coup, une Hostie, échappée de ses doigts, tombe sur le pavé du sanctuaire; mais voici que, se relevant d'elle-même, elle monte jusque par-dessus l'autel, et alors les espèces sacramentelles, qui voilent comme d'un nuage le corps glorifié du Christ, s'évanouissant soudain, laissent voir le Sauveur en personne, apparaissant tour à tour sous l'aspect de l'Enfant-Dieu, du Crucifié du Calvaire et du Juge sans appel des vivants et des morts.

Plusieurs jours durant, un peuple immense put assister à ces manifestations miraculeuses, et un évêque suffragant de Cambrai, le dominicain Thomas de Cantimpré, qui vint les contempler lui-même, s'en

fit le narrateur ému dans une page saisissante qu'on a citée bien des fois (1).

Il me semble, Messieurs, que le fait d'histoire locale dont je viens d'évoquer la mémoire n'est pas tout à fait sans analogie avec le travail apologétique que je vous soumets aujourd'hui. C'est bien une sorte de manifestation de la présence réelle qui se dégage des deux catéchèses mystagogiques que j'apporte devant vous comme le témoignage de la foi de vos pères au dogme de l'Eucharistie; et c'est aussi un évêque qui, au début du IV^e^ siècle, vous fait reconnaître dans l'Hostie consacrée le Jésus de Bethléem, du Golgotha et de la vallée de Josaphat.

Ah! daigne Notre-Seigneur, selon le vœu de saint Cyrille, vous faire goûter de plus en plus, à vous qui l'adorez déjà, les inexprimables suavités de son amour: *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* (2). Qu'il daigne surtout se révéler tel qu'il est aux âmes qui le cherchent de bonne foi, afin que si sa grâce en avait amené quelqu'une à ces solennités eucharistiques, destinées à rapprocher des esprits et des cœurs si bien faits pour s'entendre, elle ait la consolation de pouvoir dire, comme la noble compagne de notre Polyeucte:

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée (3)!

*
* *

Au II^e^ siècle de notre ère, alors que la disparition des derniers contemporains des apôtres ou de leurs

(1) *Thomæ Cantiprani T. Theol. doctoris, Ordinis Prædicatorum et episcopi suffraganti Cameracensis*, Bonum universale de Apibus. (Edit. de G. Colvenère, 1599, l. II, ch. XL, p. 399.) Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois en 1498.

(2) *Ps.* XXXIII, 9.

(3) Acte V, scène V du chef-d'œuvre de Corneille.

disciples immédiats va clore les temps *apostoliques*, saint Irénée, ce Syrien que la Providence avait naturalisé Gaulois en le faisant asseoir sur le siège primatial de Lyon, établissait, dans son *Traité des hérésies*, ce principe de sens commun, devenu l'une de nos lois théologiques les plus indiscutables :

Si quelque point de doctrine prêtait à contestation, ne devrait-on pas recourir au témoignage des Églises les plus anciennes — celles où ont résidé les apôtres eux-mêmes, — et en tirer ce qu'on y trouvera de clair et de décisif sur la question en litige? Et, à supposer même que les apôtres ne nous eussent rien laissé d'écrit sur le point controversé, il faudrait s'en tenir aux traditions qu'ils ont léguées aux évêques préposés par eux à la direction de ces Églises (1).

Presque à la même époque, le célèbre apologiste d'Afrique, Tertullien, émettait la même idée sous la forme de l'irrésistible argument que voici :

Toute institution, disait-il, doit nécessairement se rapporter à son origine. Il s'ensuit donc que les nombreuses et florissantes Églises de la chrétienté sont censées la même Église, l'Église primitive fondée par les apôtres et de laquelle sont issues toutes les autres. Or, il n'y a de vraie doctrine que celle de cette première Église. Par conséquent, toute croyance en parfaite harmonie avec celle de cette Église apostolique, mère et primordiale, doit être tenue pour authentique, puisque c'est celle que les Églises ont reçue des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ et Jésus-Christ de Dieu (2).

Ceci posé et admis, connaissez-vous, Messieurs, une Église qui, par l'antiquité de son origine, la

(1) L. III, 4.
(2) *Traité des prescriptions.*

majesté de ses souvenirs et la grandeur de ses infortunes, mérite plus que celle de Jérusalem la qualification d'Église-Mère (1)?

Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même en a élaboré et réuni les éléments constitutifs; il l'a immortalisée par sa présence, ses travaux, ses miracles, sa Passion, sa mort, sa résurrection et son ascension; tous les sacrements, et en première ligne le plus auguste de tous, y ont été institués; le Saint-Esprit y est solennellement descendu au Cénacle pour rayonner de là sur le reste du monde; saint Étienne illustra ce berceau de notre foi par l'effusion de son sang; tous les apôtres y ont séjourné, prêché, prié, souffert; le premier Concile y a été tenu; enfin saint Jacques le Mineur, proche parent du Christ, en a été sacré le premier évêque. Après son martyre, consommé l'an 62, il a pour successeur saint Siméon, qui ouvre une série de trente-neuf pontifes dont les noms, comme les actes, sont inscrits aux diptyques (2) de cette cité. Nous arrivons à l'an 350. Alors paraît saint Cyrille, dont la glorieuse mémoire protège ce Congrès eucharistique, qu'il a préparé plus que personne par ses incomparables catéchèses (3).

On sait avec quel fruit, après avoir été ordonné

---

(1) *Ecclesia Hierosolymitana mater est aliarum Ecclesiarum.* (Conc. gén. Const., anno 382.)

(2) Voir, sur ces diptyques, le très docte et très intéressant travail du P. Edmond Bouvy, des Augustins de l'Assomption, p. 58 et suiv. des *Etudes préparatoires au Congrès eucharistique* (Supplément aux *Questions actuelles*, 21 janvier 1893).

(3) Série d'instructions élémentaires sur le dogme et la morale, adressées aux trois classes de catéchumènes qu'on catéchisait sous le porche de l'église. Ils n'entraient dans l'enceinte du temple qu'après leur baptême.

prêtre par son évêque Maxime, il évangélisa les fidèles et les catéchumènes de sa ville natale.

C'est pour eux, dit le Bréviaire romain, qu'il composa ses catéchèses vraiment admirables, dans lesquelles, embrassant avec autant de clarté que d'abondance la doctrine catholique tout entière, il établit chacun de nos dogmes contre les ennemis de la foi. Son travail à cet égard fut si net et si concluant que les hérésies déjà existantes et même celles à naître s'y trouvèrent réfutées comme par une sorte de prescience, témoin sa démonstration de la présence réelle du Corps et du Sang de Jésus-Christ dans le merveilleux sacrement de l'Eucharistie (1).

C'est dans les deux dernières de ses cinq catéchèses *mystagogiques* (2) que se lit l'exposé des ineffables mystères dont ce Congrès sera la glorification la plus éclatante mentionnée jusqu'à ce jour. C'est d'elles seules que je dois m'occuper ici, avec le regret de passer sous silence les trois autres de même titre, et les dix-huit instructions catéchistiques de plus longue haleine que saint Cyrille prêchait aux catéchumènes de son temps, sous le porche de la basilique du Saint-Sépulcre.

Ces catéchèses mystagogiques et autres ne ressemblent nullement à des thèses proprement dites, où les vérités sont démontrées à grand renfort d'arguments philosophiques, théologiques et historiques, méthodiquement disposés. Elles ont même une allure différente de celle qu'ont adoptée les écrits analogues des

(1) IV[e] leçon de l'Office de saint Cyrille de Jérusalem.

(2) Ainsi appelées parce qu'elles sont une exposition doctrinale des mystères eucharistiques et qu'elles s'adressent aux baptisés qui y ont participé.

autres Pères qui vécurent vers cette époque, et pourtant on y retrouve à chaque ligne la trace du procédé *patristique* par excellence, qui consiste à s'inspirer en tout et partout des Saintes Écritures. Saint Cyrille est un maître en cette science, où il puise une autorité souveraine. Dédaigneux des raisonnements purement humains et des ressources qu'aurait pu lui fournir son évidente érudition, il demande modestement à n'être cru de ses auditeurs qu'à la condition d'appuyer d'un bout à l'autre son enseignement sur les Saintes Lettres, « car, dit-il, la foi qui nous conduit au salut ne résulte pas du vain cliquetis de notre éloquence à nous, elle tire toute sa force du témoignage de la parole de Dieu ». (1)

On imaginerait difficilement à quel degré saint Cyrille a reçu du Saint-Esprit le don d'interpréter les divines Écritures. Il se les est assimilées au point d'en avoir toutes les pages perpétuellement présentes à la pensée : il rapproche les citations l'une de l'autre, les élucide l'une par l'autre et, de leurs rayons combinés, projette un faisceau d'éblouissante lumière sur la vérité en question. Ce n'est pas, tant s'en faut, de l'exégèse d'école, c'est plus et mieux que cela : c'est la science toute céleste dont parle saint Paul aux Corinthiens (2), science qui, en contribuant à la sanctification de ceux à qui elle s'adresse, atteste aussi la sainteté de celui qui la possède (3).

---

(1) IV[e] Catéchèse, art. 57, *De Spiritu Sancto*, p. 60 de la belle édition bénédictine de Dom Touttée, de la Congrégation de Saint-Maur. Paris, chez J. Vincent, 1720.

(2) *I Cor.* XII, 10.

(3) *Gratia gratis data.*

Ne me proposant point d'essayer ici une analyse littéraire de l'œuvre apologétique de saint Cyrille, je ne signale qu'en passant la clarté d'exposition, la sereine simplicité de forme, la verve et la grâce de diction qui s'y révèlent partout, et j'aborde sans plus tarder l'examen des deux catéchèses mystagogiques qui ont particulièrement trait à l'objet de ce Congrès.

*
* *

*IV^e^ catéchèse.* — Préludant à la grande division qui devait être adoptée de tous les théologiens, saint Cyrille envisage successivement l'Eucharistie comme *sacrement* et comme *sacrifice*.

Sa catéchèse mystagogique est un superbe commentaire du passage de saint Paul (1), que l'Église a choisi pour épître de la Messe du Très Saint-Sacrement, et qui confirme, par le témoignage *personnel* du grand Apôtre, les trois autres témoignages concordants des évangélistes saint Matthieu, saint Marc et saint Luc sur l'institution de l'adorable Eucharistie (2).

Saint Cyrille commence sa quatrième catéchèse par déclarer qu'il lui suffit de la seule autorité de saint Paul pour établir la vérité de ce grand dogme.

C'est Jésus-Christ lui-même qui a daigné révéler directement au grand Apôtre ce que celui-ci nous enseigne à ce sujet (3) : or, nul ne connaît mieux sur ce point la pensée de Jésus-Christ que Jésus-Christ lui-même; donc, quand il affirme avec serment que le

---

(1) *I Cor.* XI, 23 et s.
(2) *Matth.* XXVI, 26; *Marc.* XIV, 22; *Luc.* XXII, 17 et s.
(3) *Gal.* I, 11, 12.

pain se change en son Corps et le vin en son Sang, qui peut révoquer en doute sa parole divine?

Le changement miraculeux opéré aux noces de Cana en faveur de deux jeunes époux nous prépare d'ailleurs à croire la transsubstantiation bien autrement étonnante accomplie à la Cène au profit des enfants de l'Époux céleste, lesquels ne peuvent rêver d'aliment plus désirable que celui dont ils se nourrissent à l'autel.

Saint Cyrille distingue soigneusement les accidents eucharistiques d'avec l'auguste substance voilée sous ces apparences d'emprunt. Il montre que, en vertu des paroles sacramentelles, il n'y a que le Corps de Jésus-Christ sous l'espèce du pain, et que son Sang sous l'espèce du vin (1), bien que, par une circonstance nécessaire, résultant de l'indivisibilité d'une vie désormais à l'abri de toute atteinte, le Christ se trouve tout entier où est son Corps, tout entier où est son Sang.

Et dans quel but, se demande notre saint docteur, un si grand sacrement a-t-il été institué? C'est afin que, de même que nous nous assimilons la nourriture matérielle en nous l'incorporant, de même, par la manducation de Jésus-Christ, nous devenions un même corps, un même sang avec lui, c'est-à-dire des *porte-Christ* (2).

Telle est la merveilleuse transformation contre

---

(1) Conc. de Trente, sess. XIII, ch. III.

(2) Ce passage est cité aux leçons IV et V du second nocturne de la V[e] férie dans l'octave du Saint Sacrement (office du Bréviaire romain), où l'Eglise a reproduit de longs extraits de cette incomparable catéchèse de saint Cyrille.

laquelle protestaient à l'envi les Juifs de Capharnaüm, parce que, se fondant sur une interprétation trop étroite des paroles du divin Maître, ils la regardaient comme un acte d'intolérable anthropophagie.

Ce Pain sacré, infiniment supérieur aux pains de proposition de l'ancienne alliance, sanctifie l'âme et le corps des communiants.

Quant aux impressions, pour ainsi dire *de surface*, que donnent les sens, nous devons les écarter absolument pour ne nous en rapporter qu'aux témoignages de la foi (1).

Voilà, d'après la première des deux catéchèses que nous analysons, le résumé succinct de la croyance de l'Église de Jérusalem touchant l'Eucharistie. Or, puisque cette croyance est de tous points conforme à la nôtre, j'en conclus, selon le mot de Tertullien, que nous sommes en parfaite communion d'idées avec les apôtres de Jésus-Christ, ou, en d'autres termes, que nous sommes indubitablement dans la vérité : *Communicamus cum Ecclesiis apostolicis, quod nulla doctrina diversa, hoc est testimonium veritatis* (2).

Resterait à faire remarquer la suprême aisance avec laquelle saint Cyrille conduit toute cette démonstration. Il n'a devant lui que des néophytes à peine initiés de

---

(1) Comme le fait justement remarquer M. le docteur Didiot, les sens, à le bien prendre, ne sont pas dans l'erreur : ils perçoivent ce qu'ils doivent percevoir. Saint Thomas d'Aquin (leçon V du second nocturne de l'office du Saint-Sacrement, à Matines) corrige sur ce point ce qui a été plus poétiquement que théologiquement dit : *Visus, tactus, gustus, in te fallitur.* On peut constater néanmoins que saint Cyrille, lui aussi, insiste à plusieurs reprises sur ce témoignage *erroné* des sens, à l'exception de celui de l'ouïe : *Sed auditu solo tuto creditur.*

(2) *De Præscript.*

la veille aux mystères qu'il leur expose en se mettant à leur portée; qu'eût-il dit, je le demande, s'il avait eu à convaincre les hérétiques qui devaient apparaître quelques siècles plus tard, Bérenger, Calvin, Zwingle et les autres?

***

*V^e^ catéchèse.* — La V^e^ et dernière catéchèse mystagogique a, pour la liturgie eucharistique, l'importance que la quatrième peut offrir pour le dogme. Saint Cyrille entreprend d'éclairer ses ouailles sur la manière dont s'accomplit le Sacrifice non sanglant de l'autel. Rien de plus propre que cet enseignement quinze fois séculaire à nous prouver que la Messe, telle que nous la célébrons aujourd'hui, reste, dans ses rites essentiels, absolument la même que celle que célébrait à Jérusalem son premier pontife, l'apôtre saint saint Jacques, formé à l'école de Jésus-Christ.

Saint Cyrille suppose que l'évêque a commencé les Saints Mystères par le baptême et la confirmation des catéchumènes. Les rites qui se succèdent alors dans la liturgie orientale sont identiques aux nôtres pour le fond et presque toujours pour la forme. Il n'y a pas une seule différence substantielle, et l'unique prière qui ait fourni matière à dissidence est une invocation pressante par laquelle le célébrant supplie l'Esprit-Saint de descendre sur le pain et le vin qui vont devenir le Corps et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La place que le saint docteur assigne à cette invocation, et qui répond à peu près à celle que l'oraison *Hanc igitur oblationem* occupe encore à présent au Canon de la Messe, permet de croire que

c'est par suite d'une transposition postérieure, que cette prière, d'ailleurs très belle, très ancienne et très digne d'être conservée, a été jointe immédiatement par certaines liturgies à la formule de la Consécration, comme faisant corps avec elle et partageant son efficacité (1).

Nous pourrions signaler encore quelques légères interversions portant sur le *Memento* des vivants, sur le baiser de paix et sur d'autres points d'importance secondaire; mais, au lieu de m'arrêter à ces menus détails, j'aime mieux mettre en relief la valeur de propitiation que saint Cyrille attribue au sacrifice de la Messe, quand il dit, par exemple, que porter à l'autel le souvenir d'un défunt, même pécheur, c'est offrir pour le soulagement de son âme souffrante l'Hostie divine immolée jadis pour nos péchés : *Christum mactatum pro peccatis nostris offerimus* (2). Impossible aussi de ne point faire remarquer, dans la belle explication du *Pater* donnée par saint Cyrille, que c'est bien l'Eucharistie qu'il entend par le *pain supersubstantiel* que nous demandons, dit-il, à recevoir « aujourd'hui, c'est-à-dire chaque jour ». (3)

Mais le célébrant vient de s'écrier : *Sancta sanctis!*

---

(1) Outre cette explication reconnue comme *plausible* par un éminent docteur en théologie dont le nom fait autorité en ces matières, M. le chanoine Jules Didiot, professeur à l'Université catholique de Lille, on peut lire une réfutation très complète des arguments tirés mal à propos de saint Cyrille, en faveur de la prétendue efficacité consécratoire de l'invocation à l'Esprit-Saint, ou *Epiclesis*, dans la vigoureuse thèse du P. Michel, missionnaire d'Alger (Etudes préparatoires au Congrès eucharistique de Jérusalem, *question* de l'*Epiclèse*, p. 162, 163).

(2) Edit. bénédictine de Dom Touttée, p. 328.

(3) *Illud autem Hodie, dicitur pro Quotidie. Ibid.*

Les choses saintes aux saints! et voici qu'au chant mélodieux d'un verset de psaume (1) qui ressemble à une invitation céleste : « Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux », le fidèle s'avance, pénétré de respect et de foi, pour recevoir, dans l'attitude la plus propre à prévenir toute profanation, même purement matérielle, le pain et le vin consacrés. *Amen*, répond-il en communiant tour à tour sous chacune des deux espèces; après quoi il porte aux organes de ses sens, pour les consacrer par cet ineffable contact, quelques gouttes du Sang divin pieusement recueillies en passant sa main sur ses lèvres encore humides.

Le mystère eucharistique est consommé, et, pendant que le prêtre va réciter la Postcommunion, le chrétien s'abandonne à toute l'effusion de sa reconnaissance: il s'arme d'énergiques résolutions pour la journée qui commence et dans laquelle il doit travailler à se rendre digne de goûter, le lendemain, les mêmes joies spirituelles que la veille.

*
* *

Quelle consolation pour nous, Messieurs, de trouver ainsi la justification détaillée de nos croyances ainsi que de nos pratiques religieuses dans un document authentique datant de quinze cent quarante ans, puisque c'est au plus tard en 352 qu'ont été prononcées ces magistrales catéchèses (2)!

Ah! en vous apportant, après quinze siècles, l'écho toujours vibrant des enseignements qui ont retenti

---

(1) *Ps.* XXXIII.
(2) V[e]-VI[e] catéchèses, § 20, *De uno Deo.*

pour la première fois à quelques pas de cette enceinte, et en les voyant reçus avec un égal respect par cette nombreuse famille de frères qu'un même amour pour le Christ a rassemblés ici de tous les points de l'Orient et de l'Occident, sous la présidence d'un Légat qui nous apparaît comme la plus suave incarnation du Père commun des fidèles, je ne puis m'empêcher d'y saluer l'espérance d'un retour prochain à ces beaux jours de la primitive Église où *la multitude des croyants ne formait*, comme nous tous, *qu'un cœur et qu'une âme* (1). Et puisque, selon le mot de saint Paul, *nous ne composons, malgré notre nombre, qu'un même corps mystique, en communiant d'un même Pain* (2), je demande en finissant à Notre-Seigneur Jésus-Christ que cette *union* se perfectionne jusqu'à devenir l'*unité*, afin de réaliser ce vœu suprême du divin Maître : « Qu'il n'y ait plus qu'un seul bercail et un seul pasteur! *Et fiet unum ovile et unus pastor.* » (3)

---

(1) *Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una.* (*Act.* IV, 32.)

(2) *Unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus* (*I Cor.* X, 17.)

(3) *Joan.* X, 16.

## Aperçu historique
# DE LA TRADITION DE L'ÉGLISE DE JERUSALEM
### au sujet de la doctrine et du culte eucharistiques.

PAR LE RME P. JACQUES DE CASTELMADA
Custode de Terre Sainte.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Si le sacrement de l'Eucharistie, par lequel « la créature nouvelle », selon l'expression de saint Léon, « s'enivre et se nourrit du Seigneur lui-même » (1), fait l'objet de doux et de suaves entretiens dans toute assemblée eucharistique, en quelque lieu qu'elle ait établi ses réunions, combien, à plus forte raison, de tels entretiens inonderont nos âmes d'une douce joie dans cette Ville Sainte où Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu et vrai homme, a, la nuit même où il fut trahi, institué ce prodige des mystères, comme l'appelle saint Jean Chrysostome (2), et que saint Thomas nous dit être le plus grand miracle fait par le Sauveur (3). C'est bien inspiré d'en haut que Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a donné son approbation à la célébration, à Jérusalem, de ces solennités eucha-

(1) LEO MAGN. Serm. LXIII de *Pass. Dom.* XII, c. VI.
(2) Hom. LX ad pop. Antioch.
(3) Opusc. LVII.

Le R P. JACQUES de CASTELMADA, custode de Terre Sainte.

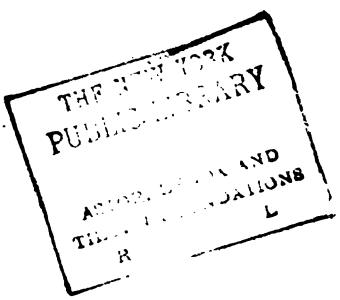
THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

ristiques, et a envoyé S. Ém. le cardinal Benoît-Marie Langénieux, archevêque de Reims, que nous avons l'honneur insigne de posséder parmi nous, et qui, au nom et au lieu du Souverain Pontife, préside, en qualité de Légat, ces mêmes fêtes eucharistiques. Tous, donc, nous rendons nos actions de grâces à Son Éminence qui, avec tant de bonté et de distinction, dirige nos sessions. Nous nous faisons également un devoir de payer notre tribut de louanges à S. G. Mgr Victor-Joseph Doutreloux, évêque de Liége, président du Comité permanent des Œuvres eucharistiques. Nouveau Cyrille et véritable Chrysostome de notre époque, il ne cesse de faire tous ses efforts afin que le divin sacrement de l'Eucharistie soit partout et en tous lieux, non seulement connu, mais encore honoré d'un culte digne et convenable. Toutes mes félicitations, enfin, à Messieurs les membres du Comité permanent de l'Œuvre eucharistique, dont tous les travaux et les études ont pour but d'amener les novateurs aux pieds de nos autels, afin que là, avec le secours de la grâce divine, ils vénèrent avec nous le sacrement du Corps et du Sang du Seigneur et se nourrissent du même aliment et du même breuvage supersubstantiels. Et maintenant, puisque, pour me conformer au désir exprimé par le très honorable M. de Pèlerin, secrétaire du Comité permanent de l'Œuvre, je dois prendre la parole sur un si grand mystère, j'ai pensé, Messieurs, ne pouvoir faire une chose plus convenable à mon caractère et plus utile à ce Congrès que de vous entretenir de la tradition, de la doctrine et du culte eucharistiques dans la très sainte Église de Jérusalem.

Et pourquoi cela ne me serait-il pas permis? A une époque où, aux Portes mêmes du Cénacle, s'étalent et se vendent sans pudeur les productions des réformateurs remplies d'enseignements contraires à la doctrine du Christ, n'est-ce pas une excellente pensée que celle qui m'ordonne de venir, dans ce discours, défendre, au moyen de la tradition vénérable de cette Église, la doctrine orthodoxe du sacrement de l'Eucharistie? Et ne faut-il pas que la vérité brille d'une lumière d'autant plus éclatante que plus impunément se répandent partout les inventions de l'erreur? Confiant donc dans votre bienveillante indulgence, j'entre immédiatement en matière.

Le peuple juif, auquel tout, comme dit l'Apôtre, arrivait en figures, ne fut nullement privé de symboles et de figures eucharistiques; mais c'est surtout dans cette ville, la cité du Saint, où, d'après les desseins de Dieu, devait être institué ce sublime mystère de l'amour infini, que nous les retrouvons plus nombreux.

Pour un développement complet de notre sujet d'après les figures et les symboles qui, dans la pensée divine, désignaient ce sacrement, surtout d'après ceux qui furent employés à Jérusalem, nous devrions, dans un exorde, parler de ces derniers pour arriver par eux jusqu'au sacrement qui en est la réalité telle qu'elle nous a été donnée par le Christ Notre-Seigneur. Cependant, afin de ne pas abuser de votre patience en prolongeant outre mesure ce discours, je laisserai tout cela de côté et j'aborderai directement l'histoire d'un si grand mystère, telle que nous la retrouvons à Jérusalem.

Nous croyons, non seulement bon, mais même tout

à fait nécessaire au sujet que nous entreprenons de traiter de rapporter d'abord la doctrine de ce très saint Mystère d'après saint Jean (1) et ensuite son institution d'après saint Matthieu (2).

Aux foules qui le cherchaient à cause du miracle de la multiplication des pains, le Christ disait : « Je suis le Pain de vie..... Je suis le Pain vivant qui suis descendu du ciel; si quelqu'un mange de ce Pain, il vivra éternellement, et le Pain que je lui donnerai est ma chair pour le salut du monde. » Et comme les Juifs discutaient entre eux et se demandaient comment il pourrait leur donner sa Chair à manger, sans leur donner d'autre explication, il affirme de nouveau la nécessité de la manger en disant : « Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'homme et ne buvez son Sang, vous n'aurez pas la vie en vous; celui qui mange ma Chair et boit mon Sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma Chair est vraiment une nourriture et mon Sang véritablement un breuvage; celui qui mange ma Chair (répète-t-il) et boit mon Sang demeure en moi et moi en lui. C'est là le Pain qui est descendu du ciel. Celui qui mange ce Pain vivra éternellement. » C'est par ces paroles que le Christ promet aux Capharnaïtes l'institution du sacrement et leur annonce la nécessité pour les hommes d'y participer, afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient avec la plus grande abondance possible (3). On sait les détestables efforts des protestants pour donner à ces paroles du divin Maître un sens figuré; mais vaine tentative!

(1) *Joan.* VI, 48.
(2) *Matth.* XXVI, 26.
(3) *Joan.* X, 10.

Jésus-Christ, en effet, ne blâme nullement ceux de ses disciples qui donnaient à ces paroles un sens réel; il connaissait très bien leur ignorance du mystère au moyen duquel il désirait livrer aux hommes son Corps à manger et son Sang à boire; il en avait vu un certain nombre l'abandonner et renoncer à le suivre à cause du sens trop matériel qu'ils attribuaient à cette *anthropophagie;* et cependant, il ne veut pas leur donner un autre enseignement, mais affirme de nouveau qu'il faut, sous peine de mort, accepter sa doctrine et dit : « Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'homme et ne buvez son Sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » Or, ce que Jésus avait annoncé à Capharnaüm, c'est à Jérusalem qu'il devait l'accomplir.

En effet, après avoir achevé avec ses disciples la Pâque figurative, mais avant d'être livré aux Gentils pour être par eux flagellé et crucifié; avant aussi de répandre, pour la rémission de nos péchés, son Sang précieux et de donner sa vie pour la vie des hommes, il prit le pain et, rendant grâces, le rompit et le donna à ses disciples en disant : *Prenez et mangez; ceci est mon Corps.* De même aussi il prit le calice, rendit grâces et le leur donna en disant : Buvez-en tous : *Ceci est, en effet, mon Sang du Nouveau Testament, lequel sera répandu pour beaucoup en rémission des péchés.* Et Jésus ne se réserva pas à lui seul ce pouvoir, mais il le conféra expressément à ses disciples en disant : *Faites cela en mémoire de moi* (1). Depuis cette nuit, dont le souvenir ne doit jamais sortir de la mémoire des hommes, ce divin, mais non

(1) *Luc.* XXII, 19.

immense amas de ruines (1)? Cependant, les chrétiens, le danger passé, retournèrent bientôt à Jérusalem et habitèrent de nouveau son enceinte déserte (2); ils en recherchèrent aussitôt et en retrouvèrent les traditions évangéliques, et de nouvelles assemblées purent, avec une dévotion fervente, vénérer le saint Cénacle et le Sépulcre glorieux du Seigneur. Eusèbe nous apprend (3) qu'il s'y forma bientôt une petite Église avec son évêque, et qu'elle fut aussi arrosée par le sang des martyrs. Nul doute que les fidèles de cette Église n'aient conservé la foi à la Sainte Eucharistie, puisqu'ils ne cessèrent de posséder et de vénérer le Cénacle. De fait, le célèbre philosophe et martyr du Christ, Justin de Néapolis (aujourd'hui Naplouse), en Palestine, écrivant à Antonin le Pieux pour justifier les chrétiens des calomnies des Gentils, expose en ces termes la liturgie relative à la confection de ce Mystère (4) :

Celui qui croit et accepte notre doctrine, nous le purifions ainsi : nous le conduisons au lieu où sont réunis ceux qu'on appelle frères ; là nous récitons avec ferveur d'esprit les prières communes, tant pour nous-mêmes que pour tous les autres, en quelque lieu qu'ils soient, afin que, après avoir connu la vérité, nous obtenions encore cette grâce de mener une vie remplie de bonnes œuvres et d'être trouvés gardiens fidèles des commandements, pour arriver par là à la vie éternelle. Dès que nous avons cessé de prier, nous nous saluons mutuellement par un

(1) Jos. Flav. *De bello Jud.*, l. VII, c. I. Eus. *Chron.* A. c. LXXI.
(2) S. Epiph., *de mens et pond.*, n. 4 et 15. (*Patr. gr.*, éd. Migne).
(3) Eus. *Hist. eccl.*. I, III.
(4) *Apol. I, al. II pro Christ.*, n. 65 et 66. (*Patr. gr.*, éd. Migne), t. VI.

baiser. On offre alors à celui qui est le premier des frères du pain et une coupe d'eau et de vin; celui-ci les prend, et, donnant louanges et gloire au Père commun par l'invocation des noms du Fils et du Saint-Esprit, il accomplit tout au long l'Eucharistie, c'est-à-dire l'action de grâces pour tous les dons reçus de lui. Quand il a fini les prières et l'Eucharistie, tout le peuple s'écrie : *Amen*. *Amen* en hébreu a la même valeur que *Fiat*, qu'il en soit ainsi. Puis, lorsque celui qui préside a fini les prières et que tout le peuple a répondu, ceux qui, chez nous, sont appelés diacres prennent le pain, le vin et l'eau sur lesquels l'action de grâces a été récitée et les distribuent à chacun des assistants afin qu'ils y participent et les portent aussi aux absents.

Cet aliment porte chez nous le nom d'Eucharistie; il n'est permis à personne d'y participer, sinon à celui qui croit vrai tout ce que nous enseignons, et qui a été lavé dans le bain destiné à la rémission des péchés et à la régénération, afin de vivre selon l'enseignement du Christ. Car ces choses, nous ne les considérons pas comme un pain commun ni comme un breuvage commun (que les novateurs écoutent bien ces paroles); mais de même que, par le Verbe de Dieu, Jésus-Christ notre Sauveur s'est fait chair et que, pour notre salut, il a pris chair et sang, de même aussi cette nourriture sur laquelle, au moyen d'une prière renfermant ses propres paroles, les grâces ont été accomplies afin qu'elle puisse nous nourrir et se changer en notre sang et en notre chair, cette nourriture, dis-je, est la Chair et le Sang de ce même Jésus incarné; tel est l'enseignement que nous avons reçu. En effet, les apôtres, dans leurs commentaires appelés évangiles, nous apprennent qu'ainsi leur ordonna Jésus, c'est-à-dire que, ayant pris du pain, il rendit grâces et dit : *Faites cela en mémoire de moi : Ceci est mon Corps :* et que, de même, ayant pris le calice, après avoir rendu grâces, il dit : *Ceci est mon Sang.*

Parlant ensuite de la manière dont le jour du

dimanche est sanctifié en Palestine, le même Saint ajoute :

Le jour du soleil, comme on l'appelle, on réunit, en un seul endroit, tous ceux qui habitent les villes et la campagne, et on lit les commentaires des apôtres ou les écrits des prophètes, selon que le temps le permet. Puis, lorsque le lecteur a fini, celui qui préside commence un discours pour avertir et exhorter les fidèles à imiter des choses si belles. Alors tous, nous nous levons et récitons des prières et, lorsqu'elles sont terminées, on offre, comme nous l'avons dit, le pain, le vin et l'eau; celui qui préside récite ensuite avec toute sa ferveur les prières et les actions de grâces, et le peuple s'écrie : *Amen*. Enfin a lieu la distribution des choses sur lesquelles ces grâces ont été faites et leur communication à chacun des assistants, et, quant aux absents, on les leur envoie au moyen du diacre (1).

Telles sont les paroles de Justin qui, sans être arrêté le moins du monde par la discipline de l'arcane, compare le mystère de l'Incarnation à celui de l'Eucharistie et, par là, indique assez clairement le miracle de la transsubstantiation que les novateurs ne cessent de rejeter. De même, en effet, que, par la puissance d'une parole divine, le Verbe s'est fait chair, de même aussi, par une autre parole que le Christ lui-même nous a révélée, celui-ci a voilé aux yeux de la chair, sous les espèces du pain et du vin, sa propre humanité.

Il ne reste plus aucun doute sur l'authenticité de l'épitaphe que fit graver en vers grecs, sur son sépulcre, saint Abercius, qui vivait au temps de Marc-Aurèle. On sait que S. M. Abd-ul Hamid Khan, empereur des Ottomans, fit don de ce cippe à Notre

(1) *Apol. I, al. II, pro Christ.*, n. 69.

Saint-Père le Pape Léon XIII, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son épiscopat, et le lui envoya par le moyen de S. B. Mgr Pierre-Étienne X, patriarche arménien de Cilicie. L'inscription de ce cippe contient les vérités les plus précieuses, tout à fait conformes à la foi catholique, vérités déjà communément reçues dès les temps apostoliques dans les régions de Palestine, de Syrie et de Mésopotamie, et parmi lesquelles on retrouve, en particulier, avec l'emploi du symbole de l'*Ichthys*, la foi au dogme de la transsubstantiation.

Voici la traduction de cette épitaphe que je vous prie d'avoir la patience d'écouter :

Citoyen de cette très illustre ville (de Hiérapolis), j'ai, de mon vivant, fait faire ce sépulcre afin que mon corps inanimé y repose en paix. Mon nom est Abercius : je suis disciple du Pasteur sans tache qui paît dans les champs et les vallées le troupeau des agneaux spirituels et dont l'œil suprême contemple toutes choses. Lui-même a daigné m'enseigner la parole de vie ; lui-même m'a inspiré de visiter Rome. J'ai donc vu dans cette ville royale cette auguste épouse de César, aux vêtements et aux cothurnes d'or ; j'ai vu ce peuple qui porte aux doigts des anneaux précieux. Au retour j'ai parcouru les pays de la Syrie et ses villes innombrables, ainsi que Nisibe et les régions au delà de l'Euphrate. Partout j'ai admiré l'union des esprits et des cœurs. La foi distribue à chacun des fidèles chrétiens le même aliment spirituel, l'Ichthys, l'auguste et divin *Poisson* de la fontaine sacrée, qui d'abord a été reçu par la Vierge sans tache et qui est perpétuellement offert aux amis de Dieu, pour les faire participer au vin délectable mélangé de pur froment. Telles sont les paroles que moi, Abercius, dans la soixante-douzième année de mon âge, j'ai fait graver sur ce marbre. Si quelqu'un ayant ma foi vient à les lire, qu'il prie pour moi. Que personne n'ait la témérité de donner mon sépulcre à

un autre. Que le violateur soit condamné à une amende de deux mille pièces d'or à payer au fisc romain et à une autre de mille, qu'il payera à ma chère patrie, la ville de Hiérapolis.

Il n'y a personne qui ignore que, selon le symbolisme reçu chez les premiers chrétiens, l'Ichthys (Ἰχθύς) mystique ou le poisson de la fontaine sacrée représentait le Christ, l'Ichthys céleste (τὸν οὐράνιον Ἰχθύν), c'est ce que démontrent les plus anciens monuments, surtout les monuments sépulcraux et liturgiques. Cet Ichthys (poisson), donné perpétuellement à manger aux amis de Dieu afin qu'ils participent au vin délectable mélangé de pur froment, est la communion par l'Eucharistie au Corps et au Sang de Jésus-Christ. Dans une inscription trouvée à Autun et que le célèbre de Rossi déclare composée au commencement du IIIe siècle, quoique retouchée et remise en place dans le courant du IVe siècle, le Christ est également représenté sous le symbole de l'Ichthys (1). Mais nulle

(1) Voici cette inscription traduite en français d'après la plus récente version latine qu'en a donnée M. Manoury dans son ouvrage *l'Enseignement chrétien* (n° d'octobre 1875). « Le céleste Ichthys, le Fils de Dieu, du fond de son Cœur sacré, a révélé ses oracles et a, au milieu des mortels, pris une vie mortelle. Ami, purifie ton âme dans les eaux divines, dans ces eaux intarissables par lesquelles la Sagesse répand ses trésors : *Reçois la nourriture du Sauveur des saints; c'est un aliment doux comme le miel, Reçois, mange et bois;* TU TIENS DANS TES MAINS LE POISSON (l'Ichthys). *Sois ma joie dans le poisson.* O Maître, mon Sauveur, c'est là mon désir ardent. Je t'en conjure, que ma mère contemple joyeuse la lumière des morts. Qu'avec toi, ô mère bien-aimée, Ascandius, le père chéri de mon cœur, et vous tous mes proches qui résidez dans la gloire, tous, vous vous souveniez de Pectorius. » Maintenant, quel est cet aliment du Sauveur des saints, sinon celui dont le Sauveur lui-même a dit : *Ma Chair est véritablement une nourriture et mon Sang véritablement un breuvage : celui qui me mange*

part, peut-être, ce symbole ne se trouve exprimé plus explicitement que sur la pierre sépulcrale érigée à la mémoire d'une certaine Maritime. Sur cette pierre ornée d'un poisson et d'une ancre et qui remonte aussi au IIIe siècle, on lit ce qui suit :

O vénérable Maritime, jamais tu n'as perdu la très douce lumière, car tu portes avec toi l'Ichthys (Ἰχθύς) immortel, le Seigneur de toutes choses. Ton amour céleste t'a enlevée au sein de l'infini.

Cette doctrine et cette liturgie eucharistiques de saint Justin, nous les trouvons rapportées par saint Cyrille de Jérusalem vers le milieu du IVe siècle. Dans sa XXIIe catéchèse, qui est la quatrième de celles dites mystagogiques, il expose sans ambages au peuple hiérosolymitain la foi à la présence réelle et à la transsubstantiation; dans la XXIIIe catéchèse (cinquième mystagogique) (1), il décrit directement et simplement la liturgie et le culte de ce très saint mystère, tels qu'ils étaient en usage à cette époque à Jérusalem. Dans cette catéchèse, en effet, après avoir cité les paroles de saint Paul tirées de la première épître aux Corinthiens (2), il ajoute très clairement :

Puis donc que le Christ a déclaré et dit de ce pain : *Ceci est mon Corps*, qui osera désormais hésiter? Après que lui-même a assuré et dit : *Ceci est mon Sang*, qui jamais pourra dire que ce n'est pas son Sang?

---

*lui aussi vivra à cause de moi.* Ainsi, nous le répétons, manger l'Ichthys, c'est manger le Christ lui-même, ce que, à cette époque, on représentait par la figure du poisson.

(1) *Patr. gr.*, éd. Migne, t. XXXIII.

(2) *I Cor.* XI, 23 et s.

Puis, après avoir rappelé le miracle de la conversion de l'eau en vin opéré à Cana de Galilée, il le compare au miracle de la conversion du vin en Sang opéré dans l'Eucharistie et conclut (1) :

Si nous croyons celui-là, comment pouvons-nous douter de celui-ci?

Plus loin il ajoute :

Appelé à des noces terrestres, il a opéré un aussi étonnant miracle, et nous pourrions ne pas admettre qu'il ait fait bien davantage en faveur des enfants de son mariage spirituel en les faisant participer à son Corps et à son Sang? Recevons donc ces choses avec une pleine persuasion que c'est bien le Corps et le Sang du Christ. Car sous la figure (τύπος) du pain tu reçois le Corps, et sous la figure (τύπος) du vin tu reçois le Sang, et en recevant le Corps et le Sang du Christ, tu lui deviens concorporel et consanguin.

Et, comme si par avance il eût voulu rejeter la nouvelle théorie des calvinistes, il écrit avec plus de clarté encore (2) :

C'est pourquoi garde-toi de considérer le Pain et le Vin (eucharistiques) comme simples et ordinaires; ils sont en effet devenus le Corps et le Sang du Christ, selon l'assurance du Seigneur. Ne juge pas selon le goût, mais avec une foi exempte de tout doute, et sois certain qu'il t'a été accordé en don le Corps et le Sang du Christ.

Voilà, Messieurs, ce qu'on enseignait à Jérusalem vers le milieu du IVe siècle, et cette doctrine n'était pas nouvelle, puisque le même docteur saint Cyrille

(1) S. Cyrill., *Hier. ibid.*, n. 2.
(2) *Ibid.*, n. 23.

la déclare tirée des traditions sacrées. Dans sa catéchèse XXIII^e^, en effet, il dit au peuple :

Gardez inviolablement ces traditions et conservez-vous vous-mêmes exempts d'erreurs.

Cette doctrine de saint Cyrille au sujet du sacrement de l'Eucharistie a paru si précise aux novateurs eux-mêmes, qu'ils ont renoncé à l'idée de la faire servir à la défense de leur propre opinion. Pfaffius, professeur de la confession de Cologne, contraint par la force de l'évidence, affirme ce qui suit :

Il faut donc, d'après Cyrille, dire que la principale oblation, celle qui est essentielle au sacrifice eucharistique, est celle qui est appelée adoration non sanglante (Λατρεία ἀναίμακτος), qui change le pain et le vin au Corps et au Sang du Christ; de telle sorte que le sacrifice, parfait par la Consécration, devient, après cette Consécration, sacrifice de propitiation (θυσία τοῦ ἱγασμοῦ) et doit être aussi offert pour les autres. On ne peut nullement nier que l'opinion de Cyrille ne soit tout à fait voisine des désirs de l'Église romaine.

De plus, les professeurs de l'Université de Montauban ont spontanément et librement admis que saint Justin et saint Cyrille, ainsi que saint Irénée, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Chrysostome et les autres, sont entièrement d'accord avec l'Église romaine en ce qui touche la doctrine de la présence réelle et de la transsubstantiation (1).

La liturgie que saint Cyrille expose dans sa XXIII^e^ catéchèse ne diffère en aucun point de celle de saint

(1) Herzog : *Le sacrifice de la Messe;* dans une série d'articles publiés dans la *Revue théologique* de Montauban, années 1870-1873.

Justin dont nous avons parlé. Qu'il me soit permis d'en citer quelques passages pour notre édification, au risque d'abuser de votre bienveillante attention. Il écrit donc :

Après nous être sanctifiés par ces louanges spirituelles, nous prions le Dieu de bonté d'envoyer son Esprit-Saint sur les offrandes, afin de faire du pain le Corps et du vin le Sang du Christ; car tout ce que l'Esprit-Saint a touché est tout à fait sanctifié et changé.

Or, voici l'oraison dont on se sert dans la liturgie de saint Jacques, pour prier le Dieu de bonté :

Ayez pitié de nous, Seigneur Dieu, Père tout-puissant, ayez pitié de nous, ô Dieu, notre Sauveur, ayez pitié de nous, ô Dieu, selon votre grande miséricorde et envoyez sur nous et sur ces dons offerts votre Esprit très saint, afin qu'il survienne en eux et que, par sa glorieuse présence, il sanctifie ce pain et en fasse le Corps saint de votre Christ (*Amen*, répond le peuple); et que de ce calice, il fasse le Sang précieux de votre Christ (*Amen*, répond encore le peuple) (1).

Saint Cyrille nous apprend en même temps qu'après l'invocation appelée épiclèse par les grecs, on faisait mémoire des morts, *eorum qui dormierunt*, à savoir « des patriarches, des prophètes, des apôtres et des martyrs », afin que par leurs prières et leur intercession, Dieu reçoive notre demande.

Nous prions ensuite, dit-il, pour les saints Pères et évêques défunts, et en général pour tous ceux d'entre nous qui ont quitté cette vie, et nous croyons que ces âmes pour lesquelles ces prières sont offertes en retirent le plus grand soulagement, surtout lorsqu'elles sont faites en

(1) *Patr. gr.*, éd. Migne. t. XXXIII, p. 113.

présence de la sainte et redoutable Victime (1). On récite ensuite l'Oraison dominicale (2) et, lorsqu'elle est finie, le prêtre dit : *Sancta Sanctis* (3), les choses saintes pour les saints; puis, après la Communion du prêtre, le peuple s'approche et chacun, en recevant dans le creux de la main (*concava manu*) le Corps du Christ, répond : *Amen*. Après la communion du Corps, chaque communiant se prosterne en adorant, puis, avec un grand respect, prend le vin en disant : *Amen* (4).

Cette doctrine, que saint Cyrille enseignait à Jérusalem, était universellement tenue par l'Église orientale; nous en avons la preuve dans les autres documents que nous ont laissés les Pères grecs. Le même saint Cyrille nous le montre aussi lorsque, chassé de son siège et condamné à l'exil par l'astuce et la haine des ariens, il prêcha au peuple de Tarse, et, devant un auditoire considérable, répéta, aux applaudissements de tous, les instructions catéchistiques qu'il avait déjà données dans la basilique du Saint-Sépulcre (5).

Après saint Cyrille, Jean Népos Silvain (6), natif de Jérusalem même, occupa le trône épiscopal de la

---

(1) Catéch. XXII, n. 9.
(2) Catéch. XXII, n. 11
(3) Catéch. XXII, n. 19. *Sancta Sanctis*. Voilà comment Euthyme, qui appartenait à l'Eglise de Jérusalem, décrit ce rite : « Après avoir achevé l'oblation, le prêtre étend les mains vers le ciel, élevant et montrant au peuple le sacrement institué pour notre salut; puis, d'une voix forte, afin d'être entendu par tout le peuple, il dit : *Sancta Sanctis*. » Cette exhortation se retrouve dans toutes les liturgies grecques, comme aussi dans la liturgie mozarabique. Des monuments certains montrent qu'elle fut même en usage dans plusieurs Eglises latines.
(4) Catéch. XXII, n. 21.
(5) Sozom, IV, 22.
(6) Théodoret, lib. V. *Eccles. hist.*

sainte cité vers la fin du IVe siècle (en 390). Il écrivit contre Paul de Samosate qui enseignait que, dans l'Eucharistie, se trouvaient à la vérité le Corps et le Sang du Christ, mais sans aucune participation du Verbe divin, c'est-à-dire que le Christ ne s'y trouvait que comme homme pur et que, par conséquent, on ne devait pas lui rendre, dans le sacrement de l'Eucharistie, le culte de latrie ou d'adoration. Voici ses paroles (1) :

(1) Hom. IV. Les critiques de tous les temps se sont acharnés avec une audace extrême contre les œuvres de Jean Népos Silvain de Jérusalem. Il ne nous appartient pas d'examiner leurs raisons ; disons cependant que les unes sont purement négatives et que, par conséquent, elles n'ont absolument aucune valeur; quant aux autres, nous avouons qu'elles peuvent avoir quelque force contre quelques-uns des ouvrages attribués à Jean, comme par exemple : *de Institutione primorum monachorum*, etc., mais nullement contre les autres. Si, en effet, le successeur de saint Cyrille n'eût pas écrit, s'il n'eût rien fait de bien, je ne saurais vraiment expliquer comment le Souverain Pontife Anastase, en écrivant au même Jean, aurait pu lui dire : « O homme excellent entre tous, vous brillez d'une manière si éminente par l'éclat des louanges qui vous sont dues qu'il est impossible que la parole égale vos mérites. Tout cela m'encourage tellement que je n'hésite pas à demander une chose que je sais cependant ne pouvoir obtenir, car l'ordre admirable qui règne dans votre épiscopat a projeté ses rayons dans l'univers entier, et l'éclat de sa splendeur est arrivé jusqu'à nous. » (*In. epist. ad ipsum Joannem*). GENNADE, écrivain du Ve siècle, dit en parlant du même évêque : « Jean, évêque de Jérusalem, a écrit contre ses détracteurs un ouvrage dans lequel il se montre à la hauteur d'Origène, mais sans adopter ses opinions. » (*De script. eccles.*, c. XXX.) Si Jean a eu des détracteurs de son ouvrage, c'est que cet ouvrage leur était connu; mais comment pouvaient-ils le connaître, sinon par des écrits publiés? Nous pensons donc pouvoir conclure avec toute raison que, outre l'ouvrage dont parle Gennade, Jean avait dû en écrire un autre. Quoi de plus juste, en effet, que d'attribuer à un tel évêque qui a, pendant plus de trente ans, gouverné si honorablement l'Eglise de Jérusalem, un autre ouvrage que l'*Homiliaticum*. Je ne sais donc sur quelles raisons s'appuient les critiques qui veulent y voir des ouvrages apocryphes de saint Jean Chrysostome, quoiqn'on n'y retrouve nullement la beauté de son style, et qui nient qu'ils soient

Quand tu reçois la nourriture sainte et l'aliment incorruptible, quand tu possèdes le pain et le breuvage de vie, tu manges et bois le Corps et le Sang du Seigneur; alors le Seigneur entre sous ton toit. Toi donc, humilie-toi en toi-même et imite le centurion en disant : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit. Car où il entre indignement, il y entre pour la condamnation de celui qui le reçoit.

Quant à ceux qui, sous le futile prétexte des affaires à traiter, s'éloignaient de l'Église et de l'Eucharistie, il les censure en ces termes (2) :

Quant à ce que tu dis, que tu ne peux te sauver au milieu des affaires, ce n'est pas une bonne défense; car les choses spirituelles ne nous sont à charge que parce que nous assistons peu fréquemment aux assemblées divines. Voilà donc ce que je dirai à ceux qui se tiennent éloignés de la Sainte Communion et de l'assemblée des fidèles et qui, à l'heure du redoutable mystère de la Cène, sont occupés à de vains entretiens dans des réunions inutiles : Que fais-tu, ô homme? N'as-tu pas fait une promesse au prêtre lorsqu'il a dit : *En haut l'esprit et les cœurs*, et que tu lui as répondu : *Nous les avons vers le Seigneur?* Tu n'en tiens pas compte? A l'heure même de ta promesse, tu ne crains pas d'être trouvé menteur? Comment? la table est dressée et chargée de mets mystérieux, *l'Agneau de Dieu* est immolé pour toi; pour toi, le prêtre s'empresse et le Sang spirituel découle de la Table sacrée; les séraphins assistent en se voilant la face de leurs six ailes et les Vertus, purs esprits, s'unissent au prêtre pour intercéder en ta faveur; le feu spirituel est descendu du ciel; le Sang puisé au flanc immaculé a été reçu dans le calice pour ta purification, et tu ne rougis pas de ton indiffé-

---

de Jean de Jérusalem, quoique tout semble démontrer qu'ils sont bien de lui.

(1) *De Euchar. in Encœniis, circa init.*

rence? tu n'es pas saisi de respect et de confusion et tu ne travailles pas à te rendre Dieu propice?.....

Voilà les belles paroles par lesquelles Jean nous montre la foi et la liturgie de l'Église de Jérusalem et en particulier le rite selon lequel, pendant le Saint Sacrifice de la Messe, le Corps du Christ est coupé et divisé au moyen de la lance, rite jusqu'à présent encore toujours en usage parmi les Orientaux.

Arrivons au VI^e^ siècle de l'Église. Au commencement de ce siècle, nous trouvons Hésichius, prêtre et théologien de Jérusalem. Dans ses commentaires sur le *Lévitique*, il parle de la Sainte Eucharistie, en particulier au chapitre VIII du livre II (1). Après avoir cité les paroles de l'Apôtre : *Convenientibus vobis in unum* (2), il ajoute :

Afin donc que cette cène soit célébrée d'une manière absolument mystique, il est nécessaire qu'Aaron et ses fils mangent ce qui est offert; car si le Christ, prié par la bouche du prêtre, ne vient pas lui-même et ne sanctifie pas la cène, ce qui s'y fait n'est nullement le sacrifice du Seigneur. Quant à ce qui reste des chairs et des pains, il ordonne de le consumer par le feu. C'est ce qui se fait maintenant dans l'Église, et on jette au feu tout ce qui n'a pas été consommé et non ce qui a été conservé un, deux ou plusieurs jours; car, on le voit, ce n'est pas là ce qu'a prescrit le législateur, qui ordonne de brûler tout ce qui reste. Il ne mentionne pas les jours, afin que rien ne soit conservé sous quelque prétexte que ce soit, mais que tout soit consumé par le feu. De ce qui est ici pratiqué matériellement ressort, pour ceux qui y réfléchissent, la signi-

(1) Versets 31 à 36. V. MIGNE, *Patr. gr.*, t. XCIII.
(2) *Cor.* XI, 20-22.

fication de quelque chose de spirituel ; c'est que, lorsque nous défaillons en consommant le sacrifice et que nous ne pouvons pas le manger avec un esprit parfait, peut-être parce que notre esprit, par fatigue ou par faiblesse, ne peut se persuader que ces choses qui se voient doivent être tenues comme le Corps du Seigneur sur lequel les anges eux-mêmes ne peuvent pas jeter les yeux, dans ce cas, ces choses ne doivent pas être conservées, mais bien jetées au feu, afin qu'il mange ce que, par infirmité spirituelle, nous ne pouvons manger nous-mêmes.

Notons ici que l'ancienne coutume de l'Église orientale était de brûler ou de faire consommer par des enfants les parcelles du Corps sacré qui restaient de l'Eucharistie ou du Sacrifice. D'après le témoignage ci-dessus d'Hésichius, on les brûlait, et, d'après celui d'Évagre, rhéteur de Constantinople, on les donnait à manger aux enfants (1).

Pendant le VII^e^ siècle, lorsque l'hérésie des monothélistes déchirait cruellement le sein de l'Église de Dieu, le siège patriarcal de Jérusalem fut occupé par Sophronius. Après avoir appartenu à la classe des sophistes, il se fit moine de la laure de Saint-Sabas : il y devint un défenseur ardent de la foi catholique et un adversaire acharné des monothélistes Serge de Constantinople et Cyrus d'Alexandrie (2). Il écrivit un commentaire liturgique dont le cardinal Ange Maï a retrouvé un fragment (dans le *Spicilegium Rom.* IV).

---

(1) Voici les paroles d'Evagre : « L'ancienne coutume de Constantinople est que, chaque fois qu'il reste un grand nombre de parcelles sacrées du Corps immaculé du Christ, notre Dieu, on appelle quelques-uns des jeunes enfants qui fréquentent les écoles de grammaire, afin qu'ils mangent..... etc. » (*Hist. eccles.*, l. IV, c. XXXV. V. MIGNE, *Patr. gr.*, t. LXXXVI.)

(2) *Combefisius in Hist.* MONOTHEL.

**Mgr SOLER, évêque de Montévidéo.**

Nous y lisons, au sujet du Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, ce magnifique témoignage (1) :

Les prêtres, dit-il au numéro 3, tiennent la place des archanges, et de même que le séraphin prit le charbon et le donna à Isaïe, de même les prêtres prennent le pain, c'est-à-dire le Corps du Seigneur, et le donnent au peuple. Que personne donc ne s'imagine que ce ne sont que des figures saintes qui représentent seulement le Corps et le Sang du Christ, mais que chacun croie que le pain et le vin offerts sont changés au Corps et au Sang du Christ.

Qui ne voit dans ces paroles écrites au VII^e^ siècle une réfutation anticipée de l'hérésie calviniste. Sophronius décrit ensuite brièvement les personnes, les actes et les instruments sacrés de la liturgie, et en donne une explication mystique très claire. Il est vraiment regrettable que l'ouvrage de saint Sophronius n'ait pas été retrouvé dans son entier. Écoutons cependant ce que, au numéro 30, il dit au sujet des oraisons liturgiques :

On récite les prières qui se font pour les catéchumènes, les fidèles et le prêtre. Les Pères, en effet, ont admirablement compris ce que doivent être l'âme et la main de celui qui reçoit le Corps très saint du Christ notre Dieu ; et parce qu'il faut pour cela un cœur plus pur que les rayons du soleil, ils ont prescrit les oraisons de la foi qui nous obtiennent le pardon de nos péchés et nous concilient la faveur divine (2).

Mais il faut lire les vers anacréontiques du même saint pontife sur la mystique et divine Cène du Sauveur Jésus ; ils ont été, traduits en prose latine, mais je la

(1) *Patr. gr.* éd. de MIGNE, t. LXXXVII.
(2) *Patr. gr.*, éd. de MIGNE, t. LXXXVII, n. 3.

voudrais aussi voir mettre en vers latins. Combien est belle et emphatique sa conclusion (1) :

O amour, ô dilection de la charité par laquelle le Christ a donné sa propre chair en nourriture aux hommes!

A la même époque se rapporte un opuscule intitulé : *De captivitate persica* (2), dont nous ne possédons qu'un fragment; son auteur, quoique inconnu, est certainement de Jérusalem et s'adresse aux habitants de cette ville; on l'attribue aussi à Zacharie, patriarche de cette Église, et encore à Modeste, qui fut d'abord son coadjuteur, puis son successeur sur le même siège. L'écrivain sacré s'adresse aux prêtres et propose à leur méditation ce qui suit :

Réveille-toi, ô homme! Pourquoi dis-tu à ceux qui s'approchent : (*Voilà*) *le Corps et le Sang de l'Agneau de Dieu qui te sont donnés pour la rémission de tes péchés?* Que dis-tu? Tu t'efforces de purifier les autres et tu n'as pour toi-même aucun soin? *Pour la rémission*, dis-tu, *des péchés;* et toi-même, dans l'acte même de dispenser ces mystères, tu te charges de péchés? Réfléchis au sujet de cette table redoutable de la cène mystique et tu trouveras que tout nous y a été prédit d'une manière figurative. Que chacun de nous, je t'en prie, examine de quelle manière il y assiste, de peur que nous aussi, comme Judas, nous ne livrions le Christ aux juifs spirituels. Si, en effet, lorsque nous demeurons avec lui au moment de la fonction redoutable et du Saint Sacrifice, nous donnons entrée dans notre cœur à Satan, notre trahison n'est pas moindre que celle de Judas.

Il faut remarquer ici cette formule usitée dès cette époque dans la communion de l'Eucharistie, formule

(1) *Ibid.*
(2) *Patr. gr.*, éd. de Migne, t. LXXVI.

dans laquelle est exprimée la foi au mystère du Corps et du Sang du Christ que Jean-Baptiste appelait l'Agneau divin. Enfin, ces paroles *pour la rémission des péchés* montrent, surtout contre les protestants, que la grâce est conférée par la communion même.

Écoutons maintenant Jean, né, il est vrai, à Damas au VII^e^ siècle, mais qui, comme prêtre et comme moine, appartient à l'Église de Jérusalem. Renonçant, en effet, à la noblesse du sang et aux dignités de sa patrie, il vint à Jérusalem et se retira à la laure de Saint-Sabas, où il vieillit dans l'étude des lettres, surtout des lettres sacrées. Il doit donc être considéré comme le Père de la tradition hiérosolymitaine. Dans son ouvrage *De Fide orthodoxa*, saint Jean Damascène parle en ces termes de la Sainte Eucharistie (1) :

*Si la parole de Dieu est vivante et efficace* et si le Seigneur a fait *tout ce qu'il a voulu;* s'il a dit : *Que la lumière soit* et la lumière fut : *Que le firmament soit et* il fut fait; *si, par le Verbe du Seigneur, les cieux ont été affermis, et si de l'Esprit de sa bouche proviennent toutes les forces qu'ils contiennent;* si le ciel et la terre, l'eau, le feu, l'air et tout ce qui les orne ont été achevés par la parole du Seigneur, ainsi que ce très noble animal qui s'appelle l'homme; si enfin le Verbe, Dieu lui-même, par sa volonté s'est fait homme, et si lui-même, sans aucun auxiliaire, s'est formé un Corps du sang très pur et immaculé de la Sainte et toujours Vierge, pourquoi n'aurait-il pas la puissance de faire du pain son Corps, du vin et de l'eau son Sang? Au commencement, il a dit : *Que la terre produise l'herbe verdoyante;* et jusqu'à ce jour l'herbe, au moyen de la pluie, sous l'impulsion et par la force du précepte divin, produit ses semences. De même Dieu a

(1) L. V, c. XIII. *De Sacramentis et immaculatis Domini mysteriis.*

dit : *Ceci est mon Corps;* et : *Ceci est mon Sang;* et c'est là un précepte tout-puissant qui durera jusqu'à ce qu'*il vienne* (comme il est écrit); il s'accomplit par la vocation qui appelle sur cette nouvelle moisson la pluie d'en haut, c'est-à-dire la vertu du Saint-Esprit qui survient. De même, en effet, que tout ce que Dieu a fait, c'est le Saint-Esprit qui l'a fait, de même aussi maintenant, tout ce qui excède les forces de la nature, ce que la foi seule peut saisir ou comprendre, tout cela se fait par l'opération du Saint-Esprit. *Comment cela arrivera-t-il en moi,* disait la Vierge Sainte, *puisque je ne connais pas d'homme?* et l'archange Gabriel lui répond : *l'Esprit-Saint surviendra en vous et la Vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre.* Toi aussi tu demandes : Comment le pain devient-il le Corps du Christ, comment le vin et l'eau deviennent-ils son Sang? Et moi je te réponds que le Saint-Esprit survient et opère ce qui surpasse absolument toute parole et toute conception.

Avec quelle habileté saint Jean Damascène, pour nous persuader de la réalité de la transsubstantiation dans le sacrement de l'Eucharistie, découvre à notre esprit l'efficacité de la parole divine même lorsqu'elle opère des choses matérielles! En effet, si tout ce qui existe, Dieu l'a, au commencement, tiré du néant; s'il a dit et tout a été fait et si le précepte de son Verbe émis alors parfait chaque jour, par une opération continuelle, les êtres auxquels il a été donné, pourquoi n'en serait-il pas ainsi des mystères opérés par le Verbe divin avec la coopération du Saint-Esprit? et pourquoi le commandement qui, autrefois, dans le saint Cénacle, fut imposé au pain et au vin ne serait-il pas observé *jusqu'à ce que vienne* le Seigneur? La même vertu qui a dit : *Que la lumière soit,* et la lumière fut, a dit aussi : *Ceci est mon Corps* et

*Ceci est mon Sang* et enfin : *Faites ceci en mémoire de moi.* Dites-moi : si la lumière, si les choses créées obéissent au Verbe du Seigneur, le pain et le vin ne lui obéiront-ils pas? Je dirai même plus : le Corps et le Sang du Seigneur n'obéiront-ils pas à son Verbe?

Précédemment, le même Saint, à l'exemple de plusieurs autres Saints Pères (1), détruisait en ces termes l'hérésie de Calvin (2) :

Le pain et le vin ne sont nullement la figure du Corps et du Sang du Christ, bien loin de là; ils sont le Corps même du Seigneur uni à la déité. Le Seigneur a dit, en effet : *Ceci est*, non la figure du Corps, mais *mon Corps; Ceci est*, non la figure du Sang, mais *mon Sang*. Auparavant il avait dit aux Juifs : *Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'homme*, etc....., et encore : *qui me mange vivra.*

Il décrit ensuite la manière de recevoir l'Eucharistie dans les mains, et ajoute :

C'est pourquoi approchons-nous avec crainte, avec une conscience pure et une foi ferme, et il nous sera donné selon que nous aurons cru sans hésitation. Vénérons le Christ avec toute la pureté possible du corps et de l'âme, car lui-même a une double nature. Allons à lui avec un désir ardent; les mains placées en forme de croix, recevons le Corps du Crucifié et offrons-lui nos yeux, nos

(1) La raison qui poussait les Saints Pères à combattre l'interprétation figurative des paroles du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie nous est donnée par l'abbé Daniel d'après l'abbé Arsène (*Mon. Eccles. græc.*, p. 241) : un certain vieux moine était, en effet, tombé dans cette erreur et soutenait que le pain et le vin eucharistiques n'étaient que des figures du Corps et du Sang du Christ. Clément d'Alexandrie écrivait à ce sujet : « L'Eucharistie n'est pas la figure du Corps et du Sang, comme quelques-uns l'ont avancé stupidement, mais bien le Corps et le Sang du Seigneur. »

(2) *Ibid.*

lèvres, notre front : prenons ce charbon divin afin que, enflammés par le contact de ce feu, objet de nos désirs, nous devenions nous-mêmes des dieux. Isaïe vit un charbon ; or, le charbon n'est pas du bois simple, mais du bois uni au feu ; de même aussi le pain de la communion n'est pas un pain simple, mais un pain uni à la divinité. Enfin, le Corps uni à la divinité n'a pas une nature unique : car il possède la nature du Corps et celle de la divinité qui lui est unie, et ainsi les deux ne sont pas une seule, mais bien deux natures.

Ces paroles du saint docteur nous enseignent à reconnaître la présence, dans le mystère de l'Eucharistie, de la double nature du Christ. La théologie tout entière proclame, en effet, que l'humanité du Christ ne sera jamais séparée de la personnalité divine. Cette humanité ne peut donc exister dans l'Eucharistie sans la divinité, et dans ce mystère se retrouvent les deux natures de notre Rédempteur, à savoir la nature humaine et la nature divine, car celui qui, dans ce sacrement, a préparé aux hommes un aliment substantiel approprié à leur double substance corporelle et spirituelle a certainement eu l'intention de nourrir l'une au moyen de son humanité et l'autre au moyen de sa divinité. Nous participons donc à deux natures : par notre corps, à la nature corporelle du Christ, et par notre âme, à sa nature divine, ou plutôt par chacun des deux, nous participons à ses deux natures. C'est pourquoi le même saint Jean Damascène écrit ailleurs (1) :

Tout homme qui reçoit le saint Corps du Christ et boit son Sang précieux devient participant de sa nature

(1) Arat. III, *De imag.*

divine, puisque ce Corps et ce Sang sont unis à la divinité, θεότητι καθ'ὑπόστασιν ἥνωται, que, par conséquent, dans le Corps du Christ que nous recevons, les deux natures sont, en raison de l'hypostase, unies d'une manière indivisibles, καὶ δυοφύσεις εν τῷ μεταλαμβανομένῳ ὑφ 'ἡμῶν σώματι τοῦ Χριστοῦ καθ'ὑπόστασιν εἴσινἀδιασπαστος.

Dans sa lettre à Zacharie, évêque de Dora, on peut lire ce qui suit (1) :

De même que le Corps du Seigneur, né de la Sainte Mère de Dieu, resta, jusqu'à la résurrection, sujet à la corruption et, par suite, put être déchiré par les clous et percé par la lance, de même, ce Corps auquel nous participons admet en tout la même économie. Le pain est placé sur la table sainte comme dans le sein de la Vierge; l'Esprit-Saint survient comme il survint en la Vierge lorsqu'elle demandait : *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais pas d'homme?* et qu'il lui fut répondu par l'ange : *l'Esprit-Saint surviendra en toi.* De même aussi l'Esprit-Saint descend sur la table sainte et il s'y forme le Corps du Christ : puis ce Corps est élevé par la main du prêtre comme il le fut sur la croix et il est enfin enseveli en nous. Voilà comment s'accomplit l'économie de ce mystère qui nous rend incorruptibles.

Vous venez d'entendre, Messieurs, la foi de saint Jean : il croit que la transsubstantiation du pain et du vin au Corps et au Sang du Christ s'opère par la vertu de cet Esprit-Saint qui a formé, dans le sein de

(1) V. MIGNE. *Patr. gr.*, t. XCV, p. 492. Cette lettre et le chapitre qui la suit se trouvent, dans divers manuscrits, rangés parmi les œuvres de saint Jean Damascène; toutefois il semble plus juste de les attribuer à Pierre Mansour, son contemporain et son parent, et qui même fut religieux avec lui. On y trouve, en effet, certaines choses qui terniraient cette antique pureté de la foi qui a toujours été reconnue en ce docteur, théologien très exact, et que démontrent toutes ses œuvres authentiques.

la Vierge Mère de Dieu, l'humanité du même Christ. Écoutez maintenant comment il réfute l'objection de ceux qui prétendaient que le Corps du Christ dans l'Eucharistie est tout autre et complètement différent de celui qu'il a pris dans le sein de la Vierge Immaculée :

Le Corps du Seigneur notre Dieu, dit-il (1), est le même que celui qu'il s'est formé de notre substance et qu'il a pris de l'Immaculée Mère de Dieu. Nous n'admettons pas, en effet, deux Corps dans le Christ, car son Corps est un et il a offert à Dieu son Père une Hostie unique. Ainsi, bien que nous offrions souvent ce mystique et non sanglant sacrifice et cela afin que, en tous lieux et en tous temps, chaque fidèle puisse participer au Corps et au Sang du Christ, cependant l'Hostie est toujours la même. C'est toujours le même Corps que nous offrons et le même Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. S'il en était autrement, si chaque corps était différent des autres, nous aurions dès lors, un grand nombre d'hosties offertes pour nous et non une seule, comme l'Apôtre le répète si souvent dans son épitre aux Hébreux.

Ce même chapitre contient, en outre, plusieurs autres passages par lesquels ce saint docteur confirme notre foi à la réalité du Corps et du Sang du Christ dans le mystère de l'Eucharistie et combat, par les raisons les plus fortes, les objections contraires, les renverse et les détruit.

Contemporain et condisciple de saint Jean Damascène, et, de plus, son ami, Cosmas le Jeune de Jérusalem, ce qui l'a fait appeler Hiérapolite, fut évêque de Majumas, près de Gaza en Palestine, vers l'an 743 :

(1) V. Migne, *Patr. gr.*, t. XCV, p. 406, cap. : *De immaculato Corpore cujus participes sumus.*

se distingua comme poète lyrique dans l'Église ecque qui célèbre sa mémoire le 14 octobre. Les ymnes de Cosmas, nous dit Suidas (1), possédaient ie véritable harmonie musicale; parmi celles qui nt en usage dans l'Eglise grecque, on trouve, pour férie cinquième de la grande Semaine (Jeudi-Saint), icrostiche suivant dans lequel il se plaint amèment au Christ de l'impie trahison de Judas :

L'infâme Judas, oubliant volontairement les lois de amitié, ces mêmes pieds que tu venais de laver, il les nploya à te trahir; après avoir mangé ton pain, je veux re ton Corps divin, il dressa contre toi, ô Christ, des nbûches, et ne sut pas s'écrier : *Louez le Seigneur et s œuvres; exaltez-le dans tous les siècles.* Homme ns conscience, il recevait dans sa main droite le Corps ui est la *rançon* du péché, et quant au Sang divin répandu our le monde, il le buvait sans respect tandis qu'il le endit à prix d'argent. Il n'a pas eu horreur de son crime n'a pas su s'écrier : *Louez le Seigneur et ses œuvres; exaltez-le dans tous les siècles.* Venez, ô fidèles, prenons art à l'hospitalité et à la table immortelle que le Seigneur préparées sur les hauteurs aux esprits sublimes, et prenons du Verbe que nous chantons la parole qui surasse en excellence toutes les autres.

Vers la fin du VIIIe siècle, vécut Théodore, appelé ussi Aboucara, surnom qui lui fut donné, disent uelques auteurs, parce qu'il fut évêque de *Cara*, ille transjordanienne. Comme ses écrits le prouvent suivit la doctrine de saint Jean Damascène et fut crétaire, pour les lettres arabes, de Thomas, paiarche de Jérusalem. Parmi ses œuvres il faut lire dialogue XXIIe, dans lequel il explique à un Sar-

(1) S. Joan. Damasc.

rasin comment le pain devient, sous la bénédict mystique, le Corps du Christ. Il enseigne au Sarr qui l'ignore comment la nourriture descend d l'estomac qui fait les fonctions d'une bouilloire et là est distribuée, comme par des canaux, dans t le corps, de telle sorte que chacune de ses part os, moelle, nerf, œil, cheveux, peau, ongle, e reçoive ce qui lui convient; le pain se change au co et le breuvage au sang de chacun et ainsi l'enf croît et devient homme. Après cette explication ajoute :

De la même manière, tu dois t'imaginer ce qui ar dans notre mystère. Le prêtre met le pain sur la t sainte, le Saint-Esprit descend sur les objets qui y s offerts et, par sa divinité, il change le pain et le vi Corps et au Sang du Christ, tout comme le foie chang nourriture au corps de chaque homme. Ne te semble pas, ami, que le Saint-Esprit puisse accomplir ce que foie opère?.....

Et le Sarrasin : « Je le concède », dit-il en sou rant, et il se tut (1).

Enfin, au IXe siècle, Élias, évêque nestorien d Ville Sainte, en parlant des melchites et des ne riens eux-mêmes, rapporte qu'ils sont d'accord plusieurs points, savoir : l'observation religieuse dimanches et des fêtes et l'oblation de l'Euchari dans laquelle ils reconnaissent le Corps et le Sang Christ Jésus (2).

C'est dans ce IXe siècle que vécut Paschase Radb auquel les protestants, avec une ignorance étonna

(1) T. Abucara, opusc. *Patr. gr.*, éd. Migne, t. XCVII.
(2) *De concordia fidei.*

attribuent la doctrine de l'Église au sujet de l'Eucharistie. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, tous les théologiens, de l'aveu même de nos adversaires, ont enseigné cette doctrine.

Au commencement du XIe siècle se place l'institution du patriarcat latin de Jérusalem; en ce qui touche l'histoire de la doctrine eucharistique, il ne peut y avoir de doute sur le parfait accord de l'Église latine de Jérusalem avec l'Église romaine.

Après la ruine de la domination latine en Orient, arrivait en Syrie et visitait en particulier la Palestine (1), le séraphique François; il y établit les Frères Mineurs qui, depuis lors, ont été en Orient les conservateurs des dogmes de l'Église occidentale en même temps que les défenseurs des Lieux Saints. Leur doctrine eucharistique est célèbre dans les écoles, et il est inutile d'en parler ici. Leur séraphique Père et législateur leur ordonne, en effet, dans son testament, d'avoir un grand respect pour les prêtres, et cela pour cette raison surtout « que dans ce monde, je ne vois, dit-il, rien de corporel relativement au Fils de Dieu, sinon son Très Sacré Corps et son Très Saint Sang qu'ils produisent et qu'eux seuls administrent aux autres. Quant à ces très saints mystères, je veux toujours les honorer, les vénérer et les placer dans des endroits précieusement ornés ». (2)

Le même saint patriarche, dans la lettre si remplie de séraphique charité qu'il adressait à tous les magis-

---

(1) J. DE VITRI, *Hist. Or.*, l. III, an. 1218. — S. BONAV. *Leg. maj.*, c. XI. — MICHAUD, *Hist. des Crois.*, t. XIII, 1.

(2) Opusc. S. P. N. Francisci, *In Bibl. Patr. medii ævi, Horoy contin.*, t. VI.

trats et consuls, juges et gouverneurs de la terre, dit au sujet d'un si grand mystère ces remarquables paroles :

Je vous conseille fortement, à vous qui êtes mes seigneurs, que, laissant de côté tout soin et toute sollicitude, vous receviez comme il convient, en mémoire de lui, le Très Saint Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ; et que, devant le peuple qui vous est confié, vous rendiez tant d'honneurs au Seigneur que chaque soir le peuple entier chante ses louanges et ses grâces. Si vous ne le faites pas, sachez qu'au jour du jugement vous en rendrez compte devant votre Dieu, le Seigneur Jésus-Christ (1).

Dans une admonition que le bienheureux Père adresse à ses frères, il expose encore la doctrine catholique du sacrement de l'Eucharistie et leur enjoint d'y croire sous peine de damnation :

Tous ceux qui, voyant sur l'autel et sous les apparences du pain et du vin, le sacrement sanctifié par les paroles du Seigneur et offert par les mains du prêtre, ne voient pas en même temps et ne croient pas que c'est là véritablement, selon l'esprit et la divinité, le Corps et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tous ceux-là sont damnés et le Très-Haut lui-même l'affirme lorsqu'il dit : *Ceci est mon Corps et le Sang du Nouveau Testament;* et ailleurs : *Celui qui mange ma Chair et boit mon Sang a la vie éternelle* (2).

Voilà, Éminences, mes Révérends Pères et mes bien chers Frères, comment, pendant la suite des siècles et au milieu des vicissitudes innombrables des sociétés civiles et religieuses, l'Église de Jérusalem a toujours

---

(1) *Ibid.*

(2) Opusc. S. P. N. Francisci, *In Bibl. Patr. medii ævi, Horoy contin.*, t. VI. (*Luc.* XII, 15; *Joan.* VI, 54.)

conservé la même tradition au sujet du sacrement du Corps et du Sang du Seigneur, tradition gardée intacte quant à la substance de la foi par ceux qui se sont divisés de nous comme les grecs, les géorgiens, les arméniens, les coptes et les abyssins, qu'ils soient d'ailleurs nestoriens, jacobites ou monothélistes. Vous voyez comment ces dogmes de la présence réelle et de la transsubstantiation, en dépit des erreurs soulevées contre eux directement ou indirectement, d'abord par les capharnaïtes, puis par les ébianites, les cérinthiens, les gnostiques, les aphites, les manichéens, les archantiques, les donatistes, les messaliens, les priscillianistes, les ariens, les euthychiens et les paulliciens, et malgré les attaques absurdes de ces hérétiques, vous voyez, dis-je, comment la foi hiérosolymitaine nous a conservés jusqu'à nos jours par une tradition bien interrompue.

Elle s'est tout aussi fortement préservée des erreurs des novateurs. Très célèbre, en effet, est la réponse que Jérémie, patriarche de Constantinople, fit en 1670 aux sacramentaires qui lui demandaient une profession de foi conforme à leurs erreurs. Voici cette réponse :

La doctrine de la Sainte Église est celle-ci : Dans la Cène sacrée, le pain est changé et, par la vertu du Saint-Esprit, le pain devient (*pertransit*) le Corps de Jésus-Christ, et le vin son Sang..... Le propre et vrai Corps de Jésus-Christ est contenu sous les espèces du pain fermenté (1).

Et si plus tard Cyrille Lucaris, un des successeurs de même Jérémie, plus touché des offres hollan-

1) Bergier, *Diction. theol.*, V. « Eucharistiæ. »

daises (1) que de la vérité de la foi, changea la croyance de l'Église grecque tout entière et émit une profession de foi conforme aux vœux des protestants, cette même confession de foi fut condamnée par le Synode tenu en 1638 à Constantinople sous Cyrille de Bérée, successeur immédiat de Cyrille Lucaris, et en même temps l'antique foi de l'Église orientale touchant l'Eucharistie fut rétablie. En outre, le Synode de Jérusalem, en l'an 1668, et celui de Bethléem, en 1671, tous les deux tenus contre le même Lucaris, confirmèrent la foi. Les actes de ces symboles ont été publiés dans un ouvrage intitulé : *De la perpétuité de la foi*, et on y a joint les témoignages des maronites, des arméniens, des syriens, des coptes, des nestoriens et des moscovites.

Cet accord absolu des Églises orientales avec l'Église romaine, touchant le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation, montre que parmi toutes les vérités de notre sainte religion il n'en est pas de mieux prouvée et de plus universellement acceptée.

Ainsi donc, lorsque les protestants, ces neveux d'Arminius, viennent, sur la montagne même de Sion, enseigner une doctrine contraire à notre foi touchant le mystère de la Sainte Eucharistie, c'est à bon droit que les fidèles de l'Église de Jérusalem appellent cette doctrine *une nouveauté impie* et *une pure fiction* et la flétrissent du nom de mensonge. Aussi arrive-t-il que leurs salles ne se remplissent que de gens de leur parti, sans quoi ils se verraient obligés de prêcher sans audi-

(1) D'autres disent anglaises.

teurs. Si toutefois quelques chrétiens, qui sont tous des dissidents, s'unissent à eux, ils le font, forcés, non par la persuasion de l'esprit, mais par leur amour de l'argent; car à quoi la soif de l'or ne peut-elle pas entraîner le cœur humain? Au contraire, les temples catholiques se remplissent d'une foule considérable, toutes les fois surtout que le sacrement de l'Eucharistie est exposé à la vénération publique, ce qui, vous le savez, a lieu très fréquemment. Tous les dimanches et jours de fête, les Vêpres sont chantées solennellement et sont suivies de la bénédiction du Très Saint Sacrement. Le même usage s'observe dans toutes nos églises pendant la neuvaine ou le triduum qui précède chacune des principales fêtes, en particulier celle de la Bienheureuse Vierge Marie. Enfin, depuis cinq années, a été établie dans la Ville Sainte, dans la chapelle des Sœurs appelées de Sainte-Marie Réparatrice, l'exercice quotidien de l'adoration réparatrice et l'exposition quotidienne du Très Saint Sacrement depuis le matin jusqu'au soir. Je n'en dirai pas ici davantage pour ne pas répéter ce que S. B. Mgr Ludovic Piavi, patriarche de Jérusalem, a si clairement exposé dans les réunions sacerdotales qui ont eu lieu dans le couvent de Saint-Sauveur. Je rappellerai seulement que le concours des peuples à la Table Sainte est très grand au point qu'il nous arrive rarement de dire la Sainte Messe sans donner la communion à quelque fidèle; c'est là une de nos grandes consolations au milieu des angoisses qui nous pressent.

Il me reste maintenant à clore cet aperçu historique par une brève conclusion.

Puisque le but de ces solennités eucharistiques est,

comme S. Ém. Mgr le cardinal Langénieux, Légat d Saint-Siège, l'a si éloquemment exposé dans son di cours d'ouverture, non seulement d'étendre le règ de la divine charité, mais encore d'affirmer la foi d peuples occidentaux au moyen de la foi de cet antiq Orient dont la doctrine eucharistique n'a jamais fail quant à la substance, et de faire resplendir nc dogmes occidentaux en les éclairant de la lumière de traditions orientales fidèlement conservées jusqu' nous, tout ce que nous venons de dire de la traditio de l'Église de Jérusalem confirme très bien, il m semble, malgré les efforts des novateurs, la foi d l'Église touchant le mystère de la Sainte Eucharistie Que ces vénérables traditions donnent donc une nou velle force à votre foi, mes bien chers Frères, et puis de retour dans vos foyers, repassez attentivement dan votre esprit tout ce qui vous a été dit touchant ce admirable sacrement, par les vénérables évêques e prêtres des divers rites orientaux ; vous pourrez ains regarder en face vos adversaires, opposer un mu inébranlable aux calomnies des novateurs et combattre les combats du Seigneur jusqu'à ce qu'enfin se lève pour l'Église catholique ce jour que nous ne cessons d'appeler de toutes nos forces et de tous nos vœux, et dans lequel, selon la parole prophétique de Notre-Seigneur, il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur.

Prions donc pour ces peuples et en particulier pour ceux de la Palestine afin que, en récompense de cet accord de leur foi avec la nôtre touchant le mystère de la Sainte Eucharistie, Dieu leur fasse la grâce de retourner à l'unité catholique; nous le lui demandon

par son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur qui a donné aux hommes, comme le symbole de la paix éternelle et le lien d'une unité parfaite, l'admirable don de sa charité, c'est-à-dire le sacrement de son Corps et de son Sang. A lui donc, avec le Père et le Saint-Esprit, soient l'honneur et la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

# LA DISCIPLINE DE L'ARCANE

## et les symboles eucharistiques,

PAR LE R. P. FRANÇOIS-JOSEPH, DES FRÈRES MINEURS
Gardien de Bethléem.

EMINENCE,
MESSEIGNEURS,
TRÈS RÉVÉRENDS PÈRES,
HONORÉS MESSIEURS,

La discipline de l'arcane, dont parlent dans leurs écrits Tertullien, saint Épiphane, saint Jérôme et saint Athanase, cessa d'exister vers le milieu du Ve siècle en Orient, et à la fin du VIe en Occident. Dans les premiers siècles, elle s'imposait à l'Église comme une nécessité, et si, de la part du Seigneur, elle ne fut pas l'objet d'une injonction expresse et formelle à ses disciples, mêlés au monde païen comme le bon grain à l'ivraie, il est du moins incontestable qu'elle est la conséquence de ce principe posé par lui dans l'Évangile : ne donnez pas aux chiens ce qui est sacré. Il faut, en effet, le respect des choses saintes. Mais ceux-là sont aptes à l'observer, qui, initiés aux choses saintes, savent les discerner des profanes. L'homme, étranger à la révélation et à la foi, est incapable de ce discernement et de ce respect. Il manque comme d'un sens nouveau, surajouté à la raison naturelle, je veux dire du sens surnaturel. Ce sens, l'opération de la

grâce peut, sans doute, le créer et le développer tout d'un coup dans l'âme, témoin l'apôtre saint Paul. Ordinairement, cependant, et avant que le baptême ne l'ait infusé, Dieu se plaît à le communiquer peu à peu et avec ménagement aux adultes, comme ferait un père prudent, pour ménager la faiblesse de son enfant. De cette manière, chaque acte d'adhésion du néophyte aux successives manifestations de la vérité révélée est rendu méritoire d'autres vibrations de la divine lumière. De plus, un grand danger est ainsi évité : celui de heurter un intellect encore débile sous le rapport des choses spirituelles, et surtout imbu de préjugés à détruire l'un après l'autre, comme les approches d'une forteresse ennemie en défense. Avant que le soleil ne resplendisse dans toute sa clarté, les sombres nuages qui le cachaient ne doivent-ils pas avoir été déchirés et dissipés par les éclats répétés de la foudre et le déchaînement des vents? Or, le soleil des esprits et des cœurs, c'est le Verbe incréé fait homme, principe et fin de toutes choses, et en qui se résume la religion avec ses dogmes, ses préceptes, ses moyens de salut et de bonheur, pour le temps présent comme pour la vie future. Voilà donc pourquoi l'Église, primitivement inspirée, comme elle l'a toujours été, du reste, par la sagesse d'En Haut, selon les besoins et les circonstances, avait imposé aux siens l'obligation du secret, leur défendant de livrer aux infidèles, juifs ou païens, les sublimes vérités de la foi chrétienne, parce qu'elles leur eussent été comme la croix de Jésus-Christ un sujet de dérision ou de scandale : *Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam!* Voilà pourquoi les prêtres eux-mêmes, d'après

le témoignage d'auteurs qui font autorité, comme l
Moroni, les Ferrari et d'autres, ne pouvaient alo
confier les formules de la doctrine, pas même à l'écr
ture, sans être considérés comme traîtres et apostat
et punis comme tels. Pour ce qui était de l'enseigne
oralement aux fidèles, à l'exemple du Fils de Dieu e
de ses apôtres, il fallait, au préalable, une décision d
l'évêque prononçant sur la capacité et les disposition
des futurs auditeurs de la parole. Quant au suje
trop récemment amené à demander son initiation ave
le baptême, les ministres du Verbe divin n'étaient pa
d'abord autorisés à l'instruire aussitôt, de peur que le
difficultés de l'exposé des mystères ou la simplicit
des rites liturgiques et sacramentels ne vinssent
déconcerter sa trop profonde ignorance, et ne finissen
par exciter son mépris. Quand, après un temps suffi
samment prolongé, le moment était arrivé de com
mencer à soulever le voile qui couvrait des mystère
aussi élevés que ceux du christianisme, s'il s'agissai
d'un Gentil, il ne lui était d'abord parlé que de l'unit
de Dieu, de sa nature et de ses attributs, ainsi qu
d'autres notions conformes à la raison, que peuven
fournir, sur les rapports du Créateur avec la créature
intelligente, les enseignements de la religion natu
relle. Cette instruction élémentaire complétée, l
néophyte était prêt pour recevoir l'enseignement caté
chétique, qu'on avait pu donner immédiatement a
néophyte israélite, comme croyant déjà à la révéla
tion. Cette catéchèse avait sa marche naturelle e
devait surtout consister à prouver la divinité d
Messie et la réalisation de ses caractères ou marque
dans la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. D

Mgr de GOESBRIANT, évêque de Burlington.

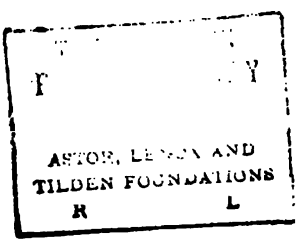
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

là à faire entrer le candidat dans la connaissance du Verbe incarné, il n'y avait pas loin. Entendant ensuite établir la consubstantialité de ce Verbe avec le Père éternel et leur correspondance de mutuelle et incessante relation dans leur amour substantiel qui est l'Esprit-Saint, le néophyte, par là même, était conduit forcément, mais toujours suavement, jusqu'au Saint des saints de l'édifice doctrinal chrétien, c'est-à-dire l'auguste mystère de la Trinité des divines personnes dans une indivisible et unique déité; après tous ces atermoiements, enfin, et avec des précautions telles que l'Église les sait prendre, parce qu'elle est mère, le néophyte, de provenance soit païenne, soit judaïque, était, mais quarante jours seulement avant de recevoir le baptême, admis à connaître le Symbole de la foi et la prière dominicale, parce qu'il avait à les apprendre pour ne jamais les oublier et pour les réciter fréquemment. Ainsi se trouvait sauvegardé autant que la prudence, une autre vertu qui n'a jamais manqué à l'Eglise, le zèle apostolique. Il est facile, en effet, de comprendre que les aspirants à la profession du christianisme, traités de cette façon, devaient avoir d'autant plus d'ardeur, non seulement à désirer de connaître les vérités de la foi, mais encore à s'efforcer d'être dignes d'entrer dans cette terre sainte, dont une sage prohibition les tenait pour un temps si rigoureusement éloignés. Que dirons-nous donc, maintenant, de l'Eucharistie? Si, parmi les dogmes impénétrables à la raison isolée, réduite à ses seules forces, je veux dire à sa faiblesse, et, surtout, non pourvue encore du sens surnaturel, il y en a un qui soit plus élevé au-dessus de sa compréhension naturelle, certes, c'est

bien le dogme multiple de l'Eucharistie, car il comprend : d'abord, la transsubstantiation du pain et du vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ, puis, sous les espèces ou apparences d'un pain et d'un vin qui qui ne sont plus, la réelle présence, dans l'Hostie consacrée, de ce tout à jamais indissoluble, qui régnera éternellement au ciel, dans le Roi immortel des siècles, Jésus notre Sauveur. Or, qui parmi nous ignore ce que répondirent les juifs à notre adorable Maître leur révélant le grand mystère en ces paroles : « Je suis le Pain vivant descendu du ciel! Celui qui mange ma Chair et qui boit mon Sang aura la vie en lui. — Comment celui-ci peut-il, s'écrièrent-ils, nous donner sa Chair à manger? » Et beaucoup de ses disciples eux-mêmes, ainsi que nous l'affirme saint Jean, se mirent à dire : « Ces paroles sont dures et qui peut les écouter? » On le voit donc avec évidence, les fils de l'Israël incrédule n'eussent pu, sans péril pour leur vocation naissante à la foi chrétienne, être initiés brusquement et sans transition à la connaissance du plus transcendant et du plus incompréhensible de tous nos mystères, l'Eucharistie, couronnement et dernier terme ici-bas de l'Incarnation.

Mais, s'il en est ainsi, comment les néophytes venus de la gentilité, avec des yeux encore plus malades, eussent-ils supporté, sans préparation, le grand jour et la lumière éclatante de la vérité sur le dogme de l'Eucharistie? Comment eussent-ils pu, d'emblée, découvrir la finesse de cette perle cachée, le précieux infini de cet incomparable diamant? Au lieu de répondre, à première vue, aux étroites exigences de la raison humaine, qui ne sait trop souvent que ramper

sur le terre-à-terre des choses visibles, n'est-il pas vrai que, par ce qu'impose d'humble soumission à la foi du chrétien le comment de sa subsistance et de son action, un tel diamant est bien plutôt de nature à rayer, couper, user et désagréger toutes les industries de cette raison! Et c'est ce qu'il fait lorsque, orgueilleuse et rebelle devant l'affirmation divine, qui ne peut tromper, elle prétend follement scruter et en quelque sorte disséquer, par l'analyse scientifique, là où elle n'a qu'un devoir à remplir, celui de l'adoration; qu'une méthode à suivre, celle de constater l'assertion de Dieu et de s'appuyer sur l'argument irréfragable de l'autorité de la raison divine. Il en est tout autrement pour les humbles. Ce trésor de l'Eucharistie se laisse par eux, non seulement posséder, mais palper, en quelque sorte, au moyen de touches secrètes que vous n'ignorez pas. Oui, vous savez, par expérience, bienveillants auditeurs, que, dans les âmes simples et sages de la sagesse de Dieu, il produit une lumière intense et brûlante, qui pénètre jusque dans leur fond et leur procure, sinon toujours d'ineffables délices inconnues au mondain, du moins un apaisement de la soif de bonheur dont est dévorée l'humanité. Mais, ne l'oublions pas, ces âmes, et ce sont les vôtres, sont aussi celles qui ne viennent pas au foyer de la charité et à la source des eaux vives qui est l'Eucharistie, sans foi, sans pureté, sans amour. Pour les adorateurs de Jupiter, de Mercure, Mars, Vénus et le reste, comment donc, à peine désabusés de ces infâmes idoles, comment, alors qu'ils ne faisaient que commencer à aspirer un peu de l'air encore trop vif pour leurs poumons, de la foi chrétienne, comment, dis-je, venant

[illegible] autels voués à l'abominatio[illegible] temples immondes, eussent-ils ét[illegible] aussitôt le poids du mystère d[illegible] n'est-ce pas celui d'une incom[illegible] celui de toutes les perfection[illegible]-Dieu, de toutes les influence[illegible] accumulées dans ce con[illegible] qui se nomme le Très Saint [illegible] maintenant l'explication du [illegible] des catéchumènes venus pour [illegible] Saint Sacrifice de la Messe, mais [illegible] jusqu'à l'Offertoire seulement. [illegible] l'offrande du pain et du vin, exclu[illegible] cette clé va nous servir, à présent, [illegible] d'un autre problème à résoudre, [illegible] eucharistiques.

### [illegible] EUCHARISTIQUES

[illegible] par ces mots les signes qu'em[illegible] chrétiens pour se rappeler [illegible] par la parole ou le geste, ou encore [illegible] au sens de la vue les objets de la [illegible] les mystères. Des signes symbo[illegible] le plus général, ont été employés [illegible] pour, quand il parlait en para[illegible] en operant ses miracles. D'autres [illegible] ou ses ordres, ou ses intentions. [illegible] mode d'être et surtout d'agir plus [illegible] et tout surnaturel, dans certains [illegible] le signe de la Croix, dans les [illegible] et principalement dans les

sacrements. Et ces derniers sont les indicateurs et tout à la fois les instruments visibles de la grâce invisible produite par la vertu de Dieu dans nos âmes. On peut dire enfin que les signes symboliques, franchissant cette limite, ont tout envahi et se sont répandus partout dans la primitive Église, les chrétiens des premiers temps ayant commencé à en faire un usage universel, sous l'approbation, avec la direction et selon les exemples de cette mère elle-même. N'était-il pas nécessaire, par des leçons de choses sensibles et parlantes, de rappeler sans cesse aux plus instruits et de fixer dans la mémoire de ceux qui l'étaient moins les vérités que tous avaient le devoir de ne jamais oublier? Ne fallait-il pas, au milieu de la corruption du monde païen, tendre continuellement à élever l'esprit et le cœur du disciple jusqu'à la hauteur des choses spirituelles et célestes inculquées par le Maître! N'avaient-ils pas besoin, nos devanciers et nos frères des premiers siècles, d'être encouragés par l'exposition matérielle des principaux épisodes de la vie, de la passion et de la mort de leur Sauveur, d'être encouragés, dis-je, à imiter ses vertus, d'être aguerris et fortifiés devant la perspective des tourments et même du trépas cruel que leur réservaient les tyrans?

Souvenons-nous cependant qu'avant tout cette graphique du symbolisme faisait la partie importante de la discipline de l'arcane, et qu'elle avait pour première fin d'exprimer, en abrégé et aussi complètement que possible, les formules du dogme chrétien et de la morale évangélique, sans s'exposer toutefois à les communiquer à ceux du dehors, c'est-à-dire à ceux

qui n'appartenaient pas à l'Église. Telle est la raison particulière pour laquelle, dans les monuments et les objets conservés ou découverts de la primitive Église, les signes symboliques se retrouvent partout reproduits, par l'écriture, le dessin, la peinture, la mosaïque, la sculpture, les inscriptions lapidaires, et jusque sur le verre et les métaux. On les voit, décorant les temples, les autels, les vases sacrés, les reliquaires, les ornements destinés aux fonctions saintes et sur les anneaux que portaient au doigt, soit les pontifes, en mémoire de leur union spirituelle avec l'Épouse mystique, qui est l'Église, soit les simples fidèles engagés dans les liens du mariage. Mais c'est surtout dans les cimetières chrétiens des premiers siècles, dans les cryptes et les catacombes, qu'ils ont été multipliés, sur les parois des murailles et sur les tombeaux. Sous l'emplacement de la Rome antique sont de nombreux couloirs qui, s'ils se succédaient sur une même ligne, formeraient, a dit un auteur, une voie souterraine de plus de 3oo lieues. C'est ce qu'on nomme les catacombes. Eh bien, grâce aux recherches d'illustres papes et aux patientes investigations d'hommes savants, les catacombes de Rome présentent maintenant aux regards une infinité d'images naturelles ou mystiques, tirées, soit des sujets ou des scènes de la nature et de la vie ordinaire, soit de l'idée chrétienne, c'est-à-dire des pages de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Le temps ne nous est pas laissé de montrer que toute la doctrine catholique se retrouve, en quelque sorte, tracée dans toutes ces figures, par exemple : la naissance de l'Église, sortie du côté entr'ouvert de Jésus-Christ sur la croix; dans Ève, formée d'une

côte d'Adam endormi; l'unité de foi, d'enseignement et de gouvernement, voulue par le Seigneur pour son Église, dans l'image d'un bercail unique où ce bon Pasteur paît ses brebis; le salut qu'elle assure à ses fidèles enfants dans l'arche de Noé; la chute du premier homme, dans l'arbre fruitier qu'enlacent les anneaux d'un serpent; le nom du nouvel Adam, réparateur de notre déchéance, dans le monogramme du Christ, formé des deux premières lettres de ce nom; sa double nature, la divine et l'humaine, en unité de personne, dans le symbole du poisson, les lettres du mot grec ιχθυς étant les initiales des cinq mots suivants : Jésus-Christ, Dieu, Fils, Sauveur; les perfections de l'Homme-Dieu dont doivent se rapprocher les chrétiens, dans des représentations d'hommes, d'animaux, d'oiseaux, d'arbres, de plantes et même d'êtres inanimés. C'est Orphée et sa lyre au milieu de bêtes féroces, allusion manifeste à l'onction de la parole du Verbe incarné agissant sur les natures les plus réfractaires à la grâce. C'est le coq, symbole de la vigilance, tant recommandée aux apôtres; c'est la palme, emblème de la victoire de Jésus-Christ sur le péché, la mort et l'enfer, ainsi que de la récompense future des martyrs et des confesseurs. C'est l'olivier ou la vigne, qui n'est autre que Notre-Seigneur, sur qui nous sommes entés comme des branches, pour nous couvrir des feuilles, des fleurs et des fruits de la sainteté. C'est l'ancre de l'espérance. C'est la croix entre les bras du Rédempteur nous invitant à le suivre, ou isolée et symbole de la trinité des personnes divines. C'est le chandelier d'or à sept branches, figure des sept sacrements. C'est l'ensevelissement de

Pharaon dans la mer Rouge que les Israélites ont passé, à pied sec, c'est-à-dire le baptême et ses effets, par rapport à nous et contre la puissance de Satan. Ce sont beaucoup d'autres symboles formulant l'enseignement chrétien des premiers temps, en parfaite conformité de l'enseignement qui nous a été donné à nous-mêmes. Quant aux symboles eucharistiques auxquels nous arrivons après un préambule inévitable, ils ne manquent certes pas dans les catacombes. L'Eucharistie, soit comme sacrifice, soit comme sacrement, y est figurée sous des signes ou dans des tableaux, dont la signification, cachée aux regards profanes, n'était pas ignorée des chrétiens possédant dans la connaissance de la doctrine révélée la solution de ces énigmes.

A côté de la blanche colombe, à laquelle les prêtres imaginèrent ingénieusement de faire porter, sous ses ailes, l'Eucharistie, comme pour rappeler que ce sacrement est un fruit de l'esprit de pureté et d'amour, c'est l'arbre de vie de l'Eden, destiné à conserver dans l'homme, par ses fruits, le principe de vie surnaturelle que Dieu lui avait départi et à le défendre contre les causes de défaillance et de mort inhérentes à la nature humaine créée et tombée.

La communion, surtout la fréquente, ne maintient-elle pas et n'augmente-t-elle pas dans nos âmes notre vie spirituelle qui est la grâce sanctifiante! C'est le sacrifice de l'innocent Abel, aimé du Seigneur et mis à mort par Caïn, son frère, comme Jésus-Christ l'a été par la synagogue. C'est le sacrifice du pain et du vin offerts par Melchisédech et partagés avec lui par Abraham. C'est l'immolation commencée d'Isaac, lié

sur un bûcher et figure du Fils unique que le Père céleste, conjointement avec le Saint-Esprit, a envoyé mourir à notre place, comme le bélier substitué à Isaac. Ce sont les deux tables de l'ancienne loi, désignant celles de la nouvelle, c'est-à-dire la divine parole qui fait briller la lumière de la foi dans les âmes, et la Chair de Jésus-Christ, aliment de la flamme qui doit les consumer. C'est l'arche d'alliance d'un bois incorruptible, symbole de l'Immaculée Vierge Marie, dans le sein de laquelle fut formée l'humanité de Celui qui descendait du ciel comme le pain vivant, afin de donner la vie au monde. C'est la manne tombant miraculeusement du ciel dans le désert, image de notre séjour ici-bas. Ce sont les pains de proposition, qu'on renouvelait chaque semaine dans le temple de Jérusalem, comme on renouvelle dans nos églises les Saintes Espèces. C'est l'agneau pascal, personnification du vrai Agneau, plein de douceur, mystiquement encore sacrifié chaque jour sur nos autels. C'est Élie épuisé, mais qui reprend ses forces sur le chemin de Bersabée, en mangeant un pain mystérieusement déposé près de lui, pendant son sommeil, image de ce qui nous arrive à nous-mêmes lorsque nous nous nourrissons, nous, pauvres pèlerins, du pain de la divine Eucharistie. Ce sont les trois Hébreux dans la fournaise de Babylone, et Daniel dans la fosse aux lions, ce dernier recevant une nourriture miraculeuse et restant sain et sauf au milieu de fauves affamés, les autres préservés par un ange de l'atteinte des flammes, et rafraîchis par une brise salutaire et une rosée bienfaisante. Belle représentation des effets de l'Eucharistie, par rapport aux démons qu'elle empêche de nous

nuire et à nos passions qu'elle tempère et nous aide à contenir. C'est la multiplication des pains par Jésus-Christ, symbolisant la nourriture eucharistique qui se multiplie dans tous les lieux, entre les mains du prêtre consécrateur, afin que ne soit refusé à aucun fidèle le gage de la vie éternelle. C'est le cerf brûlé dans sa course par les ardeurs du soleil, qui accourt tout haletant aux eaux vives, pour se désaltérer et nous enseigner, comme aux premiers chrétiens, que la source où nous pouvons efficacement étancher notre soif et nous abreuver abondamment, c'est celle du Sang de Jésus-Christ, sorti d'abord violemment de ses blessures et coulant aujourd'hui mystiquement à la Messe, pour que nous puissions le boire avec une sainte avidité comme le breuvage de l'immortalité : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris!*.....

Voilà un aperçu des symboles eucharistiques employés par l'Église des premiers temps. Pas plus que sous le régime de la discipline de l'arcane, leur signification ne peut être douteuse en ce qui concerne leur relation avec les dogmes chrétiens et en particulier l'Eucharistie. Outre les écrits d'auteurs autorisés par leur science et d'écrivains érudits et consciencieux, n'avons-nous pas, sur ce point, les affirmations de quelques-uns des premiers Pères et Docteurs de l'Église! N'avons-nous pas celles de l'histoire ecclésiastique et les actes de quelques martyrs, saint Agapit entre autres et saint Tarcisius. Ce dernier ne fut-il pas doublement victime et de la loi de l'arcane et de la garde fidèle jusqu'à la mort de l'Hostie sainte? Ne la tenait-il pas serrée contre son cœur, lorsqu'au moment du dernier soupir son âme s'envola vers le

ciel, blanche colombe, empourprée de son Sang et embaumée des senteurs du lys mystique qui est la Chair sans tache de Jésus-Christ! Est-ce que les monuments enfin dont nous venons de parler, trop rapidement à notre gré, par tant de symboles employés tous dans le même sens chez les exégètes comme dans les Pères, par tant de symboles répondant exactement aux enseignements de la doctrine invariable de l'Église, ne nous montrent pas en eux-mêmes et hors d'eux mêmes les preuves intrinsèques et extrinsèques de tout ce que nous avons avancé? Qu'il nous soit permis cependant, pour compléter cette trop courte démonstration, de vous rappeler deux inscriptions antiques importantes. Malgré la distance qui les a tenues longtemps éloignées, nous allons voir qu'elles se sont trouvées d'accord avec les fresques des catacombes et tous les témoignages que ces dernières fournissent pour certifier, sur le point qui nous occupe, l'unanimité de pensée et de sentiment de l'Orient et de l'Occident chrétiens.

Dans les peintures de la catacombe de Saint-Calixte, on voit un poisson nageant et portant au milieu de l'eau une corbeille de pain et une amphore de petite dimension remplie de vin; puis la table mystique sur laquelle se trouve un poisson et du pain. A côté de la table est le ministre de Dieu étendant la main et changeant, par les paroles de la Consécration, le pain en poisson, c'est-à-dire au Corps de Jésus-Christ. L'Église y est aussi représentée sous les traits d'une femme richement vêtue. Mais cette femme doit avoir encore une autre signification et symboliser la divine Mère. Or, une inscription lapidaire a été découverte

en Phrygie, l'an 1883, par l'Anglais Ramsay, sur les indications de l'illustre archéologue de Rossi. C'est précisément celle que vient d'offrir Sa Majesté le Sultan, par l'entremise de S. B. Mgr Azarian, patriarche arménien catholique, à notre Saint-Père le pape Léon XIII à l'occasion de son Jubilé épiscopal. Elle remonte à la première moitié du second siècle de l'ère chrétienne. Placée autrefois sur le tombeau de saint Abercius, évêque de Hiérapolis, qui mourut sous Marc-Antonin, elle fait dire à ce saint prélat qu'il visita Rome, en passant, selon que le fait remarquer aussi Sa Béatitude, par la Grèce, l'Asie Mineure, la Syrie, la Mésopotamie, la Perse et l'Arménie. Non seulement saint Abercius y exalte la grandeur, la splendeur et la sublimité de l'Église romaine, mais la foi accompagnait dans ses pérégrinations le saint pèlerin, ainsi qu'il le déclare lui-même, et il ajoute que partout aussi lui était servi, pour s'en nourrir, le grand poisson, le poisson si pur tiré de la fontaine, où il était enfermé par une Vierge toute pure; et que, de plus, il avait la joie de le donner également à manger à ses amis, avec le pain et le vin, c'est-à-dire, sans nul doute, le Corps et le Sang du Christ, que les participants, dit-il recevaient si volontiers. « Celui qui aura compris ce langage, conclut-il, sera le fils de la foi et je le conjure de prier pour moi! »

Les chrétiens ne se trompaient pas en lisant ces paroles symboliques, eux qui répétaient fréquemment l'ακροστιχον du mot ιχθυν, eux qui n'ignoraient pas la fécondité du sein virginal de Marie et qui, certainement, reconnaissaient la Vierge Mère de Dieu fait homme dans la femme debout près de la table eucha-

ristique, parce que, comme l'Église nous distribue le Corps et le Sang de Jésus-Christ, on peut dire que Marie, en le mettant au monde, nous a procuré l'aliment de la vie.

La seconde inscription que nous voulons citer à l'appui de ce que nous venons d'établir fut découverte en France, dans la ville d'Autun, en 1839. Elle est en grec et de la même époque. Le défunt, du nom de Pectorius, dont elle fut l'épitaphe, adresse ces mots au lecteur :

**O toi, fils du Poisson céleste ! conserve la sainteté de ton cœur purifié par l'eau que t'avait préparée la Sagesse elle-même. Reçois ta nourriture qui est le Sauveur des saints, nourriture plus délicieuse que le miel. Goûte-la en la mangeant, lorsque tu tiens le poisson dans tes mains.**

Alors, en effet, les chrétiens avaient l'usage de recevoir dans la main l'Eucharistie dont ils se communiaient ensuite. Oh ! quelle douce émotion doit faire naître en nous la connaissance de ces témoignages péremptoires ! Quelle consolation pour nos âmes de constater, par tous les documents décisifs que nous venons de mettre sous vos yeux, de constater, dis-je, que la doctrine professée par nous n'est en rien différente de celle que professaient, il y a dix-neuf siècles, les disciples et les apôtres de Jésus-Christ ! Ne soyons pas étonnés qu'à cause de cela tant de conversions aient été opérées, dans notre siècle, parmi nos frères séparés, les protestants anglicans, et surtout les docteurs de l'Université d'Oxford et les puséistes, car les monuments de la tradition ancienne sont incontestablement aussi la démonstration irréfutable de l'inanité et du vide de la Réforme, du vice de son point

de départ, qui est la rupture avec toute l'antiqui chrétienne, et enfin du caractère de révolte manifes contre la plus imposante autorité qui soit avec cel de l'Écriture, de dénégations devenues de plus ( plus radicales dans des sectes déjà ruinées comn religions, en attendant qu'elles le soient en ta qu'incarnations du rationalisme et de la libre pensé Plaise à Dieu, sous ce rapport, que la bonne foi dar la recherche de la vérité, l'amour de l'étude et une in tiation plus complète aux secrets et aux beautés d l'épigraphie religieuse, généralisent et accélèrent mouvement de retour des enfants absents de la grand famille chrétienne vers leur maison paternelle et mate nelle. Cette maison où les bras sont ouverts pour le accueillir et les cœurs dilatés pour les embrasser tou dans le saint baiser de la divine charité, n'est-ce pa précisément l'Église catholique qui les appelle et le attend si patiemment, toute brûlante du désir de le faire bénéficier, pour leur bonheur, de ces paroles d Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Je suis venu afin qu'il aient la vie, et qu'ils l'aient plus abondamment. »

# LES AZYMES

PAR LE R. P. MICHEL,

Missionnaire d'Afrique des Pères Blancs

*Materia est panis triticeus, sive azimus ille sit, sive fermentatus.*
(Concile de Florence. Décret d'union.)
« La matière de l'Eucharistie est le pain de froment, qu'il soit azyme ou fermenté. »

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Entre toutes les différences qu'on rencontre, en comparant le rite grec avec le rite latin, une des plus notables est, sans contredit, celle qui existe relativement au pain usité pour l'oblation du Saint Sacrifice. On sait, en effet, que le pain de l'oblation, dans l'Église grecque, est, depuis de longs siècles, sinon depuis l'origine du christianisme, du pain fermenté, tandis que, dans l'Église latine, c'est l'usage du pain azyme qui a prévalu.

Comme tous les autres usages liturgiques anciens des deux Églises, celui-ci avait subsisté longtemps sans donner lieu, malgré une différence si tranchée, à aucune controverse, et même sans attirer l'attention des esprits, qu'une certaine tendance, regrettable à tous égards, portait cependant à scruter toutes les divergences et en exagérer l'importance.

L'histoire, du moins, ne nous a transmis le souvenir d'aucune controverse soulevée sur cette question avant le XIe siècle, époque où, pour la première fois, elle devint l'objet de discussions sans fin, dans lesquelles la passion joua souvent un rôle beaucoup plus considérable que la saine raison et l'amour sincère de la vérité.

N'aurait-il pas dû suffire, en effet, pour faire tomber toute controverse à ce sujet, de constater que, jusqu'à ce moment, les deux Églises avaient été en paisible possession de leur usage respectif, sans trouver en cela aucun prétexte à division, alors que cependant des divergences d'une bien moindre importance avaient été relevées?

Il en aurait été assurément ainsi, si l'esprit de paix et de concorde, qui est le véritable esprit du christianisme, eût toujours présidé aux relations entre les diverses Églises. Malheureusement, l'esprit de discorde veillait. Attentif à profiter de tout ce qui pouvait amener et accentuer une division si féconde, hélas! en ruines de toutes sortes, il sut transformer en affaire d'une importance capitale ce qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas paru digne de fixer l'attention.

S'est-on borné, à l'origine de la discussion, à ne voir dans la question soulevée qu'un point de discipline qui pouvait, sans nuire à l'union des Églises, être interprété en sens inverse et ne constituer qu'une différence purement accidentelle du domaine de l'autorité ecclésiastique; ou bien lui a-t-on donné immédiatement une portée théologique telle que, dans l'esprit de ceux qui ont fait naître la controverse, le pain azyme aurait été considéré comme matière inva-

lide de l'Eucharistie, ou tout au moins comme prohibé par une loi positive divine? Il est difficile de se prononcer sur ce point, en face du peu de précision des termes employés dans le premier écrit qui nous a été conservé sur cette question : la lettre de Michel Cérulaire et de Léon d'Achrida, à l'évêque de Trani (1).

D'un côté, cette question y étant mise sur le même pied que celle du jeûne du samedi, on serait tenté d'en conclure qu'elle n'est regardée que comme un point de discipline; point important, si l'on veut, mais n'ayant cependant pas une portée plus considérable que les autres lois disciplinaires de l'Église.

Mais aussi, d'un autre côté, les deux choses étant considérées comme des pratiques de la loi ancienne y sont présentées comme rejetées, avec cette loi, par Dieu lui-même. Bien plus, le pain azyme y étant dépeint comme un élément sans vie à l'égal *d'une pierre ou d'une brique cuite au four,* les auteurs de la lettre semblent vouloir en inférer qu'il ne saurait être une matière apte à la consécration eucharistique.

Quoi qu'il en soit, il est bien certain que, même dès cette époque, il s'est trouvé des hommes qui entendaient la question dans ce dernier sens et qui ne croyaient pas à la réalité de la consécration du pain azyme.

En nous référant aux documents d'une époque plus rapprochée de nous, et même à des documents contemporains, nous pouvons constater ce même manque de précision et cette même incertitude sur le véritable état de la question.

---

(1) Migne, *Patr. gr.*, t. CXX, col. 835 et suiv.

Dans la *Confession de foi orthodoxe*, un des documents les plus importants que nous ait fournis l'Église grecque du XVII^e^ siècle (p. 1, rép. 107), Pierre Mogilas et ceux qui ont revisé son ouvrage se contentent d'affirmer que le pain du Sacrifice doit être *fermenté*, mais sans dire si c'est la validité qui le requiert, ou un précepte positif divin, ou simplement la tradition disciplinaire de l'Église grecque.

Il en est de même du célèbre Concile tenu à Jérusalem, en 1672, contre le protestantisme; de la lettre de Jérémie, patriarche de Constantinople, au commencement du XVIII^e^ siècle, et de la théologie plus récente de Macaire, évêque de Vinnitza (1).

Ces préliminaires, une fois posés, nous montrerons, dans la suite de ce travail : 1° quelle est la nature de la différence qui existe, sur ce point, entre les deux Églises; 2° quelle en est l'origine; et 3° l'obligation pour chaque Église de s'en tenir à son rite particulier.

## I. — Nature de la différence qui existe sur ce point entre les deux Églises

Sommes-nous en présence d'une question qui intéresse la validité elle-même du sacrement; y a-t-il un précepte divin d'employer dans la consécration de la Sainte Eucharistie telle ou telle espèce de pain; ou bien enfin est-ce simplement une question de discipline? Tels sont les points qu'il faut étudier successivement pour bien montrer la nature de la différence de pratique signalée.

(1) *Théologie dogmatique orthodoxe*, t. II, p. 442.

Or, il sera aisé de démontrer que la validité de la consécration n'est nullement intéressée dans la question et que les deux espèces de pain, fermenté et azyme, sont également aptes à servir de matière valide à la Sainte Eucharistie.

A défaut d'autres preuves, il suffirait de constater, ce qui ne peut être douteux pour personne, que l'Église a toujours admis pratiquement la validité de l'un et de l'autre. Il est évident, en effet, que l'Église n'aurait pu, pendant tant de siècles, laisser à chaque peuple la liberté de suivre ses usages particuliers, sur un point qui touche de si près au plus important de tous ses mystères, si le moindre doute sur la validité de l'une ou l'autre matière avait pu se produire.

L'histoire, il faut l'avouer, nous fournit bien peu de documents anciens sur l'usage de l'un ou de l'autre pain dans les diverses Églises. Et cependant, malgré cette grande pauvreté de l'histoire, il y a deux points essentiels, parfaitement constatés, qui suffisent à établir le principe formulé ci-dessus.

Ces deux points, absolument certains, sont les suivants : D'un côté, l'Église grecque faisait usage dans la célébration du Saint Sacrifice, de pain fermenté, bien longtemps avant la malheureuse scission du XI^e^ siècle, et jamais l'Église latine n'a réprouvé ni blâmé cet usage de l'Église orientale. Elle en reconnaissait donc la parfaite orthodoxie, et, par suite, la validité de la consécration avec cette matière ; d'un autre côté, il est non moins certain que l'Église latine faisait usage du pain azyme longtemps avant cette époque, sans que jamais, jusqu'à ce moment, aucun Oriental eût trouvé matière à critique et à condamnation dans cet usage.

L'Église grecque, en communion jusqu'à cette époque avec l'Église latine, admettait donc, elle aussi, la parfaite légitimité de l'usage des azymes et les regardait comme matière valide du Saint Sacrifice.

Cette dernière conclusion sera évidente, s'il est possible de démontrer par l'histoire l'antiquité de l'usage du pain azyme dans l'Église latine.

Or, sans parler des témoignages antérieurs au x^e^ siècle, que fournissent les auteurs ecclésiastiques occidentaux, nous trouvons des preuves irrécusables de ce fait dans les auteurs orientaux eux-mêmes.

Ainsi, Nicétas Pectoratus, *dans son troisième dialogue avec Anselme, légat du Pape,* avoue que « les papes saint Melchiade et saint Sirice avaient établi à Rome l'usage du pain fermenté, mais que d'autres hommes apostoliques y rétablirent après eux l'usage des azymes ».

Siméon de Jérusalem en attribue l'introduction au pape saint Félix, et admet, par conséquent, la haute antiquité de leur usage.

Pierre, patriarche d'Antioche, dit que saint Pierre et saint Paul permirent l'emploi des azymes pour complaire aux Juifs mais, que lorsque le christianisme fut solidement établi on abolit cet usage (1).

Siméon de Thessalonique, dans son ouvrage de *Templo et Missa*, en attribue l'introduction à saint Grégoire le Grand.

Le cardinal Bona (2) cite un ancien manuscrit grec de

---

(1) Migne, *Patr. gr.*, t. CXX, col. 778 et suiv.
(2) Bona, *De rebus liturgicus*, cap. xxiii.

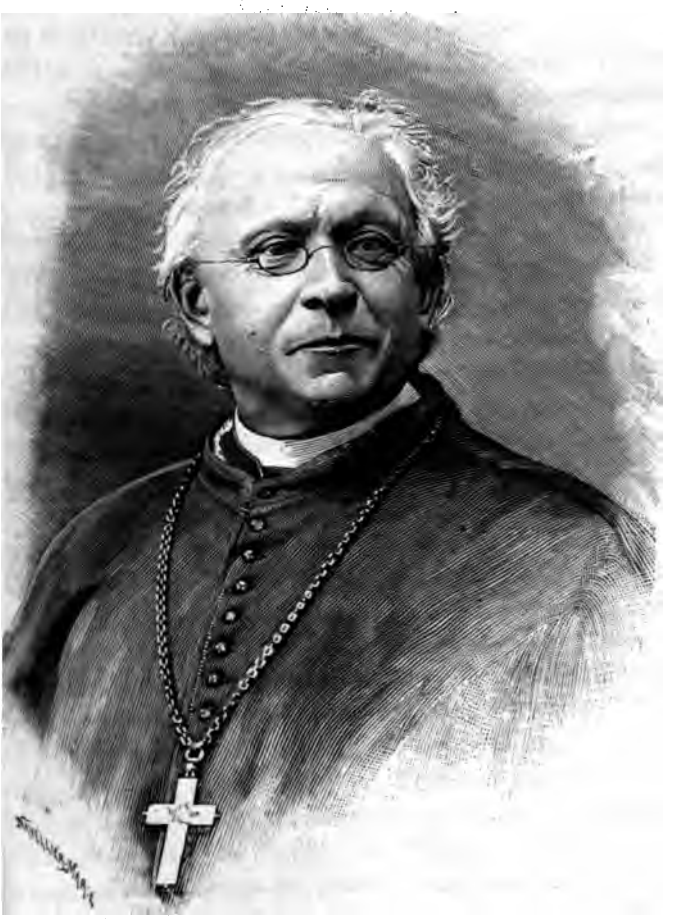

Mgr HAAS, évêque de Bâle.

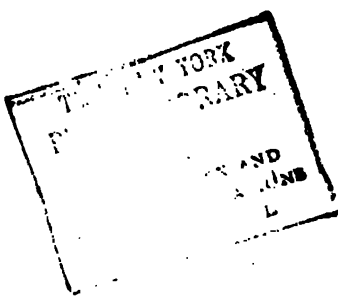
YORK
RARY
AND

a bibliothèque Barberine, qui attribue à Charlemagne 'importation, à Rome, du rite des azymes.

Un texte, attribué à Jean Maroun, contient les paroles suivantes, qui, non moins que les témoignages léjà cités, prouvent l'antiquité de l'usage des azymes :

Ceux qui emploient le pain fermenté nous incriminent en même temps que les Occidentaux et les Arméniens lisant que les azymes ne sont pas un vrai pain.

On le voit, tous les auteurs cités, et leur témoignage ne saurait être suspect, puisque, pour le plus grand nombre, ils sont hostiles à l'usage des azymes, admettent la très haute antiquité de leur emploi dans 'Église latine. Il est donc bien légitime de conclure que l'un et l'autre pain ont été regardés pendant de longs siècles comme matière valide de la Sainte Eucharistie, aussi bien par l'Eglise grecque que par Eglise latine.

Mais, il y a plus encore. Il est non moins certain que les azymes ont été en usage, au moins chez certains peuples de l'Orient, à une époque très reculée.

Saint Justin, qui représente la tradition de l'Eglise de Jérusalem, donne dans son *Dialogue contre Trihon*, n° 41, comme une figure de la Sainte Eucharistie, le pain azyme que les lépreux étaient tenus 'offrir, selon la loi mosaïque, après leur guérison. Mais, où serait la figure, si l'Église de Palestine 'avait pas fait usage du pain azyme dans la célébration des Saints Mystères, au temps où écrivait le docteur de Naplouse?

Origène rapporte, dans son *Commentaire sur saint Matthieu*, ch. XII, n° 6, qu'on offrait *quelquefois* du pain fermenté. N'est-ce pas dire assez clairement que

l'usage ordinaire de l'Égypte était de se servir de pain azyme pour l'oblation du Saint Sacrifice?

Nous serons moins étonnés de l'assertion qui ressort de ce double témoignage, si nous rappelons qu'au temps de Michel Cérulaire, d'après l'aveu qu'il en fait lui-même dans une lettre à Pierre d'Antioche, l'usage des azymes persistait encore dans les Églises de Jérusalem et d'Alexandrie :

On nous a rapporté, dit-il, que les patriarches de Jérusalem et d'Alexandrie, non contents de recevoir dans leur communion ceux qui font usage des azymes, s'en servent eux-mêmes quelquefois dans leur Saint Sacrifice (1).

Et Pierre d'Antioche, tout en trouvant qu'il est préférable d'employer le pain fermenté que le pain azyme « parce que, dit-il, dans sa réponse à Michel Cérulaire, le pain fermenté vaut mieux à tout point de vue », n'hésite pas à déclarer :

Cependant, il ne peut y avoir aucun doute que la tradition des azymes ne soit très ancienne chez les latins.

Ce qui lui avait fait dire un peu plus haut :

Pour vous déclarer toute ma pensée, si les latins corrigent l'addition faite au symbole, je n'exigerai d'eux rien de plus, et je tiendrai tout le reste comme indifférent, et, entre autres choses, la question des azymes (2).

Saint Épiphane, dans son *Traité contre les hérésies*, ch. XXX, n. 16, écrit, en parlant des Ébionites :

Quant aux Saints Mystères, ils les accomplissent à l'exemple des saints qui sont dans l'Eglise, en se servant

(1) MIGNE, *Patr. gr.*, t. CXX, col. 790.
(2) ALLATIUS, *De utriusque Eccles., in dogmate concessione*, p. 695.

n azyme; mais pour l'autre partie du mystère, ils loient que l'eau seule.

st permis de conclure, d'après le texte du saint e de Salamine, que les azymes étaient encore age de son temps, au moins dans certaines s de l'Église grecque, puisqu'il affirme que les ites suivaient, en s'en servant, *l'exemple des qui sont dans l'Église.*

st avéré, en outre, que l'Église arménienne fait du pain azyme depuis l'origine de sa fondation int Grégoire l'Illuminateur. Pitzipios (1) regarde e une chose indéniable qu'il faut attribuer l'intro- n de ce rite, dans la liturgie arménienne, à son e apôtre, qui l'aurait emprunté, comme les autres s liturgiques de ce peuple, à l'Église de Césarée ppadoce, dont il était originaire. D'où on doit ire que, à la fin du IIIe siècle, les azymes étaient yés au moins dans certaines églises du patriarcat ioche, comme on a vu plus haut qu'ils l'étaient elles de Jérusalem et d'Alexandrie.

tains auteurs ont prétendu, il est vrai, que saint ire l'Illuminateur avait emprunté l'usage dont il à l'Église de Rome, lorsqu'il était venu en sade, dans cette ville, auprès de saint Sylvestre Constantin. Mais, outre que le fait de ce voyage int évêque est loin d'être certain, il n'en reste oins vrai pour cela que c'est au temps de saint ire qu'il faut faire remonter le rite des azymes es Arméniens.

---

*Eglise orientale*, Ire part., p. 125.

Or, s'il n'avait pas été admis par l'Église grecque tout entière que l'usage des azymes était parfaitement orthodoxe, comment se fait-il que le Concile *in Trullo* entièrement composé d'évêques grecs, condamne dans son trente-deuxième Canon, la pratique de ces mêmes Arméniens, de consacrer avec du vin seul, et ne dise pas un seul mot des azymes dont il ne pouvait ignorer l'emploi chez ce peuple?

On le voit donc, la tradition universelle et pratique de l'Eglise, jusqu'au milieu du XIe siècle, a admis sans conteste la légitimité parfaite du pain, soit azyme, soit fermenté, pour la célébration de la Sainte Eucharistie.

Comment d'ailleurs l'Église grecque aurait-elle pu regarder comme matière invalide le pain azyme, alors que ses plus illustres docteurs, Origène, Théophile d'Alexandrie, saint Jean Chrysostome, saint Cyrille d'Alexandrie et autres, dont on peut voir les témoignages dans la *dissertation* de Mabillon sur le sujet qui nous occupe, ont admis unanimement que le Sauveur lui-même a célébré la Pâque légale au jour marqué par la loi, et institué par conséquent la Sainte Eucharistie en se servant de pain azyme, le seul qui se trouvât alors dans les maisons des Israélites?

Le fait de la célébration de la Pâque légale par le Sauveur, et par conséquent de l'emploi fait par lui du pain azyme dans l'institution de la Sainte Eucharistie, paraît si évident à Photius lui-même qu'il n'hésite pas à écrire, au chapitre CXVI de sa *Bibliothèque*, « que le sentiment de l'anonyme qu'il vient de lire, et qui n'admet pas que Notre-Seigneur ait célébré la Pâque juive, est singulier, puisque saint Jean Chrysostome, et avec lui l'Église, enseignent que l

Sauveur n'institua la Cène mystique qu'après avoir célébré la Pâque légale ».

Il serait aisé de démontrer, d'ailleurs, que saint Jean Chrysostome et l'Église, comme s'exprime Photius, ont puisé cette doctrine dans le saint Évangile lui-même, ainsi que le chante l'Église grecque dans une hymne du Jeudi-Saint, composée par l'hymnographe saint Cosmas :

La Cène fut double, car elle comprenait la Pâque de l'ancienne loi, et la Pâque nouvelle qui est le Corps et le Sang du Seigneur.

Et un peu plus loin, ode IXe :

Allez, dit Jésus-Christ à ses disciples, préparez la Pâque en faveur de ceux que j'initie, dans une chambre haute qui représente l'intelligence, avec du pain azyme qui représente la vérité, et glorifiez la fermeté de la grâce (1).

Le premier auteur grec qui ait prétendu que Notre-Seigneur n'avait pas célébré la dernière Cène au jour légal est Jean Philopon, auteur de la fin du VIe siècle, et il n'a été suivi dans cette voie, avant le XIe siècle, que par deux anonymes : celui dont parle Photius et un autre. Si saint Ephiphane, dans son ouvrage *contre les hérésies*, écrit au chapitre LI, n° 26, que le Sauveur anticipa la Pâque, il affirme cependant au chapitre XXX, n° 22, qu'il mangea véritablement la Pâque des Juifs dans la dernière Cène, c'est-à-dire, selon ses propres expressions, « l'agneau et les pains azymes ».

Photius avait donc bien raison de qualifier de sin-

(1) Cité par Pitzipios, *l'Eglise orientale*, Ire part., p. 129.

gulière l'opinion de son anonyme et d'appeler le sentiment opposé *le sentiment de l'Église*,

Il ne saurait, par conséquent, y avoir aucun doute sur le fait de l'admission pratique, par toute l'Église orientale, de la validité des azymes comme matière de la Sainte Eucharistie. Comme, d'autre part, la validité du pain fermenté n'a jamais été contestée, il est bien légitime de conclure avec le Concile de Florence :

**La matière de l'Eucharistie est le pain de froment, soit azyme, soit fermenté.**

Les quelques rares auteurs qui ont voulu infirmer cette doctrine se sont appuyés principalement sur un argument dont il est peut-être utile de dire un mot.

Cet argument, sur lequel s'appuient avec complaisance Pierre d'Antioche, Léon d'Achrida et Nicétas Pectoratus, est tiré du sens du mot ἄρτος, employé dans l'Évangile et par saint Paul pour désigner le Pain eucharistique de la dernière Cène.

Or, d'après ces auteurs, auxquels il faut joindre Macaire, le mot ἄρτος ne serait employé que pour désigner le pain fermenté.

C'est donc bien, concluent-ils, de pain fermenté que s'est servi Notre-Seigneur.

Cet argument a été appuyé sur une légende, racontée par Nicolas d'Hydrountos, dans un ouvrage contre l'usage des azymes, et reprise par le *Pidalion,* recueil de Canons publiés à Constantinople avec l'approbation du Synode patriarcal, d'après laquelle on aurait trouvé, dans le trésor impérial de Constantinople, une boîte renfermant du pain consacré par Notre-Seigneur à la dernière Cène, et ce pain était fermenté.

:s latins eux-mêmes auraient fait cette découverte rs de la prise de Constantinople, mais l'auraient igneusement cachée.

Le silence absolu de l'histoire sur la présence de ce rétendu trésor caché pendant tant de siècles aux yeux e tous suffit à lui seul, pour montrer ce que vaut ette légende. Comment se fait-il, d'ailleurs, que les ateurs grecs qui, avant cette prétendue découverte, vaient déjà attaqué l'usage des azymes, ne se sont mais servis de cette preuve de fait qu'ils avaient ntre les mains, et dont ils ne pouvaient ignorer existence; car un objet aussi précieux que celui-là u'une inscription, comme l'indique la légende, désinait à l'attention de tous ceux qui avaient entrée au résor impérial, ne pouvait passer si longtemps inaerçu!

Mais, laissons cette légende, pour revenir au mot ρτος, qui fournit en apparence un argument plus érieux.

Il suffit cependant, pour le résoudre, de citer uelques-uns des nombreux passages dans lesquels a Sainte Écriture elle-même lui donne le sens d'azyme, lans la version des Septante pour l'Ancien Testament, t dans le texte primitif pour le Nouveau.

Or, on le trouve avec ce sens : au chapitre XVII, v. 6 t au chapitre XIX, v. 3, de la Genèse; au chapitre XI, v. 5, du Lévitique; au chapitre XXV, v. 30, de l'Exode; au chapitre XII, v. 4, de l'Évangile de saint Matthieu, et au chapitre XXIV, v. 30, de saint Luc, lans le passage relatif aux disciples d'Emmaüs. On tait bien certainement dans la semaine de Pâques, ans laquelle il était défendu d'en manger et même

d'en avoir d'autre, lorsque les deux heureux disciples reconnurent le Divin Maître à la fraction du pain dans laquelle plusieurs Pères ont reconnu la Sainte Eucharistie.

Théodoret, dans son *Commentaire sur Daniel* (ch. x, v. 4), dit que l'azyme est appelé ἄρτος aussi bien que le pain fermenté; et Nicétas Choniates, dans son *Trésor de la foi orthodoxe*, démontre que ce terme s'emploie indifféremment pour l'une et l'autre espèce de pain.

Terminons par les paroles suivantes d'un philosophe grec, Theorianus, qui, dans sa *Lettre aux prêtres de la montagne* s'exprime ainsi :

Avant la Consécration, le Pain divin peut être indifféremment *azyme* ou *fermenté*..... Après la Consécration, il n'est ni *azyme* ni *fermenté*, mais le Corps et la Chair du Seigneur.

Dès lors que c'est la puissance divine qui opère le changement des offrandes au Corps et au Sang de Jésus-Christ, il est inutile de rechercher s'il faut que le pain soit azyme ou fermenté, et le vin rouge ou blanc, et autres questions de ce genre aussi insensées que sans profit.....

Le pain azyme est véritablement appelé *pain*, comme il a été démontré : le nom de pain ἄρτος est, en effet, un mot générique convenant à l'azyme et au fermenté; il peut donc s'appliquer aux deux comme à ses espèces (1).

Cette conclusion de Théorianus est d'autant plus vraie que l'histoire nous montre certains peuples faisant usage du pain azyme comme élément habituel de leur nourriture. Les Juifs en faisaient et en font usage tous les ans pendant huit jours, et un usage

(1) ALLATIUS, ouvrage cité, p. 692 et suiv. On y trouvera d'autres témoignages d'auteurs grecs.

:clusif; leurs prêtres mangeaient tous les jours les ains de proposition qui étaient azymes. Cornélius else, au livre II, ch. XXIV de son ouvrage sur la *lédecine;* Pline, au dernier chapitre du livre XXII^e^ de on *Histoire naturelle;* Gallien, dans son traité *De la ature des aliments*, l. I^er^, ch. II, attestent qu'il était galement d'un usage commun chez les Romains et liverses nations orientales. Certains médecins lui lonnaient même la préférence, comme aliment habi- uel, sur le pain fermenté.

Tout concourt doncà démontrer que les deux espèces le pain : fermenté et azyme, sont également matière valide de l'Eucharistie.

Il reste à montrer en quelques mots qu'aucune loi positive divine n'impose l'obligation de se servir de l'un, à l'exclusion de l'autre, ni même préférablement à l'autre, pour avoir le droit de conclure que la question est d'ordre purement liturgique et disciplinaire.

Or, cette démonstration est déjà faite : dès lors que l'un et l'autre pain ont été indifféremment employés, comme il est historiquement prouvé, et cela sans aucune contestation, pendant les onze premiers siècles de l'ère chrétienne, il est évident que jamais l'Église n'a admis une loi divine prescrivant l'emploi de l'un ou de l'autre ; autrement, il faudrait dire que, sciemment et volontairement, elle a laissé violer cette loi, l'a violée elle-même et la viole encore : ce qui serait aussi absurde qu'impie.

On ne trouve d'ailleurs aucune trace d'une pareille loi divine ni dans l'Écriture Sainte, ni dans la tradition ecclésiastique : preuve non moins évidente que cette loi n'existe pas.

Il est donc légitime de conclure que la différence pratique qui existe sur ce point entre les Églises est une différence simplement rituelle et disciplinaire.

Ce point une fois acquis, nous allons rechercher maintenant :

## II. — L'origine de cette différence entre l'Église grecque et l'Église latine.

A défaut de documents absolument précis pour les premiers siècles de l'Église, il faut bien se contenter de conjectures, si l'on veut remonter jusqu'aux premiers âges chrétiens pour y trouver la source ou le point de départ de cette différence.

Une chose paraît cependant résulter du silence même des premiers temps du christianisme, et surtout de l'absence de toute loi ecclésiastique fixant, pour ces âges reculés, l'une ou l'autre discipline. Dès lors que l'usage de l'un ou de l'autre pain était regardé comme indifférent au point de vue théologique, comme on l'a vu plus haut, et qu'aucune loi de l'Église n'avait restreint à ce sujet la liberté des diverses communautés chrétiennes, il est tout naturel de penser qu'on se servait dès le principe, tant en Orient qu'en Occident, soit de pain fermenté, soit de pain azyme, selon les circonstances, et sans attacher pratiquement aucune importance à la variété qui résultait de cette liberté laissée à tous.

Cependant, l'usage du pain fermenté prévalut peu à peu dans l'Église grecque et y était sans doute devenu général avant les Conciles d'Éphèse et de Chalcédoine, puisque les nestoriens et les jacobites

yrie et d'Égypte, qui se séparèrent à cette époque reste de l'Église, ont conservé ce même usage pain fermenté dans leurs liturgies respectives, à ception des Arméniens, chez lesquels l'usage du azyme se perpétua après leur séparation, comme l'a vu précédemment.

faut aller toutefois jusqu'au VI^e^ siècle pour rentrer un texte positif qui atteste clairement l'usage pain fermenté dans l'Église grecque, et le présente me exclusif. C'est Jean Philopon qui le fournit s le passage déjà indiqué :

**Jésus-Christ, dit-il, se fût servi de pain non fermenté r instituer la Sainte Eucharistie, on s'en servirait re aujourd'hui.**

n ne s'en servait donc plus, dans l'Église grecque, emps de cet auteur.

vant Philopon, saint Grégoire de Nysse, saint ille de Jérusalem et d'autres Pères avaient bien né le nom de pain commun à la matière de la te Eucharistie, mais cette expression peut très s'entendre d'une opposition que ces docteurs lissaient entre le pain non encore consacré et ce ne pain une fois devenu, par la consécration, le ps sacré du Sauveur, sans qu'on puisse conclure là que ces Pères entendent parler du pain fermenté.

ais, d'où a pu provenir la prédilection marquée de lise grecque pour le pain fermenté, alors surtout ses Pères dans la foi, saint Jean Chrysostome articulier, nous montrent le Sauveur consacrant même du pain azyme?

n peut en trouver la raison dans certaines héré-

sies des premiers temps, qui voulaient absolument conserver dans l'Église les antiques prescriptions judaïques. Comme elles étaient plus répandues en Orient, on y sentit davantage le besoin de les combattre avec plus de force et d'éloigner davantage les chrétiens de tout ce qui pouvait se rattacher de plus près aux usages de la synagogue.

C'est pour prémunir le clergé et les fidèles contre ces tendances judaïques que le LXXe Canon des apôtres décrète :

Si un évêque, un prêtre, un diacre ou un clerc, de quelque rang qu'il soit, jeûne avec les Juifs, célèbre leurs fêtes ou reçoit leurs présents, comme, par exemple, leurs azymes ou autre chose de même nature, qu'il soit déposé. Un laïque qui agirait de même serait séparé de la communion.

Le Concile de Laodicée revient sur cette prohibition dans son XXXVIIIe Canon, où il dit :

Il faut s'abstenir d'accepter les azymes des Juifs et de communiquer à leurs rites impies.

Plus tard encore, le Concile *in Trullo* défend, dans son XIe Canon, toute communication avec les Juifs :

Que personne de ceux qui appartiennent à l'ordre sacerdotal, ou même des laïques, ne mange les azymes des Juifs, n'ait de familiarité avec eux, ne les appelle auprès de lui dans ses maladies, n'en reçoive de remèdes, etc. Si quelqu'un tente de faire l'une ou l'autre de ces choses, qu'il soit déposé, s'il est clerc, et excommunié, s'il est laïque.

Sans doute, ces Canons ne disent rien de l'emploi des azymes dans la célébration des Saints Mystères et ce serait en forcer manifestement le sens que de

vouloir y trouver la moindre allusion à cet usage; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils prémunissent énergiquement les chrétiens contre toute participation aux rites judaïques.

On conçoit que, pour s'en éloigner davantage, et pour paraître mieux aux yeux de tous n'avoir aucune communication avec la synagogue, l'Église grecque ait voulu trancher sa séparation d'avec elle, en se servant de pain fermenté dans la consécration de la Sainte Eucharistie,

C'est donc du besoin de se séparer aussi complètement que possible des Juifs que paraît être né, dans l'Église grecque l'usage du pain fermenté. Il n'y a là rien que de très légitime, puisque ni la validité du sacrement ni aucun précepte divin n'y faisait obstacle, et que, de plus, aucune loi de l'Église n'avait imposé rien de contraire.

Une fois entré dans la pratique courante, cet usage subsista, même quand l'influence du judaïsme ne pouvait plus inspirer aucune crainte, et acquit peu à peu force de loi : il est resté et il restera comme une protestation constante de l'Église grecque contre les judaïsants des premiers siècles.

Les convenances mystiques ne manquaient pas, d'ailleurs, pour attacher encore davantage cette Église à un rite qui lui est cher entre tous. Siméon de Thessalonique (1), et avec lui d'autres commentateurs de la liturgie grecque, disent avec raison : que le pain fermenté signifie l'élévation de l'âme vers Dieu, et

(1) *De sacra liturgia*, ch. LXXXVI et suiv. MIGNE, *Patr. gr.* t. CLV, col. 266 et suiv.

invite par là même le célébrant et les fidèles à élever leur esprit vers le ciel pour y contempler les choses spirituelles et célestes; qu'il signifie également l'Incarnation ou l'union hypostatique par laquelle le Verbe fait chair pénètre totalement l'humanité qu'il s'est unie, comme le ferment pénètre toute la masse; et enfin l'union de Jésus-Christ avec l'âme chrétienne dans la Sainte Communion, union qui doit la transformer en lui.

Le silence des premiers siècles, on l'a vu plus haut, ne permet pas de préciser avec certitude l'origine première du rite du pain fermenté dans l'Église grecque. Il en est de même de l'origine du rite du pain azyme dans l'Église latine. L'histoire des premiers siècles ne fournit aucun document positif sur ce point.

Ce silence constitue un argument, négatif sans doute, mais très réel, en faveur de la liberté laissée tout d'abord à chaque Église, même en Occident, de faire usage indifféremment de pain azyme ou de pain fermenté dans la célébration des Saints Mystères.

Cependant, peu à peu l'usage des azymes devient prédominant et finit par être exclusif.

Moins exposée au contact des Juifs et des judaïsants que l'Église grecque, et n'ayant pas, au même degré, à prémunir les fidèles contre les pratiques, même indifférentes, de la synagogue, l'Église latine fut portée vers l'adoption des azymes par le désir d'imiter le Sauveur qui en avait fait lui-même usage à la dernière Cène, comme la tradition tant de l'Occident que de l'Orient l'admettait, d'accord avec les Evangiles de saint Matthieu, de saint Marc et de saint Luc, qui l'enseignent en des termes d'une clarté et

l'une précision à l'abri de toute contestation, et au moyen desquels il est aisé d'expliquer les expressions moins claires de saint Jean (1).

Aussi, l'Église de Rome, comme le dit saint Grégoire le Grand, dans un passage que nous a conservé saint Thomas, et que rapportent également, et plus en détail, Grégoire le Protosyncelle dans sa *Défense du Concile de Florence,* et un anonyme grec, cité par Manuel Calécas, avait-elle, à l'époque de ce saint docteur, l'usage invariable de se servir de pain azyme dans l'oblation de la Sainte Eucharistie, puisque le saint Pape, opposant cet usage à celui des Églises d'Orient, les justifie l'un et l'autre et les présente comme des rites parfaitement établis, dont il donne la signification mystique.

Le pape Léon IX, dans sa réponse à Michel Cérulaire et à Léon d'Achrida, regarde l'usage des azymes, dans l'Église de Rome, comme étant d'origine apostolique, et s'appuie sur une tradition de mille ans et plus, pour conjurer les deux auteurs de la discussion de cesser leurs attaques.

Ce qui démontre au moins d'une façon absolument certaine que cet usage était, au temps de Léon IX, tellement ancien, qu'on ne conservait, à Rome, nul souvenir d'un usage contraire.

Le cardinal Humbert, envoyé l'année suivante à Constantinople, comme légat du Siège Apostolique, s'appuie également, pour légitimer l'usage latin, sur la même tradition; et il est remarquable que ses

(1) On trouvera cette explication dans les *Etudes préparatoires au Congrès eucharistique*, p. 194 et suiv.

adversaires ne contestent point son assertion, tout e combattant sa thèse par les raisons exposées plu haut.

Loin de combattre la très haute antiquité de l'usag des azymes dans l'Église romaine, les auteurs orien taux l'admettent comme incontestable, ainsi qu'o l'a déjà vu, et donnent par là une confirmation écla tante à l'authenticité de sa tradition.

Aussi Barlaam pouvait-il écrire, au commencemen du XIVe siècle :

> Puisque les apôtres, en nous transmettant les Sain Mystères, n'ont pas distingué entre le pain fermenté et l pain azyme, il a été loisible à l'Eglise orientale d'employe dès le commencement le pain fermenté comme à l'Egli d'Occident d'adopter l'usage du pain azyme parce qu'il e le symbole de la pureté, de la sincérité et de la vérité (1

Ces dernières paroles indiquent, quoique d'un façon sommaire, les raisons de convenance qui s joignent à celles développées jusqu'ici pour rendr plus respectable encore l'usage du pain azyme, c même que d'autres raisons, déjà indiquées, rende compte de l'attachement qu'ont les grecs pour le rit du pain fermenté.

Le pain azyme indique, en effet, selon la paro même de l'Apôtre (2), la sincérité et la vérité, c'est-à-di la pureté d'âme et de corps nécessaires pour la récep tion digne du Corps sacré du Sauveur.

Il signifie encore l'admirable sainteté et l'incorru

---

(1) *Lettre aux grecs, pour l'union des Eglises.*
(2) *I. Cor.*, v, 8.

tibilité de la Chair sacrée du Sauveur, qu'aucun ferment étranger n'a jamais pu atteindre.

Cette question d'origine, simplement ébauchée ici, demanderait de longs développements que le cadre restreint d'un simple rapport ne permet pas de lui donner. On les trouvera dans les ouvrages spéciaux de Mabillon, de Ciampini et autres, dans ceux d'Allatius et d'Arcudius, et aussi dans le bel ouvrage de Jules Corblet, sur l'*Histoire du sacrement de l'Eucharistie.*

Il reste à parler de l'obligation qui incombe aux deux Églises de suivre, sur le point particulier qui nous occupe, plus encore s'il est possible que sur les autres points disciplinaires, l'usage qui leur vient de l'antiquité.

### III. — Obligation pour chaque église de s'en tenir a son rite particulier.

Il résulte de ce qui a été dit jusqu'ici qu'il n'a existé dans l'antiquité et jusqu'à une époque assez reculée, aucune loi ecclésiastique universelle, imposant à tous l'obligation de suivre telle ou telle pratique, relativement à l'espèce de pain eucharistique.

Les huit premiers Conciles œcuméniques sont aussi muets sur ce point de discipline que les Pères de l'Église et les écrivains ecclésiastiques.

On ne peut évidemment, ainsi que nous l'avons observé plus haut, regarder comme une loi relative à la question présente le Canon apostolique, ni celui de Laodicée, ni celui du Concile *in Trullo,* condamnant la participation aux azymes des juifs. Ces Canons visent une sorte de communication *in divinis* avec les

adeptes de la synagogue et non point l'usage l
time du pain azyme dans la célébration des Sa
Mystères.

C'est donc à une époque bien postérieure qu'il f
se reporter pour trouver une loi de cette nature
mellement promulguée. On ne saurait nier, sans do
que la coutume longtemps continuée des deux Égl
n'eût acquis, à la longue, force de loi et n'imp
une véritable obligation; mais aucun décret for
n'est venu fixer, à cet égard, la coutume et l'imp
d'une manière définitive qu'après les controve
soulevées au XIe siècle.

C'est au quatrième Concile de Latran, en 1215,
fut promulguée pour la première fois une loi géné
imposant aux évêques l'obligation de pourvoir
prêtres les fidèles des divers rites qui pouvaien
trouver dans leurs diocèses, afin que les offices di
y fussent célébrés et les sacrements administrés se
les exigences des rites divers et des langues (IXe Can
Ce Canon ne mentionne pas spécialement le pain
doit servir à l'oblation du Saint Sacrifice, mais,
prescrivant rigoureusement l'obligation de s'en t
aux rites particuliers à chaque peuple, il prescrit
là même, et avant tout, ce qui constitue une des d
rences rituelles les plus marquées.

Le Concile de Florence ne se contente pas de c
prescription générale : il porte, sur le point particu
du pain eucharistique, une loi qui, depuis le mom
où elle a été portée, est demeurée en vigueur d
l'Église.

Les prêtres doivent, est-il dit dans le décret d'un
consacrer sur l'autel le Corps du Christ, avec du p

azyme ou du pain fermenté, chacun selon la coutume de son Eglise orientale ou occidentale.

Cette décision de Florence, confirmant l'usage respectif des deux Églises, constitue, d'après les théologiens, un précepte obligeant sous peine de péché grave.

Les décrets postérieurs des Souverains Pontifes ne peuvent d'ailleurs laisser aucun doute sur ce point.

Saint Pie V s'exprime, en effet, de la manière suivante, dans la constitution *Romani Pontifices* du mois de septembre 1566 :

Nous défendons aux prêtres, quels qu'ils soient, grecs et latins, en vertu de la sainte obéissance, qu'ils n'aient pas à l'avenir la présomption de célébrer ou de faire célébrer la Messe ou les autres offices divins, le prêtre grec selon le rite latin, et le prêtre latin selon le rite grec, et cela malgré les permissions ou facultés qu'ils prétendraient avoir reçues et sous quelque autre prétexte que ce soit.

Plus explicites encore sont les paroles de Benoît XIV, au paragraphe 6, n° 10 de sa Bulle *Etsi pastoralis*, relative aux italo-grecs :

Puisqu'il a été prescrit, au Concile général de Florence, que chaque prêtre doit accomplir le Sacrifice eucharistique chacun selon le rite propre de son Eglise, grecque ou latine, avec du pain azyme ou du pain fermenté, et que d'ailleurs, les Souverains Pontifes, Nos prédécesseurs, ont défendu aux prêtres latins de célébrer selon le rite grec, et réciproquement, Nous défendons de nouveau, plus strictement encore, et sous peine de *suspense perpétuelle*, aux prêtres grecs de célébrer la Sainte Messe et les autres offices divins selon le rite latin, et aux prêtres latins selon le rite grec, même quand ils s'appuieraient, pour le faire, sur le prétexte de permissions obtenues du Siège Aposto-

lique, ou de ses légats, ou même du grand pénitenci actuellement en charge.

Il ne faudrait pas conclure de ce que ces décrets s rapportent exclusivement aux prêtres, qu'il est lo sible aux fidèles de communier indifféremment dan l'un ou l'autre rite. Outre que cette conclusion ira contre l'esprit de la décision de Florence et les raison qui l'ont motivée, elle est également en oppositio avec les décrets si souvent renouvelés qui obligent le fidèles à rester dans leur rite propre et à en pratique toutes les observances.

Il ne manque pas non plus de décrets spéciaux qu règlent ce point particulier de discipline relativemen aux fidèles.

Ainsi Benoît XIV, après le passage cité ci-dessus d la Bulle *Etsi pastoralis* ajoute, en parlant de la con servation de la Sainte Eucharistie et de la communio des fidèles :

Pour la même raison, Nous décrétons et statuons qu'i n'est pas permis au curé latin de conserver la Sainte Eucha ristie sous l'espèce du pain fermenté, dans quelque aut que ce soit de son église, pour en communier les fidèle de rite grec; ni au prêtre grec de la conserver sous l'espèc du pain azyme, pour la communion des fidèles de rit latin; mais il est ordonné à chaque prêtre de ne distribue la Sainte Eucharistie aux fidèles que dans son propre rit soit grec, soit latin.

Vient ensuite la défense faite aux fidèles de recevoi la communion dans un autre rite, défense absolu pour les latins parce qu'il y a toujours des égliso latines dans le pays pour lesquels la constitution *Et pastoralis* est édictée; défense mitigée pour les grec

Mgr MONTÈS DE OCA, évêque de Saint-Louis de Potosi (Mexique).

les lieux où ils n'ont point de paroisse, mais
ıe dans les lieux où se trouve une église de leur

même où, en raison du mélange de la popula-
les deux rites, la coutume se serait introduite,
les fidèles, de communier dans le rite les uns
ıtres, Benoît XIV veut que cette coutume soit
si elle peut l'être sans scandale; et même pour
ɛux où elle ne pourrait l'être sans blesser la
ation et faire naître des troubles, il ordonne
évêques d'employer tous leurs soins à faire
ɛr doucement cet abus et à ramener les latins
communier qu'avec l'espèce azyme et les grecs
ec l'espèce de pain fermenté (1).

décret de la Propagande, du 25 janvier 1864,
ɛ *abusif* l'usage contraire, et ajoute « qu'il ne
ɛtre mis en pratique que dans le cas urgent
grave nécessité ».

texte de Démétrius Chomatenus, cité par Arcu-
(2), montre que l'Église grecque admet prati-
ent cette discipline :

« si quelqu'un objecte que les azymes des latins
t point chose profane, il n'y aurait aucun incon-
ıt pour nous à en user, il est aisé de lui répondre
usage dont il s'agit, comme bien d'autres, s'étant
luit dans l'Église occidentale, comme celui du pain
nté chez nous, il ne peut être permis à l'une ou à
ɛ de transgresser la coutume qui lui est propre.

st donc un point de discipline absolument fixe,
ɛn Occident qu'en Orient, que chaque Église est

---

(1) *Litsi pastoralis*, § 6, n. 11, 12, 13 et 14.
(2) *De Concordia Eccles. orient. et occident.*, l. III, ch. VI.

tenue, prêtres et fidèles, de conserver son rite sur ce point comme sur les autres.

Ce n'est pas autre chose qu'une question de rite, mais elle touche plus que toute autre à ce qu'on peut appeler l'essentiel du rite, et par conséquent, plus que tout autre, ce point doit être rigoureusement observé pour le bien de la concorde et de la paix.

# VASES LITURGIQUES

## Une découverte eucharistique,

PAR LE R. P. LÉON CRÉ,

Missionnaire d'Afrique des Pères Blancs.

EMINENTISSIME SEIGNEUR,

Après les travaux liturgiques si remarquables présentés à cette vénérable assemblée, vous daignez accorder une place à ma petite étude archéologique. Fortifié par votre bénédiction, Éminence, et comptant sur l'indulgence d'un auditoire si bienveillant où tous les cœurs battent à l'unisson, j'entreprendrai la lecture du rapport que j'ai osé intituler : *Une Découverte eucharistique.*

Au mois de février, le Séminaire grec-uni de Sainte-Anne choisissait pour stations de son congé mensuel la crypte auguste de Bethléem et aussi la grotte des Pasteurs.

A la Crèche, nous avions spécialement prié pour le Congrès eucharistique, destiné à donner des adorateurs au Dieu caché et méconnu de nos tabernacles.

Au champ des Pasteurs, nous apprenions à des paysans chrétiens, préoccupés du grand pèlerinage d'Orient et d'Occident, que les catholiques du monde entier étaient d'accord dans l'unité de croyance et d'obéissance au Pasteur suprême, tout en conservant leur nationalité, leur langue, leurs rites particuliers.

Nos assertions paraissaient à ces pauvres gens presque aussi merveilleuses que l'annonce des anges aux bergers leurs ancêtres, et ils se promettaient bien de venir voir ces choses étonnantes. *Transeamus et videamus hoc verbum quod factum est* (1).

Si nous n'avions écouté que les attraits de notre cœur, nous serions restés longtemps. Cette campagne rappelle de si gracieux, de si pieux souvenirs : Ruth la Moabite glanant dans le champ de Booz; le jeune David composant, en gardant son troupeau, ses premiers et admirables cantiques : « Jéhovah, notre maître, combien est admirable votre nom dans toute la terre »; les anges chantant le divin programme de la Rédemption : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

Mais, notre piété satisfaite et le corps reposé, nous partîmes de bonne heure pour une troisième grotte taillée dans le roc et employée comme église, peut-être dès l'origine du christianisme.

Voici les lignes intéressantes que M. Victor Guérin consacre au village appelé par les Arabes : Oumm-Touba, dans sa consciencieuse et savante *Description de la Palestine :*

Quant au nom de la vallée et des ruines d'Oumm-Touba — nom qui signifie « mère de la béatitude », il viendrait — d'après une ancienne tradition, de ce que sainte Marie — de Cléophas, mère de saint Jacques le Mineur, aurait séjourné et aurait été ensevelie dans l'une des grottes soit naturelles, soit artificielles, qu'on rencontre en ce endroit. A côté de l'une de ces grottes gît, sur le sol, un

(1) *S. Luc.* II, 15.

cuve baptismale à moitié brisée et qui a été creusée en forme de croix grecque. Cette grotte a été découverte, il y a quelques années, par M. Guarmani. Elle est divisée intérieurement en trois compartiments. Celui du centre est éclairé par un soupirail et contient une citerne. Le dernier est une ancienne chapelle souterraine, qui remonte peut-être aux origines du christianisme. Cet oratoire est de forme carrée. Quatre colonnes en soutenaient les voûtes, qui sont maintenant en partie écroulées, par suite de la chute de l'une de ces colonnes, brisée depuis peu par les Arabes. Des décombres recouvrent maintenant le tombeau qu'avait vu M. Guarmani, et qui avait été pratiqué en forme d'auge dans le sol. Suivant lui, la grotte dont je parle aurait servi de demeure à sainte Marie de Cléophas, qui s'y serait retirée après la mort du Sauveur, et le sanctuaire en question aurait été un oratoire consacré plus tard par les premiers chrétiens et changé en chapelle. Cette Sainte, après sa mort, aurait été ensevelie dans le tombeau signalé par M. Guarmani, et aujourd'hui caché sous un amas de pierres. Le nom arabe de sainte Marie de Cléophas est Mariam et Thoubanieh (Marie la bienheureuse), nom qui aurait amené celui d'Oumm-Touba donné à la vallée. Au-dessus et autour de la grotte, d'après le témoignage de saint Cyrille, saint Marin construisit dans la suite un monastère près d'un village appelé, dit-il, Métopa, mot grec qui signifie fronts, ce qui n'offre aucun sens, et que, pour cette raison, M. Guarmani pense être une corruption d'une dénomination hébraïque identique avec celle que les Arabes ont conservée de nos jours.

Les fonts baptismaux dont j'ai parlé ont fait donner également par les indigènes, à la chapelle souterraine, le nom de *Kniset-el-Mamoudieh* (église du baptême).

A ces détails intéressants qui nous faisaient préférer pour revenir à Jérusalem le chemin d'Oumm-Touba s'ajoutaient des motifs plus pressants.

Quelques jours auparavant, en fouillant les ruines,

un fellah de ce village avait trouvé ensemble et i avait apporté trente-cinq lampes anciennes, ornée symboles manifestement chrétiens : une croix, colombe, et surtout des palmes.

Plusieurs lampes portaient des inscriptions grecq Nous avons pu lire : ΛΥΥΝΑΡΙΑΚΑΛΑ : *les belles lam* et même une des formules que, dans le rite gre célébrant chante encore à la Messe, en bénissant semblée : ΦΩC ΧΥΦΕΝΙΠΤΑCΙΝ : *la lumière du Cl brille à tous* les yeux.

Grande était notre joie de retrouver les objets culte de nos ancêtres dans la foi. Le monastère Métope semblant avoir été détruit et disparaissan l'histoire aux invasions persane et arabe (614 et 6 les objets découverts dans les ruines se trouva rangés parmi les antiquités chrétiennes.

En contemplant les dessins de la colombe. palmes, reproduits si souvent dans les catacon romaines, nous nous posions de nouveau la ques suivante : le symbolisme chrétien n'a-t-il point naissance dans l'Orient, séjour de l'allégorie; dar Terre Sainte, patrie de la parabole?

De plus, la réunion de tant de lampes trouvées une seule chambre sépulcrale me semblait un fait i ressant pour le dogme.

Les savants l'affirmaient, mais nous le constat par nous-même : au lieu des cierges que, de nos j encore, on offre et on allume devant les statues e reliques des saints, la piété des premiers fidèles sentait ces modestes lampes en terre cuite devant tombeaux les plus vénérés. La collection des lan retrouvées à Oumm-Touba me paraissait ajoute

appoint aux preuves écrites sur l'antiquité du culte des reliques et des saints.

Mais notre paysan nous avait parlé d'objets en verre que, malheureusement, il avait brisés en pratiquant ses fouilles. Préoccupé du Congrès eucharistique, j'imaginai que ce vase pourrait bien être l'un des calices en verre que les prêtres et les évêques pauvres employaient pour la liturgie sacrée, dans les premiers siècles, et emportaient avec eux dans la tombe.

Il fallait donc aller voir au plus tôt.

A notre arrivée, les habitants d'Oumm-Touba sortent des cavernes et des tombeaux qui leur servent de maisons, et sur notre demande nous apportent de petites médailles dont nous faisons l'acquisition tant pour enrichir notre collection numismatique que pour donner à ces pauvres gens, toujours dominés par la crainte, le temps d'apporter des choses plus importantes.

Nous étions partis un peu désappointés, lorsque nous entendons crier, et nous voyons accourir une villageoise tenant avec précaution quelque chose dans ses deux mains; c'est une poterie plate, dessinée en forme d'oiseau et creusée, au beau milieu, d'une légère dépression recouverte d'un verre rond et bombé comme le verre d'une montre. Nous avions beaucoup pensé au Congrès eucharistique. Une idée traversa notre esprit : si c'était une colombe eucharistique?

Vite le marché est conclu pour la modique somme de neuf piastres, environ 1 fr. 80 de notre monnaie.

Et le Séminaire, joyeux, reprend d'un pas alerte le chemin du retour. Nous avions hâte d'apporter cet

objet sans dommage, puis de nous assurer de la réalité et de l'importance de la découverte, en consultant les livres.

Or, voici les paroles de Martigny dans son *Dictionnaire des antiquités chrétiennes :*

On croit que la colombe est le plus ancien des vases eucharistiques employés dans le culte public. Tertullien appelle l'Eglise : *Columbæ domus* (1). Si l'application de ce texte à l'objet qui nous occupe était indubitable, ce serait le premier témoignage de l'antiquité en sa faveur; mais il est plus probable qu'il s'applique à Jésus-Christ lui-même. Si l'on en croit la *Vie de saint Basile* attribuée à saint Amphiloque, ce Père se serait servi de cette espèce de vase : « Lorsqu'il eut divisé le pain en trois parties, il déposa la troisième dans la colombe d'or, qu'il suspendit au-dessus de l'autel. » On trouve dans saint Jean Chrysostome et dans Sédulius des allusions qui ne laissent guère de place au doute. Ces auteurs présentent le Corps de Jésus-Christ sur l'autel comme revêtu du Saint-Esprit c'est-à-dire de la colombe qui en était l'emblème: *Spiritu sancto convestitum* (2). Sédulius (Epist. XII) exprime la même pensée dans ces vers :

..... *Sanctusque columbæ*
*Spiritus in specie Christum vestitit honore.*

Nous ne manquons pas d'autorités qui établissent pour l'Église grecque et même pour la plupart des Églises d'Occident l'usage de suspendre la colombe au *Ciborium.*

Voici divers passages extraits du très savant ouvrage de M. Corblet sur l'histoire du sacrement de l'Eucharistie.

---

(1) Tertull. *Contra Valentinian.*, c. III.
(2) Chrys. Hom XIII. *Ad pop. Antiochen.*

Le P. Le Brun pense que l'usage des colombes eucha-stiques est originaire d'Orient; il est certain, du moins, ue les plus anciens textes relatifs à ces vases nous iennent d'auteurs orientaux (t. II, p. 296).

Dom Martène pense que l'usage des ciboires en forme e colombe est plus ancien que celui des tours : mais ette assertion ne paraît reposer sur aucune preuve. l est question tout à la fois de tours et de colombes dans es textes du IVe et du Ve siècle; antérieurement à cette poque, il n'en est fait aucune mention (t. II. p. 295).

Constantin fit don à la basilique Saint-Pierre d'une tour t d'une colombe de l'or le plus pur, enrichies toutes deux e prases d'hyacinthes et de deux cent quinze perles lanches.

On lit également dans Anastase le Bibliothécaire [ue

nocent Ier fit faire une tour d'argent accompagnée 'une colombe dorée pour l'église des martyrs saint ervais et saint Protais; que le pape Hilaire donna aussi ne tour d'argent et une colombe d'or pesant deux livres la basilique de Latran.

Au siècle suivant, la Sainte Eucharistie n'était pas tou-ours déposée dans l'intérieur de la colombe, mais dans ne pyxide suspendue au bec de l'oiseau.

Mabillon a constaté que les colombes eucharistiques vaient été extrêmement rares en Italie :

En France et en Belgique, tout au contraire, la forme e colombe a été généralement admise jusqu'au XVIe siècle. . y en avait encore un certain nombre aux deux siècles uivants. Les voyageurs et les liturgistes de cette époque nt mentionné celles des cathédrales de Rodez et de Chartres; des abbayes de Saint-Denys, de Chesy-sur-Marne, Saint-Paul de Sens, de Saint-Waast d'Arras, de Grandmont (diocèse de Limoges), de Cluny, de Saint-Germain des Prés, de Saint-Bénigne de Dijon; des prieurés

du Val-Dieu, en Champagne ; de Ruffec, en Berry ; des égli de Saint-Maur-les-Fossés, près de Paris ; de Jolans, p de Châteaudun ; de Saint-Luperce. près de Chartres ; Saint-Julien d'Angers ; des Cordeliers et des Jacobins Rodez, etc.

Il me semble avoir vu dans l'église abbatiale de Solesm (Sarthe) la colombe eucharistique remise en honneur p dom Guéranger, le restaurateur de l'Ordre bénédictin France.

S. B. Mgr Grégorios Yousef, patriarche grec catholiqu a rétabli cet usage dans l'église principale de Damas.

Et Mgr Euthymios, archevêque grec uni de Tyr, se pr pose de faire de même dans son église métropolitaine.

Les Grecs aimèrent toujours à se servir, comme custo eucharistique, de la colombe qu'ils appellent Περιστερι diminutif de Περιστερὰ.

Ce ne fut point sans raison qu'on choisit, pour l ciboires suspendus, la forme de colombe. Pour renferm le mystère de la charité divine, on voulut imiter la forn de l'oiseau qui, chez presque tous les peuples de l'an quité, a été regardé comme le symbole de l'amour. Il fut ainsi chez les Indiens, ainsi que l'attestent enco aujourd'hui leurs antiques pagodes. La Vénus des Cypriot et des Grecs l'attelait à son char et la portait à la mai C'est sans doute à cause du sentiment dont ces oiseau étaient l'emblème que les habitants d'Ascalon en nourr saient un nombre si considérable, que les Assyriens plaçaient l'image sur leurs étendards, que les Syriens l adoraient, et que les Samaritains leur rendaient un cul sur le mont Garizim.

Dans le symbolisme chrétien, la colombe n'est pas se lement l'emblème de l'amour divin, mais encore de la si plicité de l'âme, de la paix du cœur, de la candeur, l'innocence, etc. Voici un ensemble de motifs bien su sants pour expliquer comment la forme de la colom a été si affectionnée pour les vases qui devaient conte la divine Eucharistie, source de toutes les vertus, et fo de l'amour divin (t. II, p. 297).

On connaît la destination des colombes eucharistiques placées au-dessus des autels et au-dessous du ciborium : elles contiennent la Sainte Réserve.

Les colombes suspendues dans les baptistères et au-dessus des tombeaux des saints contenaient-elles la Sainte Eucharistie? Dans l'affirmative, les premières auraient servi aux néophytes qui communiaient jadis immédiatement après leur baptême. Mais on admet généralement que celles placées au-dessus des tombeaux ne servaient pas de custodes eucharistiques (1). Quelques liturgistes cependant y voient de véritables ciboires (2). Dans ce cas, la Sainte Eucharistie serait uniquement un gage de résurrection et de vie à jamais bienheureuse dans le ciel, selon ces paroles de Notre-Seigneur : « Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra. » Ou mieux encore : « Celui qui mange ce Pain vivra éternellement. »

De tout ce qui précède je conclus que la bonne Providence nous a mis entre les mains une colombe eucharistique suspendue au-dessus du tombeau d'un saint, dès les premiers siècles du christianisme.

Déjà, l'an passé, on nous avait apporté une colombe de bronze. Elle était creuse et remarquable par une grande ouverture pratiquée sur le dos. Notre attention n'était point éveillée sur ce sujet, nous la prîmes simplement pour une lampe antique, d'autant plus qu'elle se plaçait sur une sorte de chandelier haut de $0^{m},30$ à $0^{m},40$.

Mais plus j'y songe, plus je regrette que notre pau-

(1) Reussens, I, 239.
(2) Corblet, t. II, p. 298.

vreté nous ait empêchés d'acquérir cet objet. D'autant plus que, si mes souvenirs sont fidèles, la tête de la colombe était droite et n'avait pas de trou pour laisser passer la mèche d'une lampe. De plus, deux chandeliers en forme de main, également en bronze, avaient été trouvés dans le même tombeau placés l'un à droite, l'autre à gauche de l'oiseau. Cette colombe eucharistique venait, si je ne me trompe, du côté d'Alep ou de la Haute-Syrie.

Vous pourrez, Messieurs, vous enquérir avec plus de soin, et, nous-mêmes, nous parlerons avec plus d'assurance de la colombe en terre cuite que la bonne Providence nous a envoyée pour être présentée au Congrès de Jérusalem.

Et d'abord ne soyez point étonnés de la pauvreté de la matière ; c'est un signe assez manifeste d'antiquité.

Sandelli a décrit les tours eucharistiques en argile rougeâtre qui ont été trouvées dans les catacombes de Rome. Elles servaient aux fidèles pour emporter la Sainte Eucharistie.

Un petit meuble en terre cuite, et de forme ronde, publié par M. Perret, a probablement servi aussi à conserver l'Eucharistie.

Tous les membres du Congrès connaissent la célèbre fresque découverte par M. de Rossi dans le cimetière de Saint-Callixte à Rome : elle représente le divin poisson portant les espèces eucharistiques dans une simple corbeille et dans un vase de verre.

Lorsque j'aperçus pour la première fois cette peinture, dit l'éminent archéologue romain, je me rappelai immédiatement les paroles de saint Jérôme : « Il n'y a pas de plus riche que celui qui porte le Corps du Seigneur dans

e corbeille d'osier, et son Sang dans un vase de rre. »

Ainsi la pauvreté des vases sacrés n'était pas un it si rare dans la primitive Église.

Comment vous décrire le singulier vase que nous ulons vous faire connaître? Prenez une planchette aisse d'un centimètre environ, découpez-la en desnant le profil d'une colombe longue de $0^m,24$, haute $0^m,16$, et vous aurez le contour général de notre mble custode. Le revers n'offre aucun intérêt. La rtie qui doit se présenter aux regards est caractésée par plusieurs détails intéressants. Un petit trou, énagé dans la poterie avant la cuisson, permettait suspendre la colombe. Le plumage de l'oiseau est guré par une série de petits zigzags en relief qui rment comme des rayons ondulés de certains boires modernes. Toutefois, ces lignes brisées conrgent généralement vers la partie supérieure et non rs le centre.

Ce qui mérite de fixer particulièrement l'attention, sont quatre cavités circulaires dont trois représenit des yeux et la quatrième, d'un diamètre de $0^m,06$, viron, a tout à fait la forme et les dimensions d'une nule dans laquelle nous exposons de nos jours le int Sacrement.

Je vous ai parlé de trois yeux. Chaque œil est guré par deux petits cercles en relief, deux anneaux u centre desquels une petite proéminence arrondie eprésente la prunelle. Le plus grand est à la tête : la $0^m,027$ de diamètre, alors que la largeur du cou le l'oiseau n'a que $0^m,03$. Cet œil, démesurément uvert, nous rappelle un vers de la fameuse épitaphe

du IIe siècle, que S. M. I. le Sultan Abdul Han vient d'offrir à Sa Sainteté le pape Léon XIII l'occasion du jubilé.

Saint Abercius indique la vigilance de Notre-S gneur contemplant toutes choses, par l'expressio *Le Pasteur aux grands yeux*. La colombe éta représentée de profil et tournée vers la droite spectateur, l'artiste n'a pu représenter que l'œil dr à la tête. Mais, en revanche, il en a mis deux, un p moins grands, à l'opposé : l'un à la naissance, l'au vers l'extrémité de la queue. Comment exprimer pl simplement la prudence. Tous ces yeux ronds, gran ouverts et sans paupières ne rappellent-ils pas l'é du serpent et la recommandation du divin Maîtr « Soyez simples comme des colombes et prude comme des serpents. »

La tête est encore ornée d'une crête, formée de dentelures de plus en plus fortes en remontant de base du bec jusqu'au sommet de la tête : cette colom a donc une crête qui ressemble à celle d'un coq. Ne croyons reconnaître un trait de mystérieux symb lisme qui caractérise les monuments des premi âges du christianisme.

Si, de nos jours, la colombe est avant tout u figure de la candeur, de la simplicité, les anci la regardaient en premier lieu comme symbole l'amour. De même, actuellement, le coq signifie pr cipalement la vigilance. Mais les premiers chrétie le regardaient avant tout (1) comme le symbole de *Résurrection*, d'après l'opinion alors répandue que

(1) Martigny.

Résurrection de Notre-Seigneur avait eu lieu au chant du coq, ainsi que le chantait le poète Prudence au IVe siècle dans son hymne : *Ad galli cantum.*

*Inde est, quod omnes credimus*
*Illo quietis tempore*
*Quo gallus exsultans canit*
*Christum redisse ex inferis.*

On comprend alors pourquoi les premiers chrétiens aimaient à placer l'image du coq sur leurs tombeaux : c'était un signe d'espérance, un symbole de résurrection.

D'après ces données de l'archéologie chrétienne, la crête dont est parée notre colombe ne serait pas une fantaisie de l'artiste, mais un symbole de résurrection; une allusion non pas tant au divin Maître ressuscité qu'à Jésus Eucharistie, principe et gage de la résurrection des morts. Et sur un vase eucharistique suspendu au-dessus d'un tombeau, ce symbole redirait mystérieusement les paroles d'immortelle espérance : « Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra; celui qui me mange vivra éternellement. »

Le point capital est une dépression placée au centre de la colombe. Elle est large de $0^{m},055$, entourée d'un petit bourrelet annulaire et recouverte d'un verre bombé, comme celui d'une montre, disons mieux, d'un ostensoir.

De petits enfoncements, au nombre de dix et ménagés avant la cuisson, à la base intérieure du bourrelet, permettaient, je suppose, à autant de points d'un anneau métallique de retenir un verre très mince et bombé qui abritait et laissait voir le précieux dépôt. Les deux tiers de ce verre bombé sont encore con-

servés; mais, revenu au grand air, il s'irise et se brise au moindre contact.

Mais la chose qui semble merveilleuse, c'est le dépôt grisâtre qui adhère à la portion privée anciennement de son verre, et la matière blanche, épaisse, qui se voit encore sous la partie du verre qui a été conservée.

Serait-ce les restes transformés d'une Hostie?

Messieurs, j'ose vous exprimer mon espérance. Cette matière blanche et solide, protégée par le verre au milieu de ce vase qui porte les caractères d'un vase eucharistique, ne semble pouvoir être autre chose, sinon les restes, *reliquiæ*, d'un pain eucharistique. L'analyse chimique seule pourrait nous renseigner définitivement sur ce point. Mais, l'avouerai-je, une sorte de respect religieux m'a empêché de recourir à ce moyen.

On nous a objecté la blancheur remarquable qui indiquerait un pain azyme. Mais l'Église de Jérusalem, encore au XI^e^ siècle (Michel Cérulaire lui en fait un grief), l'Église de Jérusalem consacrait autrefois tantôt avec du pain fermenté et tantôt avec des azymes.

Nous ne voulons pas, Éminence et Messeigneurs, fatiguer votre attention ni tarder plus longtemps à vous présenter ce vase précieux. Nous l'offrirons à l'examen de tous les pieux membres du Congrès qui le désireront, demain, avant ou après la réunion de Sainte-Anne. Mais, si vous y reconnaissez, comme nous, une colombe eucharistique, nous aurons une preuve incontestable de la conservation de la Sainte Eucharistie sur les tombeaux des saints. La découverte confirmera merveilleusement la croyance unanime de

toutes les Églises de l'Orient et de l'Occident à l'antiquité du culte eucharistique. Elle pourra même jeter un rayon de lumière vers ces chrétiens, nos frères, égarés dans le protestantisme. Oh! puisse-t-elle contribuer, pour sa modeste part, au retour de tous à la vérité, à l'unité romaine.

Comme la croix lumineuse qui décore cette enceinte, puisse-t-elle attirer et charmer les regards des âmes égarées, mais droites, que le bon Dieu rappelle à l'unique bercail du Pasteur suprême! Avec la rapidité et l'éclat de la lumière qui, sans bruit, sans nuage, illumine cette enceinte, puisse cette humble colombe porter un témoignage de la foi des premiers chrétiens à la réalité du pain vivant et vivifiant de l'Eucharistie, jusque dans la docte Allemagne, et fournir un argument nouveau à son clergé, à son épiscopat catholique qui, dans les dernières épreuves, se sont montrés si vaillants.

Puisse cette humble colombe voler jusque dans l'Angleterre et annoncer des jours nouveaux et plus heureux à l'ancienne île des Saints.

Puisse cet humble, mais antique témoignage, ajouter son petit rayon au faisceau de preuves catholiques qui se projette chaque jour plus brillant et plus victorieux dans la libre Amérique.

Mais, revenons à notre cher Orient. Les vases eucharistiques contemporains ne sont plus si pauvres, à ma connaissance du moins : ils ne sont plus d'argile. Mais, combien d'églises élevées récemment par le zèle des évêques unis de tous les rites sont encore dépourvues de calices, de ciboires et d'ostensoirs! Pensez-y désormais, mes chers Frères, dans vos Congrès annuels, et consolez par vos pieuses largesses la piété

si profonde des prélats orientaux envers la Sainte Eucharistie dans ce Congrès mémorable de l'Orient et de l'Occident. L'envoyé du Saint-Siège, Son Éminence le cardinal Légat, guide vos esprits et vos cœurs, non seulement vers les Églises spirituelles, mais encore peut-être vers les nombreuses crèches de Bethléem. Vous avez vu l'étoile : à Jésus-Hostie apportez vos dons, âmes riches, généreuses, mages de l'Occident.

Mais il est, pour l'Eucharistie, des vases vivants, des porte-Dieu, suivant l'expression énergique d'un illustre martyr. Prenant pour devise la noble parole : *Græcis et barbaris debitor sum*, cinq ou six Congrégations latines ont offert leur concours désintéressé à Nosseigneurs les évêques d'Orient, pour les aider à former un clergé pieux et instruit de leur rite respectif.

Membre de l'une de ces Sociétés religieuses, la plus petite peut-être, je demande aux amis, aux dévots adorateurs de l'Eucharistie, d'accorder à toutes ces Congrégations une sympathie croissante, et le secours précieux des plus ferventes prières.

Former des consécrateurs, des distributeurs, des prédicateurs de la Sainte Eucharistie, n'est-ce pas une œuvre eucharistique au premier chef? Nous, missionnaires latins, simples potiers, nous modelons l'âme des séminaristes orientaux; puis les évêques, ces orfèvres du bon Dieu, font couler dans ce moule la grâce de l'ordination et façonnent ces vases précieux et vivants, ces *Christophores* qui rendront, nous en avons l'espoir, leur première splendeur aux Églises orientales.

Priez donc pour le succès de nos efforts, qui tendent

uniquement à former un clergé indigène pieux et instruit, afin d'affermir les catholiques des différents rites orientaux et de préparer le retour de leurs frères séparés à l'unité romaine.

Vous contribuerez alors à réaliser le vœu suprême de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Vicaire sur la terre, le très glorieux Pontife Léon XIII; vous répondrez au désir le plus ardent de S. Em. le cardinal Langénieux, Légat du Saint-Siège et président du Congrès eucharistique de Jérusalem :

Μὶα ποίμνη, εἷς ποιμήν.

Un seul troupeau, un seul pasteur!

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

Admis donc à l'honneur de parler devant vous, Éminence, à la veille même de la Pentecôte, dans cette église paroissiale qui a succédé au Cénacle, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de choisir pour sujet de mon discours le sanctuaire par excellence du Congrès, c'est-à-dire le très saint Cénacle, que chacun de nous s'empressera demain de vénérer, et autour duquel l'on va offrir le divin Sacrifice dans tous les rites catholiques, à deux pas de la salle bénie dans laquelle il fut offert la première fois par Jésus-Christ lui-même.

Ainsi, j'exposerai d'abord rapidement les saints mystères et les faits mémorables qui se sont accomplis dans le Cénacle; je décrirai ensuite les monuments que la piété des fidèles y avait élevés.

Heureux si je puis contribuer à augmenter dans les cœurs des fidèles l'amour et la dévotion envers le Dieu de l'Eucharistie.

Que de souvenirs planent sur ce béni sanctuaire, qui est l'un des plus augustes de l'univers! C'est là, en effet, que le premier jour des azymes, auquel il fallait immoler l'agneau pascal, notre Sauveur célébra sa dernière Pâque avec ses apôtres. C'est là que, la veille même de sa mort, il institua le divin sacrement de l'Eucharistie, ce miracle d'amour, le plus grand entre tous qu'il avait opérés, *miraculorum ab ipso factorum maximum* (1), et là aussi il institua le sacrement du sacerdoce. C'est là qu'il daigna laver les pieds à ses disciples, et leur tint cet admirable discours, rapporté par saint Jean, qui est le résumé de toute sa doctrine, dans ce qu'elle a de plus sublime et de plus divin.

(1) S. Th. d'A., Office du Très Saint Sacrement.

C'est là encore qu'il ordonna à Pierre de confirmer dans la foi tous les membres de son Église : *Confirma fratres tuos* (1). C'est là qu'ayant accordé à Jean l'insigne privilège de reposer sur son Sacré Cœur, il lui donna en même temps un cœur si semblable au sien et si embrasé d'amour pour Dieu, pour Marie et pour le prochain, qu'il mérita de le remplacer ici-bas auprès de la Vierge Marie, et que, jusqu'à sa vieillesse extrême, il ne pouvait rien écrire et rien dire qui ne fût dicté par la charité!

Là aussi, notre glorieux Rédempteur apparut à ses disciples le jour même de sa résurrection, leur dit deux fois : *La paix soit avec vous !* (2) et leur ayant donné le pouvoir de remettre les péchés, surtout alors il institua le sacrement de Pénitence, *Sacramentum Pœnitentiæ tunc præcipue, instituit*, selon l'expression du Concile de Trente (3). Huit jours après, il leur apparut une deuxième fois au même lieu, en présence de l'apôtre Thomas, auquel il permit de toucher ses plaies sacrées et le guérit de son incrédulité.

Les apôtres, après avoir été les témoins de l'Ascension de leur divin Maître au ciel, sur la montagne des Oliviers, de retour à Jérusalem, étaient montés au Cénacle, où ils persévéraient dans un même esprit, en prières, avec la Vierge Immaculée et tous les fidèles, pour se disposer à recevoir le Saint-Esprit. Là, Pierre adressa son premier discours aux chrétiens, et Mathias, désigné par le sort, fut associé aux onze apôtres.

(1) *Luc.* XXII, 32.
(2) *Joan.* XX, 19 et 21.
(3) Sess. XIV, c. 1.

Et quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, ils étaient tous ensemble dans le même lieu. C'est alors que l'Esprit-Saint descendit sur eux, les remplit de ses grâces et de ses dons célestes, enflamma leurs cœurs de sa divine charité, et leur donna de parler diverses langues. C'est en mémoire de ce miracle que, demain matin, l'on va offrir le Saint Sacrifice dans tous les rites de l'Église catholique, autour du Cénacle; Dieu sera béni, loué et exalté dans toutes les langues, en présence de cette multitude de pieux pèlerins, accourus de tous les côtés de l'univers, qui pourra bien redire : *Audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei!* (1)

C'est au Cénacle également que le chef des apôtres et de l'Église fit entendre, pour la première fois, sa voix aux Juifs, avec tant de zèle et d'ardeur qu'il en gagna trois mille environ à la foi du Christ. C'est là que l'Église naissante tenait ses assemblées, là qu'on célébrait les Saints Mystères.

C'est là que saint Étienne et les six autres diacres furent choisis; que saint Jacques, premier évêque de Jérusalem, composa et pratiqua sa liturgie syriaque, la mère de toutes les liturgies orientales; que fut tenu le premier Concile apostolique; que fut composé le *Credo* (2), et que les apôtres se séparèrent pour aller prêcher l'Évangile à toutes les nations de la terre.

C'est là enfin que la Vierge Immaculée passa ses jours après l'Ascension de son divin Fils, dans la maison de saint Jean l'Évangéliste (3), recevant chaque

(1) *Act.* xx, 11.
(2) V. la description de Sæwulf.
(3) Saint André, moine de Jérusalem, et plus tard archevêque

jour la Sainte Communion des mains de cet apôt bien-aimé, qui offrait le Sacrifice de la Messe en présence, et y termina sa vie mortelle, entourée, su vant quelques auteurs, des apôtres et de toute l'Égli de Jérusalem. La tradition qui fixe la mort de la Sain Vierge auprès du Cénacle, et que l'on cherche aujou d'hui à révoquer en doute, est une des plus ancienne et des plus authentiques, car, outre les témoignage explicites des saints Pères, qui n'ont jamais indiqué l lieu de sa mort en dehors de Jérusalem, outre les rela tions d'un nombre infini de pèlerins, de ceux-là même qui avaient habité ou visité la ville d'Éphèse et qu ont toujours vénéré le tombeau de la Mère de Dieu dans la vallée de Gethsémani, nous avons l'autorité irréfragable de toutes les liturgies de l'Orient et de l'Occident qui attribuent à la Ville Sainte la gloire de posséder le tombeau de la Bienheureuse Vierge Marie!

### MONUMENTS ÉLEVÉS AU SANCTUAIRE DU CÉNACLE

L'histoire architecturale du Cénacle nous offre quatre périodes bien distinctes :

1° Depuis l'année de la mort de Jésus-Christ jusqu'à l'an 419.

2° De 419 au XII^e^ siècle.

---

de Crète, s'exprime ainsi : *Illic Dei Mater, agens in terris, domicilium habuit..... Toto enim incolatus sui tempore eam habuit domicilium, illicque..... finem vitæ accepit.* (*Patr. gr.*, t. XCVII col. 1063 et 1074.) Saint Jean Damascène, énumérant les mystères et les faits qui avaient eu lieu dans la basilique du Cénacle, ajoute aussi : *In hoc Theologus, Dei Genitricis susceptor, quæ necesse erant, ei subministrabat. Hæc omnium orbis Ecclesiarum mater Deipara, post Christi ex mortuis resurrectionem, domicilium fuit*, etc. (*Patr. gr.*, t. XCVI. col. 730.)

3° Du XII^e siècle à la moitié du XIV^e.

4° Du XIV^e siècle jusqu'à nos jours.

*Première période.* — Les mystères et les souvenirs dont je viens de parler n'ont commencé à être indiqués dans un seul et même monument qu'à partir du V^e siècle.

Du temps de Notre-Seigneur, il y avait, sur la partie supérieure du mont Sion, deux maisons bien différentes, quoique voisines l'une de l'autre. Dans la première, propriété de saint Jean l'Évangéliste, avaient eu lieu les apparitions de notre Sauveur et le trépas de la Bienheureuse Vierge Marie. Dans l'autre, qui, d'après la plus ancienne tradition, appartenait à Jean Marc, mentionné dans les Actes des Apôtres, avaient eu lieu la sainte Cène, la descente du Saint-Esprit, etc. Celle-ci était le Cénacle proprement dit (1).

Or, une maison à laquelle se rattachent de tels souvenirs devait être, de très bonne heure, transformée en église. En effet, l'histoire nous dit que l'église du Cénacle fut fondée par les apôtres; elle était donc, sous ce rapport encore, la première et la plus ancienne église du monde. Ainsi nous voyons que les chartes du moyen âge, les historiens et les saints Pères la nomment

(1) Si je soutiens l'existence de deux sanctuaires sur le mont Sion, je m'appuie principalement sur l'autorité de saint Pierre, évêque de Sébaste, et sur celle de sainte Sylvie. Saint Sophronius, saint Jean Damascène, Cédrénus, Nicéphore, l'higoumène russe Daniel, avec plusieurs autres, soutiennent que le Cénacle était la maison de saint Jean l'Evangéliste. Alexandre le Moine, au contraire, Virgilius et Théodosius, affirment qu'elle appartenait à Jean Marc, ou bien à saint Marc l'Evangéliste que plusieurs confondent avec le premier. On peut très bien concilier ces témoignages, en apparence contradictoires, si l'on remarque qu'ils se rapportent à la deuxième période, dans laquelle les deux maisons se trouvaient confondues et englobées dans une seule basilique.

*l'église primitive, la mère de toutes les églises;* et saint Jacques lui-même l'appelle, dans sa liturgie : *Gloriosa Sion, mater omnium ecclesiarum.*

Saint Épiphane nous atteste que l'empereur Adrien, à son arrivée à Jérusalem, avait trouvé cette ville toute ruinée, excepté quelques maisons et la petite église du Cénacle (1).

Au IVe siècle, probablement à la suite du mouvement architectural de Constantin, une église plus considérable dut remplacer la primitive. Saint Pierre, évêque de Sébaste et frère de saint Basile et de saint Grégoire, dans son livre *de Demonstratione*, remarque qu'il y avait sur le mont Sion deux sanctuaires, dont l'un était l'église du Cénacle, où Jésus-Christ, dit-il, *avait mangé la pâque légale, le jour même de la Pâque des Juifs;* l'autre était l'endroit de l'apparition du Sauveur, dont on ne voyait probablement que les ruines (2).

Sainte Sylvie, l'an 388, outre celle du Cénacle, vit au mont Sion une église récente, où l'on vénérait les deux apparitions de Jésus-Christ.

Bien que les basiliques du Saint-Sépulcre et du Golgotha, bâties par sainte Hélène, soient devenues la paroisse et la cathédrale des pontifes de la Ville Sainte, le Cénacle, cependant, continuait à être très fréquenté par les fidèles, ainsi que nous l'apprend sainte Sylvie qui, dans son précieux *Pèlerinage*, nous offre une description si détaillée, si intéressante et si pathétique des sanctuaires de Jérusalem, des usages

(1) *Patr. gr.*. t. XLIII, col. 262.
(2) *Eutychius..... vindicatus, auctore Abrahamo Ecchellensi Maronita, Romæ.* Typis, S. Cong. de Propag. Fide, 1661.

de la liturgie, des fêtes qu'on y célébrait, et en même temps de la dévotion et de la sainteté de son clergé et de son peuple, qu'elle mérite, à mon avis, d'avoir une place d'honneur dans le compte rendu de ce vénérable Congrès.

Cette sainte nous dit d'abord que tous les jours de jeûne, c'est-à-dire tous les mercredis et tous les vendredis de l'année (excepté les jours des fêtes de quelque martyr), les fidèles de Jérusalem avaient l'usage de se rendre à l'église de Sion, vers les 3 heures de l'après-midi, pour y prier (1). L'office du soir était cependant remplacé par celui du matin, les mercredis et les vendredis entre la fête de Pâques et la Pentecôte, dans lesquels personne ne pratiquait le jeûne à la Ville Sainte (2).

Elle dit aussi qu'aux fêtes principales qui, durant huit jours, étaient célébrées solennellement dans les différentes églises de Jérusalem, le vendredi on célébrait la sainte liturgie au mont Sion (3). Elle ajoute que les fidèles passaient en prières, à l'église de Sion, la nuit du vendredi qui précède le dimanche des Rameaux, que le lendemain matin l'on y offrait le Saint Sacrifice (4), et que le jour du Vendredi-Saint, avant le lever du soleil, tout le monde se rendait avec ferveur à Sion, pour y prier devant la colonne de la flagellation (5).

---

(1) S. Hilarii, *Tractatus de mysteriis*..... et S. Silviæ, *Aquitanæ Peregrinatio ad Loca Sancta quæ inedita ex codice Arretino deprompsit Joh. Franciscus Gamurrini. Accedit Petri Diaconi liber de Locis Sanctis.* Romæ, 1887, p. 86.
(2) *Ibid.*, p. 100.
(3) *Ibid.*, p. 84 et 99.
(4) *Ibid.*, p. 89.
(5) *Ibid.*, p. 95.

Le soir du dimanche de Pâques et du jour de l'o
tout le peuple, *omnis populus usque ad unum*, a
pagnait l'évêque, au chant des hymnes, jusqu'à l'
où Jésus était apparu à ses apôtres (qui devai
à quelques pas du Cénacle); on y lisait l'évang
l'apparition, et l'on y faisait des prières (1).

Mais la fête qu'on célébrait au sanctuaire du Ca
avec la plus grande solennité était celle de la I
côte. Sainte Sylvie nous en fait une descriptio
détaillée; j'en donnerai un résumé pour notre com
édification. La sainte pèlerine commence par obs
que, ce jour-là, les fidèles avaient à endurer la
grande fatigue, *qua die maximus labor est pe*
à cause des longues fonctions et des longues p
qu'on faisait presque continuellement de mi
minuit. En effet, la veille de la Pentecôte, dès l
mier chant du coq, le clergé et les fidèles étaien
rassemblés à la basilique de l'*Anastasis* (cel
Saint-Sépulcre); on y célébrait l'office ordinair
qu'à la matinée : on se rendait ensuite au *Mart*
(l'église du Calvaire); l'évêque y offrait le Sacrifi
la Messe; aussitôt après, il se rendait au mont
accompagné par toutes ses ouailles, au chan
cantiques spirituels, de sorte qu'à la troisième
du jour tout le monde était rassemblé dans le Cé
Les prêtres commençaient par la lecture du pa
des Actes des Apôtres qui se rapporte à la des
du Saint-Esprit. L'évêque y célébrait une se
Messe, après laquelle chacun retournait à sa m
pour le repas du midi. Immédiatement après, te

(1) *Ibid.*, p. 100.

rendaient au mont des Oliviers, *ut nullus christianus remaneat in civitate!* Arrivés à l'*Imbomon* (c'était l'endroit de l'Ascension), on y récitait divers passages de l'Ecriture Sainte, en y intercalant des hymnes, des antiennes et d'autres prières, et enfin l'évangile de l'Ascension : *legitur etiam et ille locus de evangelio, ubi dicit de ascensu Domini in cœlis post resurrectionem.* Je trouve ce témoignage d'une si haute importance pour la critique du texte sacré, que je ne puis me dispenser de faire ici une petite remarque. Messieurs les ecclésiastiques qui m'écoutent n'ignorent certainement pas que M. Constantin Tischendorf, avec quelque autre critique protestant, a eu la hardiesse de soutenir que les douze derniers versets de l'évangile de saint Marc, dans lesquels il est parlé de l'Ascension de notre Sauveur au ciel, sont apocryphes, et, par conséquent, doivent être retranchés du texte biblique. Or, sainte Sylvie nous assure que ces versets se trouvaient au IVe siècle dans les manuscrits de l'Église de Jérusalem, ce qui est pour nous un des meilleurs gages de leur authenticité.

Après la lecture de cet évangile, reprend sainte Sylvie, on bénit les catéchumènes et les fidèles, on descend du lieu de l'Ascension vers les 3 heures de l'après-midi, et l'on arrive, après les 4 heures, à une autre église élevée sur une grotte, dans laquelle Notre-Seigneur avait l'usage d'instruire ses apôtres (1) : on y récite le *lucernare* (qui était la dernière partie de l'office), et l'on bénit les catéchumènes et les fidèles.

(1) Cette grotte peut être très bien identifiée avec la grotte actuelle du *Credo*, sur la montagne des Oliviers.

De là, la procession se dirigeait vers la sainte cité, très lentement, de sorte que l'on arrivait à l'église du Calvaire vers les 2 heures de la nuit. De là, on se rendait à l'église du Saint-Sépulcre, puis à celle de l'Invention de la Sainte-Croix. Enfin, on poursuivait la procession jusqu'au Cénacle; le chant des psaumes et des antiennes y était entremêlé à la lecture des Saints Livres; les catéchumènes et les fidèles recevaient une dernière fois la bénédiction, et, après avoir baisé la main de l'évêque, on retournait chez soi vers minuit; de sorte que, pendant *vingt-quatre* heures continues, excepté le moment du dîner, tous les fidèles étaient en prières (1). *Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione* (2). Quelle foi et quelle dévotion! On dirait que la population chrétienne de la Ville Sainte ne formait, au IVe siècle, qu'une seule communauté religieuse, dont les membres s'empressent de se rendre à l'église, *usque ad unum* au son de la cloche. Ou mieux encore, ne vous semble-t-il pas, Messieurs, assister aux saintes réunions des premiers chrétiens, dont saint Luc nous a laissé, dans les Actes des Apôtres, une description si naïve et si touchante!

Les descriptions du IVe siècle ne nous fournissent aucun détail sur la forme et la disposition de l'église du Cénacle: un passage de sainte Sylvie nous apprend toutefois que Constantin a dû la décorer de dorures, de mosaïques et de marbres précieux (3).

---

(1) S. Silviæ, *Peregrinatio*, etc., p. 101-103.

(2) *Act.* 1, 14.

(3) *Nam quid dicam de ornatu fabricæ ipsius, quam Constantinus sub præsentia matris suæ, in quantum vires regni sui habuit, honoravit auro, musivo, et marmore pretioso tam ecclesiam majorem*

On conservait au Cénacle le trône de saint Jacques, ère du Seigneur, et la colonne de la flagellation (1). Eusèbe de Césarée raconte que les fidèles de Jérusalem gardaient avec soin, au IVe siècle, le trône de saint Jacques, et le vénéraient comme une précieuse relique (2). Au XIVe siècle, on l'indiquait dans la basilique du Saint-Sépulcre (3). La colonne de la flagellation, nous dit le poète Prudence, soutenait l'église de Sion, où elle était vénérée (4). Saint Jérôme fait remarquer qu'on la montra à sainte Paule, qu'elle soutenait le portique de l'église, et qu'on y voyait encore alors des taches du Sang du Sauveur (5). Cette colonne n'était pas celle du prétoire de Pilate, comme on le croit généralement, mais une autre bien différente sur laquelle notre Sauveur avait été flagellé la première fois dans la maison de Caïphe (6).

---

du Calvaire), *quam Anastasim, vel ad Crucem, vel cetera loca sancta in Jerosolima?* (*Peregrinatio*, p. 83.)

(1) On lit dans une inscription, attribuée à Sulpice Sévère : *Sanctissima Christi Ecclesia quæ est mater omnium Ecclesiarum quam fundaverunt apostoli, in qua descendit Spiritus Sanctus super apostolos in specie ignis linguarum, in ea positus est thronus Jacobi Apostoli : et columna in qua verberatus est Christus* (*Patr. lat.*, t. LXXIV, col. 673.) V. encore PIERRE LE DIACRE (éd. Gamurrini, p. 118 et p. 82, n. 2).

(2) *Hist. Eccles.*, l. VII, c. XIX.

(3) *Archives de l'Orient latin*..... Paris, 1884, t. II, *Documents*, p. 353. *Itinéraires russes en Orient*..... Genève, 1889, p. 150.

(4) *Restat adhuc, templumque gerit, veneranda columna.* (PRUDENTIUS, *In diptycho*, 41.)

(5) S. HIERONIMUS, *In Epitaphio Paulæ.*

(6) V. le Pèlerin de Bordeaux, Prudence, Virgilius, Théodosius, saint Sophronius et les pèlerins de Terre Sainte, qui, depuis le IVe siècle jusqu'au XIIIe, ont toujours indiqué cette colonne sur le mont Sion; tantôt, dans la maison de Caïphe, et tantôt dans la basilique du Saint Cénacle. Vers l'an 1228, le cardinal Jean Colonna, légat du pape Honorius III, la fit transporter à Rome, et la plaça dans l'église de Sainte-Praxède, où elle est vénérée actuellement

Les reliques du protomartyr saint Étienne, ayant été miraculeusement découvertes, l'an 415, au village de *Caphar-Gamala* (l'actuelle *Djammala*, à six heures environ, au nord de Jérusalem), furent transportées, par l'évêque Jean, à l'église du Cénacle.

*Deuxième période : De l'an 419 au XII^e^ siècle.* — Dans cette période, nous trouvons les deux églises de Sion englobées dans une seule et très grande basilique, dont la construction est antérieure au VII^e^ siècle, quoiqu'on n'en puisse pas préciser la date avec certitude.

L'histoire, qui désigne les années qui se sont écoulées entre la fin du IV^e^ et le milieu du VII^e^ siècle comme l'époque de l'épanouissement complet de la vie religieuse en Palestine, où non seulement les sanctuaires, mais tous les coins de la Terre Sainte se couvraient incessamment de monastères et d'églises, nous signale pourtant cinq périodes principales de constructions religieuses, entre la fin du IV^e^ siècle et l'an 635; celle d'Arcadius, celle de l'impératrice Eudoxie, celle d'Anastase I^er^, celle de Justinien, et celle d'Héraclius.

Or, la grande basilique de Sion doit être, à mon avis, attribuée à Eudoxie, ou bien au patriarche Juvénal. Car, non seulement nous la voyons mentionnée vers la fin du VI^e^ siècle, par Antonin de Plaisance, par Alexandre le Moine, par Bréviarius et Théodosius (1), mais encore, au V^e^ siècle, par saint

---

par les fidèles. La colonne du prétoire, au contraire, partagée en plusieurs morceaux, était vénérée à Constantinople, à Jérusalem (dans la basilique du Saint-Sépulcre et dans le couvent des PP. Franciscains, sur le mont Sion) et ailleurs.

(1) *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*.....éd. T. Tobler, *Genevæ*.

cher, de Lyon, par Théodoret et Virgilius (1). Les
ɔux Saints, ayant été détruits, l'an 419, par un
ɔlent tremblement de terre, mentionné par les chro-
ɥueurs Idace et Marcellin, nos deux églises durent
ʿe renversées. Dès lors on comprend aisément le
ɔtif qui aurait déterminé Eudoxie ou Juvénal à les
re remplacer par une seule et immense basilique.
Toujours est-il que, l'an 614, tous les monastères
*toutes* les églises de la Ville Sainte ayant été brûlés
renversés par les Perses (2), la basilique du
nacle subit le même sort.
Mais Dieu suscita alors un nouvel Esdras, pour
lever Jérusalem et ses sanctuaires. Ce fut Modestus,
bé de Saint-Théodose, et plus tard patriarche de cette
ɛme ville. Il fit appel à la charité des chrétiens, et
ɨ aumônes commencèrent à lui arriver de toutes
rts. Les fidèles de Namlé, de Tibériade, de Tyr et
Damas (3), l'Orient tout entier y contribue, Jéru-
lem sort de ses ruines, les églises sont rebâties,
tre autres celle du Cénacle, ainsi que nous l'apprend

---

ɔ, t. I", p. 103, 58 et 85. — Alexandre le Moine nous dit : *Illic ʻocata nunc est magna et sanctissima Sion, omnium ecclesiarum xima.* (*Patr. gr.*, t. LXXXVII, col. 4092.)
ɨ) S. Eucher (*Itinera*, éd. Tobler, t. I", p. 52. — Théodoret *ltr. gr.*, t. LXXXI, col. 1254). — Virgilius (V. *Analecta sacra et ɯsica*, éd. J. Baptista, cardinalis Pitra, Romæ, 1888).
ɜ) La destruction totale des églises et des sanctuaires de Jéru-ɛm par les Perses, est formellement attestée par le moine tiochus, témoin oculaire (Jacobi Gretseri, *De Sancta Cruce*, lisbonæ, 1734, t. I", p. 118 et 119). Cf. S. Sophronius, *ode* 18; ronicon Paschale, S. Adonis, *Chronicon*; Eutychius, patriarche ɹexandrie (*Patr. gr.*, t. CXI, col. 1028 et 1083), Guillaume de ʁ et les autres historiens.
3) Eutychius (*Patr. gr.*, t. CXI, col. 1084). — *Vie de saint Jean ɩumosnier* (*Patr. gr.*, t. XCIII, ch. xix; t. CXIV, ch. i, § 6).

le moine Antiochus, qui s'était fait l'auxiliaire ardent de l'abbé Modestus (1).

Cette immense basilique, construite au ve siècle et reconstruite au viie, renfermait tous les souvenirs indiqués dans la première partie de ce travail (2).

Antonin de Plaisance, surnommé le *Martyr*, qui fit son pèlerinage après la mort de Justinien, vers la fin du vie siècle, affirme avoir vénéré, dans la *Basilique de la Sainte Sion*, la *Colonne* de la flagellation, qui renfermait la *Corne* avec laquelle David et les autres rois avaient été sacrés; la *Couronne d'épines*, la sainte *Lance;* une quantité de *pierres* avec lesquelles on avait lapidé saint Étienne, et le *Calice* dont les apôtres s'étaient servis pour célébrer la Sainte Messe après la Résurrection; il dit aussi que la *Pierre angulaire* et la *Colonne* sur laquelle on avait placé la croix de l'apôtre saint Pierre, quand il fut crucifié à Rome, faisaient partie du riche trésor de la basilique du Cénacle (3).

Saint Arculfe, qui la visitait un demi-siècle après

---

(1) Jacobi Gretseri, *De Sancta Cruce*, t. Ier, p. 119.

(2) Cf. S. Sophronius et le moine Alexandre (*Patr. gr.*, t. LXXXVII, col. 3822 et 4093), le grand docteur de Jérusalem, saint Jean Damascène (*Patr. gr.* t. XCVI, col. 730), et Nicéphore, dont la description s'applique très bien à la basilique de la deuxième période, et nullement aux deux églises de la première. « Hélène, mère de l'empereur Constantin, dit-il, construisit à Sion un temple immense dans lequel se trouvait la maison où les apôtres s'étaient enfermés par la crainte des Juifs; où avait eu lieu la sainte Cène, le lavement des pieds, la descente du Saint-Esprit; où Jacques avait été nommé premier évêque de Jérusalem. On y voyait aussi la colonne de marbre à laquelle le Sauveur fut attaché pendant la flagellation. Du côté gauche était placé, à une assez grande élévation au-dessus du sol, le sépulcre de David, dont on admirait la magnificence. — (*Hist.* l. VII, ch. xxx.)

(3) *Itinera et descriptiones Terræ Sanctæ*, éd. T. Tobler.

nvasion des Perses, nous en a laissé un *plan,* qui st un parallélogramme régulier, donnant l'idée d'une glise à vaisseau allongé, et parfaitement orientée, vec une porte qui s'ouvrait du côté septentrional. )ans l'aile droite méridionale, près de l'angle Sud-)uest, il indique le lieu de la descente du Saint-Esprit, et près de l'angle Sud-Est, celui de la Sainte Cène. Dans l'aile gauche, l'endroit de la mort de la Vierge Marie est marqué près de l'angle Nord-Ouest. Le centre de la basilique est occupé par la colonne de marbre sur laquelle le Seigneur avait été attaché durant sa flagellation. A la partie extérieure du mur occidental, nous voyons indiquée une *pierre* sur laquelle saint Étienne avait été lapidé (1).

Dans les quatre siècles suivants, l'église du Cénacle fut visitée par un nombre infini de pèlerins orientaux et occidentaux, notamment par saint Willibald, par l'auteur anonyme de la description intitulée *de Casis Dei,* par Bernard le Moine (2) et par le moine grec Epiphanius (entre le x^e^ et le xi^e^ siècle), dont nous possédons les relations (3).

Dans cette deuxième période dont nous venons de parler, le sanctuaire du Cénacle se trouvait à l'intérieur de la ville. Depuis les Croisés, au contraire, jusqu'à nos jours, il a toujours été en dehors, à un jet de pierre environ du mur d'enceinte. Nous pouvons expliquer ce phénomène en admettant la destruction des murs

---

(1) *Itinera,* etc., t. I^er^, p. 160, 218.

(2) *Itinera,* etc., t. II, p. 264, 265, 291, 301, 305, 315.

(3) La basilique était décorée de peintures : *Eodem in loco,* dit Epiphanius; *Depictus est Pharisæus se jactans, et Publicanus se deprimens.* (*Patr. gr.,* t. CXX, col. 261.)

de la Ville Sainte, au XI^e^ siècle, et leur reconstru sur une ligne plus restreinte, qui aurait nécc l'exclusion du sanctuaire du Cénacle. En effe chroniqueur arabe Moujir-ed-Din, qui était à Jérusalem vers la fin du XV^e^ siècle, s'appuyant des chroniques plus anciennes, nous atteste qu partie des murs de la Ville Sainte avait été renvei l'an 425 de l'hégire (1033 de Jésus-Christ), pa tremblement de terre (1).

*Troisième période : Du* XII^e^ *siècle à la m du* XIV^e^. — M. de Vogüé, avec plusieurs au s'autorisant de la relation d'un anonyme de la mière moitié du XII^e^ siècle, croient que les Cr trouvèrent la basilique de Sion renversée par musulmans. Mais l'assertion gratuite de cet anony qui n'a jamais visité la Terre Sainte, est formeller contredite par plusieurs témoins oculaires, qui t vèrent notre basilique debout, à la fin du XI^e^ si et au commencement du XII^e^.

J'espère que l'on voudra me permettre ici une dig sion, réclamée par l'équité et la justice. On croit g ralement que, depuis l'an 635, date de l'occupa d'Omar, jusqu'à la fin du XI^e^ siècle, l'histoire des c tiens de la Palestine n'avait été qu'un long mart que les princes musulmans, loin de leur permettr bâtir de nouvelles églises, toléraient à peine la re ration des anciennes, et souvent en ordonnaier destruction.

Malheureusement, lisons-nous dans les *Archive*

(1) *Histoire de Jérusalem et d'Hébron*, éd. arabe du Caire, p. 270.

**l'*Orient latin*, rien n'est plus faux que l'idée que l'on se faisait de l'état des Saints Lieux sous la domination arabe..... Il faudrait un volume considérable pour exposer quelle fut, à cette époque, la véritable situation des chrétiens de Terre Sainte (1).**

Je n'essayerai donc point de le faire ici. Je constaterai seulement que les lettres des patriarches de Jérusalem, qui échangeaient alors avec les Papes une correspondance suivie et étaient l'objet de leur sollicitude spirituelle aussi bien que de leur libéralité temporelle, gardent un silence complet sur les prétendues persécutions et destructions des églises; que l'Occident entretenait des rapports continuels avec la Palestine, par de nombreux pèlerinages qui eurent lieu sans incidents. J'en citerai un des plus intéressants, et qui a beaucoup de rapports avec ce vénérable Congrès eucharistique.

Dans la première moitié du XI^e^ siècle, Richard, abbé de Saint-Viton, après avoir obtenu la bénédiction du Souverain Pontife, partit pour Jérusalem à la tête de *sept cents* pèlerins, que Richard, duc de Normandie, avait rassemblés et dont il paya toutes les dépenses. Parmi les pèlerins qui accompagnaient le saint abbé Richard était saint Gervin, né aux environs de Reims, de parents nobles et opulents. La pieuse caravane entra à Jérusalem en chantant : *Ingrediente Domino in sanctam civitatem*. Richard célébra l'office divin dans la basilique du saint Cénacle, en présence du Patriarche de Jérusalem et de tout son clergé. Le jour du Samedi-Saint, nos pèlerins furent témoins de la

(1) *Archives de l'Orient latin*, t. I^er^, p. 34.

descente miraculeuse du feu sacré, qui alluma tou
les lampes du Saint-Sépulcre. Ils furent aussi témoi
d'un autre miracle que Dieu opéra pour leur dém
trer combien leur pèlerinage lui avait été agréable.
leur retour de la Terre Sainte, le saint abbé Richa
se reposant un jour dans une plaine de l'Illyrie, aup
d'une fontaine, demanda à se désaltérer. Un de s
serviteurs alla puiser de l'eau et la lui présenta; ma
au moment où Richard approcha le vase de ses lèvr
l'eau se changea en vin, ce qui l'étonna beaucou
Comme il se faisait un scrupule de boire cette liqu
enivrante, il répandit le vin par terre, rendit la cou
à son serviteur pour la remplir encore : mais,
miracle! l'eau se changea de nouveau en vin, et l
*sept cents* pèlerins purent ainsi réparer leurs forces
buvant tous du vin (1). Or, il résulte de ce pèlerinag
1° que les patriarches grecs de Jérusalem étaient alo
en communion avec le Saint-Siège; 2° que les chr
tiens vivaient en parfaite harmonie avec le gouve
nement local; 3° qu'il régnait en Terre Sainte u
tranquillité si grande, que les plus nombreuses car
vanes pouvaient la visiter librement, comme aujou
d'hui.

Enfin, l'histoire, qui n'a pas manqué de no
raconter la destruction des monuments de la Pale
tine, opérée par les Samaritains et les Juifs, par l
Perses, par les Bédouins nomades (qui, de tout temp
depuis la domination romaine jusqu'à nos jours, o
infesté les routes de la Palestine), et par les Kare
miens (en 1244), l'histoire, dis-je, nous révèle aussi q

(1) *Histoire des Croisades*, par MICHAUD. Paris, 1849, p. 443-4

le calife Omar se montra grand et magnanime envers les chrétiens ; qu'il leur assura la liberté civile et religieuse au prix d'un tribut annuel, et qu'il respecta leurs croix, leurs églises et leurs monastères ; que Haroun-er-Rachid, le plus illustre des califes abbassides de Bagdad, était en si bonne harmonie avec l'empereur Charlemagne qu'il lui envoya les clés du Saint-Sépulcre et de la Ville Sainte, de sorte que les chrétiens pouvaient librement bâtir leurs églises comme aux temps des empereurs byzantins, et qu'il leur semblait, au dire de Guillaume de Tyr, vivre sous la domination du prince franc, plutôt que sous celle du calife (1).

Il est vrai que les gouverneurs de quelques villes particulières ont parfois vexé les chrétiens et permis la destruction de leurs églises ; mais ces faits isolés furent accomplis à l'insu des sultans, qui n'ont jamais ordonné la destruction générale des monuments chrétiens, à l'exception de Hakem Biamrillah. C'est là, toutefois, une exception accompagnée de tant de circonstances atténuantes qu'elle pourrait passer comme un fait non avenu, car, excité par les faux rapports des Juifs, Hakem ordonna, il est vrai, dans un moment de fureur, la destruction des églises ; mais bientôt il avoua sa faute, et non seulement il permit aux chrétiens de relever leurs églises, mais il le leur ordonna, ainsi qu'en fait foi le célèbre historien arabe Ibn-el-Atsir (2). Bref, pour ne parler que de notre époque, y eut-il jamais un empereur ottoman mieux

(1) *Hist.*, l. I^er^, ch. III.
(2) *Farikh-el-Camel* (*Histoire complète*), t. IX, p. 78.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
X AND
L

Cette église possède derrière l'autel la chambre où le Christ lava les pieds de ses disciples. De cette pièce, en marchant vers le Sud, on monte par un escalier dans une autre chambre, dont la voûte est soutenue par des piliers, (et qui est) ornée de mosaïques; (elle est) bien pavée et a, comme une église, un autel exposé vers l'Orient; c'était la demeure de Jean le Théologien, dans laquelle eut lieu la sainte Cène du Christ avec ses disciples..... C'est dans ce même lieu que le Saint-Esprit descendit sur les apôtres le jour de la Pentecôte. Dans la même église, au niveau du sol, du côté du Sud, se trouve une autre chambre basse dans laquelle le Christ apparut au milieu de ses disciples.....

Là se trouve aussi une *pierre* sacrée apportée du mont Sinaï par un ange. De l'autre côté de cette même église, à l'Occident, aussi en bas, est située une autre chambre : c'est là que la Sainte Vierge rendit l'âme; et tout cela se passa dans la *maison de Jean le Théologien* (1).

De ce texte, il résulte que l'étage inférieur était composé de trois chambres, dont la première occupait l'abside de la nef du milieu, et les deux autres se trouvaient dans les deux nefs latérales. L'étage supérieur, au contraire, n'était composé que d'une seule pièce, Théodéricus nous apprend que l'escalier qui mettait en communication ces deux étages était de *trente* marches (2).

Les relations de la seconde moitié du XII^e^ siècle nous révèlent d'autres modifications accessoires :

Le monument décrit par ces différents pèlerins, dit M. de Vogüé, se composait de deux parties : l'église inférieure, voûtée en berceau, comprenait trois nefs orientées

(1) *Itinéraires russes en Orient.....* Genève, 1889, p. 35-36.
(2) *Theoderici libellus de Locis Sanctis editus circa, A.D., 1172....,* (éd. Titus), Tobler, Saint-Gallen, 1865, p. 55.

et terminées, comme la plupart des monuments des Croisés, par trois absides. Dans celle du Nord se trouvait un autel qui marquait l'emplacement de la mort de la Sainte Vierge. Il était recouvert par un ciborium de marbre, entouré d'une grille de fer. Celle du Sud était considérée comme bâtie sur le lieu de l'apparition de Jésus-Christ aux disciples après sa résurrection; on l'appelait la *Galilée* du mont Sion, par une application erronée du verset de l'Evangile : *Postquam resurrexero præcedam vos in Galilæam.* Sewulf ajoute à cette explication que le nom de Galilée venait aussi du séjour fait en ce lieu par les apôtres, vulgairement nommés *les Galiléens.* Dans cette église inférieure, nommée aussi quelquefois au moyen âge *la crypte*, s'était passé, disait-on, le *lavement des pieds* des apôtres par le Sauveur.

L'église supérieure était voûtée d'arêtes avec une coupole centrale et trois absides : c'était le *Cénacle* proprement dit, le lieu de la Cène et de la Pentecôte. On plaçait le premier événement dans la nef, le second, dans l'abside principale.....

Ces deux églises furent couvertes intérieurement de peintures, dont le sujet était emprunté aux traditions vénérées en ce lieu. Ainsi, on voyait, dans la salle inférieure, d'un côté le *Lavement des pieds* et *l'Apparition du Christ* avec l'inscription :

*Christus discipulis apparuit hîc Galilæis*
*Surgens : propterea locus est dictus Galilæa.*

De l'autre, la *Mort de la Sainte Vierge en présence de tous les Apôtres;* le Christ, placé dans la partie supérieure du tableau, recevait l'âme de sa Mère..... On lisait, en outre, autour du ciborium qui recouvrait l'autel, cette inscription :

*Exaltata est sancta Dei Genitrix super choros Angelorum.*

Dans l'église supérieure étaient représentés les deux mystères du lieu. La Cène était peinte sur la paroi de gauche : la Pentecôte faisait le sujet d'une mosaïque qui ornait le fond de l'abside principale avec cette inscription :

*Factus est repente de celo sonus*, etc.

Pour achever de faire connaître l'état du monument à la fin du XII[e] siècle, je dirai que, à gauche de l'église principale, se trouvait une petite église dédiée à saint Etienne, en souvenir d'une très ancienne tradition suivant laquelle le corps du premier martyr, déposé d'abord à *Caphar-Gamala*, aurait été transporté en ce lieu. Un couvent avait été construit tout auprès; il était habité par un Chapitre de chanoines Augustins, chargés de desservir les sanctuaires sous la direction d'un abbé (1).

Dans l'église du Cénacle fut célébré un Concile, l'an 1136.

A ce Concile, dit Guillaume de Tyr, assistait Maxime, Pontife des arméniens et, qui plus est, prince de tous les évêques de Cappadoce, de Médie, de Perse et des deux Arménie, docteur éminent, auquel se donne le nom de *Catholicos*. Il fut traité avec lui des articles de foi sur lesquels son peuple paraît en désaccord avec nous, et il promit, pour sa part, bon nombre de corrections (2).

*Quatrième période : du* XIV[e] *siècle jusqu'à nos jours*. — Pour ne pas être trop long, je n'en dirai que deux mots.

Une partie de la basilique de Sion, c'est-à-dire la nef septentrionale, fut renversée pendant la terrible invasion des Karesmiens, en 1244.

Vers l'an 1333, Robert d'Anjou, roi de Naples, et Sanche, sa femme, ayant fait l'acquisition des sanctuaires du Cénacle, les cédèrent aux RR. PP. Franciscains. Leur donation fut confirmée par la Bulle *Gratias agimus* de Clément VI, datée de 1342.

---

(1) *Les Églises de la Terre Sainte*, par le comte M. de Vogüé. Paris, 1860, p. 324-326.

(2) *Hist.* l. XV, ch. XVIII.

Dans cette circonstance, les maronites qui, avec les chrétiens indigènes de la Ville Sainte, avaient jadis acheté de Saladin la basilique du Saint-Sépulcre, obtinrent aussi de la libéralité de la reine Sanche la chapelle de l'Invention de la Sainte Croix, avec quatre autels dans les différentes églises de Jérusalem, et notamment dans celle du Cénacle. C'est ce qui démontre que les maronites étaient alors, comme aujourd'hui, en union avec le Saint-Siège.

Les PP. Franciscains, vers le milieu du XIVe siècle, rebâtirent le Cénacle et lui donnèrent, sauf quelques modifications postérieures, la forme qu'il possède aujourd'hui. En voici la description :

L'étage inférieur, dit M. V. Guérin, contient deux salles principales, dont la plus grande passe pour être l'endroit où Notre-Seigneur lava les pieds à ses disciples; la voûte en est supportée par deux piliers. L'autre, beaucoup plus petite, renferme le sarcophage apocryphe de David (1).

A l'étage supérieur est la salle dite du Cénacle, qui mesure 14 mètres de long sur 9 de large. De style gothique, elle est divisée par deux colonnes en deux nefs parallèles. A ces deux colonnes répondent des demi-colonnes, engagées dans les murs latéraux et qui reçoivent sur leurs chapitaux, qu'orne une double couronne de feuillage, la retombée des arcs doubleaux et des arcs ogives. De cette salle, qu'éclairent trois fenêtres et où les musulmans ont pratiqué un *mihrab* dans le mur du Sud, on passe près de l'angle Sud-Est, par un escalier de quelques marches, dans une seconde salle partagée en deux pièces par une cloison basse et à hauteur d'appui. L'une est un oratoire

(1) L'auteur le plus ancien qui ait indiqué les tombeaux de David et de Salomon dans l'église du Cénacle est RAIMOND D'AGILES, l'un des premiers Croisés, en l'an 1099 (*Gesta Dei per Francos*, p. 174).

musulman; dans l'autre est un deuxième tombeau de David, qui n'est qu'un pur cénotaphe, comme celui de la salle inférieure (1).

Tel est, en peu de mots, l'état actuel du Cénacle, qui est l'un des sanctuaires les plus augustes de l'univers.

---

(1) *Jérusalem. — Son histoire. — Sa description. — Ses établissements religieux*, par VICTOR GUÉRIN, Paris, 1889, p. 285.

# L'OFFICE DIVIN DANS LE RITE GREC

PAR LE R. P. COUTURIER,

Missionnaire d'Afrique, des Pères Blancs.

*Laudent nomen ejus in choro.*
Qu'ils louent son nom en chœur.
(Ps. 149, v. 3.)

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Telle était l'invitation que le Roi-Prophète adressait dans cette ville de Jérusalem aux lévites du sanctuaire; et ceux-ci, répondant à ses désirs, accouraient par troupes nombreuses dans la sainte Sion et chantaient les cantiques du Seigneur. Ils représentaient le peuple choisi d'Israël, et, divisés en trois chœurs, ils se répondaient l'un à l'autre les louanges de Dieu, dans le plus grand ordre et la plus splendide magnificence.

Les chrétiens d'Orient ont entendu aussi cette invitation du Roi-Prophète, et des troupes choisies sont venues se grouper autour de la sainte Sion, au sein des nombreux monastères parsemés dans les déserts qui entourent la Ville Sainte. Ces saints religieux se réunissaient dans les églises dont nous rencontrons encore les ruines et chantaient les hymnes du Très-Haut.

De quelle manière accomplissaient-ils ces sublimes fonctions de la louange divine, et comment leurs successeurs dans la tradition orientale louent-ils encore le même grand Dieu?

C'est ce que je me propose de vous exposer. Je vous dirai seulement l'ordre général des offices du rite grec, tout en citant quelques-unes de ces belles prières quotidiennes que la Sainte Église met, en Orient, sur les lèvres des nouveaux lévites serviteurs de Dieu.

L'office divin, dans le rite grec comme dans le rite romain, a été composé principalement dans les monastères, et pour l'usage de ceux qui venaient y chercher la perfection chrétienne. C'est en effet par des religieux qu'ont été composées presque toutes les prières extraites des écrivains ecclésiastiques, et un des typicons les plus autorisés, pour indiquer l'ordre de l'office divin, vient de la célèbre laure de Saint-Sabas, voisine de Jérusalem.

L'office divin se divise en deux parties, selon le temps fixé pour le réciter : l'office nocturne et l'office diurne.

L'office nocturne comprend la prière de minuit et la prière de l'aurore. Toutes les deux réunies ne forment qu'une seule heure, comme dans le rite latin Matines et Laudes.

L'office diurne comprend les heures qui se disent le jour : Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres et Complies. Ainsi, le rite grec, comme le rite latin, compte sept heures canoniales.

Parmi ces heures, les unes sont dites avec solennité : ce sont les Vêpres et la prière de l'aurore; les autres sont simplement récitées au chœur.

**L'obligation de l'office court de minuit à minuit comme dans le rite romain, bien que l'office des fêtes et des saints commence aux Vêpres. Il n'y a point, en effet, de secondes Vêpres dans le rite grec; elles appartiennent entièrement à l'office du lendemain. Dans le rite latin, nous avons une réminiscence de cette discipline, car, liturgiquement, les premières Vêpres sont plus privilégiées que les secondes.**

**Ces préliminaires posés, je traiterai en particulier la manière dont on dit chaque heure de l'office divin. en commençant par les Vêpres.**

## I. — Des Vêpres.

**Il y avait autrefois dans le rite grec, comme l'attestent encore les livres liturgiques, deux sortes de Vêpres : les petites et les grandes. Les premières ne sont plus en usage, il est donc inutile d'en parler, d'autant plus qu'elles ne sont qu'un abrégé des grandes.**

Les Vêpres (ὁ ἑσπερινὸς, en arabe : *Salat el r'ouroub*) se disent lorsque le soleil est au milieu de son déclin.

Elles sont divisées en trois parties ; 1° le *préambule*, composé du psaume 103 : *Benedic anima mea Domino.....*, de la grande collecte et de la récitation d'une section du psautier; 2° le *corps* des Vêpres, qui comprend le chant des psaumes 140, 141, 129, 116 et de plusieurs strophes, puis une procession solennelle, une sorte de litanie et de nouvelles strophes suivies du *Nunc dimittis*; 3° la *conclusion*, formée du trisagion, d'antiennes propres à la fête et d'une prière du prêtre.

Les Vêpres se célèbrent de la manière suivante :

1° Le prêtre, ayant la tête couverte, s'avance avec le diacre devant les portes saintes et s'incline trois fois profondément, en faisant le signe de la croix, entre à l'autel par une des portes latérales, et, se découvrant, baise l'autel et le saint Évangile qui doit toujours y reposer. Il se revêt ensuite de son étole et revient au milieu de l'autel où il fait trois inclinations.

C'est ainsi qu'agit le prêtre, toutes les fois qu'il doit entrer pour la première fois au sanctuaire afin de remplir une fonction de sa charge.

Le diacre fait bénir par le prêtre ses ornements, à savoir : la tunique (σταγάριον) et l'étole (ὠράριον), et va s'en revêtir dans la partie du sanctuaire appelée *diakonikon* (διακονικόν).

Le prêtre commence par l'exclamation suivante : « Béni est notre Dieu, en tout temps, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. »

Le supérieur ou le lecteur désigné dit trois fois : « Venez, adorons et prosternons-nous devant le Christ, notre Roi et notre Dieu. »

Cette invocation se fait à toutes les heures de l'office avant de commencer les psaumes.

Le lecteur récite alors le psaume 103 : *Benedic anima mea Domino.....*

Pendant la lecture de ce psaume, le prêtre, ayant la tête découverte, dit, en dehors des portes saintes, des prières particulières appelées *prières du crépuscule* et rentre ensuite dans le sanctuaire.

Le psaume récité, le diacre demande la bénédiction du prêtre (ce qu'il doit faire toutes les fois qu'il va

remplir une fonction de son ordre), vient devant les portes saintes, où il dit la grande collecte (συναπτή μεγάξη). Il invite le peuple à prier pour la paix du monde et l'*union de tous*, pour l'Église, pour l'évêque du diocèse et le clergé, pour les rois, pour la ville et les pays environnants, pour la salubrité de l'air, pour les fruits de la terre, pour les voyageurs, les malades, pour la délivrance de toute affliction, par l'intercession de la Sainte Mère de Dieu et de tous les saints. Le peuple répond à chaque fois : *Kyrie eleison.*

Le prêtre, placé à l'autel, termine cette prière à haute voix, disant :

**Parce qu'à vous conviennent toute gloire, tout honneur et l'adoration au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.**

Le diacre rentre dans le sanctuaire, et le lecteur lit la section du psautier indiquée pour le jour, lorsque cette lecture doit être faite. Le samedi soir, aux Vêpres du dimanche, on lit les huit premiers psaumes. Aux grandes fêtes des saints, on lit les trois premiers psaumes.

2° *Le corps des Vêpres.* — Le diacre vient dire, devant les portes saintes, la petite collecte (συναπτή ψυχρά), et le chœur chante les quatre psaumes principaux des Vêpres précédemment indiqués, le psaume 140 : *Domine, clamavi ad te, exaudi me.....;* 141, *Voce mea ad Dominum clamavi.....;* 129, *De profundis.....;* 116, *Laudate Dominum omnes gentes.....* Les versets des derniers psaumes sont alternés avec six, huit ou dix strophes propres à la fête que l'on célèbre. La doxologie : *Gloria Patri,* qui termine les psaumes,

est également accompagnée de versets, dont le second est toujours en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

Pendant le chant du psaume 140, le diacre fait le grand encensement, c'est-à-dire qu'il encense l'autel et tout le sanctuaire, puis les portes saintes, le chœur, les fidèles et toute l'église, d'où il revient au sanctuaire.

Sur la fin du psaume 116, le prêtre prend, avec l'étole, le phélonion ou chasuble, et, au *Gloria*, va en procession devant les portes saintes, étant précédé du diacre, de la croix et des flambeaux. Le prêtre, ayant la tête découverte, laisse retomber entièrement la chasuble sur les bras.

Sur l'invitation du diacre, le prêtre fait la prière de l'entrée, bénit les portes saintes, en disant : « Bénie est l'entrée de vos saints, en tout temps, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles. » Le diacre encense alors de nouveau les portes saintes et le chœur.

Le dernier verset étant achevé, le diacre, placé devant les portes saintes, élève la voix, disant : « *Sophia, orthi.* (Σόφια, ὀρθοι.) Voici la sagesse, debout. »

Le prêtre et le diacre chantent alors l'antienne suivante, composée par saint Athénogène, martyr du IIe siècle :

**Lumière réjouissante de la gloire sainte, du Père immortel ; céleste, saint, bienheureux Jésus-Christ ; arrivés au coucher du soleil, voyant la lumière du soir, nous louons le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Dieu. Il est juste de vous louer en tous les temps, avec des voix dignes de vous, ô Fils de Dieu, qui donnez la vie ; pour cela, le monde vous glorifie.**

Vers la fin de cette antienne, la procession rentre dans le sanctuaire par les portes saintes, et le diacre encense l'autel.

Sur l'invitation du diacre, le chœur chante des versets de psaumes, appelés prokiménon (προκείμενον), et un lecteur lit ensuite les prophéties, s'il y en a pour la fête de ce jour, ce qui a lieu aux grandes fêtes, où on en récite trois.

Le diacre se rend alors devant les portes saintes et dit l'ekténis (εκτενής), sorte de litanie par laquelle le diacre fait prier Dieu avec plus d'instance pour l'évêque et le clergé, pour les vivants, pour les défunts, les bienfaiteurs de l'Église, pour les chantres et tout le peuple. Celui-ci répond par trois fois *Kyrie eleison* à chacune de ces demandes de prières. Le prêtre conclut en invoquant la miséricorde des trois personnes divines.

Le lecteur dit alors la prière suivante :

Daignez, Seigneur, nous garder ce soir sans péché..... Vous êtes béni, Seigneur, Dieu de nos pères, et votre nom est loué et glorifié dans tous les siècles. Ainsi soit-il. Que votre miséricorde se répande sur nous, suivant l'espérance que nous avons mise en vous. Vous êtes béni, Seigneur, enseignez-moi vos commandements. Vous êtes béni, Seigneur, faites-moi connaître vos justices. Vous êtes béni, ô Saint, enseignez-moi vos volontés. Seigneur, votre miséricorde est éternelle; ne dédaignez pas les ouvrages de vos mains. A vous la louange, l'hymne, la gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Le diacre continue alors d'exposer à Dieu les demandes des fidèles. On appelle cette série de demandes *aitisis* (αἴτησεις). Le diacre prie Dieu de nous

faire passer la journée sans péché, de nous envoyer l'ange gardien de nos âmes, de nous pardonner nos offenses, de nous accorder les biens utiles à nos âmes, d'achever le reste de notre vie dans la paix et la pénitence, de mourir chrétiennement et d'avoir une bonne défense devant le tribunal du Souverain Juge, par l'intercession de la Très Sainte Mère de Dieu et de tous les saints. A chaque demande, le peuple répond : « Accordez-nous, Seigneur (παράσχου Κυριε). » Le prêtre conclut en invoquant la bonté de Dieu; il bénit le peuple, disant : « Que la paix soit à tous (εἰρήνη πᾶσι) », et le peuple répond : « Et avec votre esprit (καὶ τῷ πνεύματι σου). » Le diacre invite les assistants à incliner la tête devant le Seigneur, pendant que le prêtre dit pour eux une prière secrète, qu'il termine à haute voix.

Aux jours de grandes fêtes, si on présente du pain à bénir, on fait une procession, après laquelle on expose à la vénération des fidèles l'image du mystère dont on fait la fête ou du saint que l'on honore. Le diacre et le prêtre disent des prières particulières pour ceux qui offrent le pain à bénir. Cinq pains sont disposés, à cet effet, sur une table, avec trois petits vases, renfermant l'un du froment, l'autre du vin et le troisième de l'huile. Ordinairement, le prêtre bénit les pains à la fin des Vêpres.

Le chœur dit ensuite plusieurs strophes appelées *apostichon* (αποστιχον), parce qu'elles sont entrecoupées de versets de psaumes. Le prêtre les fait suivre du cantique de saint Siméon : *Nunc dimittis.*

3° Pour terminer les Vêpres, le lecteur récite le trisagion, chanté seulement le Vendredi-Saint dans

le rite romain : « *Agios o theos, agios ischyros, agios athanatos eleïson imas.* Dieu Saint, Saint Fort, Saint Immortel, ayez pitié de nous. » Suit une invocation à la Sainte Trinité, et l'Oraison dominicale, que le prêtre conclut en disant : « Parce qu'à vous appartiennent le règne, la force et la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles. »

Le chœur chante alors des antiennes ou strophes particulières à la fête, et le prêtre, s'avançant aux portes saintes, devant le peuple, la chasuble retombant sur les bras, termine l'office par la prière suivante :

O Christ, notre vrai Dieu, par les prières de la toute Sainte Mère de Dieu, l'intercession des puissances célestes, de l'illustre précurseur Jean-Baptiste, des saints apôtres, des saints martyrs, de vos saints ancêtres Joachim et Anne et de tous les saints, ayez pitié de nous, car vous êtes bon et l'ami des hommes.

Il bénit ensuite l'assemblée.

## II. — Des Complies.

Les Complies (ἀποδειπνον, en arabe : *Salat en noum*) se disent après le repas du soir. Il y a deux sortes de Complies, les grandes et les petites. Les premières ne se disent que pendant le grand Carême qui précède Pâques. Les secondes se disent tous les autres jours de l'année. C'est de ces dernières seules que je parlerai.

L'heure des Complies, comme les autres heures, commence par cette bénédiction : « Béni est notre

Dieu, en tout temps, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Le lecteur dit alors le trisagion, l'invocation à la Sainte Trinité et l'Oraison dominicale, que le prêtre conclut à haute voix, disant :

**Parce qu'à vous appartiennent le règne, la force, la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en tout temps, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles.**

Le lecteur commence à lire les psaumes : 50, *Miserere mei, Deus....*; 69, *Deus in adjutorium meum intende...*; 142, *Domine exaudi orationem meam....*, puis la grande doxologie qui débute par notre *Gloria in excelsis*, et le symbole de Nicée. Il reprend de nouveau le trisagion, l'invocation à la Sainte Trinité et l'Oraison dominicale, et, après la conclusion du prêtre, citée plus haut, ajoute les antiennes ou tropaires, suivis de quarante *Kyrie eleison*. Le prêtre dit ensuite la prière suivante, qui se répète à chaque heure :

**Vous qui en tout temps et à toute heure, au ciel et sur la terre, êtes adoré et glorifié, ô Christ Dieu, vous qui êtes patient, très miséricordieux et très compatissant, vous qui aimez les justes, qui pardonnez aux pécheurs et les appelez tous au salut par la promesse des biens à venir; vous, Seigneur, recevez aussi, en cette heure, nos supplications, et dirigez notre vie selon vos commandements. Sanctifiez nos âmes, purifiez nos corps, réglez nos paroles, purifiez nos pensées, délivrez-nous de tous maux, afflictions et douleurs; environnez-nous de vos saints anges, afin que, gardés et conduits par leur escorte, nous arrivions à l'unité de la foi et à la connaissance de votre gloire inaccessible; parce que vous êtes béni dans tous les siècles.**

Le lecteur dit trois fois *Kyrie eleison, Gloria Patri....* et cette antienne à la Sainte Vierge, qui se dit souvent dans les offices du rite grec :

**Vous qui êtes plus digne d'honneur que les chérubins, plus glorieuse incomparablement que les séraphins, vous qui, sans corruption, avez enfanté le Dieu Verbe, vous qui êtes réellement Mère de Dieu, nous vous glorifions.**

Le prêtre, placé aux portes saintes, dit alors une autre oraison plus longue à la Sainte Vierge et à Notre-Seigneur. Puis les assistants se demandent mutuellement pardon de leurs fautes, et le prêtre termine par des prières pour tous : pour la paix du monde, pour les chrétiens, pour les rois, pour l'armée, pour l'évêque du lieu et le clergé, pour les amis et les ennemis, pour les bienfaiteurs, pour ceux qui se sont recommandés aux prières du peuple, pour les captifs, les marins, les malades, les âmes de tous les défunts.

On répond à chaque fois : *Kyrie eleison.*

### III. — De la prière de minuit et de l'aurore.

Les Matines et les Laudes du rite latin correspondent, dans le rite grec, à la prière de minuit (Μεσονυκτικόν, en arabe, *Salat nosselleil*) et à la prière de l'Aurore (ὄρθρον, en arabe *Es sahar.*) Ces deux prières ne forment qu'une seule heure canonique comme je l'ai dit plus haut.

1° Prière de minuit. — Cette prière commence comme les autres heures de l'office, par la bénédiction citée plus haut : « Béni est notre Dieu », une invocation à l'Esprit-Saint, le trisagion, l'invocation à la Sainte Trinité et l'Oraison dominicale.

Ensuite on dit, les jours ordinaires de la semaine, le psaume 50, *Miserere mei Deus.....*, et le psaume 118, *Beati immaculati.....* Comme le samedi le psaume 118 se lit au psautier, il est remplacé, en ce jour, par les

psaumes 64, *Te decet hymnus.....*; 65, *Jubilate Deo omnis terra.....*; 66, *Deus misereatur nostri.....*, 67, *Exsurgat Deus.....*; 68, *Salvum me fac, Deus.....* et 69, *Deus in adjutorium meum intende.....* Le dimanche, le psaume 118 se lit également au psautier, et il est remplacé, à la prière de minuit, par un Cantique, c'est-à-dire une série de strophes ou d'antiennes composées en l'honneur de la Sainte Trinité et appelées pour cela le triadikon.

Le lecteur reprend ensuite le trisagion, l'invocation à la Sainte Trinité et l'Oraison dominicale, et ajoute plusieurs antiennes ou strophes. Suivent quarante *Kyrie eleison*, et la prière citée à Complies : « Vous qui en tout temps, etc. » Le prêtre ajoute ensuite une autre oraison un peu plus longue, composée par saint Basile, archevêque de Césarée. Le samedi, on en dit une autre, composée par saint Eustrate.

Le lecteur dit encore deux psaumes, le psaume 120, *Levavi oculos meos in montes.....*, et 133, *Ecce nunc benedicite Dominum.....*; puis, le trisagion, l'invocation à la Sainte Trinité et l'Oraison dominicale. Suit une oraison pour les défunts, et l'on termine, comme à Complies, par des prières pour tous les fidèles.

2° Prière de l'aurore. — Cette prière se récite avec solennité dans les monastères. On peut la diviser en quatre parties : 1° *l'Exapsalmos* ou les six psaumes; 2° les Psautiers; 3° les Canons; 4° les Laudes.

1° *L'Exapsalmos*. — Le prêtre commence par encenser l'autel en disant : « Béni est notre Dieu, en tout temps, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles », et continue d'encenser le sanctuaire, les portes saintes et le peuple, pendant que le lecteur dit

le trisagion, l'invocation à la Sainte Trinité et l'Oraison dominicale, puis plusieurs antiennes ou tropaires.

Le prêtre, ayant demandé spécialement des prières pour l'évêque du diocèse, fait cette invocation : « Gloire à la sainte, consubstantielle, vivifiante et indivisible Trinité, en tout temps, maintenant, toujours et dans les siècles des siècles. »

Le supérieur ou le lecteur ayant dit trois fois : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre et bonne volonté aux hommes », et deux fois : « Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres, et ma bouche annoncera vos louanges », commence avec recueillement les six psaumes de l'aurore : le 3e, *Domine, quid multiplicati sunt.....;* le 37e, *Domine, ne in furore tuo arguas me.....;* le 62e, *Deus Deus meus, ad te de luce vigilo.....;* le 87e, *Domine Deus salutis meæ.....;* le 102e, *Benedic anima mea Domino.....;* le 142e, *Domine exaudi orationem meam.....*

Pendant la lecture des trois derniers psaumes, le prêtre, ayant la tête découverte, lit secrètement, en dehors des portes saintes, les douze prières de l'aurore, par lesquelles il implore la miséricorde de Dieu.

Après la lecture des psaumes, le prêtre, à l'autel, dit la grande collecte dont nous avons parlé plus haut. On la fait suivre des antiennes ou tropaires de la fête du jour.

2° *Le Psautier.* — Dans le rite grec, le Psautier se lit entièrement une fois par semaine. Il est divisé en vingt sections, appelées Katisma. On en lit chaque jour trois sections, excepté le samedi, où on n'en dit que deux.

Les jours de grande fête, on ajoute au Psautier les

ıes : 134, *Confitemini Domino quoniam bonus, ım in sæculum misericordia ejus.....* et 135, *Super ıa Babylonis.....* On ajoute aussi quelques an- s particulières et un évangile. Chaque dimanche, : également un évangile, où l'on parle de la ·ection de Notre-Seigneur, car chaque dimanche, le rite grec, on fait mémoire de ce mystère. Il y série de onze évangiles, que l'on reprend lors- e a été terminée. On dit ensuite le psaume 50, *ere mei Deus.....*

*Les Canons.* — On appelle Canon, dans le rite une série de strophes ou tropaires composés n écrivain ecclésiastique, appelé hymnographe, n des neuf cantiques tirés de la Sainte Écriture. ınon est divisé en neuf odes, selon le nombre antiques; mais, comme le second est omis, té le mardi du temps du Carême, on omet aussi ıxième ode.

neuf cantiques sont : 1° celui de Moïse après le ge de la mer Rouge. (*Ex.* xv 1-20); 2° un autre oïse, rempli de menaces contre les prévarica- de la loi; c'est pour cela qu'il ne se dit qu'en ne (*Deut.* xxxii, 1-44); 3° celui d'Anne, mère de el (I *Reg.* ii, 1-11); 4° celui du prophète Habacuc 5° celui d'Isaïe (xxxvi, 9-21); 6° celui de Jonas 11); 7° celui des enfants dans la fournaise (*Dan.* 3-57); 8° le cantique des mêmes enfants, où ils nt toutes les créatures à louer le Seigneur : *licite omnia opera Domini, Domino.....* (*Dan.* 3-88); 9° celui de la Sainte Vierge, le *Magnificat* 1, 46-56), auquel il faut ajouter celui de saint ırie, le *Benedictus* (*Luc.* 1, 68-80).

Bien que ces cantiques ne se disent pas toujours, néanmoins, chaque ode du Canon est inspirée des pensées exprimées dans les cantiques correspondants.

Après la troisième ode, on dit la petite collecte, et une antienne ou strophe particulière à la fête que l'on célèbre.

Après la sixième ode, on dit de nouveau la petite collecte et une antienne, appelée condak; puis une autre, appelée « maison » (οἶκος), parce qu'elle est considérée comme un édifice de louanges construit en l'honneur de Notre-Seigneur ou des saints. Cette antienne est suivie du synaxaire ou légende de la fête ou du saint qu'on honore.

A la neuvième ode, c'est-à-dire au *Magnificat*, le diacre prend l'encensoir et dit devant l'autel : « Glorifions dans nos hymnes la Mère de la lumière. » Le chœur chante alors le *Magnificat*, et, entre chaque verset, on ajoute cette antienne rapportée déjà plus haut :

Vous qui êtes plus digne d'honneur que les chérubins, plus glorieuse incomparablement que les séraphins; qui sans corruption avez enfanté le Dieu Verbe, vous qui êtes réellement Mère de Dieu, nous vous glorifions.

Pendant ce temps, le diacre fait le grand encensement.

Il est bon de remarquer que dans toutes les paroisses du rite grec la partie de l'office de l'aurore commençant à la neuvième ode se dit solennellement et devant le peuple assemblé, comme préparation à la Messe du dimanche et des fêtes.

Le cantique de la Sainte Vierge est suivi de la neuvième ode et de la petite collecte.

4° *Les Laudes.* — Les Laudes commencent par une antienne spéciale à la fête du jour, et le chœur chante les psaumes : 148, *Laudate Dominum de cœlis.....;* 149, *Cantate Domino canticum novum.....* et 150, *Laudate Dominum in sanctis ejus.* Les derniers versets sont alternés avec des strophes particulières à la fête. Suit la grande doxologie, d'où a été extrait notre *Gloria in excelsis,* puis la partie des litanies appelée ektenis, et les demandes *aitisis,* dont il a déjà été question à l'office des Vêpres. Le prêtre termine la prière comme à Vêpres.

## IV. — Des petites heures.

L'office de chacune des petites heures a un même ordre général, c'est pourquoi nous pouvons parler de toutes à la fois.

Ces heures commencent par la bénédiction, l'invocation à l'Esprit-Saint, le trisagion, l'invocation à la Sainte Trinité et l'Oraison dominicale, sauf Prime et Sexte, qui commencent immédiatement par les psaumes. Suivent trois psaumes et des antiennes propres à la fête que l'on célèbre et à l'heure canoniale, le trisagion, l'invocation à la Sainte Trinité et l'Oraison dominicale, puis le condak de la fête. 4o *Kyrie eleison,* la prière « Vous qui, en tout temps..... », dont il a déjà été parlé, et une oraison particulière à chaque heure.

L'heure de Prime, qui se dit régulièrement avant la Messe, se compose des psaumes : 5, *Verba mea auribus percipe, Domine...;* 89, *Deus refugium factus es nobis.....;* 100, *Misericordiam et judicium cantabo*

*tibi Domine*....., suivis de cette belle antienne à la Sainte Vierge, dont vous écouterez avec plaisir la lecture :

Comment vous appellerons-nous, ô pleine de grâces? Un ciel, parce que vous avez fait lever le Soleil de justice; un paradis, parce que vous avez produit la fleur de l'incorruptibilité; une vierge, parce que vous êtes demeurée sans corruption; une mère toute pure, parce que vous avez porté dans vos bras le Dieu du monde. Priez-le pour le salut de nos âmes.

A Tierce, on dit les psaumes : 16, *Exaudi, Domine, justitiam meam...;* 24, *Ad te Domine levavi animam meam...;* 50, *Miserere mei, Deus*..... On y rappelle surtout la descente du Saint-Esprit sur les apôtres.

A Sexte, les psaumes sont: le 53e, *Deus in nomine tuo salvum me fac.....;* le 54e, *Exaudi, Deus, orationem meam.....;* et le 90e, *Qui habitat in adjutorio Altissimi*..... On y rappelle le crucifiement de Notre-Seigneur et le péché d'Adam.

A None, on dit les psaumes : 83, *Quam dilecta tabernacula tua.....;* 84, *Benedixisti Domine, terram tuam.....;* et 85, *Inclina Domine, aurem tuam*..... On y rappelle la mort de Notre-Seigneur sur la croix.

Permettez-moi de vous citer cette admirable antienne qui se dit à cette heure, pendant le temps du Carême :

La Vierge, voyant sur la croix l'Agneau, le Pasteur et le Sauveur du monde, disait avec larmes : « Le monde se réjouit, recevant sa Rédemption, mais mes entrailles sont en feu, quand je vois le crucifiement que vous souffrez pour tous, ô mon Fils et mon Dieu.

A l'heure de Sexte, on doit régulièrement ajouter

la récitation des psaumes : 102, *Benedic anima mea Domino.....* 145, *Lauda anima mea Domino.....* puis les béatitudes, le symbole, quelques antiennes et le psaume 33, *Benedicam Dominum in omni tempore.....* à moins qu'ils ne se disent pendant la Sainte Messe, ce qui se fait ordinairement.

Tel est, en abrégé, l'office divin dans le rite grec ; le temps, malheureusement trop restreint, dont peut disposer le Congrès, ne me permet pas de développer davantage l'ordre de cet office. Peut-être me sera-t-il donné plus tard de faire connaître d'une façon plus détaillée toute cette partie si intéressante de la liturgie grecque.

Daigne Notre-Seigneur, que ces offices ont surtout pour but d'honorer, bénir cette entreprise et la faire contribuer au bien des âmes et à l'exaltation de la Sainte Eucharistie, véritable lien d'union de l'Orient et de l'Occident.

# LE CULTE EUCHARISTIQUE

## dans la liturgie grecque,

PAR S. B. MGR GRÉGOIRE JOVSEF

Patriarche grec-catholique d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tout l'Orient.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Élève tes yeux, Jérusalem, berceau du christianisme, témoin des mystères divins; considère les princes de la Sainte Église de Dieu, vois ces multitudes chrétiennes, les voilà qui accourent vers toi. Poussées par un élan de leur foi et par leur ardente piété, elles se réunissent à l'ombre de tes murs pour glorifier le Verbe incarné, Jésus de Nazareth, présent au Sacrement de son amour, la très sainte et adorable Eucharistie. C'est dans ton enceinte, cité du Roi des cieux, que le Rédempteur des hommes, notre Pontife, dont le sacerdoce et la royauté sont éternels, a institué le sacrifice perpétuel de la loi de grâce, sous les apparences du pain et du vin, selon l'ordre de Melchisédech.

C'est en Sion, dans cette nuit du Cénacle, qu'a été célébrée la première Messe. C'est près d'ici, à Emmaüs, que Jésus ressuscité a offert le Saint-Sacrifice une seconde fois. C'est dans ton enceinte, Jérusalem,

[u'après l'ascension du Seigneur Jésus, les saints pôtres persévéraient dans l'oblation quotidienne de a Victime sans tache, dans la fraction du Pain vivant.

Et, dès ce moment, l'Église, dans la diversité de ses ites et la variété des peuples qu'elle unit dans son ein maternel, n'a cessé de croître dans le culte et la lévotion envers le Dieu fait homme, caché dans le Sacrement de nos autels. Il est vrai, la Sainte Église ıe put tout d'abord donner un libre cours aux manifestations extérieures de son culte et de sa dévotion; lès le début, une guerre implacable lui était déclarée t, pendant trois siècles, la foi des tribus chrétiennes ut cruellement éprouvée.

La Jérusalem céleste fut comme enveloppée et ombragée par une immense nuée de saints martyrs. Le culte et l'honneur rendus à cet adorable Sacrement, [ui est, ainsi que le proclame notre Église, le Sacrement des sacrements et l'ensemble des prodiges pérés par l'auguste Trinité, dans son infinie miséri-orde pour nous, ce culte, disons-nous, et cet honneur roissaient extérieurement à mesure que l'Église de Dieu acquérait la liberté apostolique.

Nous ne vous apprendrons rien, Messeigneurs et nes Frères, en disant que, parmi les manifestations le l'impérissable vitalité de l'Église catholique, il aut ranger la création du Comité des Œuvres eucha-istiques, présidé par notre vénéré Frère dans le Christ, Mgr Doutreloux, évêque de Liége.

Quel admirable spectacle offre à nos yeux cette présente réunion, dont le but est de répandre davantage encore le culte et la dévotion du Très Saint-Sacrement parmi les fidèles de l'univers entier!

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à la sagesse du Vicaire de Jésus-Christ, à notre Père commun, au Pontife des pontifes, au pape Léon XIII glorieusement régnant, d'avoir daigné approuver si chaleureusement le dessein de Monseigneur l'évêque de Liége de réunir à Jérusalem le Congrès eucharistique?

Oui, du sein de cette assemblée, nous offrons très respectueusement nos actions de grâces à la sainteté du Pontife suprême, l'évêque de la grande Rome, à Léon XIII, qui, pour témoigner sa bienveillance à ce Congrès et en augmenter l'importance et l'éclat, a fait choix de l'Éminentissime cardinal Langénieux, archevêque de l'Église de Reims, pour le remplacer au milieu de nous et présider nos séances en son nom. Nous accueillons avec joie et avec une très respectueuse vénération le Légat du Souverain Pontife. Voici donc que l'Occident et l'Orient s'unissent à Jérusalem pour exalter le Dieu caché dans la Sainte Eucharistie; l'Occident et l'Orient rivalisent de piété et d'amour dans les manifestations de leur commune foi; ils se partagent les bénédictions du Rédempteur et ils implorent de la bonté divine les grâces dont a besoin l'Église tout entière.

Pour nous, répondant à la gracieuse invitation qui nous a été adressée, nous sommes venu avec plusieurs de nos vénérables Frères, les évêques de notre siège patriarcal, non pas seulement comme pasteur de cette Église de Jérusalem pour les fidèles grecs-melchites catholiques, et comme patriarche de l'Église grecque catholique en complète et entière union avec le Saint-Siège apostolique, nous sommes venu comme pontife de la Sainte Église catholique, et c'est avec une joie

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

SA BÉATITUDE MGR GRÉGOIRE I YUSSEF
PATRIARCHE D'ANTIOCHE, D'ALEXANDRIE, DE JÉRUSALEM
ET DE TOUT L'ORIENT, POUR LES GRECS MELCHITES CATHOLIQUES

Hehoé Dujardin Paris

Grégoire I Yussef

inénarrable que nous nous trouvons au sein de cette vénérable assemblée.

Nous sollicitons de Son Éminence, l'illustre président de nos séances, de nous permettre d'exposer brièvement les témoignages de foi et d'adoration envers le Très Saint-Sacrement de l'autel, qui se trouvent dans nos saints rites et les usages de notre Église grecque. Nous dirons ce qui se pratique journellement, ce qui se fait à certaines époques, et enfin ce qui a lieu annuellement pour honorer la Sainte Eucharistie.

### I. — De ce qui se fait chaque jour a la messe pour honorer le Saint-Sacrement.

Dans la liturgie ou Messe grecque, en dehors de l'Élévation, qui précède la communion du prêtre et où le célébrant élève les Saintes Espèces au-dessus de sa tête, pendant que le peuple se prosterne humblement, le Saint Sacrement est encore exposé à l'adoration des fidèles à deux reprises différentes. Une première fois, le prêtre, ayant communié, descend les degrés du saint autel, les portes du Saint des saints sont ouvertes, et le célébrant paraît devant les fidèles tenant dans ses mains le calice et invitant le peuple à la communion. A ce moment, tous les assistants se prosternent pour adorer le Saint Sacrement.

L'auguste Eucharistie est exposée une seconde fois à l'adoration du peuple avant la fin du Sacrifice. En se rendant de l'autel principal au petit autel latéral, où il doit achever de consommer les Saintes Espèces, le prêtre, s'arrêtant au milieu de la porte sainte, se

tourne vers le peuple et lui présente le calice. De nouveau, tous s'inclinent pour adorer Jésus-Christ dans le Sacrement de la foi et pour recevoir sa bénédiction. A ce moment, en effet, le prêtre prononce à haute voix les paroles suivantes : « Seigneur, sauvez votre peuple et bénissez votre héritage! »

Dans les deux circonstances précitées, la Sainte Eucharistie est accompagnée par les flambeaux et elle est encensée en témoignage d'adoration.

Tels sont les actes principaux du culte eucharistique que la liturgie grecque fait rendre au Sacrement de l'amour, dans la célébration du Saint Sacrifice.

Nous ne devons pas oublier cependant de mentionner un autre acte de foi en la divine Eucharistie, que cette même liturgie impose aux fidèles au moment solennel de la Consécration. Le peuple manifeste alors, en effet, sa foi en Jésus-Hostie en répondant aux paroles saintes prononcées par le prêtre pour l'accomplissement du sacrifice par le mot *amen* ou *je crois*.

Outre ces actes qui se rapportent tous à l'oblation même du Saint Sacrifice, la liturgie grecque en prescrit d'autres, également quotidiens, qui se rapportent à la conservation de la Sainte Eucharistie.

Dans notre rite, en effet, la Sainte Eucharistie est conservée dans toutes les églises où on peut le faire décemment, et la liturgie a pourvu à ce que la Sainte Réserve ne demeurât pas sans honneurs. Une lampe brûle constamment devant le Saint Sacrement caché dans le tabernacle et atteste à tous les regards la présence du divin Hôte de nos autels, en même temps que la foi de l'Église grecque en sa présence réelle. C'est un témoin muet, mais qui n'en rappelle pas

moins à tous nos fidèles l'amour du Sauveur faisant ses délices d'être au milieu des enfants des hommes.

Invités par ce témoin muet à l'adoration de la divine Eucharistie, les fidèles qui passent devant l'autel du Saint Sacrement doivent, conformément aux règles de la liturgie grecque, faire devant l'Hostie Sainte, quoique voilée à leurs regards, une triple inclination profonde, accompagnée chaque fois d'un signe de croix. Ce mode particulier d'adoration du Saint Sacrement est désigné, dans notre rite, sous le nom de *Metania* μετάνοια.

## II. — Du culte spécial rendu a la Sainte Eucharistie a certaines époques de l'année.

1° En vertu des prescriptions de notre liturgie grecque et d'un usage immémorial, nous ne célébrons pas de sacrifice proprement dit durant la majeure partie du Carême. Au lieu du Saint Sacrifice, nous célébrons la Messe dite des Présanctifiés Προηγιασμένων les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi du grand jeûne. Chaque dimanche le Corps du Seigneur, préalablement imbibé de précieux Sang, est conservé avec grand respect dans l'*Arthophorion* Αρτοφόριον ou tabernacle. Cette règle est observée très fidèlement dans les grandes églises. Chaque jour, au moment de la célébration de la Messe des Présanctifiés, les Saintes Espèces sont transportées du tabernacle au petit autel (πρόθεσις). Après l'Évangile, lors de ce que nous appelons « la grande entrée », le Saint Sacrement est transporté solennellement à l'autel du sacrifice (ὀνσιαστήριον) par le prêtre le plus digne entouré des autres

prêtres revêtus des ornements sacerdotaux. On porte des flambeaux et on encense le Saint Sacrement durant cette procession que précède l'étendard de la croix; pendant la procession, les deux chœurs exécutent des chants liturgiques exprimant la plus religieuse piété, et, par respect pour l'auguste sacrement, ces chants sont exécutés à demi-voix.

La procession sort par la porte gauche du sanctuaire et parcourt la nef de l'église, les fidèles restant prosternés la face contre terre jusqu'à ce que les ministres du Seigneur soient rentrés dans le Saint des saints et que le Saint Sacrement repose sur l'*antimension,* qui est chez nous un linge renfermant des saintes reliques et consacré avec le Saint-Chrême, uniquement par le patriarche, et qui tient lieu de pierre sacrée.

Il y a réellement, dans cette fonction sacrée, une solennité et une expression de foi envers la Sainte Eucharistie telles qu'il serait difficile d'en trouver de plus belles. Il faut remarquer, en outre, que cette cérémonie a précédé de plusieurs siècles les solennités de la Fête-Dieu.

2° Dans notre Église d'Alep, depuis le commencement du siècle dernier, dans notre Église de Damas depuis 1836, dans la plupart des archidiocèses et diocèses de notre Église, le Très Saint Sacrement est exposé chaque dimanche à l'adoration du peuple fidèle: la bénédiction solennelle y est donnée par un prêtre ou par l'évêque.

3° Dans notre collège patriarcal de Beyrouth et dans notre Séminaire d'Aïn-Traz, nous avons établi des Congrégations du Saint-Sacrement. Les membres de ces pieuses confréries se réunissent chaque di-

manche pour honorer la Sainte Eucharistie et recevoir la bénédiction, qui se donne chez nous selon une forme particulière, qui a été annexée au rite de notre Église.

### III. — Des cérémonies annuelles en l'honneur du Très Saint Sacrement.

Nous dirons ici quelques mots de la Fête-Dieu, appelée chez nous « Fête du Corps du Seigneur ».

Avant 1264, cette fête n'existait pas, comme on sait. Elle aurait dû régulièrement être solennisée le Jeudi-Saint, jour anniversaire de l'institution de la Sainte Eucharistie; mais les divins mystères de la Passion du Sauveur, ceux de sa glorieuse résurrection, et les solennités qui se succèdent jusqu'à la Pentecôte, réclamant toute l'attention de la Sainte Église, une fête spéciale fut instituée pour permettre aux fidèles d'honorer le Saint Sacrement avec la pompe et l'éclat qui lui conviennent.

Toutefois, la mort du Souverain Pontife Urbain IV étant survenue peu après la publication de la Bulle par laquelle il instituait cette fête, il y eut une interruption assez longue dans sa célébration. En 1312, le Concile de Vienne confirma la Bulle d'Urbain IV, et peu à peu cette solennité fut célébrée dans toutes les Églises.

Notre Église grecque, qui, de toute antiquité, a professé la plus profonde vénération envers l'Eucharistie, ne tarda pas à se conformer au désir du chef suprême de l'Église catholique, le Pontife romain. Elle y était portée, du reste, par les usages de sa sainte

liturgie, qui, ainsi que nous l'avons montré déjà, invite chaque jour les fidèles à l'adoration du Saint Sacrement. Elle commença donc, selon que le lui permettaient les vicissitudes des temps et la liberté plus ou moins grande dont elle pouvait jouir en Orient, à solenniser cette fête.

Enfin, en 1737, Mgr Maxime Hakim, archevêque grec catholique d'Alep, pour élever cette fête au rang des autres grandes solennités du Seigneur composa un office obligatoire précédé d'une vigile commençant le soir de la fête de la Toussaint, qui se célèbre chez nous le premier dimanche après la Pentecôte. Pour les Canons de cet office, le pieux prélat fit choix de tout ce qui lui parut le plus convenable à la dignité du sacrement et à la saine doctrine commune aux deux Églises d'Orient et d'Occident. Cet office fut mis aussitôt au rang de nos autres livres liturgiques et adopté par toutes les églises des diocèses d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, ainsi que par les monastères basiliens du Liban et de la Syrie. Cet ouvrage a été divisé en plusieurs chapitres, pour servir aux processions du Saint Sacrement à l'intérieur des couvents, des églises cathédrales ou paroissiales, durant toute l'octave de la fête.

De ce que rapporte Mgr Hakim dans le *Synaxaire* (Συναξάριον) de cette fête, il résulte qu'elle était célébrée par l'Église d'Antioche avant l'époque où il composa le susdit office.

Nous croyons utile de faire connaître quelques-unes des prières de cet office :

1° Aux Vêpres de la fête, après le psaume 116, on adresse à la Sainte Vierge l'antienne suivante :

Offrons nos témoignages de vénération et de respect à la Vierge très pure, du sang de laquelle l'Esprit-Saint a formé pour nous ce Pain céleste. Félicitons-la avec joie, lui disant : Réjouissez-vous, champ non labouré, qui avez fait germer pour nous le Pain de la vie ; réjouissez-vous, ô vase intelligent, qui avez porté la manne divine ; réjouissez-vous, ô table mystérieuse, de laquelle nous avons reçu cette sainte nourriture. O Mère heureuse, dont les entrailles ont produit le fruit qui nourrit tous ceux qui craignent le Seigneur; par votre intercession, rendez-nous dignes de ce banquet divin qui doit augmenter notre vie.

Vers la fin des Vêpres, on lit des antiennes appelées *Apposticha* (Ἀπόστιχα,), parce qu'on intercale entre chacune d'elles un verset des psaumes. En voici la traduction :

O Pain céleste, qui rassasiez des dons divins, avec abondance et profusion, ceux qui ont faim et soif de la justice, insérez et versez la grâce dans l'âme de ceux qui vous reçoivent avec foi et sauvez-nous. Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux; Γεύσεσθε, καί ἴδετε ὅτι χρηστὸς ὁ Κύριος. O nourriture divine, ô froment des élus, qui nourrissez par votre grâce céleste l'âme de ceux qui vous reçoivent dans la participation des biens spirituels, allumez dans nos cœurs la flamme du feu de votre amour divin, afin qu'il sauve nos âmes. Je recevrai le *calice* du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur (Ποτήριον σωτηρίον ζήφομαι καὶ τὸ ὄνομα Κυρίου δικαζέσομαι). O vin sacré, qui faites germer les vierges, en versant la grâce sainte dans l'âme des communiants, purifiez nos cœurs de la tache des péchés et sanctifiez nos âmes.

Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

Tous les fidèles se réjouissent en vous, ô Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, et ils vous adorent sous l'escabeau de vos pieds, avec la plus grande dévotion, en vous voyant élevé par les mains des prêtres saints. Ils offrent à votre gloire la louange angélique, disant : O vous

qui vivez dans les siècles des siècles, nous vous glorifions avec votre Père et votre Esprit-Saint.

Maintenant, toujours et dans les siècles des siècles.

La strophe, qui suit la seconde partie de la *Doxologie* (δοξολογία), est toujours consacrée dans le rite grec à célébrer les louanges de la Sainte Vierge.

Toutes les vierges s'avancent vers vous, ô Ville sainte, dont le fort de la pureté n'est point ébranlé; le Roi des rois a été renfermé dans vos saintes entrailles; de votre sang très pur l'Esprit-Saint a tissé la pourpre de l'Emmanuel que nous adorons maintenant caché sous les espèces sacramentelles. O vous, qui avez enfanté un Dieu fait chair, intercédez auprès de lui pour le salut de nos âmes.

L'office des Vêpres se termine par une antienne appelée *Troparion* (τροπάριον) ou apolytikion (ἀπολυτίκιον, dimissoire. Voici celle de l'office du Saint Sacrement:

Le Christ, aimant les siens, les aima jusqu'à la fin. Il leur a donné son Corps pour nourriture et son Sang pour breuvage; nous les adorons en ce moment avec respect, et, pleins de vénération, nous lui crions avec piété, disant: Gloire à votre présence, ô Christ; gloire à votre tendresse, gloire à votre condescendance, ô vous qui aimez les hommes.

2° Le Canon (κανών) de cette fête n'est pas moins remarquable par les sentiments de piété et de vénération qu'il renferme. Dans le rite grec, le Canon est composé sur le cantique que Moïse chanta après le passage de la mer Rouge (1).

O Seigneur! ô bienfaiteur! lorsque vous avez versé le sang du salut et l'eau sainte de votre côté vivifiant, vous

(1) *Ex.* XX, 1-10.

avez englouti le Pharaon de l'erreur, renversé de son char, et vous nous avez délivrés de l'esclavage des maux de l'Égypte; c'est pourquoi nous vous glorifions.

O Seigneur compatissant! que votre Saint Corps, qui est le Pain de vie, et votre Sang précieux soient pour moi le gage de la vie éternelle et me délivrent de mes maladies si nombreuses.

Gloire au Père.....

O Christ! je me suis souillé par des œuvres d'iniquité, malheureux que je suis! Malgré mon indignité, rendez-moi digne de participer à votre Corps pur et à votre Sang divin.

Maintenant et toujours.....

O terre juste et bénie, ô Marie, épouse de Dieu, qui avez donné au monde l'Epi du salut, sans être cultivée, rendez-moi digne de manger ce Pain qui est mon salut.

L'ode (ᾠδή) IIIe est composée sur le cantique d'Anne, mère de Samuel (1).

Que le puissant qui est mortel ne se glorifie point de sa force, ni le sage dont la sagesse peut périr; mais qu'ils se glorifient dans le Seigneur ceux qui ont une intention droite, et s'approchent des mystères divins qu'ils adorent: Vous êtes Saint, ô Seigneur.

O Christ, donnez-moi le don des larmes qui purifient la souillure de mon cœur, afin qu'ayant une conscience bonne et pure je m'approche avec foi et avec crainte, ô Seigneur, pour recevoir vos mystères divins.

Gloire au Père.....

O vous qui aimez les hommes, que votre Corps pur et votre Sang divin soient pour moi le gage de la rémission des péchés, de la communication de l'Esprit-Saint, de la vie éternelle et de l'éloignement des maux et des afflictions de cette vie.

Maintenant et toujours.....

---

(1) I *Reg.* II, 1-12.

O table du pain de vie et de toute sainteté, vous, ô Marie, qui avez fait tomber la miséricorde d'en haut et avez donné la vie nouvelle au monde, malgré mon indignité rendez-moi digne de goûter avec crainte ce pain qui doit me vivifier.

Après la IIIe ode, on lit une antienne appelée *Ypakoi* (ὑπακοή), qui explique le mystère de la fête que l'on célèbre :

Lorsque le Christ entra à Jérusalem le jour des Rameaux et fut reçu par les jeunes enfants des Hébreux avec des branches et des rameaux, chantant les hymnes de David, c'était avant la passion et la mort qu'il venait recevoir; mais Celui dont nous faisons la réception dans cette fête solennelle, c'est le Seigneur lui-même, non plus passible et mortel, mais renfermé dans les espèces sacramentelles, pour que nous puissions le porter en procession avec le respect dû à sa grandeur. Venez tous, ô fidèles, recevoir dans cette solennité présente ce Sauveur lui-même, assis maintenant sur le trône de la grandeur avec le Père et l'Esprit-Saint, portant, non des rameaux ni des branches d'arbre, mais des cœurs remplis de fruits intelligents, qui sont les différentes vertus, la piété et la beauté de l'âme; étendez ces fruits devant sa grandeur comme un hommage de pure soumission et louez-le, criant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur!

L'ode IVe est composée sur le cantique d'Habacuc (III) :

O Seigneur, lorsque le prophète eut médité les œuvres de votre incarnation, il fut stupéfait d'admiration, et lorsqu'il eut connu votre venue en ce monde pour le salut de votre peuple, il tressaillit d'allégresse ; pour nous, nous nous agenouillons maintenant en votre présence, disant : Gloire à votre puissance, ô Seigneur!

O grande miséricorde, vous avez voulu vous *incarner* pour nous et être immolé comme l'Agneau à cause du

ché des hommes, c'est pourquoi je pousse ce cri vers ous : Effacez mes péchés.

Gloire au Père.....

O Seigneur, guérissez les blessures de mon âme, et nctifiez-moi entièrement; rendez-moi digne, misé- ble que je suis, de prendre part à votre festin divin et ystérieux.

Maintenant et toujours.....

O Notre-Dame, je vous demande, moi, votre serviteur, implorer la bienveillance de Celui qui est né de vos ntrailles, afin qu'il me garde sans tache et sans souillure, ue je reçoive la perle intelligente et spirituelle qui me nctifie.

La Ve ode est composée sur le cantique d'Isaïe (xvi, 9-21) :

Depuis la nuit nous voyageons vers vous, ô Seigneur, our puiser la rosée qui vient de vous, et que vous nous vez donnée pour notre guérison, c'est-à-dire votre saint précieux Sang, parce que seul vous êtes notre Dieu, et ous n'en connaissons pas d'autre.

O Christ, qu'il soit fait à votre pauvre serviteur comme ous l'avez prédit et dit; demeurez en moi, comme vous avez promis, puisque je mange votre Corps divin et je ois votre *Sang précieux*.

Gloire au Père.....

O Verbe divin, notre Dieu, que le charbon enflammé de otre Corps éclaire nos ténèbres, et que votre Sang précieux urifie mon âme souillée.

Maintenant, toujours.....

Marie, Mère de Dieu, honorable tabernacle, parfum dorant, rendez-moi par vos prières un vase prédestiné, our que je reçoive de votre divin Fils une sainteté articulière.

La VIe ode est suivie de deux antiennes, l'une plus ourte, appelée Kondakion (Κοντάκιον), l'autre plus tendue, appelée Ikos (Οἶκος, maison).

*Kondakion :* **O Christ, ne vous éloignez pas de moi maintenant que je vais recevoir le Pain sacré, qui est votre Corps pur et votre Sang précieux; que cette communion de vos redoutables mystères ne soit pas pour moi une condamnation, mais un gage de la vie éternelle et de l'immortalité.**

**(*Ikos, Maison*) :** Le Christ, prêtre éternel, qui a embelli autrefois l'autel de Sion en y accomplissant le sacrifice, accomplit ici lui-même le même sacrifice par la personne du prêtre, qui est le ministre, et le sacrifice mystérieux d'autrefois est le sacrifice lui-même, parce que l'ouvrier des mystères divins est le Christ notre Dieu, et voilà que maintenant nous l'adorons avec foi, disant : « O Agneau immolé, auteur du sacrifice perpétuel, affermissez-nous dans la voie véritable, et donnez-nous en tout temps la grâce qui *nous rende dignes de recevoir vos redoutables mystères*, gage de la vie éternelle et de la préservation de la mort. »

La VII^e^ ode est composée sur le cantique des enfants dans la fournaise (1).

De même que le feu de la fournaise de Babylone n'a pas brûlé les jeunes hommes qui y avaient été jetés, qu'ainsi le feu de votre divinité ne me brûle pas lorsque je m'approche de vous pour vous recevoir, mais qu'il me purifie de mes péchés par un effet de votre miséricorde, et que je m'écrie : « Vous êtes béni, ô Dieu de nos pères!

O Christ, source de toute sainteté, que la réception de vos mystères immortels me soit maintenant une lumière, une vie, une délivrance de mes maux, un accroissement dans la vertu et une source de dons divins, afin que je puisse vous glorifier, ô vous qui seul êtes bon.

Gloire au Père.....

O vous qui aimez les hommes, accordez-moi la grâce d'approcher maintenant de vos divins et immortels mystères avec crainte, désir et piété. Délivrez-moi des souf-

(1) *Dan.* III, 26-57.

frances, des maux, des ennemis et de toute tristesse, afin que je vous chante : « Vous êtes béni, ô Dieu de nos pères!

Maintenant et toujours.....

O pleine de grâces, qui avez enfanté le Christ Sauveur par un enfantement surnaturel, je vous supplie de me purifier, moi, votre serviteur, souillé de péchés, puisque je vais m'approcher des mystères très purs. Éloignez de moi toute souillure du corps et de l'âme.

Pour donner encore une plus grande idée des belles pensées contenues dans cet office, nous ajouterons les deux antiennes des Laudes :

La plus grande des merveilles, c'est de voir Dieu se faisant homme; ce qui est plus grand encore, c'est de contempler un Dieu suspendu à la Croix, mais le comble de tous les prodiges, ô Seigneur, c'est votre présence sublime sous les espèces sacramentelles. Et vraiment, ô Christ notre Dieu, vous avez fait dans ce grand sacrement une réminiscence de tous vos miracles. Vous êtes vraiment un Seigneur miséricordieux et compatissant en vous donnant vous-même en nourriture à vos pieux adorateurs, afin que par là ils se souviennent à jamais de votre alliance et aussi de votre mort et de vos souffrances, jusqu'au jour du merveilleux accomplissement de vos promesses. Accourons, fidèles, et recevons notre nourriture, notre vie; recevons notre Roi et Rédempteur, lui criant : « Sauvez, Seigneur, ceux qui achèvent avec foi votre glorieuse solennité. »

O champ béni, qui sans semence avez fait germer l'épi du salut, cet épi qui nous a été donné pour toujours en nourriture vivifiante pour la vie éternelle; réjouissez-vous, Marie, vigne sainte, qui avez produit une grappe dont le jus est le vin du salut, breuvage de la vraie vie. O Marie, vous qui avez enfanté la nourriture de la vie des âmes, nous vous demandons toujours, nous, vos criminels serviteurs, d'intercéder en tout temps pour nous auprès de Dieu, afin qu'à cause de vous il sauve nos âmes.

Dans le même ordre d'idées, nous rappellerons que notre prédécesseur d'impérissable mémoire, Mgr Maximos Mazloum, illustre à la fois par sa science. ses travaux et ses écrits, composa ou traduisit en langue arabe nombre de précieux ouvrages. Parmi ses traductions se trouve le livre des *Visites au Saint-Sacrement* de saint Alphonse de Liguori. A notre grande joie de pasteur, l'usage de ce livre si pieux et si utile à la dévotion est très répandu parmi nos fidèles. Il a été réimprimé à plusieurs reprises.

Ce que nous venons de dire et les extraits que nous avons cités peuvent suffire pour donner une idée de la piété et de la vénération dont l'Église grecque catholique entoure la Sainte Eucharistie quand il lui est possible de le faire.

En effet, si nous ne pouvons encore faire tout ce qui se pratique ailleurs pour glorifier le Très Saint-Sacrement, il ne serait pas juste d'en attribuer la cause à la négligence des pasteurs des âmes ou des évêques; cette cause est due à des circonstances particulières. il ne faut pas oublier que nous ne sommes que le petit nombre en face de ceux qui ne suivent pas la religion chrétienne et en face de nos frères séparés.

Mais partout où la chose est possible, la Fête-Dieu est solennellement célébrée. Ainsi la ville de *Zahlé* étant toute chrétienne et les grecs catholiques étant en majorité, l'évêque fait chaque année la procession du Saint Sacrement avec un éclat extraordinaire. Nos fidèles s'y rendent de Damas et d'autres villes pour prendre part à cette pieuse manifestation. Les catholiques de Zahlé ont une dévotion très vive pour la Sainte Eucharistie, et ils sont persuadés que la proces-

sion du Saint Sacrement est pour eux comme un rempart qui les préserve des épidémies. Ils ne se trompent pas. En 1827, la peste se déclara; le lundi de Pâques, l'évêque, feu Mgr Ignace Ajoury, fit la procession dans la ville avec le Saint Sacrement, et le fléau disparut totalement et subitement. En 1848, le choléra faisait d'affreux ravages en Syrie; feu Mgr Basile Chahiath fit une procession solennelle, et la ville de Zahlé fut préservée; le même fait se renouvela en 1865 et en d'autres circonstances. Aussi, lorsque les habitants de Zahlé sont menacés de grandes calamités, ils recourent à l'évêque pour lui demander cette procession, alors même que ce ne serait pas l'époque de la Fête-Dieu. Chaque année, dans cette ville chrétienne, la procession dure cinq heures entières, et est suivie par des milliers de personnes appartenant à Zahlé et à d'autres villes de Syrie. Mais, hélas! il n'en peut être partout ainsi. Nous avons déjà indiqué une partie des causes qui nous empêchent de donner à ces manifestations de notre foi l'éclat et la splendeur désirables; il en est d'autres qu'il importe de faire connaître. Si elles restaient inconnues, quelques-uns pourraient, à tort, croire à la négligence de la part des évêques de notre Église. Or, il n'en est rien, Messeigneurs et mes Frères, il faut le dire. Nos fidèles sont presque tous pauvres, et, le plus souvent, comme noyés au milieu de non catholiques. Nous n'avons pas, comme ailleurs, des revenus assurés, et nos ressources sont tellement restreintes qu'il nous est impossible de pourvoir aux nombreux besoins de diocèses où les fidèles attendent tout du patriarche et des évêques. Vous étonnerez-vous, dès lors, que

les choses en soient au point que, dans nombre de villages, il est impossible de conserver le Saint Sacrement, parce qu'on ne peut le faire avec la décence voulue, et d'accomplir les processions au jour de la Fête-Dieu. Établissement des écoles, construction des églises, entretien des prêtres, objets nécessaires au culte divin, tout nous est demandé. Et à tout cela il faut ajouter encore les charges de l'administration temporelle et civile, qui nous incombe à nous, pasteurs orientaux, vis-à-vis de nos fidèles, dans une foule de circonstances difficiles. Mais nous ne vous fatiguerons pas par le détail de nos misères : le tableau serait trop sombre et contrasterait trop péniblement avec la situation des diocèses de l'Occident. Ce que nous ne craignons pas d'affirmer, c'est que, si nos auditeurs connaissaient le poids écrasant qui pèse sur nos épaules, ils se demanderaient comment les évêques grecs catholiques peuvent arriver à rompre le pain de la parole, dans la chaire chrétienne, et à instruire les fidèles des vérités de notre sainte foi.

Et malgré toutes ces difficultés, Messeigneurs et mes Frères, notre clergé s'occupe du service de l'Église et des âmes. Il s'occupe avec un soin particulier de former la jeunesse à la pieuse et fréquente réception de la Sainte Eucharistie. Cette sainte habitude de la communion fréquente existe aussi pour un grand nombre d'adultes, en sorte que, sur ce point, nous n'avons pas à gémir.

Nous terminerons ce discours en vous faisant connaître le soin avec lequel notre Église grecque veille à la digne réception de l'Eucharistie. Le livre de l'horologion (ὡρολόγιον), qui est notre Bréviaire, ren-

: un Canon dit « de la communion (Μετάλ.ηψις) »
'ois pieux et théologique; les fidèles le récitent
se préparer à la réception du *Corps* et du *Sang*
otre-Seigneur Jésus-Christ. Il est composé d'ad-
les extraits des Saints Pères, Basile le Grand,
Chysostome et autres lumières de l'Église. Ce
ı renferme aussi des prières très utiles à nos
s pour l'action de grâces. Voici maintenant le
e la communion des fidèles à la Sainte Messe :
Stre, quittant le Saint des saints vers la fin du
Sacrifice, le diacre l'accompagne, précédé de
eaux et d'encensoirs. Le diacre appelle à haute
eux qui se sont préparés à la communion, disant :

rochez-vous avec la crainte de Dieu, avec foi, et
é (Μετὰ φόβου Θεοῦ, πίστεως, καὶ ἀγάπης προσέλδετε)!

orientaux ont l'habitude de se prosterner trois
ısqu'à terre, devant les portes de la Table Sainte
ζα), et de s'incliner les uns vers les autres en
de paix. Pendant la communion des fidèles,
eur exécute des chants liturgiques et spéciaux.
moment où le prêtre donne la communion, il dit :

ετα λαμβάνει ὁ δουλος τοῦ Θεοῦ τὸ πανάγιον Σώμα Καὶ τὸ
Αἷμα του Χυρίου Καὶ Θεοῦ, Καὶ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χρις-
ἀφεσιν αὐτοῦ ἁμαρτιῶν, Καὶ εἰς ζωήν αἰώνιαν, le serviteur
u reçoit le très saint Corps et le précieux Sang de
-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ pour la rémis-
e ses péchés et la vie éternelle.

nbien il me serait agréable, Messeigneurs et
rères, d'analyser ici le *Triodion* Τριῴδιον, livre
nous nous servons durant la sainte Quarantaine
α Τεσσαρακοντή) et le temps de la passion du

Seigneur τὰ Ἅγια Καὶ Ἄχραντα Πάθη τοῦ Κυρίου. Ce livre est comme une chaine de perles précieuses, et, en le lisant, vous verriez que toutes les prières de notre Église, au commencement de la Semaine Sainte (ἡ Ἁ γία Ἑβδομος) jusqu'au Jeudi-Saint (Ἁγιαπέμπτη), ont pour but d'exhorter les fidèles à la purification de leur cœur, et de les préparer à la réception du Corps et du Sang de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Le Jeudi-Saint, avant la célébration du Saint Sacrifice, on consacre l'huile des catéchumènes (Κατηχούμενοι); avant la Communion, on en oint le front des fidèles purifiés par le sacrement de Pénitence, et c'est ainsi qu'avec une profonde piété le peuple s'approche de la nourriture céleste avec l'intention d'accomplir le précepte de la Sainte Eglise. Cette esquisse rapide vous montre l'esprit de notre Église et de ses rites vénérables dans l'administration de la Sainte Communion; elle vous montre aussi l'honneur rendu au sacrement de la foi dans des cérémonies empreintes de majestueuse grandeur et de la plus ardente piété. Il ressort aussi de ce que nous avons dit que les témoignages d'adoration et de dévotion dont nous entourons le sacrement de l'adorable Eucharistie sont, pour la plupart, aussi anciens dans notre Église grecque que la liturgie elle-même et les saintes prescriptions de notre rite.

Et maintenant, laissez-nous vous dire une fois encore que notre cœur surabonde de joie en voyant le Congrès eucharistique se réunir à Jérusalem, près du Saint Cénacle, près de ce Calvaire où le Seigneur Jésus a engendré son Église. Oui, grande est notre joie en voyant réunis dans la Ville Sainte, dans un commun

désir de glorifier l'adorable sacrement, les évêques de l'Occident et ceux de l'Orient, ayant à leur tête le Souverain Pontife, chef visible de l'Église catholique. qui préside ces réunions par son Légat, l'Eminentissime et Révérendissime cardinal Langénieux. Et puisque nous nommons ce prince de l'Église, le successeur de saint Remi, permettez-nous d'exprimer nos plus vifs sentiments de reconnaissance à l'épiscopat français et à la noble et généreuse nation française. Nous souhaitons aussi que le Saint-Père donne un digne successeur à cet autre prince de l'Église romaine, à celui que pleurent à la fois l'Église et l'humanité, à l'homme dont la mémoire restera à jamais bénie en Orient, au cardinal Lavigerie, primat de l'Afrique ressuscitée.

Tout près du lieu de nos séances s'élève le Séminaire de Saint-Anne, spécialement réservé aux élèves ecclésiastiques de notre Église grecque melchite catholique. Ce Séminaire vous montre quels sentiments de générosité et de zèle apostolique remplissaient le noble cœur de l'illustre et à jamais regretté cardinal.

Ce Séminaire proclame aussi l'amour du Souverain Pontife Léon XIII pour notre Orient et la générosité de la grande nation française.

Messeigneurs et mes Frères, nous sommes heureux de nous écrier :

Vive la Sainte Église catholique!

Vive la Communion des Saints!

Vivent le Souverain Pontife Léon XIII et son Légat!

Vive le président du Comité des Œuvres eucharistiques!

Vivent le Congrès et ses illustres membres!

**Vive la France!**

**Vive l'auguste Souverain, qui nous accorde la liberté religieuse, et qui nous protège dans toute l'étendue de l'empire ottoman, Sa Majesté Abd-ul-Hamid!**

*Amen.*

**S. G. Mgr ÉLIAS HOYEK,**
**archevêque maronite d'Arca, Vicaire patriarcal.**

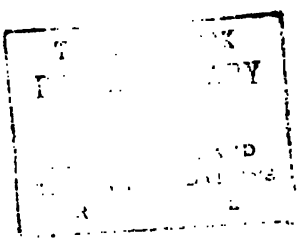

# LE CULTE EUCHARISTIQUE

## dans l'Église maronite,

PAR S. G. MGR ELIAS HOYEK

Archevêque maronite d'Arca, Vicaire patriarcal.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

rès avoir entendu les si intéressants et si savants
orts lus dans les réunions précédentes pour
ntrer la foi constante des Eglises d'Orient et de
ident sur la présence réelle de Notre-Seigneur
-Christ dans l'Adorable Sacrement de nos autels ;
avoir admiré l'unanimité de toutes les liturgies
tous les Pères de l'Église à affirmer, à exalter
gme divin, nous avons senti nos âmes s'embraser
our aux expressions de foi, d'adoration, de
ges tant de fois exprimées dans les prières com-
s par des hommes qui avaient éminemment le
des choses célestes.

pendant, je viens, Éminence, vous prier de prêter
attention, aussi bien que cette imposante assem-
à un évêque maronite qui ose mêler sa voix
ncert harmonieux qui s'élève depuis quelques
dans la cité sainte en l'honneur du Dieu Sau-
Consolateur, Vivificateur de l'Eucharistie. Mais

pour parler dignement de ce sacrement d'amour, à moi qui ne sais que bégayer, il me faudrait la grande voix de l'Aigle de Meaux, votre Bossuet, et la piété angélique du Cygne de Cambrai, le doux et pieux Fénelon.

Malgré mon impuissance, je viens vous dire brièvement combien grande est la dévotion de nos populations maronites pour le Très Saint Sacrement, et quelles sont les pratiques de dévotion en usage dans notre nation. Tout d'abord, j'aime à rappeler ici l'ancienne coutume de la manducation eucharistique, non seulement à Pâques, comme le prescrit la Sainte Église catholique, mais encore dans les autres fêtes de l'Église précédées du jeûne, c'est-à-dire : Noël, la fête des saints apôtres Pierre et Paul et de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. Indépendamment de ces fêtes, où tous les fidèles s'approchent des sacrements, les personnes qui font partie, et elles sont nombreuses, de la Congrégation de la Très Sainte Vierge, de l'Archiconfrérie du Saint-Rosaire ou du scapulaire de Notre-Dame se font un devoir, je dirai même une obligation sacrée, de communier, soit le premier, soit le troisième dimanche de chaque mois. Nombreuses encore sont les âmes qui, chaque dimanche et fête de dévotion, participent au banquet sacré. Il serait superflu, peut-être, de vous dire que l'abstention du devoir pascal est à peu près inconnue dans notre population maronite.

C'est une grande joie pour nous, évêques, et pour le cœur de nos prêtres de voir, pendant les solennités pascales, toute notre population maronite, si pieuse et si fidèle, se presser nombreuse à la Sainte Table.

ıfin d'en savourer les délices : *Gustate et videte quoıiam suavis est Dominus.*

Relativement au culte extérieur que nous rendons ı la Sainte Eucharistie, nous sommes heureux de ;ous dire que nous travaillons de notre mieux à mplanter dans le Liban les usages de l'Église romaine, nère et maîtresse de toutes les Églises. Pour cela aire, dans toutes les chapelles de nos monastères, lans celles de nos Séminaires et de nos collèges, .ussi bien que dans les églises des villes et des vilages importants le Très Saint Sacrement est toujours onservé dans le tabernacle, afin que tous, prêtres t fidèles, nous puissions rendre nos adorations et ıos hommages au Dieu qui se fait notre nourriture t notre breuvage.

Tous les dimanches et jours de fête de précepte, a bénédiction du Très Saint Sacrement est donnée, ıuivant notre rite, aux fidèles qui, pendant cet office, nodulent des litanies spéciales et des prières exprinant des sentiments de foi, d'espérance et d'amour nvers le Dieu de l'Eucharistie. Ce Sacrement d'amour, énéré et adoré par tous les chrétiens de l'Orient et le l'Occident, est, pour ainsi dire, l'essence même lu christianisme; c'est en lui qu'il se concentre. C'est our l'Eucharistie que fut institué le sacerdoce; c'est our abriter la Sainte Eucharistie que ces féeriques asiliques aux dentelles de pierre ont été consruites en Occident; pour elle aussi se font ces œuvres l'art, vases sacrés précieux, statues magnifiques, ces rnements sacrés, tissés d'or et de soie, et toutes es choses destinées au culte divin.

N'est-ce pas aussi l'Eucharistie qui s'empare de

la femme et, de cette idole profanée de l'égoïsme antique, en tire ces sublimes créatures, plutôt anges de Dieu que filles des hommes, ces anges de la terre, de n'importe quelle appellation, que nous envoie la France, au cœur si noble et si généreux, pour donner une mère à l'orpheline, une sœur dévouée à tout ce qui souffre et pleure, une parole angélique à tout ce qui meurt. Et, dites-moi, n'est-ce point par l'Eucharistie que se distingue le peuple catholique; n'est-ce point par elle que toute âme chrétienne se prépare à combattre les bons combats; n'est-ce point l'Eucharistie qui a enfanté les grandes choses et les sublimes dévouements; n'est-ce point par elle que l'âme fidèle triomphe et acquiert la couronne immortelle? L'Eucharistie, c'est Dieu parmi nous et avec nous : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Le protestantisme se fait ridicule en voulant garder la religion chrétienne sans la foi en la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Ce n'est maintenant plus qu'une branche stérile qui ne porte plus ni fleurs ni fruits, parce qu'elle est séparée du tronc où elle devait puiser la verdeur et la fécondité. Il est impossible qu'une religion contraire aux passions de la nature corrompue puisse subsister sans le secours surnaturel de la divinité : *Sine me nihil potestis facere.* Et comme les hommes ne sont entraînés que par le cœur, ils ne peuvent être attirés à Dieu que par l'Eucharistie, qui est le cœur du christianisme et sort du Cœur même de Jésus. Oui, c'est le Cœur de Jésus, son amour pour l'humanité entière qui a inspiré au divin Maître ce miracle perpétuel de manducation et de breuvage

ıcharistique. On a dit bien souvent que l'amour ppelle l'amour, que le dévouement sollicite le dévoue- ıent, que le bienfait exige la reconnaissance. Or, ıous, Orientaux, nous ne pouvons mieux prouver ıotre amour et notre reconnaissance au Dieu de 'Eucharistie qu'en imitant nos frères de France, c'est- ı-dire placer notre Orient sous la protection du Sacré Cœur de Jésus et travailler plus que jamais à pro- ːurer sa gloire et son amour. Que ce soit le fruit de ːes réunions où nous avons été profondément édifiés par nos frères d'Occident, qui ont courageusement bravé les fatigues d'un long et pénible voyage, pour venir en Terre Sainte vénérer les vestiges des traces laissées par le Sauveur, les arroser de leurs larmes brûlantes, et surtout adorer le sacrement à jamais ado- rable de nos autels, non loin du lieu où fut institué ce sacrement d'amour.

Nous donc, Orientaux, nous ne devons point nous ːontenter de désirs et des exemples que nous donne 'Occident; nous devons nous mettre sérieusement à 'œuvre en implantant dans notre Orient l'esprit de ːharité, de zèle, de dévouement que nous voyons, de ıos yeux, en ces jours, se manifester par des actes ǧénéreux, héroïques. Nous devons nous pénétrer de ɔlus en plus de l'esprit de charité chrétienne qui nous ɔorte à nous aimer les uns les autres comme Jésus- Christ nous a aimés.

C'est le divin Maître lui-même qui a donné cette marque distinctive à ses disciples. « On reconnaîtra ɥue vous êtes mes disciples à cette marque, si vous vous aimez les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même. »

De cet amour naîtra l'union tant désirée par chrétiens d'Orient; mais, pour y parvenir, devons rendre plus étroite encore notre unio ternelle en Jésus-Christ.

Nous devons nous respecter les uns les autres, aimer, nous entr'aider, afin de prouver à nos éloignés du bercail du divin pasteur, par nos que l'union de la foi se traduit et se manifest l'union de la charité. Nous avons, Dieu merci, l de foi, nous devons acquérir l'unité d'amour. Si nous disputons les uns avec les autres, comment vons-nous persuader aux dissidents de se rall nous dans la même foi?

L'homme a un esprit et un cœur; l'esprit, no soumettons, comme il est du devoir de tout c lique, à notre Chef suprême, le Vicaire de Notr gneur Jésus-Christ sur la terre; le cœur, nous l'off nous le donnons au Cœur de Jésus dans l'Euchar et alors, malgré la différence de nos rites, malgr préférences que nous pouvons avoir pour no nationaux, il nous sera toujours facile de nous un Jésus-Christ et de traduire cette union spirituell des actes d'amour, de bienveillance envers tous distinction. Nous devons ensuite prier les uns les autres et donner le bon exemple; c'est ce Dieu demande de nous. C'est ce que font nos fi d'Occident pour soutenir la cause de Dieu e son Église; voilà ce que nous aussi devons faire nous rendre dignes de la miséricorde divine et mé la sympathie des nations catholiques. L'union fa force, dit-on; unissons-nous donc alors sous le pa nage de Jésus-Hostie, sous les auspices du sain

e vieillard du Vatican, notre glorieux Pontife
ı XIII, dont le désir est de voir l'Orient resplendir
ıa beauté première et devenir un seul troupeau
; la houlette de Pierre.
ɔn Éminence le cardinal Légat, de retour auprès
Père commun des fidèles, lui dira quelles sont nos
messes et quelles résolutions pieuses nous avons
es. Fortifiés par les bénédictions du doux et saint
tife, Son Éminence le cardinal Légat, nous avons
louce espérance de voir se réaliser les désirs du
visible de l'Église.
ne puis cependant terminer sans prier le divin
tre de conserver longtemps sur la terre notre
ıtre souverain, dont la bienveillance pour tous les
oliques de son vaste empire mérite toute notre
ɔnnaissance et notre dévouement à son auguste
ɔonne.

# LE CULTE EUCHARISTIQUE

## dans l'Eglise maronite,

PAR S. G. MGR ÉTIENNE AOUAD

Archevêque maronite de Tripoli de Syrie

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit dans son saint Évangile : « Si deux ou trois se réunissent en mon nom, je serai au milieu d'eux. » Dans notre réunion dans la ville de Dieu, Jérusalem, réunion vénérable et imposante, présidée par le Rme et Éme Mgr Langénieux, cardinal Légat du pape Léon XIII, nous prions le Très-Haut de soumettre tous les chrétiens du Siège Apostolique, de conserver à jamais le Très Saint-Père, et de prolonger les jours de S. Ém. le cardinal Légat. Puisse aussi le Seigneur réaliser les vœux de Mgr l'évêque de Liége et de ses collaborateurs, pour le développement de la dévotion au Très Saint Sacrement.

Ce sacrement, qui est celui du Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, est le plus vénérable; il est la vie du monde, le gage de notre gloire et de notre félicité éternelles et le symbole du corps de l'Église, dont Jésus-Christ est le Chef et dont nous sommes les membres. Nous nous lions à lui par ce

S. G. Mgr ÉTIENNE AOUAD,
archevêque maronite de Tripoli de Syrie.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

R L

ment dans l'union de la foi, de l'espérance et de
arité, afin que nous ayons les mêmes sentiments
'il n'y ait point entre nous ni division ni sépa-
n.

foi de l'Église maronite en ce sacrement n'a
is subi de variations depuis les premiers temps
on existence, comme il est certifié avec détails
notre Synode libanais, approuvé par le pape
oit XIV, d'heureuse mémoire (ch. II, art. 12, n° 5),
otre croyance est conforme à celle de l'Église
ine, mère et maitresse infaillible de toutes les
es. Et puis, notre Église maronite croit qu'aus-
après la Consécration le Corps et le Sang de
e-Seigneur Jésus-Christ se trouvent réellement
les espèces du pain et du vin; alors les fidèles se
ternent, les timbres, les clochettes résonnent, et
glises ont des sons retentissants pour rendre hon-
et hommage au Très Saint Sacrement.

ailleurs, notre Église maronite rejette et réprouve
opinion contraire à ce sacrement admirable.
at à la manière d'administrer ce sacrement, c'est
les habits sacerdotaux, comme dans l'Église
e, et nous avons le pain azyme comme elle,
me il est mentionné dans la Bulle du pape
cent III, adressée à notre patriarche Jérémie de
chite, d'heureuse et sainte mémoire, l'an 1215,
ccasion du Concile de Latran. Voici le texte de
ulle :

ous avez reçu ces choses avec piété et humilité. Nous
encourageons, chers frères et fils, avec amitié duc
le Seigneur. Jouissez de la protection de saint
re et de la Nôtre.

Pour ce qui regarde la façon d'administrer ce sacrement et la manière dont nous usons du pain azyme, cet usage remonte à la plus haute antiquité. On le voit clairement par notre liturgie, dans le rapport que mon confrère, Mgr Joseph Debs, archevêque de Beyrouth, a présenté à cette sainte assemblée, et dans les écrits de notre célèbre Assémani, dans sa bibliothèque orientale. Nos fidèles maronites, disséminés au Liban, en Egypte, à Chypre et dans les autres contrées, s'approchent de la Table des anges chaque fête que précède une vigile. La majorité des maronites reçoit la Sainte Communion chaque dimanche et fête chômée avec les dispositions voulues; les religieux, les religieuses, les Congrégations et les élèves des collèges communient au temps désigné dans leurs règlements.

Jésus-Hostie est donc conservé dans le tabernacle de l'église de la résidence de Sa Béatitude notre patriarche, dans celles de Leurs Grandeurs nos archevêques, dans celles de tous les établissements religieux, des collèges, des grands villages et dans nos églises des villes, dans le but de le donner journellement aux personnes pieuses, selon nos coutumes et notre rite, et de l'exposer à l'adoration publique.

Nous fêtons solennellement le Saint Sacrement le Jeudi-Saint et nous exposons Jésus-Hostie dans les églises le même jour, et tout le monde vient se prosterner devant le Dieu des armées et l'adorer très dévotement. Le Vendredi-Saint nous célébrons l'institution de la Sainte Eucharistie avec solennité pour honorer ce sacrement qui est grand et miraculeux. Nous célébrons la Fête-Dieu le deuxième jeudi qui suit

la Pentecôte, suivant les ordres du pape Urbain IV, pendant huit jours, avec des cérémonies imposantes, avec des prières et des litanies très touchantes, comme il est marqué dans notre rituel imprimé à Rome. Nous récitons, la veille de la fête, les Vêpres composées par le regretté et célèbre Mgr Germain-Farhat, archevêque d'Alep, comme il est exprimé dans notre Synode libanais (ch. II, art. 2, nº 25). D'ailleurs, tout l'office susdit et l'office du Jeudi-Saint abondent en prières et sollicitations vives adressées au divin Maître renfermé dans nos tabernacles, à ce sacrement qui est un sacrifice non sanglant, une offrande sacrée, une douceur spirituelle, un doux et saint sacrifice tel que le célèbrent les anges. Quand on donne la bénédiction avec l'ostensoir, les diacres s'empressent de s'écrier : « Nous venons de voir, sous les espèces du pain et du vin, Celui que craignent les chérubins. » Feu Kara-Ali d'Alep, archevêque de Beyrouth, dans son cantique à ce saint Sacrement, dit :

O Être par excellence, ô Origine de toutes choses qui existent et qui ont existé, soyez libéral envers moi et donnez-moi le secours de votre générosité, ô Miséricordieux; ô Compatissant, accordez-moi de m'approcher et de m'asseoir à la table des anges, pour recevoir le pain de vie, etc., etc.

A la solennité de la Fête-Dieu on entend les cloches, les timbres, les cantiques retentir de toutes parts, on tire des coups de fusil dans tout le Liban. (Les cloches ont été introduites chez les maronites l'an 1112.) Je ne saurais passer sous silence les solennités que pratiqua, à l'occasion de la Fête-Dieu, l'armée française, en 1860, auxquelles tous les catholiques prirent

part et qui se firent à Kob-Elias au Liban. Les gouverneurs généraux du Liban célèbrent aussi splendidement la fête du Saint Sacrement à Beït-Eddine (résidence centrale du gouvernement) : la gendarmerie libanaise, avec la musique, participent à cette glorieuse fête, et les cérémonies sont présidées par Mgr Pierre Boustani, archevêque de Tyr et Sidon. On fait de même à Deir-el-Camar, à Ghazir, à Bekfia, à Jébéil, à Batroun, à Ehden et à Bécharri, tous gros bourgs du Liban dont le plus grand nombre sont habités par les seuls maronites. Les mêmes solennités se font dans les églises de notre nation à la neuvaine de Noël, et, à la bénédiction, le peuple s'écrie : « Saint, saint, saint est le Seigneur auguste, qui est unique dans sa divinité. » Au mois de mai, consacré à la Vierge Immaculée, on donne dans quelques églises la bénédiction du Saint Sacrement et de même tous les dimanches et fêtes de l'année dans la résidence patriarcale et les résidences épiscopales. Par conséquent, nous croyons et nous professons que Notre-Seigneur Jésus-Christ est le Souverain Pontife suivant le rite de Melchisédech; qu'il s'est offert en sacrifice à Dieu son Père sur le mont du Calvaire, sur l'autel de la croix, qu'il a institué la Cène mystique, au Cénacle, avant sa flagellation, et qu'il a donné à ses disciples son Sang à boire et son Corps à manger, et qu'en les ordonnant prêtres il leur a prescrit, à eux et à leurs successeurs, d'offrir son Corps et son Sang en leur disant : « Faites ceci en mémoire de moi. »

Pour ne pas être trop long, je m'arrête ici; mais j'aime à faire observer en finissant que, malgré les amères persécutions, c'est grâce aux effets miraculeux

du Très Saint Sacrement que nos ancêtres ont conservé intact un précieux dépôt; ce précieux dépôt, Messieurs, c'est la foi catholique, le vif attachement au Très Saint-Siège apostolique. Nous espérons qu'avec la bénédiction de Jésus-Hostie nos arrière-neveux seront encore fiers de se dire catholiques.

Enfin je prie la bonté divine, conjurant notre divin Maître, par l'amour qu'il a voulu nous exprimer en demeurant toujours au milieu de nous dans le Très Saint Sacrement, de vouloir bien accorder à Léon XIII des jours longs et heureux, de lui soumettre dans l'unité catholique l'Occident et l'Orient, qui, dans leur admiration, s'estimeront fiers de pouvoir se ranger sous son drapeau pacifique. Puisse le Seigneur exalter le pouvoir apostolique du Saint-Siège, pour la gloire de Dieu, pour l'accroissement de la foi et pour le salut des hommes, qui se montreront dignes héritiers de la Jérusalem céleste. Veuille le Très-Haut prolonger la vie de Mgr Langénieux, de Monseigneur le zélé évêque de Liége et ses dignes collaborateurs, afin que, avec l'aide de Dieu, ils réussissent dans toutes leurs entreprises pour propager la dévotion au Très Saint Sacrement. Puisse aussi le Seigneur faire le bonheur de tous ceux qui assistent à ces solennités eucharistiques, produire l'union catholique parmi toutes les nations orientales, afin que, chaque partie séparée s'unissant à sa sœur, il n'y ait plus qu'un seul corps et qu'une seule tête.

Daigne le Très-Haut conserver à jamais les précieux et glorieux jours de notre auguste souverain le sultan Abdul-Hamid, glorieusement régnant. Vive notre sultan, qui accorde si bienveillamment le libre exer-

cice du culte chrétien dans tout l'empire ottoman.

Nous voulons aussi, en terminant, remercier d'une façon toute particulière S. B. Mgr Ludovic Piavi, patriarche latin de Jérusalem, de l'accueil affable et plein de courtoisie qu'il a voulu nous faire à tous dans la ville de Jérusalem. Enfin nous remercions le Révérendissime Père Custode de Terre Sainte et les Père, Franciscains, ces généreux et vaillants gardiens de la Palestine.

# LA FÊTE-DIEU AU MONT LIBAN

PAR M. L'ABBÉ PIERRE SCHAER

Prêtre libanais de Baalbeck.

EMINENCE,
MESSEIGNEURS,

Permettez à un humble prêtre libanais maronite qui, malgré sa faiblesse et son impuissance, vient vous prier de lui accorder quelques minutes d'attention, de vous dire brièvement les hommages, l'honneur et la gloire que nos populations maronites rendent à la Sainte Eucharistie, au jour de la fête du *Corpus Domini* ou de la Fête-Dieu.

Oui, Excellence, cette fête du Dieu de l'Eucharistie, qui se célèbre, depuis bientôt deux siècles, dans les vallées profondes du Liban aussi bien que sur les cimes pittoresques de ses montagnes, mérite, il me semble, d'être décrite devant une aussi noble et imposante assemblée, dont le but est de promouvoir et d'augmenter, autant que le peut la faiblesse humaine, le culte adorable de l'auguste Sacrement de nos autels.

A l'approche du grand jour, tous les cœurs tressaillent d'allégresse, les paroisses et les monastères s'unissent dans un pieux élan d'amour et de dévouement pour orner avec plus de soin les églises et le parcours que doit suivre le cortège triomphal du Dieu de l'Eucharistie.

Nous ne possédons point, Messeigneurs, pour l'or-

nementation de nos autels, ces richesses que l'art et piété se font un honneur d'offrir à vos églises. L population libanaise, humble et pauvre, mais rich d'amour et de foi pour son Dieu, demande aux cèdre de ses montagnes, aux palmiers de ses plaines, au fleurs de ses vallées toute l'ornementation de ses églises

Avec quelle joie, quel bonheur se tressent guir landes et couronnes, s'élèvent arcs de triomphe, e comme tous se prêtent à l'envi pour rendre plus bell et plus imposante cette manifestation en l'honneur d la Très Sainte Eucharistie!

Enfin nous voici à la veille du grand jour: le populations affluent dans nos églises pour se prépare par la réception du sacrement de Pénitence, à la grand manifestation eucharistique du lendemain. Lorsqu le soleil disparaît à l'horizon de la grande mer, comm l'appelaient nos pères, et colore de ses derniers rayon les cimes neigeuses de nos montagnes, les cloches de églises, des monastères et des plus humbles chapelle jettent dans les airs leurs notes joyeuses, et les écho se chargent de répercuter au loin, et sur les mon tagnes, et dans les vallées, cet immense concert d louanges adressé au Dieu de l'Eucharistie, réjouissan les humbles demeures de nos chrétiens.

Alors notre population si fidèle se prosterne et pri la Vierge Immaculée de conserver toujours au cœur d maronite son ardent amour pour la Sainte Eucharistie

Le jour de la Fête-Dieu, dès le matin, le Très Sain Sacrement est exposé sur nos autels parés et orné de notre mieux, dans toutes les églises maronites oi la décence le permet.

Nos paroissiens se pressent nombreux à la Sainte

Table et restent prosternés et en prières, se succédant les uns les autres, de manière que le Dieu d'amour ne reste point sans adorateurs.

Vers le soir a lieu la procession du Très Saint Sacrement. Toute la population maronite y prend part et, à peu près à la même heure, le Saint Sacrement est porté en triomphe, et dans les vallées, et sur les montagnes, au son joyeux des cloches. Les chants pieux des prêtres et des fidèles se mêlent à ces grandes voix de l'Église, les fleurs jonchent le parcours du cortège sacré et mêlent leurs parfums aux nuages odorants de l'encens d'Arabie. Qu'il est beau pour les anges du ciel de contempler le spectacle imposant de ces 300 000 maronites prosternés à la même heure, priant et adorant le Dieu qui se donne en nourriture et en breuvage à de faibles mortels. Et notez bien, Messieurs, que ces hommages rendus à la Sainte Eucharistie ne finissent point avec ce jour qui, pour les âmes maronites, passe rapide comme l'éclair qui sillonne la nue.

Pendant toute l'octave, les maronites sont appelés, au son joyeux des cloches, dans les églises pour adorer le Très Saint Sacrement exposé sur nos autels et prendre part au salut solennel qui clôture ainsi chaque jour de l'octave.

Le voyageur qui, dans ces jours de sainte allégresse, est témoin de ces manifestations éclatantes de l'amour du peuple maronite pour la Sainte Eucharistie ne peut s'empêcher, s'il partage notre foi, de s'écrier : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum et sanctissimun sacramentum Corporis et Sanguinis Jesu Christi uno ore laudare.*

Le jour de l'octave est célébré avec la même pompe, la même affluence de peuple que le jour de la fête.

C'est vous dire, Messeigneurs, combien vive est la dévotion de nos chrétiens pour l'auguste Sacrement de nos autels qui, non contents de ces grandes et solennelles manifestations de leur foi, viennent tous les jours rendre leurs adorations et leurs hommages à l'Hôte divin de nos sacrés tabernacles; car le peuple maronite sait que là seulement, au pied de l'autel, il puise la force et le courage qui lui sont nécessaires pour supporter les épreuves de la vie présente.

C'est au pied de l'autel eucharistique que le peuple maronite se retrouve avec ses frères de l'Occident et de l'Orient pour répéter ces paroles du grand Apôtre des nations : *Regi sæculorum immortali, invisibili, soli Deo, honor et gloria in sæcula. Amen.*

# LE CULTE EUCHARISTIQUE EN BULGARIE

PAR MGR MICHEL PETKOFF

Évêque titulaire d'Hébron, Vicaire Apostolique des Grecs-Bulgares unis de la Thrace.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

L'Église, épouse du Christ, a tous les hommes pour fils. Aussi, comme elle est belle, notre Mère, par la variété des langues liturgiques dans lesquelles elle honore son divin Époux au sacrement de l'autel!

L'Église bulgare, constituée par nos Pères, saints Cyrille et Méthode, et par leurs disciples, n'a pas eu besoin d'adopter une liturgie nouvelle, mais, avec l'autorisation du Siège apostolique, elle a traduit la liturgie grecque en langue slave. Grâce à cette concession, les Bulgares furent le premier peuple slave qui se convertit au christianisme dès l'an 862. Par malheur, au même moment éclatait en Orient le schisme funeste dans lequel furent entraînés inconsciemment les Bulgares, et dans lequel ils sont restés jusqu'en 1860. Cette date est la date de la naissance de l'Église bulgare unie. Quel a été depuis lors son développement?

Le pape Pie IX, de sainte mémoire, quoique surpris peut-être dès l'abord de ce retour inattendu, accueillit à bras ouverts ses fils, les Bulgares, qui revę-

naient à lui. Malgré les difficultés qui se rencontrèrent immédiatement, entre autres l'enlèvement du premier archevêque bulgare uni qui avait été sacré à Rome, malgré le manque de prêtres bulgares, manque que ressentaient alors les non unis eux-mêmes, puisque Constantinople leur avait imposé un clergé phanariote, c'est-à-dire de race et de langue étrangère, petit à petit l'Église bulgare unie s'est constituée, et l'on peut dire qu'elle doit ses progrès au respect dont elle entoure Jésus-Christ résidant dans l'Eucharistie. Nous n'avons pas besoin d'entrer dans des détails sur les prières et sur le culte liturgique de notre Église; ces détails ont déjà été si bien donnés à propos de la liturgie grecque qui est aussi la nôtre. Quant aux marques de respect dont le Saint Sacrement y est entouré, elles frappent les enfants eux-mêmes qui ne les retrouvent pas dans les Églises non unies et sont les premiers à s'en étonner. L'usage de la communion fréquente s'est aussi répandu parmi les fidèles, au grand profit de leurs âmes. Il me sera permis d'ajouter que l'année dernière j'ai institué dans mon diocèse une association en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus : les prêtres, membres de l'association, s'engagent à célébrer une Messe par mois à l'intention du progrès de l'union, et déjà les effets précieux du Saint Sacrifice se font sentir : deux villages sont devenus catholiques.

Des prêtres, des prêtres selon le Cœur de Jésus-Hostie, voilà ce qu'il faut à l'œuvre de l'union! Aussi, Notre-Seigneur a-t-il inspiré à des membres zélés de diverses Congrégations religieuses de nous venir en aide au prix d'un *véritable sacrifice*. Voici, pour le

# LE CULTE PUBLIC DE L'EUCHARISTIE

## en Occident,

PAR M. DE MONT DE BENQUE

Président de l'Œuvre de l'Adoration nocturne à Paris.

*Lu par M. le baron de LIVOIS, vice-président de cette Œuvre.*

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Le programme des travaux des solennités eucha-
istiques de Jérusalem fait la plus large part à l'Orient,
t c'est justice. Les rites liturgiques orientaux ont
ne majesté et une beauté qu'il convenait d'autant
ieux de mettre en lumière que les Papes, représen-
ants de Jésus-Christ sur la terre, les ont toujours
pprouvés et maintenus en leur donnant la louange
u'ils méritent si bien. Toutefois, le paragraphe 4
nvite l'Occident à se produire, notamment sous cette
ubrique : « Manifestations publiques du culte eucha-
istique. » C'est de ce culte public en Occident que
rapport traitera, en groupant, autant que possible,
us les mêmes titres, les manifestations de même
ture divisées en quatre chapitres, savoir :

1° Expositions du Très Saint Sacrement;
2° Processions du Très Saint Sacrement;
3° Confréries en l'honneur de la Sainte Eucharistie;
4° Ordres religieux voués à la Sainte Eucharistie.

## I. Exposition du Très Saint Sacrement.

*Fête du Corpus Christi ou Fête-Dieu.* — Cette fête fut établie en 1246, à Liége, par l'évêque Robert de Torote, dont Mgr Doutreloux est le digne successeur. Le pape Urbain IV l'étendit à toute l'Église par sa Bulle de 1264, en en fixant la solennité au jeudi après l'octave de la Pentecôte et en y attachant des indulgences. Le pape Jean XXII ordonna, par un Bref de 1318, de la célébrer avec octave et processions extérieures dans lesquelles le Très Saint Sacrement devait être porté. Ce fut à l'occasion de l'institution de cette fête que saint Thomas d'Aquin composa l'admirable office du Très Saint Sacrement, l'un des plus beaux de la liturgie latine.

Toutes les fêtes ont bien pour but de procurer la gloire de Dieu, mais celle-ci est la seule qui porte son nom, aussi est-elle très populaire. Pendant huit jours, le Saint Sacrement est exposé avec une pompe exceptionnelle; l'autel de l'exposition est orné de fleurs et resplendissant de lumière; les processions se déroulent dans des rues jonchées de feuillages et tapissées de riches tentures: de magnifiques reposoirs, dressés de loin en loin, forment de pieuses stations d'où la bénédiction est donnée à la foule agenouillée. Ces jours-là, tout le monde est sur pied pour honorer la Sainte Eucharistie, et, dans certains pays, le monarque lui-même se mêle, escorté de sa cour, aux adorations du public. C'est ici le cas d'exprimer hautement la reconnaissance que les catholiques doivent à Sa Majesté le Sultan qui, dans un esprit aussi élevé que libéral, permet aux processions de la Fête-Dieu de

parcourir les rues de sa capitale en les faisant accompagner de ses troupes.

*Les Quarante-Heures ou adoration perpétuelle.* — Cette dévotion eucharistique paraît remonter à l'année 1534. Elle prit naissance à Milan et fut bénie par le pape Paul IV. Elle consistait à exposer le Très Saint Sacrement pendant quarante heures à la vénération des fidèles. Elle resta quelques années l'objet de la piété d'un petit nombre de personnes. Le pape Clément VIII la fit entrer dans le grand cadre de la liturgie publique en ordonnant par sa Bulle *Graves et Diuturnæ* du 25 novembre 1592, restée célèbre, que les églises de la Ville Sainte qui seraient nommément désignées à cet effet célébreraient, à un jour fixé d'avance, *les salutaires exercices des prières des Quarante-Heures*, de manière que le jour et la nuit, à quelque heure que ce fût et durant tout le cours de l'année, l'encens de la prière ne cessât pas de s'élever vers Dieu.

Cette dévotion, restée en honneur à Rome même, ne paraît pas s'être beaucoup répandue au dehors dans les premiers temps. Elle était presque oubliée, lorsque, vers le milieu de ce siècle, l'ébranlement social de 1848 vint lui donner un élan nouveau.

Il est à remarquer que le développement des œuvres eucharistiques a presque toujours coïncidé avec les époques de troubles et de calamités. C'est le remède placé par Dieu à côté du mal. La forme et le nom de l'œuvre primitive furent quelque peu modifiés. Afin de faire pénétrer la douce influence du Dieu de l'Eucharistie jusque dans les moindres paroisses rurales, l'exposition du Saint Sacrement ne fut généralement

## I. Exposition du Très Saint Sacrement.

*Fête du Corpus Christi ou Fête-Dieu.* — Cette fête fut établie en 1246, à Liége, par l'évêque Robert de Torote, dont Mgr Doutreloux est le digne successeur. Le pape Urbain IV l'étendit à toute l'Église par sa Bulle de 1264, en en fixant la solennité au jeudi après l'octave de la Pentecôte et en y attachant des indulgences. Le pape Jean XXII ordonna, par un Bref de 1318, de la célébrer avec octave et processions extérieures dans lesquelles le Très Saint Sacrement devait être porté. Ce fut à l'occasion de l'institution de cette fête que saint Thomas d'Aquin composa l'admirable office du Très Saint Sacrement, l'un des plus beaux de la liturgie latine.

Toutes les fêtes ont bien pour but de procurer la gloire de Dieu, mais celle-ci est la seule qui porte son nom, aussi est-elle très populaire. Pendant huit jours, le Saint Sacrement est exposé avec une pompe exceptionnelle; l'autel de l'exposition est orné de fleurs et resplendissant de lumière; les processions se déroulent dans des rues jonchées de feuillages et tapissées de riches tentures: de magnifiques reposoirs, dressés de loin en loin, forment de pieuses stations d'où la bénédiction est donnée à la foule agenouillée. Ces jours-là, tout le monde est sur pied pour honorer la Sainte Eucharistie, et, dans certains pays, le monarque lui-même se mêle, escorté de sa cour, aux adorations du public. C'est ici le cas d'exprimer hautement la reconnaissance que les catholiques doivent à Sa Majesté le Sultan qui, dans un esprit aussi élevé que libéral, permet aux processions de la Fête-Dieu de

parcourir les rues de sa capitale en les faisant accompagner de ses troupes.

*Les Quarante-Heures ou adoration perpétuelle.* — Cette dévotion eucharistique paraît remonter à l'année 1534. Elle prit naissance à Milan et fut bénie par le pape Paul IV. Elle consistait à exposer le Très Saint Sacrement pendant quarante heures à la vénération des fidèles. Elle resta quelques années l'objet de la piété d'un petit nombre de personnes. Le pape Clément VIII la fit entrer dans le grand cadre de la liturgie publique en ordonnant par sa Bulle *Graves et Diuturnæ* du 25 novembre 1592, restée célèbre, que les églises de la Ville Sainte qui seraient nommément désignées à cet effet célébreraient, à un jour fixé d'avance, *les salutaires exercices des prières des Quarante-Heures*, de manière que le jour et la nuit, à quelque heure que ce fût et durant tout le cours de l'année, l'encens de la prière ne cessât pas de s'élever vers Dieu.

Cette dévotion, restée en honneur à Rome même, ne paraît pas s'être beaucoup répandue au dehors dans les premiers temps. Elle était presque oubliée, lorsque, vers le milieu de ce siècle, l'ébranlement social de 1848 vint lui donner un élan nouveau.

Il est à remarquer que le développement des œuvres eucharistiques a presque toujours coïncidé avec les époques de troubles et de calamités. C'est le remède placé par Dieu à côté du mal. La forme et le nom de l'œuvre primitive furent quelque peu modifiés. Afin de faire pénétrer la douce influence du Dieu de l'Eucharistie jusque dans les moindres paroisses rurales, l'exposition du Saint Sacrement ne fut généralement

prescrite que pendant la journée, et le nom *d'adoration perpétuelle* remplaça presque partout celui d'adoration des Quarante-Heures. L'organisation de cette adoration perpétuelle est réglée par l'évêque diocésain, qui en détermine les cérémonies et fixe le jour où chaque paroisse aura son exposition. La liste de ces paroisses et de ces jours fait l'objet d'un tableau qui est publié dans l'*Ordo* et affiché dans les églises.

Cette dévotion est pratiquée avec une grande solennité : Grand'Messe, communion générale, Vêpres, sermon et souvent procession de clôture avant le Salut. Dans les campagnes, le *jour de l'adoration* est célébré à l'égal des plus belles fêtes de l'année; les travaux sont suspendus et les nombreuses communions des fidèles attestent l'influence que cette adoration perpétuelle du Saint Sacrement exposé exerce sur les âmes. C'est la fête eucharistique vraiment populaire de notre temps. Les papes ont attaché de nombreuses indulgences à la pratique de cette dévotion. Sans parler des autres pays catholiques, en France seulement, sur quatre-vingt-sept diocèses, soixante-quatorze possèdent cette précieuse institution et six d'entre ces derniers ont réalisé d'une façon complète la pensée de Clément VIII, c'est-à-dire que l'adoration du Très Saint Sacrement exposé s'y fait jour et nuit sans interruption d'un bout de l'année à l'autre. Il y en a plusieurs autres où l'adoration nocturne, dont nous parlerons plus loin, n'a lieu que dans un certain nombre de paroisses; l'exposition se fait alors la veille au soir du jour fixé pour l'adoration perpétuelle. Dans tous les cas, les *hommes seuls* prennent part à ces adorations de nuit.

*Les Quarante-Heures pendant les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres.* — Une autre application toute spéciale de la dévotion des Quarante-Heures consiste à exposer le Très Saint Sacrement pendant les trois jours qui précèdent le mercredi des Cendres. Un usage très ancien porte le monde à se livrer, pendant ces trois jours, à des excès de plaisirs contraires à l'esprit chrétien et funestes à bien des âmes. C'est pour réparer ces désordres et pour solliciter des grâces de conversion pour tant d'hommes qui compromettent leur salut éternel, dans ces jours de péché, que le Saint Sacrement est exposé aux adorations des fidèles. La pensée d'expiation qui préside à ces hommages rendus à Jésus-Christ se révèle dans les prières qui les accompagnent et qui toutes portent le caractère de la pénitence et de la réparation. Cette dévotion fut instituée, en 1556, dans la ville de Macerata, par le P. Olivier Manare, Jésuite. Elle est aujourd'hui pratiquée dans tout l'Occident.

*Expositions et Messes du jeudi.* — Dans un certain nombre de paroisses, l'usage existe d'exposer le Très Saint Sacrement un jeudi du mois, depuis le matin jusqu'au soir. Cette exposition commence par la Sainte Messe et se termine par un Salut. Dans l'intervalle, des fidèles, en suivant un ordre fixé d'avance, se relèvent d'heure en heure au pied de l'autel, de manière que la Sainte Eucharistie soit toujours adorée.

Il y a des paroisses, en plus grand nombre, où l'exposition du Saint Sacrement a lieu tous les jeudis, mais seulement durant la Sainte Messe, après laquelle, la bénédiction étant donnée aux assistants, le Très Saint Sacrement est renfermé dans le tabernacle.

*Saluts du Très Saint Sacrement.* — Dans presque tous les diocèses, le clergé est autorisé par l'évêque à donner le Salut immédiatement après le chant des Vêpres. Le Très Saint Sacrement est alors exposé parfois au commencement des Vêpres ou, au moins, au moment même du Salut. Le troisième dimanche du mois est choisi de préférence pour ce Salut dans un grand nombre de diocèses.

## II. Processions du très Saint Sacrement.

*Processions solennelles de la Fête-Dieu.* — Nous venons de dire que la célébration de la Fête-Dieu comporte des processions extérieures (Bref de Sa Sainteté Jean XXII, 1318.), et nous avons indiqué d'un mot les magnificences qui y sont déployées.

Dans les grandes villes qui ont plusieurs paroisses, les processions de ces paroisses se joignent à celle de la cathédrale pour faire, le jour même de la fête, une *procession générale* extérieure, qui est renouvelée le jour de l'Octave. Les paroisses font ensuite, pendant l'Octave, et chacune à son jour, leur procession extérieure particulière. Dans les localités où il n'y a qu'une paroisse, la procession sort le jour de la Fête-Dieu et le jour de l'Octave; elle se fait à l'intérieur les autres jours.

*Processions du troisième dimanche du mois.* — Indépendamment des processions de la Fête-Dieu, il en est d'autres moins solennelles qui ne se font qu'à l'intérieur des églises une fois par mois. Le jour choisi est généralement le troisième dimanche, parce qu'une indulgence plénière est accordée à l'assistance aux

processions qui se font ce jour-là. Elles ont lieu ordinairement après Vêpres et se terminent par un Salut. Celles qui sont le plus en renom sont : celle de la *Minerve*, à Rome, et celle de *Notre-Dame* de Paris où tous les troisièmes dimanches du mois, 7 à 800 hommes précèdent le Très Saint Sacrement, portant un cierge à la main.

*Processions de clôture de l'adoration perpétuelle.* — En parlant de l'adoration perpétuelle, nous avons mentionné les processions de clôture qui, dans un grand nombre d'églises, précèdent le Salut final. Ces processions sont très suivies par les hommes. La plus célèbre à notre époque est celle qui se fait à Paris, à Notre-Dame, le mardi après le premier dimanche de l'Avent et qui réunit 2 à 3000 hommes escortant, munis de cierges allumés, le Dieu de l'Eucharistie. C'est un des plus magnifiques spectacles qu'un chrétien puisse contempler.

*Processions dans certaines occasions solennelles.* — Il y a des manifestations de la foi catholique où les processions du Très Saint Sacrement occupent une place importante. Citons les *Conciles provinciaux;* les *Congrès eucharistiques*, qui se clôturent toujours par une procession très solennelle, faite, soit dans les rues de la ville, soit dans des enclos particuliers; les *pèlerinages eucharistiques*, entrepris en mémoire de quelque fait miraculeux dû au Très Saint Sacrement. Dans ces deux dernières occasions, les processions ont une splendeur inusitée; des milliers de personnes y prennent part.

Depuis quelques années, les religieux du Saint Sacrement organisent à Lourdes, pendant le grand

Pèlerinage National des malades, une procession où Notre-Seigneur est porté à travers les foules émues qui remplissent la vallée et qui lui font un accueil enthousiaste. « Fils de David, ayez pitié de nous! » s'écrient les malades, et Jésus entend leurs supplications. Il n'est pas une de ces processions qui ne soit marquée par des guérisons merveilleuses.

Dans les *calamités publiques*, la foi des populations les porte à s'abriter sous la puissante protection de Jésus-Hostie, et les processions du Saint Sacrement deviennent alors le palladium sous lequel se réfugient leurs espérances en la miséricordieuse bonté de Dieu.

## III. Confréries en l'honneur de la Sainte Eucharistie.

*Confréries du Saint-Sacrement.* — Les Confréries du Très Saint-Sacrement furent un des fruits les plus consolants de l'institution de la Fête-Dieu. Elles sont une des formes du culte eucharistique les plus répandues en Occident. Il y a des Confréries d'hommes et des Confréries de femmes distinctes les unes des autres.

Leur but est d'honorer le divin Sacrement de l'autel par des actes de dévotion, dont le principal consiste à lui faire escorte quand il est porté dans les processions du troisième dimanche ou de la Fête-Dieu. Chaque membre tient alors un cierge allumé à la main, et, en général, les hommes précèdent le Saint Sacrement, tandis que les femmes le suivent. Les membres des Confréries accompagnent aussi le Saint Viatique quand on le porte aux malades; dans

Mgr NÉMATHALLAH SELOUAN, évêque de Chypre.

AND
FOUNDATIONS

ce cas, ils sont convoqués par une sonnerie spéciale des cloches.

Les confréries de femmes sont les plus nombreuses; néanmoins, depuis quelques années, les Confréries d'hommes prennent un grand développement. Celle de Notre-Dame, à Paris, compte plus de mille adhérents.

**Les Confréries du Saint-Sacrement** peuvent être établies dans toutes les paroisses, sans qu'il soit besoin d'observer entre elles la distance requise entre les autres Confréries. Elles doivent être érigées par l'évêque diocésain et par acte authentique signé de lui. Chaque Confrérie peut se faire un règlement à sa convenance, pourvu que les obligations imposées aient pour but d'honorer le Très Saint Sacrement. Il est d'usage que chacune d'elles ait sa bannière. Pour être admis, il faut mener une vie chrétienne et être inscrit sur les registres de la Confrérie.

Les Confréries du Saint-Sacrement ont la préséance sur toutes les autres dans les processions du Saint Sacrement; mais dans les autres processions, elles se placent selon l'ordre d'ancienneté.

Les Papes ont témoigné de leur haut intérêt pour les Confréries du Très Saint-Sacrement, en leur accordant de nombreuses indulgences. Pour les gagner, il faut que les Confréries soient affiliées à l'Archiconfrérie romaine, qui a son siège à Rome, dans l'église de *Sainte-Marie de la Minerve*. Cette affiliation s'acquiert par le seul fait de l'*érection canonique* de la Confrérie. Celle de la Minerve, comblée de faveurs par les Papes, est comme le type de toutes les autres.

*Confréries de l'adoration diurne.* — Ces Confréries

sont très nombreuses en Occident. Leur but est de procurer des adorations ininterrompues, du matin jusqu'au soir, à Notre-Seigneur renfermé dans le tabernacle. La plupart du temps, elles se composent de femmes qui, plus libres dans la journée que les hommes, peuvent mieux en remplir les obligations. Un roulement est établi entre les associées, et, à l'heure qui lui est désignée, chacune d'elles se rend à l'église où elle occupe, au pied de l'autel, une place spéciale marquée d'avance. Ordinairement, deux cierges allumés brûlent devant l'autel pendant toute la durée de l'adoration. Quoiqu'elles soient en grande majorité, les femmes ne sont cependant pas les seules à remplir cette pieuse fonction; beaucoup d'hommes y prennent part, surtout dans les paroisses des grandes villes.

*Confréries de l'adoration nocturne.* — Les Confréries de l'adoration nocturne sont exclusivement composées d'hommes. Leur but est double : d'un côté, elles fournissent des adorateurs à Notre-Seigneur Jésus-Christ exposé pendant la nuit, dans le Sacrement de son amour, pour les solennités des Quarante-Heures ou de l'Adoration perpétuelle; de l'autre, constituées à l'état d'œuvres distinctes et séparées les unes des autres, elles se vouent, aux pieds de la Sainte Eucharistie exposée la nuit, à la prière, à la réparation et à l'expiation. Dans les deux cas, elles perpétuent dans l'Église l'ancienne tradition des prières nocturnes par les fidèles, si goûtées de Dieu.

Ces Confréries se rattachent à deux centres principaux, dont l'un est à Rome et l'autre à Paris. A Rome, la Confrérie de l'adoration nocturne se borne à assurer le service des nuits dans le roulement de l'adoration

s Quarante-Heures; une voiture spéciale, qu'on pelle *la voiture du Saint Sacrement,* va chercher adorateurs chez eux pour les conduire à l'église ils doivent faire leur adoration, et les ramène après ır adoration. Cette Confrérie prit naissance au mois novembre 1810. dans l'insigne collégiale de *Santa aria in via lata.*

Enrichie de nombreuses indulgences, elle fut érigée *Archiconfrérie* en 1824, par Bref de S. S. Léon XII, ec faculté d'agréger les autres Associations ayant la ême destination.

A Paris, la Confrérie ou pour mieux dire *l'Œuvre l'adoration nocturne du Très Saint Sacrement* quit au mois de décembre 1848, sur l'autel privi- gié de Notre-Dame des Victoires. Elle a, par une ses fonctions, le même but que celle de Rome, mplétant, comme celle-ci, l'adoration perpétuelle jour par l'adoration de nuit; mais elle diffère de Euvre romaine en ce qu'elle établit, dans les loca- és différentes, des groupes de prières et de répara- on par l'adoration nocturne, qui peuvent se multi- ier à l'infini.

Le rôle qu'elle remplit en procurant des adorateurs our les nuits de l'Adoration perpétuelle est, au point vue social, plus fructueux, puisqu'elle agit alors ır un plus grand nombre d'hommes pour lesquels le est, souvent, une occasion de conversion et de tour à Dieu. Il n'est pas rare, en effet, de voir dans s nuits, surtout dans les campagnes, 100, 200, o adorateurs et quelquefois plus. Comme œuvre articulière, quoique son action soit plus restreinte, lle n'en a pas moins une grande importance. Il y a,

en France, plus de cent groupes distincts répartis dans soixante diocèses, et, hors de France, on en trouve en Angleterre, en Espagne, où ils sont très multipliés, en Italie, en Belgique, dans plusieurs contrées de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, et même en Syrie et dans l'Inde. Il est difficile de ne pas voir dans l'extension de ces confréries, où la réparation se mêle à la prière, un témoignage des desseins miséricordieux de Notre-Seigneur sur notre société.

Faisons ici une mention spéciale de l'Œuvre de *l'adoration sociale nocturne,* qui, depuis sept ans, existe à Nîmes, dans la chapelle de Sainte-Eugénie, où le Très Saint Sacrement est exposé et adoré nuit et jour. Fondée en exécution de l'un des vœux émis par le Congrès eucharistique de Fribourg en 1885, cette Œuvre réunit annuellement et successivement depuis lors, tous les lundis à 9 heures du soir, aux pieds de Jésus-Hostie, les divers corps sociaux et corps de métiers de la cité, depuis le clergé, premier des corps sociaux, jusqu'aux petits ramoneurs, représentants de la plus humble profession. Son but est la reconnaissance et la glorification de la souveraineté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ses moyens d'action sont la prière, l'adoration et la réparation.

Pour établir une confrérie de l'Adoration nocturne, il faut d'abord réunir un certain nombre d'hommes qui consentent à en remplir les obligations, c'est-à-dire à passer, pendant la nuit, quand ils y seront appelés, environ une heure d'adoration devant le Saint Sacrement exposé; puis s'assurer d'un sanctuaire, église ou chapelle, où l'adoration nocturne puisse avoir lieu à certaines dates, et enfin obtenir de

orité diocésaine la permission d'y exposer le Saint
ement. Chaque confrérie peut avoir son règlement
culier qui devra être soumis à l'approbation de
que. Un Conseil, à la tête duquel est placé un supé-
ecclésiastique désigné par l'évêque, est chargé de
inistration de la Confrérie; si elle veut jouir des
lgences accordées par les Souverains Pontifes, elle
se faire affilier à l'Archiconfrérie romaine de
ration nocturne. La demande d'affiliation doit
appuyée par l'*Ordinaire* qui la transmet à Rome.
S. Léon XIII a daigné qualifier cette Œuvre de
ration nocturne de *salutaire pour notre époque*.
our avoir de plus amples renseignements, il faut
esser à Paris, soit à la sacristie de Notre-Dame
Victoires, place des Petits-Pères; soit au siège de
ociété de Saint-Vincent de Paul, 6, rue de Furs-
berg.

*Œuvre des églises pauvres.* — L'œuvre dont il
t ici a pour but de procurer aux églises pauvres
ornements et autres objets nécessaires au culte
a Très Sainte Eucharistie; ces ornements sont,
énéral, confectionnés par les dames qui forment
associations, dont l'existence ne remonte guère
un demi-siècle. Elles se sont beaucoup déve-
ées : 1° En France, sous les noms d'*Œuvre des
rnacles* (pour les églises pauvres de l'intérieur)
*Œuvre apostolique*; cette dernière ayant pour
spécial de venir en aide aux missions étrangères.
2 Espagne, sous le nom d'associations de *Dames
s de Jésus sacramentado*; 3° en Belgique, sous
i d'*Association de l'adoration perpétuelle, de
uvre des églises pauvres et des Missions étran-*

*gères*. Ce titre révèle une action fort étendue, qui s'exerce non seulement par des femmes du monde, animées de l'amour du Très Saint Sacrement, comme en France et en Espagne, mais encore par un Ordre religieux fondé en 1854, dont le but est l'adoration et le culte de la Très Sainte Eucharistie, et qui sert de centre aux pieuses ouvrières de Jésus-Hostie. Ce double élément, religieux et laïque, se mêle et se confond pour les travaux de confection des ornements, linges d'autels, etc. Les produits de ces ateliers eucharistiques sont répartis entre les églises pauvres de Belgique et les Missions: une rétribution est exigée des membres de l'Association pour couvrir les frais, et les hommes sont admis comme *contribuants*. Mais ce qui distingue cette association, c'est que chaque membre, homme ou femme, doit faire une heure d'adoration par mois, et que, dans un grand nombre de paroisses, cette heure se fait publiquement, avec exposition du Très Saint Sacrement. Il y a là une organisation très favorable à l'extension de la dévotion eucharistique. Cette belle œuvre a des ramifications en Autriche, en Bavière, en Italie. Le bien qu'elle fait est considérable. Elle a son siège à Bruxelles, 47, avenue des Arts.

### IV. — Ordres religieux voués a l'adoration de la Très Sainte Eucharistie.

**Communauté d'hommes. Les religieux du Très Saint-Sacrement.** — Cette communauté fut fondée en 1856, sous la féconde bénédiction de S. S. Pie IX, par le R. P. Eymard. Elle a pour but l'adoration du Très

Saint Sacrement, exposé pendant le jour et pendant la nuit, et la propagation de son culte. Aujourd'hui, elle a plusieurs maisons établies en France, en Belgique, à Rome, au Canada. Son siège est à Paris, 27, avenue Friedland. Un de ses fruits les plus consolants est l'Association des *Prêtres adorateurs*, qui sont répandus dans le monde entier et dont chaque membre s'engage à faire, toutes les semaines, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement. Cette Association est enrichie de précieuses indulgences.

**Communautés de femmes.** — 1° *Bénédictines du Très Saint-Sacrement.* — En 1654, la vénérable Catherine de Bar, en religion Mechtilde du Saint-Sacrement, fonda la première maison de cet Ordre, qui est spécialement consacré au culte de la Sainte Eucharistie et à la réparation des outrages faits à ce divin mystère. Il est très répandu en Occident.

2° *Les Sœurs du Très Saint-Sacrement ou Sacramentines.* — Les Sœurs du Très-Saint-Sacrement, dont le but principal est l'adoration perpétuelle, forment une Congrégation qui fut fondée en 1657 à Marseille par le P. Antoine Lequien, Dominicain. Elles ont des maisons à Aix-en-Provence, à Marseille, dans le diocèse d'Avignon, à Bernay (en Normandie), dans le diocèse de Clifton en Angleterre. Elles exercent une très salutaire influence par leurs cérémonies de l'adoration perpétuelle et par les vertus qu'elles pratiquent. Elles ont institué une agrégation de fidèles, qui, sous le nom de membres de *la Confrérie de l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement*, s'engagent à faire certaines pratiques en l'honneur du Prisonnier

d'amour, et pour les besoins de l'Église. Des indulgences sont attachées à ces pratiques.

3° *Dames des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie et de l'adoration perpétuelle.* — Cette communauté a été fondée dans le courant de ce siècle. Elle pratique l'adoration du Saint Sacrement renfermé dans le tabernacle. Elle a plusieurs maisons dans les missions.

4° *Congrégation de l'Adoration réparatrice.* — Elle a été fondée en 1848 par Mlle Dubouché, en religion Marie-Thérèse du Cœur de Jésus. Son but est d'apaiser la justice de Dieu par la prière et la pénitence. Elle se voue principalement à la réparation des blasphèmes, des outrages faits à Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie, et de la profanation du saint jour du dimanche. L'adoration du Saint Sacrement exposé est perpétuelle nuit et jour. Elle a plusieurs maisons en France ; la maison-mère est à Paris, 36, rue d'Ulm. Des agrégations de femmes pieuses vivant dans le monde et s'occupant des œuvres qui ont rapport au Saint Sacrement sont unies à la Congrégation dont elles ont adopté l'esprit. Ces agrégations sont nombreuses.

5° *Société de Marie Réparatrice.* — Le jour même de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, en 1854, la baronne d'Hooghvorst, plus tard, en religion, Marie de Jésus, conçut la pensée de fonder une Société de femmes qui, retraçant la vie de la Sainte Vierge, vivraient comme elle auprès de Jésus-Hostie, lui offrant leurs hommages de réparation et d'amour.

Réparer avec Marie et par Marie au pied du Saint Sacrement, voilà donc le but de cet Institut. Il a adopté la règle de saint Ignace autant qu'elle peut être appliquée à un Ordre de femmes. Chaque jour, le Très

Saint Sacrement reste exposé depuis le matin jusqu'à la bénédiction, qui a lieu vers la fin de la journée. En outre, deux religieuses sont désignées pour une adoration en réparation des offenses dont Notre-Seigneur est l'objet, pendant la nuit, de minuit à une heure, devant le tabernacle, et, le jeudi de chaque semaine, le Très Saint Sacrement reste exposé toute la nuit en mémoire de l'institution de l'Eucharistie et de la Passion du Sauveur. Cet Institut a pris un grand développement, car il répond aux deux principales dévotions de ce siècle : la dévotion à Marie et la dévotion à l'Eucharistie. Il a une maison à Jérusalem, non loin du Calvaire et du Cénacle.

6° *Les Servantes du Très-Saint-Sacrement* — Cette Congrégation doit son existence au R. P. Eymard, qui, après avoir institué l'Ordre des Prêtres du Très-Saint-Sacrement, la fonda en 1858, pour dédommager Notre-Seigneur de l'oubli et de l'abandon auxquels il est trop souvent réduit dans la solitude du tabernacle. Les Servantes du Très-Saint-Sacrement sont exclusivement consacrées, le jour et la nuit, au service eucharistique du divin Maître, selon les quatre fins du Saint Sacrifice, savoir : adoration d'holocauste et d'anéantissement, adoration de reconnaissance et d'action de grâce, adoration de propitiation et de réparation adoration de supplication et de prière. Elles ont obtenu du Souverain Pontife Pie IX la faveur d'une agrégation eucharistique pour les personnes du monde dévouées aux œuvres du Saint Sacrement, et de nombreuses indulgences pour les agrégées. Elles ont des maisons à Paris, à Angers, à Lyon.

7° *Sacramentines de Marie Auxiliatrice.* — Cet

Institut fut fondé à Dunkerque en 1851 par S. Ém. le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, confirmé et solennellement approuvé par S. S. Léon XIII, le 26 mars 1886.

Il a pour but spécial: 1° L'adoration perpétuelle de jour et de nuit du Très Saint Sacrement. 2° Les œuvres eucharistiques telles que: l'Association eucharistique pour les femmes du monde ; le travail des ornements sacerdotaux en faveur des églises pauvres; les retraites eucharistiques, etc. L'Institut compte quatre maisons, savoir: Dunkerque, Rome, Lille et Chambéry.

En terminant ce rapide exposé des principales manifestations publiques de la dévotion eucharistique en Occident, permettez-nous de proposer le vœu, Messeigneurs, de voir s'implanter en Orient quelques-unes de ces manifestations qui émanent du Cœur eucharistique de Jésus.

De l'Orient nous est venue la lumière; mais n'est-il pas également vrai que le Dieu d'amour a voulu, chez tous les peuples, susciter des enfants de lumière et de charité!

Puissions-nous donc *tous,* au nom de cet amour universel qui préside à ce Congrès eucharistique et qui réunit toutes les âmes catholiques sous la présidence du vénéré cardinal légat, vicaire de notre grand et bien-aimé Pontife commun Léon XIII, nous animer à aimer davantage Jésus-Hostie par l'extension de son culte eucharistique sous toutes les formes et particulièrement dans l'adoration perpétuelle de jour et de nuit.

Puissions-nous ainsi resserrer les liens qui existent entre l'Orient et l'Occident, pour la plus grande édification des fidèles et la gloire de Dieu!

# LES ŒUVRES EUCHARISTIQUES

## en Amérique,

PAR LE R. P. MARCELLIN

des Augustins de l'Assomption.

ɣant été délégué comme religieux Augustin de l'As-
ɔtion par mon Supérieur général, le T. R. P. Picard,
· aller prêcher le Congrès eucharistique de Jéru-
n, dès le mois d'octobre dernier, en Amérique,
e suis tellement attaché à ce pays, où plusieurs
Nosseigneurs les évêques m'ont témoigné beau-
ı de confiance, en me chargeant d'exprimer ici
ɜ pensées, que je ne puis m'empêcher de parler
ıe si j'étais un de leurs fils et le véritable frère de
Américains qui m'ont accueilli avec tant de cœur
ɜ charité. Aussi je vous demande la permission
ıe faire naturaliser Américain; ce n'est pas diffi-
car, en devenant sujet américain, on garde sa
ɔnalité.

Amérique possède presque toutes les œuvres
aristiques européennes, mais sans le cachet amé-
n; vous comprendrez tout à l'heure ce que signi-
ces dernières paroles.

ɔus plaçons en premier lieu les adorations du jour
ɛ la nuit, car la première place, en vérité, leur
ɾtient; nous avons cette double adoration dans
les diocèses, mais non dans toutes les paroisses
ɔliques des États.

L'Amérique possède également les fêtes des *Quarante-Heures* à peu près partout; et, dans les diocèses où les paroisses ne sont pas assez nombreuses pour qu'il y ait adoration chaque semaine, les communautés religieuses apportent leur concours et font, comme les paroisses, leurs deux jours d'adoration.

La visite du Saint Sacrement est faite généralement dans les villes; mais, à la campagne, c'est moins facile, parce que nos catholiques sont parfois à plusieurs milles de l'église.

En Amérique, on affirme sa foi; l'Américain ne connaît pas cette veulerie qu'on appelle, en Europe, le respect humain; aussi, quand nos catholiques passent devant une église, ils se découvrent avec respect, et c'est pour l'étranger un moyen sûr de reconnaître les 8 à 10 millions de catholiques qui vivent aux États-Unis, au milieu d'environ 60 millions de protestants.

La fête du Saint Sacrement est célébrée annuellement avec grande solennité dans les villes et dans les campagnes. Eu égard à la présence des protestants, la procession se fait dans les villes, à l'intérieur ou autour des églises: cependant, à New-York, Burlington, et dans quelques autres villes, Notre-Seigneur est porté triomphalement comme dans les paroisses rurales, bénissant çà et là ses enfants, leurs chemins et leurs habitations.

L'Amérique possède ses confréries du Saint-Sacrement, et l'on peut dire que chaque diocèse a la sienne. La dévotion au Sacré Cœur de Jésus, avec la communion du premier vendredi du mois et l'exposition du Saint Sacrement, est en grand honneur dans la plupart des diocèses; « C'est à ce point, nous disait Monseigneur

de la Nouvelle-Orléans, qu'on verrait plutôt certains catholiques manquer à la messe le dimanche qu'à la communion du premier vendredi ».

C'est vous dire spirituellement, n'est-ce pas, qu'ils sont fidèles au conseil sans omettre le précepte?

Nous avons nos religieuses de l'Adoration perpétuelle; l'archidiocèse de la Nouvelle-Orléans possède six maisons, et la maison-mère est dans la ville épiscopale.

Nous avons également les Dames du Sanctuaire, qui, dans quelques diocèses, se groupent sous le beau nom de *Société de l'autel;* ces dames font une offrande *mensuelle* destinée à confectionner ou à réparer les ornements de leur paroisse. Quelques-unes d'entre elles donnent leur temps et leur bourse et viennent également au secours des paroisses pauvres.

Depuis 1847, les émigrants catholiques étaient devenus très nombreux; on a fondé des missions régulières pour sauvegarder leur foi. Ces missions, nous dit Sa Grandeur Monseigneur de Burlington, sont aujourd'hui encore très suivies, et tous les catholiques font la communion à la suite des exercices. Leur ferveur est telle qu'ils veulent un souvenir de la mission, et la vente de ces souvenirs pieux donne un excédent qui couvre les frais de la mission.

Les catholiques américains, qu'ils soient d'origine européenne ou canadienne, aiment leur église; ils la veulent belle; ils se trouvent chez eux le dimanche près de Notre-Seigneur et s'y plaisent.

Savez-vous où l'on trouve l'argent nécessaire pour édifier ces églises? — Dans la bourse du pauvre, dans

la bourse de l'ouvrier. Ces généreux catholiques ont bâti, en quarante années, dans un seul diocèse, 70 églises. Sa Grandeur Monseigneur de Burlington est prête à donner des détails à ceux qui les désireraient.

Nos catholiques, pour la plupart d'origine irlandaise ou canadienne, sont admirables; aussi, le dimanche, quand ils doivent s'absenter, la Messe n'est jamais trop matin. C'est là un acte de foi qui n'est pas sans édification pour les protestants du voisinage.

Il est facile de voir que toutes ces œuvres sont, en général, d'importation européenne. Ce n'est pas étrange, puisque les plus anciens catholiques américains, prêtres et fidèles, sont des Européens qui habitent le Nouveau Monde depuis un siècle environ.

Le 25 du mois d'avril dernier, le siège de Saint-Louis de la Nouvelle-Orléans fêtait son premier centenaire, et ce siège fut, nous le croyons, le deuxième des États.

L'Américain peut copier quelque temps, mais ce n'est pas dans sa nature; il est Américain, et ses œuvres doivent porter ce cachet d'originalité qui n'appartient qu'à lui. Ses œuvres hardies étonnent; seul, il les trouve naturelles; aussi, quand il aura donné son cachet aux grandes œuvres eucharistiques, nous le verrons honorer Notre-Seigneur, servir l'Église avec cette hardiesse que la vieille Europe admire dans ses entreprises commerciales et industrielles.

Nous serions bien heureux de voir ici vingt évêques américains, honorant nos assemblées et étudiant nos œuvres pour aller ensuite, au delà des mers, diriger l'activité américaine vers le Dieu du tabernacle et promouvoir les œuvres eucharistiques.

Honneur à Sa Grandeur Monseigneur de Burlington, qui, prévoyant les heureux fruits de ce Congrès, non seulement pour l'Orient, mais aussi pour l'Occident et le Nouveau Monde, n'a pas craint les fatigues d'un long voyage, gardant dans sa verte vieillesse une activité toujours jeune pour étudier nos œuvres et en parler ensuite à l'épiscopat américain.

Honneur également à Sa Grandeur Monseigneur de San Louis Potosi, pèlerin pour la seconde fois comme Monseigneur de Burlington, et qui veut revenir encore, mais cette fois avec une caravane mexicaine.

Nous sommes bien heureux de saluer aussi Sa Grandeur Monseigneur de Montevideo, capitale de cette république féconde à tous les points de vue, et dont l'avenir intéresse si vivement le Nouveau Monde. D'autres évêques fussent venus volontiers.

Mgr Jansens, archevêque de la Nouvelle-Orléans, retenu en Amérique pour les fêtes du centenaire de la fondation de ce siège, a accrédité le P. Marcellin, des Augustins de l'Assomption, par lettre épiscopale en date du 5 avril 1893, pour représenter sa province ecclésiastique à nos assemblées.

D'autres ont été arrêtés par des indispositions ou par leur ministère; mais, tout en regrettant leur absence, n'en doutons pas, leur cœur est avec nous, ce sont leurs propres expressions.

Si nous regrettons l'absence d'un certain nombre d'évêques, c'est que nous sommes, en Amérique, à une époque décisive. Si l'on excepte quelques descendants des anciens puritains des provinces de l'Est, de Boston en particulier, on peut dire que le protestantisme américain agonise. Il n'y a plus, aujourd'hui, que

des protestants, sous l'étiquette de chrétiens, dont quelques-uns militent encore par la puissance du dollar et c'est tout (Sociétés bibliques). Le protestantisme américain n'est plus, en général, que la pure libre pensée. En dehors de la haute Église, qui singe l'Église catholique, dont elle a gardé les livres liturgiques, il n'y a plus, chez les autres sectes, à l'exception des baptistes, que le sacrement du Baptême, et encore est-il facultatif!

On étonnerait peut-être l'Europe si on lui disait que, sur les 55 millions de protestants américains, 50 millions ne vont plus au temple. Ce serait donc l'heure pour l'Église de s'emparer de ce pays par les œuvres eucharistiques. Le Dieu de nos tabernacles élèvera ce grand peuple, lui fera connaître les beautés de l'ordre surnaturel en éclairant son esprit et en échauffant son cœur; il lui dira : « Monte, monte, peuple américain, il y a mieux que ton commerce, mieux que ton industrie, mieux que tes grandes œuvres terrestres; il y a les grandeurs de la foi, il y a les merveilles de l'amour divin..... » Et le peuple américain, prosterné aux pieds de Jésus-Hostie, sans négliger le travail du temps, s'occupera de ses affaires éternelles. Le tabernacle sera le moyen, sera la voie : *Ego sum via.*

Sa Grandeur Monseigneur de Burlington, dont nous parlions tout à l'heure, ayant publié *le Christ à l'autel*, puis *l'Israélite devant l'arche et les catholiques devant l'autel*, ces deux ouvrages, parlant de l'amour de Notre-Seigneur, et ayant en vue l'évangélisation du peuple par l'Eucharistie, eurent un très grand succès. Dans un second travail, Monseigneur, pensant au clergé, traduisit les *Méditations du P. Chai-*

*gnon* et *le Prêtre à l'autel*, et cette traduction eut également plusieurs éditions. Ceci est d'autant plus remarquable que beaucoup de prêtres séculiers et réguliers, d'origine française ou allemande. se servent habituellement de leur langue nationale près du peuple et, par conséquent, savent peu l'anglais; c'est donc, en dehors du talent de l'éminent écrivain, l'attrait de l'Eucharistie qui fit le succès de ces ouvrages, et c'est nous dire en même temps que ce sera par l'Eucharistie que l'Église sauvera l'Amérique.

A quelques exceptions près, le protestant américain n'est pas fanatique; il rend hommage à ce qui est grand, à ce qui est beau, et si un Congrès eucharistique international tenait ses assises à Washington, Cincinnati, Chicago, Philadelphie, ou dans une autre grande ville, ce serait un événement dont les conséquences seraient grosses d'espérances pour l'avenir de la foi et la conversion de la grande république.

Tout à l'heure, nous vous disions : l'Amérique n'est pas fanatique, c'est vrai; et nous vous étonnerions sans doute en ajoutant que, dans beaucoup de diocèses, les protestants soutiennent les œuvres catholiques, surtout si elles ont pour but de venir au secours du pauvre.

Le protestant américain ne craint pas de saluer l'Église catholique comme la plus belle des sociétés. « C'est, dit-il, s'honorer et honorer la patrie que d'y favoriser la diffusion de la vérité, quels que puissent être les distributeurs de ces précieux dons. »

Permettez-nous, en finissant, de vous rappeler encore la conduite d'un président des États-Unis, honorant, dans un banquet où était réunie l'élite de

la société américaine, le premier cardinal de la république, et là, le premier toast était porté au pape Pie IX et au nouveau cardinal. Rappelons également la conduite du général Jakson, qui, au lendemain d'une victoire due aux prières des Ursulines, et qui avait sauvé pour un temps l'indépendance de la Louisiane, assista, quoique protestant, au *Te Deum* d'actions de grâces chanté dans l'église catholique.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Permettez-nous de vous donner rendez-vous un jour à Washington, Cincinnati, Philadelphie, Chicago, ou dans une de nos grandes villes.

Ah ! si, dans un Congrès comme celui de Jérusalem. l'Orient, réuni avec nous, venait à nouveau nous parler de sa foi envers le Saint Sacrement et de ses liturgies diverses, affirmant cette même foi, quel puissant concours serait donné à l'Occident pour éclairer les esprits, et quelle force pour toucher les cœurs. Ne serait-ce pas un événement de premier ordre pour la grande république?

Il est donc permis, Éminence, Messeigneurs, Messieurs, de formuler ce vœu :

Fasse le ciel qu'un jour l'Orient soit réuni à l'extrême Occident pour un Congrès eucharistique international dans une même grande ville américaine ;

Que Nosseigneurs les évêques présents actuellement à Jérusalem viennent également en Amérique, que Sa Sainteté préside, comme ici, par un Légat, et que ce Légat ressemble à Votre Éminence.

# LES PROCESSIONS

PAR LE R. P. LAGRANGE

Supérieur des religieux Dominicains de Saint-Étienne, à Jérusalem.

ÉMINENCE,
RÉVÉRENDISSIMES SEIGNEURS,
MES FRÈRES,

s Orientaux aiment les processions; pour en
er, il faudrait n'avoir pas assisté à l'entrée
phale de samedi dernier. Quelle ne fut pas
tion respectueuse des foules, lorsqu'après la
ie chaîne double du clergé on vit s'avancer cette
du Légat, sans laquelle on n'a rien traité de
l dans l'Europe chrétienne, et qui paraîtra
mais dans toutes les solennelles assises de
anité, si elle préfère les leçons de la sagesse
sard des coups de force; les pontifes vénérés, en
s sacerdotaux, avec les autorités civiles et la
nne sacrée d'un cardinal représentant le Sou-
n Pontife. Quelle curiosité attentive, quelle
ération, quel ordre, peut-on dire, dans une popu-
n qui semble dépourvue du bien moral de tout
e! Il semblait qu'en un instant, grâce à ce rite
, celui qui était l'objet de toute cette pompe
conquis le cœur du peuple, dont l'imagination
ravie et les sens charmés.
procession parle clairement aux masses : avec

son instinct profond, le peuple comprenait, à la longueur du cortège, la haute dignité; à la joie qui était sur les visages, la bonté de Celui qui était attendu.

Chaque forme cache et manifeste une idée. L'Orient, qui aime la forme de la procession, en a-t-il compris l'idée?

Dans ce pays où le soleil embellit tout ce qui se passe au grand jour, on a créé les processions presque spontanément; mais ce qui m'étonne davantage, l'Orient, placé plus près du berceau de l'humanité, a compris le sens profond de ce rite, tout en le mêlant à de déplorables erreurs. Vous me croiriez à peine si je parlais de moi-même, tant ce que j'ai à vous dire vient bien à notre sujet : j'emprunte donc une page inspirée à un de mes confrères, non pas par la pensée du Congrès, mais par la lecture des inscriptions cunéiformes et hiéroglyphiques :

La procession, dit le P. Scheil, est un rite sacré des plus anciens, que l'on retrouve dans les religions primitives comme la chaldéenne et l'égyptienne. La procession ne tire pas son nom du rôle de l'homme, mais du rôle que la divinité y joue. Comme le mot l'indique, c'est le Dieu qui sort, se manifeste, procède. Les fidèles du Dieu lui font cortège et ne sont que des accessoires dans la cérémonie.

Ce rite, si ancien et si universel, doit avoir sa raison d'être profonde dans l'instinct religieux de l'homme.

En effet, il est le pendant du *temple*. L'idée qui a donné naissance au temple a en même temps dicté la *procession*.

La divinité habite dans l'univers, son action s'étend aussi loin que sa présence; cependant, il y a des lieux particuliers où il lui plaît de se mettre plus directement en contact avec ses serviteurs, où elle est présente d'une manière spéciale.

Mais, gardons-nous bien de vouloir localiser en quelque

la divinité, de circonscrire son action; encore que consente et se plaise à habiter des temples bâtis de d'homme, il faut reconnaître qu'il déborde de ces ntes et que son domaine et son vrai temple, c'est ers.

est le double sens, selon son double aspect, du rite procession. C'est ce que l'homme prétend chaque u'il introduit la divinité, où ce qu'il croit être la ité, dans une demeure que ses mains ont creusée ou , chaque fois qu'il l'en retire pour la promener sous ûte du ciel.

ns ce parcours, entre le temple de l'univers et le temple le main d'homme, il n'y a pas de temples intermées, il n'y a que des *reposoirs* (le mot existe dans les ons anciennes).

lles sont les idées profondes que mon confrère a découvrir sous les signes qui les avaient jusqu'à ent cachées.

obéissaient donc à un sentiment sincèrement ieux mêlé à des erreurs grossières, ces Égyptiens promenaient en triomphe une idole renfermée sa chapelle portative. Le temple, précédé de ses ues de sphinx, inondé de lumières dans ses porɛs, clair-obscur dans ses salles hyposlytes, deveténébreux dans l'adytum où résidait la divinité; ndant, aux jours solennels, le dieu sortait de ces bres augustes.

ɔrté dans la barque du soleil, sur les épaules des res, il parcourait la vaste enceinte du temple au ɛu des lacs sacrés, pendant que le peuple choisi is à cette fête chantait des hymnes d'adoration. ɛ que l'Égypte, grave et mystérieuse, renfermait ɔre dans l'enceinte de ses temples gigantesques, ènes le montre à la cité.

Plus éprise du beau qui rayonne sur l'ordre, moins pénétrée de l'instinct religieux, elle sembla réunir toutes les ressources de son génie pour créer la plus belle pompe qu'ait vu le soleil, la procession des Panathénées. Elle ne comprend plus que le dieu sorte de son temple, l'humanité remplit tout le rite : Athènes porte à sa déesse le peplum sacré.

En tête marchent des vieillards avec des rameaux d'oliviers, puis viennent les jeunes gens armés, les jeunes filles portent sur la tête des corbeilles ; on gravit les degrés de l'Acropole, d'où l'on contemple la mer et Salamine, victorieuse des Perses ; la procession se déroule sous les colonnades du temple : et cela parut si beau que Phidias transporta sur les frises du Parthénon cette pompe harmonieuse, comme pour rendre la procession éternelle.

Reine des mers, Athènes prétendit que ses processions s'étendissent même sur les flots, et l'on voyait, chaque année, ses théonis porter à Délos les dons de la cité couronnée de violettes.

Rome, la forte et la vaillante, placée entre l'Orient et l'Occident, a connu, elle aussi, ses processions triomphales. Négligeant de faire monter au Capitole des vierges et des enfants, elle était représentée par ses rudes soldats : passant à côté de la vieille ville carrée de Romulus, les légionnaires montaient la voie, à laquelle cette cérémonie donnait le nom de sacrée, pour porter à son dieu national les dépouilles du monde.

On dirait que je parle de tout cela avec enthousiasme, tandis qu'il faudrait pleurer. Hélas ! l'erreur est lamentable ! l'idée divine s'affaiblit, mais elle paraît

encore la semence cachée du Verbe, et n'éprouvez-vous pas une immense pitié en voyant cette pauvre humanité comme un oiseau blessé qui veut s'élever sur ses ailes, retomber sans pouvoir satisfaire les aspirations divines qui la tourmentent? Et n'éprouvez-vous pas une immense joie, en pensant que vous pouvez rendre au Rédempteur des hommages si longtemps profanés?

La Judée, du moins le sol que nous foulons, avait conservé, sans erreur, la vraie notion de la procession, en même temps que celle du temple.

Dieu, porté sur les ailes des chérubins, siégeait réellement au-dessus de l'arche, ses pieds reposaient sur le propitiatoire, sa majesté remplissait le sanctuaire: il habitait au milieu de son peuple, dans sa maison, comme les Hébreux dans la leur, mais il sortait aussi pour montrer son souverain domaine sur le monde. Le Psalmiste, dans le plus poétique des psaumes, a décrit cette pompe sublime.

Au moment où l'on sort du temple, il s'écrie :

Que Dieu se lève, que ses ennemis se dispersent et que ceux qui le haïssent s'enfuient devant lui. Ainsi que la fumée se dissipe, comme la cire fond devant le feu, que les méchants périssent à l'aspect de Dieu!

Cependant le cortège s'avance au milieu des hymnes:

Chantez Dieu, célébrez son nom, préparez la voie à celui qui vient sur son char à travers les plaines; soyez dans l'allégresse devant lui.

Qu'il est doux de se souvenir que si Dieu sort avec nous, c'est pour nous protéger et nous bénir!

O Dieu, lorsque tu marchais à la tête du peuple; lorsque

tu t'avançais dans le désert, la terre a tremblé, les cieux mêmes ont distillé leur rosée devant Dieu, le Sinaï, devant Dieu, le Dieu d'Israël.

Ainsi, ce Sinaï, tout éblouissant quand le soleil embrase le granit rose dont il est fait, cette montagne éternelle s'incline devant Dieu qui traversa ses vallées! Ce n'est pas lui cependant qui a été choisi pour être la demeure de Dieu lorsque, vainqueur triomphant, il rentrera dans son sanctuaire. Moins encore les montagnes profanes qui représentent les puissances du monde. « Montagnes de Basan, montagnes aux croupes puissantes, pourquoi dédaignez-vous la montagne que Dieu a désirée pour sa demeure? » Le voici, le vainqueur :

Le char de Dieu, des milliers l'entourent et des milliers encore : Adonaï est au milieu d'eux : tu es monté sur la hauteur, emmenant les captifs; tu as reçu les présents des hommes, oui, même des rebelles, pour venir dans ta demeure, ô Jéhovah, ô Dieu.

On rentre, tout le peuple accompagne son roi!

On a vu ta marche, ô Dieu, la marche de mon Dieu, de mon roi dans le sanctuaire; d'abord sont venus les chanteurs, puis ceux qui touchent des instruments, au milieu des jeunes filles qui agitent leurs tambourins. Là était Benjamim, à leur tête les princes de Juda, les princes de Zabulon, les princes de Nephtali.

Telles étaient les processions de l'arche au temple de David, et je comprends certes bien qu'il dansait d'enthousiasme, en dépit des protestations de Michol. Depuis la construction du temple, l'arche ne sortit plus. Au retour de la captivité, une procession solennelle, conduite par Esdras, suivit les murs rétablis de

R. P. FROWINUS CONRAD

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

la cité sainte: mais alors l'arche n'était plus dans le temple, il était impossible de faire sortir un Dieu qui ne manifestait plus sa présence. Lorsque ce vide immense eut été comblé par la plénitude de l'incarnation, les processions devinrent un des rites les plus aimés. Aussitôt que la paix fut rendue à l'Église, les fidèles prirent comme spontanément dans le monde entier cette forme de prière, ce groupement qui convient si bien à des frères.

Or, j'ose le dire à la gloire de la Sainte Cité, si vous avez lu le pèlerinage de sainte Sylvie, au IVe siècle, vous êtes demeurés convaincus que presque toutes sinon toutes les processions liturgiques ont leur origine dans l'Église de Jérusalem. La procession du dimanche des Rameaux, celle de Pâques, celle de l'Ascension, celle de l'Assomption, sont des imitations imparfaites de ces processions de Jérusalem, où les fidèles se groupaient pour aller célébrer les fêtes aux lieux où s'étaient accomplis les grands faits de la rédemption. Jérusalem vit un empereur porter en procession le bois de la vraie Croix reconquis : on portait les corps des martyrs ; on n'osait point porter au dehors le Corps du Christ. Dans un monde à peine converti, l'Église primitive se préoccupait beaucoup de garder pour elle seule le secret de ses mystères; au moment où elle aurait pu étaler ses pompes au grand jour, la nuit vint.

L'Orient avait créé les processions; ce fut l'Occident qui créa la procession par excellence, celle du Corps du Christ. Rappelez-vous ces notions primitives de l'ancienne humanité. Elle voulait avoir Dieu dans ses temples et l'en faire sortir pour le glorifier.

Pouvait-elle espérer, dans ses aspirations les plus

osées, de posséder dans ses tabernacles le Corps et le Sang d'un Homme-Dieu? Mais si cette grâce lui était faite, ne devait-elle pas, après l'avoir adoré en silence, le faire sortir au dehors en exhalant son ivresse reconnaissante par la pompe de ses chants et de ses cérémonies? L'amour est imparfait qui ne désire pas la gloire de ce qu'il aime. Si l'amour de Jésus l'a porté à se cacher dans nos églises, notre amour nous excite à le montrer à tous pour le faire adorer. C'est comme un besoin du cœur de nous serrer auprès de notre Roi pour lui former une garde triomphale. Or, au moyen âge, Jésus avait vaincu, il gouvernait, il régnait. C'était l'heure providentielle qui devait donner à la procession sa forme la plus parfaite. Que nous savons bon gré à saint Thomas d'Aquin d'avoir emprunté ce vieux rythme des vainqueurs romains, pour le consacrer à l'Eucharistie; qu'il est doux, surtout ici, de célébrer à la fois sa victoire : *Lauda Sion Salvatorem;* le mystère de son Incarnation, le fruit de la Vierge généreuse dans le sein de Marie, *Pange lingua;* les souvenirs de la Cène, *Sacris solemniis;* l'Hostie que le Verbe nous a donnée, au soir de sa vie, *Verbum supernum prodiens!* D'ailleurs, saint Thomas a résumé tout cela en une strophe : *Se nascens dedit socium :* par sa naissance il est devenu notre frère, tout près d'ici, à Bethléem; *Convescens in edulium,* il nous a admis à sa table en se faisant notre nourriture, encore plus près de nous; au Cénacle, *Moriens in pretium :* il est mort pour nous racheter au Calvaire.

Oserai-je vous rappeler avec quelle intensité de zèle apostolique ces choses vous furent dites par le

P. Mathieu Lecomte, lorsque, il y a dix ans, au Congrès eucharistique de Liége, il vous proposa de venir ici faire une longue procession à ciel ouvert autour du sanctuaire de Saint-Étienne? Cela parut si étrange que, selon l'énergique expression d'un témoin, on était tenté d'en rire. Vous y étiez, Monseigneur, et vous n'en avez pas jugé ainsi; ce fut alors qu'il proclama devant tous que son œuvre, à ses débuts, avait été placée sous votre auguste patronage, je le redis avec une respectueuse gratitude, en vous priant de continuer votre bienveillance à ses héritiers. Il disait donc en 1883 :

Un jour, s'il plaît à Dieu, les pèlerins pourront voir aussi chez nous, à Jérusalem, Jésus se montrant triomphalement aux fidèles. Ce qui ne s'est pu jusqu'à présent, une procession de Fête-Dieu en plein air, sous le beau ciel d'Orient, nous voulons le tenter là-bas, et, Dieu aidant, nous réussirons.

A cet effet, du terrain assez vaste qui a été acquis, nous consacrerons une partie à la création d'un chemin de ronde, de longueur et de largeur suffisantes, qui fera le tour de la propriété..... Nous préparerons le chemin du Seigneur, nous rendrons droit son sentier, nous en adoucirons les aspérités..... Ne me devinez-vous pas, Messieurs? je vous donne dès aujourd'hui rendez-vous à Jérusalem!

Le P. Mathieu Lecomte repose aujourd'hui dans la tombe, sous le chemin qu'il a tracé..... Il me semble que ses os tressailliront de joie au chant de vos hymnes. Le fardeau qu'il a laissé était trop lourd pour nos épaules..... Dix ans après, le chemin n'est pas encore bien droit, et les aspérités n'y manquent pas..... nous vous invitons cependant à le parcourir à la suite de Notre-Seigneur.

De plus, et c'est un vœu pratique que je soumets au Congrès et tout d'abord à Son Éminentissime président. Par suite de je ne sais quelles harmonies surnaturelles, l'Ordre de Saint-Dominique est, si je ne me trompe, l'Ordre des processions. Malheur à nous si nous ne faisons pas de processions, car notre liturgie, et, par conséquent, l'Eglise nous les imposent: procession chaque mois en l'honneur de Notre-Dame du Saint-Rosaire et du Saint Nom de Jésus, procession aux principales fêtes de l'année, procession chaque semaine pour les morts, procession chaque soir au *Salve Regina*. Mais il est une procession qui nous est chère entre toutes : celle du troisième dimanche du mois en l'honneur du Saint Sacrement. On le disait hier : de l'Ordre de Saint-Dominique où elle a pris naissance, cette procession s'est répandue dans le monde entier. Avec l'assentiment de Sa Béatitude Monseigneur le patriarche, dont je suis heureux de remercier ici la paternelle bienveillance, nous avons l'intention d'inaugurer cette procession mensuelle à Saint-Étienne.

Et si je vous fais cette confidence, c'est pour vous supplier de vous unir à nos prières. Nous demanderons à Dieu de rétablir en Occident le règne de son Fils dans le monde du gouvernement, des affaires, de la science, du travail, et, comme gage de son règne, les processions du Corps du Christ avec l'éclat des anciens jours; de rétablir en Orient le règne de son Fils par l'unité de tous les fidèles sous le vicaire de Jésus-Christ, et, comme gage de ce règne, d'établir les processions du Corps du Christ avec l'éclat d'une aurore commencée.

Puisque j'ai cité Amos, je puis bien ajouter avec lui : je ne suis ni prophète ni fils de prophète, et pour la première fois je le regrette. Car si j'avais la généreuse confiance du P. Mathieu, je vous dirais : Je vous donne rendez-vous dans trois ans dans la basilique de Saint-Étienne relevée. Ce jour-là l'idée des anciens jours sera pleinement réalisée : Dieu habitant parmi nous et sortant avec nous !

# RÉSISTANCE DE L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE

## aux avances du protestantisme.

PAR LE R. P. TONDINI DE QUARENGHI,

Barnabite.

Le Congrès eucharistique de Jérusalem est un appel à la paix adressé par le Vicaire de Jésus-Christ qui le préside en la personne de son illustre représentant non moins à nos frères séparés d'Orient qu'à nous-mêmes. Vous demanderez peut-être comment cet appel peut s'adresser à nous qui sommes en possession de la vérité. Voici l'explication : à nos frères séparés, le Saint-Père demande le calme examen des raisons et des titres qui légitiment nos croyances et son autorité; à nous, il demande que, écartant avec soin tout ce qui pourrait diviser, nous nous attachions, je dirai *avec amour*, à relever tout ce qui est de nature à préparer les esprits à la réunion. Le discours de Son Éminence n'a été autre chose que la réalisation, en ce qui le concernait, de ce programme; je ne pourrais mieux m'y conformer qu'en vous invitant à payer un hommage, je n'hésite pas à dire de reconnaissance, à l'Église gréco-russe pour la fermeté avec laquelle elle a résisté aux avances du protestantisme et a maintenu, même en des circonstances difficiles, l'intégrité des croyances qu'elle a en commun avec nous, de celle surtout qui nous est aujourd'hui particulièrement chère, la croyance dans l'Eucharistie.

En 1559, Mélancton envoyait au patriarche de Constantinople une traduction grecque de la *Confession d'Augsbourg*, accompagnée d'une lettre dont vous devinez la teneur. Le patriarche ne voulut même pas y répondre.

Quatorze années plus tard, deux professeurs de l'Université de Tubingue, Martin Crusius et Jacob Andréæ renouvelaient la même démarche. Le patriarche répondit en les invitant à accepter tout simplement les croyances de l'Église grecque. Comme ils insistaient et multipliaient les lettres et les envois, le patriarche leur répondit, après plus de dix ans (1576), par une critique détaillée de la *Confession d'Augsbourg* et par une pressante invitation à entrer dans l'Église grecque, s'ils ne voulaient exposer leur salut. Crusius et Osiander répondirent par un parallèle entre leurs doctrines et celles des Grecs, rédigé de façon à montrer la possibilité d'une réunion. Le patriarche répliqua avec la même fermeté, les adjurant de renoncer à leurs erreurs. Comme ils insistaient encore, se plaçant sur le terrain de la discussion, le patriarche (Jérémie) leur reprocha, non sans indignation, de se croire plus sages que les Pères et que l'ancienne et nouvelle Rome, eux qui étaient déjà divisés en d'innombrables sectes, et leur demanda de ne plus le fatiguer avec leur correspondance théologique. Ils écrivirent de nouveau, mais ils n'obtinrent plus aucune réponse.

Jusqu'ici, cependant, il n'était pas difficile à l'Église gréco-russe de décliner, par la voix du patriarche œcuménique de Constantinople, les avances des protestants; mais elle ne montra pas moins d'énergie et de fermeté lorsque ce fut un patriarche de Constan-

tinople qui essaya de l'entraîner dans le calvinisme. Ce patriarche fut Cyrille Lucaris, né à Candie, en 1572, et mort tragiquement à Constantinople en 1638. Il avait séjourné, avant d'être élu patriarche de cette ville, à Genève et à Wittemberg, et s'était lié d'étroite amitié avec les représentants les plus marquants du protestantisme. Aussi sa correspondance ne laisse-t-elle aucun doute qu'il caressait le projet de faire passer son Église au calvinisme et sert, au besoin, de triste commentaire à sa *Confession de foi* publiée, la première fois à La Haye, en 1629, sous le titre : *Confessio fidei reverendissimi domini Cyrilli patriarchæ Constantinopolitani*. Ce qu'il en pensait, il nous le dit lui-même dans une lettre au célèbre Diodati, où il se félicite qu'il leur ait été donné de se connaître « comme frères en Jésus-Christ et fidèles serviteurs du Seigneur, dans la prédication de la même foi » (*una ed istessa fede*).

L'étonnement causé par la publication de cet ouvrage fut immense; à peine pouvait-on croire à la possibilité du fait. Bientôt les réfutations se succédèrent; je ne mentionnerai que celle de Mélèce Syrigos, soit parce que cet auteur n'est nullement suspect de propension vers Rome, soit parce que Nectaire, successeur de Cyrille sur la chaire de Constantinople, l'appelle σταθμητῶν ὀρθῶν τῆς πίστεως δογμάτων. Or, voici un passage de Mélèce Syrigos relatif à la transsubstantiation, après avoir remarqué que le mot μετουσίουσις avait été déjà employé même par un patriarche de Constantinople, Gennadius : « Ce mot, ajoute-t-il, ne se trouve pas, il est vrai, chez les anciens théologiens, car il ne s'était élevé jusqu'alors aucune hérésie sur ce point;

qu'une seule (et même) adoration est celle de la Sainte Trinité, est celle du Corps et du Sang de Jésus-Christ (1).

J'arrive à la conclusion. Une foi vive et aimante dans l'Eucharistie est la meilleure pierre de touche du croyant. Quand on croit dans l'Eucharistie on se sent, permettez-moi la double expression, illogique et ridicule de vouloir discuter sur la possibilité de quelque miracle de plus ou de moins, sur la convenance et la *rationabilitas* de quelque mystère de plus ou de moins quand ces miracles et ces mystères sont proposés à notre foi par l'Église. Et lorsque cette foi est, comme je viens de l'indiquer, vive et aimante, est-il

---

(1) *Item et honore supremo colendum esse cultuque latriæ adorandum idem Domini corpus et sanguinem quæ sunt in sacramento Eucharistiæ. Quippe sanctissima Trinitas et corporis sanguinisque Domini una est adoratio.* KIMMEL, *Libri symbolici Ecclesiæ orientalis.* JENA, 1839. (2 éd., 1850). *Synodus Hierosolimitanæ.* Decr. XVII, p. 467,

Une remarque en passant. On lit dans *l'Introduction à la théologie orthodoxe*, de Mgr Macaire (éd. franc. Paris 1857, p. 574), que, de toutes les Eglises qui existent aujourd'hui, l'Église d'Orient (gréco-russe) est la seule qui, suivant le commandement de l'Eglise œcuménique, ait conservé dans toute son intégrité, sans le moindre changement, *sans y rien ajouter* et en rien retrancher, le Symbole de Nicée et de Constantinople et, en général, toutes les décisions en matière de foi, *des sept anciens Conciles œcuméniques.* Or si un Grec ou un Russe niait la transsubstantiation, alléguant que cette doctrine ne se trouve ni dans le Symbole de Nicée, ni dans celui de Constantinople, ni dans aucune décision des sept premiers Conciles œcuméniques, pourrait-on le convaincre d'hérésie sans admettre une autorité qui, en dehors des sept Conciles œcuméniques, a définí cette doctrine? Voilà pourquoi le fait seul du Synode tenu en 1672 à Jérusalem, Synode dont les décisions dogmatiques sont reconnues comme *règle de foi* par toute l'Église gréco-russe, dit plus que des volumes de controverse. Et la double circonstance de la ville où ce Synode a eu lieu, et de la portée décisive de son exposition de foi, pour affirmer et nettement formuler la doctrine de l'Église gréco-russe touchant l'Eucharistie, est bien de nature, me paraît-il, à légitimer l'espérance qui a fait naître ce Congrès. *C'est par l'Eucharistie qu'aura lieu la réunion des Eglises.*

possible alors de ne pas sentir quelque chose au moins de ce que sentait Jésus-Christ, surtout en ce moment où il faisait entendre cette ardente prière : *Ut sint unum?*.....

Voilà pourquoi je n'hésite pas à vous communiquer ma profonde conviction que nous ne saurions mieux hâter la réunion des Églises, qu'en nous appliquant à donner à nos frères séparés le spectacle de vrais croyants dans l'Eucharistie, c'est-à-dire à montrer par les hommages, le respect, le culte, l'amour surtout, dont nous l'entourons, que nous ne nous arrêtons pas à la théorie du dogme, mais acceptons ce dogme avec toutes ses conséquences pratiques. Rien, et l'histoire le prouve, n'est plus saintement contagieux qu'une vraie foi, et rien de plus vrai que ce mot d'un vénérable religieux Rédemptoriste : « Un homme de foi peut faire plus en une demi-heure que tout autre en dix ans ».

Je lisais, il n'y a pas longtemps, dans la *Gazette de Moscou*, un pressant appel à la piété du peuple russe, pour venir en aide aux églises pauvres de la péninsule des Balkans. Il me paraissait lire un programme de l'œuvre des Tabernacles. Et à quoi était-il dû, cet appel? A l'émulation. Vous ne sauriez croire à quel point ce qui se manifeste de réveil de vie religieuse en Russie — pour ne parler que de ce pays — est dû à l'émulation. Rien de plus instructif à cet égard que l'introduction générale aux publications de la Société russe impériale de Palestine. Si la Russie avance, ici, à pas de géant, c'est, je ne sais vraiment pas si je dois dire, notre faute ou notre mérite. Sans toutes ces merveilles de la piété et de la charité catholiques que vous

pu constater dans ce pays saint, il est assez
ux, et je parle d'après des sources russes, que la
e se serait occupée de la Terre Sainte au point que
savons, tout comme il est assez douteux qu'elle
ait nous montrer en un Mgr Innocent et d'autres
ts russes, des missionnaires dans les régions
les de la Sibérie et du Kamtchatka s'efforçant de
de zèle, pour la conversion des païens, avec nos
onnaires.

ı reviens à l'Eucharistie.

ıt cet épanouissement de piété eucharistique
manifeste en Occident, n'étant que l'application
conséquence logique d'une croyance que l'Église
-russe a commune avec nous, il ne peut se faire
ne s'y dise : « Pourquoi, en ce temps où rien
ut être caché, nous exposons-nous au reproche
oire en la présence réelle de Jésus-Christ dans
ıaristie et de ne pas agir assez en conséquence? »
e d'ajouter que tout réveil de foi et d'amour
s l'Eucharistie chez nos frères séparés ne con-
ra jamais à maintenir la séparation. Je pourrais
citer des faits assez nombreux montrant déjà,
ure qu'il est, que partout où ce réveil se mani-
là se manifeste aussi le désir de la réunion.
on, du reste, seulement concevoir des Russes,
recs, des Orientaux, aujourd'hui séparés de nous,
ıt l'Eucharistie et se plaisant dans le schisme?
haristie et le schisme! mais c'est là Dieu et
! Oh! laissez-moi espérer qu'une des consé-
ces de ce Congrès, de nos processions, de nos
tions nocturnes, sera celle de nous valoir, peut-
ıvant longtemps, quelque Concile, Synode ou

celle d'une seule note au milieu d'un concert qui s'élève vers Dieu de tous les points de l'univers. Je me réjouis seulement de ce que cette note, dans le concert de la prière de l'univers, a eu, elle aussi, et la foi m'en assure, sa petite part, si minime qu'elle soit, dans le puissant travail qui, depuis 1859, s'opère en Russie pour y préparer la réunion. La réunion des Églises, avec des alternatives de faveur, d'indulgence et de sévérité de la part de la censure, a été plus d'une fois publiquement discutée dans l'empire; un concordat a été conclu avec un État qu'il est permis de considérer comme quelque chose de la Russie, dans le sud de l'Europe, le Monténégro; des ouvrages où l'on plaide la cause de l'union, écrits en langue russe et publiés par des Russes, paraissent à l'étranger; un illustre prélat russe, Mgr Flutenoff, métropolitain de Kieff, n'hésite pas à déclarer que toute âme chrétienne doit souhaiter la réunion des deux Églises (qu'il appelle sœurs) d'Orient et d'Occident. Tout cela et bien d'autres symptômes que je passe sous silence paraîtront bien, à vous tous, un travail de préparation dont on était loin de se douter en 1857.

Je vous ai parlé d'immolations cachées et silencieuses. On m'en a confié une qui se rapporte à ce dont nous avons déjà été témoin. Puisque j'ai accepté la confidence sans m'engager à me taire, je vous dirai que le Révérendissime Supérieur général des fils de saint Dominique informait, il n'y a pas très longtemps, le Saint-Père Léon XIII que plusieurs âmes bien connues de lui auraient donné avec joie leur vie pour la réunion des Églises. « Encouragez-les à en faire le sacrifice » fut sa réponse. En moins d'un

quatre de ces âmes étaient allées rejoindre les
estes intercesseurs; si l'une d'entre elles, obéissant
ne sais quelle intuition surnaturelle, avait iden-
, dans sa pensée, la réunion des Églises avec le
mphe de l'Eucharistie à Jérusalem, ce qui, il y a à
ne quelques mois, aurait défié toutes les prévisions,
is savez si cette partie de la prévision s'est déjà
lisée.
e continue. Un puissant travail de préparation
réunion s'est déjà opéré et continue de s'opérer
Russie. Les ardentes prières et les immolations
nombrables fidèles y ont certainement contribué,
is il y a une cause qui expliquerait à elle seule ce
vail, et qui est en même temps le gage le plus sûr,
ce travail, loin de se ralentir, ira toujours en aug-
ntant, grandira et aboutira. Cette cause, la voici :
léritier de la pensée et des aspirations du P. Schou-
off, je présentais un jour au Père de tous les fidèles —
ait alors Pie IX — une supplique pour obtenir la
édiction sur mes pauvres efforts. Le Vicaire de
us-Christ daigna écrire lui-même au bas de la
plique : *Benedicat te Deus et dirigat cor et intelli-
tiam tuam.* Or, c'est à cette bénédiction que je me
is à attribuer d'abord la persévérance dans ma
ie, et ma présence ici me paraît la prouver; ensuite,
voir attaché une importance toute spéciale à la
ébration de Messes pour la réunion des Églises. Il
gissait, en effet, d'assurer des prières qui eussent
valeur proportionnée à la grâce qu'on demandait.
is quelle valeur a-t-elle, la prière des plus grands
nts, je dis plus, quelle valeur a-t-elle, la prière de
Reine elle-même de tous les saints comparée à la

prière de Jésus-Christ? Voilà pourquoi j'ai été amené à promouvoir une association plus que de prières, une association de Messes. Et puisque Dieu, qui est le maître de ses dons, se plaît, ne fût-ce que pour montrer que tout don, soit naturel, soit surnaturel, dépend de sa libre volonté, à se choisir des sanctuaires de prédilection pour y montrer davantage sa puissance et son amour, j'ai tenu et, grâce à mon humble Congrégation, j'ai eu le bonheur de réussir à assurer, par des fondations, la célébration régulière d'une Messe par mois, avec le privilège de l'indulgence plénière, dans les trois sanctuaires de la *Santa Casa* de Lorette, de Paray-le-Monial et de Montmartre. Le choix de chacun de ces trois sanctuaires a, pour le but que nous nous proposons, une signification particulière que je crois devoir vous communiquer.

Lorette, ou la *Santa Casa*, c'est le lien entre l'Orient et l'Occident créé par Dieu lui-même, car c'est par une action divine que la *Santa Casa* a été transférée de Nazareth en Italie. On s'est beaucoup étonné et l'on s'étonne encore, et cela à l'époque où des esprits s'amusent tous les jours à transporter des meubles, que nous croyions à cette translation. J'ai tâché de me rendre compte, autant que possible, d'après les sources les plus authentiques et du fait et de la croyance, et je me suis trouvé en présence de cette alternative : ou admettre ladite translation, ou admettre un prodige de crédulité dépassant toute probabilité. Ne pouvant échapper à l'alternative, je me suis dit : Miracle pour miracle, autant vaut se ranger du côté de l'Église qui, sans nullement imposer la translation de la *Santa Casa* à la croyance des fidèles,

l'admet cependant et la célèbre par une fête spéciale le 10 décembre. Après cela, il n'est peut-être pas superflu de remarquer que la *Santa Casa* s'est d'abord arrêtée en terre slave, à Tersatte, près de Fiume. Aurais-je tort d'y voir un présage que la réunion des Églises sera surtout l'œuvre de l'élément slave? D'autres aussi l'ont pensé avant moi.

Paray-le-Monial, c'est le sanctuaire par excellence de l'Eucharistie. Il est impossible de songer à Paray-le-Monial sans se rappeler en même temps la dernière Cène et l'ardente prière du Sauveur : *Ut sint unum.* En un mot, Paray-le-Monial est, en Occident, ce que Jérusalem a été, ces jours derniers, en Orient.

Voici enfin la signification que je ne puis m'empêcher d'attacher au sanctuaire de Montmartre. J'ai assisté, à Paris, à la pose de la première pierre du temple qui couvre maintenant les hauteurs de l'ancien mont des Martyrs. Le spectacle était grandiose, imposant, vraiment beau. Mais il y eut quelque chose dont la beauté éclipsa toute celle de l'apparat extérieur. Les premières paroles du vénéré et regretté cardinal Guibert, qui présidait l'imposante cérémonie, furent : « *Beati pauperes.* Bienheureux les pauvres..... » Je n'aurai garde de toucher à l'inscription qu'on a proposée pour le sanctuaire de Montmartre, mais je ne puis m'empêcher de souhaiter qu'en haut ou en bas, à droite ou à gauche de la première, on y lise aussi : *A l'Ami divin du pauvre.* Ce sera le plus sûr préservatif contre la dynamite, et on se repentira peut-être bientôt d'avoir donné de si minces proportions à un temple exprimant une si grande idée, et cette inscription nous vaudra peut-être la solution

chrétienne de la question sociale par la Russie réconciliée avec l'Église catholique.

Voilà, Messieurs, les quelques pensées que je suis heureux d'avoir été admis à vous soumettre touchant *l'association de prières et surtout de Messes* pour le retour de l'Église gréco-russe à l'unité catholique.

# JÉRUSALEM — ROME

## LA PAIX ET L'AMOUR — L'UNION

PAR MGR ÉPHREM RAHMANI

Archevêque syrien de Bagdad.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

La Genèse nous apprend que les enfants de Noé, réunis à Sennaar, résolurent d'édifier une tour destinée à les abriter dans l'avenir contre les épouvantables catastrophes d'un nouveau déluge. Le Très-Haut déjoua leurs projets orgueilleux; il jeta la confusion dans leur langage, et les hommes, ne pouvant plus se comprendre, durent se disperser. Cette dispersion entraîna la division des peuples et leurs luttes mutuelles.

La première page de l'histoire de l'Église nous dit que les apôtres, réunis sur le sommet de Sion, conçurent, sous le souffle de l'Esprit-Saint, le projet d'ériger la forteresse de la vérité.

C'est de là que Dieu les lança dans le monde avec le don des langues, pour faire de toutes les nations une seule famille dans la paix et la charité!

Il y a de cela dix-neuf siècles. Et nous sommes sur le mont de Sion, auprès du Cénacle, à la fête de la Pentecôte!

De tous les points de l'horizon les peuples sont venus : les successeurs des apôtres y sont, et Pierre aussi dans la personne du Légat de Léon :

*Babel*, ou la confusion et la dispersion, est l'œuvre de l'*orgueil* et de la méfiance vis-à-vis du Très-Haut.

*Jérusalem*, ou la paix de l'union, est l'œuvre du *Pèlerinage de Pénitence* et du *Congrès eucharistique*.

Et qu'est-ce que l'œuvre du Pèlerinage de Pénitence, sinon la *croix embrassée* avec Notre-Seigneur, qui s'est anéanti?

Et le Congrès eucharistique, qu'est-il? La confiance en Celui qui est sur nos autels, la Victime perpétuelle d'expiation et d'amour.

Je ne vous apprends rien; mais j'ai besoin de le dire : *Quam bonum et jucundum fratres habitare in unum!* Ce mouvement, cette rencontre de l'Occident avec l'Orient, cette fusion des esprits et des cœurs, qui a si admirablement éclaté en ce Congrès, tout cela est l'œuvre du Pèlerinage de Pénitence.

Qu'ils ont donc été bien inspirés, les religieux de l'Assomption en suscitant les Pèlerinages de Jérusalem! Qu'ils ont été saintement hardis, en ne reculant devant aucun obstacle, pour préparer ce magnifique succès du Congrès eucharistique, succès que nous devons, après la protection divine, à la bénédiction de Léon XIII, à la sagesse de son Légat, au zèle éclairé des prélats et aux ardentes prières de tous les pèlerins.

Si Jérusalem signifie la *paix*, Rome veut dire l'*amour*, qui ne peut être que dans l'*union*.

Mgr HAGGIAR, évêque de Saïda (Sidon).

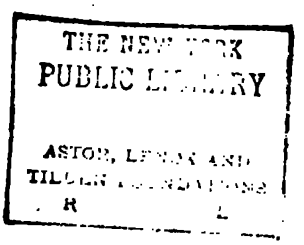
THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

# LE DOGME EUCHARISTIQUE

PAR MGR BASILIOS HAGGIAR

Évêque grec catholique de Saïda.

*Homo fecit cœnam magnam.*

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Parmi les paraboles symbolisant la Sainte Eucharistie que l'Évangile nous rapporte, j'en choisirai deux pour vous adresser quelques paroles d'édification sur ce divin Sacrement.

La première est celle du roi qui fait les noces de son fils : *Qui fecit nuptias filio suo.* La seconde est celle de l'homme riche qui réunit ses amis dans un magnifique festin : *Homo fecit cœnam magnam.*

Expliquées et commentées par les Pères de l'Église grecque, ces deux paraboles sont assimilées à deux repas : la première, à celui qu'on prend au milieu du jour, ou dîner, et la seconde au festin de famille qui se fait le soir, ou souper. Le premier repas figure les fiançailles du Fils éternel de Dieu avec la nature humaine, après lequel l'homme doit encore travailler à son salut, tandis que le second figure l'union de chacun de nous avec la divinité, époque où nous entrerons dans le véritable repos. Dans le premier repas, la divinité semble se cacher, tandis que dans

le second, c'est l'humanité qui se divinise dans le sein de Dieu.

Ces premières fiançailles, figurées dans le premier repas, avaient été annoncées par les prophètes de la famille même de l'Époux, dans l'Ancien Testament, et eurent leur accomplissement dans l'étable de Bethléem, avec les réjouissances d'usage en pareille circonstance, lorsque les anges firent entendre à la terre le *Gloria in excelsis Deo*. Mais le souper s'accomplit et se consomma à Jérusalem durant la Semaine Sainte, dans la dernière Cène que Jésus fit avec ses apôtres.

Avant d'imposer une loi ou un précepte à ses disciples, Notre-Seigneur Jésus-Christ avait la sage coutume de l'instituer auparavant, afin de préparer leurs cœurs à l'accepter en temps opportun. Lorsqu'il voulut, par exemple, préparer l'apôtre saint Pierre à prendre le gouvernement de l'Église naissante et en faire le chef du Collège apostolique, il changea son nom de Simon Barjona en celui de Pierre. Dans une autre circonstance, il interrogea également le même apôtre pour savoir ce que les hommes pensaient de lui. Il voulut aussi, à cette occasion, lui faire la promesse des clés du royaume céleste: *Et tibi dabo claves regni cœlorum*. Avant de monter au ciel, il obtint de saint Pierre un triple acte d'amour, comme pour lui faire expier publiquement son triple reniement, en lui demandant s'il l'aimait plus que tous les autres apôtres; et sur sa réponse il lui confia seulement alors le soin et la charge de paître ses agneaux et ses brebis : *Pasce agnos meos, pasce oves meas*. Admirable Législateur, il n'excepte personne des pronoms *meos* et *meas*.

Pour donner une idée anticipée de l'institution de divine Eucharistie, Jésus-Christ saisit l'heureuse casion d'expliquer aux habitants de Capharnaüm multiplication des cinq pains qu'il fit en leur préace, en leur disant de chercher un pain incorrupble qui doit durer éternellement : « Celui qui manra de ce pain, ajouta-t-il, ne mourra jamais. »

Il prévint aussi les juifs qu'il leur donnerait un ur son Corps en nourriture et son Sang en breuvage, ais tout en leur rappelant que le pain que leurs res avaient mangé dans le désert n'était que l'ombre la figure de celui qu'il leur réservait et que ce pain rait la vie des hommes. Cependant il ne leur expliqua s comment et de quelle manière il le ferait. C'est ourquoi ces paroles scandalisèrent plusieurs d'entre x : *Durus est hic sermo*, disaient-ils. Il n'avait s satisfait leur curiosité parce que ces paroles vaient s'entendre dans le sens naturel et non au uré comme dans le cas de Nicodème.

Lorsque le divin Sauveur eut assez préparé les ôtres par une foule de merveilles et de miracles à mprendre et saisir les choses spirituelles, il fit son uper, car l'heure de la rédemption était venue. ans cette dernière Cène, il prit du pain, le bénit, le mpit, et, après avoir rendu grâces, le donna à ses sciples en leur disant : « Prenez et mangez, ceci est on Corps : *Hoc est Corpus meum.* » Puis, prenant la upe, il rendit grâces et la donna à ses disciples en sant : « Buvez-en tous, ceci est mon Sang : *Hic est lix Sanguinis mei*, le Sang de la nouvelle alliance, nné pour vous. Faites ceci en mémoire de moi : *oc facite in meam commemorationem.* »

Ainsi fut institué l'auguste Sacrement de nos autels, dans une simplicité admirable. Cette parole toute-puissante, qui a fait le ciel et la terre, a transformé le pain et le vin dans le Corps et le Sang de Jésus-Christ. Ainsi la même parole, répétée par les ministres de l'Église, aura éternellement le même effet. C'est une merveille inénarrable pour nous, mais qui n'a rien d'étonnant dans le Fils de Dieu, accoutumé à faire tout par sa parole. « Tu es guérie », avait-il dit à la femme syro-phénicienne, et à l'instant elle fut guérie. Il a également, nous dit saint Jean, rendu la vie par l'effet de sa parole, et aussitôt la vie qui s'en allait est rappelée. Avec autant de facilité Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit, en prenant le pain : « Ceci est mon Corps », ce n'est plus du pain; en prenant le calice : Ceci est mon Sang », ce n'est plus du vin, parce que le Fils de Dieu a proféré sa parole créatrice, et, depuis, son Corps et son Sang ont pris la place du pain et du vin. Le Corps d'un côté, le Sang de l'autre. Sa parole a été l'épée, le couteau tranchant qui a fait cette séparation mystique. Si le Corps se trouve avec le Sang, c'est parce qu'ils sont inséparables depuis que Jésus est ressuscité; car, depuis ce temps-là, il ne meurt plus. Mais pour imprimer sur ce Jésus qui ne meurt plus le caractère de la mort qu'il a véritablement soufferte, la parole vient, qui met le Corps d'un côté, le Sang de l'autre, et chacun sous des espèces et des signes différents : le voilà donc revêtu du caractère de sa mort. Ce Jésus, autrefois notre Victime par l'effusion de son Sang, encore aujourd'hui notre Victime d'une manière nouvelle. Mais comment un corps humain peut-il être sous cette mince étendue? Qui en doute

la Parole le dit? Elle est toute-puissante, l'épée ınchante qui va aux dernières divisions, qui saura en, si elle le veut, soustraire ce Corps aux lois de tendue, pour le rendre présent à la manière des bstances. La même Parole sait ôter aux sens tout ce ı'elle veut, lorsqu'elle veut exercer la foi. Jésus-ırist, quand il l'a voulu, s'est rendu invisible aux ›mmes; il a passé au milieu d'eux sans qu'ils le ssent. Deux disciples à qui il parlait ne le recon-ırent qu'au moment où il le voulut; Madeleine le ·it pour un jardinier jusqu'à ce qu'il l'eût réveillée lui eût ouvert les yeux par sa parole. Mais je vois r l'autel tout ce que je voyais auparavant, du pain du vin. Non, tout est consumé. Un feu invisible t descendu du ciel, la parole de Jésus-Christ est ›scendue, a pénétré au dedans de ce pain et de ce vin, le n'a laissé de substance, sur la table mystique, que lle qu'elle a nommée : ce n'est plus que Chair et ıng, tout a cédé à cette Parole, rien n'est demeuré ıe ce qu'elle a énoncé : *Hoc est Corpus meum, hic est lix Sanguinis mei.*

L'hérétique Eunomius niait devant saint Basile la vinité du pain eucharistique, parce que son intelli-nce, disait-il, ne pouvait comprendre le mystère ou utôt le miracle quotidien de la transsubstantiation; minent docteur lui répondit : « Est-ce que votre telligence est en ce moment assez développée et sez vaste pour comprendre tous les secrets de Dieu pour les expliquer? Nous, catholiques, nous avouons ımblement notre faiblesse lorsqu'il s'agit des mys-res de la religion, mais la foi nous dit qu'un jour le ·igneur se révélera à nous dans les splendeurs de

l'éternité et qu'alors nous le verrons tel qu'il est : *facie ad faciem.* »

Les hérétiques, qui nient la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Chirst dans cet ineffable Sacrement, nient aussi tous les effets qu'il produit dans les âmes. Ils disent que ce pain n'est autre que le symbole du Corps virginal du Seigneur. D'après cette fausse interprétation des paroles sacramentelles : *Hoc est Corpus meum, hic est calix Sanguinis mei*, on pourrait croire que Jésus-Christ nous a trompés. Ce qui est inacceptable, car si Jésus-Christ avait voulu laisser un simple signe, il aurait dit : « Ceci est un signe. » S'il avait voulu que le Corps fût avec le pain, il aurait dit : « Mon Corps est ici ». Mais il ne dit pas : « Il est ici », mais bien : « Ceci est mon Corps, *hoc est Corpus meum.* » La parole du Christ a fait cette merveille, nous n'en croyons plus le jugement de nos sens, nous en croyons la parole qui a tout changé et transformé.

En nous laissant ce gage de son amour, Jésus n'a pas fait un testament ambigu ni défectueux. Il serait injurieux de le croire. C'est bien réellement son Corps et son Sang qu'il nous a donnés. Ses paroles sont nettes et simples et ne donnent lieu à aucune figure ni comparaison. En sage Législateur, il a fait ce qui était nécessaire pour répondre à l'avance aux objections des impies et pour enlever aux croyants tout sentiment de discorde à ce sujet. *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis dum loqueretur in via!* « Est-ce que nos cœurs n'étaient pas plus ardents tandis qu'il nous parlait et expliquait en chemin les Ecritures »? disaient les disciples d'Emmaüs : *Mane nobiscum, Domine*, oui, là où le Seigneur demeure et règne, là

il y a la paix, malgré l'épreuve, la souffrance et l'adversité. L'apôtre saint Pierre ne nous a-t-il pas dit que le Christ avait les paroles de la vie éternelle, et ne savons-nous pas par ailleurs que toute la doctrine de Jésus-Christ est basée sur la paix. *Pacem meam do vobis. Pax vobis.*

Ce fut en effet réellement bien là la grande Cène, *Cœna magna*, dont toutes les autres n'avaient été que la figure, puisque, à partir de cette date, la divinité se communique à notre pauvre humanité!

En effet, la Cène eucharistique est vraiment pour le chrétien le festin des noces. C'est Dieu qui traite en Dieu. *O sacrum convivium in quo Christus sumitur.*

Dans les fiançailles, non seulement les deux familles font la paix entre elles, mais les époux se font mutuellement part de leurs biens respectifs. De même le Verbe divin, en s'unissant à la nature humaine, a fait disparaître le germe de discorde qui existait entre le ciel et la terre : *Pax hominibus bonæ voluntatis.* Il a élevé l'humanité au-dessus des séraphins : de vile et misérable qu'elle était devenue par la faute originelle il l'a immortalisée et divinisée par son Incarnation : *Omne genu flectatur in nomine Jesu.*

Dans les festins, les invités se familiarisent ordinairement promptement avec l'hôte qui les reçoit. La vue des dépenses que le maître a faites pour les recevoir dignement et des richesses qu'il a exposées à leurs yeux amène ce résultat. Ne trouvons-nous pas dans la réception du Corps sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ toutes les grâces comme dans leur unique source. C'est pour cela qu'on a donné avec raison

le nom de *Cœna magna* à la Sainte Eucharistie, divin et grand banquet : *O sacrum convivium.*

Le roi Assuérus, voulant montrer les immenses richesses qu'il avait rapportées de ses nombreuses conquêtes, réunit dans un superbe banquet les grands de son royaume. Ils eurent sous les yeux tout ce qui pouvait flatter et satisfaire leurs sens. Ils virent tous les chefs-d'œuvre qui existaient à cette époque, tant dans la quantité, la qualité et la valeur des objets, des vases d'or, d'argent, de métaux précieux, que dans la décoration des vastes salles qui les abritaient et des riches étoffes qui les ornaient, ainsi que dans la diversité des luxueux vêtements des convives. Leurs oreilles furent pleinement satisfaites par les chants et la musique qu'on y exécuta. Leur odorat fut grandement contenté par les parfums exquis qui s'échappaient sur leur passage, leur goût fut également rassasié par les liqueurs et les mets succulents qui leur furent donnés.

Dans la Sainte Communion, l'âme pieuse savoure agréablement ce Pain eucharistique et trouve dans cette nourriture angélique une satisfaction mille fois plus délicieuse que les Hébreux n'en goûtèrent dans la manducation de la manne au désert, ce qui a fait dire aux docteurs des premiers siècles que ce sacrement s'élève au-dessus de tous les autres, comme le soleil des autres astres, le ciel de la terre.

L'histoire ancienne célèbre les actions glorieuses et la prodigalité de quelques rois qui invitèrent leurs sujets à des festins qui durèrent plusieurs semaines, et qui, pendant tout ce temps, furent somptueusement servis. Nous pouvons et nous devons, nous, chré-

ıs, célébrer et exalter plus excellemment les lar-
ıses que notre divin Sauveur nous a laissées dans
Sainte Eucharistie, mémorial de son amour pour
hommes, puisque, depuis dix-huit siècles, les chré-
ns sont conviés et rassasiés chaque jour à ce banquet
ré qui doit durer jusqu'à la consommation des
cles, et dont les effets et les résultats pour ceux
i y participent dignement se renouvellent toujours
ssi merveilleusement. *O sacrum convivium!*

Il est raconté dans la vie de Constantin le Grand,
e cet illustre conquérant fut atteint d'une lèpre
ıs maligne que celle de Naaman le Syrien; d'habiles
decins lui conseillèrent de prendre plusieurs bains
sang humain, pris sur des enfants à peine âgés de
ɔt ans. Le pieux empereur ne tint aucun compte de
te consultation sanguinaire et barbare. Qui peut
ttre en doute que le Sang de Notre-Seigneur Jésus-
rist n'ait des résultats plus heureux que ceux que
sang de ces jeunes et innocentes victimes devait
ɔduire sur le corps de Constantin? Saint Jean Chry-
ıtome nous dit que la Sainte Eucharistie nous guérit
ıs heureusement et plus radicalement d'une lèpre
ıs honteuse et plus terrible que celle de Naaman
de Constantin. Lorsque nous recourons à ce divin
nède avec ferveur et constance, l'Eucharistie devient
ıtidote du péché.

Le Père de famille, nous dit le Saint Evangile, envoya
serviteurs, lorsque tout fut prêt, pour appeler les
ités au festin : *Omnia parata sunt.* Chacun s'excusa
a manière, mais heureusement d'autres prirent part
banquet dont ils ne comprirent que trop tard
nportance et le résultat. De même, Notre-Seigneur

appelle aussi tous les chrétiens à participer à ces agapes et à se nourrir de ce Pain sacré, qui doit les aider à atteindre le but de leur pèlerinage; mais telle est la perversité des hommes, qu'ils refusent de se rendre à ce bienveillant appel. Que diraient-ils si le Christ les conviait à partager ses travaux et ses souffrances?

Ils refusent, parce qu'ils sont charnels et qu'ils ne comprennent pas les heureux résultats qui en découlent, ne voulant pas se donner la peine de spiritualiser leurs pensées et leurs actions.

Le Souverain Pontife, le pape Léon XIII, dans cette grande et auguste assemblée, a voulu, lui aussi, faire comme une grande Cène, où il a invité les princes de l'Église, les évêques, les prêtres et les fidèles, afin de rendre hommage à la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie, à l'endroit même où le divin Sauveur institua cet ineffable Sacrement, et pour nous faire apprécier de plus en plus les motifs qui ont engagé le Verbe fait chair à se fixer invisiblement au milieu de nous. Mais ici, au pied du Calvaire surtout, le banquet n'a rien de ce que le monde, dont parle souvent le Sauveur, recherche, car tout nous rappelle sa Passion : *Recolitur memoria passionis ejus*. En retour, cependant, l'âme en sort pleine de grâces et plus ardente pour travailler à son salut : *mens impletur gratia*, avec le gage même de sa prédestination : *Et futuræ gloriæ nobis pignus datur*.

Le prophète Isaïe avait entrevu ce divin banquet de Sion :

Le Seigneur, disait-il, préparera sur la sainte montagne un festin divin où seront servis, pour toutes les nations,

les mets et les vins les plus délicieux, l'Orient et l'Occident unis dans un même cœur et un même amour. *Unum sint.*

Philippe, roi de Macédoine, se glorifiait d'avoir Aristote pour précepteur de son fils, le croyant, avec un tel maître, à l'abri de toute erreur. Les chrétiens sont plus heureux qu'Alexandre, parce que, en suivant les enseignements du divin Précepteur de leurs âmes, ils sont sûrs de ne pas s'égarer, car il est la Voie, la Vérité et la Vie : *Via, Veritas et Vita.*

Nous avons en notre pouvoir ce qui manquait à l'antiquité et ce qui faisait le souci des anciens. Le vieux Tobie cherchait depuis longtemps un conducteur pour son fils unique, qu'il voulait envoyer à Ninive traiter des affaires de famille. Nous, chrétiens, pour travailler et traiter la grande affaire de notre salut, nous avons à notre service plus que le guide du jeune Tobie. Notre Raphaël à nous, c'est Jésus-Christ lui-même, les sacrements qu'il a établis, ses exemples et sa divine doctrine. Nous avons surtout, *o res mirabilis!* ô chose inexprimable! nous avons la Sainte Communion, ce Pain des anges, devenu la nourriture des hommes, ce banquet sacré où le Seigneur a convié d'abord les apôtres, sa très sainte Mère et les premiers martyrs de la foi naissante. Ensuite les Justin, les Clément, les Athanase, les Basile, les Grégoire, les Jean Chrysostome, les Cyrille de Jérusalem et d'Alexandrie, les Éphrem, les Antoine et les Paul, tous enfants et prémices de l'Église d'Orient.

Depuis, grâce à une première légion d'apôtres sortie de l'Orient, qui a envahi la Gaule et le monde ancien, tous les peuples ont entendu la voix du divin Maître, et la foi catholique a rejailli de la France et des nations

voisines, grâce encore à une nouvelle armée de missionnaires, jusqu'aux confins de la terre. Enflammés par l'amour divin, ceints de l'épée à deux tranchants de la doctrine du Christ Jésus, les chrétiens ont pu soutenir, tant en Orient qu'en Occident, la lutte contre leurs ennemis, avec l'espoir de les vaincre ou plutôt de les ramener dans le sentier de la vertu et en faire de nouveaux vases d'élection.

Tels sont, Illustrissime et Révérendissime Cardinal, mes bien-aimés collègues dans l'épiscopat et mes très chers Frères, tels sont les sentiments que professe l'Église grecque envers la Sainte Eucharistie, appelée si justement la véritable Cène : *Cœna magna,* le grand et magnifique banquet où le Seigneur se communique aux fidèles bien disposés, avec la plénitude de ses grâces. Telles sont aussi les quelques pensées que mon cœur d'évêque voulait vous exprimer, regrettant de voir la Table du divin Sauveur encore avec bien des vides et de n'avoir pas en sa puissance le *Compelle intrare* pour persuader à nos frères séparés et à bien des indifférents de donner satisfaction à Jésus et à son Vicaire.

O illustres et saints docteurs de l'Orient! qu'est devenue cette belle et fertile Église que vous avez fécondée de vos travaux, arrosée de vos sueurs et de votre sang? Pourquoi tant de chrétiens, qui ont été comme nous rachetés du Sang du Sauveur et dont vous avez évangélisé les ancêtres, vivent-ils loin du bercail de Pierre? Pourquoi ces monastères et ces communautés, autrefois si florissants, ont-ils été frappés de stérilité et ne connaissent plus la voix du Pasteur suprême! Hélas! Satan, jaloux du bonheur que nos

pères goûtaient jadis dans l'exercice de la charité, a jeté la zizanie et la discorde dans le champ du Père de famille. La robe du Sauveur a été déchirée. Priez et intercédez pour nous et pour eux, ô saints docteurs de l'Eglise orientale, afin que l'union des cœurs se rétablisse bientôt et que la catholicité soit complète. O mon Dieu! réunissez tous vos enfants sous la même houlette, pour qu'il n'y ait plus désormais, selon le désir du Maître, qu'un seul troupeau et qu'un seul Pasteur : *Unum ovile et unus Pastor*. C'est alors que nous participerons tous, n'ayant plus qu'un cœur et qu'une âme, à la Cène que votre amour nous a préparée. *Amen.*

# DISCOURS DE CLOTURE

PRONONCÉ PAR S. ÉM. LE CARDINAL LANGÉNIEUX

Archevêque de Reims, Légat du Saint-Siège.

EXCELLENCES,
MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

Depuis huit jours, nous avons vu dans cette assemblée des hommes distingués, de savants religieux, d'illustres prélats, consacrer avec un zèle admirable leur talent, leur érudition et leur éloquence à célébrer les gloires du Très Saint Sacrement. Nous avons vu, au pied des autels, la foi et l'amour s'affirmer, avec une ferveur digne des temps primitifs, dans l'éclat de nos cérémonies, dans la pénitence, dans la prière et dans une sainte émulation de piété qui s'est soutenue même durant les longues heures de la nuit.

Et voilà que les fêtes de la Pentecôte nous retrouvent encore réunis dans le même lieu, *quum complerentur dies Pentecostes erant omnes pariter in eodem loco* (1), prêts à recevoir les divines impulsions de l'Esprit-Saint pour nous ranimer tous dans le service de Dieu.

## I

Jadis, quand le Collège apostolique sortit tout transfiguré du Cénacle, ce fut comme une prise de posses-

(1) *Act.* II, 1.

sion du monde par le christianisme : l'Évangile partit de là et se répandit jusqu'aux extrémités de la terre.

Mais, vénérables Frères, est-ce que nous n'avons pas eu, nous aussi, notre Pentecôte? Est-ce que nos esprits ne sont pas éclairés et nos âmes réconfortées à la fin de cette retraite eucharisque, pendant laquelle Jésus-Christ, notre Maître, était au milieu de nous, en vertu de sa promesse d'abord, « là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux » (1), mais surtout par sa présence sacramentelle : en vérité, réellement, substantiellement, *stetit Jesus in medio* (2).

Pourquoi alors les grâces que nous avons reçues ne ranimeraient-elles pas dans nos âmes, comme dans le cœur des apôtres, les ardeurs de l'amour divin qui nourrissent le zèle sacerdotal et fécondent les labeurs de l'apostolat? Pourquoi cette imposante manifestation de vie religieuse, cet événement qui a excité l'attention des peuples d'Occident, dont les Églises orientales se sont trouvées honorées et consolées, et qui laissera ici, même chez ceux qui ne partagent pas nos croyances, une impression si profonde, pourquoi ne réveilleraient-elles pas, selon l'espérance de notre bien-aimé Père Léon XIII, les traditions catholiques de ce pays, pour lui rendre bientôt la place que ses antiques gloires lui assignent dans l'Église de Dieu?

Comme aujourd'hui, il y avait affluence d'étrangers à Jérusalem. Toutes les provinces de l'Asie y étaient représentées : *Parthæ et Medi et Elamitæ et qui habi-*

---

(1) *Matth.* XVIII, 20.
(2) *Luc.* XXIV, 36.

*tant Mesopotamiam, Judæam et Cappadociam, Pontum et Asiam, Phrygiam et Pamphyliam Egyptum..... Crètes et Arabes* (1), toutes ces nations; Messeigneurs, qui devaient plus tard constituer vos Églises; puis quelques Romains, *advenæ Romani*. N'êtes-vous pas ceux-là, mes Frères pèlerins d'Occident, qui arrivez tous de Rome, du Vatican, où le Pape vous a si paternellement bénis!

Les apôtres paraissent devant la multitude, et Pierre, que Jésus-Christ avait établi pasteur des brebis et pasteur des agneaux, chef des évêques aussi bien que des fidèles; Pierre, à qui Jésus-Christ avait confié, avec la mission générale de l'apostolat, la charge particulière de soutenir la foi de ses frères; Pierre qui venait de rétablir la hiérarchie au sein du Collège apostolique entamé par la défection de Judas; Pierre, assisté des onze, *stans autem Petrus cum undecim, levavit vocem suam* (2), Pierre, le premier, éleva sa voix dans l'Église pour parler au monde. Et la parole du Pape convertit trois milliers d'hommes (3); et le texte sacré ajoute qu'ils persévérèrent « dans la doctrine des apôtres, dans la participation fraternelle à l'Eucharistie et dans la prière : *Erant perseverantes in doctrina apostolorum et communicatione fractionis panis et orationibus* (4).

II

N'est-ce point encore, Vénérables Frères, admirablement formulée par l'Esprit-Saint, la conclusion

(1) *Act.* II, 9.
(2) *Act.* II, 14.
(3) *Ibid.*, 41.
(4) *Ibid.*, 42.

ute naturelle de nos réunions? *Appositæ sunt, in e illa animæ circiter tria millia* (1) : ils sont là, s membres du Congrès eucharistique, pèlerins, rangers, habitants de ce pays, à peu près trois ille à qui la vérité s'est montrée et qui se sentent ésormais pénétrés d'un grand amour pour l'Orient ırétien.

Qu'ils persévèrent *in doctrina apostolorum!* c'est-dire qu'ils entendent et qu'ils fassent entendre autour eux, dans les traditions des Eglises orientales, dans s écrits de leurs Docteurs, dans les décrets de leurs ·ands Conciles et jusque dans l'admirable symbo-ɜme de leurs rites, la doctrine des apôtres, l'ensei-ıement de l'Eglise du Christ! et il sera bientôt mani-ste pour tous que l'Occident alimente sa foi aux êmes sources et se rencontre avec l'Orient dans la ıême croyance.

Qu'ils persévèrent, *in communicatione fractionis ınis*, dans la communion! Non seulement parce que Eucharistie est un principe vital pour les âmes comme our les peuples — l'histoire religieuse de l'Orient en ɜt un remarquable exemple : il a conservé l'Eucha-stie et il a duré dans son intégrité constitutionnelle, *ic est panis de cœlo descendens ut si quis ex ipso manucaverit non moriatur* (2), — mais surtout parce que : sacrement du Corps et du Sang de Jésus-Christ étant ar excellence le don de l'amour divin, il est demeuré, is-à-vis à Dieu, la source de toutes grâces; parmi les hrétiens, le symbole de la fraternité : *symbolum uni-*

(1) *Ibid.*, II.
(2) *Joan.* VI, 50.

*tatis et charitatis* (1); et, dans l'Eglise, le lien même de l'Unité, *sacramentum unitatis ecclesiasticæ* (2).

Mais, chose étrange, tandis que les peuples de l'Occident, après en avoir repoussé le principe en niant la paternité divine, *unum Patrem habemus Deum* (3), s'épuisent maintenant à poursuivre une fraternité toujours chimérique puisqu'elle manque de base; par une raison inverse, les peuples orientaux, qui ont gardé un sentiment si profond des pratiques religieuses et un attachement si admirable à leur Église, ne sont point arrivés davantage à réaliser cette fraternelle harmonie des âmes et des cœurs, parce que, tout en possédant le gage parfait dans l'Eucharistie, ils n'ont pas su exprimer de ce fruit de la vigne mystique tous les sucs précieux qu'il contient; et, dans leur main, les énergies de la divine charité, qui d'elle-même tend à l'union, se sont trouvées paralysées.

Ah! Vénérables Frères, que ne nous est-il donné en ce moment d'ouvrir les portes de cette enceinte pour faire entendre notre voix aux multitudes chrétiennes dispersées sous le ciel d'Orient, qui, baptisées dans la même foi du Christ, ont oublié ce vœu de son cœur: *Dans mon Église, un seul bercail, un seul Pasteur!* Nous leur dirions avec l'Apôtre :

*Obsecro vos, fratres, per nomen Domini nostri Jesu Christi,* nous vous en conjurons, frères bien-aimés, soyez unanimes dans votre foi et qu'il n'y ait point de divisions parmi vous; mais demeurez unis dans un même esprit et

(1) *Conc. Trid. Can, Decret.* Sess. XIII.
(2) *S. Thom* III LXXIII, 2.
(3) *Joan.* VIII, 41.

ıns un même sentiment : *Ut idipsum dicatis omnes..... sitis perfecti in eodem sensu et in eadem sententia!* ourquoi vous réclamer, comme vous le faites, de Paul, Apollo ou de Céphas? *Divisus est Christus?* (1) Est-ce ıe le Christ peut-être ainsi divisé? Est-ce que le calice e bénédiction où vous trempez vos lèvres avec nous 'est pas son propre Sang, et le pain que nous partageons ɔn propre Corps : *Calix benedictionis cui benedicimus onne communicatio Sanguinis Christi est, et Panis quem ·angimus, nonne participatio Corporis Domini est?* Et lors, puisque nous sommes nourris du même pain par le ère commun qui est au ciel, n'est-il pas évident que nous e faisons qu'un seul et même corps dans le Christ ésus: *Quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, mnes qui de uno pane participamus?* (2)

Qu'importe si les races diffèrent et si les langues varient! ,e corps maintient son unité dans la diversité de ses ıembres. *Omnia membra corporis, quum sint multa, num tamen corpus sunt.* Ainsi en est-il de l'Église qui st le Corps du Christ. *Ita et Christus!* Car le Créateur a ispposé le corps de l'homme de telle façon que les membres, eliés entre eux dans une parfaite harmonie, se prêtent n mutuel appui : *Deus temperavit corpus ut non sit chisma in corpore, sed idipsum pro invicem sollicita int membra* (3). Or, nous sommes, vous êtes les membres ıu Christ : *Vos autem estis corpus Christi!* (4)

Enfin, Vénérables Frères, tous, d'un même cœur, ɔersévérons *in orationibus,* dans la prière! et demanlons à Dieu, pour confondre le scepticisme de ce ıècle, pour opposer une digue plus puissante aux lots montants de l'athéisme, pour combattre plus

(1) *I Cor.* I, 10-12.
(2) *Ibid.*, X, 16-17.
(3) *Ibid.*, XII, 12-28.
(4) I *Cor.* XIII, 27.

efficacement les doctrines rationalistes qui menacent, en énervant la foi au sein des populations, de relâcher dans ce pays le lien des nationalités; demandons à Dieu d'accorder à son Église, dans les temps modernes, cette force de l'unité que le Sang du Rédempteur implore toujours pour elle; car il est mort pour nous racheter du péché, sans doute, pour nous rendre nos droits à l'éternelle béatitude, mais aussi afin de grouper dans l'unité tous les fils de Dieu: *Sed ut filios Dei congregaret in unum;* et l'apôtre saint Jean fait remarquer que le grand-prêtre n'a pas dit cela de lui-même, mais qu'il a prophétisé : *Hoc autem a semetipso non dixit, sed prophetavit* (1).

Les chrétientés orientales elles-mêmes ont conservé la pieuse coutume de prier pour que l'Église soit une, et nous trouvons dans leurs liturgies des formules comme celle-ci :

Ὑπὲρ τῆς εἰρήνης τοῦ σύμπαντος κόσμου, εὐσταθείας τῶν ἁγίων τοῦ θεοῦ Ἐκκλησιῶν, καὶ τῆς τῶν πάντων ἑνώσεως, τοῦ Κυρίου δεηθῶμεν. Prions le Seigneur pour la paix de l'univers, pour la stabilité et pour l'union des saintes Églises de Dieu.

Catholiques d'Occident, nous surtout qui avons eu la grâce insigne d'être associés à toutes les grandes choses que la Providence a opérées et préparées pour la gloire de son nom, à Jérusalem, en ces saints jours, nous prierons avec une intelligence plus ouverte, avec ferveur, avec amour, pour nos frères d'Orient, nos aînés dans la foi, nos émules dans la piété. Et notre prière sera entendue parce qu'elle ne sera sur nos lèvres que l'écho de la prière de Jésus,

(1) *Joan.* x, 51-52.

la prière de son cœur, celle qu'il répétait à l'heure suprême avant de quitter le Cénacle pour descendre avec ses apôtres au Jardin de l'agonie :

*Pater sancte, serva eos quos dedisti mihi!* O Père saint, veillez sur ceux que vous m'avez confiés, ceux-ci et tous les autres qui croiront en moi! *Ut sint unum sicut et nos!* qu'ils demeurent unis comme vous et moi nous sommes unis! *Ut et ipsi in nobis unum sint!* qu'ils soient un en nous! *Ut sint consummati in unum!* qu'ils soient consommés dans l'unité! Et cela, non pas dans les siècles futurs du royaume des cieux, mais sur la terre, afin que mon Église ait ce caractère d'unité parfaite, et que le monde puisse voir et reconnaître à ce signe que vous m'avez envoyé, *ut cognoscat mundus, ut credat mundus, quia tu me misisti* (1).

## III

Quelle ampleur, mes Frères, dans cette conception de l'Église du Christ! *Euntes, docete omnes gentes* (2) : tous les peuples, toutes les races! Prêchez ma doctrine, donnez mon baptême : *Unus Deus, una fides, unum baptisma!* (3) Puis, pour tous, un seul bercail, au sein duquel la distinction des groupes religieux et l'autonomie des nationalités restent intactes, sans que l'unité soit amoindrie, parce que si l'Esprit-Saint a institué plusieurs évêques pour régir l'Église de Dieu, il a établi au sommet de la hiérarchie un Pasteur unique qui est le fondement de l'édifice : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo ecclesiam meam* (4); un Pas-

(1) *Joan.* XVII, 11-23.
(2) *Matth.* XVIII, 19.
(3) *Rphes.* IV.
(4) *Matth.* XVI, 18.

teur unique de qui émane toute juridiction : *Tibi dabo claves regni cœlorum* (1), et qui, en vertu des promesses spéciales du divin Maître, doit être le Père et le chef de ses frères : *Confirma fratres tuos* (2). Donc, *unum ovile, unus pastor!* (3) un seul troupeau et un seul pasteur!

Non, pas plus que le Christ, l'Église ne peut être divisée! A l'inverse de la Synagogue, qui était essentiellement nationale, elle ne peut être circonscrite aux limites d'une province ou d'une nation, et puisque ces deux mots ont personnifié jadis l'Orient et l'Occident, elle n'est pas *grecque* et elle n'est pas *latine* : elle est *catholique!* universelle comme la paternité divine et comme la rédemption du Christ! Mais elle se plie admirablement aux tempéraments divers des peuples qu'elle appelle dans son sein. Elle se fait, avec l'Apôtre, toute à tous pour les sauver tous : *Omnibus omnia factus sum ut omnes facerem salvos* (4).

Dès le premier jour, abrogeant pour ainsi dire le principe de la division des peuples consommée au pied de la tour de Babel, et renversant les barrières légales du judaïsme, elle parle, en signe d'unité, la langue de tous les peuples et proclame qu'il n'y a plus à ses yeux ni juifs ni gentils, mais seulement des frères en Jésus-Christ.

Gardienne inflexible du dépôt sacré qui lui est confié : la foi et les sacrements, elle distingue ce qui est le fond substantiel de la doctrine et l'essence

(1) *Matth.* XVI, 19.
(2) *Luc* XXII, 32.
(3) *Joan.* X, 16.
(4) *I Cor.* IX, 22.

même du culte de ce qui n'en est que l'expression symbolique ou la formule pratique, dans les cérémonies, les usages et les traditions consacrés par le temps; et, pour ne point citer ici les vingt-deux Papes qui, depuis le IXe siècle, ont affirmé officiellement la volonté constante du Saint-Siège sur ce point, elle juge avec Pie IX que, *loin d'affaiblir l'unité de la foi, la variété des rites permis tourne à la splendeur et à la majesté de l'Église.*

Bien plus, Vénérables Frères, dans le concept catholique de l'Église, ce n'est point assez de dire que cette harmonieuse multiplicité des rites est acceptée, qu'elle est tolérée, *elle est nécessaire,* parce qu'elle répond, dans les différents pays, à des besoins impérieux, qu'elle sauvegarde des droits acquis et qu'elle respecte les libertés nationales qui peuvent parfaitement se concilier avec l'intégrité de la doctrine et le plein exercice de la discipline ecclésiastique.

Jésus-Christ, en effet, n'a pas soumis les destinées de son Église aux vicissitudes de la vie temporelle des peuples, mais il n'a pas non plus absorbé dans son Église l'autonomie des divers peuples qui la composent. De même que chacun des membres de l'homme, pour revenir avec saint Paul sur cette comparaison, a un organisme particulier en rapport avec les fonctions qui lui sont propres, ainsi chaque nation a sa constitution, son évolution sociale et politique, mais elle a aussi sa place, comme partie d'un tout, dans la collectivité des nations qui constituent le *Corps social* dont l'Église est l'âme sur la terre; et c'est par l'Église que les nationalités entrent en parti-

cipation des biens surnaturels dont elles ont besoin, comme les individus, pour être régénérées dans le Christ et pour répondre, dans l'ordre social, aux desseins de la Providence.

Fasse donc le ciel, Vénérables Frères, que ces solennités eucharistiques, ces assemblées pacifiques où l'Orient et l'Occident se sont rencontrés dans un mutuel amour pour mettre en commun leurs traditions et confondre leurs vœux, fasse le ciel qu'en attirant l'attention du monde sur la doctrine des apôtres, en ranimant la dévotion au Très Saint Sacrement et en excitant les peuples à la prière, elles deviennent pour ce pays une source de bénédictions!

Puisses-tu retrouver, ô terre d'Orient, ton antique splendeur, ta merveilleuse fécondité : *Det tibi Deus de rore cœli et de pinguedine terræ abundantiam frumenti et vini!* (1) Mais surtout, *suscipe benedictionem quam attuli tibi et quam donavit mihi Deus tribuens omnia* (2), reçoit la bénédiction que je t'apporte et que m'a confiée pour toi, au nom du Dieu qui dispense tous les biens, son Pontife, le représentant de sa paternité, l'*Immortel Léon XIII!*

---

(1) *Gen.* XXVII, 28.
(2) *Gen.* XXXIII, 10.

# DEUXIÈME PARTIE

## DISCOURS ET RAPPORTS

**Prononcés et lus aux réunions sacerdotales.**

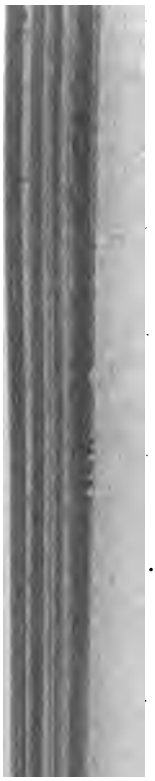

# UNE SOMME EUCHARISTIQUE DE L'ORIENT

PAR LE R. P. LEFEBVRE

Dominicain, à Lille (Nord)

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Je ne suis qu'un modeste pèlerin sans autres titres à votre bienveillance que la mission qui m'a été confiée et les espérances que font naître aux yeux de tous ces solennelles assises dans la Ville Sainte. Cette mission et ces espérances, je les exprimerai brièvement en vous disant ce que je suis venu apporter, ce que je suis venu chercher au Congrès eucharistique de Jérusalem.

## I

Je viens apporter tout d'abord l'adhésion formelle, publique et unanime du Comité eucharistique de Lille qui m'a constitué son délégué officiel auprès de vous.

C'est à Lille, est-il besoin de vous le rappeler, qu'a eu lieu le premier Congrès eucharistique, et il semble qu'en apportant le Saint Sacrement dans cette cité éminemment catholique, ce Congrès y ait fait couler des flots de lait et de miel semblables à ceux que rencontra jadis l'Arche d'Alliance, je veux dire le lait et le miel de la piété eucharistique : l'adoration perpétuelle de jour et de nuit faite conjointement par les dames

du monde et les religieuses dans plusieurs communautés, particulièrement chez les Dames Auxiliatrices et les Sœurs de la Réparation; l'adoration nocturne hebdomadaire des hommes, non seulement des riches qui disposent de la fortune et des loisirs, mais encore, mais surtout d'une foule d'ouvriers qui, après avoir rudement besogné toute la semaine, se font un devoir et une joie d'aller passer la nuit du samedi au dimanche, tantôt dans un sanctuaire et tantôt dans un autre, aux pieds du Très Saint Sacrement; sous des formes multiples, les œuvres de préparation à la Première Communion et de fidélité ultérieure à l'Eucharistie; enfin ces processions annuelles du Très Saint Sacrement, qui, depuis quelques années, réunissent aux portes de Lille, à Laventie, à Halluin, à Wimereux, jusqu'à quarante et cinquante mille pèlerins et qui rappellent l'entrée triomphale de Josué dans la Terre Promise. Aussi Lille a-t-elle été appelée la terre promise de l'Eucharistie. Voilà pourquoi son Comité m'a dit :

— Allez à Jérusalem, et dites, dites bien haut à tous les membres des solennités eucharistiques que nous sommes pleinement d'esprit et de cœur avec eux, et que nous prierons pour que le Congrès de Jérusalem soit le plus magnifique et le plus fécond de tous les Congrès eucharistiques.

Je viens, en second lieu, comme fils de cette province de France qui se glorifie d'avoir eu jadis à sa tête Hugues de Saint-Cher et qui, depuis cinquante ans, fait à l'Orient une si large part dans ses affections et dans sa vie.

Qui ne connaît le rôle joué par Hugues de Saint-

Cher dans l'institution de la fête du Saint Sacrement? Alors qu'il était provincial de Paris, il fut choisi pour examiner les révélations de la bienheureuse Julienne de Liége et il s'en constitua l'approbateur éloquent, tenace, intrépide. Devenu cardinal et légat du Pape, il établit définitivement, en vertu de sa haute autorité, la fête du *Corpus Christi* dans la ville de Liége et dans toutes les villes de sa vaste légation. Urbain IV devait bientôt étendre la fête du Saint Sacrement à l'Église universelle; mais il nous est bien permis d'en saluer, dans Hugues de Saint-Cher, l'un des plus vaillants pionniers et des premiers promoteurs.

Vous parlerai-je des relations étroites qui existent entre notre province et l'Orient? A peine le P. Lacordaire avait-il restauré en France l'Ordre des Frères Prêcheurs que le Saint-Siège lui confiait la mission de Mossoul. Le P. Besson, cet émule de Fra Angelico, dont vous avez peut-être admiré les peintures à Saint-Sixte de Rome, brise ses pinceaux et vient mourir sur les bords de l'antique Ninive. Depuis lors, que de Dominicains français l'y ont rejoint dans la tombe! mais, qu'importe? D'autres sont là qui n'attendent que le signal de l'obéissance pour venir se dévouer au service de l'Église et de nos frères de Mésopotamie. Dieu bénira les ouvriers de l'avenir comme il a béni les ouvriers du passé. Mossoul, Mar Yacoub, Van, Serth, Djezri, les écoles, les Séminaires, les missions, les nombreux retours à la foi et à l'unité catholique témoignent assez haut des bénédictions divines. Demandez-le plutôt à S. G. Mgr Rhamani, archevêque d'Edesse, cet illustre enfant de Mossoul. Elle vous dira avec son cœur, comme elle nous le disait naguère

sous le toit de Saint-Étienne, les sentiments de ses compatriotes vis-à-vis de leurs missionnaires de France; ils se résument dans trois mots : estime, amour et reconnaissance.

Enfin, je viens au nom de l'autorité suprême de l'Ordre de Saint-Dominique, du R^me^ P. André Fruhwirth, Maître Général qui se proposait de venir lui-même au Congrès eucharistique de Jérusalem et qui regrette vivement d'en avoir été empêché par la béatification de nos martyrs de Chine, béatification qui a eu lieu dimanche dernier, 14 mai. Il eût été heureux de vous rappeler lui-même les antiques traditions eucharistiques de notre Ordre; de vous parler du docteur et du chantre du Saint Sacrement, saint Thomas d'Aquin, celui-là même qui mérita d'entendre des lèvres de Notre-Seigneur ces consolantes et glorieuses paroles : « *Bene scripsisti de me Thoma:* O Thomas, tu as bien écrit de moi »; de vous montrer les processions du Saint Sacrement se faisant dans nos couvents dès le commencement du XV^e^ siècle, peut-être même auparavant, puisque, d'après la constitution d'Eugène IV, en 1441, les Dominicains de Saint-Michel de Brünn, en Moravie, jouissaient de ce privilège de temps immémorial : *A tanto tempore quod ejus contrarii memoria non existit.* Il eût été heureux de vous montrer l'adoration perpétuelle établie dès la même époque au couvent de Sainte-Catherine della Vera, en Portugal, se propageant plus tard par le P. Stella et le P. Antoine du Saint-Sacrement dans diverses maisons de notre Ordre et s'y maintenant jusqu'à nos jours, malgré les siècles et les persécutions. Il eût été heureux surtout de vous entretenir des confréries du

Saint-Sacrement, de leur antiquité, des indulgences attachées par les Souverains Pontifes à l'archiconfrérie de la Minerve, centre naturel et nécessaire de toutes les confréries.

Si jamais les circonstances vous conduisent à Friesach, en Autriche, n'oubliez pas de visiter l'église de notre couvent. Elle possède un magnifique autel de marbre en l'honneur du Saint Sacrement, orné de quatre bas-reliefs qui sont comme le résumé succinct et l'expression vivante des plus belles pages de notre histoire eucharistique.

Le premier rappelle l'institution de la fête du *Corpus Christi*. Au premier plan, saint Thomas d'Aquin, à genoux aux pieds d'Urbain IV, auquel il présente son office du Très Saint Sacrement avec ces mots : *Lauda Sion;* dans le fond, la bienheureuse Julienne de Liége et Hugues de Saint-Cher.

Dans le second bas-relief, sainte Catherine de Sienne donne son cœur à Notre-Seigneur. Entre eux s'établit l'admirable dialogue suivant :

Sainte Catherine. — *Cor mundum crea in me Deus et spiritum rectum innova in visceribus meis.*

Notre-Seigneur. — *Tu mutaberis in me.*

Sainte Catherine. — *Domine, non sum digna ut intres in me.*

Notre-Seigneur. — *Sum dignus ut intres in me.*

Impossible de peindre plus délicieusement les effets de la Sainte Communion dans les âmes.

Après les effets, le désir enflammé de la communion. C'est l'objet du troisième bas-relief, consacré à sainte Agnès de Monte-Pulciano, qui soupire après le Pain vivant. Un ange descend du ciel lui apporter la Sainte

Eucharistie qu'elle reçoit en disant : *Tu nos pasce nos tuere, tu nos bona fac videre.* Sentiment touchant auquel l'Église fait allusion quand elle chante dans l'office de la Sainte : *Cibumque panis cœlici manna nuntiat angeli.*

Restait la foi dans la Sainte Eucharistie poussée jusqu'au martyre. L'histoire des martyrs de Gorcum se trouvait naturellement indiquée. Aussi, dans le quatrième bas-relief, saint Jean de Gorcum, l'humble frère de saint Thomas d'Aquin, donne-t-il la Sainte Communion aux confesseurs du dogme eucharistique enfermés avec lui dans sa prison avec ces paroles en exergue : *Tu nos cohæredes et sodales, fac sanctorum civium.*

Quelle pieuse et admirable synthèse, fruit naturel d'un double amour, l'amour de l'Eucharistie et l'amour des gloires dominicaines! J'ignore le nom de l'artiste qui a trouvé et travaillé le marbre; quant au cœur qui a inspiré et dirigé sa main, vous l'avez nommé tout bas : c'est celui-là même que la Providence devait bientôt appeler à l'honneur de succéder à saint Dominique..... Les membres du Congrès eucharistique apprendront peut-être avec bonheur qu'il a conçu le dessein de rechercher, collationner et publier tous les documents relatifs aux confréries du Saint-Sacrement, depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Je ne veux pas m'étendre sur la vénération profonde et le sentiment d'espérance avec lesquels il parle de l'Orient, cette terre qui donna tant et de si illustres fils à la famille dominicaine. Jadis, en Orient, l'Ordre comptait de nombreuses et florissantes provinces, en particulier la province d'Arménie et la

rovince de Terre Sainte : celle-ci, toute resplen-
ssante sous la couronne de ses quatorze couvents,
nt trois successifs à Jérusalem; celle-là doublement
re de sa fécondité et de la conservation de sa
urgie nationale.

A une époque, la province d'Arménie ne compta
s moins de six cents religieux, parmi lesquels
eux cents docteurs. Chose digne de remarque et qui
ouve jusqu'à quel point l'Église de Rome a tou-
urs respecté les liturgies orientales! La province
l'Arménie, au point de vue liturgique, faisait excep-
ion dans notre Ordre. Au lieu de suivre le rite qui
ous est propre, elle usait du rite arménien, dans
equel avaient été baptisés et avaient grandi presque
us ses enfants. Aujourd'hui, les provinces d'Arménie
t de Terre Sainte n'existent plus que de nom, mais
lles ressusciteront un jour. Déjà nos Pères de Mossoul
nt conquis des fils de l'Arménie à l'Ordre de Saint-
Dominique. Quant à la province de Terre Sainte, ne
ressuscite-t-elle pas dès maintenant avec le nouveau
ouvent dominicain de Jérusalem? Et il semble
u'elle ressuscite dans la gloire de la science et
'amour de l'Eucharistie : dans la gloire de la science
vec l'exégèse, dans l'amour de l'Eucharistie avec la
asilique de Saint-Etienne.

## II

Bien des fois, depuis le commencement du pèleri-
age, vous avez chanté avec Marie : « *Esurientes
mplevit bonis.* Le Seigneur rassasie de ses biens ceux
ui ont faim. » Or, je suis venu ici avec la faim, avec

[illegible]

[illegible]

I

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Mais à côté des Pères et des docteurs de l'Occident il y a les Pères et les docteurs de l'Orient, particulièrement saint Cyrille de Jérusalem et saint Jean Chrysostome, ces deux grands docteurs de l'Eucharistie.

Saint Cyrille de Jérusalem, que j'appellerai volontiers le docteur de la présence réelle ; saint Jean Chrysostome, en qui je salue le docteur de la transsubstantiation, bien que tous deux aient droit à l'un et à l'autre titre, puisqu'il ne saurait y avoir de transsubstantiation sans présence réelle ni de présence réelle sans transsubstantation.

Saint Chrysostome vous donnera, non seulement la substance du dogme eucharistique, mais il a de ces commentaires lumineux, de ces aperçus sublimes, de ces paroles de feu qui échappent et qui éclairent, qui transportent et font aimer le Dieu du tabernacle. Il possède au plus haut degré le don d'expliquer le Nouveau Testament par l'Ancien, l'Eucharistie par les figures et les prophéties. Avez-vous parfois entendu les mugissements du torrent qui tombe du sommet de la montagne dans les profondeurs de la vallée? On dirait comme une musique puissante et grandiose qui chante la puissance infinie de Dieu. De même, dans saint Jean Chrysostome. Dans chacune de ses explications sur l'Eucharistie — et il n'est pas un détail qui reste sans explication, — les figures, les noms, les promesses, les faits, les prophéties tombent en cascades comme autant de torrents de lumière dont la voix éblouissante célèbre les merveilles de l'Eucharistie. Lisons, Messieurs, les commentaires de saint Chrysostome sur l'Évangile, ses conférences sur l'Eucharistie et le sacerdoce; nous prendrons infailliblement quelque chose de son éloquence; peut-être même deviendrons-nous à notre tour des bouches d'or; en tout cas, nous ferons aimer et mieux comprendre le Dieu du tabernacle.

## II.

Je lui assignerai pour objet l'intelligence des liturgies orientales. Si je ne me trompe, il y a beaucoup à prendre dans les liturgies de l'Orient. Dom Guéranger y a puisé à pleines mains, et elles lui ont fourni la plus belle et la plus poétique partie de son œuvre. Même après Dom Guéranger, il reste beaucoup à glaner, voire même à moissonner dans ce champ si riche, si vaste et si fécond, surtout au point de vue eucharistique. Que de gerbes à entasser l'une après l'autre!

Voulez-vous une gerbe de souvenirs eucharistiques? Étudiez les détails de la Sainte Messe dans les diverses liturgies de l'Orient. Vous y verrez qu'elles s'attachent à rendre d'une façon sensible et saisissante dans les vêtements, dans les instruments, dans les prières du sacrifice, cette vérité que le Sacrifice de la Messe est le mémorial du Sacrifice de la croix : *memoria passionis ejus*. Voici l'étole du prêtre, qui rappelle la corde mise au cou du Sauveur, lorsque les Juifs le conduisirent à Pilate; voici les manches placées à l'avant-bras, sur la tunique, qui rappellent les liens sacrés du Sauveur dans sa Passion; voici l'éponge, qui évoque le souvenir du fiel et du vinaigre, dont on l'abreuva sur la croix; voici la lance, avec laquelle le prêtre détache l'hostie principale et qui rappelle la scène de Longin transperçant le côté du divin Crucifié; voici l'eau chaude versée dans le vin consacré et qui signifie, suivant les uns, que le Corps du Sauveur demeurait vivifiant, même après sa mort, puisqu'il était toujours uni à la divinité; suivant les autres, que le sang et l'eau qui sortirent du côté du Sauveur

Mgr JOSEPH ADAMO, archevêque de Kerkuk.

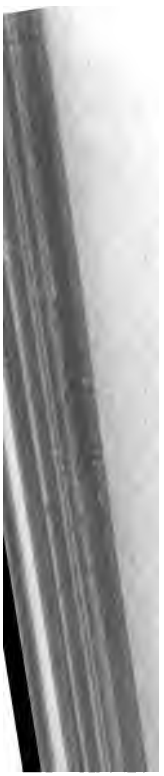

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

étaient encore chauds; voici le corporal, qui représente la mise au tombeau. Il m'a été donné de voir un de ces corporaux en usage dans la liturgie grecque. Notre-Seigneur y est représenté inanimé aux pieds de Marie; derrière elle, la croix; à droite et à gauche, saint Jean, Nicodème, Joseph d'Arimathie, Madeleine, en un mot, tous les personnages de l'ensevelissement; voici le voile du disque, qui rappelle le suaire placé sur l'auguste face de Jésus, lorsqu'il reposait dans le sépulcre; voici le grand voile qui recouvre tous les oblats et qui rappelle la lourde pierre apposée à la porte du tombeau; voici la parole proférée après le mélange de l'eau et du vin :

Notre-Seigneur fut sacrifié entre deux larrons; son côté fut percé avec la lance, et il en jaillit du sang et de l'eau pour le salut de tout le monde.

Et cette autre que le prêtre récite après avoir brisé l'hostie :

Ainsi a souffert, dans sa chair, Dieu le Verbe; ainsi il a été brisé et immolé dans le crucifiement.

Voulez-vous une gerbe de prières eucharistiques?

Puisque j'ai mangé votre Corps, s'écrie le prêtre syrien après la Communion, le feu ne me consumera pas; puisque j'ai oint mes yeux avec votre calice, ces yeux, Seigneur, verront votre miséricorde; je vous ai pris, ô Fils de mon Dieu, en viatique dans mon chemin; quand j'ai eu faim, j'ai mangé votre Corps, ô vous qui rassasiez l'univers. Faites que le feu ne s'approche pas de mes membres quand l'odeur de votre Corps et de votre Sang s'exhale de moi.

Quelle humilité dans la prière qui précède immédiatement la Communion dans la liturgie grecque!

Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous le toit sordide de mon âme; mais comme vous avez daigné être couché dans la grotte et dans la crèche des animaux et venir en la maison de Simon le lépreux, comme vous avez reçu, venant à vous, la pécheresse souillée comme moi, daignez venir aussi dans la crèche de mon âme, si peu raisonnable, et entrer en mon corps souillé, corps cadavéreux et lépreux. Comme vous n'avez pas été dégoûté de la bouche souillée de la pécheresse, baisant vos pieds immaculés, ainsi Seigneur, mon Dieu, ne soyez pas dégouté de moi, pauvre pécheur; mais, comme vous êtes bon et ami des hommes, rendez-moi digne de recevoir votre Corps et votre Sang.

Connaissez-vous rien de plus beau? Messieurs, l'Orient est le pays du soleil et des parfums; ses prières sont toutes lumineuses et embaumées.

J'aurais beaucoup à dire sur le respect prescrit par les rubriques orientales pour la préparation du Sacrifice, sur les marques extérieures d'adoration, sur la splendeur du culte et des cérémonies, sur le respect des vases sacrés et des ornements sacerdotaux. Mais je dois nécessairement me borner, pour vous dire un mot des lectures eucharistiques.

## III

Ne vous semble-t-il pas que ces lectures pourraient porter à la fois sur les monuments, la piété et les miracles eucharistiques de l'Orient? L'Orient a eu comme l'Occident ses miracles en faveur du Saint Sacrement; pourquoi ne les connaîtrions-nous pas? Comme l'Occident, n'a-t-il pas eu ses saints et ses fervents de l'Eucharistie? Témoin cette impératrice de Constantinople qui fit construire un autel en or

massif pour le Saint Sacrement. Comme on lui reprochait son excessive prodigalité, « alors même, répondit-elle, que je le couvrirais de pierreries, il n'approchera jamais de la Perle ». La Perle, c'est un des noms que l'on donne à l'Eucharistie en Orient. — Je prends ce trait entre mille autres. Je pourrais citer maintes paroles de ce genre comme je pourrais citer quantité de miracles eucharistiques. Je laisse ce travail à d'autres, et c'est là, Messieurs, le vœu que je me permets d'exprimer en terminant.

J'espère que de ce Congrès sortira le livre, ou si vous aimez mieux la Somme eucharistique de l'Orient, où iront puiser les prédicateurs et les contemplatifs du Saint Sacrement. C'est là, je le sais, Messieurs, un travail gigantesque, une œuvre de longue haleine. Pour l'exécuter, il faut la patience et la ténacité du mineur; mais pourquoi l'Eucharistie n'aurait-elle pas ses mineurs comme la civilisation? Qu'il se lève donc, cet élu du ciel, et l'Église saluera en lui, en même temps qu'un nouveau docteur de la foi, un des plus vaillants serviteurs de l'Eucharistie.

# L'ŒUVRE DES PRÊTRES ADORATEURS

PAR LE R. P. DURAND

Religieux du Très Saint Sacrement.

ÉMINENCE,
CHERS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

**Nous sommes dans le pays du Très Saint Sacrement, dans la ville du Cénacle, à la source même de la vie sacerdotale. Aussi, nulle part nous ne serions mieux placés pour nous entretenir des œuvres destinées à favoriser la sanctification du prêtre et la fécondité de son saint ministère auprès des âmes. Parmi ces œuvres, je ne pense pas qu'il puisse y en avoir de** plus puissante ni de plus active pour obtenir ce double résultat que *l'Association des Prêtres adorateurs*, dont je suis heureux de pouvoir vous entretenir pendant quelques instants.

Certes, je n'ai pas à vous démontrer que si tout chrétien doit aimer par-dessus tout le Très Saint Sacrement, qui est le don de Dieu à la terre dans toute la plénitude d'un amour infini, à plus forte raison doit-il en être ainsi du prêtre qui est l'homme de Dieu, *Homo Dei*, l'ami de Dieu, l'homme du sacrifice et du Sacrement, l'homme enfin qui n'a de raison d'être que l'Eucharistie, la Victime immolée, sacrifiée et donnée. Inutile d'ajouter que plus le prêtre s'inspirera de son principe et de sa fin qui est l'Eu-

charistie, plus il s'y unira et en vivra, plus il se sanctifiera personnellement, plus il sera en mesure de sanctifier les âmes. *Qui manet in me hic fert fructum multum*, dit le Maître.

De ces principes incontestables, je conclus que l'œuvre qui poussera le plus efficacement le prêtre à l'amour pratique du Très Saint Sacrement, où il saura découvrir la Personne sacrée de Notre-Seigneur, le Souverain Prêtre, l'adorable Victime et l'Ami le plus tendre, plus cette œuvre sera vivante, féconde, et souverainement sacerdotale.

Telle se présente à vos sympathies et à votre piété l'œuvre des Prêtres adorateurs, inspirée par le T. R. P. Eymard, établie il y a quatorze ans à Paris, bénie et encouragée par Notre Saint-Père le Pape et par l'épiscopat tout entier.

Je vous dirai brièvement en quoi consiste cette Association et quels sont ses avantages précieux :

Elle demande simplement aux associés *une heure continue* d'adoration du Très Saint Sacrement par semaine à jour et heure libres.

Une indulgence plénière est attachée à cette heure d'adoration et même à chaque heure d'adoration supplémentaire que l'on ferait à d'autres jours.

Pour assurer la fidélité de nos chers Confrères, nous leur envoyons chaque mois une petite feuille, dite *libellum adorationis*, sur laquelle ils marquent d'un petit signe de croix le jour où ils ont fait l'heure d'adoration hebdomadaire et, s'il y a lieu, les autres heures supplémentaires, et ils renvoient ce *libellum*, soit au directeur diocésain, soit à Paris, au centre de l'œuvre.

De plus, un petit journal mensuel, les *Annales des Prêtres adorateurs*, vient chaque mois stimuler leur zèle pour l'adoration, leur faire connaître le mouvement de l'œuvre, et leur donner tous les renseignements qu'ils veulent bien nous demander au sujet de la liturgie, des œuvres et des livres eucharistiques. L'Association compte aujourd'hui près de trente mille membres, répandus dans tout l'univers, s'échelonnant magnifiquement sur tous les rangs de la hiérarchie sacerdotale, depuis d'humbles *sous-diacres* jusqu'à des évêques, des archevêques, des cardinaux. Je salue ici avec bonheur les nombreux associés présents à ce Congrès eucharistique, et j'espère qu'ils vont se multiplier sous l'influence du Cénacle avec la bénédiction spéciale du représentant du Pape et des vénérés patriarches et prélats qui nous président.

Maintenant, pour faire ressortir à vos yeux l'importance et les avantages de cette œuvre, je me contenterai de vous lire une communication des plus intéressantes que je vous fais au nom de Mgr l'évêque de Bâle, ce vénéré vieillard, toujours jeune d'esprit et de cœur, et que vous avez admiré à la tête de toutes vos caravanes en Terre Sainte. Cette communication a pour auteur le directeur général de l'association dans les pays de langue allemande. M. Kunzle, curé d'Amden, en Suisse :

### RAPPORT SUR L'ŒUVRE DES PRÊTRES ADORATEURS EN SUISSE, AUTRICHE ET ALLEMAGNE

L'œuvre des Prêtres adorateurs, connue en Suisse en 1884, favorisée par Nosseigneurs les évêques de

Bâle-Lugano, Saint-Gall, Coire, comptait en peu de temps parmi ses membres la plus grande partie du clergé; de là elle se répandit en Autriche et en Allemagne, où elle trouva de même le plus chaleureux accueil, de telle sorte qu'au courant de l'année passée, plus de mille prêtres y donnaient leurs noms; l'accroissement y prend maintenant de telles proportions qu'en peu d'années la majorité du clergé du vieil empire romain-allemand en fera partie.

L'œuvre possède actuellement deux revues mensuelles : *la Sainte Eucharistie* et *le Pélican,* l'une pour les prêtres, l'autre pour les laïques; il est aisé de remarquer que les abonnés de ces deux revues augmentent chaque mois.

En outre, l'œuvre tend à répandre partout l'Archiconfrérie de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, qui impose à ses associés une heure d'adoration par mois; cette dernière œuvre s'établit de sorte qu'on réunit les associés tous les dimanches et jours fériés de l'année, de manière que, du matin au soir, Notre-Seigneur n'est jamais sans quelques adorateurs, qui récitent à haute voix et solennellement les prières de l'adoration: ainsi nous nous rapprochons de la pratique du moyen âge, où le peuple prit part à l'office divin: partout où cette œuvre s'est établie, on remarque un accroissement considérable du respect pour le Très Saint Sacrement; les communions augmentent *qualitate et quantitate*, les blaphèmes diminuent, la visite du Très Saint Sacrement devient fréquente, la foi est éveillée et fortifiée, et de nombreuses bénédictions montrent combien cette pratique est agréable au Sacré Cœur de Jésus.

Un directeur général, trois directeurs territoriaux et vingt-cinq directeurs diocésains se partagent le fonctionnement extérieur et la diffusion de l'œuvre.

L'heure d'adoration hebdomadaire ne manque pas d'exercer une influence sensible sur la personne du prêtre; sa foi et son zèle dans le service des âmes s'en ressentent visiblement; beaucoup d'entre eux confessent que depuis leur entrée dans l'Association leur zèle s'est redoublé.

Nous recommandons l'œuvre instamment aux prières et sacrifices des pèlerins de la sainte cité, afin que la devise de l'œuvre se réalise de plus en plus : *Adveniat regnum tuum eucharisticum!*

Ce que notre directeur de Suisse, d'Autriche, etc., affirme des fruits de l'œuvre en ces pays, on pourrait le dire également de la France; et si j'en appelais au témoignage de notre vénéré président, Mgr l'évêque de Liége, de Mgr de Goesbriand, de Mgr l'évêque de Mexico, Leurs Grandeurs répondraient unanimement que la Belgique, les États-Unis et le Canada, le Mexique expérimentent à merveille les fruits de cette œuvre. S. G. Mgr l'évêque de Mexico ne me disait-elle pas, il y quelques jours, qu'elle était obligée de tempérer le zèle devenu trop ardent de quelques-uns de ses prêtres, pour ce qui était de certaines manifestations extérieures.

Je n'insiste pas; j'invite seulement ceux d'entre vous qui ne font pas partie de l'œuvre à réfléchir aux avantages de cette Association, et je crois que s'ils se font inscrire ici, ce sera un des plus touchants souvenirs de leurs pèlerinages aux Lieux Saints.

# LES ENFANTS

## et le Congrès eucharistique de Jérusalem

PAR LE R. P. DURAND,

Religieux du Très Saint Sacrement.

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Nos solennités eucharistiques paraissent visiblement bénies de Dieu, et tout ce que nous voyons, tout ce que nous entendons est fait pour nous donner les plus légitimes espérances relativement au triomphe de l'Église par l'exaltation universelle du Christ eucharistique.

Mais à quelles causes faut-il attribuer les résultats magnifiques déjà obtenus? Il ne serait pas difficile d'en citer un certain nombre. Tout d'abord, c'est que Notre Saint-Père le Pape est avec nous dans la personne de son légat; c'est que Léon XIII prie pour nous et nous bénit tout particulièrement.

Et après? Parmi toutes les autres causes de succès, je n'en vois pas de plus puissante que la prière et les sacrifices des enfants.

Savants et pieux orateurs qui nous ravissez par vos discours si éloquents, savez-vous pourquoi vous touchez si fortement nos cœurs et soulevez nos applaudissements unanimes? Ah! c'est que, à deux pas d'ici, dans l'église du patriarcat latin, des troupes

enfantines se succèdent d'heure en heure, adorant le Très Saint Sacrement exposé et priant sans cesse pour vous et pour le succès du Congrès. C'est que, depuis plusieurs mois, non seulement à Jérusalem, mais dans tout l'univers catholique, des milliers et des milliers d'enfants n'ont pas cessé de prier et prient encore maintenant en s'imposant des privations qui peuvent paraître héroïques pour leur âge.

A ce sujet, laissez-moi vous dire en toute simplicité que j'ai lancé une petite lettre-circulaire adressée à tous les enfants du monde pour leur demander des prières et des sacrifices selon nos intentions; et je sais que la gent enfantine a répondu en masse à mon appel, non seulement en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, mais encore en Afrique, en Arménie, au Canada et jusqu'aux Indes.

Comment voulez-vous, après cela, que le Dieu de la Première Communion, que le céleste ami des petits enfants ne nous protège point? Vous n'en douterez aucunement lorsque je vous aurai cité quelques traits charmants de leur piété et de leur générosité.

Ecoutez ce que m'écrit une petite Alsacienne :

J'ai gardé une semaine de parfait silence, tout en ayant bien envie de parler, mais j'ai pensé qu'en me taisant je ferais aimer davantage le petit Jésus dans l'Eucharistie. J'étais un peu ennuyée et n'avais pas envie de chanter le cantique que l'on commençait ; j'ai chanté pour la gloire du Très Saint Sacrement comme si j'avais été à Jérusalem, de tout mon cœur et en disant : *Deo gratias*. — Je n'ai pas fait la grimace lorsque ma maîtresse m'a reprise, moi qui ordinairement étais très vive; j'ai seulement dit tout bas : *Deo gratias*.

Pour le Congrès eucharistique, voici ce que j'ai fait, écrit

une autre : Je suis restée deux heures à travailler sans lever les yeux. — J'ai entendu ma Messe, sans lever les yeux, neuf fois. — Je me suis levée cinq fois pendant la nuit à peu près pendant une heure pour dire le rosaire et les litanies de la Sainte Vierge. — J'ai baisé la terre trois cents fois. — J'ai laissé ma main au-dessus d'un brasier bien ardent, pendant environ sept à huit minutes; c'est ce qui m'a le plus coûté. — Je n'ai pas dit une parole inutile pendant une semaine; mais j'ai bien parlé pendant les récréations.

Voici quelques autres fleurs cueillies au hasard dans ce ravissant parterre de sacrifices enfantins :

J'ai ôté mon oreiller de mon lit pour être moins à mon aise. — Plusieurs fois, lorsque l'on me servait quelque chose que je n'aimais pas, j'en ai mangé quand même, et chaque fois, avant de commencer, je disais dix fois : *Deo gratias*. — Un jour que les mets étaient trop salés, j'avais bien soif, je me suis privée de boire. — J'ai mis une petite pierre dans mon soulier pour que cela me fasse mal toute la journée. — Je n'ai pas mis de sucre dans mon café. — Je me suis privée de dessert tous les jours. — Je ferai la prière les yeux baissés. — Je mortifierai mes yeux en ne regardant pas à la fenêtre le monde qui passe. — Quand on me commandera, au lieu de dire : je n'y vais pas, je partirai promptement et joyeusement.

Une pauvre petite boiteuse a baisé cinq mille fois ses béquilles qu'elle n'aime pourtant guère naturellement, afin d'obtenir que tous les pèlerins marchent bien droit dans le chemin qui mène au paradis.

Je termine cette énumération qui n'a pas l'air de vous paraître trop longue par un des plus jolis traits de ce genre dont je dois la connaissance à Mgr l'évêque de Liége, notre vénéré président et directeur de nos travaux eucharistiques. Mgr Doutreloux avait fait un

appel à la générosité de ses diocésains en faveur du Congrès; quelques jours après, Sa Grandeur, entre autres dons, recevait l'offrande de vingt francs de la part d'une école gratuite de petites filles de Liége. L'une de ces enfants, au nom de ses compagnes, écrivait naïvement :

**Monseigneur, nous ne savons pas bien ce que c'est qu'un Congrès eucharistique, mais nous savons que c'est pour faire connaître et aimer de plus en plus le Très Saint Sacrement, cela nous suffit.**

Cet exemple, connu et divulgué, a été suivi en plus d'un pensionnat et c'est ainsi que beaucoup d'enfants ont concouru, non seulement par leurs prières, mais aussi par leurs aumônes, à la splendeur de nos solennités eucharistiques.

N'ai-je pas le droit maintenant, Messieurs, de vous demander un *vivat* de reconnaissance en l'honneur de tous ces enfants qui ont uni tant de générosité à tant de piété?

C'est bien! je transmettrai votre *vivat* à tous nos chers petits amis, et ils redoubleront de ferveur dans leurs prières pour l'Eglise et pour son exaltation dans toutes les contrées de la terre.

Tirons enfin une conclusion pratique de ces faits si simples, mais si édifiants. Cette conclusion qui me paraît être d'une importance capitale, la voici :

C'est que rien n'est plus précieux que le concours des enfants dans l'accomplissement des œuvres qui intéressent la gloire de Dieu; c'est que, par conséquent, nous ne devons manquer aucune occasion

d'exploiter leur piété et leur générosité au profit de ces mêmes œuvres.

Rien de plus facile d'ailleurs que d'intéresser les enfants aux plus grandes choses sans qu'ils se doutent la plupart du temps de l'importance que nous y attachons; mais qu'importe, pourvu qu'ils prient et que Dieu exauce leurs prières! Que de grâces nous obtiendrions pour nous-mêmes et pour le monde tout entier, si nous avions un peu plus de foi dans la puissante efficacité de l'intercession des petits auprès du Dieu trois fois saint et infiniment bon!

Dernièrement, un associé de l'œuvre des prêtres adorateurs m'écrivait :

Mon Père, il y a quelques jours, j'étais allé visiter un pauvre moribond. Il me reçut poliment, mais ne voulut pas entendre parler de religion. J'étais navré. Me souvenant alors de vos recommandations au sujet de la prière des enfants, je cours vite à l'école des Sœurs. Je leur demande les plus petites filles et les mène au pied du tabernacle; là, je les fais prier et demander la conversion de ce malheureux pécheur. Chose merveilleuse! durant la nuit, à 2 heures du matin, mon pauvre malade me faisait appeler de lui-même et j'allais lui porter les derniers sacrements.

Ce bon prêtre avait imité parfaitement sans le savoir un des plus grands convertisseurs d'âmes. Saint Philippe de Néri n'avait pas d'autre secret pour triompher des pécheurs les plus endurcis; il réunissait les enfants au pied du Très Saint Sacrement et leur disait : « Allons, mes petits aides-de-camp, priez bien, je compte sur vous pour vaincre l'ennemi! » Et la victoire couronnait toujours sa confiance.

Il y a ici, parmi les congressistes, un bon curé qui a

transformé une des plus mauvaises paroisses de son diocèse par la prière des enfants ; aujourd'hui, sur un plus grand théâtre et au milieu de difficultés plus grandes aussi, il a déjà obtenu des résultats extraordinaires en cultivant surtout l'enfance et la jeunesse chrétiennes au point de vue eucharistique.

Voici, en quelques mots, le fruit de son zèle à ce sujet :

L'assistance aux offices est plus nombreuse ; les communions se multiplient ; au lieu de neuf cents, elles atteignent aujourd'hui le chiffre de trois à quatre mille ; les vocations commencent à naître : en quatre ans, il y a eu cinq religieuses et deux postulants ; les jeunes gens de dix-huit et vingt ans conservent la foi et les pratiques religieuses, ceux du moins qui ont fréquenté ces petites réunions du soir au pied du Très Saint Sacrement, car les autres ne fréquentent plus les sacrements.

Voilà des faits qui parlent d'eux-mêmes et qui suffiront, j'en suis sûr, à déterminer tous mes vénérés confrères à utiliser en vue du bien la puissance d'intercession des enfants.

Mais que faire dans la pratique ? Voici, me semble-t-il, ce que nous pourrions faire chacun dans une mesure variée, suivant les circonstances :

1° Inviter les parents et tous ceux qui ont quelque autorité sur les enfants à leur révéler, de très bonne heure, le fait si fondamental et si consolant de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ parmi nous et à les conduire chaque jour quelques instants au pied du tabernacle pour y adorer le Très Saint Sacrement et prier pour l'Eglise et pour le salut du monde.

2° Avoir des réunions fréquentes d'enfants, tous les jours même si c'est possible, toujours à l'Eglise, et là, leur rappeler vivement la présence réelle, leur raconter quelque trait historique à ce sujet, leur apprendre à se bien tenir dans le lieu saint, etc., et les faire prier en commun pour telle ou telle intention importante.

3° Former toujours les enfants à l'esprit de sacrifice en même temps qu'à la piété eucharistique.

C'est ainsi, je crois, que nous pourrons obtenir actuellement et à peu de frais des grâces merveilleuses de protection céleste et que nous préparerons pour l'avenir la génération de ceux qui mériteront d'être les sauveurs de nos patries respectives et la gloire de notre Mère commune, la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

# DIFFUSION DE LA FORMULE CHRÉTIENNE DE SALUT:

**Loué soit Notre Seigneur Jésus-Christ !**

PAR LE R. P. MARIE-BERNARD,

de Cahors, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins de la province de Toulouse, gardien du couvent de Millau (Aveyron).

EMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

**L'œuvre sur laquelle je me permets d'attirer l'attention du Congrès eucharistique est de création toute récente en France, et par conséquent presque entièrement inconnue : mais elle a déjà donné de si admirables résultats partout où elle a été acceptée,** que tout porte à croire que son extension deviendra bientôt universelle dans notre patrie, après surtout qu'elle aura été honorée, comme je l'espère, de la haute approbation du Congrès eucharistique de Jérusalem.

Son but est de répandre parmi les fidèles l'habitude de se saluer en se servant de la formule : « Loué soit Notre Seigneur Jésus-Christ», à laquelle on répond : « Toujours » ; et, par cette répétition fréquente du saint nom de Jésus dans les circonstances les plus ordinaires de la vie chrétienne, de contribuer dans une certaine mesure à rendre au divin Jésus, anéanti par amour pour nous, la gloire extérieure que l'enfer s'efforce chaque jour de lui ravir.

Les débuts de cette entreprise ont été des plus modestes. Elle a vu le jour au cours d'une mission que je prêchais en décembre 1891, au diocèse de Montauban, dans la belle paroisse de Caylux. C'est là que, pour la première fois, sous le regard de Notre-Dame de Livron, j'eus providentiellement la pensée d'inviter tout le peuple à adopter ce salut chrétien dont, pendant quatre semaines, je m'appliquai à faire connaître le sens, la grandeur et l'efficacité. Or, les résultats de cette entreprise ont été immédiatement si merveilleux, et les fidèles ont accepté et gardé cette formule de salut avec tant de joie et d'empressement, que j'ai cru comprendre que la diffusion de ce salut répondait à un besoin impérieux des âmes au temps actuel, et, sans plus tarder, nous avons pris la résolution de le répandre partout où nous serions appelé à annoncer la parole de Dieu. L'expérience, Messieurs, nous a montré que nous ne nous étions pas trompé, et déjà une multitude de paroisses, dans un grand nombre de diocèses du midi de la France, ont reçu et conservé cette formule de salut qui leur devient chaque jour plus chère. Grâce aux efforts de nos missionnaires de la province de Toulouse, le Tarn-et-Garonne, la Lozère, le Lot, les Hautes et Basses-Pyrénées, les Charentes et surtout le vaillant diocèse de l'Aveyron, entendent aujourd'hui ce beau salut sortir des lèvres des enfants, des jeunes gens, des ouvriers, des vieillards, dans la famille, dans l'école, dans les rues et les ateliers; et je pourrais citer, seulement dans notre chrétienne ville de Millau, si généreuse dans la foi, des patrons d'usine ou d'ateliers, des chefs et directrices de

grandes pensions qui ont fait pénétrer au milieu des leurs et y maintiennent avec un zèle admirable cette formule si souvent répétée par saint Paul, laquelle, sur les lèvres des fidèles, est non seulement une louange continuelle du divin Prisonnier d'amour de nos saints tabernacles, mais encore un acte de foi public et permanent, un signe de ralliement et tout un programme de vie chrétienne.

Comme vous le voyez, Messieurs, l'œuvre à peine naissante prend déjà une extension merveilleuse et produit des fruits étonnants, et, pour en assurer la durée, j'ai eu la pensée, au mois d'août dernier, de faire graver et imprimer en beaux caractères rouges sur de grands tableaux la formule de salut que je distribue gratuitement aux fidèles, et, chose qui démontre combien le peuple de France a faim et soif de Jésus-Christ et a besoin de donner un témoignage extérieur de son amour pour lui, en quelques mois seulement plus de quatorze mille de ces tableaux m'ont été demandés et distribués, et aujourd'hui nous les voyons affichés en place d'honneur dans les familles, les écoles et même les ateliers, étant ainsi un signe sensible qui rappelle continuellement aux regards cette louange du divin Jésus, que les lèvres s'habituent aujourd'hui à prononcer.

Je voudrais encore pouvoir vous donner connaissance des lettres que je reçois des zélés curés de paroisses qui ont pris à cœur de maintenir et de développer cette habitude une fois établie. Les moyens qu'ils emploient à cette fin sont presque toujours les mêmes. Les uns prennent l'habitude de commencer et de finir toutes leurs instructions par le salut : « Loué

soit Notre-Seigneur Jésus-Christ », auquel le peuple répond à demi-voix : « Toujours ». Tous l'enseignent à leurs enfants dans les catéchismes en leur recommandant d'en user ainsi entre eux et dans leurs familles. Ceux qui ont des écoles libres dans leur paroisse prient les maîtres de se servir de cette formule de salut avec leurs élèves ; enfin, ils profitent de toutes les occasions pour en renouveler la recommandation à leurs paroissiens, auxquels ils sont les premiers à donner l'exemple, et c'est ainsi, Messieurs, que, grâce à un moyen d'une simplicité admirable, ces dignes pasteurs ont la consolation d'entendre leurs enfants se saluer comme les bienheureux le font à jamais dans le ciel. C'est ainsi surtout qu'ils voient leurs jeunes gens et les hommes en arriver par là à vaincre le respect humain, à abandonner le blasphème qui est remplacé peu à peu par une habitude contraire et éminemment réparatrice, et qu'enfin ils ont le bonheur de voir s'établir, au milieu des âmes qui leur sont confiées, une des manifestations extérieures du règne social de Jésus-Christ.

Voilà, Messeigneurs et Messieurs, l'œuvre avec ses premiers fruits que je suis heureux de vous présenter. La diffusion de ce salut offre aujourd'hui pour nous, permettez-moi de le redire, un caractère de véritable actualité. Le but de l'impiété, dans sa haine contre notre sainte religion, sous quelque forme qu'on lui fasse la guerre, est bien d'anéantir la connaissance de notre divin Sauveur, et de faire même oublier jusqu'à son saint nom ; et aujourd'hui comme autrefois ici, à Jérusalem, le programme est toujours le même : *Et Vocantes eos, denuntiaverunt ne omnino loquerentur*

# LA GARDE D'HONNEUR DU SACRÉ CŒUR

PAR M. L'ABBÉ THÉLON,

Supérieur du Séminaire de Meximieux (Ain).

A deux pas du Cénacle, où Jésus institua son sacrement d'amour, et du Calvaire, où il reçut du soldat Longin cette divine blessure au Cœur qui ne devait jamais se fermer, *l'Archicofnrérie de la garde d'honneur du Sacré Cœur de Jésus*, représentée officiellement dans ce Congrès par deux de ses membres (1), est heureuse de pouvoir dire ici ce qu'elle essaye de faire pour consoler le divin Cœur.

Sommes-nous arrivés à ces derniers temps dont parle sainte Brigitte, où la charité refroidie doit, dans les desseins de la miséricorde divine, être ranimée par un symbole plus touchant? Quoi qu'il en soit — et l'opposition que le jansénisme y a faite au siècle dernier n'a servi qu'à en rendre l'affirmation plus éclatante, — la dévotion au Sacré Cœur, dévotion solennellement reconnue par l'Église et recommandée par elle, est devenue une dévotion nécessaire; et à cette heure, nul n'est vraiment chrétien s'il n'aime, s'il n'adore, s'il ne prie humblement la source de tout bien, le Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire sa charité infinie représentée dans un symbole dont elle est inséparable, son Cœur de chair.

---

(1) M. l'abbé Laplace, chanoine honoraire de Belley à Bourg, et M. l'abbé Thélon, rapporteur.

L'humble Visitandine de Paray-le-Monial, la bienheureuse Marguerite-Marie, fut pour ainsi dire l'évangéliste de cette dévotion; le vénérable P. de la Colombière en fut l'apôtre infatigable; l'Eglise les approuva en condamnant les ennemis de ces doctrines, en établissant des fêtes solennelles en l'honneur du Sacré Cœur, et la piété des fidèles, avec une ferveur dont on ne peut expliquer l'intensité et l'unanimité que par le grand souffle du Saint-Esprit qui anime l'Eglise, se tourna vers le Sacré Cœur.

En 1862, naquit, au monastère de la Visitation de Bourg (Ain), une œuvre spécialement destinée à donner une forme pratique, saisissable, populaire, à une dévotion qui, en définitive, est trop souvent exposée à se perdre en de vagues affections. C'était la Garde d'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Elle a pris pour devise cette formule : Gloire, amour, réparation au Sacré Cœur. Elle propose aux âmes pieuses une heure de garde par jour auprès du Cœur blessé de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette heure, il n'est pas nécessaire qu'elle soit passée à l'église ni tout entière consacrée à des prières vocales ou mentales, elle peut être simplement une heure de travail, mais il faut qu'elle soit formellement offerte au Sacré Cœur, avec ses affections et ses peines, en vue de le consoler et de réparer les outrages que lui font incessamment les péchés des hommes. Ce divin Cœur est exposé avec sa blessure, soit dans la demeure du garde d'honneur, soit dans la chapelle ou l'église où l'Archiconfrérie est canoniquement érigée, et ainsi s'accomplit le désir que Notre-Seigneur formulait devant sa fidèle servante lorsqu'il demandait que l'image de son

Cœur fût partout exposée et singulièrement honorée.

La blessure que Longin fit au côté et au Cœur de Jésus a de tout temps attiré l'attention des Pères de l'Église et des docteurs; elle a suggéré d'éloquents commentaires à saint Jean Chrysostome, à saint Cyrille d'Alexandrie, à saint Augustin, à saint Bernard. Et pourquoi ne pas rappeler ici, dans ce Congrès eucharistique qui a inscrit en tête de son programme l'étude des questions liturgiques, que ce fut en raison de l'eau mêlée au sang qui s'échappa de cette divine blessure que le pape saint Alexandre ordonna que le prêtre à l'autel mêlât de l'eau au vin qui allait devenir le Sang de Jésus? Mais la blessure tangible et visible que détermina le coup de la lance n'était que l'image de la blessure douloureuse que les pécheurs font au Cœur du divin Maître, et c'est spécialement à cette blessure que s'adressent les affections et les réparations des gardes d'honneur. Ils offrent également au Père éternel, en expiation des péchés des hommes, le Sang et l'eau sortis du Cœur transpercé de Jésus.

Les bénédictions de l'Eglise n'ont point fait défaut à cette œuvre de piété. Dès le début, elle fut approuvée par NN. SS. les évêques; les traditions de Belzunce, l'immortel évêque de Marseille, ne sont point près de se perdre en France. Pie IX approuva la confrérie naissante et lui conféra de précieuses indulgences. Il se glorifiait d'être le premier garde d'honneur du monde.

Dès 1878, et dans la première année de son glorieux pontificat, S. S. Léon XIII érigea en archiconfrérie la Garde d'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Mais déjà l'œuvre avait pris une extension considérable. De la France où elle était née et où elle s'était déve-

loppée rapidement, elle avait passé en Belgique, où sa première zélatrice, la servante de Dieu Mathilde de Nédonchel, lui avait donné une vive impulsion. Le Nouveau Monde comme l'Ancien acclamait la Garde d'honneur. Elle exprimait si bien les sentiments de tout vrai chrétien à l'égard du Sacré Cœur de Jésus!

A l'heure actuelle, et après vingt ans d'existence, l'œuvre compte dix-neuf archiconfréries établies par le Souverain Pontife en différents pays. Celle de France et de Belgique a toujours son siège à Bourg, berceau et centre de l'œuvre, où se publie le *Bulletin mensuel* de l'archiconfrérie.

Quant au nombre des associés qui figurent, soit sur les registres de l'œuvre, soit sur les cadrans des différentes confréries à côté de l'image du divin Cœur, il est incalculable. Les dernières recherches que nous avons faites en ce sens nous ont mis en présence d'un chiffre de plus de cinq millions.

S'il est des millions d'impies qui outragent la majesté divine et blasphèment l'amour de Jésus-Christ, il est aussi des millions de fidèles et d'amis qui ont dit au divin Crucifié : Nous vous consolerons, Seigneur! Ils ont entendu la parole désolante et désolée qu'il adressait ici à ses apôtres endormis : *Non potuistis una hora vigilare mecum?* Vous n'avez donc pu veiller une heure avec moi?

Puisse-t-elle augmenter toujours, cette armée de pieux consolateurs, augmenter non seulement en nombre, mais en fidélité et en ferveur. Et puisse le Cœur de Jésus recevoir toujours par elle quelque chose de la gloire, de l'amour et de la réparation qui lui sont dus.

Mgr JEAN MORAD, évêque de Baalbeck.

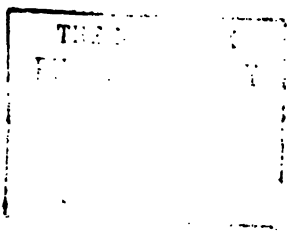

# LES PSAUMES ET L'EUCHARISTIE

PAR MGR A. CHABOT,

Prélat de Sa Sainteté, curé de Pithiviers (Loiret).

ÉMINENCE,
MONSEIGNEUR,
MESSIEURS,

Le Congrès eucharistique doit acclamer un nom qui est une des gloires de Jérusalem, le nom du saint roi David.

Il doit faire entendre dans les murs de la Ville Sainte les sons harmonieux de la langue sacrée par excellence, la langue des Hébreux, célébrant par avance la divine Eucharistie.

Le plus populaire des titres du Messie, aux yeux des Juifs, était le titre de *Fils de David.*

Que lisons-nous à la première page, à la première ligne du saint Évangile? *Livre de la généalogie de Jésus-Christ, Fils de David.*

Quel cri poussaient ordinairement les infirmes et les malades pour obtenir leur guérison? *Ayez pitié de nous, Fils de David* (1).

Et au jour de l'entrée triomphante de Jésus dans Jérusalem, les foules qui l'accompagnent s'écrient dans leur enthousiasme : *Hosanna au Fils de David* (2).

(1) *Matth.* IX, 27.
(2) *Ibid.* XXI, 9.

Nos Livres Saints nous apprennent ce qui avait rendu le nom de David si sympathique à la foule. Il avait établi le siège de son royaume à Jérusalem, après en avoir expulsé les Jébuséens. Il avait bâti sur le mont Sion une nouvelle ville qui avait pris son nom, et nous lisons au IIIe Livre des Rois qu'*il s'endormit avec ses pères et qu'il fut enseveli dans la ville de David* (1).

Plus de mille ans avant l'arrivée du Messie, David a chanté la divine Eucharistie dans cette belle langue hébraïque qu'un savant orientaliste, de pieuse et vénérée mémoire (2), a appelée « la trésorière des oracles sacrés ».

L'Église n'a jamais fait usage, dans ses offices, de l'hébreu proprement dit, pas même à l'époque où elle a été substituée à la synagogue. Notre-Seigneur parlait la langue vulgaire du pays, qui, en réalité, n'était qu'un dialecte appelé syro-chaldéen, ou mieux syro-jérusalémite, comme l'a si bien démontré le célèbre hébraïsant, l'abbé de Rossi, dans son livre *Della lingua propria di Christo*.

L'idiome judaïque du temps de Notre-Seigneur nous a été conservé dans les Targums de Jérusalem, de Jonathan ben Uziel; dans les Gemara de Jérusalem et de Babylone et dans plusieurs Médraschim.

Bien qu'au temps de Notre-Seigneur l'ancien hébreu, l'hébreu classique, fût une langue morte, il était familier aux Juifs.

C'est dans l'hébreu que Notre-Seigneur lisait le

(1) III *Reg.* II. 10.

(2) M. l'abbé Martin, professeur de syriaque à l'Institut catholique de Paris.

texte sacré quand il allait prier, les jours de sabbat, dans la synagogue de Nazareth. Il y recevait du « Hasan » les « Meguillôts » ou rouleaux sacrés pour y méditer dans les Saintes Écritures sa propre destinée écrite à l'avance par les prophètes.

C'est dans l'hébreu qu'il lisait ou plutôt chantait les psaumes des « Pèlerinages » שִׁיר הַמַּעֲלוֹת, mot à mot « des montées » (à Jérusalem). De tous les points de la Palestine, aller à Jérusalem se disait « monter » à Jérusalem. Notre-Seigneur se rendait trois fois par an à la Ville Sainte, à l'occasion des trois principales solennités religieuses : aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles.

Enfin, c'est dans l'hébreu que Notre-Seigneur récitait le « Hallel », cantique de louanges, comprenant une série de six psaumes (112-117) qui se chantaient pour la célébration du festin pascal en famille.

Dans quels termes le saint roi David a-t-il prophétisé le mystère eucharistique, ou, si vous le voulez, comment David a-t-il annoncé

L'EUCHARISTIE SACRIFICE, L'EUCHARISTIE COMMUNION?

Ce sont les deux idées que je demande à développer brièvement devant vous. Vous voudrez bien me permettre de vous citer le texte hébreu et sa traduction littérale française.

Il y a parmi nous des Orientaux, nos frères bien-aimés, et des *orientalistes* qui, j'en suis sûr, ont souvent admiré les incomparables beautés de la langue de Moïse, de David et des prophètes.

Le saint Concile de Trente, en déclarant la Vulgate

*authentique*, a laissé toute leur valeur aux textes originaux.

### I. — Eucharistie sacrifice.

David, dans le psaume 21 a clairement annoncé le sacrifice de la croix, que l'auguste Sacrifice de la Messe reproduit sur nos autels.

Ce psaume est directement messianique. La Tradition est unanime sur ce point, et elle s'appuie sur plusieurs passages du Nouveau Testament où nous voyons tantôt Notre-Seigneur s'approprier lui-même ce psaume, tantôt les apôtres lui en appliquer les divers textes.

L'accomplissement de l'oracle davidique dans la personne de Jésus-Christ a été d'une précision si frappante que Cassiodore a pu dire : *Ut non tam prophetia quam historia vîdeatur*. C'est plutôt une histoire qu'une prophétie.

En effet, ce psaume décrit avec une puissance de langage vraiment admirable les détails les plus émouvants de la Passion de notre divin Sauveur. Nous nous contenterons de citer quelques versets.

Hébreu : *Car des chiens nombreux m'ont environné ; une bande de scélérats m'a assiégé ; ils ont percé mes mains et mes pieds.* (Ps. 21, xvii.)

Vulgate : *Quoniam circumdederunt me canes multi : concilium malignantium obsedit me : foderunt manus meas et pedes meos.*

Les tourments de la divine Victime sont annoncés dans ce verset et dans les deux versets suivants avec une précision que personne ne peut contester.

Les bourreaux de Notre-Seigneur sont comparés

à des *chiens*, ils forment une troupe immonde et cruelle « comme les chiens affamés qui errent la nuit dans les villes de l'Orient ». (Fillion.) Ils ressemblent, dit un savant commentateur allemand (Rosenmuller), aux chiens de berger, dont les Syriens et les Arabes se servent dans le désert pour défendre leurs troupeaux contre les bêtes féroces. Leur cruauté est telle qu'ils mettent en pièces quiconque ose approcher de la demeure de leurs maîtres ou attaquer leurs troupeaux.

*Ils ont percé mes mains et mes pieds,* כָּאֲרִי יָדַי וְרַגְלָי Les rationalistes ont vivement attaqué ce texte; sa clarté et sa précision, son accomplissement sur le Calvaire les ont confondus.

Le texte hébreu actuel כַּאֲרִי *comme un lion* n'a ici aucun sens. Les Iod pour des Vau se trouvent en plusieurs endroits de la Bible. Le copiste a fait ici une erreur; il a dû voir un vau mal écrit qu'il a pris pour un iod. Les Massorèthes eux-mêmes disent que פָּאֲרִי n'a pas le sens de *comme un lion;* pour eux, ce serait plutôt un participe pluriel irrégulier pour כַּאֲרִים.

Hébreu : *J'ai compté* (je puis compter) *tous mes os; ils m'ont considéré et regardé avec joie.*

Vulgate : *Dinumeraverunt omnia ossa mea; ipsi vero consideraverunt et inspexerunt me.*

Il était impossible de mieux décrire le supplice de la croix. Représentons-nous Notre-Seigneur suspendu sur le bois de son sacrifice, sentant ses membres s'affaiblir, ses articulations se disjoindre, son Corps tout entier s'affaisser. Ses os étaient pour ainsi dire mis à nu et auraient pu se compter. Et c'est alors que ses ennemis s'approchent tout près de lui, comme pour

insulter à sa douleur et satisfaire leur basse vengeance. L'expression hébraïque est pleine d'énergie : *ils ont regardé en moi ;* avec une joie maligne, ils ont voulu se repaître de mon corps tout ensanglanté.

Hébreu : *Ils se sont partagé mes vêtements et ils ont jeté le sort sur ma tunique.* (Ps. 21, XIX.)

Vulgate : *Diviserunt sibi vestimenta mea et super vestem meam miserunt sortem.*

Les bourreaux de Jésus sont tellement certains de sa mort prochaine, que déjà ils se partagent les habits de leur Victime. Les quatre évangélistes sont unanimes à rapporter l'accomplissement de cette prophétie dans la personne du Sauveur : *Après qu'ils l'eurent crucifié,* dit saint Matthieu, *ils partagèrent entre eux ses vêtements, les jetant au sort, afin que cette parole du Prophète fût accomplie : Ils ont partagé entre eux mes vêtements et ils ont jeté ma robe au sort.*

En commentant devant vous les pages inspirées du Roi-Prophète si bien en harmonie avec le récit évangélique, je sens l'émotion gagner mon âme. Nous sommes à Jérusalem, là où le saint roi David a composé ses psaumes, à quelques pas du Golgotha où les oracles sacrés ont reçu leur accomplissement, quand l'auguste Victime s'est immolée pour le salut du monde. Ces paroles hébraïques que je viens de citer furent souvent sur les lèvres de l'Homme-Dieu et, en les lisant, en les méditant, il se les appliquait à lui-même.

Prêtres de Jésus-Christ, nous sommes venus nombreux des pays éloignés de l'Occident pour renouveler ici, en disant la Sainte Messe, l'auguste sacrifice accompli sur le Calvaire dans la personne adorable

de notre divin Sauveur. Nous sommes les continuateurs de son sacerdoce dans le monde, sacerdoce que, très probablement, le Roi-Prophète a voulu annoncer dans les deux derniers versets de ce même psaume 21, quand il a dit : *Une race le servira, elle s'enrôlera au service d'Adonaï pour toujours. Elle viendra annoncer les œuvres de la justice de Dieu et dira au peuple qui doit venir ce que le Seigneur a fait* (v. 31. 32).

Ici, comme on le voit, le texte hébreu littéral permet de distinguer entre le *peuple* nouveau et la *race* qui se consacre à Dieu pour annoncer les œuvres de la justice de Dieu, ce que le Seigneur a fait. Or, d'après le contexte, il s'agit de la délivrance du Messie par la Résurrection, et c'est bien, en effet, la Résurrection, Jésus ressuscité, que prêchaient surtout les apôtres.

Le saint roi David a prophétisé d'une manière plus précise et plus directe le sacerdoce de Jésus-Christ dans le quatrième verset du psaume 109.

Hébreu : *Le Seigneur a juré et il ne s'en repentira point : vous êtes prêtre à jamais à la manière de Melchisedech.*

Vulgate : *Juravit Dominus et non pœnitebit eum. Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.*

David, s'écrie Bossuet, a vu le Messie dans les lumières des saints..... Pontife éternel et sans successeur, ne succédant aussi à personne, créé extraordinairement, non selon l'ordre d'Aaron, mais selon l'ordre de Melchisédech, ordre nouveau que la loi ne connaissait pas.

Melchisédech réunissait en lui la dignité sacerdotale et la dignité royale. Il était prêtre du Très-Haut

et roi de Salem. L'historien Joseph Onkelos, dans sa paraphrase chaldaïque, la plupart des Pères et les anciens commentateurs pensent que cette ville est la même que Jérusalem. Cet antique et mystérieux personnage bénit Abraham et lui présenta du pain et du vin ou, selon l'explication des Pères, offrit le pain et le vin en sacrifice au Seigneur. Il fut, nous dit l'apôtre saint Paul, la figure de Jésus-Christ, Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

Ainsi, Messieurs, le roi David, dans ses psaumes, a bien annoncé clairement et le Sacrifice sanglant du Calvaire en précisant les détails du crucifiement de Notre-Seigneur, et le sacrifice non sanglant de nos autels, figuré par le pain et le vin que le prêtre du Très-Haut offrit au Seigneur. Il a aussi montré par là que la loi ancienne, la loi mosaïque avec ses sacrifices et ses prêtres devait disparaître pour faire place à la loi nouvelle, aux prêtres de Jésus-Christ et à l'auguste Sacrifice de la Messe.

## II. — Eucharistie communion.

Il est assez difficile de trouver dans les psaumes des textes qui, pris dans le sens littéral, se rapportent *directement* à la Sainte Communion. Cependant, la plupart des auteurs ont interprété dans ce sens le verset 30 du psaume 21.

Hébreu : *Tous les riches de la terre ont mangé et adoré.*

Vulgate : *Manducaverunt et adoraverunt omnes pingues terræ.*

Il serait préférable pour ce texte, comme pour beau-

coup d'autres, de traduire par le futur, *tous les riches de la terre mangeront et adoreront.* Il est dans le génie de la langue hébraïque d'employer les prétérits prophétiques pour exprimer le futur : ils marquent des faits d'avenir considérés comme accomplis. Il est évident qu'en examinant le contexte on reconnaît qu'il ne s'agit pas des sacrifices et des rites mosaïques, mais du *sacrum convivium* du banquet eucharistique; qu'on nous permette de citer, d'après l'hébreu, ce passage tout entier, il est d'une clarté saisissante :

*J'offrirai* (le Messie) *le sacrifice d'action de grâces devant ses adorateurs* (Jéhovah).

*Les pauvres* (les petits) *mangeront et ils seront rassasiés.*

*Ceux qui cherchent Jéhovah le loueront.*

*Et leur cœur sera ranimé pour toujours.*

Ainsi le peuple juif doit communier à la Victime, au sacrifice.

Les Gentils communieront à leur tour après leur conversion.

*Les extrémités de la terre se ressouviendront de Jéhovah et reviendront à lui.*

*Toutes les familles des nations se prosterneront devant lui.*

*Car à Jéhovah appartient la royauté.*

*A lui la domination sur les nations.*

*Ils mangeront* (en adorant) *et ils adoreront les opulents du monde.*

*Ils fléchiront le genou devant lui, tous les humbles* (mot à mot : ceux qui descendent dans la poussière).

*Avec celui qui ne peut plus soutenir sa vie.*

la source des émotions les plus intimes, les plus profondes; il procure à l'âme de ces moments de bonheur que les langues humaines sont impuissantes à exprimer, et cependant il donne à chacun ce qui convient à son goût, à son caractère, à sa vocation. Aux uns, l'Eucharistie laisse une saveur de pureté et d'innocence, aux autres un parfum de douceur et de charité, à ceux-ci elle se communique comme un charbon ardent qui les embrase d'amour; ailleurs, elle s'insinue comme un rosée qui calme et rafraîchit..... La manne tombait dans le désert..... Ainsi l'Eucharistie nous a été donnée comme la nourriture de l'exil, et elle nous est plus nécessaire que la manne, car le désert où marchait le peuple d'Israël, cette vaste solitude avec son ciel d'airain et ses alarmes de tous les jours, n'était qu'une faible image du désert de la vie où souvent tout manque à l'âme, où le vide se fait autour d'elle, où elle s'agite au souffle continuel des craintes du dehors et des angoisses du dedans.....

Enfin la manne avait disparu dans la terre promise, et le peuple avait pour nourriture les fruits de cette terre de bénédiction. De même, dit Albert le Grand, dans le voyage de ce monde nous prenons la nourriture divine voilée sous les espèces du pain et du vin; mais, dans la patrie, la vérité elle-même contemplée dans la lumière de Dieu nous sera donnée comme l'aliment de l'éternité (1).

Nous trouvons dans le Talmud une gracieuse légende sur David. Le saint roi avait suspendu sous ses fenêtres une harpe éolienne. Dès qu'elle rendait un son pendant la nuit, il s'éveillait et, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, il composait un chant à la gloire de Dieu.

Il n'y a pas, que je sache, de harpe éolienne suspendue aux fenêtres de Notre-Dame de France, où

(1) *L'Eucharistie*, 3e conf., p. 299.

*ais c'est mon Père qui vous donne le véritable pain ı ciel. Car le pain de Dieu est celui qui descend du el et qui donne la vie au monde.*

*Ils lui dirent donc : Seigneur, donnez-nous toujours : ce pain.*

*Jésus leur répondit : Je suis le Pain de vie, celui qui ent à moi n'aura plus faim et celui qui croit en moi aura plus soif* (1).

Permettez-moi, Eminence, de citer, en finissant, une :s plus belles pages qui aient été écrites sur la manne, ;ure de l'Eucharistie. Elle est de Mgr Landriot, votre ustre prédécesseur sur le siège de Reims. Il a glo- lié dans un style plein de foi, d'onction et de piété, Dieu de nos autels, ce Dieu, Monseigneur, que vous es venu, par votre auguste présence, exalter sur :tte terre de l'Orient, au nom de notre chère France comme représentant de notre bien-aimé pontife éon XIII.

Le Seigneur avait envoyé à son peuple la manne du ;sert; cette nourriture divine renfermait tout ce qu'il a de plus délicieux au goût et soutenait la vie du peuple squ'à son arrivée dans la terre de Chanaan : la manne était qu'un emblème et une image prophétique de la ·âce réservée à la loi d'amour. Elle tombait du ciel ıaque matin. Ainsi chaque matin le ciel s'ouvre; à une ırole qui emprunte sa puissance au Verbe, une manne leste descend..... et les âmes justes se précipitent pour cevoir la semence de vie et d'immortalité.

La manne renfermait en elle-même tout ce qu'il y a de ıus délicieux et elle avait aussi le secret de se proporonner au goût cuhe cadn. Ainsi le Pain des anges conent tout ce qu'il y a de plus doux, de plus suave ; il est

(1) VI, 39 et s.

# PRATIQUE DE LA COMMUNION FRÉQUENTE

## parmi les jeunes gens

## et en particulier dans les maisons d'éducation.

PAR LE R. P. J. M. LAMBERT,

De la Congrégation du Très Saint Sacrement.

EMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Ayant eu l'honneur, en novembre 1891, de représenter la Congrégation du Très Saint Sacrement, dont je suis l'un des fils, au Congrès eucharistique de Naples, je fus autorisé à y lire un rapport sur cette Congrégation, ses origines historiques, ses développements, son but et ses diverses œuvres.

Parmi ces œuvres, il en est une sur laquelle j'attirai en ces termes l'attention du Congrès :

Nous ne pouvons passer sous silence, dans cet exposé des œuvres d'apostolat eucharistique exercées par la Congrégation du Très Saint Sacrement, les consolants résultats qu'elle a obtenus et continue d'obtenir au point de vue de l'extension dans toutes les classes de la société de la pratique si salutaire de la communion fréquente et quotidienne. Dans ces dernières années, dirigeant les efforts de son zèle vers la jeunesse, vers cette chère jeunesse, espoir de l'Eglise et de la société, qu'on cherche par d'iniques moyens à soustraire à l'action vivifiante de Jésus-Christ, elle s'est appliquée plus spécialement à

promouvoir cette pratique dans les maisons d'éducation chrétienne. Ses efforts n'ont pas été sans succès. A l'heure actuelle, par l'effet de cet apostolat, la communion, non seulement fréquente, mais encore quotidienne, pour un certain nombre d'élèves, est en honneur dans une cinquantaine de maisons d'éducation. De l'aveu unanime des maîtres et des élèves, cette pratique, exempte de tout ce qui pourrait être ou avoir l'apparence de réglementation et porter la moindre atteinte à la liberté individuelle, contribue à l'amélioration et même à la transformation des établissements dans lesquels elle est en vigueur. A diverses reprises, S. S. Léon XIII a daigné envoyer sa bénédiction apostolique à des maisons d'éducation qui l'avaient sollicitée « comme un puissant encouragement à persévérer dans cette sainte et salutaire pratique ».

Deux années se sont écoulées depuis que cette communication a été faite, et le mouvement vers la Table Sainte, signalé par elle, loin de se ralentir, n'a fait, au contraire, que s'accentuer, non seulement en France et en Europe, mais encore en Asie, en Afrique et dans les deux Amériques. De plus en plus la pratique de la réception assidue des sacrements est considérée par les prêtres vraiment soucieux du bien des âmes, et plus spécialement par les prêtres éducateurs, comme le moyen le plus efficace de formation morale et religieuse de la jeunesse, et, par suite, elle est mise par eux en honneur dans les milieux où la divine Providence les a placés.

Cette même Providence m'ayant, depuis quelques années, appliqué d'une façon, pour ainsi dire exclusive, à m'occuper de la jeunesse des collèges, écoles libres et des Petits Séminaires, soit par la prédication des retraites annuelles, soit par des visites fréquentes et des relations régulières avec les maisons dans les-

quelles j'ai pu établir ou contribuer à maintenir et à développer la pratique de la communion fréquente, il m'a été donné de recueillir, tant auprès des élèves que des maîtres, aumôniers, directeurs et supérieurs, d'innombrables témoignages — ils dépassent le chiffre de dix mille, — d'un caractère très explicite, sur les effets produits par cette réception fréquente ou quotidienne de l'Eucharistie.

Je n'ai évidemment pas la pensée de produire ici tous ces témoignages. Leur ensemble forme un volume de plus de trois cents pages, honoré d'un grand nombre de hautes approbations et qui sera réédité prochainement. Je demande seulement la permission d'en citer quelques-uns, pour l'édification de mes vénérés confrères et pour l'encouragement de ceux d'entre eux dont le ministère est consacré à la jeunesse.

Voici donc, prises au hasard, parmi tant d'autres, quelques attestations énoncées d'hommes graves et respectables, qui, par leur fonctions, sont en contact plus ou moins immédiat avec nos jeunes convives de la Table Sainte, et par là même en état d'étudier et de constater les effets produits en eux par la communion fréquente et même journalière.

## I

Vous me demandez, m'écrivait-on, ce que je pense de l'influence de la communion fréquente dans les collèges. Surveillant d'une division d'enfants où la communion fréquente et journalière est en usage depuis qu'un saint apôtre est venu, par deux retraites successives, l'y établir, j'en ai pu constater mieux que personne les heureux résultats. Il ne m'appartient pas d'entrer dans les détails

qui sont intimes et personnels. Quant à l'ensemble de la division, il me suffira d'apporter le témoignage de tous ceux qui l'ont vue avant et après, et qui tous concluent à la *métamorphose*. Quant au résultat actuel et général, je ne dirai que ce que pouvaient en dire mes prédécesseurs en me remettant la division, et ce que, expérience faite, je puis redire de tous points : « Il y a des étourderies, mais *on ne sait pas ce que c'est que le mauvais esprit*. Il y a des natures plus ou moins heureuses, mais *le mal ne s'est jamais fait jour*. » J'ai vu qu'avec une cinquantaine d'enfants le résultat est trop beau pour m'en faire gloire, et si beau que, quel que fût le surveillant, la gloire, je crois, en devrait toujours revenir toute à celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Dans le collège où je me trouve actuellement comme professeur et directeur d'une Congrégation, j'étais, il y a une dizaine d'années, surveillant d'une division. Tout le monde disait alors que la maison allait bien. L'appréciation était juste si l'on considère ce qui se passe ailleurs. Toutefois, quelle différence avec ce que cette même maison est devenue depuis que la communion fréquente et quotidienne s'y est introduite! Grâce à Jésus-Hostie, abondamment distribué à ces jeunes âmes, les graves abus sont supprimés, les frottements inévitables sont adoucis, les prescriptions du règlement perdent de leur rigueur, sans détriment pour la discipline, et à l'avantage du bon esprit. Les maîtres exercent leur autorité d'une manière plus paternelle, et l'obéissance des enfants devient plus facile.

Dieu nous a bénis depuis deux ans ici aussi. La communion fréquente existait déjà depuis sept ou huit ans dans tous les autres pensionnats de..... et on désespérait toujours de Saint-Joseph, répétant le vieux refrain : « A Saint-Joseph, on ne peut rien faire de sérieux, les têtes seront en l'air jusqu'à la fin des siècles..... » La Providence a donné à ces incrédules un démenti dont l'évidence frappe, sans qu'ils puissent s'y soustraire, maîtres, parents et quiconque séjourne quelque peu à N..... Sans doute,

nous avons eu, durant ces deux années, de bons professeurs, de bons surveillants, mais ce n'est qu'au bon Dieu, au bon Jésus reçu mille et mille fois qu'on peut attribuer l'atmosphère de soumission, de bon esprit, de piété, de recueillement même, que l'on n'avait jamais respirée et que l'on n'avait jamais soupçonnée même possible dans notre collège. Les observations du R. P. Provincial se réalisent ici comme ailleurs : « J'ai toujours remarqué, dit-il, une grande différence, même pour le bon ordre et le travail, entre un collège où la communion fréquente est pratiquée et un collège où elle ne l'est pas. » Il faut que nous nous unissions pour faire triompher une œuvre si chère à l'Eglise..... D'accord avec les professeurs et les surveillants, je fais une remarque uniforme et universelle en tous les enfants qui communient : c'est que, de jour en jour, les mauvais caractères se transforment, les dissipés se rangent à la règle, les paresseux travaillent; c'est ce qui donne à N..... cette physionomie de régularité, de douceur, de joie qui n'est sur le visage de nos élèves que le rayonnement de consciences délicates, d'âmes profondément en paix avec Dieu et désirant sincèrement lui plaire. Quand comprendra-t-on cette parole de Notre-Seigneur : « Laissez venir à *moi* les petits enfants! »

Citons encore le témoignage d'un supérieur de Petit Séminaire.

Le P. X... donnait d'excellentes retraites à nos enfants : ses sermons éloquents sur les grandes vérités de la religion et sur les fins dernières de l'homme jetaient dans une sainte frayeur..... Pendant quinze jours tout marchait à ravir. Mais après, les passions reprenaient leurs cours ; les mêmes misères se reproduisaient, enfin *sicut erat in principio*.....: mais depuis que la communion fréquente est établie dans notre Séminaire, nous avons vu disparaître peu à peu toutes les choses pénibles qui auparavant nous donnaient de si grandes inquiétudes.

Un autre supérieur nous écrivait :

..... Vous recevrez un petit paquet de lettres de nos enfants qui ont tenu à vous dire quels fruits produit en leurs âmes la communion quotidienne, Il n'y a rien que de très vrai dans ce qu'ils vous écrivent. Je puis même affirmer qu'ils sont au-dessous de la réalité. Il y a des merveilles intimes que le Dieu de l'Eucharistie opère en eux, pour ainsi dire à leur insu, mais qu'il nous est donné d'admirer en disant : *A Domino factum est istud !*

Je suis heureux de confirmer par mon propre témoignage, écrit un autre, tout ce que vous confient nos convives assidus de la Table Sainte. Chez quelques-uns surtout les effets produits par cette communion de tous les jours sont tout à fait sensibles..... Aussi exercent-ils sur les autres une influence irrésistible. L'esprit de notre établissement, depuis qu'un bon nombre d'élèves communient tous les jours, est littéralement renouvelé. J'avoue que ce n'a pas été sans quelque crainte..... Je vois aujourd'hui combien mes craintes étaient peu fondées.....

A la suite d'une retraite prêchée dans un Petit Séminaire, dans le but d'introduire la pratique de la communion fréquente, le supérieur nous écrivait, à la date du 16 décembre 1890 :

Nous avons chaque jour trente, quarante et cinquante communions (auparavant trois ou quatre, ce qui les décuple)..... L'élan est donné et nous sommes bien décidés à faire tout notre possible pour ne pas le laisser se ralentir.

Quelques mois plus tard, nous recevions de lui les lignes suivantes :

Vous voudriez quelques renseignements sur les résultats du mouvement donné par notre dernière retraite. J'aime à vous dire tout d'abord que ce mouvement a été très sérieux, et que jusqu'à ce jour il ne s'est pas ou presque pas ralenti..... Je puis ajouter que plusieurs élèves ont été entièrement convertis, et que, en général,

ceux qui étaient lâches en face des tentations sont devenus de *vrais combattants*. Nous sommes loin de la perfection, mais je n'aurais jamais cru à la lutte ardente qui s'élève entre le bien et le mal dans l'âme de ces enfants.

Le même supérieur nous écrivait encore, au mois d'octobre de l'année dernière :

Dès la rentrée, notre petit troupeau s'est remis à la communion avant même que j'en aie parlé. Tous les jours, nous avons vingt ou trente communions. Le dimanche, tous reçoivent le Pain de vie..... Puisqu'il faut vous dire tout, j'ajoute que la Sainte Communion est la marque des bons séminaristes : ceux qui ne l'aiment pas ne peuvent plus rester ici. Plusieurs ont refusé de revenir, à la rentrée des classes, et ont déclaré qu'ils ne voulaient plus rester au Séminaire parce qu'on s'y confesse et on y communie trop souvent! Remarquez que je n'ai jamais dit à aucun d'entre eux de se confesser ni de communier. L'exemple des autres les offusque et ils ne peuvent pas rester. Vous devez bien penser que je ne regrette pas de pareils départs.....

Depuis bien des années, notre Petit Séminaire n'avait pas fourni au Grand Séminaire un contingent aussi considérable d'élèves que depuis ces deux dernières années..... Sans doute nous avons fait tous nos efforts pour obtenir ce beau résultat. Mais ce qui, plus que nos efforts, a déterminé ce nombre plus grand de vocations ecclésiastiques, ç'a été Notre-Seigneur plus fréquemment reçu en communion par nos enfants. Ceux qui vont entrer au Grand Séminaire communiaient tous chaque jour depuis leurs humanités. Aussi quel excellent esprit les anime! quel amour de Notre-Seigneur! quel zèle pour le salut des âmes! On peut augurer déjà quels bons prêtres ils seront plus tard.

On vous a dit vrai, cher Père, en vous disant que nous avons envoyé cette année au Grand Séminaire deux fois plus d'élèves que les trois ou quatre années précédentes..... Faut-il attribuer cette surabondance de vocations à la

réaction inévitablement produite par la persécution dirigée, à l'heure actuelle, contre les clercs? Je ne veux pas nier le fait de cette réaction, mais ce que je tiens à proclamer, c'est l'influence très réelle exercée par la Sainte Eucharistie reçue quotidiennement par un certain nombre de nos élèves, surtout par ceux des hautes classes. Pour moi, c'est là incontestablement la cause principale de la multiplication des vocations.

L'expérience que nous faisons, depuis bientôt cinq ans, dans notre collège, des heureux fruits de la communion fréquente et quotidienne m'autorise à vous dire que rien de mieux ne saurait être employé pour éclairer l'esprit et pour attirer le cœur vers Notre-Seigneur..... Petit à petit l'âme se détache du monde et de ses vains plaisirs. Ce qui lui paraissait autrefois si agréable lui paraît maintenant vil et méprisable. Comme le lierre s'attache à l'arbre, elle voit, cette pauvre âme, que son unique bonheur est de s'attacher au Seigneur, en qui sont renfermés tous les biens..... Conseillez donc, mon Père, la communion fréquente, conseillez les neuvaines de communions pour obtenir de Dieu les lumières nécessaires afin de connaître le droit chemin qui mène au ciel. Les maisons d'éducation où la communion fréquente et quotidienne est en honneur deviendront des pépinières de prêtres et de religieux.

L'attestation suivante du directeur spirituel d'un important collège est un admirable résumé des consolants résultats qu'on peut attendre de la participation fréquente et journalière à l'Eucharistie :

Depuis que la communion fréquente et quotidienne est établie dans notre maison, c'est-à-dire depuis sept ans, 1° nos élèves ont gagné beaucoup sous le rapport de la piété ; ils sont très affectionnés à tous leurs exercices religieux et ils s'en acquittent avec un profond respect ; 2° ils mènent une vie très pure, je pourrais dire *angélique*. Les personnes qui visitent notre établissement sont frappées

de la joie qui illumine le front de nos enfants et qui est un reflet de la beauté de leur âme; 3° les mauvaises conversations et les amitiés particulières, qui sont la peste et le fléau des maisons d'éducation, ont tout à fait disparu de notre maison. C'est là un des plus beaux triomphes du Dieu de l'Eucharistie; 4° tous les enfants qui s'approchent souvent de la Sainte Table sont animés d'un excellent esprit et sont très faciles à conduire. Les professeurs et les surveillants se félicitent de voir leurs élèves s'approcher fréquemment de la Table Sainte pour y puiser la force de bien apprendre leurs leçons, de bien faire leurs devoirs et d'être bien sages; 5° la Très Sainte Eucharistie maintient nos élèves dans une grande innocence. « Mon Père, me disait un jour un de mes congréganistes, *depuis que je communie souvent, je ne commets plus de péchés* »; 6° beaucoup de nos enfants trouvent que depuis qu'ils communient souvent ils ont une grande facilité pour apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs; 7° un autre fruit qu'un grand nombre de mes élèves retirent de la Sainte Communion, c'est le mépris, le dégoût du monde; de là, beaucoup de vocations religieuses et sacerdotales. Le R. P. Supérieur ne cesse de me répéter: « Je suis content de nos enfants, ils vont bien; je sens que Jésus règne dans leur cœur. Ils ne me donnent aucune peine »; 8° les trois Pères qui ont prêché la retraite annuelle ces trois dernières années ont déclaré publiquement qu'ils étaient enchantés de la beauté des âmes de nos enfants et que jamais retraite ne leur avait donné de si douces consolations. Encore une fois : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris!*

## II

Ces témoignages, pour imposants qu'ils puissent être, ne seront peut-être pas suffisants pour prévenir certaines objections ou dissiper entièrement certaines craintes, mettre un terme à certaines hésitations chez

d'excellents prêtres, fort zélés du reste, et très désireux de la sanctification des âmes et de la formation chrétienne de la jeunesse.

Avec eux je conviens qu'il y a dans cet apostolat en faveur de la fréquente communion, dans la diffusion de cette pratique, de la prudence, de la discrétion, du discernement à apporter; avec eux je conviens qu'il ne s'agit pas simplement de pousser en masse des enfants et des jeunes gens vers la Table Sainte, mais qu'il y a lieu de s'inspirer de leurs dispositions en même temps que de leurs besoins spirituels. Dans le travail que j'ai publié sur ce sujet et auquel j'ai fait tout à l'heure allusion, je m'exprime en ces termes :

Maintenant, faut-il conclure ou nous faire dire que cette communion fréquente doive être une pratique *commune* dans les maisons d'éducation, en ce sens qu'il y faille pousser en *masse* ou y admettre d'*emblée*, sans *transition* et sans *discernement*, enfants et jeunes gens?

Evidemment non. Ce qu'il faut conclure, ce que du moins nous concluons nous-mêmes dans ce travail, c'est qu'il ne faut pas considérer *a priori* la pratique de la communion fréquente et même quotidienne comme *ne convenant pas à des enfants et à des adolescents*, ou ne convenant qu'à une rare, très rare élite.

Ce que nous concluons encore, c'est qu'il ne faut pas hésiter à soumettre à ce régime, du moins pour un temps et à titre d'essai, tous ceux à qui l'on a *des motifs suffisants d'espérer qu'il sera salutaire*, et qui, par ailleurs, sont désireux de le suivre ou disposés à s'y laisser soumettre en vue du profit de leur âme.

Ce que nous concluons encore, c'est que les confesseurs de l'enfance et de la jeunesse ont le *droit* et le *devoir* de porter à recevoir la Sainte Eucharistie fréquemment et même tous les jours les pauvres âmes qui, *sans ce secours*, ne pourraient pas ou ne pourraient qu'à grand'-

peine surmonter leurs tentations, résister à leurs passions et persévérer dans l'état de grâce.

Sans doute aussi faut-il que ces âmes *veuillent* vivre et *fassent effort* pour se maintenir vivantes; sans doute il ne suffit pas de leur donner à manger le Pain de vie; sans doute, il faut encore voir, se rendre compte si cette nourriture sacrée leur profite. Mais, en même temps que l'on mesure le *profit*, il importe que l'on mesure aussi les *besoins* de ces âmes, selon la recommandation de saint Alphonse : ..... *Respectu ad exigentiam aut progressum animarum* (1). Il est souvent plus facile de constater les besoins que le profit, tant ce dernier, *tout en étant réel*, peut être imperceptible. Aussi le saint docteur semble-t-il, dans le texte que nous venons de citer, ne pas requérir l'une *et* l'autre, mais l'une *ou* l'autre de ces conditions, puisqu'il emploie la disjonctive *aut* : d'où l'on peut inférer jusqu'où peut s'étendre, *en certains cas et en faveur de certaines âmes*, la miséricorde des ministres de Dieu relativement à la dispensation du Sacrement où s'affirme le plus la bonté divine.

Ce que nous concluons enfin, c'est que tous les prêtres qui ont charge d'âmes, et en particulier les éducateurs de la jeunesse, se dévouent *entièrement* et *persévéramment* à cette œuvre qui découle immédiatement de leur qualité de *pasteurs*, *pastores*, *id est nutritores* : qu'ils soient disposés à ne rien négliger pour amener *peu à peu*, *sans violence*, *sans pression*, à la Table Sainte, des âmes dont ils ont à effectuer la formation morale et religieuse; à mettre au service de ces âmes tout ce qu'ils ont de science, de piété, de zèle, d'industrie, de dévouement; à leur consacrer, enfin, leur temps et leur personne; qu'ils veuillent seconder l'action divine en elles, les aider à tirer de la réception fréquente et quotidienne du Pain de vie le plus grand fruit possible, les éclairant sur leurs défauts à combattre et les vertus à acquérir, et les soutenant dans

(1) *Praxis Confess.*, cap. IX, n. 150.

double travail que la communion, du reste, rendra gulièrement attrayant et facile.

C'est ainsi, et non autrement, que nous entendons et e se pratique la communion fréquente et quotidienne ıs les maisons d'éducation, déjà nombreuses, que nous ınaissons. Et c'est ce qui explique, dans plusieurs ntre elles, le chiffre relativement considérable des ves communiant chaque jour et celui, considérable ısi, des élèves communiant plusieurs fois ou tout au ins une fois par semaine. Ceux qui ne veulent voir en a qu'un zèle inconsidéré de la part des directeurs et de part des élèves, qu'un entraînement dont les suites ıvent leur être funestes, ou ne songent pas assez que ucharistie n'est autre que celui qui a dit : « Laissez ıir à moi les petits enfants », ou ne se sont jamais rendu npte de l'attrait puissant exercé par l'Eucharistie sur cœur de l'enfant et du jeune homme chrétiens.

## III

Tel est, Éminence, Messeigneurs et Messieurs, postolat dont j'avais à cœur de vous faire connaître elques-uns des résultats consolants.

Permettez-moi d'ajouter que, dans le but d'attirer lui les bénédictions de Jésus-Christ, pour l'amour la gloire de qui cet apostolat s'exerce, j'ai tenu à plorer, pour ma part, comme un gage sensible de bénédictions, celle de son auguste Vicaire. Voici les mes de la supplique que, à la date du 15 août 1892, faisais parvenir à S. S. Léon XIII, par l'intermé- ire de Son Éminentissime secrétaire d'État.

Beatissime Pater,

osephus Maria Lambert, Sacerdos Congnis S. S. Sacrti pedes sancta Vestræ humillime provolutus, exponit se,

**juxta mentem Concilii Tridni et Catechismi Romani ac Instituti sui finem, ad remedium super omnia efficax pro consilio societatis Christiana restauratione, data opera, suadendum, magno cum fructu, Deo dante, sacris Concionibus promovere *frequentem communionem, etiam quotidianam*, in Parochiis, præsertim in Collegiis ac minoribus quæ vacant et majoribus Seminariis.**

**Ut igitur hujusmodi prædicationis fructus magis ac magis multiplicetur, et pia praxis frequentis Communionis introducatur ac perseveret, ubicumque divini verbi fungetur ministerio, et *iis* qui iliam suscipiant *pignus offeratur approbationis Sanctitatis Vestræ* spciem Benedem implorat pro se omnibusque sive Parochiis, sive prædictis Collegiis et Seminariis in quibus spiritualia daturus exercitia.**

Cinq jours après la présentation de cette supplique au Saint-Père, j'avais l'insigne honneur de recevoir, par le même intermédiaire de la Secrétairerie d'État, avec la bénédiction implorée, l'assurance que Léon XIII agréait cette supplique et en ratifiait paternellement la teneur : « SSmm Dnus noster Leo PP. XIII benigne annuit pro gratia. »

A une date peu distante de celle que j'ai indiquée, j'avais l'honneur, également insigne, de recevoir de S. Ém. le cardinal Rampolla, secrétaire d'État de Sa Sainteté, la lettre suivante en réponse à un exposé que j'avais eu l'honneur de lui faire de mon apostolat de la communion fréquente parmi la jeunesse :

Mon Révérend Père,

Le Saint-Père, à qui j'ai donné connaissance de la demande que vous lui avez exprimée dans votre lettre du 15 courant, a daigné accorder la bénédiction apostolique pour vous implorée, à la veille d'entreprendre une série

d'exercices spirituels dans des collèges et maisons d'éducation. Il importe souverainement que les bonnes maximes et les principes sacrés de la religion et de la vie surnaturelle s'enracinent solidement et profondément dans le cœur encore tendre des jeunes gens. Aussi, cher Père, faites-vous œuvre très utile. *Laonde ella fa opera utilissima*, en vous consacrant à instruire la jeunesse sur les vérités de la foi et à l'affectionner à la pratique si salutaire de la fréquente réception des sacrements. Je me plais à espérer que la docilité de ceux qui écouteront votre parole correspondra parfaitement à la ferveur de votre zèle.

Je me dis, Révérend Père, avec les sentiments de particulière estime, votre très affectionné,

M. cardinal Rampolla.

Enfin, le 16 juin dernier, le jour de la Fête-Dieu, S. Ém. le cardinal Parocchi, vicaire général de Sa Sainteté et protecteur de la Congrégation du Très-Saint-Sacrement, étant venu présider notre fête patronale dans l'église que nous possédons à Rome, daigna me dire, en présence de plusieurs prélats et ecclésiastiques de cette ville, les paroles suivantes que je ne reproduis que dans le seul intérêt de la cause en question :

J'ai lu avec grand intérêt, cher Père, l'exposé que vous m'avez fait des fruits de votre apostolat et de celui de nos dignes confrères. C'est bien! C'est très bien! Continuez avec courage! Dieu est avec vous.

## IV

Je serais heureux, en même temps qu'honoré, Éminence, Messeigneurs et Messieurs, si le Congrès eucha-

ristique de Jérusalem daignait ratifier ce témoignage ou du moins y faire écho, en émettant le vœu que tous les prêtres en général, et les prêtres éducateurs en particulier, convaincus de la puissance moralisatrice et souverainement sanctifiante de l'Eucharistie fréquemment reçue, travaillent avec autant de zèle que de prudence à *former la jeunesse à l'amour, au désir et à la digne réception de la communion, et ne négligent rien pour disposer leurs pénitents à la recevoir fructueusement le plus souvent possible, aussi souvent que leurs besoins le réclament.*

Et s'il m'est permis de formuler ce vœu, dans une résolution qui le concrète et le synthétise, je le formulerai de la sorte : *Former les âmes à Jésus-Christ par Jésus-Christ lui-même.*

Il est rapporté dans la *Vie du général de Sonis* (1) que, sur le point de quitter l'Algérie, après vingt années de glorieux services, pour se rendre en France et prendre part aux opérations de l'armée de la Loire, en 1870, ce grand chrétien, autant que grand soldat, écrivait à un de ses amis les lignes suivantes :

> En partant, je me condamne à mort; Dieu me fera grâce, s'il le veut : *mais, grâce à la communion, je l'aurai tous les jours dans ma poitrine, et vous savez bien que Dieu ne capitule jamais, jamais!*

A l'heure actuelle, la guerre est déclarée à l'Église; de toutes parts, cette loyale Épouse de Jésus-Christ est attaquée, persécutée, en butte à la malveillance et à la haine, entravée de mille manières dans l'exercice de sa mission pacificatrice, réduite à lutter sans relâche

(1) Par Mgr Baunard. Librairie Poussielgue, Paris.

pour protéger son existence et défendre ses enfants contre tant d'ennemis conjurés.

Parmi ces ennemis, les plus acharnés semblent avoir pour principal objectif l'enfance et la jeunesse, et pour mission d'éteindre en leurs âmes la vie surnaturelle et d'y étouffer, avec la notion de Dieu, l'amour du bien et de la vertu.

Ah! pour prévenir un tel malheur, pour fortifier ces chères âmes qui constituent l'avenir de nos pays quels qu'ils soient, prêtres du Seigneur, donnons-leur de bonne heure l'Aliment eucharistique, le Pain des forts, le Pain de vie et d'immortalité. N'en soyons pas avares, puisqu'il est offert aux âmes comme un *secours* et un *remède* à leurs faiblesses quotidiennes; et soyons persuadés que, quels que soient le nombre et la force de leurs ennemis, ces âmes, si chères à Jésus, gardées et fortifiées par Jésus, portant Jésus en elles, le recevant fréquemment, le recevant chaque jour dans leurs poitrines, *ne capituleront jamais, jamais !*

# L'ADORATION NOCTURNE

## et la dévotion à la Sainte Face à Montréal

PAR M. LE DOCTEUR L. A. G. JACQUES,

de Montréal (Canada).

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

**De l'extrême Occident, nous avons entendu la voix bien-aimée du chef de l'Église invitant tous les peuples catholiques à coopérer à ce Congrès eucharistique de Jérusalem. Son désir fut un ordre pour l'Adoration nocturne de Montréal, car chez nous comme chez** vous les hommes du Saint Sacrement sont les hommes du Pape. A son appel, le Canada eucharistique s'est ému, et il n'a pas craint de braver les flots de deux vastes mers pour venir, par le représentant d'une de ses Sociétés et avec vous tous, serrer la main à nos frères d'Orient. Si Pie IX, de sainte mémoire, a eu ses zouaves canadiens pour courir à sa défense, Léon XIII peut également compter sur un bataillon de zouaves eucharistiques au Canada. C'est en leur nom que je viens vers vous, chargé spécialement de vous exprimer leurs vœux qu'accompagnent leurs plus ferventes prières pour le succès du présent Congrès.

C'est une pensée de foi déposée par le Saint-Esprit

**S. G. Mgr APPODIA,**
**Vicaire général du Patriarcat latin de Jérusalem.**

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

dans l'âme de Christophe Colomb, qui a donné, il y a quatre cents ans, le Nouveau Monde à l'Ancien. La même pensée animait le Malouin Jacques Cartier, lorsqu'il découvrit le Canada, puisque son premier acte pour en prendre possession fut d'y planter une croix en 1534. La ville de Montréal est également due à une pensée de foi. Six mois avant son existence, elle était consacrée à la Sainte Famille par M. Olier, ce pieux fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice. Et lorsque M. de Maisonneuve, venant mettre à exécution le projet déjà conçu par MM. Olier et de la Dauversière, fonda Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, il le fit uniquement pour la gloire de Dieu et pour la conversion des sauvages. Aussi sa première action en mettant le pied sur le rivage fut de se jeter à genoux, d'adorer Dieu et de le remercier. Ses compagnons en firent autant, et, comme on était au matin, un autel fut de suite improvisé et une grand'messe célébrée par un Père Jésuite, qui, depuis Québec, s'était joint à la petite expédition. Le Saint Sacrement demeura exposé jusqu'au soir, et jamais, depuis ce jour (18 mai 1642), Jésus-Hostie n'a quitté Ville-Marie. On s'occupa avant tout de loger Notre-Seigneur. Et celui qui règne au haut des cieux daigna alors descendre dans une pauvre petite cabane d'écorce. N'ayant pas d'huile pour alimenter la lampe du sanctuaire, on enferma sous verre quelques insectes connus chez nous sous le nom de mouches à feu, et elles furent chargées d'aider les hommes à louer le Créateur en fournissant de la lumière en présence du tabernacle.

Le grain de sénevé, ainsi planté par la miséricorde de Dieu sur la rive de l'île de Montréal, au milieu

du fleuve Saint-Laurent, est devenu un grand arbre, dont les rameaux vigoureux vont porter leurs fruits dans les parties les plus reculées de l'Amérique. Une grande, riche et populeuse cité, et l'une des plus belles du monde, est maintenant sise au même lieu. La cité de Montréal est devenue la métropole commerciale de la puissance du Canada, mais elle est surtout, et c'est sa gloire, la métropole religieuse de tous les peuples de l'Amérique du Nord. Chez tous, elle envoie sans cesse, et sans jamais s'épuiser, ses prêtres, ses religieux et ses religieuses, et ses aumônes qu'elle donne toujours à quiconque les lui demande au nom de Dieu. C'est aussi la ville eucharistique par excellence du Nouveau Monde. La petite chapelle d'écorce a fait place à dix-sept églises paroissiales dans les limites de la cité, outre six autres dans la banlieue, plusieurs églises non paroissiales et un grand nombre de chapelles publiques ou privées appartenant, pour la plupart, à des communautés ou Congrégations religieuses. Dans chacune d'elles, Jésus-Hostie demeure et reçoit les hommages d'une foule d'adorateurs. Chaque matin, dans notre cité, dans les temps même les plus ordinaires, le ciel jouit du spectacle si beau de milliers de convives allant s'asseoir à la Table Sainte. C'est ce qui donne tant de vigueur à ces âmes et tant de vierges à Jésus. La communion même quotidienne y est très fréquente parmi les personnes vivant au milieu du monde. Les Quarante-Heures, qui nous laissent Jésus exposé tour à tour le jour et la nuit dans les différentes églises de la ville et du diocèse, l'adoration perpétuelle devant les tabernacles ou, en présence de Jésus exposé, l'adoration diurne et d'autres

associations eucharistiques fournissent un concours non interrompu d'adorateurs et d'adoratrices. Pour vous donner une idée de l'amour de notre population envers le Saint Sacrement de l'autel, qu'il me suffise de vous dire que les fils du P. Eymard, les prêtres du Saint-Sacrement, arrivés chez nous sans ressources il y a à peine trois ans, ont puisé déjà dans l'amour eucharistique des Canadiens assez pour élever et livrer convenablement au culte un temple magnifique où Jésus exposé reçoit jour et nuit les hommages de ces bons Pères, et journellement ceux des fidèles des deux sexes, réunis dans ce but en plusieurs associations.

Montréal possède un grand nombre de communautés religieuses d'hommes et de femmes, dont les membres vont dans toute l'Amérique porter la bonne semence dont la divine Providence les a chargées. Elle renferme, en outre, une foule de confréries et autres associations pieuses. Toutes ensemble, elles contribuent, chacune à leur manière, à l'aider à remplir sa mission providentielle qui est de propager la foi en Amérique. C'est la Rome du Canada, la Jérusalem des terres nouvelles et, je le répète, la ville eucharistique par excellence de l'Amérique.

Au milieu de ce foyer eucharistique et l'alimentant davantage se trouvent les hommes de l'Adoration nocturne du Très Saint Sacrement de Montréal; leur association a pour directeur spirituel un prêtre de Saint-Sulpice, et a son siège en l'église Notre-Dame, desservie elle-même, depuis l'origine de la ville, par les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice. Ce sont ces hommes, ainsi dirigés, qui ont surtout donné

l'élan dans ces dernières années à ce prodigieux mouvement des âmes que l'on remarque en mon pays vers la Sainte Eucharistie, mouvement qui s'accentua si fort dès la naissance de leur œuvre, et qui, de Montréal, se propage au loin, semant partout ce feu divin que Jésus a apporté pour embraser la terre entière.

Mais, avant d'aller plus loin, permettez-moi, au nom de l'Adoration nocturne, au nom de plusieurs autres œuvres ou associations, au nom de milliers de personnes de mon pays que je représente ici, de payer un juste tribut de reconnaissance à la mémoire de celui qui, après Dieu, fut la cause première de l'établissement de l'Adoration nocturne et de l'œuvre de la Réparation ou de la Sainte Face et des autres œuvres qui en découlent, et du bien immense qui se fait par elles, et des grâces et bénédictions sans nombre qu'elles font sans cesse descendre du ciel sur nos contrées; je veux parler de M. Dupont, le grand serviteur de la Sainte Face et du Saint Sacrement, surnommé le saint homme de Tours. Sans lui, sans sa vie écrite par M. l'abbé Janvier, le premier directeur de l'œuvre de la Sainte Face, nommé par Mgr l'archevêque de Tours, l'Adoration nocturne et toutes ces œuvres qui en dépendent, non seulement n'existeraient pas, mais elles n'y seraient même probablement pas connues. Et je n'aurais pas moi-même, en ce moment, le si grand bonheur d'être au milieu de vous.

Chez nous comme ailleurs, on admire les vertus, le courage, le dévouement des personnes consacrées à Dieu, prêtres, religieux ou religieuses, mais on croit impossible ou trop difficile de les imiter, si nous

sommes laïques. Trop souvent, hélas! ceux-ci laissent improductives de grandes aptitudes au bien, et ils se contentent d'efforts médiocres quand, avec plus de volonté et la grâce de Dieu, ils pourraient faire beaucoup pour le bien. La vie de M. Dupont nous est arrivée comme une révélation et l'on s'est dit : c'est un laïque, et il a tant fait pour Dieu et son prochain! Pourquoi ne pourrions-nous pas faire comme lui avec la grâce de Dieu? A son exemple, courons aux bonnes œuvres sous la direction des ministres de la Sainte Eglise, et en avant vers le ciel!..... C'est de ce mouvement imprimé aux laïques par M. Dupont, et secondé par notre excellent clergé, surtout par les Messieurs de Saint-Sulpice, qu'est née l'Adoration nocturne à Montréal ainsi que l'œuvre et l'archiconfrérie de la Sainte Face. Ces deux œuvres ont toujours marché ensemble chez nous, et elles vont se soutenant l'une l'autre et étonnant nos populations par le nombre et la grandeur des grâces qu'elles font sans cesse descendre du Cœur de Jésus. L'origine de l'Adoration nocturne de Montréal et des œuvres qui en dépendent, spécialement l'archiconfrérie et l'œuvre de la Sainte Face, fait vivement ressortir l'intervention de la divine Providence par M. Dupont.

Au printemps 1881, un pieux laïque de Montréal, M. Amédée Derome, libraire, allait se rendre en France pour les affaires de son négoce, lorsqu'une religieuse lui conseilla de lire la vie de M. Dupont et d'introduire, dans notre ville, ses deux principales dévotions : l'Adoration nocturne et la Sainte Face. Elle l'engagea à visiter dans ce but l'oratoire de M. Dupont et à prendre à Paris, chez qui de droit, des informa-

tions sur l'Adoration nocturne. La vie de M. Dupont avait été passée à cette religieuse par un prêtre de Saint-Sulpice, le R. M. Martineau. Pour dissiper les ennuis de la traversée, M. Derome prend avec lui la vie du serviteur de Dieu. Mais il allait souffrir du mal de mer pendant toute la traversée. La divine Providence, qui voulait lui laisser faire cette lecture pour l'enflammer d'amour pour Jésus-Hostie, étendit sur le fleuve Saint-Laurent, à quelques lieues seulement du lieu de départ, une brume épaisse. Les marins, n'y pouvant plus voir, durent jeter l'ancre et attendre là pendant deux jours, juste le temps nécessaire pour qu'il pût atteindre et lire dans la vie de M. Dupont le chapitre qui a trait à l'Adoration nocturne et aux prodiges qu'elle a opérés à Tours. Après cela, la brume providentielle disparut, et le vaisseau put aller prendre la mer, sur laquelle M. Derome ne manqua pas d'être malade pendant toute la traversée. « Mon Dieu, que c'est beau! s'était dit notre voyageur, émerveillé de sa lecture. Si l'autorité religieuse voulait nous permettre d'établir à Montréal une si belle œuvre! » Vers le même temps, la vie de M. Dupont était lue aussi au réfectoire des Messieurs de Saint-Sulpice, à Montréal. Rendu au chapitre ayant trait à l'Adoration nocturne, le R. M. Bayle, alors supérieur, s'écria : « Mon Dieu! que c'est beau! Si on pouvait trouver des laïques assez pieux pour se dévouer à cette œuvre, quel bien en résulterait! » Les désirs de ces deux amis de Jésus allèrent droit au Cœur de Dieu qui les bénit. La divine Providence amena à Saint-Denis, près de Paris, la rencontre, non prévue par eux, de M. de Benque, président de

l'Adoration nocturne de Paris, avec M. Derome. Le premier, ayant demandé si l'Adoration nocturne existait à Montréal, remit à M. Derome les documents nécessaires, et quelque temps après le retour de notre voyageur, qui avait aussi visité l'oratoire dit de la Sainte Face, à Tours, le projet de l'Adoration nocturne, approuvé et béni par notre digne archevêque, devenait une réalité. Le 18 décembre 1881, nous montions notre première garde auprès de Jésus-Hostie. Le prêtre Sulpicien qui, le premier, avait lu et passé à la religieuse de la Congrégation Notre-Dame la vie de M. Dupont en fut nommé le premier directeur ecclésiastique, et M. le supérieur de Saint-Sulpice en devint le premier supérieur. Celui qui l'avait lue au réfectoire de Saint-Sulpice est devenu et est encore notre zélé secrétaire, et M. Derome notre dévoué président depuis la fondation. Et cette religieuse de la Congrégation Notre-Dame, à qui la Providence a donné un si beau rôle en cette œuvre, a vu avec bonheur l'Adoration diurne, première fille de l'Adoration nocturne, s'établir dans une chapelle de sa communauté, où des centaines d'adoratrices vont tous les mercredis se succéder en présence de Jésus exposé. Ne voit-on pas là, en quelque sorte, M. Dupont présider lui-même à notre fondation?

L'adoration nocturne a lieu chaque semaine dans la nuit du jeudi au vendredi. Huit grandes séries d'adorateurs s'y succèdent à tour de rôle, allant en outre aux diverses Quarante-Heures et, tous ensemble, y réciter l'office entier du Saint Sacrement.

Lors de la grande démonstration eucharistique de la Fête-Dieu, ce sont eux qui tiennent le bon ordre

dans les rangs de la procession à laquelle la population catholique entière prend part le long des rues de notre grande cité.

Il y aurait un volume à faire, si on voulait relater les traits de dévouement de nos adorateurs pour soutenir et propager leur œuvre sainte. Leur vie s'écoule en faisant le bien sous le regard de Dieu. Ils sont aussi des bonnes œuvres de leurs paroisses respectives. On dirait que l'habitude du bien est devenue naturelle chez eux, et je crois que saint Paul pourrait dire d'eux ce qu'il disait de lui-même, c'est-à-dire que Jésus-Christ vit en eux. Ils ne savent plus faire autre chose que le bien. Souvent on en voit qui, après les fatigues d'une journée de travail, ont le courage pour, en plus de leur heure de garde, faire celle des confrères malades ou absents. Quelques-uns viennent de loin, des campagnes ou des villes même, pour y faire leur nuit d'adoration. Il en est un qui vient régulièrement tous les jeudis, de quinze milles (cinq lieues) de distance, chaque fois qu'il est convoqué, et bien souvent, en plus, remplacer quelque absent les autres jours d'adoration. Notre sacristain, qui est le dévouement personnifié, et que j'ai laissé à mon départ sérieusement malade, s'est en grande partie épuisé au service de Jésus-Hostie et de ses adorateurs.

Un autre que le ciel récompense en ce moment, je l'espère, fatigué de voir toujours à sec le trésor de l'Adoration, dont il avait la garde, y versa souvent sa bourse : en une seule fois, il y laissa glisser trois mille francs.

Un des fondateurs, demeurant en la ville de Sorel, située à quarante-cinq milles de Montréal, venait régu-

lièrement chaque mois, sur convocation, sans regarder à la dépense ni à la fatigue. Il risqua même sa vie pour se rendre à l'appel. Un jour de printemps, au temps où le fleuve Saint-Laurent se débarrassait de son lourd manteau de glace, il dut le traverser pour aller prendre, de l'autre côté de la rive, les chars qui devaient l'amener le soir aux pieds de Jésus-Hostie à Montréal. Il y a une lieue de distance entre les deux rives à cet endroit. Monté avec un compagnon sur un canot ayant des lisses, tantôt sillonnant les ondes glacées, tantôt poussant son esquif sur d'énormes glaçons, tout à coup, à la veille d'aborder, un accident le jette à l'eau. Sorti de là, mouillé de la tête aux pieds, il se fait sécher auprès d'un poêle, tournant vers la chaleur, quand un côté était sec, celui qui était resté humide. Il préférait souffrir plutôt que de manquer à l'appel. Aussi, à l'heure convenue, il était au poste d'honneur.

A la deuxième nuit d'adoration nocturne qu'il a pu établir plus tard dans sa ville, à peine avait-il fait quelques pas pour aller la présider, qu'il dut venir s'étendre sur la croix, c'est-à-dire au lit, où la douleur le tint cloué pendant une année entière. Il a pris un peu de mieux, mais il est devenu infirme; et il espère bien, si Dieu lui ramène quelques forces, les dépenser encore à son service. Enfin, de même que ses modèles les adorateurs de Paris et de Tours, l'adorateur nocturne de Montréal est fidèle à son Dieu, soumis à la Sainte Église et dévoué à son prochain,

Un peu avant mon départ de mon pays, la divine Providence me mit en main le rapport du Congrès des œuvres eucharistiques, tenu à Toulouse en 1886.

J'y vis, et avec une joie que je ne puis rendre, un excellent travail de M. Louis Hugon sur la Sainte Face et l'Eucharistie dans leurs rapports entre eux. Ce rapport est suivi d'une motion ainsi conçue et formulée :

Le Congrès, convaincu que la dévotion à la Sainte Face de Jésus est un moyen puissant et providentiel offert par l'infinie miséricorde à notre génération impie, pour raviver la foi dans les âmes en attirant les regards et les pensées des chrétiens sur la Très Sainte Humanité et sur la passion de Notre-Seigneur, et les rapprocher par conséquent de Jésus-Eucharistie;

Emet le vœu :

Que le culte de la Sainte Face soit établi dans toutes les églises et chapelles, par l'exposition d'une image (dite du voile de Véronique), placée d'une façon honorable, avec une lampe qui brûle nuit et jour devant elle, et que la confrérie réparatrice de la Sainte Face soit érigée dans les mêmes églises et chapelles, avec affiliation à l'archiconfrérie de Tours, approuvée par S. S. Léon XIII, le 1er octobre 1885, afin de correspondre au désir exprimé par Notre-Seigneur Jésus-Christ à la Sœur Saint-Pierre.

Depuis la fondation de l'Adoration nocturne à Montréal, en 1881, la dévotion à la Sainte Face et la dévotion au Saint Sacrement ont toujours marché ensemble dans les cœurs des adorateurs et dans leurs exercices. Depuis là, l'image de la Sainte Face, dite du voile de Véronique, venue de Rome avec authentique, est exposée dans l'église Notre-Dame, siège de l'œuvre. Et, depuis l'automne de 1886, l'archiconfrérie de la Sainte Face, approuvée par S. S. Léon XIII et affiliée à celle de Tours, est érigée dans la même église à la demande de l'Adoration nocturne. On ne commence jamais une nuit d'adoration sans se rendre

auparavant et processionnellement à la Sainte Face. Après y avoir prié et avoir contemplé les traits de notre Sauveur, si défigurés par nos fautes et celles de tous les hommes, après avoir vu de quel amour il nous a aimés, nous nous sentons davantage pressés d'aller lui offrir, dans la Sainte Eucharistie, nos réparations et nos hommages.

Je ne sais combien de milliers de personnes font maintenant partie de l'archiconfrérie de la Sainte Face. Et, d'un bout à l'autre de la province que j'habite, il n'est guère de maisons où l'on ne découvre l'image de la Sainte Face, convenablement encadrée et très souvent pourvue d'une lampe. On y fait brûler de l'huile en son honneur, chez les uns, plus à l'aise, jour et nuit continuellement; chez d'autres, tous les vendredis ou bien pendant les neuvaines qu'ils font dans leurs besoins et qui finissent par la Sainte Communion.

Dans à peu près toutes les églises et chapelles, à commencer par la cathédrale de Montréal, la Sainte Face est honorablement exposée. Jamais, dans nos endroits, aucune dévotion n'a pris si vite et n'a fait plus de bien en si peu de temps. Par les soins de certains membres de l'Adoration nocturne, et en son nom, environ deux millions d'images de la Sainte Face, copies du voile de sainte Véronique, ont été distribuées dans tout le Canada et aux États-Unis. Il est facile de voir que là où la Sainte Face est honorée on aime davantage la Sainte Eucharistie, et les communions y deviennent de plus en plus fréquentes et plus ferventes. Que de grâces, de prodiges même et en tous genres elle a fait descendre du ciel sur nos

et ignorantes qu'elles soient, elles attirent par leurs prières et leur continuelle immolation d'elles-mêmes un nombre toujours croissant de grâces, j'oserais même dire de prodiges, en faveur de ceux qu'elles présentent à la miséricorde de Dieu. Et la reconnaissance de ces âmes envers elles se traduit quotidiennement par un courant de charité qui suffit à leurs besoins. Comme les adorateurs du Saint Sacrement, elles aiment le bon Dieu de toutes leurs forces et de tout leur cœur. Elles obéissent aux supérieurs chargés par l'Église de les conduire, et elles se dévouent autant que Dieu leur en donne la grâce au bien du prochain. Elles aimeraient mieux mourir que de commettre volontairement une désobéissance à l'autorité religieuse. Leur vie, qui fait l'étonnement de tous ceux qui les connaissent, correspond si bien au vœu du Congrès de Toulouse plus haut cité, que je me serais reproché de ne pas en avoir rendu compte ici. Il en est de même du fait suivant :

Du fond du Nord-Ouest canadien, un missionnaire Oblat de Marie-Immaculée, venu à Montréal, entra chez moi et me demanda des images de la Sainte Face pour en répandre la dévotion dans ses missions; il me rapporta alors le fait qui va suivre, arrivé en 1887, l'année qui suivit celle du Congrès de Toulouse.

Il me dit qu'une sauvagesse qui, dans sa tribu, était, comme il arrive souvent parmi eux, vouée au démon, lui demanda un jour un chapelet, qu'elle reçut avec joie. Quelque temps après, il eut le bonheur de la baptiser. Le prêtre n'est pas toujours bien reçu parmi ces sauvages infidèles, et rarement

me disait-il, on arrive à gagner à Dieu une de ces âmes. Cette sauvagesse, après sa conversion, assistait un jour à la Messe du P. Dauphin, celui-là même qui l'avait baptisée.

Au moment de l'Élévation — je laisse parler le Père lui-même, — anxieuse de savoir ce qui allait se passer, elle regarde, au lieu de s'incliner, et elle aperçoit dans la Sainte Hostie, pendant que je la tenais élevée, *une figure encore pleine de sang et couronnée d'épines*. Elle demeura si surprise qu'elle n'osa pas croire de suite le témoignage de ses yeux. Pourtant, se disait-elle, je ne dors pas, je ne rêve pas, j'ai bien ma connaissance..... Elle ne voulut pas en parler d'abord, mais se promit de revenir à la Messe le lendemain, ce qu'elle fit. Elle se mit même plus près de moi, pour mieux voir. Et, au moment où j'élevais encore la Sainte Hostie consacrée, elle aperçut, comme la veille, la même *figure encore pleine de sang et couronnée d'épines*. Après la messe, elle me raconta ce qu'elle avait vu, ou mieux ce que, disait-elle, elle croyait avoir vu. Comme les sauvages sont facilement portés à l'orgueil, je dis à cette sauvagesse : Tu as peut-être vu ce que tu crois avoir vu. Mais ne va pas croire, si tu l'as vu, que c'est parce que tu es meilleure que les autres. Tu as été bien plus méchante, puisque tu as appartenu au démon pendant que les autres servaient le bon Dieu. Si le bon Dieu t'a accordé cette faveur, c'est parce que tu as embrassé la bonne religion et qu'il veut te confirmer dans ta foi. Ne parle jamais de cela à personne, mais ne l'oublie jamais pour toi-même.

Maintenant, ajouta-t-il, je m'en retourne dans mes missions, et, avant mon départ, je viens vous demander des images de la Sainte Face. Je veux demander à la Sainte Face la conversion de ces pauvres sauvages infidèles qu'aucun autre moyen n'a encore pu amener au bon Dieu.

Un confrère du P. Dauphin, le R. P. Lestang, Oblat de Marie-Immaculée, missionnaire au même

endroit, me disait un des jours suivants que ce devait être vrai, car, ajouta-t-il, la dévotion à la Sainte Face n'est à peu près pas connue chez nous, les prêtres n'en parlant pas, de sorte que cette sauvagesse ne pouvait ou ne devait pas avoir l'imagination surexcitée d'avance, et ainsi ce qu'elle a dit au P. Dauphin doit être la vérité.

Si le fait est vrai, n'est-il pas en quelque sorte une sanction, par Notre-Seigneur, du vœu du Congrès eucharistique de Toulouse?

J'ai parlé bien longtemps et je suis bien petit pour avoir occupé aussi longtemps votre attention. Dieu veuille me le pardonner, et vous aussi, Éminence, Messeigneurs et Messieurs.

**DOM MARIE-AUGUSTIN MARRE,**
**aujourd'hui évêque titulaire de Constance,**
**Rme P. abbé de la Trappe d'Igny (Marne).**

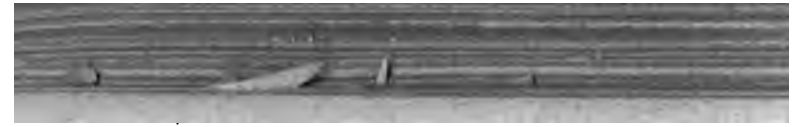

## NOTE SUR L'ŒUVRE
# DE L'ASSOCIATION DE PÉNITENCE
### et l'adoration nocturne à Notre-Dame d'Igny

COMMUNIQUÉE PAR DOM MARIE-AUGUSTIN MARRE
AUJOURD'HUI ÉVÊQUE TITULAIRE DE CONSTANCE
R^me^ P. Abbé de la Trappe d'Igny (Marne).

Émus de la décadence profonde où le sensualisme entraîne la société contemporaine et de la perte d'un grand nombre d'âmes qui en est la conséquence: encouragés d'ailleurs par les pressantes invitations de la Très Sainte Vierge qui est venue appeler les hommes à la pénitence et promettre que de là sortirait le salut, de fervents chrétiens, vivant au milieu du monde, ont résolu de se grouper pour réveiller entre eux et autour d'eux l'esprit de mortification.

En conséquence, ils ont fondé, à Reims, le 11 février 1892, avec l'autorisation de l'Ordinaire, une Association de pénitence.

Sont appelés à en faire partie tous les chrétiens qui désirent apaiser la colère de Dieu, expier les péchés qui souillent la terre et ramener dans les mœurs privées et dans les institutions publiques le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pour en faire partie, il suffit d'être inscrit régulièrement sur le registre de l'Association.

Les associés se proposent principalement de pratiquer dans leur vie personnelle la gravité, l'austérité

et la pénitence compatibles avec leur position, de s'abstenir de tous les divertissements illicites ou profanes, d'observer fidèlement tous les commandements de Dieu et de l'Église, de se mettre partout au-dessus du respect humain et de s'inspirer en toutes circonstances de l'esprit de renoncement et de sacrifice, qui est l'esprit même de l'Évangile.

Afin d'avoir entre eux un lien extérieur et visible, les membres de l'Association ont choisi l'abbaye de Notre-Dame d'Igny, avec l'assentiment du R. P. Abbé, pour y passer chaque mois une nuit d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé. Ils récitent aussi chaque soir, en union avec les RR. PP. Trappistes, le *Salve Regina*.

Si le nombre des associés le demandait, on pourrait désigner, pour leur commodité, d'autres centres d'adoration qui ne pourraient être qu'à une grande distance d'Igny.

Par cette nuit passée devant le Saint Sacrement, les associés ont en vue tout à la fois d'expier par la souffrance et la prière les crimes commis dans le monde, surtout contre le Sacrement où se manifeste le plus l'amour divin pour les hommes, et de faire passer toutes leurs amendes honorables par le Cœur et par les mains du Médiateur qui seul peut les rendre agréables à Dieu son Père.

Ceux qui sont désignés pour faire la nuit d'adoration se rendent au lieu indiqué avant 6 heures du soir, soit individuellement, soit en groupe. A l'aller et au retour, ils gardent, autant que possible, le silence, se privent de toute récréation et de tout plaisir, et récitent le chapelet ou d'autres prières.

Dans l'intérieur du monastère, ils se soumettent au règlement dressé pour eux, s'abstiennent de toute course et de toute visite, gardent le recueillement et se comportent en vrais pénitents. Ils terminent, autant que possible, la nuit de pénitence par la Sainte Communion.

Avant chaque nuit d'adoration, on recommande aux prières des membres les intentions communiquées par les associés ou d'autres personnes.

L'Association est dirigée par un Conseil de cinq membres, un ecclésiastique, qui en est le directeur spirituel, et quatre laïques, dont deux patrons et deux ouvriers.

Le Conseil est chargé d'admettre les nouveaux membres, de préparer les nuits d'adoration, de créer des ressources et de maintenir l'esprit de l'œuvre. Il choisit dans son sein un président laïque, un secrétaire et un trésorier.

Chaque mois, le groupe d'adorateurs est conduit par le directeur spirituel ou un autre prêtre délégué par lui.

L'Association a installé à Igny le modeste mobilier nécessaire au bon fonctionnement de l'œuvre. Chaque membre présent à la nuit d'adoration verse une légère rétribution pour les frais indispensables. S'il en est qui ne puissent rien donner, l'Association y supplée au moyen d'une caisse commune qu'elle alimente par des souscriptions ou des dons.

Si un membre venait à tomber en quelque grave faute publique ou à faire habitude de contrevenir au règlement, il appartiendrait au Conseil de prononcer sa radiation.

Mais pour répondre au but de l'œuvre, les associés se feront, au contraire, une règle de conduite de cette sentence de Notre-Seigneur : *Si vous ne faites pénitence, en vérité, je vous le dis, vous périrez tous* (1), et de ces paroles de saint Paul : *Ceux qui sont disciples de Jésus-Christ crucifient leur chair avec ses vices et ses convoitises* (2). *Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; si, au contraire, vous mortifiez par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez* (3).

L'œuvre de l'Adoration de pénitence à Igny est née d'hier et déjà elle a produit des fruits.

Dans le courant de la première année, 320 hommes se sont succédé, chaque mois, par groupes de 17 à 48, au monastère de la Trappe pour adorer le Saint Sacrement. Ils appartenaient à peu près à toutes les classes de la société. Nous avons vu des officiers supérieurs et de simples ouvriers, des riches et des pauvres, des dignitaires ecclésiastiques et d'humbles curés de campagne; et c'était un beau spectacle de voir la plus grande charité régner parmi tous ces hommes. On sentait vraiment la puissance de ces manifestations pour aider à la réconciliation des classes et, par le fait, à la reconstitution de la société.

Un grand nombre qui sont venus là n'étaient pas des chrétiens pratiquants.

Beaucoup avaient depuis longtemps délaissé les sacrements; ils étaient tombés dans la catégorie si nombreuse des indifférents.

Au contact des hommes de foi et à la vue de ces moines adonnés la nuit et le jour aux exercices si

(1) *Luc.* XIII, 5. — (2) *Galat.* V, 24. — (3) *Rom.* VIII, 13.

durs de la pénitence et à la pratique de la prière perpétuelle, aux pieds du Dieu d'amour, ils ont senti la chaleur revenir dans leur âme engourdie; ébranlés, ils ont pris souvent la résolution généreuse de mettre ordre à leur conscience, ils se sont confessés et ont communié. Quelques-uns sont partis sans rien faire, mais profondément remués, et, rentrés chez eux avec des regrets, ils ont promis de revenir et de faire le dernier pas. Et ils l'ont fait.

Un autre bienfait des adorations nocturnes à la Trappe, c'est de procurer aux prêtres si délaissés et si méritants des campagnes le moyen de se réunir dans une commune prière aux pieds de Notre-Seigneur. C'est là surtout que se cimentent les fortes et saintes affections entre cœurs que partage le même amour, cet amour qu'a réclamé de Pierre le divin Maître avant de le faire pasteur des âmes.

Une adoration a été composée uniquement de prêtres, curés des paroisses environnant l'abbaye dans un rayon de cinq à six lieues et appartenant aux trois diocèses de Reims, Soissons et Châlons. Depuis, ils se sont joints isolément avec un ou deux de leurs paroissiens aux groupes de chaque mois.

Attirer ainsi l'attention des populations sur une pratique familière aux fervents chétiens, c'est évidemment travailler à ramener la foi dans les âmes.

# L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

PAR LE R. P. FRANÇOIS-MARIE CLAUSADE,

Supérieur général du Tiers-Ordre régulier de Saint-François.

MESSIEURS,

Vers l'époque du Concile du Vatican, nous crûmes remarquer une disproportion entre le vœu exceptionnel de la liturgie en faveur de saint Jean et les témoignages qui lui sont rendus par la piété chrétienne. De lui seul il est dit au bréviaire : *Le disciple Jean doit être grandement honoré, lui qui, pendant la Cène, reposa sur la poitrine du Seigneur*. Toutefois, à Rome, il n'est seul patron que dans sa petite et pauvre église de la Porte Latine; Paris a attendu jusqu'à ces derniers mois, et Lyon, dont l'Église est la petite-fille de saint Jean par saint Irénée et saint Polycarpe, n'a point de sanctuaire de saint Jean depuis que, en bâtissant la grande église de Saint-Irénée, elle lui a donné pour crypte le petit édicule dédié à saint Jean. En France, la cathédrale de Besançon est la seule sous son vocable, mais saint Étienne y partage avec l'apôtre vierge le titre de patron. Dans les diverses églises, il est très rare de trouver un autel qui lui soit dédié. En 1870, la seule œuvre connue en France sous son patronage était une association d'artistes fondée par le R. P. Lacordaire, et on ne trouvait ni à Rome ni à Paris de médaille frappée en son honneur.

Nous crûmes agréable au Cœur Sacré de Jésus de rovoquer l'érection d'une confrérie destinée à faire ɔnnaître, honorer, invoquer, imiter son apôtre bien-mé. Elle fut érigée le 12 avril 1870, en notre église ɔnventuelle de Notre-Dame de l'Odet, à Ambialet, rchidiocèse d'Albi.

Pour en être membre, il suffit d'être inscrit par un rêtre séculier ou régulier muni d'un diplôme émané u Supérieur général du Tiers-Ordre régulier de saint rançois d'Assise. Aucune offrande n'est obligatoire. es prêtres qui en font partie doivent, une fois par ı, célébrer le Saint Sacrifice pour les confrères vivants . décédés. Ils jouissent ce jour-là de l'indulgence plé-ière. Les confrères récitent chaque jour la prière à ıint Jean qui fait partie du billet d'admission, ou ois fois : Saint Jean, disciple bien-aimé, priez pour ous.

Les grâces sollicitées de concert sont : 1° la pureté ı cœur; 2° l'intelligence plus parfaite des vérités .intes; 3° un ardent amour pour le Sauveur; 4° une iété filiale envers la Très Sainte Vierge; 5° la protec-ɔn de saint Jean pour l'Église.

Enrichie dès son début de précieuses indulgences, devenue presque aussitôt archiconfrérie diocésaine, ·tte petite œuvre a été déclarée archiconfrérie natio-ıle pour la France, le 23 février 1875, sur la demande ; quarante archevêques ou évêques français. Dès rs, nous avons pu lui agréger les confréries de même ɔm et de même but, érigées sur le territoire français. ɔtte petite graine que le Cœur Sacré de Jésus a ·mée et fait germer sur notre rocher d'Ambialet, abord petite plante, est déjà un arbre dont les ra-

meaux ombragent divers sanctuaires de notre patrie, et spécialement celui du Vœu national à Montmartre. Nombre de missionnaires l'ont fait connaître dans les diverses parties du monde et nous envoient tour à tour de longues listes de confrères à transcrire sur le registre de Saint-Jean. Auteur d'une vie de saint Jean, traduite de l'anglais en français par Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, le regretté P. Rawes, Oblat de Saint-Charles, à Londres, nous fit parvenir une liste de trois cents confrères, en tête desquels était le nom de S. Ém. le cardinal Manning.

Je me permis de présenter au Congrès eucharistique de Paris quelques pages dans lesquelles je faisais remarquer les rapports intimes de saint Jean avec la divine Eucharistie. J'essayais de montrer en lui le théologien par excellence de ce mystère d'amour, le monographe du discours et de la prière de Jésus au Cénacle, le choisi du Sauveur pour donner chaque jour à la Vierge Immaculée l'Agneau sans tache conçu dans son chaste sein. Ce petit écrit ne put être lu au Congrès; on daigna, toutefois, lui donner place dans le compte rendu.

Attiré au Pèlerinage de Pénitence par le prestige que lui donne cette année le Congrès eucharistique, j'étais venu pour prier, écouter, admirer et me taire. Quelques mots dits sur saint Jean et sur l'Archiconfrérie m'ont donné la joie d'inscrire à son œuvre de nombreux pèlerins et de voir plusieurs de Nosseigneurs les évêques écrire leur nom sur son registre. Je ne saurais trop remercier notre vénéré président de m'accorder la parole. Permettez-moi de vous confier un rêve dont la réalisation me serait bien douce.

en vue de la plus grande gloire de Jésus au Saint Sacrement et du plus grand honneur de son bien-aimé, ce serait que Nosseigneurs les évêques présents au Congrès eucharistique daignassent signer une supplique demandant à S. S. Léon XIII d'accorder à notre Archiconfrérie le titre d'Archiconfrérie universelle.

# LA SOCIÉTÉ DE MARIE-RÉPARATRICE A JÉRUSALEM

PAR M. L'ABBÉ E. LEGRAND,

Chanoine du Saint-Sépulcre, secrétaire général du Patriarcat latin et aumônier des Sœurs de Marie-Réparatrice à Jérusalem.

MESSIEURS,

Si j'ai demandé à vous entretenir pendant quelques instants de la Société de Marie-Réparatrice établie à Jérusalem depuis cinq ans, c'est à cause du but éminemment eucharistique qui la distingue. C'est aussi à cause de ses rapports avec deux noms qui, en ce moment, sont dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres : *Reims et Liége*.

La Supérieure générale actuelle à qui nous devons la fondation de Jérusalem appartient par sa naissance à la ville de Reims, et c'est de cette ville, prédestinée à tant de grandes œuvres, qu'est venu à cette œuvre l'élément nécessaire à toute fondation, un élément dont il faut se détacher, mais dont on ne peut se passer.

La fondatrice, Mme Émilie d'Oultremont, baronne d'Hooghvorst, était de Liége, compatriote de la bienheureuse Julienne, à qui tout le monde catholique doit l'institution de la fête du *Corpus Christi*. Elle était l'arrière-petite-nièce de Mgr d'Oultremont, évêque de Liége, qui, le premier, avait adopté l'adoration perpétuelle et avait sollicité, pour l'ériger dans son diocèse, un Bref de Clément XIII.

Notre-Seigneur se chargea lui-même de la préparer sa mission. Un jour, à Rome, en 1843, il se montre elle avec une physionomie de tendresse indicible lui présente son cœur. Il avait deux couronnes en ain, l'une de roses, l'autre d'épines. Même avant entendre une parole de la bouche divine, Émilie isit la couronne d'épines avec tout l'amour de son eur. C'est en souvenir de ce trait qu'à la cérémonie : la dernière profession les religieuses de Marie-éparatrice reçoivent une couronne d'épines qu'elles ırdent toute leur vie. Le prêtre, en la leur remettant, ur dit :

Recevez ce diadème d'épines comme souvenir de la ıssion de votre Époux et Sauveur : c'est un don de ›n amour. Il se changera en un diadème de gloire dans ėternité.

Le 8 décembre 1854, tandis que le monde chrétien essaillait de joie à la proclamation du dogme de Immaculée Conception, Mme d'Hooghvorst, jouissant ar avance du triomphe de sa divine Mère, passait ois heures en adoration devant le Très Saint Sacre-ıent dans une église de Rome. Écoutons-la nous ire comment Marie lui révèle le mystère de son œur :

Je vis cette divine Mère couronnée en même temps par ı Sainte Trinité comme Reine, comme Vierge et comme lère.....

Je demandai à Marie de me dire ce qu'elle voulait de ıoi pour son divin Fils et pour elle.

Elle me dit alors que le désir de son cœur était celui-ci t qu'elle me serait reconnaissante de le réaliser; elle me t remarquer que Jésus, en remontant au ciel, n'avait pas

quitté la terre, qu'il n'en était pas de même pour elle; elle me témoigna le désir de se voir remplacée sur la terre auprès de Jésus par des âmes qui auraient pour son divin Fils une tendresse et un respect tout spécial, qu'elle serait heureuse de le voir entouré d'épouses fidèles, ayant pour Jésus cette délicatesse d'amour qui se trouve dans le Cœur de la Mère.

Je promis tout à Marie, car mon cœur, mon âme, tout mon être était pénétré d'un sentiment de reconnaissance, d'amour, de douleur, qui me brisait, me confondait, me consolait tout à la fois.

Telle est l'origine de la Société de Marie-Réparatrice. A l'heure où la parole infaillible proclamait Marie Immaculée, Marie donnait à l'Église une nouvelle famille religieuse; c'était, si j'ose ainsi parler, sa réponse, son remerciement maternel.

On se demandera sans doute pourquoi Marie a attendu si longtemps avant de révéler le mystère de son Cœur. Je réponds : c'est pour la même raison pour laquelle Dieu a retardé la définition de l'Immaculée Conception jusqu'à notre époque, bien que de tout temps on ait cru à cette vérité. Aux premiers siècles, il y eut des hérésies qui supposaient la foi; aujourd'hui, en un sens trop réel, il n'y a plus d'hérésies, il n'y a qu'une grande et universelle erreur pratique, le rationalisme : la notion du péché tend pratiquement à s'effacer, toutes les vérités tendent à s'amoindrir, même chez les chrétiens. Et comme tous les dogmes de notre foi ont des rapports avec le dogme de l'Immaculée Conception, voilà pourquoi la définition de ce dogme était réservée à nos jours pour affirmer le triomphe de la foi sur la raison en révolte, semblable à ces lumières que les navires tiennent en

réserve pour l'heure du danger suprême. De même, dans le cours des siècles, l'Église n'a jamais cessé d'offrir ses hommages de réparation au Sauveur; mais parce que notre époque voit se succéder presque sans interruption les outrages au divin Sacrement; parce que l'esprit moderne, enivré de ses découvertes, tend à repousser le surnaturel, c'est-à-dire l'union de l'humanité avec Dieu par le Cœur de Jésus; parce que, en dehors des divergences et des luttes produites par les intérêts particuliers, il s'établit dans le monde un courant qui entraîne la masse des esprits et qui ne tend à rien moins qu'à arracher le monde moderne à Jésus-Christ, il fallait que la réparation devînt perpétuelle, vivante, qu'elle s'incarnât dans une Société engagée par vœu à la réparation de tous les outrages commis nuit et jour; Société de réparation pour tant de malheureux qui ne savent pas ce qu'ils font et tant de coupables qui ne le savent que trop; Société qui continuât auprès de Jésus toujours présent et délaissé parmi nous la vie aimante, vigilante, priante, agissante de Marie..... et qui lui fît trouver ce qu'il s'est promis, mais qu'il ne trouve pas toujours : *Deliciæ meæ esse cum filiis hominum.*

Réparer et réparer par Marie, avec Marie, auprès de Jésus, voilà tout le plan, tout le but, tout l'esprit, toute la raison d'être de cette Société. Sans doute, la réparation s'impose à tout âme aimante; l'union à Marie pour honorer Jésus date du Cénacle et du Calvaire. Ce qu'il y a ici de caractéristique et de neuf, c'est la pensée de lier à jamais ces deux sentiments, d'en faire le mobile constant, l'esprit directeur de la vie tout entière.

**A Jérusalem, Marie-Réparatrice est la plus jeune des œuvres catholiques. Elle est venue couronner ce magnifique développement d'œuvres dont vous êtes les témoins.**

**Pendant six siècles, les enfants de saint François ont été les seuls gardiens des monuments de notre rédemption, et si nous avons le bonheur d'en baiser aujourd'hui la pierre sacrée, nous le devons à leur fidélité poussée jusqu'au martyre. Maintenant, tous les dévouements sont venus se grouper autour d'eux. Ce sont les Frères, dont le nom est béni dans le monde entier; des religieuses dont le voile abrite, non seulement du courage, mais de l'héroïsme, et qui, dans les services les plus divers, ne montrent ni hésitation, ni dégoût, ni fatigue. Œuvres de charité, œuvres d'éducation et, à côté, œuvres d'expiation, car tous les jours retentit à Jérusalem la parole de la divine Victime :** ***Pater, dimitte illis*****..... Puis, cette belle œuvre de Notre-Dame de France qui exerce son influence sur les deux mondes, facilitant aux chrétiens d'Occident le Pèlerinage aux Lieux Saints et procurant à l'Orient les exemples de leur piété et les bienfaits de leur générosité. Mais à ce concert harmonieux il manquait une voix. Toutes ces œuvres s'occupent des âmes rachetées, il est vrai, par le Sang de Jésus-Christ; aucune n'avait pour objet la personne même de Jésus-Christ. Elle est venue enfin, cette heure bénie. Et c'est à l'heure où Dieu consolait son Église par le Jubilé sacerdotal de Léon XIII qu'il donnait à Jérusalem l'œuvre de Marie-Réparatrice.

Aussi bien, Jérusalem n'est-elle pas par excellence le lieu choisi et désigné pour la réparation? Jéru-

n est la cité de la Croix et de l'Eucharistie. Marie-
ratrice devait être là, à quelques pas du Golgotha,
l sanglant de la divine Victime près de laquelle
ie, Mère de Jésus, se tenait debout, pleurant,
at et coopérant au salut du monde.
rusalem fut le premier témoin des abaissements
aristiques; il convenait que là Notre-Seigneur
xposé chaque jour sur un trône de gloire.
rusalem fut le théâtre des souffrances et des igno-
es de la Passion, souffrances et ignominies qui
enouvellent tous les jours à l'égard du Saint
ement; il convenait que là même il y eût une
nse permanente à tant d'outrages et que là où
e-Seigneur fut attaché à la colonne, montré au
ple qui le couvrait de malédictions haineuses, cou-
d'un haillon de pourpre, il fût placé sur le trône
l de l'exposition; qu'il entendît chaque jour l'ho-
a du peuple prosterné; qu'il vît l'or, l'argent, les
es précieuses tapisser le sanctuaire de sa résidence.
ai suffisamment exposé le but de l'œuvre de Marie-
ratrice. Il me reste à vous dire ce que font les
ieuses pour l'atteindre à Jérusalem.
œuvre principale à Jérusalem, c'est l'adoration
our et de nuit, sans interruption. Pour le moment,
int Sacrement est exposé chaque jour vers 7 heures
este exposé jusqu'à la bénédiction qui a lieu vers
n du jour. Le nombre restreint des religieuses
jusqu'ici le seul obstacle à l'adoration de nuit,
bientôt nous aurons la consolation de voir cette
ne comblée.
ne Association de l'adoration du Très Saint
ement est érigée canoniquement pour les fidèles

dans la chapelle de Marie-Réparatrice. Chaque associé s'engage à venir y faire une heure ou une demi-heure d'adoration une fois par semaine, au jour et à l'heure fixés par lui et inscrits sur le registre de l'œuvre. Cette Association a déjà donné de consolants résultats. J'ai connu un homme de cette Cité Sainte qui, malgré une haute position et des occupations nombreuses, venait deux fois chaque jour prier longtemps devant le Saint Sacrement exposé, et quand nous lui exprimions notre joie de ce que ni la distance, ni les travaux, ni la mauvaise saison ne l'empêchaient de venir, il nous répondait toujours : « C'est une grande grâce que Dieu nous a faite. » J'en connais un autre qui passe trois heures chaque jour devant le Saint Sacrement et toujours à genoux, souvent les bras en croix.

Le premier jeudi et le troisième dimanche de chaque mois sont des jours spécialement chers à nos associés de l'adoration. Le matin, le Saint Sacrifice est offert en réparation des outrages faits à Notre-Seigneur et pour les associés vivants et morts. Le soir, le Salut est plus solennel : une instruction est adressée alternativement en français et en arabe et suivie de l'acte de réparation auquel répondent tous les assistants. Nous devons ici une mention spéciale aux Polonais vivant à Jérusalem. Outre leurs visites fréquentes à la chapelle de Marie-Réparatrice, ils ont voulu un jour commun d'adoration : le deuxième dimanche de chaque mois. Bien que leur nombre ne dépasse pas trente, ils se relèvent d'heure en heure sans interruption jusqu'au soir, au pied du Saint Sacrement.

Au Salut, un sermon leur est fait dans leur langue.

Le Saint-Siège vient d'accorder à cette œuvre de l'adoration du Saint Sacrement la plus précieuse faveur. Le 10 mars de cette année il a accordé à perpétuité aux églises et chapelles de Marie-Réparatrice les indulgences des Quarante-Heures pour tous les jours de l'année, c'est-à-dire que tout fidèle qui va visiter là le Saint Sacrement exposé gagne une indulgence plénière chaque Quarante-Heures, et, pour chaque visite faite dans cette intervalle, dix ans et dix quarantaines.

Chaque année, une neuvaine de réparation est faite dans les jours qui précèdent le Carême. Nous voyons alors se réaliser le vœu et la prophétie de saint Paul : *Omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.* Les sermons se donnent en cinq langues différentes; quatre ou cinq rites divers viennent successivement célébrer les Saints Mystères au même autel. Toutes les communautés de Jérusalem veulent bien, malgré les rigueurs de la saison. apporter tour à tour dans le sanctuaire de Marie-Réparatrice les parfums de leur piété et les accents de leur éloquence.

La Société de Marie-Réparatrice est à la fois contemplative et active. La vie de contemplation a deux termes : elle va tour à tour à Dieu par la prière et la louange, au prochain par le dévouement et l'apostolat. Voilà pourquoi les Réparatrices s'emploient aussi au bien spirituel du prochain, d'abord par les retraites qu'elles procurent aux femmes du monde, retraites pour toutes les conditions, pour toutes les âmes, ou engagées dans les voies de la perdition, ou avancées dans les voies de la perfection. Elles établissent aussi

des patronages de jeunes filles : le travail manuel, une pieuse lecture, un moment d'adoration se partagent le temps des réunions; mais ce travail manuel est au profit des églises pauvres, de sorte que, loin de détourner les cœurs de Jésus-Hostie, ce travail les entretient dans la pensée de ce divin Objet et les remplit d'amour pour lui et de zèle pour sa gloire.

En terminant, je me permettrai d'exprimer un souhait, c'est que les pèlerinages des diverses nations qui viennent à Jérusalem, après avoir satisfait leur piété dans les sanctuaires de cette Ville Sainte, viennent aussi s'agenouiller au pied de l'autel où est exposé celui dont la présence a rendu ces lieux si vénérables, et qu'ils viennent apporter à Notre-Seigneur l'hommage de leurs adorations réparatrices, tant en leur nom personnel qu'au nom des paroisses, communautés et diocèses qu'ils représentent.

# L'ŒUVRE DE LA SAINTE MESSE RÉPARATRICE

PAR M. L'ABBÉ RÉVOL

Curé de Bonlieu (diocèse de Valence),
Directeur de l'Archiconfrérie de la Sainte Messe réparatrice.

MESSIEURS,

Il est une œuvre qui se recommande entre toutes aux pèlerins de Terre Sainte, congressistes de l'Eucharistie, je veux parler de l'*œuvre de la Sainte Messe réparatrice*, dont le but est de faire entendre, par les associés de l'Archiconfrérie, une seconde Messe les jours de précepte ou un jour de la semaine, si cela n'est pas possible les dimanches et fêtes, à la place d'un absent, pour compenser, de cette manière, la gloire accidentelle de Dieu dont le privent les violateurs de la loi : *les dimanches Messe oüiras et les fêtes pareillement.*

Je ne viens pas faire un rapport sur cette œuvre : vous la connaissez!

Je n'énumérerai pas ses titres à votre sympathie : vous l'aimez de longue date!

Je tiens à constater seulement qu'ici cette œuvre est comme *chez elle*, encore qu'elle doive son origine à la France; que beaucoup de monuments ici vous parleront d'elle, bien que les desseins de Dieu en aient établi le centre principal dans une des plus humbles bourgades de ma chère patrie.

N'avons-nous pas ici le Cénacle, hélas! enveloppé

encore par les ombres de l'infidélité; le Cénacle où eut lieu la première Consécration, où se firent les Premières Communions sur terre, où se dit la première Messe pour le monde, d'où part le principe du devoir de l'assistance à la Sainte Messe qui est la base de notre œuvre?

Nous avons tous salué le Calvaire où se consomma le Sacrifice divin qui s'accomplit mystiquement à l'autel, au pied duquel l'œuvre de la Messe réparatrice convie les fidèles pour adorer Dieu, le glorifier, implorer son pardon, intercéder et remplacer les coupables, comme ici Marie et Jean, Marie-Salomé et Marie-Magdeleine assistaient au premier Sacrifice contre lequel blasphémaient les juifs déicides.

Nous visiterons Bethléem, la maison du Pain, cette ville qui résonnera éternellement des premiers vagissements du *Verbe fait chair;* Bethléem, maison du Pain, qui nous donna Jésus, Dieu et homme, dont le corps, le sang, l'âme et la divinité se voilent sous les apparences du pain, de l'Hostie vers laquelle la Messe réparatrice appelle les chrétiens fervents, leur disant comme les anges aux bergers : Rendez gloire à Dieu et venez adorer le Dieu qui descend du ciel sur la terre.

Nous nous arrêterons à la maison où la Vierge fut conçue immaculée pour nous donner ce Fils de Dieu qui voudra, dans l'Eucharistie, prolonger son incarnation, rester avec nous et s'immoler à la Messe jusqu'à la fin du monde; oui, nous prierons à la maison de sainte Anne! Sainte Anne dont la France a l'honneur de garder les insignes reliques; sainte Anne, patronne de l'antique sanctuaire de Bonlieu, où est établi le

siège de l'Archiconfrérie de la Messe réparatrice au diocèse de Valence.

C'est donc sur un terrain tout sympathique à cette œuvre bénie que je vous adresse un mot sur ses progrès constants, sur son but régénérateur qui ne s'inspire, vous le voyez, d'aucune idée nouvelle, d'aucun état transitoire, mais qui nous remet sous les yeux et au cœur l'œuvre capitale de notre culte, le grand Sacrifice de la loi de grâce, le mémorial touchant de l'amour de Jésus-Christ pour les hommes et l'acte divin qui, en perpétuant sur la terre son humaine présence, fait de chaque cité catholique comme une reproduction des Lieux Saints.

Chaque temple consacré ne nous donne-t-il pas, en effet, quelque part qu'il s'élève, avec son baptistère, son autel, son tabernacle, sa chaire de vérité, son tribunal sacré, sa *via Crucis*, ne nous donne-t-il pas, dis-je, et le Jourdain aux ondes purifiantes? et Bethléem, maison du Pain de vie? et la montagne où le Seigneur prêche encore? et le puits mystérieux où il attend l'âme pécheresse? et la table de la Cène où il nourrit ses fidèles? et le Cénacle où se célèbre la Messe? et le Calvaire où il s'immole? et le sépulcre où il repose?

Appelés par l'ange de Reims à ce pèlerinage et à ce Congrès aux Saints Lieux, conduits par l'étoile de notre foi, nous sommes venus de bien loin afin de voir, sur la terre même de leur origine, ces grands mystères déjà si beaux chez nous.

Jésus repose dans nos poitrines et nous baisons ici la poussière que ses pieds mortels ont foulée! Là il ressuscita des morts, et nous sommes tous des ressuscités de sa divine grâce!..... Ici il a institué la Sainte

Messe que nous entendons chaque jour, car il a dit : *Faites cela en mémoire de moi.*

Là, sur la Voie douloureuse que, hier, nous suivions émus et où bien des larmes ont coulé de nos yeux, il a reçu le secours compatissant d'une femme d'Israël!..... Et voici que, de nos jours encore, dans notre France toujours chrétienne, malgré les menées infernales qui voudraient nous ravir la foi séculaire qui est notre plus pure gloire; malgré la rage de ceux qui ont changé l'hosanna de l'entrée triomphante de la Première Communion en cris d'impiété et de mort à la religion du Christ; sur l'âpre chemin de ces Golgotha renouvelés en tant de lieux où les impies traînent avec des clameurs déicides notre Jésus, sa croix, ses prêtres et ses religieux, voici qu'une femme, humble entre toutes, Sœur Rose, s'est avancée comme une nouvelle Véronique, et de l'œuvre de la *Messe réparatrice,* comme d'un autre voile, cherche à étancher le sang et les souillures de la Face adorable de notre Dieu pour lui rendre l'ineffable beauté de sa gloire; et, après elle, Jésus-Hostie voit encore les filles de Jérusalem, ou plutôt les filles, les mères, les sœurs de France et des pays catholiques, cherchant la consolation de procurer à la gloire accidentelle de Dieu, frustrée par l'indifférence des mauvais chrétiens, la réparation de l'assistance réitérée aux Saints Mystères, à la Messe : sacrifice le plus saint qui soit ici-bas et le mieux approprié à cette réparation de la loi sainte et de la gloire divine méconnues.

Depuis trente et un ans bientôt que cette œuvre de la *Messe réparatrice* s'est révélée à nous, depuis onze ans que l'humble promotrice de cette grande pensée

a quitté la terre, depuis sept ans que le Souverain Pontife l'a érigée en Archiconfrérie et enrichie d'indulgences au sanctuaire de Sainte-Anne de Bonlieu (1), la Messe réparatrice s'est développée avec une vitale énergie. Elle compte aujourd'hui trois Archiconfréries, nombre de simples Confréries et plus de cent mille associés. Plusieurs brochures imprimées en vulgarisent la pratique, et deux bulletins mensuels ou bimensuels en relatent les grâces et les progrès toujours croissants.

Pèlerins de la Pénitence, membres du Congrès eucharistique, vous voudrez acclamer l'œuvre de la Messe réparatrice sur la Terre Sainte et proclamer, à la face du monde catholique qui vous écoute en ce moment, que l'œuvre essentiellement eucharistique, que la réparation par excellence, que le Sacrifice incomparable, que la *grande* relique des Lieux Saints, c'est..... la *Sainte Messe!*

Encourager à entendre la Sainte Messe le plus souvent possible, et dans les plus saintes dispositions, telle est assurément la pensée intime de tous les membres de ce Congrès. Et, pour aider à ce désir, *embrasser et répandre la pratique et l'esprit de la Messe réparatrice*, voilà le vœu que nous vous demandons, vœu qui en résumera beaucoup d'autres, tous les autres, oserons-

(1) L'Archiconfrérie de la Sainte Messe réparatrice est canoniquement érigée dans le sanctuaire de Sainte-Anne de Bonlieu, au diocèse de Valence (Drôme), là où repose aussi la pieuse dépouille de Sœur Rose qui en reçut l'inspiration.

Une Messe réparatrice y est dite aux intentions de tous nos bienfaiteurs et associés vivants ou défunts, le premier jeudi de chaque mois.

Pour les demandes d'agrégation et renseignements concernant l'œuvre, s'adresser à M. le directeur de l'archiconfrérie.

nous dire! Ce vœu, l'Occident et l'Orient voudront l'acclamer comme la nouvelle *fraction du Pain* où se *reconnaissent* le Maître et ses deux disciples. — *Amen.*

COPIE DE LA LETTRE DE S. G. Mgr COTTON, ÉVÊQUE DE VALENCE, A M. L'ABBÉ RÉVOL, CURÉ DE BONLIEU, DIRECTEUR DE L'ARCHICONFRÉRIE DE LA MESSE RÉPARATRICE (1)

ÉVÊCHÉ
DE VALENCE

Valence, le 4 février 1893.

Monsieur le Curé,

Je vous engage à transmettre au Congrès eucharistique de Jérusalem le rapport que vous m'avez communiqué au sujet de l'*Archiconfrérie de la Messe réparatrice* dont vous êtes le directeur.

Cette œuvre, déjà prospère, mérite d'être connue et propagée, et le court exposé que vous en faites, les rapports touchants que vous établissez entre elle et les Saints Lieux sont de nature à intéresser très vivement les pèlerins et à stimuler leur zèle pour la gloire de la *divine Hostie*.

Agréez, Monsieur le Curé, la bien respectueuse expression de mon affectueux dévouement,

† Charles,
*évêque de Valence.*

(1) Copie certifiée conforme à l'original déposé aux archives de l'œuvre. Abbé Révol, *curé-directeur de l'Archiconfrérie.*

# L'ARCHICONFRÉRIE

## DE LA SAINTE MESSE RÉPARATRICE EN HOLLANDE

PAR LE R^me^ P. J. BAZELMANS,

Prélat de l'abbaye de Berne, directeur de l'Archiconfrérie en Hollande.

MESSIEURS,

C'est à Liége, en 1883, que le Congrès eucharistique donna pour la première fois une vive approbation à l'œuvre de la Sainte Messe réparatrice, dont le R. P. Verbeke, de la Compagnie de Jésus, lui avait fait connaître la nature et le but. Sept ans plus tard, quand le R. P. Serv. Daems, de l'Ordre des Prémontrés, en eut fait ressortir l'excellence et indiqué le progrès au Congrès réuni à Anvers, celui-ci, de nouveau, recommanda chaleureusement au monde chrétien une institution si salutaire, et sa recommandation eut pour effet de donner à l'œuvre une nouvelle et plus forte impulsion.

Aussi nous a-t-il semblé, Messieurs, que nous ferions œuvre utile à la chrétienté tout entière, si nous complétions aujourd'hui ce qui vous a été dit à Anvers, il y a trois ans, sur l'établissement de cette Confrérie en Hollande. Propagation rapide, situation florissante, avenir plein d'espoir, tout cela mérite de vous être signalé; et nous le ferons avec d'autant plus de confiance que rien de ce qui touche au culte eucharistique

ne vous laisse indifférents, et que votre recommandation qui, dans le passé, a valu à l'œuvre tout ce qu'elle a déjà produit de fruits salutaires, lui sera pour l'avenir, nous en sommes certain, un gage de nouvelles et plus abondantes prospérités.

Établie canoniquement, le 12 juillet 1890, dans l'abbaye de Berne, par l'ancien évêque de Bois-le-Duc, de pieuse mémoire, la Confrérie de la Sainte Messe réparatrice a été, le 8 août suivant, érigée en Archiconfrérie pour les provinces néerlandaises, bénie et enrichie d'indulgences par N. S.-P. le pape Léon XIII. Dès l'année suivante, grâce à la recommandation des évêques de Breda et de Ruremonde, elle pénétra dans un grand nombre de paroisses et trouva partout de zélés partisans.

A sa rapide diffusion parmi nous ont contribué la traduction en hollandais, faite au commencement de 1891, de la Vie de Sœur Rose, fondatrice de l'œuvre, et la publication, commencée en 1892, d'une revue périodique intitulée *Het Offer* (le Saint Sacrifice), dont le but est de faire connaître et de défendre une dévotion si excellente, et de provoquer de toute manière l'estime et la vénération des fidèles pour l'auguste Sacrifice de nos autels.

En outre, au commencement de cette année (1893), l'archevêque d'Utrecht, l'évêque de Haarlem et le nouvel évêque de Bois-le-Duc ont donné à l'œuvre leur pleine approbation, si bien qu'à l'heure présente tous les membres sans exception de l'épiscopat néerlandais se sont faits les promoteurs d'une institution qu'ils reconnaissent comme très apte à réparer, à entretenir, à augmenter l'honneur et le respect dus à

l'acte de religion de beaucoup le plus excellent, au divin Sacrifice de la Messe.

Encouragée par un patronage si puissant, l'Archiconfrérie a trouvé dans un grand nombre de paroisses un ou plusieurs hommes influents, parmi les catholiques, qui se sont faits les *zélateurs* de l'œuvre et qui cherchent à la répandre le plus possible. Grâce à eux, plus de treize mille fidèles inscrits dans l'Archiconfrérie s'efforcent, d'une part, au moyen d'une seconde Messe entendue ou lue chaque semaine, de réparer l'honneur que ravissent à Dieu ceux qui négligent d'assister au Saint Sacrifice les jours d'obligation, et de l'autre, par les œuvres aussi bien que par la parole, de maintenir et de promouvoir à travers toute l'Église de Hollande l'estime due au très auguste Sacrifice.

Quant à nous, nous ferons tous nos efforts pour propager chaque jour davantage cette dévotion. Nous aurons soin surtout de multiplier les écrits utiles à ce but, persuadé que rien ne servira plus à étendre notre sainte religion et à réparer les négligences des hommes que d'environner partout de son antique splendeur le Saint Sacrifice de la Messe, source de grâces sans nombre, centre et partie principale de tout le culte divin.

A cet effet, nous demandons humblement encore une fois les bénédictions, le soutien et les lumières du vénérable Congrès eucharistique.

# LA SAINTE MESSE RÉPARATRICE

PAR LE T. R. M. VAN BIESEN,

Chanoine Prémontré de l'abbaye de Tongerloo (Belgique)

MESSIEURS,

A tous les Congrès eucharistiques précédents, l'œuvre de la Messe réparatrice a été recommandée par des voix autorisées; et, chaque fois, elle a été approuvée et recommandée d'une manière toute spéciale. Comment ne le serait-elle pas à Jérusalem, à l'endroit même où la première Messe réparatrice a été offerte au Père éternel? En effet, Messieurs, le Sacrifice de la croix n'est-il pas, par excellence, le Sacrifice de réparation? Il est vrai que le Fils de Dieu est mort pour notre rédemption; mais, en premier lieu, il est mort pour réparer l'injure que le péché avait faite à Dieu son Père.

Cette œuvre de réparation, inaugurée par Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix, est continuée chaque jour par le Saint Sacrifice de la Messe; et, conséquemment, il ne peut y avoir de dévotion plus belle, plus agréable à Notre-Seigneur, que la dévotion de la Sainte Messe, dévotion qui consiste à s'unir à son œuvre de réparation, à la continuer et à la compléter en quelque sorte.

Et à quelle époque la dévotion réparatrice était-elle plus nécessaire que de nos jours, où les offenses faites

au bon Dieu se multiplient et montent au ciel comme aux jours néfastes qui précédaient le déluge? Non seulement les infidèles et les hérétiques, mais même des catholiques, indignes de ce nom, viennent tous les jours augmenter la somme des injures faites à Dieu. Parmi ces injures, il en est une surtout qui doit être sensible au Cœur de Dieu : c'est l'omission volontaire d'assister au Sacrifice de réparation; omission qui, hélas! devient si fréquente de nos jours. Voyez nos grandes villes les dimanches et les jours de fêtes. Ne faudrait-il pas verser des larmes de sang en voyant tant de chrétiens ingrats qui trouvent le temps de vaquer à leurs affaires, à leurs plaisirs, et qui n'ont pas un moment à consacrer à Dieu, en assistant au Saint Sacrifice de réparation.

Eh bien! l'œuvre de la Messe réparatrice a pour but de rendre à Dieu la gloire qui lui est refusée par ces chrétiens ingrats, de réparer l'injure qu'ils lui infligent. Elle mérite donc toute l'affection des âmes qui aiment leur Dieu et gémissent de le voir offensé.

Aussi, dès qu'elle a été comprise, elle a été embrassée par un grand nombre d'âmes zélées, et elle continue à s'étendre de jour en jour.

Je suis chargé de vous parler plus spécialement de la situation de cette œuvre en Belgique. Je ne ferai donc que mentionner les autres pays où elle se propage avec succès : la France, où elle a pris naissance et où elle continue à enrôler des milliers d'associés; la Hollande, où l'abbaye de Berne la développe avec la plus grande ardeur; l'Angleterre, où récemment l'œuvre vient d'être érigée en Archiconfrérie dans l'église du *Corpus Christi* des Prémontrés à Man-

chester, et où elle doit contribuer efficacement à la conversion des pauvres protestants.

En Belgique, comme il a été dit au Congrès eucharistique d'Anvers, en 1891, l'Archiconfrérie est établie à l'abbaye de Tongerloo, qui continue ainsi à marcher sur les traces de son fondateur saint Norbert, le grand propagateur de la dévotion au Saint Sacrement. C'est le 18 juillet 1891 que le Bref d'érection a été concédé par S. S. le pape Léon XIII. Depuis ce temps, plus de quatorze mille membres se sont fait inscrire à l'Archiconfrérie, grâce au zèle des cent cinquante zélateurs et zélatrices de l'œuvre. Une revue flamande, publiée depuis le dernier Congrès eucharistique, sert d'organe à l'œuvre, tant en Hollande qu'en Belgique: dans ce dernier pays, elle compte à peu près trois cent cinquante souscripteurs.

Il existe en Belgique trois autres Confréries de la Messe réparatrice affiliées à l'Archiconfrérie de Tongerloo; la première, à l'église de Saint-Jean, à Liége, compte environ cinq mille membres; la seconde, à l'église de Saint-Éloi, à Anvers, en compte mille trois cents, avec vingt et un zélateurs et zélatrices; la troisième, érigée il y a une demi-année à Namur, compte déjà cinq cents associés. Une quatrième Confrérie va être érigée bientôt à Bruxelles, à l'église des Riches-Claires.

Une chose digne de remarque, c'est que ces quatre Confréries sont érigées dans les plus grandes villes de la Belgique; de sorte qu'un culte spécial de réparation est rendu dans les endroits mêmes où le bon Dieu est le plus offensé par la négligence d'un grand nombre de chétiens qui n'assistent plus au Saint Sacrifice de la Messe.

Les détails que nous venons de donner sont, sans doute, de nature à nous remplir de consolations : car voilà vingt mille personnes en Belgique qui, tous les dimanches, entendent deux fois la Messe et tâchent de rendre à Dieu la gloire que d'autres lui refusent.

Puisse ce nombre s'accroître encore! C'est le vœu que nous prions le Congrès de ratifier, afin que Notre-Seigneur soit loué et aimé davantage.

Voici l'expression de ce vœu :

Le Congrès eucharistique de Jérusalem, considérant la nécessité de réparer l'injure faite à Dieu par la négligence coupable des ingrats qui n'assistent plus au Saint Sacrifice de la Messe, exprime le vœu de voir la Confrérie de la Messe réparatrice s'étendre de plus en plus et de voir tous ses membres répondre dignement au sublime but de l'œuvre.

soif matérielle qui le dévorait, mais encore et surtout la soif spirituelle plus ardente qui dévorait son âme; soif des âmes, soif telle que si la volonté de son Père l'eût demandé, il n'aurait pas hésité à renouveler toutes les œuvres d'amour et de douleur qui se consommaient alors sur la croix.

Maintenant ce même amour dévore le Très Sacré Cœur de Jésus dans le ciel; dans le ciel, Jésus aime les âmes d'un amour infini et est toujours disposé à faire tout pour elles. Mais, vous le savez, Jésus ne peut plus maintenant, de loi ordinaire, agir sur les âmes que par notre intermédiaire, par l'intermédiaire de ses prêtres et de leur ministère.

Et, par conséquent, quel plus grand sujet de plainte peut-il y avoir pour Jésus relativement à ses ministres que de les voir ne pas se remplir de ses propres désirs, vivre loin de son amour, oublier la puissance qu'ils ont reçue et les grâces qu'il leur a communiquées uniquement pour les autres, pour qu'ils sauvent les âmes, comme l'enseigne saint Augustin lorsqu'il dit que : « nous sommes chrétiens pour nous, prêtres pour les autres ».

Ce sera donc un excellent moyen de consoler le Cœur de Jésus dans les plaintes qu'il fait entendre sur ses ministres; de rendre plus ardent en nous le zèle des âmes que Jésus a tant aimées, et pour le salut desquelles il a travaillé avec tant d'énergie, tant d'amour et tant de sacrifices; d'imiter le Pasteur des pasteurs qui, pour son troupeau, a donné sa vie volontairement.

Heureux serons-nous si nous pouvons exciter ce zèle dans l'âme de quelqu'un de nos frères qui ne

l'aurait plus, et ramener à Jésus quelqu'un de ces prêtres oublieux de la sainteté de leur état!

Ne m'accusez pas de hardiesse si j'ose proposer comme but pratique de ce vénérable Congrès eucharistique ce que je viens de dire, car rien n'est assurément plus propre à procurer notre sanctification personnelle, et ainsi nous accomplirons le vœu que nous exprimait hier S. Ém. le cardinal Légat dans la séance solennelle.

Ce vœu ne peut pas ne pas être accueilli favorablement par Jésus. Les plaintes qu'il adressait à la bienheureuse Marguerite-Marie, nous ne pouvons pas douter que, dans le secret de son cœur, il ne les fasse encore de nos jours, et je ne vous étonnerai pas en vous disant que, en ces temps-ci, il a déposé cette même plainte dans le secret d'une âme qui lui est agréable.

Vous me permettez de ne pas m'expliquer plus longuement. Mais cette âme, qui accompagne d'esprit, d'amour, d'affection et de prière notre Congrès eucharistique, m'a supplié de déposer dans votre cœur à tous, prêtres fervents, les plaintes qu'arrachent à Jésus les fautes de ceux qui appartiennent au clergé, afin que vos âmes soient enflammées d'un amour plus ardent pour consoler Jésus que tant de nos frères affligent. J'accomplis simplement le mandat qui m'a été confié, et je ne connais pas de moment plus opportun que le Congrès eucharistique pour vous faire connaître une œuvre qui, depuis quelques années, a commencé dans la prière et le silence. Une œuvre bien petite s'établit, en effet, à Grotta-Ferrata. Il y a une personne qui a compris la douleur que

causent au Cœur de Jésus les fautes de ses ministres. Elle a réuni un petit nombre d'âmes généreuses qui s'offrent totalement au Cœur de Jésus comme victimes d'expiation dans ce but particulier. Absolument séparées du monde, elles consacrent toute leur vie à la prière et au sacrifice pour consoler Jésus dans cette affliction : « Ce qui m'afflige le plus, c'est que je suis ainsi traité par des âmes qui me sont consacrées. »

La pauvre petite maison qui doit recevoir ces personnes est déjà bâtie et habitée par quelques-unes d'entre elles. Elles ont bien compris qu'elles ne pourraient être victimes autrement qu'en s'unissant à la Victime perpétuelle qui vit dans le Sacrifice permanent de l'Église, Jésus dans le sacrement de l'Eucharistie. Elles ont donc pris, comme fondement de leur vie, l'imitation de la vie eucharistique de Jésus : renoncement complet, sacrifice entier, amour généreux.

Et pour être toujours unies à cette victime de la charité, elles s'imposent l'adoration perpétuelle du jour et de la nuit du Très Saint Sacrement, non pas solennellement exposé, mais de Jésus enfermé dans le tabernacle et le ciboire, où il est plus particulièrement délaissé et abandonné.

Je vous ai donné connaissance de cette œuvre dans la circonstance présente parce que je la crois de nature à intéresser le Congrès eucharistique, et je profite de l'occasion pour la recommander aux prières des vénérables prêtres qui prennent part à ces assemblées.

Cette œuvre s'établit dans le dénuement complet de tous moyens humains, se confiant au Cœur de Jésus pour l'honneur duquel elle est instituée. Elle espère pouvoir compter sur la sympathie des prêtres fervents.

Je vous demande pardon si, dans ces circonstances solennelles, j'ai rappelé devant vous un point qui ne peut que nous affliger tous : le manque de correspondance à la grâce de tant de nos frères.

Ah! mes bien chers Frères dans le sacerdoce, nous procurerons une grande consolation au souverain et premier grand-prêtre Jésus, si nous nous remplissons d'un zèle spécial pour le salut de ces malheureux; et le culte le plus parfait que nous pourrons rendre à Jésus dans son Saint Sacrement sera de devenir de plus en plus ministres dignes de ce Sacrement très saint, et en même temps de prier, de pleurer et de réparer pour nos frères qui, hélas! traitent si indignement le Sacrement qui enflamme si grandement vos cœurs et y nourrit une piété si tendre.

# ŒUVRES CATHOLIQUES DE PALESTINE

PAR S. B. Mgr PIAVI

Patriarche latin de Jérusalem.

Je voudrais vous soumettre aujourd'hui un rapport succinct sur les diverses œuvres de ce diocèse de Palestine; mais, avant de le faire, je regarde comme un devoir et je sens le besoin de vous dire que j'ai entendu avec le plus vif intérêt et la plus grande édification les rapports sur les diverses œuvres qui existent en Europe. En écoutant ces rapports, je me suis dit que nous pouvons ici en tirer un grand profit, et je vous assure, non seulement en mon nom et au nom du clergé latin, mais aussi au nom des vénérés prêtres et curés orientaux, que vos paroles ne sont pas tombées dans le vide et que vous n'avez pas prêché dans un désert. Avant tout, nous nous recommandons à vos ferventes prières afin que nous puissions accomplir *in sanctitate et justitia* l'œuvre d'apostolat que le Seigneur nous a confiée dans sa grande miséricorde.

Cela dit, il me semble, mes chers Frères et Prêtres du Seigneur, qu'il vous sera agréable d'apprendre que si, dans le champ que nous avons à cultiver, il y a des épines, il y aussi des roses, et que si nous avons des douleurs et des tristesses, nous avons aussi de consolations. Pour vous donner une idée exacte de la situation de ce diocèse, un simple rapport, un volume même ne suffirait pas, par cette raison bien simple

que, notre condition étant tout à fait différente de la vôtre en Europe pour s'en faire une idée juste, les paroles ne suffisent pas, il faut l'expérience des faits. Cependant, j'essayerai de vous esquisser au moins les principaux traits de la situation.

Commençant par nos sujets de douleurs, puisque la douleur est le chemin par où il faut passer pour arriver à la gloire, je vous dirai que le grand obstacle au succès de notre ministère vient de ce qu'en Palestine, outre les missionnaires catholiques et le clergé oriental également catholique, il y a un clergé dissident.

Avec lui, c'est une lutte que nous avons à soutenir, lutte obstinée et qui demande beaucoup de patience. Bien que les résultats ne soient pas toujours proportionnés aux efforts qui se font, nous devons cependant, grâces à Dieu, ne pas nous plaindre puisque le nombre des catholiques va toujours en augmentant, je ne dis pas seulement en Palestine, mais encore, et peut-être en plus grande porportion, dans la Syrie et l'Asie Mineure.

Aux difficultés qui nous viennent du clergé dissident il faut joindre celles qui nous sont suscitées par les protestants, lesquels, à vrai dire, n'ont pas prise sur nos catholiques ni ici ni en Syrie, mais qui nous volent, au sein des Églises schismatiques, un nombre considérable d'âmes qui autrement se seraient faites catholiques. Je ne veux pas dire que les protestants ne nous fassent aucun mal directement, mais c'est plutôt par une voie indirecte que le mal nous vient de leur part, pour cette raison qu'en attirant à eux les dissidents, ils nous arrachent une partie de la moisson que nous aurions pu faire.

En ce qui regarde les difficultés politiques et civiles, je ne puis m'étendre longuement sur ce sujet. Il vous suffira de savoir que, de ce côté, nous jouissons d'une liberté suffisante, que nous sommes même entourés de respect, et que, si nous avons parfois quelque sujet de nous plaindre, cela vient plutôt des autorités civiles inférieures qui, trop souvent, se laissent surprendre par les membres des communions qui nous sont hostiles; mais les autorités supérieures sont plutôt remplies à notre égard de tolérance et d'indulgence. Du reste, il est connu que les conversions de musulmans sont rares, et cela pour des raisons faciles à comprendre. Il y en a de temps en temps, mais elles exigent de notre part des sacrifices considérables. Vous le comprendrez assez si je vous dis qu'un musulman qui se convertit doit s'exiler et s'éloigner de sa propre patrie; c'est tout dire, et je n'ai pas besoin d'ajouter le reste.

Mais il conviendra de dire que le gouvernement ottoman, respectueux de la liberté religieuse, respecte en conséquence l'autorité épiscopale dans l'exercice de son ministère; et, pour en donner un exemple marquant, je dirai qu'il se charge de l'exécution de nos sentences épiscopales dans les causes matrimoniales, puisqu'il se tient aux effets civils de ces mêmes sentences (Sa Béatitude en cite plusieurs exemples).

En outre, le gouvernement ottoman observe à notre égard toutes les stipulations contractées avec la France, et ainsi nous jouissons du privilège de la douane et nous sommes libres de tous impôts pour nos églises, écoles et presbytères.

Une autre étape de notre voie douloureuse est

marquée par les Européens laïques qui visitent l'Orient et surtout ceux qui s'y établissent. L'émigration de ces hommes ne ressemble en rien à celles qui peuvent avoir lieu vers la France par exemple, ou vers l'Amérique, où de pauvres ouvriers vont s'établir pour gagner leur pain. Ces derniers, loin de porter le mal dans le pays où ils se rendent, y subissent au contraire l'influence délétère de l'athéisme qui règne dans les centres industriels. Mais, en Orient, nous n'avons pas de pareils centres parce que nous n'avons pas d'industries; d'où il arrive que ceux qui viennent s'établir ici sont plutôt des commerçants qui n'abandonnent jamais l'idée de rentrer dans leurs foyers après avoir fait fortune. Je dis donc que, de quelque partie de l'Europe que nous viennent ces hommes, c'est un malheur et un désastre pour la foi et la moralité. Il y a de belles et nobles exceptions, sans doute, mais, malheureusement, la plupart de ceux qui viennent s'établir ici n'ont ni religion ni honnêteté naturelle, et comme l'Européen, en général, est, sur plusieurs points, supérieur à l'Oriental, spécialement en fait de civilisation moderne, à la faveur de cette espèce de supériorité il impose aux timides Orientaux les produits de l'athéisme et de l'impiété. Je serais trop long si je voulais vous développer la situation à ce point de vue; je me bornerai à vous rappeler que c'est de l'Europe que nous est venu le scandale des Loges maçonniques, établies même à Jérusalem; que c'est de l'Europe que nous est venu le fléau de l'indifférence religieuse, et si le blasphème n'a pas encore infecté les langues orientales, c'est que l'Arabe ne sait pas le formuler.

Ainsi la direction du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, alors cependant que cette construction est faite par des capitalistes catholiques, a fondé ici une Loge maçonnique, et met comme condition d'entrée à ses ouvriers l'engagement de ne pas assister à la Sainte Messe.

Mais, je l'ai dit, parallèlement à notre voie douloureuse, nous avons aussi des joies et des consolations. Je n'ai pas besoin de vous exposer les œuvres de bienfaisance et de piété qui s'accomplissent à Jérusalem. Vous avez eu l'occasion de les voir et de les apprécier, et vous aurez sans doute remarqué que, vu le nombre des catholiques, nous sommes mieux partagés ici que ne le sont bien des cités d'Europe. De fait, il n'est sorte d'œuvre de piété ou de charité qui ne soit personnifiée ici par quelque Congrégation d'hommes ou de femmes. En ce qui regarde le culte des sanctuaires de premier ou de second ordre, vous avez vu de vos propres yeux que ce culte ne laisse rien à désirer, et je dois vous avertir que ce qui se fait pendant les jours où vous êtes présents est ce qui se fait toute l'année. Je dois donc appeler de préférence votre attention sur ce que vous n'avez pas vu et dont, par conséquent, vous ne pouvez que difficilement vous rendre compte. Je veux parler de nos missions situées en deça et au delà du Jourdain. Nous avons environ trente missions, dont quelques-unes, qui ne sont pas moins importantes, parmi les Bédouins du désert. Vous dire quels sacrifices doivent s'imposer les missionnaires qui ont la charge de ces âmes serait difficile. Ils passent leur vie dans les privations physiques et morales; il leur faut se mettre

Rme P. BENOIT MOTAISSI, Supérieur général des moines Antonins.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

la portée d'hommes ignorants, pauvres et remplis e préjugés. Ces populations, quelque grossières u'elles soient, ne sont cependant pas sans offrir uelque intérêt, elles s'attachent à leur prêtre et ouvent en lui, non seulement la nourriture spiri- uelle, mais aussi le secours temporel, le prêtre se isant leur défenseur auprès du gouvernement et leur acificateur quand la guerre éclate entre les tribus, hose qui n'est pas rare. Je suis fier, en ma qualité 'évêque, de pouvoir vous dire que j'ai plusieurs issionnaires qui méritent le nom de héros, et qui, ns tenir compte de leur vie, ont exposé leur poi- ine aux balles des Bédouins, uniquement pour éloi- ner le fléau de la tête de leurs fidèles.

Mais j'ai promis d'être court, et je termine en vous appelant que, dans ce diocèse, il s'est formé une ongrégation de Sœurs indigènes qui ont pour but 'élever et d'instruire dans la religion les filles et les mmes de nos missions, soit lointaines, soit rappro- hées. Ces Sœurs sont encore peu connues, elles sont eut-être condamnées à rester toujours cachées aux eux de ceux qui visitent la Palestine, mais elles sont ien connues de nos missionnaires qui voient le bien u'elles font; elles sont bien connues de moi, qui les ois pour la plupart se sacrifier au bien des enfants, ns avoir pour elles une habitation convenable; elles ont surtout bien connues de Dieu qui les bénit et les outient. Ces Sœurs s'appellent Sœurs du Rosaire, elles ont sous la protection de Notre-Dame du Rosaire.

Je finis en me recommandant de nouveau, moi et non diocèse, aux prières des vénérables et saints rélats venus au Congrès, des pieux prêtres et reli-

gieux ici présents, afin qu'ils nous obtiennnent de la miséricorde de Dieu la grâce de pouvoir correspondre saintement à notre vocation et que le Seigneur nous accorde à tous la grâce de nous retrouver à un Congrès plus grand encore, plus splendide, plus durable, je veux dire dans la compagnie de Dieu et des élus dans le ciel.

# TROISIÈME PARTIE

## ŒUVRES DIVERSES

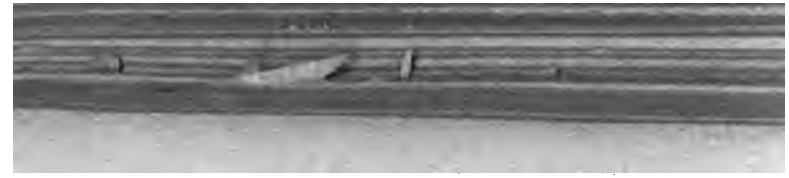

# MIRACLE DE LA SAINTE HOSTIE

## de 1290, à Paris, dit miracle des Billettes,

PAR M. L'ABBÉ GAULTIER DE CLAUBRY,

Chanoine honoraire d'Alger et d'Hippone,
Curé de Saint-Jean-Saint-François, à Paris, où se continue le culte du miracle.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Il m'a semblé qu'il serait intéressant pour nous, pèlerins de l'Occident à Jérusalem, et sans doute aussi pour nos hôtes, les Orientaux, avec lesquels nous sommes venus glorifier le Très Saint Sacrement, que, dans un Congrès eucharistique se réunissant au lieu même de l'institution des divins Mystères et de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous disions quelques mots d'un fait miraculeux où nous trouvons réunis, d'une manière admirable et saisissante, la Très Sainte Eucharistie et le souvenir de la Passion, comme saint Thomas d'Aquin le dit si bien dans l'oraison de l'office du Très Saint Sacrement : « *Deus qui nobis sub Sacramento mirabili Passionis tuæ memoriam reliquisti.* O Dieu qui, dans cet admirable Sacrement, nous avez laissé le mémorial de votre Passion. »

Je veux parler du miracle de la Sainte Hostie, arrivé à Paris, le jour de Pâques de l'année 1290. Nous y voyons, en effet, avec la preuve éclatante de la pré-

sence réelle qui ressort du fait miraculeux lui-même, non pas seulement le souvenir, mais la reproduction, je dirai presque minutieuse, de tous les détails de la Passion du Sauveur. Trahison perfide, passion sanglante, tombeau glorieux. — Saint-Merry, les Billettes, Saint-Jean-en-Grève, trois points divers où se sont reproduites les scènes de la Passion; tout y est comme dans le drame évangélique.

### TRAHISON

Là, c'est un ami de Jésus, un apôtre, qui, par avarice, trahit son Maître et le livre aux Juifs. Ici, c'est une chrétienne qui, pour un vêtement et quelques pièces d'argent, livre la Sainte Hostie à un usurier juif.

C'était à Paris, en 1290, sous le pontificat de Nicolas IV, sous le règne de Philipe le Bel; Simon de Bucy était évêque de Paris. Une femme qui avait mis ses meilleurs vêtements en gage chez un Juif de la rue des Jardins, nommé Jonathas, vint, à l'approche du jour de Pâques, lui demander de les lui prêter, rien que pour un jour, afin d'être convenablement vêtue pour cette fête.

— Je vous les rends pour toujours et de plus gratuitement, lui répondit l'usurier, à la condition que vous m'apporterez l'Hostie que le prêtre vous donnera à la communion.

Comme Judas, elle consent au marché. — Lui, se rend au Cénacle, puis au jardin. — Elle, elle va de grand matin à Saint-Merry, sa paroisse, assiste à la Messe et, de sa bouche infâme, elle aussi donne un

baiser au Seigneur. Puis, recueillant dans un linge l'Hostie qu'elle vient de recevoir, elle va rue des Jardins livrer au Juif Jonathas le Dieu caché. Celui-ci lui remet en échange ses vêtements, et, transporté d'une joie satanique de tenir entre ses mains celui auquel il croit malgré lui, il s'écrie :

— Je saurai bien maintenant si c'est là le vrai Corps de Jésus-Christ, comme le disent les chrétiens.

« *Adjuro te, per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus, Filius Dei*, dit à Jésus le grand-prêtre. Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu. »

### LA PASSION

Je n'ai pas besoin de vous redire les détails de la Passion du Sauveur, depuis les blasphèmes, les insultes, les soufflets, les crachats, jusqu'à la flagellation, le couronnement d'épines, la pérégrination du Calvaire, le crucifiement et le coup de lance. Écoutez la reproduction.

Jonathas n'a pas plutôt posé à la Sainte Hostie sa question qu'il la place sur un coffre et, s'armant d'un canif, il la perce à plusieurs reprises. Aussitôt le sang jaillit en abondance, comme d'un corps vivant. La réponse était éclatante. Du pain ne verse pas de sang. Ce n'était donc pas du pain, mais le vrai Corps vivant de Jésus-Christ.

Comme autrefois la femme de Pilate lui envoyait dire de laisser cet homme tranquille, la femme de Jonathas et ses enfants, témoins du crime et du miracle qui s'opèrent sous leurs yeux, saisis d'épou-

vante, le conjurent de ne pas continuer. Mais lui, enflammé d'une rage plus cruelle contre celui dont il ne peut plus nier la présence, continue ses mauvais traitements. Armé d'un clou, il fixe l'Hostie à la muraille, et le sang coule encore. Il bat l'Hostie de verges et s'efforce de la mettre en pièces, mais elle reste intacte. S'armant d'une lance, il la transperce de nouveau, et le sang coule toujours. L'Hostie lui échappe et il la poursuit. Enfin, effrayé, mais non touché, il veut mettre fin à cette suite de miracles, et sans doute pour détruire cet objet qui, dans sa faiblesse apparente, se montre plus fort que lui, il jette l'Hostie dans une chaudière bouillante, placée sur le feu. L'eau paraît changée en sang, mais l'Hostie s'en échappe, et, au-dessus de la chaudière, paraît une image de Jésus-Christ en croix qui verse du sang par toutes ses blessures.

Le misérable, enfin frappé de terreur, s'enfuit devant l'image de celui que ses pères ont crucifié et va se cacher dans le coin le plus obscur de sa maison.

### LE TOMBEAU GLORIEUX

Les outrages étaient finis, le repos du tombeau, la réparation, la glorification allaient avoir leur tour comme après le drame du Calvaire.

On sonnait les cloches au couvent de Sainte-Croix de la Bretonnerie, situé presque en face de la maison du Juif. Les fidèles s'y rendaient en foule pour l'office de Pâques.

Le fils du Juif, debout sur le pas de la porte de sa maison, se mit à crier aux passants :

— Où allez-vous donc si vite?

— Où nous allons? mais à l'église pour y adorer le bon Dieu.

— Ce n'est pas la peine alors de vous y rendre; mon père a donné ce matin tant de coups à votre Dieu, qu'il l'a tué.

Quelques-uns ne firent pas attention à ces paroles étranges, ou ne les comprirent pas. Une femme, mieux inspirée que les autres, voulant savoir ce dont il s'agissait, entra dans la maison sous prétexte de prendre du feu. Quels ne sont pas son étonnement et son émotion quand elle voit le sang répandu partout, et une Hostie ensanglantée qui se tient dans les airs. Heureuse Véronique, elle tombe à genoux, et, ce ne sont pas seulement les traits du Sauveur qu'elle recueille, c'est lui-même qui vient se reposer dans le vase qu'elle tient à la main. Transportée de bonheur et tremblante tout à la fois, elle lui fait d'un pan de son vêtement un voile et une défense et s'empresse de porter son précieux dépôt à la paroisse voisine, celle de Saint-Jean-en-Grève. Là, elle remet l'Hostie miraculeuse entre les mains du curé et lui raconte, en présence du clergé et d'un grand nombre de fidèles, ce qu'elle vient d'entendre et de voir.

Aussitôt l'évêque de Paris, Simon de Bucy, est instruit de ce qui vient d'avoir lieu. Il réunit à la hâte les personnages les plus recommandables par leur science et leur piété. On envoya à la maison du Juif, on le trouva dans le lieu où il s'était réfugié. Il fut amené devant l'évêque. Il avoua ce qu'il avait fait, en révéla tous les détails, qui furent confirmés par le témoignage de sa femme et de ses enfants. On espérait

qu'à la vue de tels prodiges, il ouvrirait les yeux à la lumière, abjurerait la religion juive et se convertirait. Il demeura inflexible et ne donna aucun signe de repentir. Il fut alors livré au bras séculier, son procès fut instruit et il fut condamné au dernier supplice.

Plus heureux que lui, sa femme et ses enfants, touchés de ce qu'ils avaient vu, et répondant à la grâce, se convertirent et furent baptisés. Un certain nombre de Juifs imitèrent leur exemple, ne pouvant s'empêcher de dire avec le centurion : « *Vere Filius Dei erat iste.* Oui, vraiment, celui-là est le Fils de Dieu. »

Quatre siècles durant, l'Hostie miraculeuse a été conservée et honorée dans l'église de Saint-Jean-en-Grève qui devint de ce fait un lieu de pèlerinage. Deux fois par an, en Avent et en Carême, dans une solennité de réparation, on s'efforçait d'expier le sacrilège et les profanations criminelles dont avait été l'objet la divine Eucharistie. Puis le jeudi de la semaine de Quasimodo, la solennité de la fête de Pâques ne permettant pas de faire cet office le jour même où le miracle avait eu lieu, on honorait par une fête solennelle ce glorieux événement.

La Révolution de la fin du siècle dernier, qui détruisit tant de choses en France, interrompit ces solennités. Mais bientôt, à la réouverture des églises, elles furent reprises à Saint-Jean-Saint-François où se transporta le clergé de Saint-Jean-en-Grève, dont l'église avait été détruite.

En 1890, sixième centenaire de ce miracle, des fêtes solennelles ont glorifié ce miraculeux événement. Et, à défaut de la Sainte Hostie, autrefois profanée, que nous ne possédons plus, un riche ostensoir,

reproduisant en abrégé toutes les scènes de ce drame sanglant et glorieux, fut offert en hommage par l'épiscopat, le clergé et les fidèles.

Puisse cet hommage, puissent nos fêtes de réparation et de glorification, puissent la foi et l'amour de l'Eucharistie des membres de ce Congrès contribuer à honorer comme il le mérite ce divin Sacrement et nous obtenir la grâce demandée par saint Thomas d'Aquin dans l'oraison qu'il a composée :

O Dieu, qui nous avez laissé sous cette admirable Sacrement — et j'ajouterai, qui nous avez montré si clairement par ce miracle — le mémorial de votre Passion, accordez-nous, nous vous en conjurons, d'apporter une telle vénération au mystère de votre Corps et de votre Sang que nous sentions en nous avec abondance le fruit de votre Rédemption. — *Amen.*

# L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DES ARMEES

## et la prière et l'adoration par les militaires,

PAR M. L'ABBÉ GUEUSSET,

Supérieur de la maison de Notre-Dame des armées à Versailles
et aumônier titulaire des armées en campagne.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Cette œuvre de prières pour l'armée remonte à l'année 1866. A cette époque, il se forma à Paris une Association de prières sous le nom de *Notre-Dame des Soldats*. Cette Association avait pour but d'obtenir par la puissante intercession de la Très Sainte Vierge la conservation de la foi et des mœurs et le renouvellement de la vie chrétienne dans l'armée.

Les commencements de cette œuvre furent bien humbles, comme l'est généralement le début de toute œuvre qui vient de Dieu. Quelques soldats, groupés autour d'un prêtre qu'ils venaient voir pour se soustraire aux dangers de la caserne, formèrent le noyau de cette œuvre qui devait bientôt prendre un si grand développement. Ce grain de sénevé, en effet, allait devenir un grand arbre. L'œuvre naissante ne tarda pas à rencontrer, dans les catholiques dévoués et dans les familles chrétiennes qui la protégeaient, de fervents adeptes, tous convaincus des immenses périls

que la jeunesse française court dans nos casernes sous le rapport moral et religieux. La guerre lui donna bientôt une grande extension. Sous la Commune et par suite de l'agglomération des troupes à Versailles, son centre principal y fut transporté. En 1874, elle fut érigée en Confrérie par Mgr Mabile. La haute protection de Sa Grandeur, le vote de la loi rétablissant le service religieux dans toute l'armée, l'inquiétude si légitime des familles à la suite du service obligatoire, l'approbation donnée à l'œuvre par un grand nombre d'évêques, tous ces faits contribuèrent à lui donner un grand développement dans la France entière. Près de quarante archevêques et évêques avaient approuvé l'Association pour leurs diocèses et l'avaient enrichie d'indulgences avant qu'elle ne fût érigée en Archiconfrérie. Ces merveilleux progrès firent penser aux directeurs de l'œuvre militaire que l'approbation du Saint-Siège était nécessaire: et en 1878, accédant à leur désir, Mgr l'évêque de Versailles voulut bien demander l'érection en Archiconfrérie de la pieuse Association pour toute la France. S. S. Léon XIII, voyant dans l'Archiconfrérie dont on sollicitait l'érection une œuvre destinée à préserver la jeunesse française sous les drapeaux, accorda avec bienveillance et sans aucun retard la faveur réclamée. L'Archiconfrérie fut érigée le 10 janvier 1879 sous le titre de Notre-Dame des Armées.

Depuis l'érection de l'Archiconfrérie, le développement de l'œuvre de prières pour l'armée s'est accentué chaque jour davantage. Les vœux exprimés dans presque tous les Congrès catholiques depuis plusieurs années, la publicité donnée par la presse

à l'œuvre de prières avaient déjà beaucoup contribué à la faire connaître; mais les conférences faites par le directeur de l'Archiconfrérie dans quatre-vingts Grands Séminaires, ses visites dans un grand nombre de communautés religieuses y ont encore bien plus contribué. Le directeur de l'Archiconfrérie serait injuste s'il ne déclarait ici qu'il faut en attribuer le mérite et les résultats en grande partie au Comité de l'œuvre des militaires et des marins, et tout spécialement à son digne président, M. le vice-amiral Gicquel des Touches. C'est lui qui l'a beaucoup poussé à entreprendre cette campagne et qui l'a toujours soutenu de ses conseils et de ses encouragements.

En 1879, la Confrérie comptait trente mille associés, aujourd'hui l'Archiconfrérie en compte près de cent cinquante mille. En outre, un grand nombre d'évêques ont recommandé ou ordonné la prière pour l'armée au prône le dimanche dans toutes les paroisses de leurs diocèses.

La prière pour l'armée est très bien accueillie partout où elle est connue. On peut même dire que de nos jours aucune œuvre n'est plus populaire. Il n'est point de famille qui, à un moment ou à l'autre, n'ait dans l'armée quelqu'un des siens; aussi tous les catholiques, en général, entrent-ils volontiers dans une Association qui a pour but de prier pour ceux qui leur sont chers. Cette popularité de l'œuvre de prières pour l'armée suffirait à démontrer combien elle était opportune.

*Prière et adoration.* — Les amis du capitaine Marceau lui disaient un jour:

— Nous ne savons comment tu fais, Marceau; ton

équipage est toujours content et gai, quelles que soient les corvées qu'on lui commande, tandis que nos matelots se plaignent, crient, sont en fureur, si bien que nous ne pouvons les dompter.

— Messieurs, leur répondit Marceau, je vais vous donner mon procédé : quand je vois que mes hommes sont mécontents, je vais passer une heure ou deux devant le Saint Sacrement à leur intention, et ensuite tout va à merveille.

Eh bien, nous, nous faisons de même : quand nous sentons que notre œuvre est menacée, ou bien quand nous apprenons que dans une chambrée on tourmente un de nos soldats, parce qu'il est chrétien, nous allons nous agenouiller aux pieds de Notre-Dame des Armées, nous chargeons son Cœur immaculé de traiter l'affaire avec le Cœur si miséricordieux de son Fils, *et ensuite tout va à merveille.*

Nous faisons plus encore, et, suivant à la lettre l'exemple du capitaine Marceau, nous adorons et nous faisons adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ dans son Sacrement d'amour à Notre-Dame des Armées.

L'adoration existe mensuelle dans notre œuvre militaire depuis 1880. Le quatrième dimanche de chaque mois, le Saint Sacrement est exposé depuis la Messe militaire jusqu'à 7 heures du soir.

Le but de cette adoration est : 1° de rendre hommage au Dieu de l'Eucharistie au nom de toute l'armée; 2° de faire réparation à Notre-Seigneur de tous les péchés qui se commettent dans l'armée; 3° d'appeler les bénédictions du ciel sur l'armée en général, sur chaque soldat en particulier et sur sa famille.

Le jour où l'adoration a lieu, il y a constamment

un groupe de soldats à représenter l'armée devant le Très Saint Sacrement ; le groupe est plus ou moins nombreux, selon la commodité des heures, mais l'armée s'y tient en permanence par les uns ou par les autres.

Cette adoration a eu quelquefois les plus consolants résultats. Nous demandons à nos militaires de vouloir bien, ce jour-là, passer, s'ils le peuvent, au moins un quart d'heure devant le Très Saint Sacrement. Nous en avons rencontré qui ne s'étaient pas confessés depuis de longues années, même depuis leur Première Communion, et qui, après ce moment de prière et de réflexion devant le Dieu de l'Eucharistie, venaient nous trouver et demandaient à se confesser. Un changement merveilleux s'était produit subitement en eux. Le Dieu du tabernacle les avait gagnés par l'attrait de sa grâce et les avait attirés à lui par un effet de sa miséricordieuse bonté.

Outre l'adoration mensuelle, nous avons encore établi l'adoration *diurne* et *nocturne* une fois par an, à l'occasion de la fête du Sacré Cœur de Jésus.

Le Saint Sacrement demeure exposé depuis la veille, à 6 heures du soir, jusqu'à 7 heures du soir le lendemain.

En 1893, cette adoration a eu un éclat exceptionnel. Des militaires en grand nombre demeurèrent devant le Très Saint Sacrement assez tard dans la nuit, récitant d'eux-mêmes tout haut le chapelet, faisant de pieuses lectures, chantant des cantiques avec un entrain et une piété qui arrachèrent des larmes aux personnes présentes. Ils furent remplacés par des officiers de tous grades, même par des officiers supérieurs qui tinrent à honneur de représenter l'armée devant le

Dieu des armées. Un colonel revint exprès de voyage à 1 heure du matin pour monter sa garde de 1 heure à 3 heures, et un autre colonel demeura aussi en adoration de 2 heures à 4 heures du matin.

Dix-huit officiers, au nombre desquels nous avons compté cinq officiers généraux, ont pris part à cette adoration qui a laissé dans le cœur de tous le souvenir le plus précieux et le plus durable.

C'est par tous ces moyens : Messes, prières, Saluts, adorations, entretiens spirituels, que nous nous efforçons de faire rentrer Dieu dans les casernes et de faire rendre à Dieu dans notre armée la place à laquelle il a droit, c'est-à-dire la première.

# L'ŒUVRE DOMINICALE DE FRANCE

## 15, rue Vaubecour, à Lyon,

PAR M. L'ABBÉ PETIT,

Directeur diocésain à Lyon.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Au nom du Conseil de l'œuvre dominicale de France, j'ai l'honneur de prier le Congrès eucharistique de Jérusalem de vouloir bien émettre un vœu favorable à l'établissement régulier de l'œuvre de la sanctification du dimanche dans les paroisses et spécialement dans les paroisses industrielles.

Il n'est pas, à cette intention, toujours nécessaire d'établir une Association nouvelle. S'il existe sur la paroisse une Congrégation d'hommes, de jeunes gens ou de jeunes filles, on peut la charger de cet apostolat.

Toutefois, qu'on fonde quelque chose de nouveau ou qu'on charge de cette mission une institution déjà existante, il faut que celle-ci comprenne bien *qu'elle doit exercer un véritable apostolat* et que cet apostolat doit avoir pour objectif, non seulement les ouvriers, mais aussi et surtout leurs patrons, desquels dépend presque toujours l'observation de la loi du dimanche.

Je n'ajoute que quelques mots sur le but, l'origine, l'organisation et l'état actuel de l'œuvre dominicale.

1° *But de l'œuvre.* — Le but de l'œuvre dominicale est l'accomplissement de la double loi divine et ecclésiastique sur le *jour* que s'est réservé le Seigneur. C'est le troisième commandement de Dieu, le premier et le second commandement de l'Église, revêtus d'une forme sensible, vivant et agissant pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, que l'œuvre dominicale rappelle et fait pratiquer.

Notre grande Association catholique emploie tous ses efforts et tout son zèle à faire cesser le scandale public et privé de la violation du dimanche, et ne cesse d'offrir à Dieu des prières et des œuvres expiatrices en réparation de cette prévarication nationale.

On comprend la souveraine importance de cette œuvre. Aussi le Souverain Pontife Pie IX, en la bénissant, affirmait « qu'elle était l'œuvre du salut de la France, l'œuvre nécessaire du temps présent, qu'elle l'emportait sur toutes les œuvres, quelque utiles qu'elles fussent ». Et, tout récemment, S. Ém. Mgr le cardinal archevêque de Lyon, dans une lettre dont il honorait nos Annales, disait aux directeurs et rédacteurs du *Dimanche catholique :*

Vous ne pouvez soutenir une œuvre à la fois plus patriotique et plus religieuse, puisqu'elle protège du même coup les droits de Dieu et les droits de l'homme.

2° *Son origine.* — Comme Association, définitivement organisée dans le but que nous venons de rappeler, l'œuvre dominicale est d'origine lyonnaise. En 1873, Dieu lui suscitait un apôtre, M. de Cissey, que Mgr Mermillod a si bien appelé le *Pierre l'Ermite de la croisade du Dimanche*, et qui recevait sa belle et fertile mission du Souverain Pontife Pie IX.

Le souffle de Rome fut vraiment le souffle de Dieu sur l'œuvre du Dimanche, qui prit alors son essor dans toutes les directions de la France, encouragée par Nosseigneurs les évêques, et accueillie avec empressement par le clergé de leurs diocèses.

En 1878, Léon XIII, dans un Bref adressé à M. de Cissey, renouvelait à l'égard de l'œuvre dominicale toutes les approbations de son prédécesseur, et lui continuait les mêmes encouragements et les mêmes bénédictions.

3° *Son organisation.* — L'œuvre dominicale, du jour de sa création, a été organisée par son fondateur sur le modèle de l'œuvre de la *Propagation de la foi*, groupant, comme elle, ses associés par dizaines et par centaines avec leurs chefs respectifs.

Aidée du concours du clergé et des fidèles, elle est, avant tout, *diocésaine,* sous l'autorité immédiate et la direction de Nosseigneurs les évêques dans leurs diocèses et de Messieurs les curés, doyens et recteurs dans leurs paroisses. Cet esprit hiérarchique de l'œuvre dominicale, louée par le Souverain Pontife Léon XIII en son Bref à M. de Cissey, est la force de cette Association et la plus sérieuse garantie de sa durée comme de ses succès.

Les diverses Associations dominicales sont donc indépendantes les unes des autres. Le seul lien extérieur qui les unit est le *Dimanche catholique*, publication mensuelle de l'œuvre dominicale.

Les Associations diocésaines en reçoivent autant d'exemplaires qu'il y a de dizaines d'associés, et chaque associé paye en retour une modique rétribution de 0 fr. 10 par an, soit 1 franc pour l'année. Ces cotisations, recueillies par les zélateurs ou chefs de dizaines, sont envoyées à la direction centrale de Lyon.

*4° Les moyens d'action et son état actuel.* — Les moyens d'action de l'œuvre dominicale sont le *zèle* et la *prière :* Le zèle, c'est-à-dire l'apostolat, qui fait les conquêtes, et la prière qui les prépare en mettant, suivant l'heureux mot de Léon XIII, *Dieu avec nous.*

C'est avec leur concours qu'elle s'est établie dans soixante-neuf diocèses de France, et qu'elle y compte deux cent quarante mille deux cents membres associés qui ont jusqu'à ce jour offert à Dieu, pour le retour de leur patrie à la sanctification du dimanche :

12 423 398 communions.
11 194 305 adorations du Très Saint Sacrement.
3 450 588 chemins de croix.
7 225 762 chapelets.
3 767 139 messes réparatrices.
15 625 278 prières diverses (1).

---

(1) Extrait de l'adresse présentée le 18 avril 1893 à Notre Saint-Père le Pape au nom de l'œuvre.

# LES MOINES MARONITES DU LIBAN

## et l'Eucharistie,

PAR LE Rme P. ABBÉ BENOIT MONTAINI

Supérieur général des Moines Maronites Libanais.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Je ne m'attendais pas à l'honneur de prendre la parole dans cette auguste assemblée; je n'y venais assister que pour écouter, m'instruire et m'édifier; mais, d'après ce que j'ai remarqué jusqu'ici, il me semble que vous vous plaisez beaucoup à entendre les Orientaux vous faire connaître les usages touchant la dévotion au Très Saint Sacrement.

C'est pour répondre à ce saint désir que, réclamant votre bienveillance, je me permets de vous entretenir quelques instants sur l'origine des religieux Maronites au Liban, et sur leur dévotion à la Sainte Eucharistie.

L'établissement de nos religieux qui, depuis le VIIe siècle, portent le nom de Maronites, remonte au IVe siècle, époque de l'illustre anachorète saint Antoine, né en 351 et mort en 457. Saint Antoine passa, il est vrai, son admirable vie dans l'Égypte; mais l'un de ses disciples les plus distingués, Hilarion, vint, après la mort de son maître, habiter la Palestine, et réunit auprès de lui un assez grand nombre de

religieux qui, plus tard, se répandirent dans le Liban.

Ces anachorètes ne tardèrent point à se distinguer par leur nombre, leur sainteté et les hautes dignités dont ils furent revêtus.

Plusieurs d'entre eux parvinrent à celle de l'épiscopat et du patriarcat.

Cinq cents eurent la gloire insigne de verser leur sang, en l'année 694, pour la défense de leur foi catholique contre le monothélisme. Leur grand et magnifique couvent de Saint-Maron, taillé en entier dans le roc, aux rives de l'Oronte, fut saccagé de fond en comble par l'armée de l'empereur Justinien II Rhinotmet. Ceux d'entre eux qui échappèrent à la mort présentèrent une lettre au pape Hormisdas, dans laquelle ils l'appellent le Père commun de toute l'Église et le Père infaillible. Cette lettre est encore conservée dans les actes du cinquième Concile œcuménique.

On sait toutefois que ces religieux anachorètes n'avaient pas de règle qui les obligeât à se soumettre à un Supérieur général, mais leurs monastères étaient indépendants les uns des autres. Ce n'est qu'à la fin du XVII^e^ siècle, l'an 1694, que sont venus d'Alep trois hommes distingués en vertu, en zèle et en noblesse, trouver notre patriarche maronite qui était alors Étienne Eddoyhi; ils lui manifestèrent leur désir de former un Ordre régulier. Le patriarche, renommé par sa science, par sa vertu et sa prudence, ne leur donna l'habit religieux qu'après les avoir éprouvés au couvent de Canobine pendant une année et neuf mois; il leur offrit aussi un couvent pour loger; mais il ne leur permit de faire leurs vœux religieux que quatre ans après. Ce fut donc l'an 1700 que ledit patriarche

approuva leur Confrérie et les autorisa à élire un Supérieur général. Ces moines d'élite voyant, quelques années après, leur nombre s'augmenter, composèrent un règlement qui s'approche beaucoup du genre de vie des anciens anachorètes, et, l'ayant présenté au Saint-Siège, le pape Clément XII daigna le confirmer par une Bulle apostolique donnée l'an 1732. Cette Bulle fut imprimée avec le règlement, à la Propagande, en latin et en arabe.

La plus grande dévotion des moines maronites est et a toujours été celle du Très Saint Sacrement. Nous avons soixante-cinq couvents dont la plupart, situés sur des collines ou dans les vallées, sont loin des villes et des villages, et, dans toutes les églises de ces couvents, le Très Saint Sacrement est conservé et adoré avec le plus grand respect. Outre le culte public qu'on lui rend à certaines époques de l'année, comme on l'a déjà décrit dans ce Congrès, nos moines se rendent régulièrement à l'église trois fois le jour et deux fois la nuit pour visiter le Dieu de l'Eucharistie et l'honorer en chantant en chœur l'office divin devant le tabernacle.

Ces prières prennent ordinairement trois heures par jour et sont portées jusqu'à cinq heures les dimanches et les fêtes. De plus, les religieux que le travail manuel ne retient pas aux champs ajoutent à ces heures de prière et aux deux Messes de nombreuses visites au Très Saint Sacrement en employant le petit manuel composé à cet effet par saint Liguori. Je dois ajouter même que plusieurs récitent tous les jours le rosaire de quinze dizaines.

Pour la Sainte Messe et la Sainte Communion, nos

moines assistent tous les jours à deux Messes au moins; ils font la Sainte Communion tous les jours des dimanches et des fêtes. Nos scolastiques la font trois ou quatre fois par semaine et les novices la font pour la plupart tous les jours.

Permettez-moi, Messeigneurs et Messieurs, de vous citer un trait admirable pris de notre histoire : Un des nôtres, le P. Nahmat-Alla Hardini, qui est mort il n'y a que trente ans environ, est actuellement estimé du public comme un véritable saint. Les gens accourent en foule pour honorer son tombeau et pour demander son intercession. Les miracles qu'il a jusqu'ici opérés sont déjà bien multiples et ne donnent plus de doute aux yeux du public. Les témoins oculaires de sa vie, dont plusieurs sont vivants, nous la décrivent comme une vie angélique.

La piété du vénérable Père consistait surtout dans sa dévotion au Très Saint Sacrement. Il consacrait tous les jours huit heures environ pour se préparer à la Sainte Messe et huit heures pour faire son action de grâces. Ainsi il se levait à 2 heures du matin pour l'office de minuit qu'il chantait en chœur avec la communauté et il se gardait bien de quitter l'église avant de chanter à 5 heures l'office du matin. Après quoi il continuait à se préparer à la célébration de la Sainte Messe qu'il disait vers 9 heures.

La Messe étant finie à 10 heures, il faisait son action de grâces jusqu'à midi. C'est alors qu'il quittait l'église pour faire l'unique repas qu'il s'accordait par jour et prendre un peu de repos. A 2 heures du soir, il revenait à l'église pour chanter les Heures et continuer presque sans interruption ses ferventes prières en

actions de grâces jusqu'à 9 heures. Lorsque le sacristain ou toute autre personne venait le prier de dire la Sainte Messe plus tôt, il répondait avec toute naïveté :

— Mais quand est-ce que j'aurai assez de temps pour me préparer à cet acte céleste?

Plusieurs de nos religieux l'ont précédé dans cette vie angélique; plusieurs aussi suivent ses traces le plus près possible, tels que les PP. Hanania, Hasroun et Charbel Bekaakfra.

Nos religieux maronites conservent jusqu'à nos jours le cher mémorial de nos ancêtres anachorètes. Je veux dire que nous avons encore des ermitages ou petites maisonnettes situées à une demi-heure des couvents, où habitent deux moines à l'écart du monde et de leurs confrères mêmes. L'un des deux moines ermites doit être prêtre pour célébrer la Sainte Messe. Ils ont à leur service un bon religieux qui leur apporte tous les jours du couvent le nécessaire pour la nourriture et pour la Sainte Messe. Le règlement de nos ermites est en général le même que le nôtre; ils ont de plus, cependant, le silence continuel; ils ne reçoivent point de visites, et si parfois un des moines, leurs confrères, vient les voir, ils lui font un bon accueil, mais ils ne lui disent que le strict nécessaire. Ils portent continuellement le cilice et ne mangent qu'une seule fois par jour, et jamais de viande; leur repas frugal se fait à 2 heures du soir. Ils se livrent au travail manuel pendant trois heures, ils ne prennent que quatre ou cinq heures de sommeil, et le reste de leur temps, jour et nuit, est consacré tout entier à adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ au tabernacle qu'ils ont soin de conserver toujours dans

leur petite chapelle. Rien qu'en voyant ces ermites, ordinairement si pâles, si débiles et si fatigués de cette vie austère dans la solitude, l'on se croirait parmi les bienheureux au paradis, et l'on sent soudainement le goût et le charme de la vertu.

# L'ADORATION PERPÉTUELLE

## du Très Saint Sacrement et son influence sociale,

PAR M. L'ABBÉ J. BULÉON,

Chapelain de la basilique de Sainte-Anne d'Auray.

*In quo vivitur.*
*Sine isto peritur.*

L'*Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement* est une institution d'origine bretonne.

C'est le P. Huby, S. J., qui en eut la première idée, et elle fut prêchée pour la première fois dans la cathédrale de Quimper, en 1651. Quelque temps après, l'évêque de Vannes l'adopta, et son vicaire général, Eudo de Kerlisio, de concert avec le P. Huby, organisa le fonctionnement de l'œuvre dans toutes les paroisses du diocèse.

Les résultats furent admirables dès le début; et l'*Adoration perpétuelle,* dont on ne tarda point à vanter partout la providentielle influence pour régénérer les populations, s'étendit, en peu d'années, à la Bretagne tout entière, avec la même organisation et avec le même succès.

C'était une trouvaille de génie, telle que les hommes de Dieu en font parfois, avec cette intuition surnaturelle qu'ils ont des vrais besoins du peuple, quoique en apparence ils vivent isolés de la foule (1).

(1) L'inspirateur de cette institution et son organisateur sont morts tous deux en odeur de sainteté.

En effet, par une curieuse coïncidence, la grandeur et la décadence de notre foi bretonne ont subi les mêmes vicissitudes que cette œuvre; et cette corrélation est trop intime pour qu'elle soit un pur hasard..... Aussi nous sommes-nous demandé si le culte du Saint Sacrement n'avait pas été précisément le principe de notre grandeur religieuse, comme son oubli a été la cause de notre décadence : *in quo vivitur, sine isto peritur!*

***

On parle beaucoup de la foi bretonne dans le monde; et les voyageurs qui visitent nos campagnes sont, en effet, émerveillés par le spectacle de nos fêtes religieuses.

Hélas! nous qui sommes du pays, nous savons bien que cette foi « inébranlable comme le granit » est ébranlée depuis longtemps. Il est très vrai qu'on trouve encore chez nous les apparences d'un christianisme bien vivant, mais ce sont presque partout de simples apparences; le christianisme, sorti du cœur, est encore pour quelque temps demeuré dans les habitudes. Chez un grand nombre, ce n'est plus une conviction, mais une routine. Semblables à ces chênes séculaires qui restent encore debout au sommet de nos collines quand la sève n'y circule déjà plus, mais que le prochain orage ne tardera pas à coucher sur le sol, nous attendons d'un jour à l'autre la tourmente fatale qui emportera, avec nos dernières illusions, les derniers vestiges de notre vieille foi (1).

---

(1) Certains nous trouveront exagéré, et l'on nous accusera d'être pessimiste! Nous voudrions croire que nous nous sommes trompé,

Et pourtant, cette foi bretonne a été grande; elle a formé de grands chrétiens, elle a inspiré de grands dévouements..... D'où lui venait donc cette vigueur si étonnante que, même en pleine décadence, elle conserve encore des apparences de vie robuste? D'où vient qu'ayant été si vigoureuse elle est aujourd'hui près de mourir?.....

Nos pères tenaient de leurs ancêtres une coutume qui donnait à leur physionomie un caractère original : jamais les ciseaux ne découronnaient leurs têtes ; aussi les appelait-on

..... La race aux longs cheveux
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : *Je veux!*

Aujourd'hui, cette indomptable humeur se fait accommodante; les antiques chevelures disparaissent avec les coutumes antiques; alors d'aucuns ont prétendu que l'oubli des traditions nationales est la cause de notre ruine religieuse.

C'est une erreur, et nous croyons qu'elle en est plutôt la conséquence. Si, en Israël, le secret de sa force invincible résidait pour Samson dans sa longue chevelure, autre était en Bretagne le principe de l'inébranlable attachement de nos pères à la foi de Jésus : le secret en était dans le Très Saint Sacrement.

---

et que nous sommes *catholiques et Bretons toujours!*..... Mais nous avons trop d'indices de décadence sous les yeux pour changer d'avis, et les derniers événements politiques justifient trop bien nos appréciations. D'ailleurs, le chauvinisme, qui est toujours ridicule, est aussi très dangereux : car, sous prétexte que tout va pour le mieux dans la plus catholique des provinces, on ne ferait rien pour endiguer le torrent irréligieux qui nous envahit, et cependant notre foi, emportée par lui, s'en irait à vau-l'eau.

La Bretagne, depuis deux siècles, s'était montrée ferme dans sa foi, parce qu'elle était fidèle à communier; et sa vigueur est restée intacte, jusqu'à ce que la secte janséniste, Dalila maudite, après l'avoir séduite par une physionomie austère tout à fait en harmonie avec le tempérament de notre race, lui eût dérobé le secret de sa force.

*
* *

L'histoire religieuse de notre province a des pages navrantes.

Au XV^e^ siècle, après les longs désordres de la guerre civile, saint Vincent Ferrier la trouva dans un état désespérant de désordre moral (1). Le grand Saint remua profondément les âmes; mais, dès que l'*Ange du jugement dernier* eut disparu, les terreurs qu'il avait jetées dans la foule s'affaiblirent; et bientôt avec une nouvelle guerre civile reparurent les mêmes désordres.

C'est qu'il n'avait laissé au peuple converti aucune de ces œuvres vitales destinées à réagir sans cesse contre les ferments de corruption qui nous attaquent sans cesse, du dedans et du dehors. Il ne suffit pas de réveiller la foi assoupie dans l'âme du pécheur, pas plus qu'il ne suffit jamais de former l'âme de l'enfant par une bonne éducation; il faut encore maintenir cette vie surnaturelle qu'on leur a communiquée,

(1) Plusieurs villes de Bretagne avaient entièrement oublié la doctrine de Jésus-Christ, au point qu'elles semblaient habitées par des païens; à peine les ecclésiastiques savaient-ils les cérémonies de la Messe; le peuple ignorait tout, jusqu'à la manière de faire le signe de la croix (Cf. *Bollandistes* : lettre du duc Jean V à saint Vincent Ferrier).

et Notre-Seigneur en a donné l'exemple : avant de mourir, le dernier jour de sa prédication, il institua l'Eucharistie en disant : « Je suis avec vous tous les jours; faites ceci, et vous ne m'oublierez pas! »

Saint Vincent ne prit pas cette précaution; et, après les troubles de la ligue, son œuvre était à recommencer.

*
* *

A cette époque, le bon Dieu, prenant encore pitié de notre province, nous envoya une sainte pléiade d'infatigables apôtres, Nobletz et Maunoir, Rigobeuc, Huby et Eudo de Kerlivio, Eudes et Grignon de Montfort, réformateurs zélés qui ont radicalement transformé la Bretagne au XVII^e^ siècle.

Ces apôtres ont été vraiment nos Pères dans la foi; la Bretagne catholique commence avec eux; c'est sous leur influence qu'on a vu éclore dans notre province cette renaissance merveilleuse et inespérée dans les croyances, dans les mœurs et dans les arts, à laquelle nous devons notre réputation d'extraordinaire piété.

Habiles autant que zélés, ils ont repris l'entreprise de saint Vincent, et, grâce à leur apostolat, la foi a poussé chez nous des racines si profondes qu'elle est devenue la caractéristique propre de notre race: *catholique* et *Breton* ont longtemps paru devant l'opinion publique deux titres inséparables.

C'est qu'ils ne se contentèrent pas de convertir: avec cette clairvoyance qui ne se fait aucune illusion au sujet des faiblesses humaines, ils se préoccupèrent surtout de faire durer les conversions : ainsi, par une vaste organisation, très sage et très simple, ils soumirent les âmes à des exercices variés qui, tenant

sans cesse leur piété en haleine et mettant sans cesse leur foi en activité, les empêchaient de s'endormir dans la routine et leur permettaient de réparer continuellement les pertes d'énergie qu'elles devaient fatalement éprouver.

*
* *

Ils comprirent :

1° Qu'il fallait, à intervalles réglés, remuer la masse du peuple par de grandes prédications ; et ils généralisèrent l'usage des missions paroissiales instituées par Michel Le Nobletz ;

2° Qu'il fallait attirer tour à tour les âmes d'élite, les hommes d'action et les grands pécheurs dans des maisons de retraite, où ils pourraient méditer, dans la solitude, sur les choses de Dieu ;

3° Qu'il fallait grouper autour de la Sainte Vierge en Congrégations distinctes, les jeunes gens et les jeunes filles, pour confier à cette bonne Mère tous ceux qui ont souci de traverser sans naufrage la crise de la jeunesse ;

4° Enfin, qu'il fallait, pour compléter et couronner toutes ces institutions, avoir recours à la Sainte Eucharistie, qui est seule capable d'infuser et d'entretenir la vie dans les populations chrétiennes.

De ces quatre institutions :

La première est toujours florissante ; et nous avons été souvent témoins des merveilles que les missions paroissiales opèrent, chaque année, dans les populations les moins chrétiennes (1).

(1) Dans un petit port du Morbihan, un vieux loup de mer, gouailleur et antiprêtre, était la terreur du curé : son bayou et le

La deuxième est en souffrance chez nous, dans son pays d'origine, au moment même où elle reprend ailleurs une vie nouvelle. Dans ces maisons de retraite où nos pères accouraient jadis par milliers, on a grand'peine à réunir aujourd'hui quelques dizaines d'hommes. Et pourtant, c'est là qu'on peut former cette élite de fidèles, indispensables à chaque paroisse, instruits dans leur foi, irréprochables dans leurs mœurs, et tout prêts à exercer l'apostolat.

La troisième est en défaveur aussi dans un grand nombre de localités : le titre de congréganiste est

---

prestige des décorations qui chamarraient sa poitrine lui assuraient une irrésistible popularité. Aussi, quand fut annoncée la mission, on se disait que le père la Médaille empêcherait, bien sûr, les marins de venir à l'église..... Pas du tout! le père la Médaille a fait sa mission avec tous les camarades; même, le dernier jour, il s'est présenté pour recevoir le petit habit de la Sainte Vierge, et s'en est retourné chez lui, le scapulaire sur l'épaule. Comme on lui faisait remarquer que ça se portait par-dessous la chemise : « Je sais, dit-il, mais aujourd'hui je le porte par-dessus, pour bien montrer que j'en ai un! »

Dans une autre paroisse de la côte bretonne, les missionnaires ont eu récemment le même succès; les marins se prêtaient, toute la journée, à chanter des cantiques, et, chaque jour, on en voyait paraître à l'église, qui arrivaient on ne sait d'où. Un soir, à l'heure où il espérait que les filles ne seraient plus à l'église, un vieux pilote s'y hasarda et se mit à la recherche d'un confesseur; mais, à cette heure avancée, les confessionnaux devaient être vides; et voilà notre homme désappointé. « Vous cherchez quelqu'un? lui demanda une femme, qui priait derrière un pilier. — Mais..... oui; seulement tous les navires sont désarmés, je crois; il n'y a plus un seul capitaine à bord! » La femme était femme de marin; elle comprit son embarras et se fit son pilote : « Ici, dit-elle, il y a encore quelqu'un! — Ah! merci; je vais me faire inscrire! »

« Eh! bien? lui demandait un de ses voisins, le jour suivant. — Eh! bien..... je suis content, dit-il; j'ai trouvé un excellent capitaine, il fera bon naviguer avec lui! — C'est tout de même assez drôle, ajoutait un autre, que de vieux capitaines comme nous, qui ont commandé depuis plus de trente ans, s'engagent aujourd'hui comme simples matelots! — Que veux-tu, mon vieux, impossible sans ça de mettre le cap sur le Nouveau Monde!..... »

déprécié, sans doute parce qu'on n'a pas su appliquer avec sagesse et vigueur la règle de cette institution.

La quatrième n'est plus qu'un vague souvenir, et si le peuple des campagnes a conservé, par tradition, quelques pratiques de l'adoration perpétuelle, du moins elle n'existe plus comme autrefois à l'état d'institution diocésaine.

C'était la clé de voûte, merveilleusement imaginée, de notre édifice social; et le jansénisme l'a arrachée! Dès lors, il était fatal que l'édifice entier croulât; et, comme dans les palais en ruines, s'il reste encore quelques parties debout, c'est un pur effet de sa solidité primitive.

*
* *

Telle qu'elle fut établie dans le diocèse de Vannes, l'œuvre de l'Adoration perpétuelle était admirablement organisée.

On fixait à chaque paroisse le mois pendant lequel elle avait mission d'adorer le Saint Sacrement, et tout le monde y prenait part : des billets distribués à l'avance indiquaient à chaque personne son jour et son heure; et, pendant toute la durée du mois, des confesseurs se tenaient à l'église à la disposition du peuple.

Ainsi chaque paroisse avait son mois; chaque village avait son jour; chaque personne avait son heure; et alors, tous les mois, tous les jours, toutes les heures de la nuit et du jour étant attribués en même temps à plusieurs localités et à plusieurs personnes, c'était vraiment dans tout le diocèse une prière perpétuelle qui ne se taisait ni jour ni nuit, et qui s'élevait sans

interruption de notre pays comme un encens agréable vers « l'Hostie salutaire ».

Les retraites fermées, les missions paroissiales, les Congrégations venaient, à intervalles bien calculés, rallumer ou entretenir le zèle des populations; mais toutes ces œuvres, malgré leur haute importance, n'étaient que des œuvres de préparation ou de préservation, et, par conséquent, des œuvres accessoires. La vie du chrétien consiste en deux grands actes : adorer Dieu et s'identifier autant que possible avec lui. Ces deux conditions de la vie chrétienne étaient parfaitement réalisées dans l'œuvre bretonne du VII^e^ siècle, où chaque fidèle avait son jour pour communier et son heure pour adorer.

On admire, et avec raison, les prodiges de foi que manifeste en certaines villes l'adoration nocturne; nous avions mieux que cela jadis en Bretagne : l'adoration nocturne et diurne, dans toutes les paroisses et dans toutes les maisons.

*
* *

Hélas! tout cela était bien beau : mais n'est-ce pas la destinée des plus belles choses d'être les plus éprouvées?

Au moment même où Jésus, rajeunissant, pour ainsi dire, les divines inventions de son amour, proposait directement son Sacré Cœur à la vénération publique, le démon, par un coup de génie diabolique, inventait aussi une hérésie nouvelle, pour faire échec au Sacré Cœur et nier l'amour de Dieu.

Cette hérésie janséniste, qui s'attaquait à fond au Sacrement de l'Eucharistie, fit des victimes dans toutes

les provinces; mais la Bretagne en a beaucoup plus souffert que toute autre.

Sous l'influence de cette insidieuse doctrine, on a perdu, en Bretagne, le sens de l'Eucharistie (1); et le peuple, par respect (!) s'est éloigné de la communion.

C'était le prélude de notre inévitable ruine : car, si forte que puisse être une constitution, après avoir résisté quelque temps au besoin de se nourrir, elle finira toujours par s'affaiblir; elle subira une désagrégation lente, mais fatale; et, quelque jour, quand on la croira encore vigoureuse, on la verra fléchir tout à coup, et bientôt succomber : en ce cas, c'est la mort à bref délai.....

Est-ce que ce moment de crise n'est pas venu pour nous! Nos gens anémiés ne tiennent plus debout, dans leur foi, que par habitude; longtemps ils ont jeûné sans que leur robuste tempérament de chrétien parût en souffrir; mais quand il leur arrive aujourd'hui de quitter leur pays pour vivre à la caserne ou dans les villes ouvrières, on découvre avec stupéfaction qu'il n'y a plus en eux qu'une ombre de foi : c'est un fait bien connu de toute la France que les Bretons, quand ils émigrent, deviennent la plaie des centres ouvriers.

Oh! qu'on a raison de pousser le cri d'alarme : si les médecins des âmes ne nous infusent pas un renouveau de vie surnaturelle par la communion fréquente, nous sommes perdus.

Sans doute, il y a toujours des âmes pieuses qui communient et adorent Notre-Seigneur au nom de

---

(1) A Vannes, cependant, on admettait les ordinands à la communion après six mois de Séminaire, et on leur permettait ordinairement de faire leurs Pâques!

leurs compatriotes indifférents; mais ce sont tous les fidèles qu'il faut amener à prendre part à cette communion et à cette adoration; on ne donne pas procuration à un étranger de respirer et de manger pour soi, tout le monde a également besoin de vivre, et, par conséquent, de se nourrir.

***

Avec le temps, les maladies changent, celles des peuples comme celles des individus, et avec les maladies changent aussi les remèdes.

Il est donc possible que le remède, qui produisit au XVII^e^ siècle d'admirables résultats, ne soit pas également approprié aux besoins de notre époque; aussi ne prétendons-nous pas que cette première organisation fût définitive. Toutefois, il est incontestable que le remède, quel qu'il soit, ne sera efficace, pour assurer à notre foi un tempérament robuste et une longue durée, qu'à la condition de faire du Saint Sacrement, comme au XVII^e^ siècle, le centre de notre vie.

Et notre unique désir, en racontant au Congrès ce chapitre de notre histoire bretonne, est d'attirer l'attention des fidèles sur les tentatives nombreuses qui se font aujourd'hui dans tous les pays catholiques pour ramener le peuple au Très Saint Sacrement (1).

Le salut du monde est dans l'Hostie. *O salutaris Hostia!*

---

(1) Il y a déjà eu plusieurs tentatives pour remettre en pratique l'adoration du Saint Sacrement et la communion fréquente : les Quarante-Heures, l'adoration nocturne, la communion réparatrice, l'apostolat de la prière, l'adoration des nations catholiques....., etc.

On le chante partout, et presque partout, hélas! on agit comme si l'on n'y croyait pas.

Tout effort pour régénérer le peuple restera sans effet, qui n'aura point l'Eucharistie comme moyen et comme but.

En ce moment on s'efforce de remettre le prêtre en contact avec le peuple; on veut qu'il sorte de son église, et l'on a raison, car il en est de l'influence du prêtre comme de la piété dont il est l'apôtre : elle est la meilleure garantie de la prospérité sociale, comme elle est la condition absolue de la vie future (1).

Il a qualité pour traiter des intérêts temporels, néanmoins sa mission propre est, avant tout, de s'occuper des intérêts des âmes. Qu'il aide le peuple à gagner son pain, c'est son devoir! Mais l'homme, qui a besoin de pain pour vivre sa vie matérielle, a besoin, davantage encore, de la parole divine (2), de cette parole eucharistique surtout, qui transforme, en tombant des lèvres du prêtre, le pain matériel en pain sacramentel, et lui communique la vertu de nourrir l'âme comme il nourrit le corps.

Il faut que le prêtre sorte de son église : qu'il n'oublie pas cependant que sa place est surtout à l'église, et il ne doit en sortir que pour y rentrer bientôt avec le peuple.

Verrons-nous jamais sur la terre cet âge d'or, rêvé par toutes les âmes assoiffées d'idéal et promis à leurs

---

(1) *Pietas ad omnia utilis, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ* (1 *ad Tim.* IV, 8).

(2) *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei* (*Matth.* IV).

dupes même par nos pires ennemis, cet âge de bonheur où l'homme deviendra un dieu!

Non, sans doute, pas absolument du moins; cependant il est permis d'espérer des temps meilleurs, où les hommes communiant en masse et s'identifiant avec Dieu par l'Eucharistie, certaines régions se transformeraient quasi en paradis terrestres!

Quel rêve! dites-vous.

Eh bien! nos Congrès n'ont d'autre but que de le réaliser : nous n'aurons pas la joie d'assister à ce triomphe, mais notre devoir est de le préparer.

Sans doute il y aura des obstacles et des résistances: le diable ne serait plus l'esprit *malin*, s'il laissait tranquillement dresser des batteries contre ses places fortes. Mais qu'importe le démon? Quand un chrétien communie, il est fort comme un dieu.

Vous rappelez-vous la mémorable tactique de nos soldats en Crimée? Les zouaves partaient à l'assaut d'une redoute; on tirait sur eux; l'atmosphère frémissait; tout le monde tremblait, sauf les zouaves. La décharge arrivait pourtant, mais les soldats, prévenant le coup, étaient déjà par terre, et la mitraille passait par-dessus leur tête.....

Nous ferons comme ces braves au moment de l'attaque, nous nous jetterons à genoux.

Et quand nous serons bien exercés tour à tour à tomber à genoux ou à marcher à l'action, forts de la vigueur surnaturelle que nous aurons dans la poitrine, nous irons planter sûrement sur la dernière redoute du jansénisme le drapeau du Sacré-Cœur, *in fortitudine cibi illius usque ad montem Dei.*

Mgr ROBERT MENNINI, archevêque de Bulgarie.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

# LES ŒUVRES CATHOLIQUES

## et en particulier le culte eucharistique en Bulgarie,

PAR Mgr ROBERT MENNINI,

Vicaire apostolique de Sophia et de Philippopoli pour les Bulgares latins de la Thrace
Archevêque de Gangres.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Invité à vous parler des œuvres catholiques confiées à mes soins en Bulgarie, malgré mon inexpérience dans la langue française, je m'efforcerai de répondre à votre attente.

Notre divin Sauveur, par la bouche de son Vicaire, m'a confié les Bulgares catholiques qui font partie du vaste vicariat de Sophia et de Philippopoli. Il m'a mis aux avant-postes pour hâter le retour si désiré de la nation bulgare. Il m'a envoyé pour combattre l'erreur, pour détruire les préjugés, pour élever bien haut l'étendard de la foi dans ces contrées arrosées jadis du sang des martyrs et fécondées par la voix puissante des apôtres : *ut evellam, et destruam et ædificem et plantem*. Tâche difficile et bien au-dessus de mes faibles forces, mais qui peut avoir une heureuse issue, grâce au secours efficace de Dieu : *Omnia possum in eo qui me confortat*.

Permettez-moi, Messieurs, de jeter un simple coup

d'œil sur le passé religieux des Bulgares, d'envisager la situation présente, et enfin de hasarder quelques conjectures sur l'avenir de ce cher peuple.

De l'Orient est venue la lumière, de l'Orient est venu le Sauveur, et avec lui la vertu, la science, la civilisation, la vraie liberté. Dans la Mésie et la Thrace, champ mystique confié à ma vigilance, la religion catholique fut implantée dès l'origine, grâce aux travaux des apôtres, notamment d'André et de Paul, et pendant plus de cinq siècles l'histoire nous montre ces régions fermes dans la foi, soumises au Vicaire de Jésus-Christ, qui avait juridiction immédiate sur l'Épire, la Thessalie, la Macédoine, la Dardanie, la Dalmatie, l'Illyrie, la Thrace et la Mésie.

Il est vrai, l'arianisme et d'autres hérésies avaient pénétré dans ces ferventes contrées, mais les champions de la vraie foi étaient nombreux et vaillants; nous en avons une preuve dans le Concile de Cardique, tenu au milieu du IVe siècle, Concile composé de plus de trois cents évêques illustres, et parmi eux mon glorieux prédécesseur, Protogène, évêque de Sardique, aujourd'hui Sophia, capitale de la Bulgarie.

Cependant, des fruits si consolants devaient se dessécher peu à peu au souffle empoisonné de l'hérésie et du schisme. Les Bulgares, peuple barbare et païen venu du Volga et de l'Asie, s'établirent dans la Mésie et la Thrace qu'ils dévastèrent. Mais la lumière de l'Évangile ne tarda pas à éclairer ces hordes sauvages. La bonne nouvelle leur fut apportée par le moine Méthode et la sœur du roi bulgare Borisius; des évêques et des prêtres, envoyés par le pape Nicolas Ier, sur les instances du roi nouvellement converti, la

propagèrent partout. C'est depuis lors que Rome prétendit à juste titre à la juridiction immédiate sur ce peuple qu'elle avait elle-même converti. C'est depuis lors aussi que les patriarches de Constantinople ne cessèrent de travailler à distraire les Bulgares de la houlette des Pontifes romains. Ils y réussirent, malgré les énergiques protestations du Siège apostolique, et deux siècles plus tard, lorsque les Grecs se détachèrent du bercail catholique, ils attirèrent à eux les Bulgares. L'histoire montre clairement combien les pauvres Bulgares, après cette si regrettable séparation, furent accablés de malheurs innombrables. La domination musulmane, bien éloignée alors de la sage tolérance dont elle fait preuve aujourd'hui, s'appesantit sur ce peuple comme un fléau de Dieu. Il fut traité en esclave et misérablement opprimé. La langue nationale fut interdite dans les églises et dans les écoles, et on écarta de l'épiscopat les prêtres bulgares. Vers la moitié de ce siècle, les Bulgares se souvinrent enfin qu'ils avaient un Père à Rome qui leur tendait toujours les bras, et, tournant leurs regards confiants vers lui, ils envoyèrent à Rome une députation chargée de négocier leur retour à l'unité. Déjà des paroles de repentir avaient été prononcées, déjà le pardon avait été accordé, mais l'enfer ne pouvait voir sans colère une réconciliation si belle. On eut recours à tous les moyens, à toutes les ruses, à toutes les violences pour l'empêcher. Les Bulgares secouèrent bien le joug du patriarche de Constantinople, mais ils s'arrêtèrent là et ne se déclarèrent pas les véritables enfants de l'Église catholique.

Aujourd'hui, cinquante mille Bulgares seulement

suivent les doctrines très pures du Vicaire de Jésus-Christ, soit en conservant l'ancienne liturgie slave, soit en embrassant le rite latin. Je voudrais, Messieurs, attirer votre attention sur ces derniers et surtout sur les catholiques de mon vicariat. Jadis, ils suivaient les erreurs de la secte paulicienne, mais depuis trois siècles, convertis par les RR. PP. Franciscains, ils s'attachèrent à la foi avec une constance inébranlable, au milieu de difficultés inouïes, jusqu'au moment où, avec l'aide de Dieu, ils obtinrent la liberté politique et religieuse.

Voilà le passé de la Bulgarie, permettez-moi de vous parler maintenant de l'état actuel de ce cher pays.

Quelques mots me suffiront pour vous faire connaître les éléments étrangers au catholicisme en Bulgarie. Les Turcs, je l'ai dit, se montrent sagement tolérants. Les protestants cherchent à s'y établir, mais leurs efforts n'aboutissent point : l'Orient repousse énergiquement le rationalisme. Quelques milliers de Juifs s'y livrent au commerce et à l'industrie, mais laissent à chacun la liberté de ses croyances. On y trouve aussi des Grecs séparés du centre de l'unité et surtout des Bulgares qui, rejetant la suprématie du Pontife romain et celle du patriarche de Constantinople, ont formé une Église soi-disant nationale. C'est au sein même de cette Babel d'opinions et de croyances religieuses que plusieurs milliers de Bulgares sont soumis au Vicaire de Jésus-Christ. J'en suis le pasteur et je puis vous assurer que ce sont des chrétiens fervents et exemplaires : je n'hésite pas à dire qu'ils nous donnent, par leur vie édifiante, une idée des premiers siècles du christianisme.

Tout village constitue une famille patriarcale, ayant pour chefs un, deux ou plusieurs prêtres. Les églises sont très fréquentées, les mœurs simples et en général irréprochables; le blasphème y est inconnu. Des lois, à la fois paternelles et sévères, éloignent le peuple des désordres; les canons disciplinaires et les pénitences publiques sont encore en vigueur; en un mot, ils rappellent les temps apostoliques.

Mais que dire de la dévotion de nos Bulgares catholiques envers la Sainte Eucharistie? Elle est ardente, et leur ferveur sur ce point ne laisse rien à désirer. Les communions sont fréquentes parmi eux, et un peuple nombreux se presse autour des saints autels, non seulement les dimanches et jours de fête, mais même les jours ordinaires. A Philippopoli, la Sainte Messe est chantée chaque jour de l'année. En diverses localités est établie la Confraternité du Très Saint Sacrement, qui, presque partout, y est exposé sous la forme dite des Quarante-Heures. En un mot, nos catholiques bulgares aiment Jésus caché sous les voiles eucharistiques; ils le visitent fréquemment dans son tabernacle, le reçoivent souvent dans la Sainte Communion, et c'est justement par là qu'ils ont pu conserver vives et intactes jusqu'à nos jours leur foi et leur piété.

Dieu ne permettra pas que les efforts d'un progrès mal entendu, d'une civilisation athée viennent troubler ces demeures paisibles de la piété et de la foi. Quels ravages cette fausse civilisation n'exercerait-elle pas sur ces âmes encore vierges, en réalisant la parole de l'Écriture : *Corruptio optimi pessima!* Pour éloigner ce malheur, mes chers collaborateurs ne cessent de

lutter par l'exemple, la science et toutes sortes de pieuses industries. Là combat toute une phalange de vaillants apôtres. A côté des Capucins, vous verriez les ardents fils du P. d'Alzon, mes chers Augustins de l'Assomption; les enfants infatigables du bienheureux de La Salle, les Frères des Écoles chrétiennes. Ajoutez-y le clergé séculier indigène, les chères Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, si connues par leur dévouement; les bonnes Sœurs Oblates de l'Assomption, les Filles de la Charité et les Franciscaines. De nombreuses écoles et collèges catholiques se partagent les divers centres et jusqu'aux plus petits villages. Deux hôpitaux, trois orphelinats et un asile pour les enfants ouvrent la porte à tous les bienfaits. Dans ces derniers temps, les églises ont été presque entièrement restaurées, et récemment encore nous terminions la construction d'une des plus vastes. Partout on travaille, on prêche, on entend les confessions, on instruit les fidèles. Les non unis restent étonnés en comparant la prodigieuse vitalité des missionnaires catholiques à l'inertie religieuse de leur clergé. Une seule chose fait souvent défaut : les ressources pécuniaires. Notre peuple est bon, mais il est pauvre. Il nous aide du travail de ses mains, mais ne peut nous donner davantage. Les rentes du vicariat apostolique proviennent dans leur presque totalité des secours qui lui arrivent de l'Europe catholique. Si ces secours venaient à manquer, tout tomberait, rien de ce qui reste encore à accomplir dans ce pays ne pourrait être achevé.

Voilà pourquoi, tous les trois ans, je suis obligé de m'arracher pendant quelques mois à mes chères brebis, de braver l'inclémence des saisons, de courir de porte

en porte afin de solliciter la charité catholique. J'ai besoin de ressources pour mon Séminaire, nos églises, nos écoles, nos hôpitaux, ouverts à toute nationalité et à toute religion. Je dois montrer à nos frères non unis que la religion catholique est vivante, humanitaire et bienfaisante. Voilà les moyens d'attirer à nous les pauvres du schisme dans un avenir peut-être rapproché, avenir sur lequel, avant de terminer, je me permettrai un regard, une conjecture, un désir.

L'avenir des peuples, Messieurs, est dans les mains de Dieu, et, sans une révélation divine, le regard de l'homme ne peut le sonder. Toutefois, par la logique des faits et de l'expérience, l'homme peut hasarder, sinon une prophétie infaillible, du moins une conjecture probable. A l'aide de ces moyens et éclairé par les lumières d'En-Haut, nous voulons aussi nous-même essayer quelques conjectures sur l'avenir religieux du peuple bulgare. Après l'avoir arraché du sein de sa mère et lui avoir fait subir pendant plusieurs siècles une dure captivité, l'Église de Photius l'a retranché de sa communion. Ainsi séparée, l'Église nationale bulgare pourra-t-elle vivre longtemps? L'expérience nous dit que non. Les petites sectes religieuses, indépendamment du ver qui les ronge, n'ont pas en elles-mêmes d'énergie vitale. Elles traînent pendant quelque temps une faible existence pour disparaître bientôt. Nous en avons un récent exemple dans les soi-disant vieux-catholiques. En peu d'années, ils naquirent et végétèrent; aujourd'hui, ils ne donnent plus signe de vie. On voudrait établir en Bulgarie une Église nationale chrétienne; chimères! Jésus-Christ n'a fondé qu'une Église, il l'a placée dans le monde entier et

l'a placée sous la direction d'un seul chef. L'unité de gouvernement, voilà ce qui fait la force de l'Église catholique. Je comprends la possibilité et même, si vous le voulez, l'opportunité d'un gouvernement national, d'une armée nationale et même d'un clergé national, mais une Église nationale qui puisse subsister longtemps, cela n'est pas possible. Par le fait même qu'elle est nationale, elle n'est plus universelle, elle n'est plus catholique, elle n'est plus chrétienne. Une telle Église nourrit dans son sein un germe de mort. Un désaccord éclate-t-il parmi ses membres, à quelle autorité aura-t-elle recours? Le chef a trop peu de prestige pour exercer une influence décisive. Que reste-t-il donc aux Bulgares, à présent qu'ils sont séparés des Grecs non unis? Il ne leur reste qu'à ouvrir les yeux à la vérité, et à se jeter, tout en conservant leur rite, dans les bras de cette tendre Mère qui les enfanta dans la foi, les éleva dans la piété et prodigua son sang pour leur salut. De la sorte, non seulement ils sauvegarderaient la liberté et l'indépendance politique, mais, du même coup, ils trouveraient dans le Pontife romain un véritable père, dans l'union avec les catholiques un ferme appui, et dans les doctrines du Siège apostolique la règle infaillible du salut. Les circonstances actuelles concourent d'ailleurs à faciliter l'union désirée. Le prince choisi par le peuple bulgare est catholique, catholique est sa jeune épouse, leurs enfants seront élevés dans le catholicisme, le peuple sera naturellement porté à suivre la religion de son souverain. Conjecture, si l'on veut, mais qui se changera un jour en réalité si notre espérance ne se base pas seulement sur les moyens humains. Il nous

faut autre chose; il nous faut le secours d'En-Haut. Demandons à Dieu de venir en aide à nos pauvres frères. Que toutes les âmes pieuses prient avec nous pour obtenir cette grâce. Deux choses sont nécessaires à la réalisation de cette sainte entreprise : la première est de concourir par des ressources pécuniaires à perfectionner les œuvres catholiques de la Bulgarie, à savoir : les églises, les Séminaires, les écoles, les hôpitaux, les orphelinats. Que le Bulgare puisse admirer la splendeur et la beauté du culte catholique, la grandeur de la civilisation chrétienne, la charité inépuisable de nos œuvres de bienfaisance. Ce spectacle parlera à son cœur et l'attirera vers l'Église catholique.

Il y a peu de temps, un haut personnage bulgare, enfant du schisme, me disait : « Nos prêtres n'ont pas la lumière de la science; la charité leur manque; si j'avais des enfants, je les confierais aux soins des catholiques pour les former à la science et à la vertu, car vous seuls possédez le secret de former un cœur vraiment chrétien. » Un second moyen très efficace de hâter le retour des Bulgares au giron de l'Église, c'est la prière, mais une prière ardente et pleine de confiance en Dieu, qui exerce une douce violence sur le Sacré Cœur de Jésus et obtienne de sa toute-puissance le règne glorieux du divin Sacrement sur les Bulgares réunis sous la houlette de Pierre.

La Bulgarie est bien éloignée du lieu où nous sommes assemblés; mais si, par suite de vos ferventes prières, il nous était donné de voir un jour dans le saint bercail catholique ces frères que le schisme a arrachés à l'Église de Jésus-Christ, je suis sûr que vous vous croiriez bien dédommagés des fatigues endurées

avec tant de générosité dans ce cher Pèlerinage eucharistique.

Que Jésus-Hostie vive à jamais dans nos cœurs!
Qu'il vive à jamais dans le cœur des Bulgares!
*Fiat! Fiat!*

# LES BULGARES DE LA MACÉDOINE

## l'Eucharistie et les Sœurs eucharistines,

PAR M. L'ABBÉ ALLOUTI,

Prêtre de la Mission à Salonique.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

N'étant que le plus indigne des fils du très humble Vincent de Paul, je n'aurais jamais osé ouvrir la bouche devant une aussi honorable et aussi imposante assemblée si je n'en avais reçu la mission formelle.

Je viens, en effet. essayer de vous dire deux mots sur la mission bulgare, au nom de mon évêque et confrère, Mgr L. Mladenoff, évêque de Satala et vicaire apostolique de la Macédoine. Retenu en ce moment à Rome par de graves affaires concernant son vicariat, il m'envoie, comme son représentant, à ce Congrès, où il est, je peux le dire, tout entier d'esprit et de cœur.

C'est depuis l'année 1883, époque de la création de deux vicariats apostoliques bulgares, en Macédoine et en Thrace, qu'une ère nouvelle a commencé pour nous. C'est à partir de ce moment que le nombre de nos villages catholiques s'est multiplié. Dans notre seule mission de Macédoine, il s'est élevé à plus de 60; on a bâti deux églises, et une troisième, dédiée aux saints apôtres des Slaves, Cyrille et Méthode, à Salo-

nique, va être finie peut-être dans un an, si les fidèles nous viennent en aide avec leurs aumônes. Plusieurs chapelles aussi ont été ouvertes et livrées au culte. On a bâti, il y a déjà sept ans, un vaste et très beau Séminaire, qui a chaque jour à nourrir, *gratia et amore Dei*, une cinquantaine de séminaristes. Dix-huit prêtres ont déjà été ordonnés par S. G. Mgr Mladenoff. Il s'est fondé dans un de nos centres principaux une maison de Filles de la Charité avec dispensaire, école externe et pensionnat d'une quinzaine de jeunes filles qui étudient pour devenir maîtresses d'école. Nous avons à Salonique, je suis particulièrement heureux d'en révéler l'existence au Congrès eucharistique, une petite communauté naissante de religieuses bulgares, dite des *Sœurs Eucharistines*. Elle a pour but de faire connaître, aimer et servir Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie, soit par l'éducation et l'instruction des filles et des femmes bulgares, soit par l'entretien des églises pauvres du vicariat. Nos Sœurs Eucharistines ont déjà, dans leur établissement, un orphelinat et une école. Enfin, qu'on ajoute à tout cela : l'entretien des prêtres pauvres, des écoles et des maîtres dans chaque village; les missions, les retraites spirituelles, les confessions, spécialement au temps des quatre Carêmes de l'année, etc., et on aura sujet de louer et glorifier Dieu. Ces admirables résultats ne sont, en effet, que le développement merveilleux du petit grain de sénevé déposé, il y a environ trente ans, dans ce sol béni, par M. Eugène Boré, d'heureuse et sainte mémoire, et après lui par S. G. Mgr Bonetti, ancien supérieur de la mission de Salonique.

Il ne s'agit donc plus pour nous de fonder, de créer,

mais de maintenir et de consolider le bien si heureusement commencé par nos illustres devanciers. Comment cela? Je crois répondre à l'attente et aux pieuses pensées en disant que cela se fera surtout par un culte plus éclairé et plus aimé de la Très Sainte Eucharistie. Car c'est l'Eucharistie seule, bien connue, bien aimée et bien servie, qui pourra renouveler la vie chez ces pauvres peuples orientaux. Oui, la Sainte Eucharistie, c'est ce même Christ qui, selon l'apôtre saint Paul, est notre paix, *ipse enim est pax nostra*, et qui a fait de deux choses une seule, détruisant le mur de séparation, c'est-à-dire les inimitiés dans sa chair même. *qui fecit utraque unum et mediam parietem maceriæ solvens, inimicitias in carne sua,* pour réconcilier avec Dieu les deux séparés dans un seul corps par le moyen de la croix, détruisant les inimitiés en lui-même, *ut reconciliet ambos in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimicitias in semetipso.* Or, pourrons-nous dire que le Christ de l'Eucharistie n'est plus le Christ tout-puissant de saint Paul? *Numquid abbreviata et parvula facta est manus mea,* dit le Seigneur par la bouche du prophète, *ut non possim redimere?* Est-ce qu'elle se serait raccourcie ou amoindrie, ma main, pour ne pouvoir plus racheter? C'est-à-dire : moi qui ai été votre Rédempteur, ne pourrai-je plus continuer ma rédemption, quoique sous les humbles espèces du Sacrement?

— Non, Seigneur! Votre bras ne s'est point raccourci, car dans la Sainte Eucharistie vous poursuivez votre mission divine, réconciliant, comme dans le ciel, le monde à vous, *mundum reconcilians sibi.*

Oui, le Dieu de l'Eucharistie, c'est toujours le

Christ réconciliant l'humanité avec lui-même. Cette réconciliation, qui a commencé avec lui sur la croix, se perpétue dans l'auguste mystère comme elle se perpétue dans le ciel. L'Eucharistie en est le moyen par excellence. La religion chrétienne n'étant autre chose que l'amour incarné, ou l'Emmanuel qui vit parmi les hommes et qui fait vivre les hommes étroitement unis entre eux par sa charité divine, la divine Eucharistie est, par conséquent, le grand moyen essentiel qui perpétue la religion parmi les hommes, de sorte que là où il n'y a pas d'Eucharistie il n'y a pas de religion et, par suite, point d'union et de charité possible.

Mais, là aussi où l'Eucharistie n'est pas connue, aimée et servie par les hommes, il n'existe point non plus de religion, c'est-à-dire de charité, d'union. Car, là où l'Eucharistie n'est pas connue, aimée et servie, quoiqu'elle existe, elle reste, pour ainsi dire, impuissante à produire ses fruits, qui sont : la charité et l'union des cœurs. Et ne peut-on pas dire, en vérité, que la séparation de l'Eglise grecque d'avec l'Église catholique, sa Mère, a eu pour cause le refroidissement desa foi, la diminution progressive chez ses membres de la connaissance, de l'amour et du service de la Sainte Eucharistie? L'Eucharistie est demeurée, il est vrai, toujours parmi eux, mais ne peut-on pas dire que trop souvent elle y est comme si elle n'y était pas?

Voilà pourquoi peuvent s'appliquer à nos frères séparés ces paroles que le grand Apôtre appliquait aux chrétiens de Corinthe quand il disait que beaucoup d'entre eux étaient malades, infirmes, et dormant du sommeil de la mort, *multi infirmi et imbecilles et dormiunt multi.*

Tel est, à mon humble avis, le grand obstacle qui empêche nos frères séparés de l'Orient de revenir à l'Église, leur Mère, l'Eglise universelle!..... Ce grand obstacle, c'est l'ignorance de la Sainte Eucharistie!..... Quand le jour viendra (et fasse le Seigneur qu'il vienne bientôt) que l'Église grecque se réveillera pour faire vraiment connaître, aimer et servir par ses enfants le Dieu qu'elle leur tient doublement caché, une nouvelle vie circulera dans ses veines, un pur et saint amour s'allumera dans son cœur, elle sentira un besoin irrésistible de n'être plus seule, elle tendra la main à sa vraie Mère, et, avec celle-ci, consommera son union dans une charité parfaite.

Cherchons donc dans l'Eucharistie le seul moyen de nous unir nos frères séparés en nous unissant avec eux dans le Cœur Sacré de notre divin Maître. Faisons connaître, aimer et servir Jésus eucharistique par les Orientaux, et l'union se fera et elle se raffermira.

C'est cette pensée qui a fait naître à Salonique la petite communauté des *Sœurs Eucharistines*, dont je vous ai déjà parlé. Il a plu à Dieu de bénir cet humble grain de sénevé. Quoiqu'elles aient commencé parmi les Bulgares, ces religieuses ont pour but de faire connaître, aimer et servir le Dieu de l'Eucharistie par tous les Orientaux, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, par l'éducation et l'instruction des petits enfants, des jeunes filles et des femmes, et l'entretien des églises pauvres, y compris les autres œuvres spirituelles et corporelles de miséricorde, qui sont les fruits obligés de la charité, l'épanouissement au dehors des rayons de ce divin Soleil caché par amour pour nous sous le voile des espèces sacramentelles.

**On a pensé néanmoins que cette œuvre resterait incomplète si on n'y ajoutait son complément nécessaire ou plutôt son élément de vie indispensable dans une communauté de religieux de même nom, ayant le même but : faire connaître, aimer et servir la divine Eucharistie par les Orientaux. Ils commenceraient par faire les fonctions du chœur en quelques églises, et, par cet apostolat du culte, par la pieuse récitation des heures canoniales, par la bonne odeur d'une vie sainte et régulière, ils porteraient le peuple à une dévotion plus fervente et plus éclairée envers le Très Saint Sacrement. Ensuite, ils pourraient se donner aussi au ministère de la prédication, en donnant des missions et des retraites, et ouvrir des écoles, diriger des orphelinats, des colonies agricoles, etc.....**

**Trois jeunes clercs de la Macédoine, avec un prêtre italien plein de zèle, actuellement directeur d'un Séminaire en Italie, sont tout disposés à se réunir en communauté**; mais ce qui les empêche de réaliser leur noble et sainte entreprise, c'est le manque absolu de ressources. Mettant cependant leur confiance dans le Dieu de l'Eucharistie, qui leur a inspiré lui-même ce projet, ils attendent dans la prière et l'exercice d'une sainte vie le moment de la Providence. Ils se plaisent à espérer que ce moment propice sera peut-être celui de la tenue actuelle, dans la Ville Sainte, du Congrès eucharistique. Daigne le Seigneur exaucer leurs vœux ardents et leur susciter, au sein de ce Congrès, celui qui voudra bien, en les adoptant, être le père, le fondateur et le protecteur de cette œuvre qui doit tant contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

*Fiat! Fiat!.....*

# NOTE SUR LES ŒUVRES EUCHARISTIQUES

## des cercles catholiques de Lyon et des institutions qui s'y rattachent,

PAR M. L'ABBÉ PETIT,

Aumônier du Comité des cercles, 11, rue Sainte-Hélène, à Lyon

Persuadés que le Christ dans l'Eucharistie est, non seulement le centre de toute vie religieuse, mais encore et par-dessus tout le centre de toute vie sociale, les membres du Comité des cercles catholiques de Lyon ont tout fait pour développer dans leurs cercles et dans les institutions ouvrières qu'ils ont groupées autour d'eux la dévotion envers Notre-Seigneur Jésus-Christ et les œuvres eucharistiques.

La Messe du premier vendredi du mois, à laquelle on communie, a été, dès l'origine de l'Association, une des obligations de tous ceux qui font partie des Comités directeurs.

Cette obligation a franchi, cette année, les limites de la classe dirigeante pour faire son entrée dans les associations ouvrières.

1° La Messe du premier vendredi du mois est devenue la règle de la plupart des cercles, ainsi que la communion ce jour-là. Une petite instruction, dont le but est de favoriser parmi les membres la dévotion à Jésus-Hostie, termine toujours la cérémonie,

2° Une Messe suivie de nombreuses communions fait toujours partie intégrante des réunions des asso-

ciations industrielles de femmes (couturières, lingères, brodeuses, etc.). Ce n'est qu'après avoir prié ensemble Notre-Seigneur que l'on s'assemble dans une salle voisine de la chapelle pour discuter les intérêts professionnels de l'Association.

3° Une chapelle syndicale a été gracieusement mise à la disposition des associations professionnelles d'hommes, dans la primatiale de Saint-Jean. C'est là que, depuis cette année, à chaque fête du patron d'un corps de métier, se dit une Messe pour tous les ouvriers de la profession. Les divers ateliers sont avertis par lettres, et les patrons chrétiens se sont engagés à donner à leurs ouvriers, ce jour-là, une heure de loisir, afin qu'ils puissent assister à cette Messe, qui est une Messe très matinale et qui se dit toujours le jour même de la fête.

4° La pratique de la communion réparatrice a été aussi répandue et organisée.

Chaque jour, maintenant, à Lyon, un membre du Comité directeur, une dame patronnesse, un ouvrier et une ouvrière font la communion, afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ répande sa bénédiction sur les classes laborieuses et en général sur la société tout entière. Pour les ouvriers, les jours de la semaine ont été partagés entre les divers corps de métier.

Les maçons ont pris le dimanche. D'autres corporations, le lundi, le mardi et ainsi de suite. Elles se chargent elles-mêmes d'avertir ceux de leurs membres qui représentent, ce jour-là, au pied du trône du Christ, les intérêts religieux de la corporation.

Enfin :

5° L'adoration nocturne a été introduite dans ceux

de nos cercles qui participent désormais, d'une façon régulière, à l'œuvre générale établie dans la paroisse de Saint-Nizier et viennent, après les labeurs d'une journée pénible, offrir encore le repos de leurs nuits.

Cet ensemble d'institutions, développées tout récemment, montre que l'amour du Christ-Hostie est en progrès parmi nos ouvriers. Puisse cet amour, non seulement faire des progrès en intensité dans quelques âmes d'élite, mais encore s'étendre et gagner de nouvelles âmes dans cette masse populaire qui a vraiment un cœur généreux et capable d'aimer le Christ, mais qui, sous l'impulsion des fauteurs d'impiété et d'irréligion, s'est trop souvent laissé détourner de lui!

# RAPPORT ICONOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

sur la représentation de la Nativité,
de la Cène et de plusieurs autres mystères de la vie du Sauveur,

PAR M. LE CHANOINE DUBOIS,

Censeur des images et professeur d'archéologie au Séminaire de Liége.

ÉMINENCE,
RÉVÉRENDISSIMES PRÉLATS,
MES BIEN-AIMÉS CONFRÈRES,

**Permettez-moi de vous présenter quelques observations critiques qui me semblent se rattacher aux travaux d'un Congrès eucharistique siégeant à Jérusalem.**

Elles ont principalement trait, en effet, au mode de représentation de la Nativité, de la dernière Cène et de plusieurs mystères douloureux ou glorieux de la vie du Sauveur qui se sont accomplis à quelques pas de ce monastère.

Il nous paraît qu'il importerait de réagir plus énergiquement qu'on ne le fait généralement contre certaines inexactitudes qui se perpétuent dans l'interprétation artistique de certains de nos mystères sacrés.

Parmi les artistes peintres ou sculpteurs, sauf d'honorables exceptions, les uns montrent une originalité excessive et poursuivent leur idéal avec la seule préoccupation de l'effet extérieur de la composition et de l'harmonie des couleurs; les autres professent

un respect exagéré pour certaines traditions d'école qui ont leur point de départ dans telle ou telle toile célèbre d'un maître admiré dont ils s'efforcent de se rapprocher le plus possible; traditions parfois purement conventionnelles, d'où naît un immobilisme aveugle et nullement raisonné.

Sans être opposé à certaine latitude laissée à l'artiste ni à un archaïsme bien mesuré qui idéalise les symboles, les motifs de décoration, nous trouvons qu'on ne demande généralement pas assez compte à leurs auteurs de ces deux abus opposés dont souffre cependant trop souvent la vérité historique et topographique. Cette tolérance, déjà peu excusable s'il s'agit d'épisodes profanes ou de scènes de genre, l'est beaucoup moins encore à propos des productions de l'art religieux. Dans ces dernières productions, en effet, l'histoire se confond fréquemment avec le dogme et des témoignages bibliques certains, supérieurs à toute contestation; or, c'est surtout, j'allais dire presque exclusivement, sur ce terrain que se produit le double abus que je signale.

Si l'un de nos peintres traite un fait d'histoire antique, moderne, contemporaine, ou rend simplement une scène d'intérieur, il tient toujours à respecter la couleur locale, la vérité historique et la vraisemblance avec un scrupule parfois poussé jusqu'au réalisme. Que dis-je? le journal illustré à un sou lui-même se pique de reproduire exactement, jusque dans ses derniers détails, la catastrophe récente ou la scène à sensation dont raffole son public. Et s'il s'agit d'exciter, dans des cœurs chrétiens, les plus salutaires émotions par la représentation des mystères de notre

sainte religion ou les édifiants exploits de ses héros, l'artiste n'aurait pour guide que sa fantaisie ou se contenterait de clichés inexacts, mais qui semblent inviolables parce qu'une tradition de métier en a consacré les erreurs! Certes, cela ne devrait pas être, et cependant cela est.

Il est incontestable qu'une foule d'inexactitudes se sont introduites dans la peinture d'église et l'imagerie religieuse et restent admises sans réclamation.

Nativité de Notre-Seigneur. — Que dire tout d'abord de la basse-cour animée, de la pauvre chaumière, du palais en ruines dont on fait tour à tour le théâtre de la Nativité de Notre-Seigneur? Les Pères de l'Église ne nous apprennent-ils pas que l'Enfant-Dieu est né dans une grotte naturelle? On a montré de tout temps, à chacun de nous on montre ces jours-ci ce lieu vénéré sur lequel, au témoignage d'Eusèbe (1), sainte Hélène éleva une église, et à côté duquel, dans une cellule semi-souterraine, saint Jérôme voulut passer une grande partie de sa vie.

Que dire surtout de ce lit dont la présence, dans l'étable de Bethléem, au moment de la naissance du Sauveur, est aussi invraisemblable qu'elle est contraire aux textes d'Isaïe (2) et du Saint Évangile (3).

Une telle erreur iconographique, surtout quand elle se complète par la représentation de la Vierge couchée sur le lit, pouvait avoir peu d'inconvénients aux époques de foi très vive où l'on n'y voyait qu'une sorte de symbolisme de la naissance, mais il ne sau-

(1) *De vit. Constant.*, lib. III, cap. XLIII.
(2) *Is.* XXXV, 2, et LXVI, 7.
(3) *Luc.* II, 7.

rait en être de même aujourd'hui, où l'unité de la foi n'existe malheureusement plus et où nous vivons entourés d'hérétiques ne voulant voir en Marie qu'une femme comme les autres.

Pour le passé, faisons-nous une loi d'adopter invariablement la règle de conduite tracée par le docte et judicieux Molanus (1).

S'il existe, dit-il, dans une église, un tableau de la Nativité du Sauveur sur lequel la Sainte Vierge figure couchée, il sera bon de faire remarquer au peuple que cette attitude signifie simplement que la Sainte Vierge s'est tenue retirée dans sa demeure le nombre de jours voulu par la loi, comme si elle avait eu pour cela les mêmes raisons que les autres femmes; c'est ce que nous lisons aussi dans le sermon de saint Cyprien martyr sur la Nativité de Notre-Seigneur. L'illustre évêque de Carthage, après y avoir décrit la divine Mère joyeuse et sans souffrance prodiguant à l'Enfant-Dieu les plus tendres caresses, ajoute cependant que, se conformant à la coutume, et docile à la loi, tout comme si elle avait en cela les mêmes raisons que les femmes ordinaires, elle s'alita pendant le temps prescrit.

Pour l'avenir, veillons nous-mêmes à ce que les peintres, représentant la Nativité, s'attachent de près à la réalité des faits; qu'ils donnent pour théâtre à cet ineffable mystère une grotte-étable; que Marie y figure en prière et à genoux au moment à jamais béni où Jésus très pur, entouré d'une lumière surnaturelle, apparut tout à coup dans ses bras ou déjà couché par elle sur la paille de la crèche; que Joseph y soit également en prière, à quelque distance de sa virginale épouse; nous donnerons ainsi pleinement satisfaction à la vérité historique et à l'exactitude topographique.

(1) *De hist. SS. Imag.*, II, 80.

Marie, à genoux devant son Fils naissant, resta debout au pied de la croix de son Fils mourant. Raphaël, le Titien, me la montrent en vain évanouie sur le Calvaire; quel que soit le génie de leur composition, je n'y reconnais point la Femme forte par excellence, la Reine des martyrs. *Stabat autem juxta crucem Jesu Mater ejus.* (S. Matthieu.)

Messeigneurs, Messieurs, nous avons cru devoir motiver assez longuement la répudiation d'une erreur qui peut être dangereuse; nous allons signaler simplement quelques autres inexactitudes iconographiques qui tirent moins à conséquence, nous bornant à indiquer, en peu de mots, le bien-fondé de nos critiques.

Le sommeil de l'Enfant Jésus. — N'en déplaise à l'école espagnole, dont un des chefs-d'œuvre est le *Sommeil de l'Enfant Jésus*, du Carrache, sommeil que semble vouloir troubler le petit saint Jean-Baptiste auquel Marie fait sévèrement un doigt, jamais Jésus et son saint précurseur n'ont eu, durant leur enfance, des rapports à pouvoir peindre. En effet, le Saint Évangile nous apprend que Jean-Baptiste, dès ses tendres années, habita le désert; aussi, lorsque, âgé de trente ans, Jésus vient trouver son précurseur, celui-ci, dans le glorieux témoignage qu'il lui rend, fait itérativement cette déclaration : « Je ne le connaissais pas d'avance, mais Celui qui m'a envoyé baptiser par l'eau m'a dit : Celui sur qui vous verrez descendre et se reposer l'Esprit, c'est Celui-là même qui baptisera dans l'Esprit-Saint. »

La sainte Cène. — A présent, transportons-nous par la pensée dans le Cénacle au moment de l'institution de l'Eucharistie. Devons-nous, ainsi que le veulent

la plupart des peintres, nous représenter le Christ et ses apôtres assis comme nous autour d'une table? Nullement : le récit évangélique, les mœurs juives au temps de Notre-Seigneur, certaines circonstances de la dernière Cène, inexplicables dans l'affirmative, nous le défendent absolument. L'on sait que, au moment de sortir de l'Égypte, les Hébreux, en mangeant l'agneau figuratif, étaient debout, les reins ceints, ayant un bâton à la main; mais ils ne prirent cette attitude qu'une seule fois, et, au temps de Notre-Seigneur, ils faisaient la Cène pascale comme les autres repas, placés sur des espèces de canapés qui étaient rangés autour de la table (1). Ils avaient emprunté cet usage oriental aux Babyloniens, durant la captivité. Aussi, toutes les fois que l'Évangile fait mention de Jésus se mettant à table, il caractérise clairement cette action par le mot *recubuit* ou *discubuit;* littéralement, il se mit à table en s'étendant. En tenant compte de cette circonstance, on s'explique aisément comment le disciple bien-aimé put reposer en quelque sorte sur la poitrine du divin Maître. Chaque lit de table, en effet, servant à trois convives (*triclinium*), Jésus, le coude gauche appuyé sur le coussinet qui garnissait le pourtour de la table, avait derrière lui saint Pierre et devant lui saint Jean, qui, ainsi placé, pouvait sans effort se pencher en arrière sur le sein de Jésus, et, plus aisément que le chef des apôtres, parler à Jésus pour lui demander, par exemple, qui le trahirait. Plus de difficulté non plus à se représenter Marie-Madeleine chez Simon le Pharisien, arrosant de ses larmes et de

(1) Ackerman, *Archæologia biblica.*

ses parfums, essuyant de ses cheveux les pieds adorables de Jésus, posés, non sous la table, mais dans une direction opposée, c'est-à-dire vers la muraille.

Jésus devant Pilate. — Voici une autre erreur en contradiction manifeste avec le récit évangélique. Pilate jugeant le Sauveur est fréquemment représenté sur son siège de procurateur, entouré des pharisiens et des princes des prêtres qui figurent comme assesseurs, alors que saint Jean (1) dit expressément : « Ils n'entrèrent pas dans le prétoire, afin de ne pas se souiller et de pouvoir manger la pâque. Pilate sortit, vint à eux et leur dit : « De quel crime accusez-» vous cet homme? » Au contraire, chez Hérode, qui n'était pas païen et dans le palais duquel les Juifs pouvaient, par conséquent, pénétrer sans contracter d'impureté légale, se trouvaient, suivant saint Luc (2), les prêtres et les scribes accusant incessamment le Sauveur.

Ensevelissement du Christ. — C'est aussi par erreur que la scène de l'ensevelissement du Christ est représentée comme se passant au milieu des ténèbres miraculeuses mentionnées dans le récit sacré, puisque (le texte inspiré en fait foi) elles se dissipèrent au moment de la mort du Rédempteur : « Toute la terre fut couverte de ténèbres jusqu'à la neuvième heure » (S. Matthieu), c'est-à-dire jusque vers les 3 heures après midi. D'autre part, à l'équinoxe du printemps, les ténèbres naturelles ne se produisent pas avant 6 h. 1/2 ou 7 heures. Or, à cause de la circonstance du sabbat

(1) *Joan.* XVIII, 29.
(2) *Luc.* XXIII, 10.

qui allait commencer, l'ensevelissement du Corps du Sauveur dut être terminé avant l'apparition des ténèbres.

Résurrection. — Nous voici dans la phase glorieuse du Sauveur. Comment, aux diverses époques, sa bienheureuse Résurrection est-elle ordinairement rendue par la peinture et la sculpture? Encore une fois, d'une façon que réprouve la vérité traduite dans le Saint Évangile. Sans doute, le moment précis où Jésus, vainqueur de la mort, passa à travers la pierre de son tombeau désormais glorieux est complètement inconnu, mais il n'en est pas moins certain que ce mystère ineffable se passa à l'insu des gardes postés autour de la sépulture du Christ, et sans doute d'une manière invisible (1); c'est seulement après cet événement capital que se passa la scène rapportée par saint Matthieu (2) : « Les saintes femmes se disaient l'une à l'autre : « Qui nous lèvera la pierre de l'en» trée du sépulcre? » car elle était très grande. Et voilà qu'il se fit un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur descendit du ciel, et, s'approchant, renversa la pierre et s'assit dessus. Son visage était comme un éclair et son vêtement comme la neige. Par la crainte qu'ils en eurent, les gardes furent épouvantés et devinrent comme morts. » Que les peintres évitent donc d'associer deux scènes qui certainement ont été séparées; que, ne tenant pas compte de la subtilité du Corps glorifié du Sauveur, ils ne nous

(1) « O nuit vraiment heureuse, chante la Sainte Église (*Offic. Sabbat Sanct.*), qui seule a pu connaître le temps et le moment où Jésus-Christ est ressuscité des enfers! »

(2) *Matth.* XXIII.

montrent pas l'ange occupé à déplacer la pierre sépulcrale, censément pour ouvrir une issue au Christ ressuscitant au même instant. Surtout plus de gardes endormis ou se réveillant ahuris et éblouis par la personne rayonnante du divin Maître! Des gardes, des sentinelles romaines endormies! quoi de plus invraisemblable! quoi de plus inexact, en outre, comme se rapprochant de la fable répandue, à la prière des Juifs, par ces mêmes soldats soudoyés : « Pendant que nous dormions, ses disciples ont enlevé son corps. » Si nos artistes veulent absolument mettre sous nos yeux le Christ ressuscité, qu'ils se contentent du moins de le figurer au second plan, à quelque distance du tombeau; à cette condition ils resteront strictement dans le vrai.

Messeigneurs, Messieurs, on pourra nous objecter que notre sollicitude s'émeut trop à propos d'inexactitudes, la plupart sans conséquence; qu'en outre on ne place pas aisément le char du génie pictural sur un inflexible rail. Nous répondrons d'abord que les artistes sauront bien assouplir leurs pinceaux à des exigences mille fois légitimes, si elles sont un peu généralement formulées. Puis, à notre avis, qu'il s'agisse du service de Dieu, de la religion elle-même ou de l'interprétation des scènes qui nous rappellent ses mystères et la vie de ses héros, rien n'est petit, rien n'est négligeable. En définitive, nous n'exigeons pour le genre le plus pieux et le plus élevé que puisse traiter un peintre ou un sculpteur que ce qui est strictement exigé aujourd'hui en fait de peinture d'histoire, de scène de genre ou d'intérieur. Quel est l'Européen qui, ayant demandé à un maëstro le

groupe de sa famille chérie dans son milieu normal, se déclarerait satisfait d'un croquis où il verrait les siens en costume de Peaux-Rouges, groupés devant une hutte qu'ombrageraient des bananiers? Or, il n'est pas plus admissible que les faits mémorables par lesquels l'Église catholique, cette sainte famille internationale, a pris naissance, en vertu desquels elle s'est répandue dans le monde, soient retracés d'une manière fantaisiste ou arbitrairement conventionnelle? Ils doivent l'être, au contraire, de façon à représenter, dans la mesure du possible, un reflet vrai et minutieusement fidèle du récit biblique ou des traditions hagiographiques les plus fondées.

Il nous semble même qu'aujourd'hui l'on peut et l'on doit aller plus loin en réclamant, dans la représentation des scènes bibliques et religieuses, non seulement l'exactitude historique, mais de plus la topographie vraie.

Étant donnée l'admirable invention de la photographie, il est possible, de nos jours, d'obtenir, outre la couleur locale, le site original où se sont déroulés les épisodes les plus importants de l'histoire du monde. Ce résultat serait avantageux, instructif et agréable, tant pour les personnes qui ont visité les Lieux Saints de Jérusalem et de Rome, ravivant puissamment les impressions de leurs pieux voyages, que pour les chrétiens moins heureux qui trouveraient, dans la reproduction absolument fidèle des divers théâtres où se sont accomplis les faits fondamentaux du christianisme, une consolation et un dédommagement de n'avoir pu contempler et vénérer ces lieux à jamais bénis.

Ne pourrait-on pas, dans ce louable but, vulgariser

les bonnes photographies de Rome et de la Terre Sainte, en avoir un album complet qui reposerait dans le musée de chaque diocèse, ou bien, à défaut de celui-ci, dans les bibliothèques des Grands Séminaires ou encore dans les écoles d'art chrétien? On y joindrait une vie des saints dont les illustrations seraient inspirées des recherches critiques et historiques si savamment poursuivies de nos jours par ces hagiographes émérites connus sous le nom de Bollandistes. A ces collections-types on renverrait régulièrement les artistes auxquels on voudrait confier l'exécution d'un chemin de croix, l'interprétation de n'importe quelle scène biblique, la représentation du glorieux patron d'une paroisse ou d'une Confrérie quelconque (1).

Un complément bien désirable de pareilles collections consisterait en une série d'aquarelles ou plutôt de chromolithographies suffisantes pour renseigner les artistes sur les teintes normales du ciel, du sol et des rochers de la Terre Sainte. Enfin, une flore résumée, donnant en détail et tout à fait distinctement la nature et le port des principaux arbres et plantes que produit le plus volontiers le sol de la Palestine, serait également d'une grande utilité pour les artistes, en assurant la vérité dans la variété aux paysages servant de fond et de cadre aux sujets inspirés par la Sainte Écriture.

Quant aux types, aux personnages et aux détails architectoniques :

---

(1) Il faut applaudir à l'initiative prise dans ce sens par l'Ordre séraphique, qui fait actuellement exécuter, pour les églises qui en feront la demande, un grand chemin de croix où sont minutieusement reproduites les stations originales de la *Via Dolorosa*.

1° Tenir compte davantage de certains points qui paraissent au-dessus de toute controverse; donner invariablement au Christ, par exemple, la robe brune et le manteau gris-bleu distinctifs des Galiléens, ce dernier agrémenté de houppes violettes, destinées, suivant les formalités légales, à rappeler sans cesse les préceptes du Seigneur. Avoir soin de figurer les pharisiens chamarrés de phylactères, etc.

2° Se mettre en garde contre l'immobilisme obstiné de certaines écoles, bien intentionnées du reste, mais qui persistent à représenter Jérusalem comme une bonne ville flamande, Abraham revenant du combat en costume de chevalier du moyen âge, les gardes du Sépulcre en gendarmes du XIII^e^ ou du XIV^e^ siècle, et le reste à l'avenant; qui, en outre, ne se soucient nullement de la forme et des proportions anatomiques. Veut-on donc qu'art chrétien devienne synonyme d'anachronisme et de difformité? L'idéal religieux, l'expression et l'attitude pieusement édifiantes des personnages, en un mot l'esprit de l'art roman ou ogival ne seraient-ils donc possible qu'unis à la copie servile d'une mise en scène naïve, erronée, entachée d'anachronisme et purement conventionnelle? Cette question a été heureusement tranchée par les Giotto, les Fra Angelico, les Thaddæo Gatti, les Cimabué et tant d'autres; par les maîtres des pierres vives à Chartres, à Amiens, à Paris; par les graveurs contemporains de Ratisbonne et de Vienne qui ont su et qui savent associer parfaitement l'idée chrétienne à la chaste beauté de la forme, et dont les œuvres admirables n'eussent pas été désavouées par l'art antique. Dès lors, on ne peut approuver ceux qui, dédaignant

l'imitation de ces écoles modèles, s'en tiennent étroitement à copier les œuvres rudimentaires d'écoles plus nationales, il est vrai, mais malheureusement beaucoup plus faibles. Convention, tradition locales tant qu'on voudra; mais elles ne doivent pas faire loi, si elles ont leur origine dans l'absence de critique, dans la pénurie des moyens de se procurer les connaissances ethnographiques, topographiques, archéologiques requises, pénurie dont souffraient la plupart des artistes du moyen âge et des temps relativement modernes. Mais maintenant qu'à la foi qui l'inspire l'artiste peut aisément joindre le fruit d'études profondes et complètes sur l'antiquité; maintenant qu'il a l'embarras du choix entre des ouvrages splendidement illustrés, où les monuments, les costumes, les armes, les mœurs des temps contemporains du Christ sont dépeints et restitués avec une minutieuse fidélité; maintenant enfin qu'il a à son service la merveilleuse photographie, qui prend sur le vif les sites des Lieux Saints, l'artiste chrétien n'est plus admis à rester dans l'ornière de la routine et à sacrifier à des traditions surannées la vérité historique ou topographique.

Donc, dans le domaine de la peinture et de la sculpture religieuse comme en tout le reste, à bas la routine, le plagiat machinal, le parti pris non raisonné, l'immobilisme hiératique absolu ! Toutes choses qui peuvent convenir à un christianisme tronqué, mais nullement à la véritable épouse du Christ, à la Sainte Église catholique, laquelle, en demeurant essentiellement la même, sait s'assimiler tous les progrès vrais et utiles, et manifester jusque dans ses dogmes la force de développement, d'expansion et

de radieux épanouissement dont l'a animée son divin Fondateur.

Nous osons croire, Messeigneurs et mes bien-aimés confrères, que nous sommes pleinement d'accord, et que, comme nous, vous êtes persuadés qu'il y a un progrès réel et sérieux à réaliser touchant les quelques points pratiques que nous avons eu l'honneur de vous signaler. Permettez-nous donc de vous demander, au nom des saines traditions, au nom de la vérité historique, au nom de l'art chrétien bien entendu, de vouloir contribuer avec zèle, chacun dans votre sphère, à la réalisation de ce tant désirable progrès.

# L'ŒUVRE DES CRUCIFIX

## pour la conservation et la propagation de la foi,

PAR M. L'ABBÉ PHARON,

Curé-doyen de Matha (Charente-Inférieure), fondateur de l'Œuvre.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

C'est sous le coup de l'indicible émotion avec laquelle j'assistais hier au solennel chemin de croix du Congrès eucharistique à Jérusalem que je viens, en quelques mots, vous recommander l'œuvre des Crucifix.

Sous la double protection de la France, dont le consul général marchait à votre tête, et de la Turquie, dont les agents vous frayaient un passage au milieu d'une foule envahissante, mais partout digne et respectueuse, vous avez pu porter la lourde croix du Sauveur et suivre avec elle la Voie douloureuse de l'ancien palais de Pilate au Calvaire.

Ce que vous avez fait hier à Jérusalem, ville turque, pourriez-vous le faire demain à Paris?..... Et cependant Paris est la capitale de la France, et la France est toujours la fille aînée de l'Église!..... Nous ne le savons que trop, hélas! le crucifix en France est presque partout exilé du domaine public. Cette proscription n'y

serait-elle pas la conséquence, le châtiment de la proscription presque générale de la croix du domaine privé?..... Quoi qu'il en soit, le 14 septembre 1887, l'œuvre des Crucifix fut fondée. Elle n'a pas depuis lors fait beaucoup de bruit, mais elle a déjà fait beaucoup de bien. Plus de deux cent mille crucifix ont été procurés par elle et de très nombreuses conversions se sont opérées grâce à son intervention.

Son but est de réparer la proscription du crucifix du domaine public par la diffusion du crucifix dans le domaine privé d'abord et, dans la mesure où elle est possible encore, dans le domaine public.

Est-il dans nos pratiques religieuses un culte qui soit tout à la fois plus facile, plus sympathique et plus fécond? En est-il un plus riche en indulgences?

Mais quand et comment le pratiquer? Tous les jours et partout, répondons-nous sans hésiter. On fait ouvertement la guerre à la croix : le crucifix est chassé des écoles, de l'asile des enfants, de l'hospice des vieillards, des rues de nos cités et même des tombes de nos cimetières. Eh bien! levons-nous pour protester, non en paroles, mais en actes, nous rappelant qu'en mettant la croix sous les regards de nos frères, c'est la vie que nous leur apportons, car c'est par la croix, expression de l'amour de notre Dieu, que nous vivons et sans elle que nous mourrons.

C'est ce que vient de faire, de nos jours, une petite feuille, le journal *la Croix*. Rompant ouvertement avec l'esprit et les traditions de la presse, elle s'est résolument lancée dans l'arène, sans rédacteur et sans caisse, leur substituant la seule image du Christ en tête de ses colonnes : son succès a été merveilleux,

ses publications hebdomadaires s'élèvent actuellement à plus d'un million.

Quand ils outragent, adorons; s'ils blasphèment, tombons à genoux! C'est encore ce que vient de faire, à la lettre, une jeune ouvrière, dans l'une de nos plus grandes villes. Sortant de l'atelier, elle rentrait chez elle. Elle était à une faible distance d'un café, lorsqu'elle vit l'un des consommateurs quitter sa place, acheter la *Croix* qui se vendait sur la voie publique, et, en montrant le crucifix à ses camarades, au milieu desquels il était venu se remettre, se livrer aux injures les plus grossières à l'égard du divin Crucifié. La jeune fille était alors à un mètre à peine du blasphémateur; elle tombe instantanément à genoux et, les bras en croix, récite à haute voix un *Ave Maria*, puis, levant vers le ciel ses yeux mouillés de larmes, elle ajoute cette prière : « Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font ni ce qu'ils disent. » Elle se relève ensuite et disparaît. L'insulteur du Christ et ses amis s'étaient tu. Que se passait-il alors, que se passa-t-il plus tard au fond de leur cœur? C'est le secret de Dieu.

On lui crache au visage, tendons le voile de Véronique; que partout l'honneur réponde à l'injure et que le siècle de l'offense soit le siècle de la réparation. Honneur à nos croix! Hommages à nos christs!

Après bien des années, entendons la grande voix de Mirabeau, cet orateur de la Constituante et de tous le plus célèbre. « Plantons la croix, disait-il, à la cime de tous nos départements », et il ajoutait, avec précieux : « La croix, elle est la dernière consolation de la vertu, le dernier frein du crime, le dernier espoir de

l'ordre public expirant. » Mais ne nous contentons pas de planter la croix à la cime de tous nos départements, plantons-la partout : qu'elle remplace sur nos cheminées et nos étagères les nullités mythologiques que nous a léguées la Renaissance; qu'elle s'élève dans nos jardins et au milieu de nos champs; oui, que le Christ soit partout, surtout sur nos poitrines, pour réveiller dans nos cœurs les sentiments dus à l'adorable Personne de Jésus-Christ, les élever à la perfection et nous inspirer l'amour divin. Le jour où il en sera ainsi, le Christ ne sera certainement plus longtemps proscrit du domaine public.

# L'ŒUVRE DE L'EXPIATION

PAR M. L'ABBÉ KENELM VAUGHAN,

Directeur de l'Œuvre (28, Beaufort Street, Chelsea, London).

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES,
ILLUSTRES AMIS,

Le principal motif qui m'a porté à traverser la mer et à aborder pour être présent ici aujourd'hui, c'est de vous faire connaître l'*œuvre de l'Expiation* ou de l'union à la vie d'expiation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont je suis l'indigne représentant. Cette œuvre me paraît avoir avec la vôtre une telle affinité, elle est, par son caractère à la fois pénitent et eucharistique, en si parfaite harmonie avec la fin et l'esprit de ce Congrès, que, j'en ai le ferme espoir, vous en accueillerez la communication avec bienveillance.

Quelques mots me suffiront pour vous faire connaître l'origine, l'organisation et l'état actuel de l'œuvre.

## ORIGINE DE L'ŒUVRE

La pensée de l'œuvre de l'Expiation est née du rapprochement de l'état de corruption du peuple juif, au temps du prophète Jérémie, avec la situation actuelle des nations chrétiennes, et du désir d'éviter

aujourd'hui les châtiments qui en furent autrefois l'indéniable conséquence.

Le peuple choisi, nous dit le grand prophète, se refusait à écouter la voix de Dieu (1) : « Nous ne lui obéirons pas, s'écriait-il » (2). N'en est-il pas de même aujourd'hui? Révérer la Bible, c'est bien, mais à la condition de ne pas en corrompre le sens par une fausse interprétation qui transforme la source inépuisable de la vérité en un horrible amas d'erreurs. La Bible est la parole de Dieu, mais la voix de Dieu n'est intelligible que dans son Église infaillible, toujours conduite et dirigée par Pierre, glorieusement régnant à Rome, Pierre à qui seul il a été dit : « Celui qui vous écoute m'écoute. » (3) Or, à l'invitation que nous fait le Pontife romain, dans ses admirables Encycliques, de joindre l'instruction religieuse à l'instruction séculière, les gouvernements répondent en supprimant des écoles tout emblème religieux et en défendant d'y prononcer même le nom de Dieu.

Le Pape insiste sur la sainteté et l'indissolubilité du lien conjugal, « ce que Dieu a uni ne doit pas être séparé »; (4) on lui répond par la loi du divorce.

Le Pontife suprême demande pour le sacerdoce l'indépendance que Dieu lui-même avait demandée pour les fils de Lévi, on lui répond en appelant le prêtre sous les drapeaux.

Le Pape condamne la franc-maçonnerie, le socialisme et l'anarchie, et partout la franc-maçonnerie, le

(1) *Jer.* VI, 17.
(2) *Jer.* II, 10.
(3) *Luc*, X, 16.
(4) *Matth.* XIX, 6.

socialisme et l'anarchie ne cessent de faire de nouvelles recrues.

Le Pape, au nom de la liberté de l'Église, réclame le libre exercice de son pouvoir temporel, et depuis vingt ans et plus il est prisonnier dans son propre palais.

Il y a plus; les gouvernements ne se refusent pas seulement à reconnaître au Vicaire de Jésus-Christ le pouvoir de leur tracer leurs devoirs et de réprimer leurs abus, ils agissent comme s'ils ignoraient son existence et vont jusqu'à se refuser à tout culte religieux.

Il y a lieu d'ajouter que cet esprit d'irréligion officiel n'est que la résultante de la corruption universelle. Le péché national, le péché social, a sa source dans le péché de l'individu sourd aux vraies inspirations du Saint-Esprit.

Le peuple juif, au temps du prophète Jérémie, abandonnait le temple du vrai Dieu.

Que nous révèle aujourd'hui la statistique? Qu'à Londres, l'immense et populeuse capitale, sur cent habitants, vingt-neuf seulement fréquentent un édifice de n'importe quel culte. Il en est, dit-on, à peu près de même en France, en Italie, partout ailleurs. Il n'est donc plus un lieu où le divin Maître ne puisse dire avec vérité : « Mes proches m'abandonnent; ceux qui me connaissent m'ont oublié. » (1)

**Les Juifs renièrent le Seigneur. Prétendant qu'il n'était pas Dieu, ils le chassèrent de sa propre demeure.**

---

(1) *Jer.* XIX, 14.

Pour ne parler que de mon propre pays, n'est-ce pas ce que fit, il y a trois cents ans, un acte officiel du Parlement anglais? Jésus-Christ fut alors chassé du tabernacle de quatre-vingt-dix-neuf mille églises ou chapelles. Quelques-unes furent détruites, les autres subsistent comme témoins de la foi de nos pères.

Je me tais sur les idoles qu'aujourd'hui, comme autrefois, on adore à la place du vrai Dieu; sur l'encens qu'on brûle à leurs pieds; sur les prêtres qui desservent leurs autels et les cérémonies sacrilèges avec lesquelles on y parodie nos divins Mystères.

L'universalité de la corruption morale, de l'apostasie et de l'idolâtrie qui prévalait au temps de saint Jérémie est donc, une fois de plus, triomphante dans le monde : s'il faut même se prononcer entre les deux époques, n'est-il pas évident que le mal d'aujourd'hui l'emporte sur le mal d'autrefois, puisque l'homme pèche aujourd'hui dans la pleine lumière de la révélation?

Frappé d'une telle analogie entre les deux siècles, et justement effrayés des calamités qui atteignirent les Juifs et nous menacent aujourd'hui si nous n'écoutons pas la voix du prophète et ne faisons pas pénitence, nous nous sommes jetés aux pieds de Dieu. La grande figure de Jérémie nous est alors apparue telle que la Sainte Écriture nous la dépeint, nous révélant en elle ce que devait être plus tard la divine figure du Rédempteur : l'homme des douleurs, l'avocat de son peuple, la victime et le prédicateur de la pénitence. Nous l'avons choisi pour notre fondateur et notre père. L'idée, le but et le plan que Dieu lui donna nous ont servi de modèle : l'œuvre de l'Expiation était fondée.

ORGANISATION DE L'ŒUVRE

L'œuvre de l'Expiation a deux degrés : le premier, réservé aux membres du sanctuaire, c'est la Fraternité; le second, accessible à tous les fidèles, c'est l'Archiconfrérie.

FRATERNITÉ. — La Fraternité, première et, pendant quatre ans, seule forme de l'œuvre, est une Association de prêtres séculiers vivant en communauté sous le vocable de Fraternité de la Divine Expiation : The Brotherhood of the Divine Expiation. Son but est d'unir chacun d'eux, d'une manière toute spéciale, à la vie d'expiation de Notre-Seigneur, victime dans le Très Saint Sacrement de l'autel, par l'oblation du Saint Sacrifice et l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, la contrition, la mortification personnelle, la prière d'intercession pour le monde, jour et nuit, et la propagation du même esprit de pénitence et d'expiation autour de soi. Ses membres, au souvenir de ces paroles, qu'ils ont toujours présentes : « Si le peuple fait pénitence du mal qui a provoqué mes menaces, je me repentirai du mal que j'ai résolu de lui faire », (1) ont l'espoir de désarmer ainsi le bras du Père céleste prêt à s'appesantir sur nous.

Fondée en 1886, à Londres, la Fraternité y fut canoniquement érigée le 30 novembre 1888 par S. Ém. le cardinal Manning, archevêque de Westminster, et approuvée par un Bref du Pape des plus élogieux, le 29 mai 1889.

Par une heureuse coïncidence, la maison de l'œuvre

(1) *Jer.* XVIII, 8.

de l'Expiation, centre de la Fraternité de la Divine Expiation, *domus expiationis centrum et caput fraternitatis divinæ expiationis,* occupe à Londres l'emplacement de l'ancien jardin du bienheureux Thomas More, chancelier de la cour d'Angleterre, le glorieux martyr de la primauté de Pierre.

Archiconfrérie. — C'est sous la forme de l'archiconfrérie que les simples fidèles ont été appelés à faire partie, en 1890, de l'œuvre de l'Expiation.

La seule obligation qu'ils contractent consiste à accomplir, chaque jour, en union avec Notre-Seigneur considéré comme Victime dans le Très Saint Sacrement, un acte d'expiation dans le but de satisfaire au juste courroux du Père céleste et d'en obtenir miséricorde pour soi et pour le monde pécheur.

Cet acte d'expiation, dont l'obligation n'engage pas sous peine de péché, peut consister en toute souffrance morale ou physique, volontaire ou involontaire, offerte à Dieu en union avec Notre-Seigneur pour satisfaire au péché.

L'Archiconfrérie de la Divine Expiation a été, dès l'année de sa création, enrichie de nombreuses indulgences par Bref de Sa Sainteté du 9 février 1890.

A ce simple exposé, qui me paraît mettre suffisamment en lumière le double caractère pénitent et eucharistique de l'œuvre de l'Expiation, je n'ajoute qu'une réflexion. Les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ, chargé des péchés du monde, sont en elles-mêmes d'un prix infini et, par suite, vis-à-vis de son Père, pleinement satisfactoires; mais elles ne le sont, à notre égard, qu'à une double condition : nous devons nous les approprier et les compléter par un

acte de pénitence personnel, suivant l'énergique expression de saint Paul : « J'accomplis en ma chair ce qui manque à la Passion du Christ. » Or, est-il un acte par lequel nous puissions mieux nous les approprier que par la communion, qui nous permet de dire avec vérité : Ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi, et, d'autre part, est-il un meilleur moyen pour nous de les compléter que de nous enrôler dans l'Archiconfrérie de la Divine Expiation, qui rend si facile l'acte d'expiation de chaque jour?

### ÉTAT ACTUEL DE L'ŒUVRE

Dans ces temps d'apostasie et d'affaissement universels, l'œuvre de l'Expiation, destinée à désarmer la juste colère de Dieu prêt à sévir contre nous, et à retremper, en même temps, nos caractères dans les eaux vivifiantes du sacrifice, a paru si opportune qu'elle a presque immédiatement reçu les plus hautes et les plus nombreuses approbations.

C'est ainsi qu'elle a été honorée de l'approbation écrite de dix-huit cardinaux, six patriarches, vingt-sept archevêques et trente-six évêques; d'un Bref du nonce apostolique de Lima; d'un décret d'autorisation du troisième Concile général de Baltimore; de la bénédiction et de la recommandation spéciales des évêques de la province de Westminster, et, en plus des Brefs si élogieux du Saint-Siège que j'ai cités plus haut, de la désignation par le Pape de S. Ém. le cardinal Mario Mocenni pour son protecteur général.

Elle compte en outre, aujourd'hui, plus de cent mille membres répandus sur les diverses parties du

monde. C'est un bien consolant résultat sans doute, et, cependant, je n'hésite pas à vous prier d'ajouter encore au nombre de ses membres. Il n'est aucun de vous qui ne désire ardemment le triomphe de l'Église par le retour dans son sein de tous ses enfants — votre présence à Jérusalem et à ce Congrès en est l'éloquent témoignage; — or, comme le disait si bien au Mexique, il y a peu de temps, l'un des prélats les plus distingués de cette illustre assemblée, prêchant sur l'œuvre de l'expiation : « Si de Dieu seul peut venir le triomphe de l'Église, ce triomphe ne peut être remporté que par les larmes, la prédication de la pénitence et la prière nuit et jour, devant l'autel, jusqu'à ce que la justice de Dieu soit apaisée. »

Je finis par ces paroles du Pape qu'il m'a été donné d'entendre à ses pieds. Léon XIII, assis sur son trône, venait d'élever les yeux et les mains vers le ciel, il les abaissa ensuite sur moi et me dit d'une voix émue, mais forte, dont l'accent me fait tressaillir encore : « Moi, Vicaire de Jésus-Christ, j'approuve pleinement et sincèrement votre grande et belle œuvre d'Expiation et je la bénis, car je la crois fermement une inspiration directe de Notre-Seigneur lui-même. J'engage fortement tous ceux qui sont portés à y entrer à le faire sans délai, car il y a urgence. Elle apaisera la juste colère du Père éternel provoquée par l'apostasie des peuples et des nations, et par là, éloignant les obstacles à la grâce, elle préparera les voies à la divine miséricorde, pour travailler à la conversion du monde. »

# RÉPARATION PUBLIQUE DES BLASPHÈMES

## par les prières dites divines louanges,

PAR M. L'ABBÉ O'QUIN,

du clergé de Pau, diocèse de Bayonne.

ÉMINENCE,
MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Il est de principe que la réparation est d'autant plus complète qu'elle est adéquate à l'offense, c'est-à-dire s'accomplit dans des conditions se rapprochant le plus possible de celles où a été fait le mal qui la motive. C'est en public, dans nos rues, sur nos boulevards, dans des assemblées nombreuses, que le nom de Dieu est blasphémé, que la souveraineté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ est niée, que le nom de sa divine Mère est outragé, que ses anges et ses saints sont méconnus ou tournés en dérision; ce n'est donc pas seulement en particulier et à voix basse, mais en public et à haute voix, que le nom de Dieu doit être béni, que la souveraineté sociale de son divin Fils doit être affirmée, que le nom de son Immaculée Mère doit être loué, que ses anges et ses saints doivent être acclamés.

C'est dans ce but que Pie VII, au plus fort de ses épreuves, enrichissait d'indulgences, le 23 juillet 1801, les prières réparatrices des blasphèmes, dites divines

louanges, et en répandait la dévotion dans l'Italie entière.

C'est dans ce but que Pie IX, dans des conditions à peu près analogues, encouragea ces mêmes prières par de nouvelles indulgences.

La récitation des divines louanges (Dio sia benedetto), connue de tous les voyageurs en Italie, fut remarquée par Mgr Grant, évêque de South-Wark (Angleterre); il les ordonna dans son diocèse, et, bientôt après, tous les évêques de l'Angleterre suivirent son exemple.

En 1870, les divines louanges furent importées en Belgique, et, grâce à l'initiative de l'évêque de Liége, se répandirent bientôt dans toute la Belgique.

Elles se récitent aussi dans plusieurs diocèses de France, et, notamment, dans les deux célèbres sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes et du Sacré-Cœur à Montmartre. C'est de Lourdes qu'elles ont dernièrement traversé les mers pour être récitées dans les contrées les plus lointaines.

Les divines louanges se récitent après la bénédiction du Très Saint Sacrement, avant que la Sainte Hostie ne soit rentrée dans le tabernacle. Le prêtre dit le premier et, après lui, le peuple entier répète chacune de ces invocations :

Dieu soit béni!

Béni soit son saint nom!

Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme!

Béni soit le nom de Jésus!

Béni soit Jésus au Très Saint Sacrement de l'autel!

Bénie soit l'auguste Mère de Dieu, la Très Sainte Vierge Marie!

Béni soit le nom de Marie Vierge et Mère!
Béni soit sa sainte et immaculée Conception!
Béni soit Dieu dans ses anges et ses saints!

La réparation est l'un des buts que poursuit votre grande et belle œuvre eucharistique. Permettez-moi d'espérer qu'il n'y en aura pas un seul parmi vous qui ne prenne, à Jérusalem, la ville de réparation par excellence, la résolution de se faire désormais l'apôtre des divines louanges. Leur récitation, partout où elle a été faite avec foi et persévérance, a obtenu les plus grandes grâces.

# NOTE SUR L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

## et le culte de la Très Sainte Eucharistie,

PAR LE R. P. PIERRE MAILLET, S. J.,

Directeur central de l'Apostolat de la prière à Beyrouth.

Le plus parfait modèle de l'apostolat de la prière nous a certainement été donné par le Sacré Cœur de Jésus au Très Saint Sacrement de l'autel, où il ne cesse d'intercéder pour nous.

En un temps où l'effrayante et vraiment prodigieuse activité du mal exige plus que jamais que nous soyons tous apôtres, en est-il un seul parmi nous qui ne puisse l'être par l'offrande quotidienne de ses prières, de son travail et de ses souffrances?

Si cachée que soit notre vie, si réduite que nous paraisse notre influence, n'oublions pas qu'il fut révélé à sainte Thérèse qu'au fond de son couvent elle avait, par sa prière, ses adorations, ses austérités, fait autant de conversions que le saint apôtre des Indes, François-Xavier, dans les missions si nombreuses où il avait consumé sa vie.

L'œuvre de l'Apostolat de la prière s'associe facilement aux règlements qui régissent les confréries, et peut se propager en tout lieu sans nuire en rien, soit à la diversité des rites catholiques, soit à l'accomplissement des devoirs ordinaires dans le monde ou dans les communautés religieuses. Elle excite, au contraire, puissamment les âmes à la vraie charité, c'est-à-dire

à la pratique constante d'un zèle vraiment apostolique et universel, en union avec le Cœur adorable du Sauveur au Très Saint Sacrement de l'autel.

Spécialement approuvée par le Saint-Père et enrichie de nombreuses indulgences, elle a déjà été plusieurs fois mentionnée dans les Congrès eucharistiques antérieurs. Elle compte en Orient, notamment en Syrie, en Égypte et en Mésopotamie, des centres nombreux et importants. Ses associés dans le monde entier s'élèvent à plusieurs millions.

Qu'il me soit permis de la recommander aux membres du Congrès eucharistique de Jérusalem en plaçant sous leurs yeux les lignes qui suivent. Elles sortaient hier des presses de la grande imprimerie catholique de l'Université de Saint-Joseph, à Beyrouth.

LA SAINTE UNION DES AMES ET DES PEUPLES AU PIED DU SAINT AUTEL « IN CARITATE DEI »

« Ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, Jésus les aima jusqu'à la fin. Comme mon Père m'a aimé, ainsi je vous ai aimés : demeurez dans mon amour. » (1) Ce divin mystère de foi et de charité est la Très Sainte Eucharistie.

» Jésus-Christ, s'étant livré pour notre rédemption, s'est fait lui-même notre nourriture, afin de montrer l'amour qu'il a pour nous et pour enflammer notre amour envers lui. » Ce sont les paroles du grand pape Innocent III, dans son admirable traité liturgique, *de Sacro Altaris Mysterio* (l. IV, ch. XLIV).

(1) *Joan*, XIII, XV.

### L'AUTEL EUCHARISTIQUE ET LE CŒUR DE JÉSUS

La dévotion au Sacré Cœur est inséparable de la vraie dévotion à l'Eucharistie, puisque nous honorons, dans ce Cœur divin, l'amour immense qui a fait instituer le Saint Sacrement, et que, d'autre part, nous adorons dans l'Eucharistie ce même Cœur réellement présent et toujours aimant les hommes, malgré leur ingratitude.

La dévotion au Sacré Cœur, ainsi fondée sur la foi chrétienne, est très excellente, très solide et très salutaire. Elle propage dans les âmes le zèle et la vraie charité. Elle excite les fidèles à mieux remplir leurs devoirs, à se confesser et à communier plus souvent.

En se propageant dans tout l'univers, cette dévotion est devenue un puissant secours pour la Sainte Église et pour les familles chrétiennes.

Voici ce qu'en disait le pape Léon XIII dans son Bref du 23 septembre 1878, au R. P. Ramière, S. J., directeur général de l'Apostolat de la prière.

Nous vous félicitons, vous et vos associés, du dessein que vous avez formé de diriger les pensées et les affections des fidèles vers le Cœur de Jésus qui chérit d'un amour ineffable l'Église dont il est le principe et la source. Il est impossible que vos efforts, en fortifiant la foi et la charité, ne soient pas salutaires au peuple chrétien, et qu'ils ne hâtent point les jours de la miséricorde.

### CONCLUSION

Reconnaissance et amour au Sacré Cœur dans l'Eucharistie.

Réparation des offenses faites au Sacré Cœur de Jésus par l'honneur rendu à son image, et surtout par la communion et l'adoration le jour de sa fête et le premier vendredi de chaque mois.

Récitation fréquente de cette prière au Sauveur dans l'Eucharistie :

O Jésus, Victime pour le salut du monde, unissez tous les cœurs dans votre saint amour.

R. P. VINCENT DE PAUL BAILLY, des Augustins de l'Assomption.

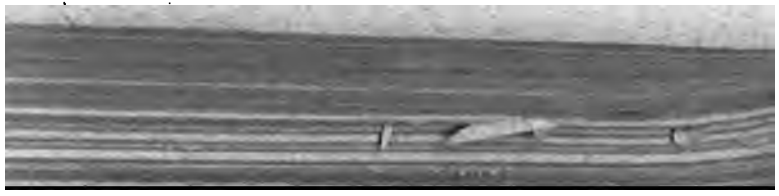

# L'ADORATION DU TRÈS SAINT SACREMENT

## durant le Pèlerinage et le Congrès eucharistique de Jérusalem.

Parmi les événements les plus édifiants et les plus remarquables du Pèlerinage à Jérusalem et du Congrès eucharistique, nous ne saurions omettre les adorations diurnes et nocturnes du Très Saint Sacrement qui y ont tenu une si large place et ont incontestablement attiré sur ce Pèlerinage et sur ce Congrès des bénédictions si abondantes.

Dès le premier jour, en effet, le Très Saint Sacrement fut regardé comme le premier directeur de cette grande entreprise et reçut de la part de tous ceux qui devaient s'y associer les hommages souverains auxquels il avait droit.

Le 12 avril, au moment du départ pour la Terre Sainte, un prêtre du Pèlerinage célébra la Messe, et la Sainte Réserve fut déposée dans le tabernacle de la chapelle du *Poitou* pour être comme le point central de notre maison flottante; à midi, sitôt la Messe achevée, on leva l'ancre, et le *Poitou* quitta le port de Marseille. La joie était dans tous les yeux et l'espérance dans tous les cœurs : *le Pilote était à bord.*

A partir de ce moment, les adorateurs, en grand nombre, se succédèrent au pied du tabernacle. Le soir venu, tous les pèlerins se réunirent sur la partie du bateau appelée la *chapelle du bord*, pour le salut du

Très Saint Sacrement. Le R. P. Lambert, de la Congrégation du Très Saint Sacrement, annonça que, par un effet de la bienveillance du R. P. Bailly, directeur du Pèlerinage, afin d'entrer pleinement dans l'esprit de ce Pèlerinage et de se préparer au Congrès eucharistique, le Très Saint Sacrement resterait exposé sur l'autel après le Salut et que l'adoration nocturne serait faite une partie de la nuit par les pèlerins de bonne volonté. Un très grand nombre répondirent à cette invitation, et, malgré la fatigue du voyage, l'adoration put se prolonger jusqu'à minuit, entrecoupée de prières et d'amendes honorables.

Le lendemain, même assiduité de pèlerins au cours de la journée, au pied du tabernacle. Le soir, à 6 heures, le Très Saint Sacrement fut exposé en rade de Civita-Vecchia. Après la bénédiction, l'adoration nocturne se continua jusqu'à minuit comme la nuit précédente, au milieu d'un recueillement parfait et d'une nombreuse assistance de prêtres et de laïques. De 9 à 10 heures, le R. P. Lambert fit à haute voix l'exercice de l'heure solennelle d'adoration, d'après la méthode des quatre fins du Saint Sacrifice.

A 10 heures, il fallut, non seulement prier, mais forcer les dames de se retirer pour prendre leur repos. Bon nombre de prêtres et de laïques restèrent à la chapelle jusqu'au matin, heureux de tenir compagnie à Notre-Seigneur.

C'est ainsi que les passagers du *Poitou* se préparèrent aux joies religieuses qui les attendaient à Rome, première étape de leur Pèlerinage.

Après quelques jours passés au sein de la Ville Éternelle, où tous les pèlerins s'étaient rencontrés,

on se sépara, les uns pour aller rejoindre le *Poitou* qui les attendait à Naples, les autres pour aller s'embarquer à Marseille sur la *Ville-de-Brest*.

Parmi les passagers de ce dernier bateau se trouvait le R. P. Durand, de la Congrégation du Très Saint Sacrement, l'apôtre si populaire et si zélé de l'Eucharistie. Sur son initiative, un service régulier d'adoration du Très Saint Sacrement fut organisé sur la *Ville-de-Brest* comme sur le *Poitou*. Sa parole ardente et entraînante alimentait la piété des adorateurs et animait ces pieuses veillées nocturnes au pied de l'Hostie Sainte.

De son côté, le R. P. Lambert, secondé par des prêtres zélés du Pèlerinage, put maintenir sur le *Poitou*, après l'embarquement à Naples, les adorations du Très Saint Sacrement inaugurées au départ de Marseille. Il put même organiser des nuits entières d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé. La première adoration nocturne fut faite par les hommes, la seconde par les dames et la troisième par les prêtres. L'initiative de ces adorations par groupes sociaux distincts est due à M. de Pèlerin, secrétaire général du Congrès, ce vaillant homme de foi et cet intrépide apôtre de l'Eucharistie, à qui l'âge n'enlève rien de l'ardeur et de l'entrain de la jeunesse.

L'adoration nocturne par les dames était une entreprise audacieuse ou tout au moins insolite. Aussi bien le R. P. Bailly fit-il quelque difficulté lorsqu'on lui présenta la liste des dames adoratrices. Mais en la voyant si nombreuse, à chacune des heures de la nuit, et en considération du caractère particulier du Pèlerinage de cette année, il voulut bien acquiescer au pieux

projet, et l'adoration fut faite avec une régularité admirable et au milieu d'un parfait recueillement. Plusieurs ecclésiastiques présidaient chaque groupe d'adoratrices et se tenaient au prie-Dieu, l'un deux proposant, de quart d'heure en quart d'heure, des points de méditation ou récitant des prières alternées par les adoratrices.

La nuit d'adoration sacerdodale fut splendide.

Parmi les prêtres pèlerins, beaucoup appartenaient à l'*Association des Prêtres adorateurs* dont les religieux du Très Saint Sacrement ont la direction et qui compte à l'heure présente 25 000 associés répartis dans le monde entier.

Le *Poitou* avait l'honneur de posséder à son bord S. G. Mgr Haas, évêque de Bâle, auquel était venu se joindre, à Naples, S. G. Mgr de Goësbriant, évêque de Burlington, tous deux évêques adorateurs. L'un et l'autre voulurent bien présider la première heure de cette adoration sacerdotale, revêtus de leurs habits pontificaux. Au nom de tous les prêtres présents, Mgr de Goësbriant lut, à haute voix et un cierge à la main, une amende honorable à *Jésus souverain Prêtre.* A chacune des heures de la nuit, cette amende honorable fut redite par les prêtres en adoration.

Ces adorations, faites au milieu de la nuit, sur l'immensité des flots, devant le Très Saint Sacrement exposé, avaient un caractère on ne peut plus imposant et faisaient sur l'âme une impression profonde; nous croyons qu'aucun pèlerin de Jérusalem de cette année n'en perdra le souvenir et que de toutes les grâces reçues au cours de leur Pèlerinage, celles qu'ils auront recueillies dans ces bienheureuses nuits d'adoration

sur mer compteront parmi les plus précieuses et les plus chères.

Lorsque le *Poitou* et la *Ville-de-Brest* arrivèrent en vue de Jaffa, un petit groupe de pèlerins, principalement composé des organisateurs du Congrès eucharistique, descendit à terre et se rendit à Jérusalem, tandis que les autres pèlerins se dirigeaient par mer vers Caïffa, pour prendre ensuite le chemin de Tibériade et, un certain nombre, de la Samarie, avant d'arriver à Jérusalem.

En attendant leur arrivée, le groupe d'avant-garde s'efforçait d'attirer les bénédictions célestes sur le Pèlerinage et sur le prochain Congrès en multipliant ses hommages et ses prières dans les sanctuaires les plus vénérés de la Ville Sainte et des environs. Après plusieurs nuits passées en adoration au Saint-Sépulcre, il se rendit à Bethléem et passa la plus grande partie de la nuit dans la Grotte de la Nativité.

Ce zèle pour l'adoration du Très Saint Sacrement ne fit que grandir et s'affirmer davantage à l'arrivée des pèlerins de Tibériade et de Samarie à Jérusalem. Pour préluder aux solennités eucharistiques du Congrès, ils consacrèrent la nuit, le jour ne leur suffisant pas, à adorer et à prier le Dieu vivant du Sacrement et à multiplier à ses pieds les hommages d'amour, de reconnaissance et de réparation. Le 10 mai, veille de l'Ascension, un groupe de pèlerins, parti à 9 h. 1/2 du soir de Notre-Dame de France, gravit le mont des Oliviers, en récitant des prières, et, vers 10 heures, arrivait à l'église du *Pater*, propriété des Carmélites françaises. Le Très Saint Sacrement fut aussitôt exposé, et on fit l'Heure solennelle d'adoration. Le

R. P. Durand proposa les divers points de réflexion relatifs au mystère accompli sur cette sainte montagne, il y a dix-neuf siècles. A chaque quart d'heure, des chants venaient alterner avec la prédication et l'adoration. Le Révérend Père fit, au dernier quart d'heure, un commentaire très pieux et très touchant de l'oraison dominicale, dont le chant, sur l'air noté dans le Missel, termina ce pieux exercice.

Le lendemain, ce fut à Gethsémani, dans la Grotte de l'Agonie, que se fit l'adoration nocturne du Très Saint Sacrement. Un groupe de prêtres et de laïques, beaucoup plus considérable que celui de la veille, avait tenu à venir prier et réparer dans le lieu trois fois saint où notre divin Sauveur pria, souffrit et s'offrit à la justice de son Père pour les péchés des hommes. Le T. R. P. Jérôme, vicaire custodial des Franciscains de Jérusalem, avait bien voulu venir présider cette adoration nocturne. Sous sa conduite, on se rendit de Notre-Dame de France à Gethsémani, à 9 heures du soir, en récitant des prières le long de la route qui longe les murs de Jérusalem et qui descend vers la vallée du Cédron jusqu'à une légère distance de la grotte de l'Agonie. Lorsqu'on fut arrivé dans la Grotte, on exposa le Très Saint Sacrement, et le R. P. Joseph, Franciscain français, proposa un sujet de méditation sur les paroles de Notre-Seigneur après la Cène : « Je suis la vigne, vous êtes les rameaux », en tirant des réflexions très pratiques, aussi bien pour les prêtres que pour les laïques. A 11 heures, le R. P. Lambert fit l'exercice de l'Heure Sainte, durant laquelle il fit sur l'Agonie de Notre-Seigneur au Jardin des Olives une série de considérations qui empruntaient aux circon-

stances et au lieu un caractère particulièrement saisissant, et qu'entrecoupait, de quart d'heure en quart d'heure, le chant du *Parce Domine*. Vers 1 heure, un nouveau groupe d'adorateurs, conduit par le R. P. Durand, vint remplacer le premier et faire les mêmes saints exercices. A 4 heures, les dames purent venir, à leur tour, faire l'adoration jusque vers 8 heures.

Une autre adoration nocturne par les hommes eut lieu, dans la nuit du 13 au 14 mai, dans l'église de la Flagellation, desservie par les Franciscains et située à l'ouest du prétoire où notre divin Sauveur subit ce supplice à la fois si douloureux et si infamant.

Le 18 mai, la Grotte de Gethsémani vit revenir plusieurs groupes de prêtres et de laïques pour veiller et prier, durant la nuit entière, dans ce lieu vénérable où Jésus avait veillé et prié avant de se livrer à ses bourreaux.

Le lendemain, les dames demandèrent et obtinrent de faire, elles aussi, une adoration nocturne. Cette adoration fut faite dans l'église de l'*Ecce Homo* qui appartient à la communauté des religieuses de Notre-Dame de Sion.

Plusieurs de ces intrépides chrétiennes eurent la force de passer la nuit entière aux pieds du Très Saint Sacrement exposé ; d'autres ne prirent que quelques heures de repos. Le R. P. Lambert présida les pieux exercices de cette nuit de réparation, et, d'heure en heure, il proposa des sujets de méditation et d'amende honorable en ce lieu sanctifié par les humiliations et les souffrances endurées jadis par le Sauveur. Vers 4 heures, il célébra le Saint Sacrifice

et distribua la Sainte Communion aux vaillantes adoratrices qui, durant leur sainte veille, avaient prodigué à leur divin Epoux les hommages consolateurs de leur foi et de leur amour.

On ne saurait se dispenser de le faire remarquer — il en vaut la peine, — le Congrès eucharistique de Jérusalem n'a pas moins été une œuvre de prière qu'une glorification de l'Eucharistie par la parole et par les manifestations extérieures du culte. A l'instar de ce qui s'est fait dans les Congrès précédents, le Très Saint Sacrement est demeuré exposé dans l'église du partriarcat latin, chaque jour, depuis le 15 jusqu'au 21 mai. Lors de la première Assemblée générale, S. G. Mgr l'évêque de Liége avait fait un chaleureux appel à tous ceux qui participaient au Congrès, les invitant à venir visiter Notre-Seigneur et à constituer autour de lui une garde d'honneur ininterrompue. Cette invitation ne resta pas sans écho. A chacun des jours du Congrès et à chaque heure, on a vu des prêtres, revêtus du surplis et de l'étole, agenouillés dans le sanctuaire de l'église patriarcale, et des foules nombreuses se succéder au pied de l'Hostie Sainte et manifester, par d'incessantes adorations, leur foi et leur piété envers l'Eucharistie.

L'une des plus touchantes manifestations de cette foi et de cette piété a été les pèlerinages d'enfants qui, d'heure en heure, se sont succédé devant le Sacrement qui contient celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants. » Chacune des écoles catholiques de Jérusalem : celle des Franciscains et des Franciscaines, des Frères des Ecoles chrétiennes, des Pères et des religieuses de Notre-Dame de Sion, des Sœurs

de Saint-Joseph, de Saint-Charles et du Rosaire, et des Filles de la Charité, est ainsi venue chaque jour, par groupes nombreux, offrir à Jésus des hommages et des prières qui ont dû être chers à son cœur, parce qu'ils partaient de cœurs simples et innocents. Spectacle ravissant que celui qu'offraient ces petits adorateurs agenouillés modestement, les mains jointes sur leur poitrine, priant en silence en chantant dans leur langue-mère des cantiques en l'honneur du Très Saint Sacrement! Il y avait là des Arabes, des Italiens, des Allemands; un grand nombre comprenaient le français. A tous, des prêtres dévoués, ayant à leur tête les PP. Durand et Lambert, adressaient, dans la langue qui leur était la plus familière, une petite allocution pour exciter leur ferveur et rappeler leurs devoirs envers la Sainte Eucharistie. Le vénérable curé de Saint-Merry, à Paris, M. le chanoine Dumont, et M. le chanoine Guillibert, vicaire général d'Aix, ne dédaignèrent pas d'exercer cet humble ministère et de donner avec tant d'autres, par le concours de leur présence et de leur parole, un plus grand relief à ces pèlerinages d'enfants.

Le mouvement de ferveur qui avait groupé autour de l'Eucharistie de nombreux adorateurs durant la traversée de Marseille à Jaffa ne se démentit pas un seul instant au retour. Sans tenir compte des fatigues de leur séjour en Terre Sainte, les passagers de la *Ville-de-Brest* et du *Poitou* reprirent, dès leur départ de Jaffa, leur service d'adoration diurne et nocturne du Très Saint Sacrement. N'avaient-ils pas à rendre grâces au Dieu vivant et si bon de l'Hostie pour les bienfaits sans nombre et les consolations de toute

sorte dont il les avait comblés durant ce mémorable Pèlerinage et cet incomparable Congrès? Aussi bien, l'action de grâces ne se ralentit-elle pas, et, dans les cœurs et sur les lèvres des pieux pèlerins, la nuit comme le jour, elle trouva des âmes fidèles et nombreuses pour en traduire l'hommage dans des adorations qui ne cessèrent que lorsque les deux navires, qui portaient avec les pèlerins le divin Compagnon de leur Pèlerinage, abordèrent au port de Marseille le mardi 30 mai.

M. LEDOUX, Consul de France à Jérusalem.

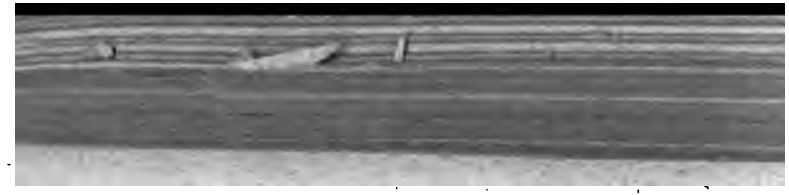

# LE SAINT-SIÈGE ET LES RITES ORIENTAUX

Depuis que le Congrès eucharistique de Jérusalem a tenu ses imposantes réunions, le Saint-Siège n'a cessé de manifester ses intentions de promouvoir par tous les moyens possibles le retour des Grecs à l'unité catholique. Le maintien des rites orientaux a été une des grandes préoccupations de S. S. Léon XIII.

Non content de manifester le plus haut intérêt au Congrès de Jérusalem tant par les Brefs dont ce Congrès fut honoré que par l'envoi d'un Légat *a latere* pour en présider les séances, Léon XIII a publié nombre d'Encycliques et de Brefs sur la question des orthodoxes. On a lu plus haut le Bref adressé après le Congrès à S. Ém. le cardinal Langénieux, daté du 10 décembre 1893.

Le 20 juin 1894, le Saint-Père fit entendre de pressants appels d'union aux Églises orientales dans sa lettre *Præclara gratulationis*. Il y faisait les avances les plus persuasives aux Grecs orthodoxes et aux nations slaves dont il rappelait les antiques relations avec le Saint-Siège apostolique.

En même temps, le Pape réunissait une Commission d'Éminentissimes Cardinaux dans laquelle furent entendus les patriarches des différents rites. Cette Commission avait la charge d'étudier les moyens de ramener à l'unité les Églises dissidentes orientales. Léon XIII donnait à cette Commission, le 19 mars 1895,

une constitution définitive, parce que, disait Sa Sainteté dans son *Motu proprio*, « l'œuvre sera d'un travail long et pénible et d'un succès assez lointain ».

Le 30 novembre 1894, le grand Pape écrivait sa lettre apostolique *Orientalium dignitas* sur le maintien et la conservation des rites et de la discipline des Orientaux. Léon XIII y témoignait de sa sollicitude particulière pour les Églises d'Orient. Il étendait à leurs rites les décisions de Benoît XIV sur le maintien de ces rites et annonçait ses projets de fondations de collèges et de séminaires destinés à donner une formation sérieuse aux clercs et aux prêtres indigènes.

Il n'est rien d'ailleurs, ajoutait-il, qui soit de nature à vous faire craindre, comme conséquence de ce retour, une diminution quelconque de vos droits, des privilèges de vos patriarches, des rites et des coutumes de vos Églises respectives. Car il fut, et il sera toujours, dans les intentions du Siège apostolique, comme dans ses traditions les plus constantes, d'user avec chaque peuple d'un grand esprit de condescendance, et d'avoir égard, dans une large mesure, à ses origines et à ses coutumes.

Peu après, le 24 décembre 1894, Léon XIII publiait l'Encyclique *Christi nomen* sur les missions d'Orient et l'unité des Églises. Dans cette lettre, Sa Sainteté revient sur la nécessité de fonder des collèges et des séminaires où la science et la discipline catholiques seront enseignées en les mettant en harmonie avec le génie particulier de la nation afin que chaque rite puisse s'exercer avec dignité. Elle demande pour cela à la charité des fidèles les subsides nécessaires et fait un appel spécial à l'œuvre de la Propagation de la foi.

Le 11 juin 1895, le Pape, par la lettre *Unitatis christianæ*, s'adressait aux Coptes, et, le 24 novembre 1895, Sa Sainteté, par la lettre apostolique *Christi Domini*, rétablissait à Alexandrie le patriarcat copte afin d'affermir et d'organiser l'Église copte unie, laquelle naturellement gardait ses rites et ses usages.

Le 2 juillet 1895, par la lettre *Adnitentibus nobis* au T. R. P. Picard, Supérieur général des Augustins de l'Assomption, sur les missions de cette Congrégation en Orient, Léon XIII recommandait aux religieux de l'Assomption le soin des Grecs et la culture à donner dans les Séminaires spéciaux aux clercs indigènes, « afin qu'ils soient formés plus parfaitement encore à la piété, à la science et à la pratique de leurs rites ». On sait que plusieurs religieux de cet Institut sont passés, avec les encouragements du Saint-Siège, au rite grec. « Tel est, en effet, ajoute le Pape, le principal moyen d'action pour atteindre le but proposé: la formation d'un clergé indigène. »

Plus tard, le 25 mai 1898, la lettre apostolique *Cum divini Pastoris* aux Augustins de l'Assomption érigea dans leur église *grecque* de l'Anastasie à Constantinople, desservie par les religieux passés au rite grec, l'Archiconfrérie *prima primaria* de Notre-Dame de l'Assomption, œuvre de prières pour l'union des Églises.

Il faut ajouter que d'autres Instituts ont été encouragés à ouvrir sur d'autres points des Séminaires orientaux; les Pères Blancs dirigent à Jérusalem un Séminaire pour les Grecs melchites; les Pères Bénédictins ont fondé dans la même ville un Séminaire pour les Syriens.

Le 19 mars 1896 avait paru le *Motu proprio* « *Auspicia* » sur la méthode à suivre dans l'apostolat en Orient. « Il importe, y lisons-nous, de faire disparaître cette opinion où sont demeurés jusqu'à présent beaucoup d'Orientaux, que les Latins voudraient anéantir ou diminuer leurs privilèges et leurs rites. »

Enfin, le 18 avril 1896, le Saint-Père adressait aux Augustins de l'Assomption le Bref *Romanorum Pontificum* qui consacrait les pouvoirs définitifs et perpétuels accordés en faveur des Pèlerinages de Pénitence à Jérusalem.

Nous citons d'autant plus volontiers ce dernier Bref que, encourageant très efficacement l'œuvre des Pèlerinages qui facilita si puissamment celle du Congrès eucharistique de Jérusalem, Sa Sainteté rappelle la tenue de ce Congrès et ajoute :

Grâce aux exemples de ces pèlerins, les fidèles du Christ vivant en Orient furent confirmés dans la foi; enfin cet admirable accord des Orientaux avec les Occidentaux **a rempli notre cœur d'une joie suave et a fait surgir en notre âme les plus belles espérances.**

On voit, par cette simple énumération des actes de S. S. Léon XIII, en quelle estime le Saint-Siège a tenu les efforts faits pour unir les Eglises d'Orient à l'Église romaine et en particulier tout ce qui assure le maintien des rites orientaux.

C'est le plus bel encouragement qu'ait pu ambitionner le Congrès de Jérusalem d'avoir formulé des vœux qui, les actes de Léon XIII l'ont démontré, ont été en si parfaite conformité avec les désirs et la conduite du Saint-Siège.

Des faits bien consolants ont justifié déjà les espé-

rances du Saint-Siège; et, sans insister sur la résurrection de l'antique Eglise d'Alexandrie chez les Coptes, des retours très significatifs ont été signalés et le sont encore tous les jours par les patriarches et les évêques des différents rites.

Des paroisses ont été fondées, des groupes de néophytes ont surgi dans des centres qui semblaient fermés à l'Union, des revues savantes sont publiées, destinées à faire connaître les richesses de l'histoire sacrée des Orientaux (1).

Les progrès vers l'Union, retardés par les événements et par le manque de ressources, ne sont pas sans laisser de grands espoirs.

---

(1) Signalons spécialement les *Echos d'Orient*, revue dirigée par les PP. Augustins de l'Assomption de Kadi-Keuï, à Constantinople

# DISCOURS

## SUR LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE JÉRUSALEM

PRONONCÉ PAR S. G. Mgr E. RAHMANI,

Archevêque syrien de Bagdad,

DANS L'ÉGLISE DE SAINTE-MADELEINE A PARIS

*le 9 juillet 1893.*

***Faciam eos in gentem unam, et rex unus erit omnibus imperans; et non erunt ultra duæ gentes, nec dividentur amplius in duo regna.***

**Je les réunirai en une seule nation, et il n'y aura qu'un seul roi pour commander à tous; ils ne seront plus deux peuples, et, à l'avenir, ils ne se diviseront plus en deux royaumes.**

**(*Ezéch.* XXXVII, 22.)**

Je fus transporté, dit le prophète Ezéchiel, par la main du Seigneur, au milieu d'un vaste champ rempli d'ossements. Ces ossements étaient desséchés. Le Seigneur Dieu me dit : « Fils de l'homme, penses-tu que ces ossements puissent revivre? — Vous le savez vous-même, Seigneur. » Et le Seigneur ajouta : « Prophétise sur ces os arides et dis-leur : « Entendez la » voix de Dieu; je vous rendrai des nerfs et de la chair, » je vous révêtirai d'une peau nouvelle, je vous redon- » nerai l'esprit et vous vivrez, et vous saurez que je » suis le Seigneur votre Dieu. »

J'obéis à l'ordre divin, continue le prophète, et tout à coup, à ma voix, il se fit un grand mouvement et l'on entendit un grand bruit. Les os se rapprochèrent

des os, les nerfs et les chairs s'adaptèrent ensemble, la peau revêtit les cadavres. Mais l'esprit n'y était pas encore. Et le Seigneur me commanda de nouveau : « Fils de l'homme, parle à l'esprit et, au nom de Dieu, appelle-le des quatre vents du ciel. »

Et j'obéis. Or, soudain, à mon appel, l'esprit se précipita dans ces corps inanimés, le vaste champ se remplit de tout un peuple, ce fut Israël rendu à la vie. Et je prononçai sur ce peuple nouveau l'oracle du Seigneur tout-puissant : « Vous étiez morts et je vous ai tirés de la tombe, sachez que je suis votre Dieu. »

Je viens de toucher du doigt l'accomplissement de cette vision prophétique.

Le champ immense, c'est l'Orient, d'où je viens. Les ossements arides, hélas! ce sont ses Églises plongées dans la mort par le schisme.

La parole, c'est toujours le Verbe de Dieu, hier comme aujourd'hui.

Et le voyant, le vrai prophète, c'est le Vicaire de Jésus-Christ.

Il a vu ces cadavres, il a reçu l'ordre de leur insuffler la vie, il a commandé, et nous avons entendu son Légat arrivant parmi nous nous dire avant toutes choses : « J'apporte à l'Orient le cœur du Pape, » et le cœur, c'est le centre de la vie.

Je viens donc, mes très chers Frères, vous parler du grand événement auquel j'ai eu le bonheur de prendre part : le Congrès eucharistique de Jérusalem. Ma tâche serait trop lourde si tout ce qui m'entoure ne l'allégeait providentiellement. Je suis au pays de France dont la générosité traditionnelle s'exerce depuis tant de siècles en Orient; je suis dans une splendide basi-

**lique consacrée à la grande pénitente de Jérusalem, et je vois, pour présider cette cérémonie, votre pasteur, l'intrépide pèlerin de Jérusalem, le président des réunions sacerdotales du Congrès eucharistique et, permettez-moi, cher et vénéré curé, d'ajouter, le bras droit du cardinal de Reims dans la grande œuvre de l'union de l'Orient à l'Église-mère.**

**Je vous dirai donc, mes Frères, l'amour que l'Église a manifesté à l'Orient en cette circonstance solennelle, amour auquel l'Orient a su correspondre, les espérances légitimes de Rome sur nos chers pays orientaux et aussi les espérances de l'Orient dans la maternité de l'Église et dans les fécondités inépuisables de la France, sa fille aînée.**

## I

Rome est la grande et toujours inépuisable dispensatrice de la vérité; gardienne de la nourriture surnaturelle, elle l'apporte aux affamés. Comme les greniers de l'Égypte, elle est sans cesse ouverte aux déshérités qui viennent lui tendre la main.

Le Pontife souverain regardant l'univers qui lui est confié s'est ému plus paternellement que jamais à la vue de notre Orient.

Certes, tous les peuples sont dignes de son intérêt, et tous ont part à sa sollicitude. Mais est-il une terre comme la nôtre, où Dieu se soit autant manifesté? L'Orient a été le berceau du monde, et je vous arrive, mes Frères, des bords du Tigre et de l'Euphrate, de cette Mésopotamie, où fut le paradis terrestre, où vécurent les patriarches; de cette plaine de Sennaar,

où Babel s'éleva pour défier le ciel; de Ninive, coupable et repentante; de la Chaldée, qui vit l'étoile annonçant le Messie; du Liban, qui donna ses cèdres au temple de Salomon; de la Terre Sainte, en un mot, du Thabor, du Carmel, du Calvaire, de Nazareth, de Bethléem, de Jérusalem. Hélas! là-bas, sur la terre de Dieu, les ténèbres règnent. Oui, l'erreur détient sous son empire le pays de la promission.

Toutefois, même sous cette domination de la mort, il y a quelques restes de vie en Orient, et les ossements ne sont pas tombés en poussière. Le schisme est coupable, c'est vrai, mais le schisme n'est pas la dissolution complète, heureusement! car le schisme a l'Eucharistie.

L'Eucharistie a gardé à ces pauvres peuples égarés l'essence même du christianisme, ses dogmes fondamentaux, ses principaux mystères, l'Évangile, la croix, Marie, la liturgie, l'autel, la prière, j'allais dire tout; non hélas! pas tout, car l'unité est brisée, la robe du Christ est déchirée, la fécondité n'existe plus, le schisme n'enfante pas, il est stérile; et c'est pourquoi la morale est abaissée, les vertus absentes, la sainteté oubliée, les œuvres de charité disparues.

Léon XIII pouvait-il désespérer de nos peuples, quand il les voyait se nourrissant du même Pain que ses vrais enfants? L'Église n'est-elle pas la Mère de ceux qui adorent son Époux, caché sous les espèces du pain et du vin.

Bien des fois, dans le cours des âges, depuis la funeste scission, l'Église-mère a fait appel à ses enfants égarés : à Lyon, à Florence, à Trente, au Vatican. Elle nous appelait en Occident. Aujourd'hui,

c'est elle-même qui, dans un excès de maternelle condescendance, veut venir à nous, en Orient, à Jérusalem : c'est bien l'Épouse du Sacré Cœur qui s'incline, ouvre ses bras et nous reçoit sur son sein.

« Jérusalem! Jérusalem! avait dit Jésus en pleurant, que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu! » Et voici que la nouvelle Jérusalem veut aujourd'hui ce que l'ancienne avait rejeté, et que les enfants de la nouvelle Sion se rassemblent sous les ailes de leur Mère. J'irai, s'est dit le Pontife, l'Époux de l'Eglise, j'irai dans les murs de la cité sainte. Je réchaufferai sur mon cœur mes enfants.

Il y est venu; il est venu par son Légat, par l'éminent cardinal de Reims, le successeur de saint Rémy, votre gloire, Français; votre frère, habitants de Paris; l'ancien pasteur de l'église sœur de la Madeleine, Saint-Augustin.

Je voudrais avoir l'éloquence de vos grands orateurs, mes Frères, pour vous dire cette arrivée du Légat du Pape dans les murs de Jérusalem. Aussi bien me faudrait-il la langue si élégante que vous parlez et que je sais à peine bégayer! Les flots ont salué le noble ambassadeur de leur grande voix, pendant que la vapeur faisait courir sur leurs crêtes la nef immense qui nous l'apportait. Vos puissants engins de guerre ont crié sa présence sur les côtes de la Syrie. Vos illustres marins ont incliné leur gloire devant sa pourpre. Vos consuls lui ont dit l'hommage officiel et sincère de votre patriotique admiration.

Mais est-ce tout? Oh non! Nous aussi, nous y étions! L'empire ottoman, sa force armée, ses hauts person-

nages, les vieilles Églises d'Antioche et d'Alexandrie, les anges des Églises asiatiques, de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Chaldée, de l'Égypte, de l'Abyssynie, de l'Arménie et de Byzance.

Est-ce tout encore? Écoutez : le schisme, avec ses représentants les plus distingués; la Synagogue, avec ses chefs.

Je me résume : le vieux monde et le monde nouveau, l'Ancien Testament et la nouvelle loi, la Synagogue et l'Église, les riches et les pauvres; en un mot, l'univers entier : *Ex omni tribu et lingua,* etc. Merveille vraiment due au Sacrement de l'*Union* que le cardinal venait glorifier!

## II

Tout ce que je viens de dire n'était que la préparation de ce que nous avons vu pendant ces jours bénis passés dans le Cénacle, entre l'Ascension et la Pentecôte. C'était bien une réunion apostolique où nous étions tous persévérant dans la prière, en union avec Marie, sous la présidence de Pierre.

Il y eut là des communications intimes et bien consolantes de science, de charité, de projets de conquête.

La science, elle a vraiment brillé sur le front des pontifes, et les lèvres sacerdotales l'ont publiée avec un magnifique éclat.

Ai-je besoin de vous rappeler ces grands et savants discours du cardinal, vrais traités apologétiques, chants de triomphe sur l'unité de l'Eglise? L'Eucharistie, sacrifice, sacrement, principe d'union et de charité, base du dogme chrétien, vie des peuples,

merveille de l'amour divin, fut glorifiée dans des études magistrales où l'Orient et l'Occident rivalisèrent de sainte et amoureuse émulation. Toutes les liturgies apportèrent leur louange, toutes les langues leur poésie, tous les rites leurs splendeurs et leurs cérémonies. L'Eglise apparut belle comme une épouse qui va au-devant de l'Epoux, ornée comme une reine assise à la droite du Roi, dans toute la majesté de sa parure étincelante : *Circumdata varietate.*

Au milieu de tout cela, on sentait le souffle de l'esprit d'amour. Pas une note discordante; mais la paix, l'union, la joie, fruits de l'Eucharistie.

Le trait d'union visible de tous les cœurs, c'était le Légat.

Oui, le sourire du cardinal, sa main bénissante, sa parole pleine de douceur, sa paternelle condescendance pour tous, cet ensemble qui nous l'a fait appeler le *grand charmeur*, expression bien vraie dans sa simplicité et sa poésie orientale, tout cela disait tant la charité que la charité était vraiment la maîtresse et le lien de tous les cœurs. Eh bien! mes Frères, laissez-moi voir et voyez avec moi l'action de la Providence dans le choix du Légat. Oui, l'Orient avait besoin de ce *charmeur* pour être charmé! Il nous disait par sa seule présence la sollicitude de l'Eglise qui panse toutes les plaies, et sa main était douce à nos blessures; cardinal français, gardien du baptistère de votre premier roi chrétien, il nous rappelait vos ancêtres des Croisades, leur sang répandu, leur dévouement, leurs victoires. En un mot, sa pourpre romaine honorait notre misère; son cœur français guérissait nos cœurs ulcérés; en lui, l'Eglise et la

France étaient réunies, pour nous dire l'amour de l'une et de l'autre.

Science et charité, éloquence et union, certes, c'était beau. Mais la charité comme le feu est diffusive de sa nature. Et c'est pourquoi le Congrès eucharistique avait des ambitions.

Ce sera la fin de mon discours, mes Frères.

## III

Le Congrès eucharistique a déjà porté des fruits.

Le Congrès eucharistique vient de jeter, en notre terre orientale, des germes d'espérance.

Le Congrès eucharistique aura, dans un avenir que Dieu seul connaît, mais qui est peut-être prochain, des moissons abondantes.

Le Congrès eucharistique a déjà porté ses fruits. *Ubi corpus, ibi et aquilæ :* là où est le corps se réunissent les aigles. Réunion des aigles, c'est-à-dire des rois de l'air, des pontifes qui habitent les sommets, qui contemplent de plus près le soleil de la vérité. Ils se sont vus, ils se sont connus, ils se sont aimés, ils se sont communiqué leurs projets d'apostolat, ils se sont mutuellement fortifiés dans l'amour des peuples confiés à leurs soins; ils ont mis en commun les gloires de leurs Églises respectives; ils se sont dit les œuvres de leurs lointaines missions. Surtout, ils ont vu Pierre en la personne de son Légat, et ils sont repartis, emportant à leurs ouailles les encouragements, les conseils, les bénédictions de Léon XIII.

Les peuples catholiques aussi se sont rencontrés. Vous, généreux et intrépides Français, vous avez

repris la tradition des Croisades, pacifiques en notre siècle, mais aussi fécondes. La Belgique, l'Autriche, l'Italie, la Suisse, le Canada, le Mexique ont suivi le mouvement de l'intrépidité française, comme au moyen âge se levait toute la chevalerie occidentale à la suite de Godefroy de Bouillon et de saint Louis. Nos Orientaux catholiques ont vu votre ferveur aux processions du Saint Sacrement, ont été témoins de vos longues veilles aux pieds de Jésus-Hostie, votre exemple les a entraînés aux mêmes ardeurs, ils se sont unis à votre intention qui était pour eux; ils se sont assis à la même table, ils ont mangé le même Pain eucharistique, ils ont bu à la même coupe, la coupe du Sang divin.

Les cœurs se rencontraient dans le même amour, et de toutes les bouches s'échappait le cri : « Qu'il est bon et qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* »

Ce spectacle de l'union si vraie et si intime des catholiques de l'Orient et de l'Occident s'est traduit au dehors par la parole des Actes des apôtres : « Voyez comme ils s'aiment! » Oui, tous nos chers et pauvres frères dissidents ont subi cet ascendant de la charité et ont été frappés de cette union.

Ils ont vu et ils ont proclamé, avec une franchise qui les honore, que l'Église catholique disait vrai quand elle affirmait par la bouche de Léon XIII sa vénération pour leurs vieilles liturgies, ses ordres précis et formels pour la conservation de leurs antiques traditions et de leurs nationalités.

Que de barrières, sinon renversées, du moins ébran-

lées, que de préjugés écartés, que de haines éteintes, que de malentendus disparus! Ah! l'amour est plus triomphant que tous les arguments de la raison, et l'amour présidait, vivant sur l'autel eucharistique.

L'espérance n'est-elle pas permise désormais et n'est-elle pas fondée? Le Pape a creusé le sillon dans le champ de l'Orient, la semence est tombée des lèvres du Légat et des pontifes réunis, les missionnaires et les prêtres indigènes se donnent la main pour le travail et la marche en avant, les vierges du cloître prient et se sacrifient pour attirer la grâce, et l'Eucharistie est toujours vivante pour tout réchauffer et tout féconder.

L'hiver dernier, mes bien chers Frères, je suivais les bords du Tigre, me dirigeant à pénibles journées vers Jérusalem, et je pensais à ma pauvre mission. Le souvenir de Raphaël et de Tobie se présenta tout à coup à mon esprit. Le fleuve avait dans ses profondeurs le remède pour le vieux Tobie. Le fils de l'aveugle était sous la conduite de l'ange, et cet ange savait le moyen dont Dieu se servirait pour rendre la lumière aux yeux éteints du patriarche.

Quoique indigne, je suis l'ange des bords du Tigre.

Ce fleuve qui coulait autrefois au paradis, c'est l'image de l'abondance qu'il a plu au ciel de vous départir.

Le vieux Tobie, votre père dans la foi, c'est l'Orient : il est aveugle, apportez-lui votre aumône, il sera guéri.

C'est sur cette aumône que je compte pour donner à ma mission lointaine les œuvres qui lui rendront la lumière et la vie. Ainsi, mes pauvres frères recevront-ils les fruits du Congrès eucharistique.

# TABLE DES MATIÈRES

DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES ..... V

## Ire SÉRIE. — ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Discours d'ouverture, par S. Em. le cardinal Légat ..... 3
Discours de S. G. Mgr Doutreloux, directeur du Congrès. 15
La liturgie de saint Jacques, par S. B. Mgr Piavi, patriarche latin de Jérusalem ..... 19
La liturgie syrienne d'Antioche, par S. G. Mgr Rahmani, archevêque syrien de Bagdad ..... 35
La liturgie syrienne, par Mgr Kandelaft, évêque syrien de Tripoli ..... 60
Les liturgies grecques, par Mgr Géraïgiry, évêque grec catholique de Panéas ..... 72
La liturgie grecque et l'Eucharistie, par Mgr Nicolas Cadi, archevêque grec catholique de Hauran ..... 87
Les trois liturgies alexandrines, par M. l'abbé Georges Macaire, prêtre copte catholique ..... 92
La liturgie arménienne, par Mgr Terzian, évêque arménien catholique d'Adana ..... 121
La liturgie slave, par M. l'abbé Martin, curé d'Ansage (Drôme) ..... 131
Les rites orientaux, approuvés et vigoureusement maintenus par les Souverains Pontifes, par le R. P. Michel, des Pères Blancs ..... 138
Les missionnaires latins en Orient, par S. B. Mgr Piavi. 165
Le rite grec au monastère de Grotta-Ferrata, par le Rmo P. Arsenio Pellegrini, abbé de Grotta-Ferrata ..... 173
Le dogme de la présence réelle dans les Eglises syriaques, catholiques et non catholiques, par Mgr Debs, archevêque maronite de Beyrouth ..... 179
Les deux dernières catéchèses mystagogiques de saint

Cyrille de Jérusalem, par M. l'abbé Jaspar, chanoine honoraire, curé-doyen à Douai (Nord)..... 226
Aperçu historique de la tradition de l'Eglise de Jérusalem au sujet de la doctrine et du culte eucharistiques, par le R^me P. Jacques de Castelmada, Custode de Terre Sainte. 240
La discipline de l'Arcane, par le R. P. François-Joseph, des Frères Mineurs, gardien de Bethléem..... 278
Les Azymes, par le R. P. Michel, des Pères Blancs..... 295
Vases liturgiques, une découverte eucharistique, par le R. P. Léon Cré, des Pères Blancs..... 323
Le Cénacle, par M. l'abbé Jean Marta, missionnaire apostolique du patriarcat latin de Jérusalem..... 340
L'office divin dans le rite grec, par le R. P. Couturier, des Pères Blancs..... 366
Le culte eucharistique dans la liturgie grecque, par S. B. M^gr Grégoire Iousef, patriarche grec catholique d'Antioche..... 384
Le culte eucharistique dans l'Eglise maronite, par S. G. M^gr Hoyek, archevêque maronite d'Arca..... 407
Le culte eucharistique dans l'Eglise maronite, par S. G. M^gr Aouad, archevêque maronite de Tripoli..... 414
La Fête-Dieu au Mont Liban, par M. l'abbé Schaër, prêtre libanais..... 421
Le culte eucharistique en Bulgarie, par M^gr Petkoff, vicaire apostolique des Grecs bulgares de la Thrace..... 425
Le culte public de l'Eucharistie en Occident, par M. de Mont de Benque, président de l'œuvre de l'Adoration nocturne à Paris..... 429
Les œuvres eucharistiques en Amérique, par le R. P. Marcellin, des Augustins de l'Assomption..... 447
Les processions, par le R. P. Lagrange, supérieur des religieux Dominicains de Saint-Etienne à Jérusalem... 455
Résistance de l'Eglise gréco-russe aux avances du protestantisme, par le R. P. Tondini de Quarenghi, Barnabite. 466
L'Association de prières et surtout de Messes pour le retour de l'Eglise gréco-russe à l'unité catholique, par le R. P. Tondini..... 475
Jérusalem, Rome, par M^gr Rahmani, archevêque syrien de Bagdad..... 481
Le dogme eucharistique, par M^gr Basilios Aggiar, archevêque grec catholique de Saïda..... 483
Discours de clôture, par S. Em. le Cardinal légat..... 496

## IIe SÉRIE. — RÉUNIONS SACERDOTALES.

Une somme eucharistique de l'Orient, par le R. P. Lefebvre, Dominicain, à Lille..... 509
L'œuvre des Prêtres adorateurs, par le R. P. Durand, religieux du Très-Saint-Sacrement..... 522
Les enfants et le Congrès eucharistique de Jérusalem, par le R. P. Durand..... 527
Diffusion de la formule chrétienne de salut : « Loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ! » par le R. P. Marie Bernard, des Frères Mineurs Capucins de Toulouse..... 534
La garde d'honneur du Sacré-Cœur, par M. l'abbé Thélon, supérieur du Séminaire de Meximieux (Ain)..... 539
Les Psaumes et l'Eucharistie, par Mgr Chabot, prélat de Sa Sainteté, curé de Pithiviers (Loiret)..... 543
Pratique de la communion fréquente parmi les jeunes gens, par le R. P. Lambert, religieux du Très Saint Sacrement..... 558
L'adoration nocturne et la dévotion à la Sainte Face, à Montréal (Canada), par M. le Dr Jacques..... 574
Note sur l'œuvre de l'Association de pénitence et l'adoration nocturne à Notre-Dame d'Igny (Marne), par Dom Marie-Augustin Marre, Rme P. Abbé de la Trappe d'Igny. 591
L'archiconfrérie de Saint-Jean l'Evangéliste, par le R. P. Clausade, Supérieur général du Tiers-Ordre régulier de Saint-François..... 596
La Société de Marie-Réparatrice à Jérusalem, par M. l'abbé Legrand, secrétaire général du Patriarcat latin..... 600
L'œuvre de la Sainte Messe réparatrice, par M. l'abbé Révol, curé de Bonlieu (Drôme)..... 609
L'archiconfrérie de la Sainte Messe réparatrice en Hollande, par le R. P. Bazelmans, prélat de l'abbaye de Berne (Hollande)..... 615
La Sainte Messe réparatrice, par le T. R. P. Van Biesen, chanoine Prémontré de l'abbaye de Tongerloo (Belgique)..... 618
Une œuvre de réparation à Grotta-Ferrata, par le Rme P. Arsène Pellegrini..... 622
Œuvres catholiques de Palestine, par S. B. Mgr Piavi, patriarche latin de Jérusalem..... 628

## IIIe SÉRIE. — Œuvres diverses.

Miracle de la Sainte Hostie de 1290, à Paris, par M. l'abbé Gaultier de Claubry, curé de Saint-Jean-Saint-François, à Paris ..... 637
L'archiconfrérie de Notre-Dame des Armées, par M. l'abbé Gueusset, aumônier titulaire des armées en campagne, à Versailles ..... 644
L'œuvre dominicale de France, à Lyon, par M. l'abbé Petit, directeur diocésain à Lyon ..... 650
Les moines maronites du Liban, par le Rme P. Abbé Benoît Montaini, Supérieur général des moines maronites libanais ..... 654
L'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, par M. l'abbé Buléon, chapelain de Sainte-Anne d'Auray .. 660
Les œuvres catholiques et en particulier le culte eucharistique en Bulgarie, par Mgr Mennini, vicaire apostolique de Sophia, pour les Bulgares latins de la Thrace. 673
Les Bulgares de la Macédoine, l'Eucharistie et les Sœurs eucharistines, par M. l'abbé Allouti, prêtre de la Mission à Salonique ..... 683
Note sur les œuvres eucharistiques des Cercles catholiques de Lyon, par M. l'abbé Petit, aumônier du Comité des Cercles, à Lyon ..... 681
Rapport iconographique et archéologique sur la représentation de plusieurs mystères de la vie du Sauveur, par M. le chanoine Dubois, à Liége ..... 692
L'œuvre des Crucifix, par M. l'abbé Pharon, son fondateur, curé-doyen de Matha (Charente-Inférieure) ..... 700
L'œuvre de l'Expiation, par M. l'abbé Vaughan, son directeur, à Londres ..... 710
Réparation publique des blasphèmes, par M. l'abbé O'Quin, à Pau ..... 718
Note sur l'Apostolat de la prière, par le R. P. Maillet, son directeur central, à Beyrouth ..... 721
L'adoration du Très Saint Sacrement durant le Pèlerinage et le Congrès eucharistique de Jérusalem, par le R. P. Lambert, religieux du Très Saint Sacrement .... 725
Le Saint-Siège et les rites orientaux ..... 735
Discours sur le Congrès eucharistique de Jérusalem, prononcé par S. G. Mgr E. Rahmani, archevêque syrien de Bagdad, dans l'église Sainte-Madeleine à Paris ..... 740

(23065). — Imprimerie P. Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris, 8e.

IMPRIMERIE [illegible] PARIS. VIII[e]